

## RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2<sup>E</sup> CYCLE

### **Université de Caen Normandie - UNICAEN**

#### Bilan des champs de formations

- Biologie intégrative, santé, environnement
- Droit
- Economie – gestion
- Histoire, mémoire, patrimoine, langage
- Homme, sociétés, risques, territoire
- Mathématiques, information, ingénierie des systèmes
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)
- Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie, chimie

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université de Caen Normandie et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

### **Champ de formations Biologie intégrative, santé, environnement**

- Master Agrosociétés, environnement, territoires, paysages, forêt
- Master Biologie, agrosociétés
- Master Biologie intégrative et physiologie
- Master Biologie-santé
- Master Innovation, entreprise et société
- Master Microbiologie
- Master Neurosciences
- Master Nutrition et sciences des aliments
- Master Santé publique
- Master Sciences de la mer
- Master Sciences du médicament et des produits de santé
- Master grade Certificat de capacité d'orthophoniste
- Master grade Diplôme d'Etat de sage-femme
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)

### **Champ de formations Droit**

- Master Droit civil
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit des affaires
- Master Droit des assurances
- Master Droit des libertés
- Master Droit du numérique
- Master Droit international et droit européen
- Master Droit notarial
- Master Droit public
- Master Justice, procès et procédures

### **Champ de formations Economie – gestion**

- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Economie et management publics
- Master Entrepreneuriat et management de projets
- Master Gestion de patrimoine
- Master Gestion de production logistique achat
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Management
- Master Management de l'innovation
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management et commerce international
- Master Management sectoriel
- Master Management stratégique
- Master Marketing-vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

### **Champ de formations Histoire, mémoire, patrimoine, langage**

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Histoire
- Master Langues étrangères appliquées (LEA)
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Philosophie
- Master Sciences du langage

### **Champ de formations Homme, sociétés, risques, territoire**

- Master Ergonomie
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sociologie
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : management du sport
- Master Urbanisme et aménagement

### **Champ de formations Mathématiques, information, ingénierie des systèmes**

- Master Informatique
- Master Mathématiques appliquées, statistiques
- Master Mathématiques

### **Champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)**

- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, encadrement éducatif (EE)
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, pratiques et ingénierie de la formation (PIF)
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, premier degré
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, second degré

### **Champ de formations Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie, chimie**

- Master Chimie
- Master Mécanique
- Master Physique
- Master Sciences la Terre et des planètes, environnement

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Caen Normandie - UNICAEN**

Bilan du champ de formations Biologie  
intégrative, santé, environnement

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Isabelle Tournier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Biologie intégrative, santé, environnement et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Agrosciences, environnement, territoires, paysages, forêt
- Master Biologie, agrosciences
- Master Biologie intégrative et physiologie
- Master Biologie-santé
- Master Innovation, entreprise et société
- Master Microbiologie
- Master Neurosciences
- Master Nutrition et sciences des aliments
- Master Santé publique
- Master Sciences de la mer
- Master Sciences du médicament et des produits de santé
- Master grade Certificat de capacité d'orthophoniste
- Master grade Diplôme d'Etat de sage-femme
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)

## Présentation

Une vingtaine de formations proposées par l'Université de Caen Normandie sont co-accréditées ou fonctionnent en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur normands (Université Rouen Normandie, Université Le Havre Normandie, Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN), Institut national des Sciences Appliquées (INSA) de Rouen). Une trentaine de ces formations sont ouvertes à l'apprentissage, soit 789 apprentis inscrits en 2019-2020. L'Université de Caen Normandie accueille par ailleurs plus de 5000 stagiaires de la formation continue et occupe ainsi une place majeure de la formation professionnelle dans l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR) normand.

L'offre de formation est répartie dans sept champs distincts, qui sont adossés au périmètre des huit écoles doctorales. Cette présentation par champ permet une excellente lisibilité de l'offre de formation pluridisciplinaire offerte aux étudiants depuis la licence jusqu'au doctorat. Cette organisation atteste des liens étroits entre la formation et la recherche, décidée par l'Université de Caen Normandie. Parmi les 46 unités de recherche rattachées à l'Université de Caen, 22 sont labellisées par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ou l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ; les 24 autres unités de recherche sont structurées en équipes d'accueil. Ces unités de recherche sont regroupées en trois pôles : Biologie Intégrative, Imagerie, Santé, Environnement (BI2SE) ; Sciences Humaines et Sociales (SHS) ; Sciences et Technologies (ST).

Il est noté que suite à un changement de gouvernance de l'équipe de direction (octobre 2020), le dossier de ce champ ne comporte pas de proposition d'évolution de l'offre de formation pour la période à venir.

Le champ *Biologie intégrative, santé, environnement* qui fait l'objet du présent rapport implique d'autres universités de la ComUE (Communauté d'universités et établissements) Normandie Université, à savoir l'Université de Rouen (URN) et l'Université Le Havre Normandie (ULHN).

## Avis global

Les finalités de l'offre de formation de ce champ sont clairement identifiées. L'offre de formation est attractive, cohérente et complémentaire d'autres formations proposées au niveau de la Région Normandie. Les formations bénéficient d'un adossement à la recherche conséquent. Les taux de réussite ainsi que l'insertion professionnelle sont très satisfaisants. Toutefois, la participation de professionnels au sein de certaines formations ainsi que l'ouverture à l'international devraient être renforcées.

## Analyse détaillée

### Finalité des formations

Le champ de formation *Biologie intégrative, santé, environnement* regroupe onze mentions de master regroupant au total 18 parcours. Neuf mentions sont portées par l'UFR (Unité de formation et de recherches) des Sciences. Ces mentions sont regroupées dans l'un des trois départements proposés par cet UFR et intitulé « Biologie et Sciences de la terre ».

Il s'agit des mentions : *Agrosociétés, environnement, territoires, paysages, forêt* ; *Biologie intégrative et physiologie* ; *Biologie, agrosociétés* ; *Biologie-santé* ; *Innovation, entreprise et société* ; *Microbiologie* ; *Neurosciences* ; *Nutrition et sciences des aliments* et *Sciences de la mer*.

Deux mentions de master *Santé publique* et *Sciences du médicament et des produits de santé* sont portées par l'UFR Santé.

La grande majorité des formations proposent un seul parcours en deuxième année (M2).

Toutefois certaines mentions présentent deux parcours : master *Biologie-Santé*, master *Microbiologie*, master *Neurosciences*, master *Santé publique*. Le master *Sciences du médicament et autres produits de santé* comprend trois parcours, deux sont portés par l'université de Caen-Normandie : parcours *Drug design* (DD) et parcours *Développement clinique du médicament* (DCM) ; et le troisième parcours, *Industrialisation en biotechnologies* (IB) est porté par l'université de Rouen Normandie.

La finalité de ces formations est orientée vers des débouchés et des spécialités distinctes. Les formations permettent soit une orientation vers la recherche soit une insertion professionnelle directe.

L'offre de formation proposée en master est diversifiée, et dans la continuité de l'offre de formation proposée en Licence pour les étudiants titulaires d'une licence *Sciences de la Vie* ou d'une licence *Sciences pour la santé*.

Les masters *Biologie intégrative et physiologie*, *Biologie-santé*, *Microbiologie*, *Neurosciences*, *Santé publique* et *Sciences du médicament et des produits de santé* sont accessibles aux étudiants des formations de médecine et/ou de pharmacie en double cursus.

Les objectifs des formations sont clairement définis, affichés et connus des étudiants.

L'offre de formation est cohérente par rapport aux objectifs visés. Les informations relatives, aux connaissances ou compétences à acquérir sont portées à la connaissance des étudiants notamment lors des réunions de rentrée et sont clairement présentés sur le site web de l'université. L'intitulé et le contenu des formations sont en accord avec les objectifs métiers précisés dans les fiches RNCP des diplômes.

#### *Positionnement dans l'environnement*

Le positionnement des formations à l'échelle régionale et nationale est précisé pour l'ensemble des formations du champ. On note une réelle spécificité de ces formations.

Quatre mentions («Biologie-santé» ; «Microbiologie» ; «Neurosciences» et «Sciences du médicament») sont co-accréditées par les universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie et la mention «Biologie, agrosociences» est co-accréditée par les universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie et l'école d'ingénieurs UniLaSalle (Rouen).»

La mention *Biologie, agrosociences* est également co-accréditée avec l'école d'ingénieurs UniLaSalle (Rouen) permettant aux élèves ingénieurs de valider un double diplôme. Ces co-accréditations témoignent d'une cohérence de l'offre de formation à l'échelle de la région Normandie.

Le pôle fédérateur *Biologie intégrative, imagerie, santé, environnement* regroupe les 11 mentions de master. Les passerelles entrantes et sortantes et les poursuites d'études possibles sont bien précisées aux étudiants et diplômés. La plupart des formations s'adosent fortement à la recherche par le biais des équipes académiques partenaires de ce pôle (huit Unités mixtes de recherche (UMR) et neuf équipes d'accueil) mais aussi de différentes plateformes technologiques et des écoles doctorales. Même si la constitution et les affectations des équipes pédagogiques ne sont pas toujours précisées dans les dossiers du champ, la plupart des membres de ces équipes sont rattachés aux laboratoires de recherche présents sur les différents sites.

Des intervenants issus du milieu professionnel permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Leur contribution est d'ailleurs significative dans la grande majorité des formations. De nombreux partenaires industriels sont impliqués dans les formations du champ (participation à l'enseignement, encadrement de stage et de projets, etc.) ; mais leur participation à la formation et aux conseils de perfectionnement pourrait être renforcée dans certaines mentions.

De façon générale, la dimension internationale est peu développée. Plusieurs accords de coopération Erasmus-plus et d'échanges interuniversitaires avec des pays étrangers, ont été mis en place par l'université, mais les dossiers font peu apparaître la manière dont les partenariats et accords de coopération ont été utilisés. Le nombre d'échanges étudiants entrants ou sortants, le lieu et la durée des stages ne sont pas précisés dans les dossiers.

#### *Organisation pédagogique*

La structure de la formation est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. La formation est organisée en quatre semestres, et présente des parcours de spécialisation. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant si nécessaire la mobilité des étudiants. En dehors des formations mono-parcours, des mutualisations entre les formations pourraient être envisagées pour des enseignements transdisciplinaires (éthique, méthodologie de la recherche). Les différents profils étudiants sont pris en compte, même si pour l'instant aucune formation du champ n'est ouverte à l'alternance.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES) sont proposés par la grande majorité des formations mais sont peu utilisés.

Aucune formation à l'exception des Diplômes de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFSA Maïeutique), en sciences pharmaceutiques (DFASP) et en sciences médicales (DFASM) ne décline ses contenus en blocs de compétences. Ce constat peut être lié au fait que la publication de l'arrêté national concernant ce point est postérieure à la conception de l'offre de formation.

Les modalités pédagogiques sont conventionnelles, quand elles sont détaillées. Pour l'apprentissage de la démarche scientifique, ces formations ne misent pas sur un enseignement spécifique (méthodologie, épistémologie...) mais sur la pratique des stages et des projets tutorés. Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants.

Les pratiques pédagogiques sont classiques et le numérique n'est pas réellement utilisé comme outil d'innovations pédagogiques. A l'exception du master *Innovation, Entreprise et Société*, peu d'innovations pédagogiques sont proposées, concernant la diversité des méthodes d'enseignement.

L'ensemble des formations présentent un contenu fortement adossé à la recherche, permettant de développer la formation pratique des étudiants (recherche documentaire, séjour en laboratoire, séminaires, accès à des plateformes...).

L'ouverture à l'international n'est clairement pas le point fort de ce champ, même si les programmes Erasmus existent pour les DFASM et DFASP. Seul le master *Innovation, Entreprise et Société* a établi un partenariat avec l'étranger (Québec). Aucune formation n'intègre l'Anglais dans ses certifications, même s'il faut saluer la participation financière de l'UFR Santé au financement du TOEIC

L'intégrité scientifique et l'éthique sont mentionnées dans la majorité des dossiers, mais ne constituent généralement pas des éléments disciplinaires, sauf pour les parcours *Ethique en santé* et *Méthodes en recherche clinique et épidémiologique* du master *Santé publique*.

Les équipes pédagogiques sont en capacité, par un dispositif connu et partagé, de détecter les plagiat. Les étudiants sont informés de l'existence de cet outil et des sanctions en cas de fraudes.

### *Pilotage*

La formation est mise en œuvre par des équipes pédagogiques bien identifiées, diversifiées et adaptées aux différentes spécialités des parcours. L'organisation de chaque master est bien formalisée, ainsi que le rôle de chaque membre des équipes pédagogiques, mais les moyens administratifs fournis par l'université sont souvent évoqués dans les dossiers comme insuffisants, voire absents. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel ou socioprofessionnel est globalement satisfaisant, mais pourrait être améliorée. Le pilotage des mentions est assuré par des conseils pédagogiques constitués en majorité d'enseignants et enseignants-chercheurs. Ces conseils se réunissent plusieurs fois par an.

Si l'ensemble des formations a mis en place des conseils de perfectionnement, les modalités de leur fonctionnement sont insuffisamment décrites, ou disparates. La prise en compte de l'approche par compétences par les équipes pédagogiques est encore balbutiante et devrait être formalisée.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités établies et connues des étudiants, mais ne sont pas toutes clairement détaillées dans les dossiers.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants.

### *Dispositifs d'assurance qualité*

S'appuyant sur les procédures centralisées de l'université et notamment, les enquêtes sur le suivi des étudiants, les dispositifs d'assurance qualité sont mis en place. Les effectifs d'étudiants sont identifiés. Les flux d'étudiants sont analysés, mais les données concernant le cursus antérieur des étudiants ne sont pas détaillées. Dans le domaine de la réussite des étudiants, les informations sur le devenir des étudiants sont trop souvent laconiques. Peu de données concernent l'adéquation entre le diplôme et le niveau de recrutement. Par ailleurs, la nature des mesures mises en place en cas d'abandon, notamment dans les filières de la Santé ne sont pas évoquées. Les critères d'assurance qualité existent mais ils mériteraient d'être mieux analysés par les équipes pédagogiques.

### *Résultats constatés*

À l'exception des masters préparant au *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales*, au *Certificat de capacité d'orthophoniste*, et au *Diplôme d'État de sage-femme* pour lesquels les données relatives aux effectifs et au suivi des étudiants sont fournis par la *Délégation à l'Aide au Pilotage Et à la Qualité (DAPEQ)*, les résultats sont peu analysés par les équipes pédagogiques.

L'attractivité des différentes mentions est globalement bonne. La part d'étudiants de première année préalablement inscrits à l'université de Caen Normandie est variable selon les formations, mais le plus souvent assez élevée ce qui traduit une bonne attractivité auprès du public local. Les taux de réussite sont conformes aux niveaux généralement observés pour les formations de second cycle. En M2, ils atteignent ou dépassent les 90 % ce qui atteste d'une bonne adéquation du profil des étudiants recrutés aux attendus des formations.

Les débouchés des formations, qu'il s'agisse de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle, sont eux aussi satisfaisants. Cependant, il n'est pas précisé si les recrutements concernent toujours le niveau de cadre.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Finalités des formations et des parcours clairement identifiées.
- Offre de formation attractive et cohérente.
- Offre de formation complémentaire d'autres formations proposées au niveau de la Région Normandie.
- Composition des équipes pédagogique diversifiée et équipes fortement investies.
- Bon adossement des formations à la recherche.
- Taux de réussite excellents.
- Bonne insertion professionnelle.

- Passerelles mises en place pour certaines mentions de master et les filières santé : pharmacie et en médecine.

### Principaux points faibles

- Faible attractivité à l'international.
- Faible taux de participation de professionnels au sein de certaines formations.
- Mutualisation hétérogène de certaines UE entre des masters co-accrédités par les universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie.
- Autoévaluation peu renseignée.
- Engagement étudiant insuffisamment valorisé.
- Moyens administratifs alloués aux formations insuffisants.

### Recommandations

Le positionnement des formations du champ dans le contexte international devra être renforcé en développant des partenariats internationaux en lien avec les domaines scientifiques des formations. Un renforcement des mobilités entrantes et sortantes serait également souhaitable.

La participation de professionnels au sein de certaines formations (orthophonie, médecine, santé publique) ou au sein des conseils de perfectionnement doit être renforcée.

L'autoévaluation pourrait être améliorée en analysant plus finement les résultats fournis par la *Délégation à l'Aide au Pilotage Et à la Qualité (DAPEQ)*.

La structuration de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences initiée par certaines équipes pédagogiques doit être poursuivie.

Afin d'améliorer le fonctionnement des formations, l'affectation de moyens administratifs supplémentaires serait appréciée par les équipes pédagogiques.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER AGROSCIENCES, ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES, PAYSAGES, FORET (AETPF)

## Établissement(s)

Université de Caen-Normandie (UCN)

## Présentation de la formation

Le master mention Agrosociétés, Environnement, Territoires, Paysages, Forêt (AETPF) vise à former des cadres supérieurs ayant la double compétence écologie-agronomie et pouvant mener des missions en gestion des milieux naturels, environnement et agronomie, dans le secteur public ou privé. La mention présente un seul parcours et les enseignements se déroulent en présentiel à l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences de l'université de Caen-Normandie (UCN).

## Analyse

### Finalité de la formation

Différents supports de communication: plaquettes, diaporamas, sites internet présentent les objectifs, le programme de la formation, les connaissances, ainsi que les compétences acquises et les débouchés. L'intitulé du parcours est explicite, et précise les différentes unités d'enseignement (UE). Un supplément au diplôme, intitulé « Exigences du programme » est délivré en même temps que le diplôme. Ni le supplément au diplôme, ni la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) ne sont joints au dossier d'autoévaluation.

Les métiers visés à l'obtention du diplôme sont identifiés et en adéquation avec les enseignements proposés. Les diplômés se répartissent pour les  $\frac{3}{4}$  dans des métiers à dominante « gestion des milieux naturels » et pour  $\frac{1}{4}$  dans des métiers à dominante « agronomie ». Cette proportion est conforme à la proportion de ces disciplines dans les modules de la formation. La vocation de la mention est avant tout professionnelle et la poursuite d'études est rare.

### Positionnement dans l'environnement

La mention AETPF, créée en 2004 est la seule de la région Normandie. Elle partage des connaissances et des compétences avec trois autres mentions, tout en gardant sa spécificité et est donc bien intégrée dans l'offre de formation de l'Université Normandie. Parmi les 9 mentions AETPF existantes sur le territoire national, elle se caractérise par la formation d'une double compétence: gestion des milieux naturels et des agrosystèmes.

L'adossement à la recherche de la formation est correct et s'appuie sur 3 unités mixte de recherche (UMR) INRAE et CNRS (centre national de la recherche scientifique). L'UMR UCN-INRAE est elle-même intégrée à deux structures fédératives de recherche (SFR) et à un pôle de recherche.

L'implication de professionnels du secteur privé ou public est forte dans la formation, notamment au niveau des enseignements. En effet, 40% (205h) de l'enseignement de M2 sont assumés par des intervenants extérieurs, soit 33 personnes représentant 22 sociétés, et sont rémunérés par la formation. L'un d'entre eux participe aussi au conseil de perfectionnement. Des partenariats locaux ont été développés avec le Domaine Expérimental Fourrager de l'institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) du Pin, le syndicat mixte espaces littoraux de la Manche, le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin et l'office français de la biodiversité qui reçoivent les étudiants sur site et participent sous différentes modalités à l'enseignement.

Un projet de partenariat est en cours avec l'université de Toamasina (Madagascar). L'ouverture à l'international devrait néanmoins être renforcée..

### Organisation pédagogique de la formation

La formation comprend un seul parcours. Toutes les UE sont évaluées suivant le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Le détail des heures dispensées en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques n'est pas mentionné. L'enseignement semestrialisé est en majorité spécifique puisque seules 3 UE, 2 en M1 et 1 en M2, toutes au choix, sont mutualisées avec une autre mention (STPE et Biologie-Agrosociétés). Il n'y a donc pas à proprement parler de tronc commun. La double

compétence écologie-agronomie n'est acquise véritablement qu'en M2 puisqu'une seule UE d'agronomie, au choix, est proposée en M1.

Les voies alternatives à la formation initiale sont à développer pour cette mention à vocation principalement professionnelle. La formation continue, notamment en M2, n'est pas proposée par l'équipe de pilotage car trop contraignante vis à vis de l'organisation des enseignements. Des aménagements sont prévus par l'université pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). La VAE est proposée.

Concernant l'approche par compétences, un document indiquant la répartition des différentes UE en 4 blocs de compétences correspondant à la fiche RNCP, est fourni. Pour quelques UE, les compétences à acquérir sont suffisamment détaillées pour envisager la mise en place d'un portfolio.

Certains travaux pratiques effectués en laboratoires de recherche ainsi que des travaux dirigés ayant pour but l'analyse de publications, permettent de confronter les étudiants à la démarche scientifique.

La formation propose, en plus des UE sur le terrain, des enseignements intégrés dans des environnements professionnels variés, des secteurs privés, publics et associatifs. De plus, les étudiants sont amenés à réaliser des projets individuels et collectifs de types bureau d'études, lors de l'UE « Intégration professionnelle », notamment en M2.

Les stages de M1 et M2 sont utiles à l'insertion professionnelle puisqu'un certain nombre d'entre eux débouchent sur une embauche. Cependant, aucune donnée n'est disponible à ce sujet. La répartition des étudiants dans les différents types établissements d'accueil, en France et à l'étranger, n'est pas mentionnée. Les modalités d'évaluation par un rapport et une soutenance de stage sont définies. Un réseau d'alumni, organisé en association et source d'offres de stages et d'emplois, constitue un point fort de la formation.

Une certification CLES en langue anglaise est proposée de manière facultative aux étudiants. Un enseignement de l'anglais de 20h à 25h est dispensé durant le M1 et le M2.

Un environnement numérique de travail ainsi qu'une plateforme pédagogique e-campus sont à la disposition des étudiants de la formation. Celle-ci permet des pratiques pédagogiques interactives.

Il n'y a pas de cours dédiés à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le programme de la formation mais leurs règles sont rappelées notamment lors des travaux de projets individuels, collectifs et des stages. La plateforme e-campus dispose d'un détecteur automatisé de plagiat. Les étudiants sont informés de l'existence de cet outil et des sanctions en cas de fraudes.

## **Pilotage de la formation**

La composition de l'équipe pédagogique, détaillant les intervenants dans la formation ainsi que le nombre d'heures assurées par chacune d'elles ne sont pas fournis. Les intervenants extérieurs sont des professionnels occupant des postes auxquels pourront prétendre les étudiants de la formation, quelques années après l'obtention du diplôme, justifiant donc pleinement leur recrutement pour enseigner dans la formation.

La formation n'est pour le moment pas structurée en blocs de compétences mais l'équipe pédagogique y est sensibilisée et certaines UE sont déjà évaluées sous la forme des compétences acquises.

L'équipe de pilotage comprend les responsables de mention et d'années, le responsable des UE d'agronomie et tous les responsables d'UE. Cette équipe, dont la liste n'est pas communiquée, se réunit 2 à 3 fois par an pour effectuer un bilan et préparer le conseil de perfectionnement. L'équipe de pilotage resserrée comprend trois membres, le responsable de mention qui est aussi le responsable de M2, la responsable de M1 et le responsable des UE agronomie. Elle effectue 4 réunions annuelles avec les étudiants de M1 et effectue un suivi hebdomadaire des étudiants de M2.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour examiner et analyser les évaluations des enseignements par les étudiants, les bilans effectués par les enseignants, les résultats des enquêtes d'insertion, de la campagne de la sélection et de la rentrée. Il comprend 8 membres : les 3 personnes de l'équipe de pilotage restreinte, une responsable des UE d'écologie, une responsable de la scolarité, deux représentants étudiants (M1 et M2) et un représentant professionnel. Le taux de participation des professionnels, soit 40% dans les enseignements de M2 pourrait être augmenté. Cela faciliterait les évolutions pédagogiques à adopter en fonction du marché de l'emploi. A noter que le compte rendu joint au dossier n'indique pas la qualité des membres présents ou excusés ni la date de celui-ci.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences s'effectuent sous plusieurs formes, contrôles continus et terminaux. Les UE de stage ne sont pas compensables par d'autres UE et les semestres ne sont pas compensables entre eux. La composition des jurys est validée par le conseil d'IUFR. L'engagement étudiant est valorisé par l'UCN.

## **Dispositif d'assurance qualité**

L'effectif est stable et fixé à 18 étudiants dans chaque année du parcours, soit le flux correspondant aux débouchés estimés. Il est constitué d'étudiants en formation initiale provenant pour environ 25% de l'UCN ; la quasi-totalité des étudiants de M1 poursuivant en M2. La mention est donc complètement tubulaire puisqu'elle n'ouvre que sur le M2 qu'elle propose. La pression sélective augmente puisque les avis favorables à l'inscription ont chuté de 35% en 2017-18 à 19% en 2019-20 et est plus sélective en faveur des étudiants Caennais qui ont

reçu un avis favorable à l'inscription en nette hausse, passant de 29% en 2017-18 à 72% en 2019-20. Les informations sur les flux d'étudiants (cursus antérieur et origine) sont intégrées à travers le processus de recrutement e-Candidat.

Le taux de réussite des étudiants constitue un point fort. En effet, il est quasiment de 100% en M1 et M2.

Seuls les tableaux de données publiés par l'observatoire de l'UCN sont disponibles dans le dossier et montrent une insertion professionnelle de 47,5% en moyenne, 6 mois après obtention du diplôme. Entre 2016 et 2018, 41% d'entre eux ont occupé un emploi niveau cadre.

La formation effectue aussi des sondages tous les 6 mois et analyse les résultats obtenus. La mention est essentiellement à vocation professionnelle, la poursuite d'études est rare.

L'UCN met en place des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, principalement à propos des étudiants Caennais et du service de scolarité. La formation a établi deux questionnaires plus ciblés pour ses étudiants de M1 et de M2. L'analyse des réponses a permis de faire évoluer la formation, notamment au niveau de son contenu pédagogique.

### **Résultats constatés**

L'attractivité de la mention est en augmentation depuis 3 ans (83 candidatures en 2017-18 et 114 en 2019-20). Cependant, L'équipe pédagogique a fait le choix d'un enseignement tubulaire sur 2 ans à effectif limité à 18 étudiants dès le M1. La formation accueille exclusivement un public en formation initiale. Le taux de réussite est très bon, compris entre 94% et 100%, en M1 et M2. Pour les 5 dernières années, l'obtention d'un emploi stable s'effectue en moyenne 8 à 10 mois après l'obtention du diplôme. A 30 mois après obtention du diplôme, le taux d'insertion varie de 83 à 100%, principalement au niveau cadre, et dans les secteurs ciblés, ce qui est un bon résultat.

Cependant, cette mention à vocation professionnelle, dans laquelle interviennent à hauteur de 40% des enseignements de M2 des professionnels de différents secteurs ne semble pas suffisamment utilisée par la profession puisqu'aucune VAE n'a été obtenue depuis 5 ans. L'équipe de pilotage a pour perspective une ouverture à la formation continue, ce qui est cohérent et justifié pour ce type de mention.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Taux de réussite proche de 100% en M1 et M2
- Insertion professionnelle très satisfaisante qui s'appuie sur un réseau alumni structuré en association
- Participation très forte des professionnels dans les enseignements de M2

### **Principaux points faibles :**

- Taux de placement trop faible au niveau bac+5
- Faible ouverture à l'International

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

L'approche par compétences devrait être progressivement mise en avant, ceci favoriserait la reconnaissance effective de la profession (validation des acquis, recrutement au niveau cadre). La collaboration avec l'université malgache mériterait d'être développée (double-diplôme, transfert de compétences)..

# MASTER BIOLOGIE, AGROSCIENCES

## Établissements

Université de Rouen Normandie

Université de Caen Normandie

## Présentation de la formation

Le master mention Biologie Agrosociences a pour but de former de futurs doctorants ou des cadres supérieurs en ingénierie de l'agriculture et de l'environnement naturel, dans le secteur public ou privé. Les domaines d'application de la formation sont l'écophysiologie, les biotechnologies végétales et l'agronomie. La mention présente un seul parcours : éco-production, biotechnologies végétales et biovalorisation (ECOBIOVALO), elle est co-accréditée par l'Université de Rouen-Normandie (URN), l'Université de Caen-Normandie (UCN) et l'école d'ingénieur UniLaSalle. Ce master est ouvert à la formation initiale. Les enseignements se déroulent sur les trois sites suivants : campus 1 - UFR des Sciences - UCN ; campus de Mont Saint Aignan - UFR des Sciences - URN et campus de Mont Saint Aignan UniLasalle

## Analyse

### Finalité de la formation

L'intitulé du parcours est très explicite ainsi que celui des différentes unités d'enseignement (UE). Une plaquette en version numérique et papier présente les objectifs et le programme de la formation ainsi que les connaissances et compétences qui seront acquises à l'issue de celle-ci. Le supplément au diplôme détaille la structuration du programme pédagogique en cinq blocs de compétences.

Les débouchés (ingénieurs d'études, assistant de recherche, doctorat) sont identifiés ainsi que ceux auxquels les étudiants pourront postuler après un doctorat. Ils sont en adéquation avec les enseignements proposés. La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention est rédigée et disponible pour les étudiants et les partenaires de la formation. L'obtention du certificat individuel CERTIPHYTO V2, nécessaire à la vente, l'achat, la possession et l'utilisation de produits phytosanitaires, est proposée.

### Positionnement dans l'environnement

Le master Biologie, Agrosociences a été créé en 2017 et est la seule mention de ce type dans la région Normandie. Il est co-accrédité entre les 3 établissements de formation, situés à Rouen et Caen. La formation est bien implantée au niveau régional et bien intégrée dans l'offre de formation des deux universités. Elle est accessible en M2 pour les étudiants de 5ème année de l'École d'ingénieurs UniLaSalle et quelques étudiants de M1 proviennent –du centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) horticole de Seine Maritime implanté localement.

Les unités de recherche et structures fédératives de recherche (SFR) en appui de la formation sont clairement recensées. La formation est portée par une équipe pédagogique constituée d'enseignants chercheurs issus de 5 laboratoires, 2 dans chaque université et un dans l'école d'ingénieurs, et qui sont membres d'au moins une SFR. La SFR Normandie-végétale (NORVEGE FED 4277) regroupe 4 des 5 laboratoires ainsi que des plateaux techniques et des partenaires privés.

Les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat sont à même d'intégrer l'école doctorale *normande de Biologie Intégrative Santé Environnement (ED nBISE) de Normandie-Université*.

L'implication de partenaires industriels, appartenant notamment à la SFR Normandie-végétale, s'effectue essentiellement par l'accueil d'étudiants en stage, mais aucun chiffre n'est produit sur le nombre d'étudiants concernés chaque année. Seulement 5 personnes du privé interviennent dans les enseignements mais le nombre d'heures effectuées n'est pas mentionné.

Les chiffres concernant les mobilités internationales sortantes d'étudiants de la formation ne sont pas fournis. Une information et un accompagnement sont proposés aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité, mais aucun accord avec des partenaires à l'international n'est recensé. Très peu d'étudiants étrangers sont recensés en mobilité entrante pour ces dernières années (6 en M2 depuis 2014).

### Organisation pédagogique de la formation

La formation propose un parcours unique. L'enseignement est semestrialisé. Il comprend au total 692,5h répartis comme suit sur les deux années M1-M2 : cours magistraux (325h), travaux dirigés (223,5h) et pratiques (144h) . Au premier semestre (S1), un tronc commun propose des UE mutualisées avec d'autres mentions ainsi que des UE spécifiques à la formation. Toutes les UE sont évaluées suivant le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) et sont en relation avec la fiche RNCP. Les étudiants sont localisés à Caen ou à Rouen. Au deuxième semestre (S2), les étudiants se déplacent entre Caen et Rouen en fonction des UE puis effectuent un stage de 2 à 4 mois. Au troisième semestre (S3), les étudiants se déplacent sur les 3 sites d'enseignement et le dernier semestre (S4) est entièrement consacré à la mission en entreprise. Cet enseignement multisite constitue un point à améliorer car il occasionne beaucoup de dépenses pour les étudiants et engendre des abandons. La formation n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance, si ce n'est en cas d'extrême nécessité pour assurer une continuité pédagogique.

La structuration en blocs de compétences est en cours d'écriture et sera effective pour la rentrée 2022. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle est en charge d'accompagner les étudiants dans l'utilisation du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) proposé par l'URN depuis 2001.

Trois UE ont pour vocation de confronter les étudiants au monde de la recherche. De plus, un certain nombre d'étudiants effectuent leur stage de M1 et/ou de M2 dans un laboratoire de recherche et sont ainsi amenés à mener des expériences scientifiques mais aussi des recherches bibliographiques. Les étudiants sont invités à participer à des séminaires ainsi qu'aux soutenances de thèses et d'HDR organisées par les laboratoires.

Des instituts techniques et l'organisation des filières agronomiques sont présentés aux étudiants de M1 et M2 dans l'UE « Environnement professionnel ». Une partie des étudiants effectue leur stage de M1 et/ou de M2 dans le secteur privé, notamment chez les partenaires de la SFR Normandie-végétale. Aucune donnée n'est fournie concernant la répartition des étudiants sur les différents types de lieux de stages : secteur privé ou public, France ou étranger.

Concernant l'ouverture à l'international, la formation propose 20h de formation à l'anglais durant le M1 et une certification CLES en langue anglaise, espagnole ou allemande est proposée de manière facultative aux étudiants de la formation. Au S3, certains enseignements sont effectués en anglais (volume non précisé) et les étudiants sont invités à restituer oralement quelques travaux en langue anglaise. Il est difficile d'évaluer si le réseau international La Salle, disponible via UniLaSalle, favorise l'ouverture à l'international de la formation

Un environnement numérique de travail (ENT) ainsi qu'une plateforme pédagogique Moodle sont à la disposition des étudiants de la formation. Celle-ci permet des pratiques pédagogiques interactives et à distance.

Il n'y a pas de cours dédié à la formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique dans le programme pédagogique du master mais l'URN propose un espace consacré à l'intégrité scientifique sur le site UNIVERSITICE. La plateforme Moodle dispose d'un détecteur automatisé de plagiat. Les étudiants sont informés de l'existence de cet outil et des sanctions en cas de fraudes.

### **Pilotage de la formation**

L'ensemble des intervenants comprend 35 enseignants-chercheurs (EC) de l'URN, 27 EC de l'UCN, 12 enseignants d'UniLaSalle et 5 intervenants extérieurs (4 entreprises) dont les sections CNU ne sont pas précisées. Ce sont donc environ 80 personnes qui interviennent pour les deux années de formation. Il n'est cependant pas possible d'identifier les volumes horaires de chacun ni les pourcentages d'implication des différents établissements de formation. Il est toutefois à noter la faible implication dans l'enseignement des professionnels du privé.

L'équipe pédagogique est impliquée et mobilisée afin de permettre la mise en œuvre de l'approche par compétences à la rentrée 2022.

L'équipe de pilotage, constituée de 2 EC de chaque université et d'un membre d'UniLaSalle, se réunit 3 fois par an ou au fil de l'eau en fonction des besoins. La formation dispose également d'un conseil de perfectionnement (CP) qui se réunit en fin d'année. Le CP est constitué de 16 membres dont 10 EC, 4 étudiants (2 de chaque université, niveaux M1 et M2), 1 représentant extérieur (chargé de recherche INRAE) et la secrétaire de la formation. Néanmoins, le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement mentionne la présence de l'équipe de pilotage uniquement. La présence effective des étudiants et de membres extérieurs à la formation est indispensable. Le conseil dispose des résultats des enquêtes d'insertion et de devenir des étudiants, des effectifs et des résultats aux contrôles des connaissances. La charte des examens et des modalités de contrôles des connaissances, explicitant les règles et particularités de la mention, est validée par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et est accessible par tous sur le site de l'université.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants et les indicateurs liés à la formation sont suivis au niveau de l'établissement par l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle de l'URN. Les données sont mises à disposition des responsables de la formation. Le nombre de candidatures (80 en moyenne sur 3 ans) est relativement stable. Seulement 14% d'entre elles proviennent d'étudiants de L3 de l'URN. Le pourcentage d'étudiants ayant reçu un avis favorable à l'inscription a considérablement augmenté, en passant de 22 à 58% en 3 ans, sans que le nombre d'inscrits ne change drastiquement.

L'effectif moyen est stable (19 en M1 et 18 en M2) et conforme à celui relevé lors du précédent quinquennat alors que le parcours était dans la mention BioSciences. La mention Biologie, Agrosciences étant unique en Normandie, une meilleure lisibilité et donc attractivité de la formation était attendue. Néanmoins, il est à noter que pour l'année 2018-19, l'effectif étudiant en M1 est en hausse. Les informations sur le flux d'étudiants (formation précédente, origine géographique) ne sont pas fournies.

L'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de l'URN se charge d'effectuer les enquêtes de satisfaction auprès des étudiants et communique les résultats aux responsables de mention, mais il est difficile de voir comment l'équipe pédagogique se les approprie.

### Résultats constatés

L'attractivité de la formation est à renforcer. L'effectif est certes passé de 17 à 23 en M1 et de 16 à 19 en M2 mais reste relativement stable depuis 3 ans et comparable aux effectifs du dernier quinquennat.

Le taux de réussite est très bon, compris entre 94 et 100%. La poursuite d'étude en doctorat est comprise entre 8 et 23% en fonctions des promotions. Le taux de diplômés en emploi varie entre 45% à 6 mois et 64 ou 84%, en fonction de la promotion, à 30 mois. Néanmoins, ni la nature des emplois ni la durée moyenne de recherche d'emploi ne sont mentionnées.

La poursuite d'études en doctorat varie entre 23%, pour les années 2016-17 et 2018-19 et 8% pour 2017-18. Le nombre de poursuite d'études vers d'autres formations augmente de 5 à 17% sur 3 ans, sans qu'il ne soit indiqué la nature de ces formations.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Très solide adossement recherche avec l'implication de plusieurs laboratoires et structures fédératives de recherche
- Excellent taux de réussite
- Co-accréditation école d'ingénieurs/universités qui semble enrichissante

### Principaux points faibles :

- Autoévaluation interne ne permettant pas une analyse optimale du devenir des étudiants et faible attractivité en local et à l'international notamment
- Organisation des enseignements multi site contraignante pour les étudiants
- Implication des partenaires privés dans l'enseignement et dans le conseil de perfectionnement insuffisamment développée

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le travail d'autoévaluation de la formation a conduit l'équipe pédagogique à proposer des évolutions cohérentes et justifiées pour améliorer l'attractivité de la formation, constituer un réseau d'alumni *via* LinkedIn, s'ouvrir à la formation continue et enfin rendre plus facile l'enseignement multisite. La formation envisage aussi l'établissement d'un partenariat avec une université canadienne, ce qui favoriserait les mobilités entrantes et sortantes. La formation gagnerait à développer davantage l'enseignement à distance, qui n'est actuellement prévu qu'en cas de crise pour permettre la continuité pédagogique, pour permettre notamment de limiter les déplacements des étudiants entre les trois sites de formation. La part des intervenants non académiques reste très limitée. Une intervention plus importante d'intervenants professionnels permettrait de renforcer le réseau. De plus, la présence d'un ou plusieurs représentant(s) du privé dans le Conseil de perfectionnement pourrait aider à guider les choix pédagogiques et permettre une meilleure insertion professionnelle des étudiants.

# MASTER BIOLOGIE INTEGRATIVE ET PHYSIOLOGIE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

La finalité de la mention de Biologie Intégrative et Physiologie (BIP) proposée par l'Université de Caen est d'offrir une formation en sciences du vivant dans le domaine de l'expérimentation animale nécessaire à la mise en place d'études précliniques.

L'originalité du parcours proposé est de concilier l'acquisition de compétences théoriques et pratiques appliquées à l'expérimentation animale (niveau concepteur en M1 et niveau chirurgie expérimentale en M2) avec une formation en management. La mention peut accueillir des étudiants scientifiques en Sciences de la Vie et Biologie pour la Santé ainsi que ceux provenant des filières Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et aussi des étudiants ayant validé une deuxième année d'étude médicale ou pharmaceutique. La formation est également ouverte à la validation des acquis d'expériences (VAE). La formation de Master BIP se décline en un seul parcours intitulé « Management de l'expérimentation préclinique » (MEP). Les enseignements sont dispensés sur cinq sites : Caen campus1, Caen centre CYCERON, Caen CURB, Luc-sur-Mer CREC, Goustranville CYRALE.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le Master BIP a pour objectif de dispenser des connaissances théoriques, techniques et législatives dans le domaine de l'expérimentation animale. L'objectif de la formation est d'acquérir deux niveaux réglementaires en expérimentation animale.

L'accent est mis sur la physiologie, la génétique animale pour les connaissances théoriques ainsi que sur les méthodes alternatives à l'expérimentation animale. La formation comporte aussi des enseignements spécialisés en éthique animale, bioéthique et sciences humaines qui permettent de développer des programmes scientifiques incluant des aspects sociétaux. L'originalité de la formation porte sur l'association avec l'IAE qui apporte aux apprenants des connaissances en management, ressources humaines et comptabilité générale. Le Master BIP permet ainsi aux apprenants d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour résoudre des problématiques scientifiques complexes soit dans le cadre d'un projet d'entreprise soit dans le cadre d'un doctorat.

Les compétences visées sont clairement énoncées sur le site de la mention pour éclairer les usagers dans leurs choix d'orientation. Les compétences acquises apparaissent dans le supplément au diplôme fourni à l'issue de la formation. L'équipe pédagogique travaille actuellement à la mise en place de blocs de compétences au sein de la mention. On regrette néanmoins l'absence d'information sur le processus engagé et le mode d'évaluation envisagé.

Les métiers ciblés sont clairement renseignés ainsi que les domaines d'activité : entreprises pharmaceutiques, agroalimentaires, biotechnologie, élevages animaliers et fonction publique spécialisée (CNRS, INSERM, Université...). Cette formation à visée professionnalisante, présente une insertion professionnelle forte; plus de 70% des étudiants sont insérés à l'issue du Master (ingénieur, chef de projet et technicien). La formation étant très récente, il n'est pas possible d'évaluer ces données sur plusieurs années. On note toutefois pour les 30% restants, des poursuites d'études en thèse ou des réorientations. Cette formation est également accessible aux étudiants des corps de santé et aux étudiants vétérinaires de l'école de Maison-Alfort même si aucun d'entre eux ne semble pour l'instant avoir suivi celle-ci.

La mention BIP, parcours MEP apparaît comme pertinente au regard des objectifs visés.

La diffusion et la valorisation de la formation sont assurées à l'occasion des journées portes ouvertes de l'université et du forum des métiers. La formation est présentée sur les pages web dédiées de l'université sans qu'un site spécifique n'ait été généré.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la mention BIP qui s'inscrit dans l'offre de formation du portail Biologie et Sciences de la Terre de l'UFR de sciences de l'Unicaen paraît sans équivalent au niveau régional puisque c'est la seule mention présentant cette spécificité dans le grand ouest. Seule une formation équivalente au parcours MEP est

proposée par l'université de Lyon1 et VetAgro Sup de Lyon. En revanche, au niveau national, il existe une vingtaine d'établissements qui proposent des formations à l'expérimentation animale. Ces formations sont pour la plupart proposées en formation continue contrairement au parcours MEP exclusivement proposé en formation initiale. Ce parcours se singularise par le caractère inclusif de la formation de niveau 1 et 2 à l'expérimentation animale dans une formation de Master.

Au niveau local, le positionnement du parcours MEP bénéficie d'un appui par différentes structures (CYCERON, CURB, CREC, CIRALE) qui permet de proposer aux étudiants des approches diversifiées mais néanmoins complémentaires. La formation indique bénéficier d'un support technique et d'encadrement notamment par le biais du CIRALE et de l'école vétérinaire de Maison Alfort, mais les termes des conventions ne sont pas joints au dossier.

L'articulation entre la mention BIP et la recherche locale est forte. En effet, plusieurs structures universitaires, plateformes techniques et équipes de recherche participent au fonctionnement de la formation et permettent l'accès à un large éventail d'espèces animales (poisson, céphalopodes, rongeurs, primates, cheval), unique en France. Le dossier ne précise pas la part des personnels non enseignants de ces structures participant à la formation. L'intervention de professionnels du monde académique et non académique dans la mention aurait méritée d'être plus explicitée. L'adossement de la formation à la recherche est conséquent et s'appuie sur 15 laboratoires et/ou équipes dont sont issus une majorité des intervenants de la formation. Ces laboratoires ou équipes sont de visibilité nationale ou internationale.

L'ouverture à l'international n'est que peu développée. Elle repose sur des accords de coopération et Erasmus-plus mis en place par l'université. On ignore néanmoins si des étudiants ont bénéficié de ce type d'accords d'échange. Le rapport d'autoévaluation mentionne que certains stages de Master ont été réalisés à l'étranger, mais vraisemblablement en dehors de dispositifs spécifiques.

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'organisation pédagogique de la mention BIP est réduite à un seul parcours. La formation s'articule autour de 4 semestres et s'appuie sur plusieurs mutualisations avec d'autres formations de Master au sein du département de Biologie, Sciences, Terre mais également de l'IAE. Au cours de l'année de M1, six unités d'enseignement spécifiques liées à la problématique de l'expérimentation animale sont dispensées (3 au premier semestre et 3 au second). Ces UE de spécialisation font l'objet d'un examen supplémentaire pour valider le niveau « concepteur de projet en expérimentation animale ». Cet examen n'ouvre pas à la validation de crédits ECTS mais permet la délivrance de l'attestation de ce niveau à la fin du master. Le dossier ne permet pas d'apprécier les modes d'évaluation. Le tableau des modalités de contrôle des connaissances n'est pas fourni et les modalités de validation du niveau de « concepteur de projet en expérimentation animale » ne sont pas explicitées. Il n'est pas clairement expliqué dans le dossier si ce niveau 1 permet l'obtention d'une simple attestation ou s'il s'agit de l'obtention d'une formation diplômante de type diplôme interuniversitaire comme à l'université de Lyon 1 citée en exemple dans le dossier. Le premier semestre du M2 comporte 4 UE, dont deux sont mutualisées avec l'IAE et deux UE spécifiques. Enfin une UE spécifique permet de valider le niveau de chirurgie expérimentale. Le second semestre du M2 est consacré à un stage comptant pour 30 ECTS. La maquette indique la possibilité d'intégrer directement le M2 à partir d'autres M1 comme le M1 Biologie pour la Santé et celui de neurosciences de l'Unicaen. Pour cette dernière formation, le dossier précise que les étudiants ont validé le niveau 1 d'expérimentation animale, mais il n'en est pas fait état pour ceux provenant du M1 biologie pour la santé. Le dossier n'indique donc pas si cette validation du niveau 1 est un prérequis pour l'entrée en M2 dans le master. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le M2 est accessible aux étudiants de 5ème année d'études vétérinaires. Dans le dossier, il n'est pas fait mention de flux latéraux pour l'instant, mais cela s'explique sans doute par l'ouverture récente de la formation.

L'intitulé des UE de la mention, les volumes horaires des UE ainsi que les crédits ECTS délivrés sont détaillés dans le dossier. L'attribution des crédits ECTS associés à chaque UE est cohérente.

La mise en situation professionnelle repose sur la réalisation de deux stages : un stage de 8 semaines au niveau M1 et un stage de 6 mois au niveau M2. Le mode d'évaluation des stages n'est pas explicité dans le dossier.

L'originalité de la formation repose en partie sur la collaboration avec l'IAE pour la partie management. Il est cependant difficile d'évaluer la pertinence du contenu de ces UE car seuls leurs intitulés sont présents dans le dossier. Des informations concernant le contenu de ces UE ne sont pas non plus accessibles depuis les pages web du site de l'université. Ceci est dommageable non seulement pour l'évaluation du dossier, mais également pour les candidats intéressés à ce master.

Le recours au numérique est minimal, correspondant à l'accès des étudiants à un environnement numérique de travail et une plateforme pédagogique e-campus. Cette dernière permet de partager des documents entre enseignants et étudiants ainsi que la réalisation d'activités en ligne, mais aucune information détaillée n'étant fournie, il est difficile d'évaluer la place du numérique dans l'enseignement du Master BIP.

Au sein de la mention, l'enseignement de l'anglais est mentionné en M1 dans le cadre d'une UE intitulée « Anglais/Biostatistiques ». Aucune donnée concernant la pratique de l'anglais n'est mentionnée au niveau M2. La place de l'anglais semble donc limitée dans la mention. Cependant, concernant l'enseignement de l'anglais, il est indiqué que l'université de Caen propose à tous ses étudiants une certification de compétences en langue de l'enseignement supérieur (CLES), mais cela reste facultatif. On ignore même si des étudiants ont pu bénéficier de ce dispositif au sein de la mention BIP ;

### **Pilotage de la formation**

La liste des intervenants de la formation est donnée en annexe du dossier et précise l'origine, académique ou non académique, des intervenants. On peut regretter cependant que la part des interventions des professionnels ne soit pas analysée plus finement dans le dossier au regard des objectifs d'insertion de la formation.

L'équipe pédagogique est pilotée par les responsables de formation qui sont en charge l'organisation générale du Master BIP.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et analyse les résultats de l'enquête réalisée auprès des étudiants. Le dossier mentionne la présence d'étudiants ainsi que de professionnels externes à la formation, dans le conseil, mais sa composition n'est pas détaillée.

Le compte-rendu du conseil de perfectionnement de l'année 2019 est présent dans le dossier. Les étudiants sont globalement satisfaits des enseignements dans les différentes UE mais font cependant remarquer une certaine hétérogénéité pédagogique entre les UE et/ou les intervenants ainsi que des soucis d'emploi du temps. Il n'est pas fait état dans le compte-rendu des actions envisagées pour remédier à ces remarques. Une partie des difficultés semble provenir de la délocalisation des cours sur plusieurs sites. Si l'on comprend la volonté d'être au plus proche des professionnels, cela ne doit pas nuire aux apprentissages des usagers.

Les modalités de contrôle des connaissances, de délivrance des crédits ECTS, l'organisation des jurys d'examen et des jurys d'attribution du diplôme ne sont pas détaillées dans le dossier.

L'approche par compétence reste à formaliser au sein de la mention BIP. Elle devrait être accompagnée du portefeuille d'expériences et de compétences, d'autant que l'Unicaen adhère à ce dispositif (pec-univ.fr). Ceci permettrait aux étudiants de formaliser les compétences qu'ils ont acquises.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le recrutement dans la mention BIP s'effectue via le site e-Candidat. Le suivi des candidatures est assuré par la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE). Les données relatives aux candidatures depuis 2017 sont annexées au dossier. Elles font état d'un nombre croissant de candidatures qui a doublé depuis 2017 et attestent d'une bonne attractivité. Ces données indiquent également que 25% des candidatures proviennent de l'Unicaen et que sur ce pourcentage, environ la moitié des étudiants de l'Unicaen sont recrutés soit 6-7 étudiants/an. Il est difficile d'aller plus loin dans l'analyse de ces données sans mise en regard des indicateurs des autres formations de l'Unicaen.

Le dossier mentionne que le suivi de la réussite des étudiants dans le Master est accessible via l'observatoire de l'Unicaen et son site web dédié. Cependant ce site semble dédié à la mise à disposition des données concernant le devenir des diplômés et non aux informations concernant la réussite des étudiants. Ces dernières ne sont pas accessibles à l'adresse web indiquée dans le dossier.

Le devenir des diplômés est analysé et publié par le site de l'observatoire Unicaen. Les résultats des enquêtes à 6 mois des diplômés de l'Unicaen sont accessibles aisément. Cependant ces données ne concernent pas spécifiquement le master BIP mais l'ensemble des masters. Toutes formations de Master confondues, le taux d'insertion professionnel des alumni de l'Unicaen pour l'année 2018 est de 85,3% un mois après l'obtention du diplôme. En ce qui concerne le Master BIP, les données 2018 ne sont pas publiées, mais les données pour 2019 font état d'un excellent taux d'insertion professionnel (100%), 3 mois après l'obtention du master..

### **Résultats constatés**

La capacité d'accueil du Master BIP est de 12 étudiants. Le nombre de candidatures à l'entrée du M1 est en augmentation constante depuis l'ouverture (3 ans). Il a doublé en passant de 40 à 76 candidats ; ce nombre est majoritairement constitué de candidatures extérieures qui représentaient 75% des candidatures en 2019/2020. Environ la moitié des candidatures ayant reçu un avis favorable concerne des étudiants de l'université de Caen. Au final, la promotion est constituée pour moitié d'étudiants de l'Unicaen.

Les données concernant la réussite des étudiants font apparaître un taux de 100% en M1 pour les années 2017/2018 et 2018/2019 et de 90,9% en 2018/2019 pour le niveau M2 ce qui est excellent.

La formation étant récente, les données sur le suivi des étudiants sont limitées. Néanmoins, les chiffres disponibles indiquent que 91% des étudiants lauréats de la première promotion du Master ont un contrat de travail (CDI ou CDD). Concernant le niveau auquel sont employés les alumni, le dossier indique que « 73% sont employés comme personnel technique ». S'il s'agit d'emplois de type B, ce chiffre est préoccupant car il ne correspond pas au niveau de formation des étudiants. Cependant, la figure associée au texte indique que 46% ont un contrat d'ingénieur, 18% un contrat de chef de projet ce qui n'est pas compatible avec les chiffres annoncés dans le texte. La figure est difficile à lire car non légendée : on ne sait pas au bout de combien de mois après l'obtention du diplôme ces chiffres ont été obtenus. Le dossier est incomplet sur ce point. On ignore par quel dispositif est analysé le suivi des étudiants. La taille modeste de la promotion devrait permettre d'effectuer aisément un suivi personnalisé.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Développement d'une double compétence dans les domaines de l'expérimentation animale et du management
- Délivrance des niveaux réglementaires en expérimentation animale « concepteur de projet » et « chirurgie expérimentale »
- Un excellent taux de réussite
- Un excellent taux d'insertion professionnelle

### Principaux points faibles :

- Faible ouverture à l'international
- Absence d'une certification en anglais obligatoire
- Le recours au numérique est très limité
- Le niveau de recrutement des diplômés

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le suivi des étudiants pourrait être amélioré compte tenu des effectifs dans la mention. L'internationalisation de la formation est encore peu développée et doit être renforcée. En particulier, une certification en anglais pourrait être rendue obligatoire pour la validation du diplôme. Le dossier aurait mérité d'être étoffé sur de nombreux points car les informations données sont souvent minimales ce qui nuit à l'évaluation optimale de la formation.

# MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

## Établissements

Université de Rouen Normandie

Université de Caen Normandie

## Présentation de la formation

Le master mention Biologie santé (BS) a pour but de former de futurs doctorants ou des cadres supérieurs dans le domaine biomédical.

La mention présente 2 parcours en première année de master (parcours Biologie Santé-BS et parcours Imagerie Cellulaire-IMAC), et 3 parcours en deuxième année de master (Signalisation et Fonction en Physiopathologie-SFP ; Cancer, Différenciation, Génétique et Biothérapies\_CDG-Biother ; IMAC) Les parcours IMAC et BS présentent 40% d'enseignements mutualisés en master 1. Les parcours SFP et CDG-Biother présentent 55% d'enseignements mutualisés en master 2.

## Analyse

### Finalité de la formation

L'intitulé des parcours est explicite ainsi que celui des différentes unités d'enseignement (UE). L'orientation recherche fondamentale est marquée pour les parcours SFP et CDG-BioTher. Ces deux parcours sont interdisciplinaires et leur contenu est en cohérence avec l'intitulé de la mention et avec la fiche du réseau national de certification professionnelle (RNCP). Leur débouché naturel est la poursuite d'études en doctorat, même si une insertion professionnelle directe est possible.

Le parcours IMAC est professionnalisant. Il a rejoint à la rentrée 2020 la mention de master « Ingénierie de la Santé », plus adaptée à l'orientation professionnalisante. La fiche RNCP concernant ce parcours est également jointe au dossier.

### Positionnement dans l'environnement

La mention et ses parcours sont bien intégrés dans le champ « Biologie Intégrative, Santé, Environnement » de l'Université de Rouen Normandie. La proche région Ile-de-France offre cinq masters mention Biologie Santé, et trente autres établissements la proposent au niveau national. L'intitulé de mention est large, et permet l'intégration de parcours interdisciplinaires comme ceux proposés par l'URN.

Cette mention constitue un débouché pour les diplômés des licences « sciences pour la santé » de Caen et de Rouen, et de la licence « sciences de la vie » de Rouen. Classiquement, elle accueille également des étudiants issus des cursus santé des deux établissements. Des réorientations en provenance et à destination de la mention de master Neurosciences sont aussi possibles.

La formation est soutenue par vingt laboratoires de recherche (12 à Caen et 8 à Rouen), dont les chercheurs dispensent des enseignements. La formation bénéficie également de l'accès à 3 plateformes et 2 plateaux techniques. La poursuite en thèse s'effectue au sein de l'école doctorale du champ (Normandie Université). Les intervenants professionnels assurent 10% du volume global d'enseignement pour les parcours CDG-BioTher et SFP et près de 20% pour le parcours IMAC, sans que ces interventions ne soient formalisées par des conventions.

De nombreux accords de coopération ERASMUS+ et Swiss European Mobility ont été noués par les deux établissements (URN et UCN). La mobilité sortante des étudiants est encouragée et soutenue par des financements spécifiques, mais reste encore modeste : 4 étudiants (soit 16,5%) en 2018, et 12 étudiants (soit 44,4%) en 2019. La mobilité entrante est également encouragée.

Une convention de partenariat est en cours d'élaboration avec l'Université de Turku en Finlande pour le parcours IMAC en vue de mutualiser des UE spécifiques à chaque établissement.

### Organisation pédagogique de la formation

Les enseignements sont organisés avec un tronc commun harmonisé et présentant de légères différences d'intitulés et de nombre de crédits entre Caen et Rouen, afin de faciliter les mutualisations par site.

Au premier semestre (S1) ce tronc commun délivre entre 11 et 17 crédits ECTS selon que l'on considère le tableau des unités d'enseignement (UE) fourni séparément par Rouen et le tableau des UE figurant dans le

descriptif de la mention. Il apparaît donc des incohérences entre plusieurs tableaux. Les enseignements optionnels diffèrent entre Caen et Rouen, ce qui est cohérent pour un enseignement sur deux sites. Le libellé des options de Rouen n'est pas indiqué. Même si l'enseignement a lieu sur deux sites, la visioconférence permet de mettre en commun des enseignements entre les deux sites.

Le tronc commun du deuxième semestre (S2) est limité à 4 crédits ECTS. Les étudiants font tous un stage en S2, de 8 semaines sur site ou de 3 mois en mobilité (avec dispense de l'UE découverte de laboratoire ou pratique de laboratoire). Le nombre de crédits du stage diffère considérablement entre les parcours de M1, avec 12 crédits pour le parcours IMAC et 8 crédits seulement pour le parcours Biologie Santé.

Le M2 IMAC est spécifique, avec une orientation professionnalisante forte et l'enseignement théorique consacre notamment  $\frac{1}{4}$  des crédits de formation à la culture d'entreprise.

Les M2 SFP et CDG-BioTher ont un tronc commun de 13 crédits ECTS au troisième semestre (soit 55% d'enseignements mutualisés en M2), 12 crédits d'options spécifiques au choix, 5 crédits de projet de recherche et 30 crédits de stage (le S4). Ces deux parcours de M2 peuvent être effectués en deux ans si le profil de l'étudiant le justifie (salarié par exemple).

La granularité des crédits est très fine : l'UE Connaissance de l'entreprise et insertion professionnelle ne représentent qu'un crédit, ce qui est plus cohérent avec un élément constitutif (EC) qu'avec une UE. De plus le volume horaire par crédit est variable.

L'intégration des étudiants du secteur santé se fait grâce à l'obtention d'un M1 avec 2 UE et un stage (non obligatoire).

Une partie de l'enseignement est assuré en anglais et les examens peuvent être passés en anglais pour les étudiants étrangers. Les étudiants sont encouragés à passer une certification en anglais, le passage du certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est obligatoire pour les étudiants non-anglophone du parcours IMAC (même si l'obtention n'est pas requise pour le passage en M2).

L'organisation de la mention se prête facilement à une définition de blocs de compétences pour se conformer aux nouvelles exigences légales pour les masters. L'URN propose d'ailleurs le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC).

Le master intègre des enseignements visant à l'intégration professionnelle dans les deux années de formation. Elle accueille des étudiants en validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), et en formation continue, ainsi que des étudiants en situation de handicap. La formation est également accessible par validation des acquis d'expérience (VAE). L'interdisciplinarité est bien présente dans les trois parcours.

L'enseignement numérique et en classe inversée est intégré à la formation. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et éthique. Les deux établissements sont équipés d'un logiciel anti-plagiat, auquel ont recours les enseignants de façon automatique.

## **Pilotage de la formation**

Le pilotage de la formation est assuré par les 3 responsables de mentions et les 10 responsables de parcours. L'équipe pédagogique est conséquente et constituée de plus de 100 intervenants par site. Sa composition est portée à la connaissance des étudiants dès leur prospection de master. Le rattachement administratif du M1 se fait à l'UFR des Sciences et Techniques à Rouen et à l'UFR des Sciences à Caen. Le rattachement administratif des parcours de M2 n'est pas explicité, mais les enseignements ont lieu à la fois sur ces deux UFR et sur les UFR Santé des deux établissements.

Un conseil de perfectionnement, dont la composition est précisée dans le dossier, se réunit deux fois par an en visioconférence, avec des représentants étudiants et des représentants de la recherche (INSERM). Ce conseil ne fait cependant intervenir aucun membre du monde socio-économique. Les compte-rendu sont transmis aux UFR concernées et à l'établissement. Un exemple de compte-rendu est joint au dossier, il n'est cependant pas précisé les noms des personnes réellement présentes à ce conseil.

Le soutien administratif apparaît beaucoup plus fort à Caen (1 ETP) qu'à Rouen (0,2 ETP à partager avec toutes les autres mentions de master). Or le parcours IMAC est spécifique de Rouen. Un investissement administratif très important doit donc être réalisé par les enseignants-chercheurs de Rouen. La participation des services centraux des deux établissements apparaît cependant importante pour les aspects numériques et les inscriptions administratives.

La formation ne dispose pas de salle d'enseignement dédiée, les étudiants se plaignent par ailleurs de la vétusté de certaines salles d'enseignement notamment à l'UCN.

Les informations relatives à l'évaluation des apprentissages sont communiquées par différents canaux aux étudiants. Cette évaluation respecte le principe de la seconde chance. La valorisation de l'engagement étudiant est mise en œuvre et l'attribution de cette valorisation relève de la décision exclusive du jury de formation.

## **Dispositif d'assurance qualité**

L'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) de l'URN fournit des statistiques annuelles d'effectifs et de résultats, qui sont mis à disposition de l'ensemble de communauté universitaire. L'observatoire de l'UCN semble moins efficace, et le suivi est assuré par l'équipe pédagogique.

La sélection à l'entrée du master est réalisée par l'intermédiaire de l'application e-candidat. Le nombre de candidatures est supérieure aux capacités d'accueil, indiquant une bonne visibilité de la mention sur le plan national. La capacité d'accueil n'est cependant pas atteinte, du fait de désistements pour d'autres mentions de masters. L'origine des étudiants est relativement diversifiée, à la fois en terme de formations et d'universités, notamment en 2019-2020.

L'évaluation de la formation par les étudiants est menée via une enquête réalisée à la fin de chaque année de formation par URN et UCN. Les résultats de cette enquête sont partagés à l'échelle des formations du département de Biologie et sciences de la terre. Le nombre de réponses pour le master BS est jugé trop faible par l'équipe pédagogique pour en faire une analyse fine.

### Résultats constatés

Les effectifs du parcours IMAC sont faibles (4 à 10 étudiants), reflétant une formation de niche. Le taux de réussite en M1 IMAC est d'environ 75%, suggérant une adaptation pas forcément simple à l'enseignement très ciblé de ce parcours. Le taux de réussite en M2 est de 100%. Ce parcours obtient près de 80% d'insertion professionnelle, en adéquation avec le niveau et le contenu de la formation, dès 3 mois après l'obtention du diplôme. La poursuite en thèse est possible et concerne 17% des diplômés.

Les effectifs des deux autres parcours fluctuent de 40 à 48 étudiants par an en M2. Les effectifs en M1 sont plus faibles, indiquant une arrivée non négligeable en M2 d'étudiants des cursus santé.

Les taux de réussite en M1 sont de 100% à Caen et de 90% à Rouen, indiquant un bon accompagnement pédagogique des étudiants. Le taux de réussite en M2 est de 100%, sauf lorsqu'un étudiant effectue le M2 sur 2 ans (avec l'accord préalable de l'équipe pédagogique).

Les enquêtes effectuées l'observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle sur les taux d'insertion ont porté sur un nombre trop faible d'étudiants pour que cela soit significatif. Les enquêtes effectuées par les responsables de formation indiquent une poursuite en thèse entre 39% et 80% pour les étudiants scientifiques selon les années et parcours. Les étudiants issus des filières santé poursuivent leur cursus Santé à l'issue du master. Pour les autres diplômés, il est constaté soit d'autres poursuites d'études, soit une insertion professionnelle qui n'est pas en adéquation avec le niveau de la formation (technicien), soit une recherche d'emploi.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- mention avec des parcours interdisciplinaires coordonnés sur deux universités
- mise en commun des enseignements par visioconférence
- origine variée des intervenants : secteur santé, secteur scientifique, structures privées
- bonne intégration dans le champ Biologie Intégrative, Santé, Environnement (BISE)

### Principaux points faibles :

- absence préjudiciable de salle d'enseignement spécifique au master (notamment pour permettre les visioconférences pour les cours communs aux deux sites) ;
- processus perfectible d'évaluation de la formation par les étudiants
- faible effectif en M2 parcours IMAC certaines années
- faible mobilité internationale des étudiants
- soutien administratif faible aux responsables de parcours et de mention

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master biologie-santé de l'URN et de l'UCN est une formation de bonne qualité. L'organisation en deux parcours est cohérente et le choix de placer le parcours IMAC dans la mention ingénierie de la santé, plus adaptée à l'orientation professionnalisante, est judicieux.

Le renforcement du réseau à l'international, et notamment le rapprochement avec l'Université de Turku en Finlande afin de mutualiser une partie des enseignements du parcours IMAC est pertinent. Il devrait permettre d'améliorer la mobilité étudiante entrante et sortante.

Les enseignements en visioconférence d'un site à l'autre sont à encourager afin d'augmenter la cohésion au niveau des étudiants. Un investissement des établissements dans de l'équipement performant serait approprié,

et un accès à ces équipements pour les étudiants entre sites serait souhaitable. La mise à disposition d'une (ou plusieurs) salle dédiée à chaque parcours pourrait permettre une optimisation, voire une généralisation de la visioconférence pour les cours concernant les 2 sites et améliorer la participation des étudiants aux cours en distanciel.

Un soutien administratif plus important semble nécessaire du côté de l'URN afin de permettre aux responsables de parcours de se consacrer pleinement à la pédagogie. Le temps gagné à ce niveau pourrait alors être investi pour suivre de plus près les retours concernant l'évaluation de la formation par les étudiants, qui aujourd'hui ne sont pas pris en compte.

# MASTER INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le Master Innovation, Entreprise et Société de l'Université Caen Normandie est une formation multidisciplinaire dans les domaines de l'innovation et de la valorisation de la recherche. Ce master propose un seul parcours intitulé Valorisation des Innovations Biotechnologiques (VIB) et se déroule en deux ans en formation initiale. Son objectif est de former des spécialistes de la gestion et de la protection de l'innovation dans le domaine des biotechnologies reliant la recherche scientifique et ses applications industrielles. Les enseignements ont lieu en présentiel à l'UFR des Sciences du campus 1 de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master VIB a vocation à former des professionnels de la gestion et de la protection de la recherche dans le domaine des biotechnologies, répondant ainsi à un besoin exprimé par des entreprises privées et publiques du domaine, pour recruter des spécialistes de la valorisation de la recherche. A ce titre, la double compétence en biotechnologies et en droit fournie aux étudiants du master est cohérente avec les objectifs visés. Le supplément au diplôme est explicite en ce qui concerne les connaissances et compétences acquises. Les débouchés professionnels, tels que chargés d'affaire, consultants, chargés de valorisation dans le domaine public ou privé de l'innovation et de la propriété industrielle sont clairement définis et en adéquation avec les enseignements proposés. Le master est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

### Positionnement dans l'environnement

Le master VIB, porté par l'UFR des sciences, s'inscrit dans le champ de formation sciences technologie, santé mais bénéficie d'un partenariat fort avec l'UFR de Droit de l'Université de Caen. Le master est le seul dans ce domaine qui soit proposé au niveau régional ; d'autres masters VIB sont proposés au niveau national. L'accès à ce diplôme est réservé aux étudiants titulaires d'une licence en sciences, en biologie, en sciences pharmaceutiques, en droit ou AES. À l'issue du M2, les étudiants peuvent s'ils le souhaitent présenter un dossier de candidature au Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) de l'université de Strasbourg afin d'obtenir au terme d'une formation d'un an le titre d'ingénieur européen en propriété intellectuelle. À noter : tous les étudiants issus du master VIB ayant postulé pour une admission au CEIPI ont été sélectionnés et ont obtenu leur diplôme.

Le master VIB propose des enseignements délivrés par les professionnels de la direction de la valorisation de la recherche et de l'innovation de l'Université de Caen et de l'incubateur public Normandie Incubation. En 2019, les étudiants du M2 VIB ont par ailleurs participé au programme "Innovate" financé par le PIA3, en collaboration avec l'incubateur MoHo, visant à contribuer à la transformation numérique dans les entreprises, par le développement d'une solution originale à une problématique donnée, sur la base de l'usage de méthodologies *design thinking* et *lean start-up*.

La formation s'appuie sur des enseignants-chercheurs issus de différentes équipes de recherche, telles que l'UMR ISTCT 6030 dans le domaine des stratégies de thérapie des pathologies cérébrales et tumorales, le CURB (Centre Universitaire de Ressources Biologiques) et l'Institut Demolombe en droit. L'UMR ISTCT est bien intégrée dans la politique scientifique de l'Université, et dans la recherche régionale, notamment en tant que membre du GIP CYCERON, et par sa participation à un vaste programme de recherche soutenu par la région Normandie. L'articulation formation-recherche se fait grâce à l'intervention d'enseignants-chercheurs issus des laboratoires mentionnés, dont certains sont familiers de la valorisation de la recherche.

Au-delà des enseignants-chercheurs, la formation s'appuie sur l'intervention de nombreux professionnels ayant des compétences tout à fait adaptées aux débouchés identifiés. Des liens avec la région Normandie existent, à travers la réalisation d'un projet tutoré encadré par Normandie Incubation, l'incubateur public de la région Normandie. Il n'existe pas de partenariat ou de convention formels entre le master et les entreprises ou institutions du secteur.

Le master VIB n'a pas noué de partenariat particulier avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. Les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage de 5 mois au Québec, mais les modalités de fonctionnement (nombre de places notamment) ne sont pas explicitées. Aucun autre dispositif favorisant la mobilité des étudiants ou enseignants n'est proposé.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est organisée en 4 semestres de 30 ECTS chacun, le dernier semestre étant intégralement consacré au stage. La spécialisation est progressive, le début du Master 1 étant dédié à la mise à niveau des étudiants en droit ou en sciences selon le domaine de la licence dont ils sont issus.

Le master VIB ne propose pas de formation en alternance, ni de formation à distance. Il peut accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (handicap). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) est proposée par le master.

La formation n'est pas définie en blocs de compétences, mais l'équipe pédagogique prévoit de structurer la formation selon une approche par compétences dès la rentrée 2022. Cependant, les unités d'enseignements (UE) peuvent être mises en relations avec la fiche RNCP et les compétences à acquérir dans le cadre de la formation sont d'ores et déjà parfaitement identifiées et décrites dans le dossier. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées, telles que des jeux de rôle au sein des différentes UE et des projets en groupes ou des exercices d'auto-évaluation.

De par le domaine correspondant, la formation comporte des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche, et notamment de sa valorisation.

Des professionnels issus à la fois d'organismes et d'institutions publiques et d'entreprises privées sont également impliqués au sein du master. Outre les enseignements juridiques délivrés par les enseignants-chercheurs des sections de droit (sections CNU 1 et 6), le volet recherche de la formation est lié à la présence de chercheurs et d'enseignants-chercheurs appartenant à de nombreuses sections CNU des secteurs scientifiques (26, 64, 65, 68, 69, 86) ou médical (44-03). Cependant, le master VIB ne prévoit pas spécifiquement de formation à la recherche dans ses enseignements. Les différents projets en groupes et l'origine diversifiée du public d'étudiants accueillis au sein de la formation sont de nature à développer l'autonomie des étudiants et à leur fournir des compétences dans la conduite de projets et dans le travail d'équipe dans un contexte multidisciplinaire. La formation n'est pas particulièrement indiquée pour poursuivre en doctorat : aucun diplômé parmi les répondants aux enquêtes n'a effectué de thèse de doctorat durant la période considérée.

Le master VIB inclut des travaux pratiques tels que des études de cas proposées par les professionnels. Le master prévoit un stage d'un mois au semestre 3 et un stage de fin d'études d'une durée de cinq mois au semestre 4. Bien qu'il semble qu'aucun partenariat formel avec des institutions ne soit formalisé, le stage peut être réalisé au Québec, contribuant dans ce cas à l'adaptabilité des étudiants dans un contexte international.

La formation propose 20h de cours d'anglais par semestre durant les trois semestres. Certains enseignements disciplinaires peuvent également être dispensés en anglais sur la base du volontariat, mais la liste n'est pas connue, ce qui est regrettable. La formation ne favorise pas la mobilité étudiante, mais permet naturellement d'acquérir des crédits ECTS. Une certification CLES en anglais, en espagnol et en allemand est proposée à tous les étudiants de l'université de Caen. Une formation TOEIC est proposée aux étudiants en M2 VIB suivant l'enseignement d'anglais, afin qu'ils puissent obtenir la certification TOEIC au cours de cette année de Master.

Les outils numériques proposés par le master VIB existent, mais le master n'a pas développé d'outils numériques spécifiques, en dehors d'un espace numérique de travail.

L'éthique est abordée dans les cours de droit de certaines UE. Un dispositif de détection du plagiat est proposé par l'université et son utilisation par l'équipe pédagogique est portée à la connaissance des étudiants. Aucun dispositif d'accompagnement de l'étudiant dans son projet professionnel n'est mentionné dans le dossier.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux objectifs du master. Elle est composée d'enseignants-chercheurs (45%) et de professionnels (55%). Les compétences des intervenants sont en adéquation avec les débouchés visés par la formation ; les enseignants-chercheurs sont logiquement issus des disciplines scientifiques, juridiques et de gestion.

L'équipe pédagogique est pilotée par une responsable et une co-responsable du diplôme issues des deux UFR Sciences et Droit. Le fonctionnement de l'équipe prévoit également des responsables pédagogiques par UE. La gestion administrative du master repose en grande partie sur l'implication du responsable de formation, en raison de l'absence d'un personnel administratif dédié. La mise en place d'une responsabilité partagée de la mention permettrait peut-être de répartir la charge administrative. La répartition des responsabilités pédagogiques et administratives (responsable d'année, de stages, etc...) ne sont pas précisées. La communication au sein de l'équipe pédagogique prend place de façon informelle entre les responsables d'UE et les responsables du master. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants-chercheurs, d'un seul professionnel, d'étudiants et d'un personnel BIATSS se réunit une fois par an. Une plus grande représentativité du monde socio-professionnel local serait souhaitable au sein de ce conseil.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et des dates de réunion du jury sont communiquées aux étudiants, et les MCC sont en outre disponibles sur le site internet de l'université. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées, les règles de compensation sont connues. En dehors de la certification en langues qui est proposée à tous les étudiants de l'université Caen Normandie, aucune certification spécifique autre que le diplôme n'est délivrée à l'étudiant. Des procédures de reconnaissance de l'engagement des étudiants sont mises en place au niveau de l'université. Les MCC prévoient l'organisation d'une seconde chance pour les étudiants n'ayant pas validé leur année en première session.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux annuels d'étudiants sont référencés par le responsable du diplôme. Les étudiants proviennent majoritairement d'universités extérieures à Caen. L'attractivité de la formation semble limitée mais en lien avec sa forte spécialisation.

Le master affiche un taux de réussite exceptionnellement élevé (100%) sur l'ensemble des années, laissant préjuger d'une exigence qui pourrait être accrue ou de modalités d'évaluation excessivement favorables. Il est à noter qu'une faible proportion d'étudiants se réoriente à l'issue du master 1 vers une autre formation et les abandons sont rares.

La formation propose un processus d'amélioration continue essentiellement à travers son conseil de perfectionnement qui est suivi d'un compte-rendu régulier. En outre, les étudiants, informés au préalable de la date de réunion du conseil, peuvent remonter des informations auprès des représentants étudiants.

### **Résultats constatés**

Les effectifs sont faibles (entre 9 et 18 étudiants en Master 1 et entre 8 et 16 étudiants en Master 2), mais stables sur les dernières années.

Le devenir des diplômés est analysé par les responsables de la formation et l'observatoire de l'université. À l'issue du master 2, la majorité des étudiants trouve un emploi dans une structure publique ou, dans une moindre mesure, privée, mais certains d'entre eux choisissent de poursuivre leurs études en suivant un autre master 2. La proportion de diplômés poursuivant leurs études par un autre master 2 est variable (de 0 à 38%), mais néanmoins significative ce qui interpelle sur l'adéquation de la formation avec le projet professionnel des étudiants concernés. L'insertion professionnelle à 6 mois n'est pas pleinement satisfaisante puisqu'elle varie de 37% à 83% selon les années, et ne permet l'accès à un emploi stable qu'à un nombre très limité d'étudiants. Les données à 30 mois sont plus satisfaisantes, et affichent majoritairement un taux d'insertion de 100%. La part d'emplois d'un niveau cadre est alors élevée (entre 83% et 100%). La durée moyenne de recherche d'emploi n'est pas connue. L'insertion se réalise principalement dans les domaines visés.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Formation pluridisciplinaire originale
- Forte participation d'intervenants extérieurs issus du secteur professionnel
- Bon positionnement au sein de l'environnement de recherche local

### **Principaux points faibles :**

- Une attractivité limitée
- Une insertion professionnelle à 6 mois limitée
- Un manque d'ouverture à l'international

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

- Cette formation doit mettre en œuvre des mesures pour renforcer son attractivité, que ce soit sur un plan local, national ou international. Elle pourrait s'ouvrir à la formation continue et nouer des liens avec des universités étrangères afin de favoriser la mobilité étudiante. Par ailleurs, l'approche par compétences engagée par l'équipe pédagogique devra être poursuivie afin de souligner les compétences acquises et accroître la lisibilité de la formation pour les étudiants et les recruteurs.

- Afin d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, le master gagnerait à développer des partenariats plus formels avec des entreprises ou associations dans le domaine des biotechnologies. L'implication plus forte de professionnels dans le pilotage de la formation (au sein du conseil de perfectionnement) permettrait de mieux répondre aux attentes du secteur socio-professionnel ciblé par le master.
- Une redéfinition et un partage des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique pourrait être envisagé pour compenser l'absence de personnel administratif dédié.

# MASTER MICROBIOLOGIE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Université de Rouen Normandie

## Présentation de la formation

L'objectif de la mention microbiologie est de former des scientifiques maîtrisant les concepts et les approches de la microbiologie moderne fondamentale et appliquée. La mention microbiologie se décline en 2 parcours pour la deuxième année : « Mécanismes Moléculaires Microbiens » (MMM) qui forme des diplômés en microbiologie moléculaire et cellulaire en recherche académique ou recherche et développement et « Microbiologie Industrielle et Biotechnologie » (MIB) qui forme des microbiologistes pour les secteurs des bio-industries. Cette formation proposée en formation initiale ou en formation continue, est dispensée en présentiel à l'identique en Master 1, à l'université de Caen Normandie et de Rouen Normandie. En Master 2, les cours sont dispensés alternativement sur les 2 sites.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement énoncés. Pour chaque parcours, les connaissances et compétences à acquérir sont bien décrites et clairement mises en relation avec les unités d'enseignements (UE) dans un tableau en Annexe 5. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs.

Le contenu de la formation, les compétences acquises à l'issue de la formation, et les emplois visés sont clairement exposés et portés à la connaissance des étudiants. Les débouchés sont en parfaite adéquation avec la formation et permet d'acquérir les connaissances et compétences dans les différentes disciplines de la microbiologie ainsi que diverses compétences transversales indispensables. Le master permet la poursuite d'études en doctorat.

Cette formation est en parfaite cohérence avec la fiche du Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) de la mention Microbiologie.

### Positionnement dans l'environnement

Le master Microbiologie des universités de Caen Normandie et Rouen Normandie est la seule offre de formation dans le domaine de la microbiologie (toutes disciplines confondues) au sein de la région Normandie. Elle n'entre en concurrence avec aucune autre formation des deux établissements de rattachement. Cette formation commune aux deux universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie, ne mentionne aucune passerelle possible avec d'autres mentions de masters proposées par ces deux établissements. Au niveau national, les autres masters proposant une formation spécialisée en microbiologie sont parfaitement identifiés au niveau de la mention et des parcours.

Seuls des partenariats avec des unités de recherche d'établissements extérieurs ont été établis au travers d'offres de stage régulières.

Cette formation portée par les deux universités, s'appuie sur un potentiel de 14 unités de recherches (8 équipes d'accueil, 4 unités mixtes de recherche, 1 Fédération de Recherche, 1 unité Inserm et une Ecole supérieure d'Ingénieurs et de Techniciens pour l'Agriculture) et 4 plateformes de recherche ou plateaux techniques de la ComUE Normandie Université. Neuf de ces unités de recherche semblent davantage impliquées dans la formation via la participation de certains membres à l'équipe pédagogique. L'enseignement est assuré par une soixantaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs issus des unités de recherche académiques et de structures liées à la recherche industrielle, et également par des praticiens hospitaliers. Ces différentes structures accueillent les étudiants en stage. L'école doctorale normande de Biologie Intégrative, Santé, Environnement (EDnBISE) intervient dans la formation notamment via l'UE « Structuration de la recherche » afin de présenter aux étudiants la formation doctorale, et les différentes possibilités de financements. Le tissu socio-professionnel autour duquel gravite le master est peu décrit. Les relations se limitent à l'intervention d'une quinzaine de professionnels, ce qui représente un total de 106h (soit environ 15%) du volume de la formation, et l'accueil de stagiaires. Seule une liste non exhaustive des entreprises, associations ou institutions accueillant des stagiaires est présentée mais aucune convention n'est établie.

Des partenariats, non précisés, ont été établis avec 5 unités de recherche étrangères permettant d'accueillir des étudiants en stage. Différents dispositifs pour faciliter la mobilité étudiante en Europe ou hors Europe, tels que Erasmus-Plus, Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE), Aide à la Mobilité Internationale (bourse AMI), sont présentés aux étudiants en M1 ou M2. Les étudiants sont également informés de l'accompagnement dont ils peuvent profiter et notamment des cours de langues intensifs. Les étudiants sont informés du processus formalisé pour l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux. Les personnels enseignants-chercheurs et administratifs bénéficient également des bourses Erasmus-Plus et de l'accompagnement du conseil universitaire des relations internationales (Rouen) et du carré international (Caen) pour leurs projets liés à l'internationalisation des formations.

## Organisation pédagogique de la formation

L'organisation est très claire, et dispensée sur les 2 sites de Caen et Rouen. Cette mention présente une spécialisation progressive uniquement en présentiel et propose deux parcours lors du M2, « Mécanismes Moléculaires Microbiens » (MMM) et « Microbiologie Industrielle et Biotechnologies » (MIB).

En M1, la formation est dispensée à l'identique sur les deux sites à l'exception d'une unité d'enseignement (UE) à choix au premier semestre et d'une UE obligatoire au second semestre, qui sont différentes entre Caen et Rouen en raison des spécificités relatives aux activités de recherche locale (microbiologie dans les bio-industries à Caen et microbiologie moléculaire et cellulaire et écologie microbienne à Rouen). Les UE du tronc commun sont fortement mutualisées avec les autres mentions des deux établissements (5 UE sont mutualisées avec le master « Biologie, agrosociétés » de Rouen Normandie et avec le master « Nutrition et sciences des aliments » de Caen Normandie). Deux UE de pré-spécialisation en M1 sont proposées à l'ensemble des étudiants visant à faciliter leur orientation dans les deux parcours de M2.

En M2, les parcours MMM et MIB sont dispensés alternativement sur les deux universités. Un tiers des UE restent mutualisées au sein de la mention. Le dossier ne donne pas de précision sur l'implication des professionnels dans les enseignements.

La formation est proposée en formation continue bien qu'aucun étudiant n'ait été accueilli dans ce cadre, lors de la précédente accréditation. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont décrits. Cependant, des dispositifs particuliers existent pour des étudiants entrepreneurs, mais ne sont pas précisés. La validation des acquis de l'expérience est proposée, mais actuellement aucune n'a été envisagée.

La structuration de la formation en blocs de connaissances et de compétences n'est pas finalisée mais programmée pour la rentrée 2022. Cependant, l'équipe pédagogique a déjà réfléchi aux relations entre les compétences des fiches RNCP et les différentes UE de la formation (présentées dans le tableau de l'annexe 5). Un Portefeuille d'Expériences et Compétences (PEC) a été mis en place par l'établissement mais le dossier ne précise pas si le PEC est exploité pour les étudiants de la formation.

L'articulation avec la recherche est renforcée au niveau M2 par 4 unités d'enseignement (UE) spécifiques: une qui traite de la structuration et des métiers de la recherche, une sous forme de séminaire en anglais, une autre propose un retour d'expérience d'anciens étudiants ayant intégré un emploi dans le monde de la recherche (des doctorants aux jeunes enseignants chercheurs) et la dernière ciblée "recherche appliquée", fait intervenir le service valorisation des Universités. Cependant, compte tenu de la coloration affichée des deux parcours proposés dans cette formation, ces 4 UE ne sont pas toutes proposées aux deux parcours : seule, celle présentant le retour d'expérience intégré dans l'UE « préparation au stage » est commune aux deux parcours. Notons également en M1, l'existence d'une UE « projet pratique » qui permet aux étudiants de réaliser un mini-projet en équipe, de la définition des objectifs jusqu'à la présentation des résultats.

La professionnalisation est très présente avec dès le M1, un stage de 8 semaines suivi en M2 d'un second de 6 mois. Les listes des entreprises et laboratoires de recherche offrant des possibilités de stage sont mis à la disposition des étudiants dès la rentrée. Parallèlement au bureau des stages, l'équipe pédagogique accompagne les étudiants dans leur recherche de stages en France et à l'étranger. Les modalités d'évaluation des stages sont bien décrites et pertinentes.

L'internationalisation de la formation est bien présente sous la forme d'une UE en M2 entièrement dispensée en anglais et de restitutions de présentations orales ou affichées également en anglais. La formation ne propose pas directement aux étudiants les certifications qui sont disponibles dans les deux universités (CLES en anglais, espagnol, allemand). Aucune donnée chiffrée sur la mobilité sortante n'est indiquée.

L'utilisation du numérique utilise une plateforme de dépôt de supports de cours. Cependant, l'équipe pédagogique souligne que ces plateformes ne sont que peu utilisées en M2 car les étudiants ne peuvent se connecter qu'à l'une ou l'autre des plateformes disponibles dans les deux établissements. Une solution est en cours de test; mais des pédagogies innovantes sont absentes.

La sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est que partielle car seuls les étudiants de M2 parcours spécifique recherche « Mécanismes Moléculaires Microbiens » (MMM) ont accès à 2h d'enseignement sur l'intégrité scientifique dans les métiers de la recherche. Les enseignants des deux établissements ont accès à un outil automatisé de détection de plagiat.

## Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est bien décrit. La liste et la qualité des intervenants sont présentées en début d'année aux étudiants. La formation est gérée par 5 enseignants chercheurs, 2 sur le site de Caen Normandie et 3 sur le site de Rouen Normandie. La mention est pilotée par 2 co-responsables (un pour chaque établissement) qui assurent le fonctionnement et les relations avec les partenaires socio-professionnels. Le M1 est coordonné par 2 responsables (un pour chaque établissement) qui gèrent également l'accompagnement des stagiaires. En M2, on note 2 responsables par parcours (un pour chaque site), dont 2 sont aussi responsables de la mention; et ils gèrent aussi l'organisation des enseignements des intervenants extérieurs.

La participation des intervenants extérieurs représente environ 15% du volume horaire total ce qui semble adapté dans la perspective d'une intégration des diplômés dans la recherche académique ou industrielle en microbiologie.

La formation ne semble pas bénéficier de moyens administratifs et pédagogiques particuliers, seule une personne du service de la scolarité aide à la gestion de la formation (emploi du temps). L'équipe pédagogique mentionne des difficultés d'organisation des emplois du temps liées au manque de salles de TD et d'amphithéâtres. L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants chercheurs qui interviennent dans les jurys de recrutement, et l'évaluation des projets et des stages. Des réunions de concertation sont organisées plusieurs fois par an.

L'équipe pédagogique se mobilise sur l'évaluation des compétences et des connaissances puisque des relations entre les compétences des fiches RNCP et les différentes UE de la formation ont d'ores et déjà été établies.

Le conseil de perfectionnement est en place au niveau de la mention et s'est réuni au moins une fois en juillet 2019 (un seul compte rendu est disponible). Seul un représentant du monde socioprofessionnel est invité ce qui semble un peu juste pour évaluer, et faire évoluer l'adéquation de la formation avec les attentes du monde socio-professionnel. Les étudiants sont globalement satisfaits des enseignements dans les différentes UE mais font remarquer des disparités entre les deux sites de Rouen et de Caen (durée des stages de M1, problématique des déplacements entre les sites). Il n'est pas fait état dans le compte-rendu, des actions entreprises pour remédier à ces difficultés soulignées par les usagers. La formation étant adossée aux deux universités de Caen et Rouen Normandie, elle dispose de l'ensemble des données concernant le suivi des effectifs, leur origine, le taux de réussite, le devenir des étudiants, fournis par l'observatoire de l'Université de Caen Normandie et l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle de l'université de Rouen Normandie.

Les modalités du contrôle des connaissances et de compensations sont claires, présentées aux étudiants en début d'année et disponibles sur le site de l'Université de Caen Normandie. Par contre, ces informations sont moins détaillées du côté de l'Université de Rouen Normandie.

La formation ne propose pas directement de certifications mais les étudiants peuvent bénéficier s'ils le souhaitent de celles proposées dans les deux universités (CLES en anglais, espagnol, allemand). Elles restent par ailleurs facultatives notamment en anglais ce qui est regrettable pour une formation orientée vers la recherche académique ou privée.

Un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant est proposé par l'établissement. Le dossier ne précise pas cependant si certains étudiants de la mention ont pu tirer profit de ce dispositif et de quelle manière, il est valorisé.

## Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés et sont analysés depuis 2017, date de la création de la mention. Les résultats sont publiés sur le site internet des universités. De plus, une unité d'enseignement de M2 « préparation au stage », fait intervenir des anciens étudiants pour un retour d'expérience et permet de promouvoir l'insertion des futurs diplômés.

Le recrutement se fait sur dossier par une commission comprenant 5 membres, dont les noms sont rendus public. Les critères de sélection à l'entrée en M1 sont clairs.

L'évaluation des enseignements par les étudiants ne semble pas bien fonctionner. Le dossier ne donne pas de précisions sur les outils utilisés, ni sur les résultats hormis ceux présentés dans le compte rendu du conseil de perfectionnement. Une enquête est effectuée par les établissements mais il s'agit d'une analyse commune pour l'ensemble des masters proposée par l'UFR au sein du champ de formation Biologie intégrative, santé, environnement de Caen Normandie.

## Résultats constatés

Le master a un taux de pression moyen de 16 % (entre 10% et 29 % des candidats sont effectivement pris dans la mention), ce qui démontre sa forte attractivité. On note de 23 à 30% de demandes locales. Cependant les étudiants qui intègrent le master proviennent majoritairement de l'établissement. Les informations sont clairement indiquées. Sur une durée de 3 ans, le master ne mentionne aucune formation continue, et n'apporte aucune information à ce sujet.

Les effectifs en M1 sont importants mais en baisse progressive depuis 2017 (53, 47, 31). Par contre, on note une évolution opposée en M2 dont les effectifs passent de 37 à 42, lié au recrutement de candidats extérieurs. Les taux de réussite sont élevés, allant de 78 % en moyenne sur la période en M1 à environ 97 % en M2, ce qui souligne la bonne qualité des critères de sélection.

Le suivi des diplômés est réalisé par les deux établissements à 6,18 et 30 mois. Néanmoins seules les données à 6 mois des étudiants de la promotion de 2017-2018 inscrits à Caen sont communiquées. Le taux de réponse est appréciable, proche de 70 % et suggère un bon taux d'insertion professionnelle : 82,4% en emploi et 17,6% en poursuite d'étude. Cependant aucune information sur la nature des emplois ou le type de poursuite d'études permettant d'apprécier l'adéquation par rapport aux objectifs de la formation n'est disponible.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bonne attractivité
- Fort adossement à la recherche et au monde socio-professionnel régional, lié à la co-accréditation entre les Universités de Caen et Rouen Normandie
- Bonne couverture des différents domaines de la microbiologie
- Insertion professionnelle correcte des diplômés, malgré le peu de données disponibles

### Principal point faible :

- Pas d'information sur le suivi des stages.

### Analyse des perspectives et recommandations :

La diminution régulière des effectifs depuis quelques années malgré le nombre de dossiers de candidatures important pourrait être problématique à terme. Il serait utile de proposer des nouvelles modalités de sélection des candidats sur liste principale (entretien, augmentation de l'ouverture internationale...).

L'organisation de la mention sur deux sites universitaires, ne facilite pas sa gestion. Des discussions plus régulières entre les équipes pédagogiques des deux sites en M1 devraient permettre d'améliorer l'harmonisation des modalités de contrôle de connaissance ou de stage indiqués dans le dossier. Enfin, bien qu'initié, le travail d'évaluation de la formation par les étudiants, l'implication du conseil de perfectionnement ainsi que le développement de l'approche par compétences doivent être poursuivis.

# MASTER NEUROSCIENCES

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Université de Rouen Normandie

## Présentation de la formation

Le master Neurosciences co-accrédité par les Universités de Rouen Normandie et de Caen Normandie vise à former des étudiants dans le domaine de la neurobiologie. Cette formation est organisée en deux parcours « Neurosciences Moléculaires, Cellulaires et Intégrées » (NMCI) et « Sciences des Comportements » (SDC). Les enseignements sont localisés sur les campus des deux universités partenaires avec une répartition variable selon les semestres et les parcours.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont décrits dans les plaquettes disponibles sur les sites internet des deux universités. Ces plaquettes intègrent une description complète : organisation des différents parcours, intitulés des UE, localisation géographique des enseignements, modalités de candidature, etc. Les compétences visées sont précisées dans les plaquettes et dans le RNCP, et correspondent aux attendus d'une formation de master en Neurosciences.

Un supplément au diplôme est associé à ce master.

Les débouchés sont explicités : il s'agit essentiellement d'une poursuite vers le niveau doctorat, plutôt en recherche fondamentale. Il y a peu d'orientation de la formation vers des métiers relevant du milieu professionnel. Ceci est confirmé par les chiffres de suivi des cohortes.

### Positionnement dans l'environnement

Le master de Neurosciences est clairement positionné dans l'offre de formation des deux universités au sein du champ de formation « Biologie, Santé, Environnement ». Il constitue une poursuite d'étude possible pour les L3 des deux universités, ainsi que pour des étudiants en médecine ou en pharmacie.

La co-accréditation Rouen/Caen du master de Neurosciences permet une cohérence dans l'offre de formation régionale. Ce master n'entre pas en compétition avec ceux d'autres universités au plan national et seules 3 autres universités françaises, bien réparties sur le territoire, proposent une mention équivalente.

Le master s'appuie sur 10 unités de recherche du domaine des neurosciences dont la grande majorité sont labellisées, ainsi que sur des plates-formes technologiques, localisées dans les bassins des deux universités. L'équipe enseignante est constituée de chercheurs et d'enseignants-chercheurs qui sont pour la plupart membres des laboratoires affiliés mais le détail des affectations n'est pas indiqué. La formation est donc fortement adossée à la recherche ce qui est parfaitement cohérent avec un objectif d'orientation vers ce secteur.

Le master constitue une des voies d'accès au doctorat via l'Ecole Doctorale 497 de Biologie Intégrative, Santé, Environnement des universités de Rouen, Caen et du Havre (offre de terrains de stages).

Le master encourage, et accompagne, les stages de ses étudiants dans des laboratoires étrangers. Cependant, le dossier ne donne pas d'information sur le nombre de stages réalisés à l'étranger ni sur leur localisation. Quelques étudiants étrangers ont été accueillis dans la formation sur les deux sites: Un à Rouen en 2017, et un à Caen en 2018, mais il n'y a pas d'informations pour les années suivantes.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé selon une maquette comprenant un tronc commun et des parcours de spécialisation. Chaque semestre valide 60 ECTS. L'annexe 3, qui indique les volumes horaires de la formation, démontre que les volumes horaires des deux sites de Caen et de Rouen, sont bien en miroir et qu'il n'y a pas d'inégalité entre les étudiants.

Pour les deux parcours, au semestre 1, le tronc commun comporte 140h de formation (20h de biostatistiques, 40 heures d'environnement professionnel, et 2 fois 40h d'UE théoriques). Puis, les étudiants suivent 4 UEs de 40h chacune, soit 160h (certaines UEs sont obligatoires, d'autres à choix)

Au semestre 2, le tronc commun est là encore identique en volume horaire (100h de pratique, 8 semaines de stage, soit 280h, et une formation hygiène et sécurité) ; ensuite les étudiants ont à suivre 3 UEs de 40h.

On peut également noter que les programmes de l'année de M1 du parcours NMCI divergent de façon significative entre Rouen et Caen. Ainsi, le pourcentage d'ECTS affectés aux modules de M1 communs aux deux sites (modules du tronc commun ou thématiques) atteint au mieux 66% et peut descendre à 53%, en fonction des options choisies par les étudiants. Malgré les spécificités propres aux deux sites, ce différentiel paraît important pour un même parcours de formation. En M2, les programmes de chacun des deux parcours sont plus homogènes, en particulier grâce au développement de l'enseignement à distance en mode hybride pour le parcours NMCI (une partie des étudiants en présentiel et l'autre en distanciel avec alternance sur les deux sites). Ce dispositif n'empêche pas la spécialisation par le biais de modules optionnels. Chacune des unités d'enseignement (UE) décline les connaissances et les compétences attendues, éléments retrouvés dans la fiche RNCP. Un travail sur la structuration en blocs de compétences a été également réalisé pour les deux parcours. Les universités de Caen et de Rouen proposent un portefeuille d'expériences et de compétences mais le dossier n'indique pas si la mention exploite ce dispositif pour ses étudiants.

La démarche scientifique constitue la trame du contenu pédagogique. Cela se traduit par des visites de laboratoires ou de plates-formes technologiques, deux stages en immersion dans des équipes de recherche, des activités de veille bibliographique, des présentations de travaux de modalités variées. Cette structuration est adéquate pour préparer une poursuite vers le doctorat.

En M1, 20h sont consacrées à l'environnement professionnel, 6h à un enseignement d'hygiène et sécurité (H&S). En M2, 2h sont consacrées à la connaissance de l'entreprise et 18h pour l'H&S. Ce volume horaire pourrait être augmenté à l'avenir dans la perspective d'accentuer l'employabilité des diplômés vers le secteur privé.

L'insertion professionnelle est analysée par les services universitaires dédiés et les résultats des enquêtes sont communiqués aux responsables de la formation et au conseil de perfectionnement.

Cependant, aucune analyse n'est disponible pour l'accréditation en cours, ce qui est regrettable.

L'anglais est enseigné pour 20h en M1. Il n'est pas fait mention d'une certification en langues dans le dossier ce qui serait adapté pour un Master à objectif recherche. Certains cours sont dispensés en anglais, bien que la part de l'enseignement en langue anglaise ne soit pas indiquée.

L'éthique et l'intégrité scientifique sont abordées dans une UE de 3 ECTS du M1-NMCI de Rouen. Cet enseignement n'est pas mentionné pour le parcours SDC. Il pourrait être judicieux d'inclure cet enseignement dans l'ensemble des parcours.

Diverses ressources numériques proposées par les universités de Rouen et Caen sont utilisées pour dispenser l'enseignement, dont une partie se fait sous forme distancielle ou en miroir, étant donnée la localisation sur les deux campus.

Les universités mettent à disposition des outils de détection du plagiat et les modalités de contrôle des connaissances, ainsi que les recours, sont communiqués à l'équipe enseignante et aux étudiants.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est constituée en très grande majorité d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de laboratoires publics. L'équipe comporte un intervenant issu du secteur privé.

Les responsables de formation sont aidés dans leurs fonctions par un conseil de perfectionnement et un secrétariat administratif et pédagogique, et par les services d'appui des universités. Le conseil de perfectionnement est constitué des responsables de mention et de parcours, et d'un représentant étudiant par parcours. Le conseil se réunit selon un ordre du jour. Les chiffres des inscriptions, des réussites aux examens et des évaluations de l'enseignement par les étudiants lui sont communiqués. Il débat des évolutions à apporter à la formation. Les séances du conseil de perfectionnement donnent lieu à compte-rendu.

Les modalités de contrôle des connaissances sont celles adoptées par les deux universités. Elles sont clairement explicitées et diffusées à l'ensemble de la communauté. Le supplément au diplôme permet d'attester de l'acquisition des connaissances et des compétences.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les différentes données nécessaires au suivi qualité du master sont recueillies par des services dédiés des deux universités. Ils transmettent les données concernant les demandes d'inscription, les effectifs, les profils des étudiants, la réussite au diplôme et l'insertion professionnelle à 6, 18 et 30 mois. Cependant le dossier donne uniquement des informations sur la promotion de Caen 2017-2018 pour l'accréditation en cours ce qui limite l'analyse du devenir des étudiants. Le master est auto-évalué sur le taux de satisfaction des étudiants, UE par UE; et ces enquêtes participent au pilotage de la formation. Comme souligné dans le dossier, les réponses des étudiants est faible, notamment en M1, ce qui rend difficile l'interprétation des résultats.

L'ensemble des données est présenté au conseil de perfectionnement et est publié dans le compte-rendu, accessible à tous,

### Résultats constatés

Les effectifs du master sont stables sur les dernières années avec des inscrits issus majoritairement d'une licence de Biologie. Environ 50% des étudiants recrutés proviennent d'autres universités. Le nombre de dossiers de candidature est par ailleurs en augmentation constante sur les trois dernières années et dépasse 400 sur l'ensemble des deux sites pour environ 50 places, ce qui démontre la bonne attractivité de la formation. Le nombre des étudiants provenant de médecine ou de pharmacie, n'apparaît pas dans le dossier. La formation continue n'est pas présente dans cette mention.

Le taux de réussite est excellent, avec des abandons exceptionnels et de rares redoublements en M1.

A l'issue du master, les étudiants s'orientent très majoritairement vers un doctorat, qui est le débouché principal visé par cette formation. Les autres étudiants semblent avoir des difficultés à trouver rapidement un emploi stable.

La poursuite d'étude analysable sur la précédente accréditation varie entre 56% et 91% selon les années, il s'agit le plus souvent d'une inscription en doctorat à l'Université de Caen, de Rouen ou dans d'autres universités.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bonne attractivité nationale.
- Fort adossement à la recherche.
- Construction de la maquette par blocs de compétences.

### Principaux points faibles :

- Hétérogénéité des programmes de M1 du parcours NMCI entre les deux sites.
- Attractivité internationale encore limitée

### Analyse des perspectives et recommandations :

Il apparaît nécessaire de corriger les différences importantes entre les programmes de M1 des étudiants inscrits dans le parcours NMCI des universités de Rouen et de Caen. Le différentiel en termes d'heures dans la maquette de ce parcours entre les deux sites doit être également clarifié.

L'augmentation du recrutement d'étudiants étrangers et le développement des stages à l'étranger pourrait augmenter la visibilité internationale de cette mention d'une très bonne qualité. Par ailleurs, la validation d'une certification en anglais par les étudiants en fin de Master serait cohérente avec les objectifs d'orientation vers le secteur de la recherche.

# MASTER NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels du Master nutrition et sciences des aliments concernent l'étude des productions alimentaires, de la maîtrise de la qualité des chaînes alimentaires et du développement de produits nouveaux en passant par la connaissance des aliments fonctionnels et leurs effets sur la santé et le bien-être des consommateurs. Il s'agit d'un master avec un seul parcours dispensé en formation initiale (sans alternance) sur les campus de l'UNICAEN.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs du master sont présentés aux étudiants à travers une plaquette de présentation et sur le site internet de l'Université. Cette formation est aussi présentée lors de forums et salons. Ces modalités variées permettent de présenter les principales compétences visées : (i) qualités des productions alimentaires, (ii) création de nouveaux produits et (iii) réalisation d'actions thématiques au service d'une entreprise ou d'un laboratoire. Le référentiel qui regroupe ces compétences est en adéquation avec l'intitulé de la formation et en particulier avec celui du parcours. Le supplément au diplôme précise ces compétences et connaissances sous forme de trois pôles correspondant aux compétences énumérées ci-dessus.

Cette formation permet de préparer les étudiants à une insertion professionnelle adaptée dans les différents secteurs des industries alimentaires (management de la qualité, recherche et développement, production...). Les compétences acquises permettent aussi la poursuite en thèse, en particulier sous contrat avec des industriels.

### Positionnement dans l'environnement

A l'échelle de l'établissement, le master est bien positionné par rapport aux autres formations d'agroalimentaire (diplôme d'ingénieur). Ce positionnement permet de mutualiser des UE, d'accéder à des équipements de travaux pratiques, de bénéficier des compétences existantes et de mettre en place des activités pédagogiques communes. Si les passerelles entrantes sont bien identifiées, les passerelles sortantes sont abordées au cas par cas. A l'échelle de la région, le master se distingue des autres formations, même celles de la même mention, par une orientation agroalimentaire clairement affichée. Il faut noter à ce niveau l'absence de partenariats académiques avec d'autres formations françaises ou étrangères.

Le master est adossé à plusieurs structures de recherche par l'intervention d'enseignants-chercheurs, membres de ces laboratoires, dans les enseignements ou en assurant diverses missions pédagogiques : participation aux jurys et au conseil de perfectionnement, responsabilité d'UE, aide aux travaux pratiques. Les objectifs du master s'intègrent dans le projet scientifique de l'établissement à travers le pôle « Biologie intégrative, imagerie, santé, environnement » : développer des recherches sur les transitions alimentaires autour des ressources aquatiques et assurer une gestion durable des agro-écosystèmes. En revanche, le dossier ne précise pas si la poursuite d'études, peu favorisée, s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement en termes d'articulation master-doctorat.

Le master s'appuie aussi sur des intervenants du monde socio-professionnel qui participent aux enseignements, accueillent des étudiants dans le cadre de stages de M1 et/ou de M2 et s'impliquent dans des projets tutorés. Des visites d'entreprises et du salon international de l'alimentation sont également organisées pour mettre en contact les étudiants avec des entreprises du secteur agro-alimentaire. La formation n'a pas encore mis en place de conventions ou d'accords de partenariat entre l'établissement et des structures du monde professionnel dont l'activité est en lien avec les compétences et les connaissances enseignées. Un accord-cadre a été signé en 2019 entre l'établissement et l'institut de l'élevage, ce qui constitue une bonne opportunité pour développer la formation continue et l'alternance; et multiplier les opportunités de stage. Concernant la coopération internationale, des accords sont mis en place par l'établissement mais une seule action impliquant le master est présentée : accueil d'un collègue italien en 2020. Également, le dossier ne mentionne pas si des échanges internationaux d'étudiants sont organisés (mobilités sortante et entrante).

## Organisation pédagogique de la formation

Le master NSA propose un seul parcours organisé en 4 semestres permettant chacun la validation de 30 ECTS. Vingt UE constituent le tronc commun et trois UE sont proposées sous forme d'activités permettant à chaque étudiant de personnaliser leur parcours. Cette formation n'est pas proposée en alternance et n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance. Elle permet d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières selon des aménagements qui respectent le règlement commun des études de l'UNICAEN. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées comme l'approche par projet, le travail en classe inversée et la simulation des situations professionnelles.

La formation à la recherche est abordée selon plusieurs modalités: analyse documentaire, rédaction de synthèses bibliographiques, approches thématiques en autonomie et conduite de projets dans un cadre collaboratif. Le dossier indique une poursuite en doctorat possible mais aucun étudiant n'a poursuivi en thèse entre 2012 et 2018. Ceci peut refléter soit une absence de sensibilisation à la préparation du doctorat, soit un objectif prioritaire d'intégration professionnelle des étudiants à l'issue du master

Le master propose plusieurs modules de connaissances de l'environnement professionnel permettant aux étudiants d'acquérir des compétences transversales utiles à leur insertion professionnelle et d'avoir un retour d'expérience et de témoignages de professionnels. Deux stages en milieu professionnel sont organisés en M1 (8 à 12 semaines) et en M2 (6 mois). Deux modules d'enseignement permettent de préparer les étudiants à ces stages en leur apprenant à rédiger des mémoires bibliographiques et à utiliser les moteurs de recherche. Un projet tutoré réalisé en binôme portant sur le développement d'un aliment innovant, permet aux étudiants d'apprendre à gérer un projet et d'aborder les problématiques et les contraintes industrielles. Le suivi académique de ces stages et projets est assuré par des tuteurs enseignants qui sont garants de leur bon déroulement et accompagnent les étudiants pour la rédaction du mémoire et la préparation de l'oral. Ces tuteurs interviennent aussi en cas de difficulté dans le déroulement du stage, effectué principalement en entreprise.

Malgré une mobilité entrante et sortante des étudiants inexistante dans le master NSA, certains enseignements sont présentés en anglais et d'autres font l'objet de travaux d'analyse et de recherche à partir de publications en anglais. La part de ces supports en anglais dans les enseignements n'est pas indiquée dans le dossier.

L'établissement auquel est rattachée la formation met à la disposition des étudiants et de l'équipe pédagogique un environnement numérique de travail (plateforme e-campus) qui permet de développer des pratiques pédagogiques interactives comme échanger des supports de cours, créer des évaluations en ligne ou consulter les notes d'examens. L'équipe pédagogique du master dispose aussi d'un accès à l'outil « compilatio » qui permet la détection du plagiat dans les mémoires déposés par les étudiants qui sont informés de l'existence de cet outil lors de la réunion de rentrée. Aucune information détaillée n'est cependant fournie et il est difficile d'évaluer la place du numérique dans l'enseignement du Master.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et dispose de compétences adaptées au contenu du master. Elle est composée principalement d'enseignants chercheurs avec 31% d'intervenants du monde professionnel. La composition de l'équipe pédagogique est présentée dans sa globalité aux étudiants lors de la réunion de rentrée et au démarrage de chaque UE. Plusieurs membres de l'équipe pédagogique ont participé en 2019 à une formation à l'approche par compétences proposée par l'établissement, mais cette approche par compétences reste à formaliser au sein de la mention. Elle devrait être accompagnée du portefeuille d'expériences et de compétences, puisque l'Unicaen adhère à ce dispositif. Ceci permettrait aux étudiants de formaliser les compétences qu'ils ont acquises.

La formation est pilotée par un responsable du M1 et un responsable du M2 avec un comité de pilotage composé, en plus des deux responsables, de responsables de modules et se réunit trois fois par an. Le conseil de perfectionnement, mis en place en 2018, est composé de représentants de l'équipe pédagogique, des délégués étudiants, d'une représentante de la scolarité et d'un représentant du monde professionnel. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour examiner le bilan et les possibilités d'évolution des pratiques pédagogiques. Il permet aussi aux étudiants de faire remonter leurs demandes et remarques.

Des moyens administratifs et pédagogiques sont mis à la disposition de la formation et permettent aux intervenants et aux étudiants de travailler dans des conditions confortables pour atteindre les objectifs pédagogiques. En particulier, les étudiants ont accès à une halle technologique équipée de matériels semi-industriels ce qui leur permet d'aborder certaines problématiques dans des conditions professionnelles.

Les modalités du contrôle des connaissances et des compétences sont accessibles sur le site de l'établissement mais aussi présentées lors de la réunion de rentrée tout comme les règles de compensation. Une session de rattrapage est organisée pour la plupart des UE de M1 et de M2.

## Dispositif d'assurance qualité

Le dispositif de recrutement est bien indiqué sur la plateforme e-Candidat qui présente aussi les éléments pris en compte pour l'évaluation des dossiers. Le nombre de candidatures est environ dix fois supérieur au nombre

de places offertes attestant d'une bonne attractivité de la formation. Cependant et du fait des désistements, la capacité d'accueil n'est jamais atteinte et les effectifs en M1 indiqués sont inférieurs à 12 étudiants par an en moyenne. Une révision des modalités de sélection des dossiers pourrait améliorer les résultats et est envisagée par l'équipe pédagogique comme l'indique le compte rendu du conseil de perfectionnement. La promotion de M1 est constituée majoritairement d'étudiants de L3 préalablement inscrits en dehors de l'université de Caen dont environ 30% d'étudiants issus de formations étrangères hors communauté européenne ce qui souligne la bonne attractivité. Un suivi de la réussite des étudiants est mis en place pour identifier les différentes difficultés rencontrées mais le dossier ne présente pas les actions de remédiation mises en place pour les résoudre. L'évaluation des enseignements est réalisée à l'échelle de tous les masters de biologie du département de rattachement et les résultats sont transmis au conseil de perfectionnement, puis présentés au CFVU. Cependant, le dossier ne donne pas d'informations plus précises concernant l'évaluation des modules de la formation par les étudiants, ce qui est regrettable. Le suivi du devenir des diplômés est réalisé à la fin de la formation et ensuite analysé par l'établissement à 6 et à 30 mois.

### Résultats constatés

Le master est proposé en formation initiale avec des effectifs relativement faibles (13 en M1 et 10 en M2 en 2018/2019). Bien que ceci facilite une bonne qualité d'encadrement par l'équipe pédagogique, ces effectifs méritent d'être stabilisés. Au vu de l'hétérogénéité de l'origine des étudiants, le taux de réussite est dans la moyenne pour ce type de formation : 69.2% en M1 et 90% en M2 en 2018-2019 avec une nette amélioration par rapport à l'année précédente (55.6% en M1 et 66.7% en M2). Les responsables indiquent que le taux de réussite limité en M1 est principalement lié aux étudiants étrangers et en fournissent les principales raisons : difficulté à atteindre le niveau d'exigence requis pour le M1, retard d'attribution des visas ou difficulté à trouver des stages. Le dossier n'indique cependant pas dans quelle mesure cette observation pourrait affecter la sélection des candidatures ou l'accompagnement des étudiants sélectionnés à terme. L'alternance n'est pas encore proposée dans la formation ce qui serait souhaité, compte-tenu des objectifs d'insertion professionnelle de la formation.

Concernant le taux d'insertion professionnelle, en 2018-2019, les chiffres sont établis à partir des réponses de 2 étudiants ce qui est trop faible pour conclure sur cet indicateur. Pour les années précédentes, les pourcentages d'insertion professionnelle sont supérieurs à 80% à 6 mois et sont de 100% à 30 mois. Le pourcentage d'emplois stables obtenus par les diplômés varie entre 14.3% et 50% après 6 mois et entre 55.6% et 100% après 30 mois, ce qui est satisfaisant. S'agissant d'un master professionnalisant en formation initiale, ces taux d'insertion restent dans la moyenne de celles des formations similaires.

En cinq ans, incluant une année de l'accréditation en cours, seuls trois étudiants ont poursuivi leurs études, hors doctorat; ce qui est en adéquation avec l'objectif professionnalisant du master.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Formation professionnalisante bien intégrée dans son environnement
- Equipe pédagogique diversifiée et mobilisée

### Principaux points faibles :

- Effectifs relativement faibles
- Taux de réussite limité en M1

### Analyse des perspectives et recommandations :

Bien que le nombre de dossiers reçus dépasse largement les capacités d'accueil de la formation, leurs résultats sont encore faibles. Il pourrait être ainsi intéressant d'utiliser de nouvelles méthodes de sélection des candidats (entretiens, surbooking par exemple), ce qui est d'ailleurs envisagée par l'équipe pédagogique. Une ouverture à l'alternance pourrait être également proposée en accord avec les objectifs d'insertion professionnelle de la formation. Les visites des étudiants sur leurs lieux des stages par les tuteurs pédagogiques pourraient favoriser le recrutement d'intervenants professionnels du secteur privé. Ces intervenants permettent d'apporter une vision réaliste du secteur des industries alimentaires.

# MASTER SANTE PUBLIQUE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le Master de Santé Publique est portée par l'UFR Santé de l'Université de Caen Normandie, au sein du champ de formations « Biologie intégrative, santé, environnement, BISE ».

Son objectif vise à acquérir les concepts et les méthodes de référence permettant d'élaborer une démarche scientifique dans le champ de la santé, des soins, et leur dimension éthique. La finalité est double : professionnelle ou recherche.

Il comporte un M1 commun, et deux parcours de M2 : MERC-Méthodes en Recherche clinique et épidémiologique et Ethique en santé.

Le M1 est organisé entièrement en distanciel, avec un regroupement en présentiel de trois jours une fois dans l'année. Le M2 comporte un premier semestre en présentiel avec un stage de recherche au second semestre. Il est mentionné que tous les cours peuvent passer en distanciel si cela est nécessaire.

## Analyse

### Finalité de la formation

L'objectif général de ce master est celui d'une double finalité professionnelle ou recherche, afin d'acquérir les concepts et les méthodes pour élaborer une démarche scientifique dans le champ de la santé et des soins et les enjeux éthiques. L'objectif est indiqué explicitement pour le parcours MERC dans un supplément au diplôme (Europass) qui y précise les compétences devant être acquises. On y trouve un enseignement sur la planification des études expérimentales et observationnelles, les méthodes d'analyse statistiques et médico-économiques des données de santé, et la valorisation des résultats.

Dans le parcours « Ethique en santé », les objectifs concernent l'acquisition de connaissances et la capacité de développer des recherches sur les analyses des enjeux éthiques et des pratiques professionnelles et l'évaluation des parcours de soins. Il ne semble pas y avoir de supplément au diplôme pour ce parcours.

Les débouchés communiqués en début d'année aux étudiants concernent les métiers dans les hôpitaux universitaires, les collectivités locales et territoriales, les observatoires régionaux de la santé, les agences nationales ou internationales en santé, les mutuelles, les sociétés de conseil et d'audit, et d'autres structures locales de santé publique. A ce titre, les informations indiquées sur les liens web de l'université renvoient à une fiche RNCP qui précisent les métiers possibles, et à l'enquête sur le devenir des étudiants en cursus de master de l'Université.

La poursuite en thèse évaluée sur la moitié des effectifs est de 70%, inscrits à l'école doctorale EdNBISE.

### Positionnement dans l'environnement

Cette mention est portée par l'UFR Santé qui porte également la mention Sciences du médicament (alors que les 9 autres mentions sont dans l'UFR sciences). C'est la seule formation du domaine dans la région Normandie et Hauts de France. Il n'y a pas de dimension internationale de la formation.

Ce master est accessible aux étudiants des formations de santé (médecine et pharmacie) dans le cadre d'un double cursus. Les étudiants en médecine de Rouen et Caen constituent plus de la moitié des effectifs. Deux des trois licences du champs de formation constituent aussi une voie d'entrée (Sciences de la vie et Sciences pour la santé), ainsi que les formations en mathématiques ou statistiques de la Région Normandie. Cette formation sera proposée aux futurs détenteurs de la licence santé mise en place dans le cadre de la réforme des études de médecine.

Le master s'appuie pour la formation à la recherche sur les activités développées dans les laboratoires hospitaliers et universitaires de Caen, avec un lien plus spécifique avec l'unité U1086 INSERM ANTICIPE pour le parcours MERC et avec l'Espace régional de Réflexion Ethique pour le parcours « Ethique et santé ». Cette offre, reposant sur deux structures de recherche principales, semble restreinte pour l'organisation des stages de S4 du Master.

Les relations avec les entreprises, les associations et autres partenaires ne sont pas détaillées. Les différents métiers de la recherche en santé sont présentés aux étudiants en M2 également par des professionnels extérieurs. Cette formation vise avant tout à apporter une offre locale et régionale de formation à la recherche clinique d'une part, et aux enjeux éthiques d'autre part, dont le besoin et les débouchés potentiels sont importants.

Il n'existe pas de partenariat formalisé avec des établissements d'enseignement étrangers.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est structurée en 4 semestres, avec un M1 commun et deux parcours de M2. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants.

Le M1 comporte un ensemble de modules multidisciplinaires de la santé publique, notamment en statistique, et sciences humaines et sociales au semestre 1, et des méthodes plus spécifiquement orientées vers l'analyse des données de santé au semestre 2. Une partie des évaluations est réalisée en contrôle continu, avec une évaluation terminale en présentiel.

Les étudiants ont des profils diversifiés : ils sont soit issus de filières scientifiques (licences) ou des filières de santé, de l'Université de Caen ou non. Le choix des parcours de M2 dépend des thématiques de recherche des étudiants et des UE validées en M1. Le parcours MERC est également ouvert à des étudiants venant d'autres formations françaises ou étrangères, et à des professionnels de santé (notamment en cours d'internat de médecine ou pharmacie). Les prérequis sont vérifiés lors d'un entretien. Le M2 Ethique et Santé intègre préférentiellement les étudiants du M1 mais peut être ouvert à des professionnels ayant acquis un contenu jugé suffisant. Les principes de VAE ne sont pas détaillés, ni la possibilité d'une formation en alternance.

Les modalités d'organisations sont précisées selon les parcours des étudiants (parcours général, ou M1 étudiants en Santé).

Les blocs de compétences à acquérir, et les modalités d'évaluations, sont détaillés dans la fiche RNCP avec un accent important porté à l'autonomie indispensable pour élaborer une démarche de recherche. Il n'est pas fait mention d'un portefeuille de compétences.

Une formation aux techniques de documentation scientifique est délivrée et débute dès le M1. Les enseignements de M2 sont organisés en présentiel sur trois mois (semestre 3). Le dernier semestre (semestre 4) repose dans les deux parcours sur un stage de recherche de quatre mois, avec une attention particulière de l'équipe pédagogique sur l'appropriation par l'étudiant de la démarche de recherche. L'équipe est particulièrement vigilante à la pertinence du sujet de recherche et la qualité de l'encadrement et accompagne les étudiants dans le choix de l'équipe d'accueil. L'évaluation comprend la rédaction d'un rapport écrit et une soutenance orale obligatoires. Il est exigé que la moitié des rapports de stages de M2 soient publiés dans des revues scientifiques et que ce stage de S4 puisse favoriser la poursuite en thèse de sciences dans la même équipe de recherche.

Pour satisfaire à l'enjeu de santé publique en recherche, l'équipe pédagogique accentue l'acquisition de compétences transversales pour y répondre, mais celles-ci ne sont pas détaillées.

La formation à l'international est peu développée. On note une formation à l'anglais scientifique à travers la lecture d'article scientifiques en anglais dès le M1, et la présentation orale d'une problématique de recherche en anglais lors d'un séminaire de M2.

Le M1 est entièrement en formation à distance, avec 3 journées de regroupement en présentiel. Le M1 de santé publique utilise diverses possibilités offertes par le numérique tels que des exercices sur logiciels, visioconférence, tests d'auto-entraînement.

Les questions d'éthique étant au cœur de cet enseignement, il faut souligner que la préparation au parcours Ethique et Santé comporte un enseignement préparatoire en M1, sans qu'il ne soit mentionné si l'UE d'éthique est obligatoire pour tous les étudiants

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est composée du responsable de la mention, du M1, des parcours de M2. La majorité des enseignants sont des hospitalo-universitaires (PU-PH, MCU-PH), des universitaires mono-appartenant (MCF, PR) et quelques chercheurs ou ingénieurs de recherche ou hospitaliers. On dénombre peu d'enseignants non académiques, ou d'intervenants extérieurs.

L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an selon des modalités qui ne sont pas détaillées. Il n'est pas fait mention d'un conseil de perfectionnement, et si des moyens administratifs et pédagogiques spécifiques sont mis à disposition par l'UFR santé ou l'université de Caen.

Il est délivré aux étudiants une information précoce sur l'évaluation des connaissances, notamment des modalités de compensations et les règles d'attribution des crédits.

## Dispositif d'assurance qualité

Les candidatures font l'objet d'un examen sur dossier par l'équipe pédagogique et les conditions de candidatures sont explicitées sur le site Web. Lors des années 2017, 2018 et 2019, environ 80 candidatures en M1 par an ont été répertoriées, dont une vingtaine d'inscrits provenant pour un tiers de l'université de Caen. Un nombre équivalent d'étudiants est pré-inscrit en M2.

Une enquête sur le devenir des étudiants est réalisée annuellement pour tous les étudiants des masters par l'observatoire de l'UNICAEN, et les résultats sont disponibles sur un lien fourni. Pour les diplômés de l'année 2018 par exemple, 14 réponses dont 12 étudiants poursuivant leur formation médicale, et 2 diplômés en emploi, réalisent donc un taux d'insertion de 100% à 6 mois. Une enquête sur le devenir des diplômés est réalisée par l'université, mise en ligne sur le site web mais globale sur l'offre master. L'équipe pédagogique réalise une enquête pour analyser les difficultés des étudiants de manière à adapter l'organisation de l'UE concernée et le calendrier de l'année suivante.

## Résultats constatés

Les proportions de réussite indiqués sont de 100% mais n'ont pas forcément beaucoup de sens pour ce type de formation qui permet un double cursus pour des étudiants en formation de santé dont l'avenir professionnel est assuré, souvent étalé dans le temps ou incomplet, avec l'acquisition de compétences complémentaires pour une carrière hospitalo-universitaire. A titre d'exemple, le tableau annexe du devenir des étudiants portant sur 2014-15 à 2018-19 mentionne environ 40% des répondants qui sont tous en poursuite d'études, avec environ 20% en doctorat et plus de deux tiers des répondants en emploi. Le taux d'échec des étudiants venant de licence n'est pas mentionné.

# Conclusion

### Principaux points forts :

- master de santé publique permettant une formation originale et peu proposée en France
- Acquisition de compétences spécifiques pour les professionnels de santé
- Démarche de recherche en M2
- Offre en distanciel en première année, facilitant l'accès à l'enseignement.

### Principaux points faibles :

- Effectifs des inscrits relativement faibles
- Capacités d'accueil des structures de recherche limitées à deux équipes.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le processus d'auto-évaluation est peu explicité, et devra être amélioré afin d'identifier des pistes pour augmenter la visibilité de la formation. Cela permettrait d'élargir le public visé par l'offre de formation en M1 en la proposant aussi à des étudiants dans le cadre de la formation continue.

Ces améliorations inciteraient alors à proposer le M2 aux nouveaux cursus pour les sciences infirmières cliniques et les nouveaux métiers (Infirmières en pratiques avancées, et coordination infirmière). Ceci pourrait également s'envisager en offrant un autre parcours de M2, avec mutualisation d'une partie des enseignements théoriques, mais en ouvrant l'offre de stages à des équipes hors structure de recherche formalisée type EPST, par exemple services cliniques hospitaliers.

# MASTER SCIENCES DE LA MER

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master de sciences de la mer parcours "exploitation des ressources vivantes côtières" est une formation professionnalisante en deux ans qui vise à former des cadres dans la filière de la pêche ou de l'aquaculture et qui traite de différents modèles d'espèces exploitées : les algues, les poissons, les mollusques et les crevettes. La formation aborde la gestion de la pêche et les productions des systèmes aquacoles, ainsi que les métiers de l'exploitation des ressources biologiques en amont et en aval de l'aquaculture comme la gestion durable des écosystèmes, la qualité des productions, la transformation en industrie agro-alimentaire, la valorisation des molécules marines et la commercialisation. Un seul parcours est proposé et offre aux étudiants la possibilité de poursuite en doctorat. Les enseignements sont dispensés sur le campus de l'université de Caen et à la station du Centre de Recherches en Environnement Côtier de Luc sur Mer pour les aspects pratiques de la formation.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, non explicités dans cette section sur le document à évaluer, sont définis et mis à disposition des étudiants au moyen de différents supports comme le site web de la formation, une maquette également disponible sur le site web et présentés lors de différents forums et salons. De même, les compétences visées sont clairement énoncées sur le site de la formation et communiquées aux étudiants. Ces compétences et les connaissances à acquérir sont en très bonne adéquation avec la formation proposée et conformes aux intitulés de la mention et du parcours.

Un supplément au diplôme ainsi qu'une fiche RNCP sont également disponibles pour cette formation, mais seule la fiche RNCP est dans le dossier. Les débouchés et les poursuites d'études possibles, soit en doctorat, soit au sein d'une formation complémentaire, sont publiés par l'observatoire UNICAEN et complétés par un suivi interne des diplômés.

### Positionnement dans l'environnement

Il existe plusieurs mentions de sciences de la mer au niveau national et régional. Mais la mention portée par le département de biologie de l'unité de formation et de recherche des sciences de l'université de Caen présentée ici se positionne très clairement sur les métiers de la pêche et de l'élevage de ressources biologiques marines côtières, ce qui lui permet de se distinguer des autres formations proposées ailleurs, et notamment de la formation en halieutique de Rennes. Le master accueille une moitié d'étudiants titulaires d'une licence en sciences de la vie de l'université de Caen, et une autre moitié en provenance d'autres établissements, comme par exemple l'école IntechMer de Cherbourg.

Le master s'adosse tout particulièrement au laboratoire de recherche en évolution BOREA, une FRE CNRS qui comprend une centaine de chercheurs et enseignants-chercheurs et une trentaine d'ingénieurs, techniciens et personnels administratifs répartis dans 8 équipes sur des thématiques de recherches liées à la formation proposée. Le master s'appuie également sur le Centre de Recherches en Environnement Côtier de Caen, regroupant 5 laboratoires dont 3 UMR CNRS, ce qui permet un large accès à la recherche et aux installations nécessaires pour les cultures biologiques.

L'environnement professionnel de la formation est important et bien présenté, selon 3 axes. Le premier axe décrit l'environnement en termes de filières de l'aquaculture proprement dite, puis sont présentées dans un second axe les structures d'aval qui concernent la transformation et la valorisation des produits de la mer et enfin le troisième axe décrit les partenaires d'amont autour de la gestion, l'aménagement et la protection de l'environnement littoral. S'agissant d'une formation issue d'un ancien master professionnel, des relations avec les partenaires socio-professionnels ont été établies depuis près de 40 ans. Il s'agit clairement d'un environnement adapté aux objectifs et au contenu du master. La formation est également labellisée par le Pôle Mer Bretagne, ce qui lui donne de la lisibilité auprès des professionnels de la filière.

Au niveau de l'université de Caen, il existe des accords ERASMUS permettant des échanges d'étudiants entre le master et d'autres formations à l'étranger. Il ne semble pas y avoir de mobilité entrante, mais le dossier fait état de 2 ou 3 étudiants en mobilité sortante par an (stage à l'étranger).

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est organisée en 4 semestres de 30 crédits ECTS chacun. Le premier semestre est un tronc commun de 26 crédits et propose 1 unité de 4 crédits au choix parmi 2. Le second semestre présente la même structure que le premier. Au 3ème trimestre, les étudiants ont le choix entre une option professionnelle et une option recherche, avec 6 unités d'enseignement communes sur 8, mais le nombre de crédits de ces unités varie selon l'option choisie. Le dernier semestre est consacré aux stages comptant pour 18 crédits pour les étudiants de l'option recherche et 12 crédits pour les étudiants en option professionnelle.

La formation n'est pas proposée en alternance ou en distanciel mais en moyenne un étudiant tous les 2 ans suit cette formation en formation continue, ce qui semble peu pour une formation professionnalisante. Des dispositifs sont mis en place par l'université pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières comme les étudiants en situation de handicap. Le master est également accessible sous forme de validation des acquis de l'expérience et la validation des études supérieures, mais aucune donnée ne permet de savoir combien d'étudiants ont pu bénéficier de ces dispositifs. La formation étant majoritairement à vocation professionnalisante, ces dispositifs de validation mériteraient d'être mieux développés.

La formation a été organisée avant la mise en place de l'approche par compétences. Les compétences proposées dans le document et la maquette peuvent être davantage mises en avant et une réflexion en ce sens est menée, pour être effective à la rentrée 2022. Les enseignements sont dispensés de manière conventionnelle, mais quelques expériences de formation par projets et classes inversées sont mises en place.

La démarche scientifique est fondée sur le suivi de conférences des chercheurs et enseignants - chercheurs de BOREA au cours desquels les étudiants peuvent découvrir les thématiques abordées. Des travaux de recherche bibliographique, la rédaction de rapports et de synthèses et la présentation de résultats, notamment dans le cadre des stages, font partie du programme des études. Le document présente deux exemples (Corpus Macro-Algues et Speed Projects) pour illustrer les modalités pédagogiques permettant l'acquisition de l'autonomie et de compétences transversales à travers la conduite d'un projet en équipe.

La formation permet clairement à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle, à travers par exemple le stage en station ostréicole, des visites en entreprises bien organisées par la formation, un module "Découverte et immersion en milieu professionnel" et un module "Connaissance du milieu socio-professionnel". Les étudiants abordent également la manière de préparer un entretien pour obtenir un stage ou un emploi. D'autres dispositifs sont également proposés (séminaire, stages en entreprise, grilles d'évaluation permettant de faire le bilan des compétences professionnelles, connexion avec le service d'insertion professionnelle de l'université de Caen).

En ce qui concerne la préparation des étudiants à l'international, le document précise que l'université de Caen propose des certifications en anglais, en espagnol et en allemand. Les enseignements en anglais se limitent à de rares interventions de chercheurs étrangers invités. Mais la mobilité internationale entrante ou sortante est peu développée.

L'université met un espace numérique de travail à disposition de chaque étudiant et une plateforme pédagogique associée, permettant la mise à disposition de documents.

La sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et l'éthique est un sujet qui progresse mais n'est pas formalisé actuellement au niveau de la formation. Un outil anti-plagiat est disponible au niveau de l'université.

### **Pilotage de la formation**

La formation est mise en oeuvre par une équipe de 25 enseignants-chercheurs et d'intervenants extérieurs. La liste des intervenants est disponible pour les étudiants par affichage et sur le site web de la formation. La qualité et le nombre des interventions des membres extérieurs sont en accord avec les objectifs professionnalisants du master. Le pilotage est effectué par une équipe constituée des responsables d'unité d'enseignement: une équipe pour le M1 et une équipe pour le M2 et quelques membres appartenant aux deux années, facilitent la cohérence. Un bilan annuel est réalisé, et le document précise que le budget de fonctionnement du master a diminué de près de 80% en 15 ans. Un conseil de perfectionnement est mis en place et semble bien fonctionner, en disposant d'éléments utiles, à l'évolution de la formation.

La formation met à disposition toute l'information nécessaire pour les étudiants en ce qui concerne les modalités de contrôle des connaissances, de compensation, de seconde chance. L'engagement étudiant n'est pas encore valorisé sous forme de points bonus par exemple, une réflexion est menée pour une certification de compétences.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le tableau de bord sur les effectifs et les flux d'étudiants, fourni par l'observatoire de l'insertion de l'université et mentionné dans le dossier, présente les chiffres des deux dernières années. Les flux varient de 14 à 21 inscrits par année, pour un nombre de candidatures variant entre 60 et 90. Les échecs ou les réorientations sont très rares. Le tableau de bord donne aussi les statistiques concernant le devenir des diplômés pour les 5 dernières années. En marge de ces statistiques, l'équipe de la formation, appuyée par le réseau des anciens élèves, réalise ses propres enquêtes d'auto-évaluation mais aucune information n'est fournie dans le dossier sur leur contenu, les résultats obtenus et la prise en compte des données.

### **Résultats constatés**

La capacité d'accueil du master, qui est de 24 étudiants par an dans chaque année, n'est pas saturée par les flux enregistrés. Sur 19 étudiants de la promotion 2018, 17 ont un emploi dont 8 en CDI, ce qui est un excellent résultat en si peu de temps à l'issue du master. Une étudiante poursuit en thèse, ce qui illustre bien l'objectif professionnalisant de la formation. On peut noter également que 4 étudiants (soit 20% de la promotion) ont un emploi de technicien, ne correspondant donc pas au niveau de formation visé.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Forte implication des partenaires professionnels
- Excellente cohérence entre les objectifs et le contenu
- Bonne insertion professionnelle

### **Principal point faible :**

- 20% des diplômés ont un emploi de niveau technicien

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le comité recommande de poursuivre le développement des partenariats avec les professionnels de manière à ce que la formation soit encore mieux reconnue au niveau bac+5. Il incite l'équipe pédagogique à considérer les possibilités d'y parvenir en ouvrant la formation à l'alternance, la capacité d'accueil n'étant pas saturée.

# MASTER SCIENCES DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE

## Université de Caen Normandie

Université de Caen Normandie - UNICAEN  
Université de Rouen Normandie

## Présentation de la formation

Le master *Sciences du médicament et autres produits de santé* est une formation en deux ans, qui comprend trois parcours différenciés, dont deux sont portés par l'université de Caen-Normandie : parcours *Drug design* (DD) et parcours *Développement clinique du médicament* (DCM). Le troisième parcours, *Industrialisation en biotechnologies* (IB) est porté par l'université de Rouen-Normandie.

Les finalités des parcours DD et DCM sont bien précisés. Le parcours DD vise principalement à préparer les étudiants à une poursuite d'études en doctorat d'université dans le domaine de la chimie médicinale. Il concerne les étudiants de pharmacie de la filière industrie mais également des étudiants poursuivant un cursus scientifique qui souhaitent se spécialiser dans la conception de molécules bioactives et intégrer des emplois d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs dans le milieu académique ou privé (grands groupes pharmaceutiques, start-ups, etc). Le parcours DCM vise, quant à lui, à former les futurs cadres dans le domaine de la recherche clinique.

Cette formation est dispensée en présentiel au niveau des campus des unités de formation et de recherche (UFR) santé de Caen (parcours DCM et DD), de Rouen (master 1 parcours DCM pour les étudiants en pharmacie suivant un double cursus) et du campus universitaire d'Evreux (parcours IB).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir sont clairement définies, affichées et connues des étudiants et d'autres publics. En particulier, elles sont facilement accessibles sur le site web de l'UFR santé de Caen. Pour chaque parcours, la formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits et correspondent à la finalité de la formation.

### Positionnement dans l'environnement

De par sa spécificité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation au niveau de l'établissement, ou au niveau régional. A l'échelle nationale, des formations concurrentes se sont progressivement développées sur différents sites ces dernières années (comme Paris, Angers, Nantes, Rennes) conduisant progressivement à une baisse des candidatures externes à l'UniCAEN (voir le paragraphe: résultats constatés), mais sans affecter les effectifs de la formation, comme précisé dans le dossier. Un recrutement d'étudiants ayant validé une licence, une licence professionnelle ou un diplôme équivalent français ou étranger est proposé au niveau master 1. Les deux parcours sont accessibles aux étudiants en pharmacie souhaitant réaliser un double cursus, ce qui permet de renforcer l'effectif des deux parcours. Des recrutements directement au niveau master 2 sont proposés, en particulier pour des étudiants en santé.

Cette formation est fortement adossée à la recherche, à travers notamment l'établissement de relations étroites avec des laboratoires de recherche caennais et des structures de recherche clinique reconnues de la région. Concernant le parcours DD, des liens sont établis avec le groupement des pharmacochimistes de l'arc atlantique (GP2A) permettant de renforcer l'attractivité de ce parcours au niveau national et international, et offrant des opportunités de stages ou de poursuite d'études. Cependant, il n'est pas indiqué si ce lien privilégié s'accompagne d'interventions ponctuelles de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs au sein de la formation.

Enfin, la récente accréditation de l'Ecole universitaire de Recherche EUR XL-Chem permettra d'accroître l'attractivité de la formation, notamment au plan international.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention. La formation est organisée en 4 semestres, et s'articule en parcours différenciés dès le master 1, avec l'existence d'unités d'enseignement (UE) mutualisées entre les deux parcours (trois au semestre 1 et trois au semestre 2). L'organisation du master 2 est parfaitement lisible, avec pour les parcours DCM et DD, 5 UE spécifiques et une UE à choix parmi 2 ou 3 UE mutualisées entre les 2 parcours. Par contre, l'intégration du master 1 avec la filière industrie du DFASP1 et DFASP2, rend plus difficile la lisibilité des 2 parcours en master 1. En particulier, les UE du master 1 parcours DCM mutualisées avec celles de la première et deuxième années du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP1 et 2), ne sont pas détaillées dans le document.

Des aménagements d'études sont proposés pour des étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau, conformément aux directives des universités de Caen et de Rouen. La possibilité d'une formation à distance est mentionnée dans le cadre du parcours DD. Cependant aucune précision sur les modalités de suivi à distance, de validation des enseignements et sur les modalités de recrutement des étudiants pouvant bénéficier de cette formation ne sont apportées. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

La professionnalisation est très présente avec un stage obligatoire de 2 mois en première année et 6 mois en deuxième année, avec rédaction d'un mémoire de stage et une soutenance orale pour les 2 années, ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation. Le parcours DCM s'appuie sur une proportion élevée d'intervenants salariés du secteur privé ou public, ce qui constitue un point fort de cette formation mais peut également constituer un risque, en cas de non renouvellement de ces professionnels. Afin de pérenniser ces interventions, des conventions de partenariat pédagogique avec des entreprises du secteur privé ont été mises en place.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées, en particulier, par une approche par projets, des études de cas en petits groupes, des analyses d'articles scientifiques, des mises à dispositions d'outils d'autoévaluation en ligne, etc., démontrant une réelle implication de l'équipe pédagogique dans la formation.

Certaines UE du parcours DD seront proposées dès la rentrée 2021 dans l'offre de formation de l'EUR XL-Chem et nécessiteront un enseignement en anglais. Il n'est cependant pas précisé si un accompagnement spécifique sera proposé pour certains enseignants et étudiants qui rencontreraient des difficultés, pour l'usage de l'anglais.

Une réflexion sur l'organisation de la formation par bloc de compétences a été amorcée dans les deux parcours et devrait favoriser une évolution du master sans trop de difficultés.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs des facultés de pharmacie de Caen et de Rouen, ainsi que de l'UFR STAPS de Rouen, et de 3 professionnels non universitaires responsables d'UE du M2. » De nombreux professionnels du secteur public et privé interviennent dans le parcours DCM, ce qui est parfaitement justifié au vu de l'orientation de ce parcours.

Dans le cadre du master 1 parcours DCM, un enseignant-chercheur de l'université de Rouen est responsable de la formation du site rouennais et il s'occupe uniquement des étudiants de l'UFR Santé de Rouen suivant un double cursus. Les connexions avec la formation sur le site de Caen ne sont pas présentées. De manière générale, les relations entre les 2 sites de Caen et de Rouen sont organisées au travers les jurys de recrutement du M1 et du M2 qui sont communs entre les deux sites et le comité de perfectionnement du parcours et comportent 2 enseignants-chercheurs de Caen, 2 de Rouen ainsi que des professionnels. Parmi les 5 UE obligatoires du parcours de M2, 2 sont dirigées par des enseignants-chercheurs de Caen, une par une enseignante-chercheuse de Rouen, 2 par des professionnels non universitaires.

Des réunions régulières sont organisées dans les deux parcours permettant d'assurer un bon pilotage de la formation. Le conseil de perfectionnement, associant enseignants et usagers est en place dans les 2 parcours, ainsi qu'au niveau de la mention.

Une personne de la scolarité est dédiée à la gestion de la mention.

## Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les capacités d'accueil et les taux de réussite sont bien renseignés et sont analysés sur toute la période. Les taux d'insertion professionnelle sont renseignés pour le parcours DCM, mais pas pour le parcours DD. Même si ce dernier a pour but de préparer à une poursuite en doctorat, les chiffres ne sont pas discutés.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études est mise en place par auto-évaluation à l'échelle de la mention et ces informations sont analysées sur la période 2012-2017.

Les deux parcours sont accessibles en formation initiale via le portail e-candidat de l'université de Caen et/ou Rouen, ce qui permet un bon suivi des dossiers de candidature. Le parcours DCM est également accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) et trois ont été conduites sur la période. Les motifs de refus ou de classement en liste complémentaire sont clairement explicités.

Un conseil de perfectionnement est mis en place à l'échelle de la mention et des deux parcours. L'évaluation des enseignements est réalisée par des représentants étudiants de la formation et présentée au conseil de perfectionnement. Des évolutions/ajustements dans l'organisation de la formation et dans les méthodes d'évaluation sont ensuite apportés après concertation avec les responsables des UE.

### Résultats constatés

Les taux de réussite sont très élevés pour les 2 parcours, soit 100% depuis 2017. L'effectif est stable : une quinzaine d'étudiants en master 1 et une vingtaine en master 2 par parcours. Sur la période 2017-2019, environ 20% des dossiers de candidatures sont retenus pour le master 1.

L'origine des étudiants est analysée uniquement dans le cas du parcours DCM. On note une baisse régulière du nombre d'étudiants recrutés hors région normande, en raison probablement d'une augmentation de la concurrence exercée par des formations similaires et présentes dans d'autres régions. Cependant, le recrutement d'un plus grand nombre d'étudiants issus de licences Sciences de la santé des UFR normandes permet de maintenir les effectifs, voire de les renforcer.

Le suivi des diplômés à 30 mois et à 6 mois est réalisé au niveau de la mention et de manière fiable par l'observatoire de la vie étudiante. Les taux de réponses sont très bons, voire excellents : de 60% à 100%.

Dans le cadre du parcours DCM, le taux d'insertion professionnelle est très bon. En effet, plus de 70 % occupent un emploi à durée déterminée ou indéterminée à l'issue de leur master 2, qui correspond à leur domaine de formation. Pour le parcours DD qui prépare à la poursuite d'études en doctorat, environ 2/3 des étudiants poursuivent leurs études à l'issue du master 2. De manière intéressante, la grande majorité des étudiants poursuivent en doctorat hors de l'académie de Caen, démontrant l'excellente qualité de la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Taux de réussite excellents
- Très bonne insertion professionnelle
- Bonne attractivité

### Principaux points faibles :

- Faibles interactions entre les responsables de formation de Caen et de Rouen,
- Relations internationales peu développées

### Analyse des perspectives et recommandations :

La forte individualisation des parcours et la multiplication des sites d'enseignement nécessiterait de renforcer les interactions entre les responsables au niveau de la mention, en particulier entre les sites de Rouen et de Caen afin d'améliorer la cohérence générale de la mention. Une ouverture vers l'alternance du parcours DCM pourrait être envisagée en lien avec les métiers liés à la recherche clinique. La récente accréditation de l'EUR XL-Chem constitue une opportunité qu'il faut continuer à exploiter pour développer les relations internationales du master.

# MASTER GRADE CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPHONISTE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

La formation au certificat de capacité d'orthophoniste est une formation professionnalisante organisée par l'UFR Santé.

Les enseignements répondent au décret n°2013-798 du 30 Août 2013. Le grade Master est obtenu en fin de 5ème année.

## Analyse

### Finalité de la formation

L'objectif principal de la formation est l'obtention du certificat de capacité d'orthophoniste. Les deux cycles de formation sont dispensés et répondent au décret n°2013-798 du 30 Août 2013. Le grade Master est obtenu en fin de 5ème année.

### Positionnement de la formation

Ce positionnement n'est pas clairement précisé. Aucun partenariat local, ni avec d'autres composantes à l'exception du séminaire régional JL Signoret, obligatoire pour les étudiants de M2, n'est décrit. Aucune notion de mutualisation n'est proposée. Des conventions sont signées pour des stages mais peu en milieu hospitalier. Le stage UE 6.9 réglementairement obligatoire doit se dérouler dans un laboratoire rattaché à une université, ce qui ne semble pas être proposé ici. Il existe un parcours recherche à travers une UE dédiée à la recherche en orthophonie, et la possibilité de réaliser un stage recherche.

### Organisation pédagogique de la formation

Les enseignements répondent aux directives du décret n°2013-798 du 30 Août 2013. Les 10 semestres au sein des deux cycles de formation sont respectés et comprennent 2525 h (CM et TD) des 3158 h réglementaires du BO avec 600h de CM et 33 h de TD, soit un déficit de 12% , majoritairement dans les UE de sciences du langage et phonétique, et statistiques. Concernant les stages, l'annexe 4 fournie n'indique ni le nombre d'heures effectuées, ni les règles de validation des stages bien que citées comme étant clairement définies. De plus, il n'est pas précisé si l'évaluation des stages s'appuie sur les connaissances et/ou les compétences.

Un soutien spécifique aux étudiants en difficultés d'apprentissage est cité mais non décrit.

Le récapitulatif des enseignements est renseigné semestre par semestre. Les UE 11 séminaires, et 12 optionnelles, ne sont pas décrites à l'exception de l'UE « littérature enfantine ».

### Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée avec une directrice pédagogique orthophoniste, et un directeur scientifique médecin professeur de neurologie. Des praticiens participent à la formation mais il est difficile dans le tableau fourni d'évaluer la proportion réellement assurée par des orthophonistes. 18% sont enseignants permanents et 161 intervenants sont extérieurs à la formation. Les étudiants participent aux commissions pédagogiques (2 par an) en vue du perfectionnement de la formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas indiquée. Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas renseignées. Les modalités de recrutement (Oral Parcoursup) ne sont pas détaillées.

### Dispositifs d'assurance qualité

Un conseil de perfectionnement est mentionné dans l'annexe 4 mais son fonctionnement n'est pas détaillé. Aucune information n'est donnée sur le parcours Recherche proposé au semestre 10, ni sur le nombre d'étudiants inscrits Il n'existe pas d'évaluation des enseignements.

## Résultats constatés

95% des étudiants terminent le cursus, valident leur diplôme puis obtiennent un emploi.. Aucune information n'est disponible concernant les 5% ne finissant le cursus (réorientation, ou abandon). De la même manière, aucune information sur la poursuite des études n'est indiquée.

## Conclusion

### Points forts

- Le respect des 2 cycles de formation
- La représentation des professionnels dans l'enseignement

### Points Faibles

- Faiblesse du positionnement de la formation dans l'environnement professionnel (stage)
- Le parcours recherche n'est pas obligatoire en M2
- La place de l'expérimentation est faible

### Analyse des perspectives et recommandations

Les perspectives envisagées afin de développer les pédagogies innovantes sont insuffisamment proposées. La formation gagnerait à renforcer l'utilisation de la simulation mise en oeuvre dans le cadre de la plateforme simulation proposée par l'UFR Santé.

Il serait nécessaire de développer davantage les pédagogies par compétences, de systématiser l'évaluation des enseignements et de faire le suivi statistique des étudiants. Ceci pourrait alors impulser la réorganisation souhaitée concernant le nombre de cours théoriques trop important, ou la séquence d'accès aux UE spécifiques (recherche en orthophonie par exemple).

# MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa) correspond au deuxième cycle des études en maïeutique et confère le grade de master. Il permet aux étudiants d'obtenir le Diplôme d'État de Sage-femme. La formation se décline sous la forme d'une alternance intégrative dont l'objectif est celui de la professionnalisation. Elle est organisée en 4 semestres et permet l'acquisition de 120 crédits ECTS. Les enseignements comprennent les unités d'enseignement (UE) du tronc commun, des UE libres permettant des parcours personnalisés et des UE cliniques correspondant à des stages avec un stage intégré en 5ème année défini en lien avec le projet professionnel personnel de l'étudiant. Il est possible pour les étudiants ayant validé la licence de ce diplôme de se réorienter via des passerelles vers d'autres disciplines médicales.

La formation est assurée à l'école de sages-femmes de Caen localisée au Pôle de Formations et Recherche en Santé, Campus 5 de l'Université de Caen-Normandie.

## Analyse

### Finalité de la formation

Cette formation comprend quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits ECTS. Le cursus du 2ème cycle master est en adéquation avec les textes règlementaires et a pour finalité la professionnalisation et l'obtention du diplôme d'État qui permet l'accès direct à l'emploi.

### Positionnement de la formation

Le diplôme d'État de sage-femme de l'Université de Caen respecte le cadre réglementaire national. La formation en maïeutique, du fait de ses objectifs professionnels, est tournée vers l'environnement professionnel local, régional, avec des partenariats dans le cadre des stages (cabinets libéraux, CHU, centres hospitaliers publics et privés, PMI). Les lieux de stage sont identifiés et offrent aux étudiants la possibilité de se trouver confrontés aux différents modes d'exercice de la profession. Les partenaires de stage sont ceux du bassin d'emploi et de formation et permettent aux étudiants d'appréhender la réalité de leur pratique future. La possibilité de réaliser un semestre à l'étranger par l'usage du dispositif Erasmus n'est pas explicitée.

Des échanges avec l'école de sages-femmes de Rouen sont mentionnés mais non détaillés.

L'école de sage-femme est en lien avec l'UFR de médecine de l'Université de Caen grâce à la mutualisation d'enseignements mais ces échanges sont limités et peu décrits. Aucune activité de formation continue ou DPC (Développement Professionnel Continu) n'est mentionnée dans le dossier par l'équipe pédagogique.

L'adossement à la recherche de l'école à travers un partenariat avec une équipe de recherche n'est pas effectif, et uniquement illustré par une thèse d'université en cours pour une des sages-femmes enseignante (école doctorale : ED nBISE - Caen). Il n'est pas évoqué dans les documents de possibilité pour les étudiants de s'inscrire en double cursus en validant, en plus de leur cursus en Maïeutique, des UE de Master.

### Organisation de la formation

L'organisation pédagogique est tout à fait lisible. Le prorata cours/stages sur les 2 ans est conforme aux textes, avec un stage intégré en 2ème année. Les connaissances attendues et les contenus d'enseignements sont décrits. Les différents lieux de stage sont adaptés à la validation des compétences attendues d'un professionnel maïeuticien. Il est fait référence au référentiel métier et compétences des sages-femmes pour accompagner la professionnalisation attendue en fin de master.

L'approche par compétences est précisée avec des modalités d'enseignement décrites. Les enseignements sont dispensés sous différentes formes, permettant l'acquisition des compétences techniques et non techniques des étudiants selon les objectifs de formation. Cependant les cours magistraux sont majoritaires, même dans des UE incluant des ED ou TP, des mises en situation ou des séances de simulation, comme par exemple l'UE Néonatalogie-Pédiatre en 4ème année ou l'UE Santé générique des femmes. En effet, ces UE, dont les

enseignements se prêtant à la diversification des modalités d'enseignement, sont constituées pour 70% à 80% de cours magistraux. Les pédagogies innovantes pourraient être plus présentes et reposeraient sur un échange pluridisciplinaire avec une centre de simulation bénéficiant d'outil de haute-technicité. Il n'est pas fait mention de l'utilisation du numérique en général, mais de l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage en ligne.

Il est mentionné le principe de la « *la présence obligatoire au cours* » en date de 2016, sans que soit détaillée son utilisation actuelle et ses modalités notamment en cas de carence.

L'offre de parcours personnalisé proposé aux étudiants consiste en des journées de formation ou congrès au choix. L'offre d'UE libres permet aux étudiants de développer des aptitudes selon leurs appétences, et représente 12 crédits ECTS conformément aux recommandations. L'offre de stage en lien avec le parcours personnalisé est restreinte (2 possibilités seulement). Cependant le projet professionnel personnalisé proposé aux étudiants, dont la visibilité pourrait être renforcée dans les documents supports, est bien présent.

Les stages sont en adéquation en termes de crédits avec le cadre réglementaire. Ils sont présentés par semestre et année. Les critères d'évaluation pour l'agrément des stages sont posés. Les objectifs de stage sont présents et bien détaillés pour les stages en périnatal ou post-natal, en réanimation néonatale, en néonatalogie, en consultation gynécologique, en consultation de diagnostic anté-natal, en consultations échographiques, et en hospitalisation de jour. Les étudiants peuvent également effectuer des stages dans des établissements selon le lieu de leur domicile, leur possibilité d'hébergement ou les spécificités des services choisis ou encore, se rendre en stage hors territoire : Nouvelle Calédonie, Guyane, La Réunion. Le dossier ne présente pas de modèle de convention de stage, ne mentionne pas l'existence d'une charte des stages, ou d'un « carnet de stage », de modalité ou grille de suivi des compétences à acquérir, de grille d'évaluation. Les stages sont organisés en thématiques intégrées à l'enseignement théorique.

Les dispositifs particuliers d'accueil des étudiants concernant ceux en situation de handicap et les sportifs de haut niveau sont décrits. Les unités d'enseignement sont conformes au référentiel de formation, avec une ventilation des différentes UE selon les années : en 4ème année, toutes les UE théoriques se répètent sur chaque semestre, avec 218h de CM pour 80 h de TP et ED. L'UE Pharmacologie est proposée en transversal. Chaque UE est évaluée en fin de semestre sous forme d'un contrôle terminal associé ou non à un contrôle continu.

La pédagogie par simulation est présente mais mériterait d'être davantage détaillée. Il est fait état de 4 séances de simulation haute-fidélité qui se passent dans un laboratoire de simulation géré par une plate-forme, pour lesquelles on pourrait souhaiter un descriptif plus détaillé.

Les modalités du contrôle des connaissances sont détaillées dans les UE et conformes. La grande majorité des épreuves de contrôle des connaissances sont des épreuves écrites (sauf portfolio et recherche avec des épreuves orales). Il n'est pas fait mention d'épreuve sur des tablettes ou d'outil numérique.

Le certificat de synthèse clinique de 5ème année est explicité et en lien avec les compétences à acquérir en fin de cursus.

Cependant, hormis pour le mémoire, aucune grille d'évaluation n'est présente dans le dossier : aucun détail sur le suivi du Portfolio consacré aux stages et compétences évalué en 5ème année. La délibération de jury intervient à chaque fin de semestre et est suivie d'une session de rattrapage au plus tôt 15 jours après les résultats. Aucune composition de jury n'est mentionnée dans le dossier. « Chaque étudiant reçoit son relevé de notes semestriel ». On suppose qu'il n'y a pas d'accès dématérialisé des notes pour les étudiants.

Dans le cadre de l'UE Démarche de recherche et de l'UE Mémoire, les différents outils pédagogiques sont variés (portfolio, recherche documentaire, outils méthodologiques, lecture critique scientifiques en anglais, MOOC). Les objectifs du mémoire de fin d'études, à orientation professionnelle ou recherche, sont précisés. Le suivi du mémoire sur les 2 années est bien énoncé. Un calendrier de mémoire et des grilles d'évaluation balisent le travail. Le comité scientifique est en place. Il est validé par un écrit et une soutenance orale.

Sur ce 2ème cycle, 4 séances de simulation haute fidélité sont organisées avec les autres formation en Santé. Des unités d'enseignement librement choisies par les étudiants permettent à des étudiants en médecine et en maïeutique de 2ème cycle et des internes de pédiatrie de participer à des enseignements ou activités communs (ateliers de Théâtre et chant, enseignement en sociologie de la sexualité, vaccination, Sport-Nutrition-Santé, allaitement maternel). Le service sanitaire (2 semaines d'action sur le terrain) dont l'ARS a validé la dérogation pour le positionner en 3ème année est organisé avec les autres cursus en Santé.

Peu de possibilités sont offertes aux étudiants pour acquérir des compétences complémentaires telles que l'anglais, mais une UE Démarche de recherche est proposée en S1 de 4ème année, en vue d'un accès à un master recherche.

## **Pilotage de la formation**

Le pilotage de la formation initiale est bien identifié en termes de personnes et de responsabilité. Il s'appuie sur le conseil technique, conseil réglementaire pour une école hospitalière mais aussi sur un conseil pédagogique mis en place en 2011 avec l'UFR de Santé. L'intégration de l'école de sage-femmes à l'UFR Santé est recommandée par les instances locales sans mention de sa description. L'équipe pédagogique comprend 6 sages-femmes décrites comme "enseignantes", mais leur statut ainsi que leurs responsabilités mériteraient d'être détaillés. On note des qualifications spécialisées diversifiées parmi ces enseignantes : Sciences de l'éducation, Management des Organisations Sanitaires et Médico-sociale, Ethique-Sciences-Santé et Société, Méthodes en recherche clinique, épidémiologie, DU de Gynécologie, DU ou formation à la simulation, tandis qu'elles

maintiennent une activité clinique au sein du CHU. La liste nominative des enseignants vacataires intervenant dans la formation est pluridisciplinaire et composée de sages-femmes, de PU-PH, de PH, de MCU, de Chefs de cliniques, d'assistants hospitaliers (sans que soit précisée leur spécialité médicale), d'infirmières, de diététiciens, de puéricultrices, de psychologues et d'intervenants extérieurs. Un adjoint administratif hospitalier est affecté pour le secrétariat et l'aide à la gestion administrative de l'école.

### **Dispositif Assurance Qualité**

A la rentrée, chaque étudiant reçoit un exemplaire du projet pédagogique qui met en exergue les principales compétences à acquérir, et spécifie le référentiel métier et compétences des sages-femmes. Le Site web de l'Ecole collige des informations pratiques sur le cursus et l'équipe pédagogique de l'école. Il n'est pas mentionné l'existence d'une Charte des examens, d'outil ou de grille d'autoévaluation pour les étudiants, ni de résultat d'évaluation par les étudiants. L'insertion professionnelle est forte: 100% pour le suivi des 21 étudiants diplômés en Juin 2019. En Février 2020 :14 Sages-femmes sont en CDD – 5 en CDI et 2 en libéral mais il n'y a pas d'indicateurs à moyen et long terme. Aucun processus de réorientation vers d'autres composantes de l'Université n'est spécifié. Le taux de poursuite en troisième cycle n'est pas renseigné.

### **Résultats constatés**

Les effectifs apparaissent relativement stables mais aucune donnée sur le nombre d'étudiants recrutés par passerelles entrantes n'est fournie. Il n'apparaît aucun suivi des étudiants qui abandonneraient le cursus maïeutique ou qui s'orientent vers une passerelle sortante depuis la mise en place du programme en 2011. Ce suivi serait appréciable pour aider à la réorientation des étudiants qui ne veulent pas continuer dans la filière maïeutique.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- les enseignements sont cohérents et pertinents par rapport aux objectifs professionnels visés
- l'équipe pédagogique est diversifiée
- les lieux de stages sont identifiés, variés et l'offre de stage est conséquente
- Existence de 4 séances de simulation haute-fidélité

### **Principaux points faibles :**

- Recours insuffisant aux techniques de pédagogie innovante
- Offre limitée d'UE libres et de parcours personnalisés
- Absence de suivi des diplômés à moyen et long terme
- l'adossement à la recherche est insuffisant

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La démarche qualité mettant en place un processus d'amélioration de la formation mérite d'être développée, via un dispositif d'évaluation centré sur la participation collégiale des enseignants et des étudiants.

Le positionnement de cette formation au sein de l'UFR Santé mériterait d'être précisé et faciliterait ainsi la pratique de nouvelles technologies d'apprentissage, ou à la formation à la recherche.

La formation à la recherche pourrait être développée en s'appuyant peut-être sur l'enseignante qui vient d'intégrer une 1ère année de doctorat, et aussi sur les équipes de recherche adossées aux écoles doctorales de l'université.

# MASTER GRADE DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES (DFASM)

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM1-3) correspond aux quatrième, cinquième et sixième années des études de médecine. La formation est organisée en semestres. Elle est délivrée sous forme d'un tronc commun avec enseignements médicaux théoriques (UE) et pratiques (UE stages), et d'un enseignement spécifique de formation générale à la recherche (1 UE par an). Un parcours personnalisé sous la forme d'UE libres dans un domaine médical transversal ou la recherche (UE master1) complète la formation.

L'enseignement est délivré à l'Université de Caen, Pôle des formations et recherche en santé. Les stages peuvent être réalisés au CHU ou dans les centres hospitaliers périphériques, et avec des médecins généralistes libéraux, praticiens agréés maîtres de stage des universités.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs professionnels sont d'acquies les compétences permettant d'accéder au troisième cycle d'études médicales et à la future spécialisation (3ème cycle, DES), en vue d'exercer la profession de médecin en milieu hospitalier ou en cabinet privé. Un apprentissage de la démarche scientifique et du raisonnement clinique est inclus dans la formation.

### Positionnement de la formation

Le DFASM de l'Université de Caen Normandie est une étape pour l'obtention du diplôme d'état de docteur en médecine. L'université de Caen Normandie est la seule université à délivrer cette formation dans la région.

Sept unités de recherche (5 UMR et 3 EA) sont rattachées à l'école doctorale Normandie Biologie Intégrative Santé Environnement (nBISE), offrant des thématiques variées pour poursuivre une formation à la recherche médicale. Les étudiants en médecine bénéficient d'un parcours aménagé pour la validation de deux masters au cours de leur cursus. La possibilité de réaliser un stage de recherche est soumise à une évaluation du sujet de stage par un "assesseur recherche", innovation notable même si les modalités de ce stage ne sont pas précisées.

La collaboration de l'UFR de médecine avec le CHU, les hôpitaux périphériques et les cabinets de médecine générale est tout à fait pertinente pour la partie formation appliquée de futurs médecins. Le partenariat semble efficace pour la transmission de la réalisation et de l'évaluation de chaque stage.

Les étudiants peuvent bénéficier d'un programme ERASMUS. La formation a établi des partenariats avec plusieurs universités européennes, mais les modalités de cette collaboration ne sont pas détaillées. Il existe des conventions d'échanges internationaux permettant de réaliser des stages au Canada et aux USA, mais les modalités de ces stages ne sont pas précisées. Les échanges dans le cadre d'Erasmus sont effectivement en cours et impliquent une douzaine d'universités européennes. Il n'est pas mentionné si l'université de Caen accueille elle-même des étudiants étrangers, Un bilan global des échanges internationaux aurait été apprécié.

### Organisation pédagogique de la formation

Les connaissances et les compétences attendues à l'issue de la formation sont présentées aux étudiants: ils peuvent télécharger sur le site de l'UFR de Médecine les informations générales sur la formation DFASM. Le document est complet et reprend pour les 362 items de la formation, les objectifs terminaux et les compétences attendues. La formation est semestrialisée, en 3 ans, et suit l'organisation réglementaire des études médicales. Les DFASM1 et 2 comprennent un nombre d'heures comparable en enseignement théorique présentiel et en stages, tandis que le DFASM3 comprend principalement des stages hospitaliers, à mi-temps. Les règles de validation de chaque année d'enseignement sont connues et claires. Les enseignements sont délivrés en cours magistraux présentiels. Il n'est pas fait mention de l'utilisation d'outils numériques hormis l'outil SIDES pour les

examens nationaux informatisés en Santé, ou de détails sur les dispositifs de simulation utilisés, en particulier pour les enseignements de sémiologie. Le document fait mention de la mise en place d'ECOS (Examen Clinique Objectif Structuré), sans plus de détail. Une formation complémentaire par séminaires pour la préparation à l'ECNi (Examen Classant National informatisé) est délivrée, mais n'est pas détaillée, même si un document téléchargeable est mis à disposition des étudiants sur l'organisation de l'épreuve nationale.

L'offre de stage est variée, et représentative des diverses modalités d'exercice de la médecine (CHU, CH, cabinet de médecine générale, stage obligatoire en soins palliatifs). L'offre de stage est bien structurée puisque les stages sont régis par une charte de l'étudiant en stage hospitalier constituant un contrat comprenant les droits et devoirs de l'étudiant. L'étudiant dispose d'un livret de stage valable sur tout le cursus qui comprend les objectifs de chaque stage. Ce livret permet également aux tuteurs des stages successifs d'accéder aux évaluations précédentes de l'étudiant, ce qui facilite un suivi personnalisé.

Un enseignement d'anglais existe en UE libre en DFASM1 pour 4ECTS et 20h de cours avec une évaluation par contrôle continu. Il n'existe pas d'UE informatique, mais 40h de cours sont attribuées à l'enseignement de télé-médecine en DFASM2 (8 ECTS), adaptées aux modes d'exercice en développement pour les futurs professionnels de santé.

L'équipe pédagogique a mis en place un parrainage, par un enseignant, dédié à guider les étudiants sur le plan pratique et pédagogique (avec un moodle forum), ainsi qu'un CAO (conseil d'aide et d'orientation) et une incitation à la démarche "Recherche".

### **Pilotage de la formation**

Chaque UE est gérée par un enseignant responsable d'UE. Il existe également un responsable par année, 3 responsables de stages hospitaliers, un responsable de l'enseignement de la lecture critique d'article (LCA). Les enseignants appartiennent majoritairement à l'UFR Santé, et d'un statut hospitalo-universitaire. Des praticiens du CHU de Caen complètent l'équipe.

Il existe 2 personnels administratifs pour un peu plus de 200 étudiants au total. Ils accompagnent les responsables de DFASM et d'UE, mais le document ne précise pas les rôles de chacun d'eux. Ces rôles ont cependant été définis après approbation du conseil d'UFR et sont mentionnés dans une fiche non fournie.

Un existe un conseil de perfectionnement qui se réunit 3 fois par an. Des jurys sont organisés à l'issue des examens,

Il existe une commission "évaluation des enseignements". Elle est dématérialisée à la fois pour les enseignements d'UE et pour les stages. Elle est établie sur la base du volontariat. Les évaluations sont anonymes. Le retour de sondage est réalisé par les étudiants élus aux commissions pédagogiques sans mentionner de détails sur ces sondages (pourcentage de participants, exemples d'amélioration apportée ou de problème identifié). Les résultats des enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants sont discutés en commission pédagogique de l'UFR.

### **Dispositifs d'assurance qualité**

Le pourcentage de redoublements n'est pas précisé. Les effectifs sont publiés mais non analysés. Aucun suivi des étudiants ayant abandonné le cursus n'est mis en place.

### **Résultats constatés**

Les bilans concernant les effectifs et les taux de réussite ne sont pas réalisés. Le document ne précise pas si les responsables pédagogiques exploitent les résultats aux ECNi pour améliorer la réussite des étudiants.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Offre de stages variée y compris la télé-médecine et médecine d'exercice libéral
- Livret de suivi et d'évaluation de stages valable sur l'ensemble du cursus qui permet un suivi individualisé
- L'équipe pédagogique a mis en place un parrainage et une incitation à la démarche "Recherche"

**Principaux points faibles :**

- Il existe peu d'échanges avec les autres formations en santé
- Le dossier est lacunaire sur certains points comme l'analyse des résultats des ECNi et l'organisation des conférences de préparation

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Une plus grande utilisation des dispositifs de simulation est prévue et semble indispensable.

L'équipe envisage de rendre obligatoire les évaluations des enseignements par les étudiants, ce qui semble souhaitable. En effet, l'exploitation systématique des résultats des étudiants, par année, pourrait améliorer les évolutions pédagogiques. Cela permettrait d'optimiser et d'adapter l'accès précoce au M2, qui semble souhaitable. L'enseignement des langues étrangères devrait être plus systématique (seulement 1 UE libre en DFASM1).

Le dossier étant parcellaire sur le processus d'autoévaluation, des détails sur l'analyse des échanges internationaux, les liens avec les universités de Rouen et du Havre mais aussi les conditions de mise en place des ECOS permettraient d'optimiser l'offre de formation.

# MASTER GRADE DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES (DFASP)

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) correspond au deuxième cycle des études de pharmacie et confère un niveau master. Cette formation est organisée en deux années et quatre semestres validant 120 crédits européens (ECTS). Elle est constituée d'un tronc commun, correspondant au semestre 1 et d'une partie du semestre 2 du DFASP1, puis en filières de spécialisation dès le semestre 2 du DFASP1 et pendant tout le DFASP2. Ces filières sont au nombre de 3 en DFASP1 : officine, internat et une filière commune industrie et recherche, cette dernière s'individualisant en deux filières distinctes lors du DFASP2.

Le DFASP permet de compléter et d'approfondir les connaissances et les compétences acquises au cours du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP) et a comme objectif principal, l'obtention, au terme d'un cycle court ou long en fonction des filières, du titre réglementé de docteur en pharmacie.

Cette formation est dispensée en présentiel dans l'UFR santé, hormis quelques heures dans le cadre de la préparation au service sanitaire des étudiants en santé.

## Analyse

### Finalité

Les objectifs de cette formation sont clairs et cohérents. Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et des autres parties prenantes.

### Positionnement de la formation

La formation du DFASP est assurée au sein de l'UFR Santé de Caen qui regroupe depuis 2017 les UFR des sciences pharmaceutiques, de médecine et orthophonie. La formation est en lien avec différents acteurs de la santé à l'échelon régional: officines des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, centre hospitalo-universitaire (CHU) de Caen, centres hospitaliers de Bayeux, Falaise et Lisieux et avec différents professionnels des industries du médicament, notamment implantés dans la région. Cela se traduit par l'accueil et l'encadrement des étudiants lors de leurs stages obligatoires, mais également par des interventions de ces professionnels au sein de la formation, favorisant l'insertion des étudiants à l'issue de leur formation. Par ailleurs, plusieurs équipes de recherche sont rattachées à l'UFR Santé ce qui constitue un environnement scientifique de grande qualité et permet l'accueil d'étudiants souhaitant se former à la recherche. Des stages à l'étranger sont possibles comme par exemple au Maroc, Sénégal, Viet-Nam, ou au Liban. L'implantation dans l'UFR Santé permet un accès aux associations étudiantes du campus, ainsi qu'à différents événements tels que forum des métiers, les réseaux d'anciens étudiants, ou d'autres événements sportifs, culturels, ou artistiques.

### Organisation pédagogique de la formation

Une forte proportion des enseignements du DFASP1 sont théoriques dits "coordonnés" c'est à dire couplés à des enseignements dirigés comportant l'analyse de dossiers clinico-biologiques. Le tronc commun comporte un axe fort sur l'éducation thérapeutique et des enseignements diversifiant les connaissances tels que l'anglais appliqués aux sciences pharmaceutiques, l'initiation au droit et à l'économie de la santé. Pour chaque filière, la formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs.

Dans chaque filière, l'accent est porté sur la professionnalisation, la mise en situation des étudiants et l'obligation de réaliser plusieurs stages obligatoires. En DFASP1, deux stages pratiques en officine sont réalisés avec des objectifs pédagogiques bien définis. Un stage facultatif de découverte et d'orientation est également proposé aux étudiants. Le DFASP2 se caractérise par la présence d'un stage hospitalo-universitaire (HU) de 4 mois (filières industrie et recherche) ou de 6 mois équivalent temps-plein (autres filières). Une ouverture à l'international est

proposée avec l'existence d'un partenariat mis en place entre la faculté et la ville d'Ho Chi Minh (Vietnam) permettant à certains étudiants de réaliser leur stage HU à l'étranger.

La professionnalisation est également présente dans les enseignements. Des formations qualifiantes et obligatoires sont dispensées aux étudiants : éducation thérapeutique du patient (ETP), bonnes pratiques de la mise à disposition, à domicile de l'oxygène à usage médical (BPDO), anglais (TOEIC).

En filière officine, l'accent est porté sur les commentaires d'ordonnances et la prise en charge thérapeutique du patient, avec en particulier des mises en situation grâce à une pédagogie reposant sur la simulation au sein de la pharmacie expérimentale installée au sein des locaux. Ceci se traduit par une forte proportion de travaux dirigés (TD) dans cette filière (~40% en DFASP2). Un accent a été porté sur l'interprofessionnalité avec la mise en place d'échanges avec des internes en médecine générale, grâce à la mise à disposition d'un local dédié. Des formations en management qualité à l'officine et au geste vaccinal sont pourvues.

En filière industrie/recherche, les enseignements privilégient les petits groupes. Une forte proportion des enseignements implique ou est réalisée par des professionnels du secteur privé et grâce à des outils distanciels. Ces industriels sont également associés à la réflexion sur le contenu pédagogique et à l'évaluation des connaissances et compétences acquises au cours de la formation, ce qui constitue une force pour la formation. En filière recherche, l'organisation de la formation permet au étudiant de suivre des enseignements de master 1, leur permettant ainsi de suivre un double cursus et d'intégrer un parcours de master 2 à l'issue de leur DFASP2. L'accent est mis sur la formation en anglais pour les sciences pharmaceutiques.

En filière internat, la première partie de la formation a pour objectif de préparer à la réussite au concours de l'internat de pharmacie. A l'issue du concours, les enseignements ont pour objectifs de préparer les futurs internes à leur prise de fonctions. Ces enseignements sont assurés par des professionnels du secteur. Cependant, comme aucun taux de réussite au concours n'est indiqué, il n'est pas possible d'analyser l'efficacité de la préparation proposée.

Une fois le DFASP validé, les étudiants poursuivent leurs études afin d'obtenir leur diplôme d'état de docteur en pharmacie. En filière officine, la poursuite des études se traduit par un troisième cycle court et permet une insertion professionnelle en officine de ville. En filières industrie et recherche, les étudiants valident leur sixième année en réalisant un master 2 de l'Université de Caen, ou d'une autre université. Ceci leur permet d'acquérir une double compétence et favoriser leur insertion professionnelle. Il est à noter que l'UFR Santé pilote le master "sciences du médicament et produits de santé", permettant une très bonne intégration des étudiants de ces filières au sein de ce master. Des liens importants avec l'UFR de sciences permettent également d'offrir un large panel de spécialisations possibles au niveau local. Ces formations sont adossées à 3 écoles doctorales, et plus de 12 équipes de recherche.

Les étudiants de la filière internat ayant réussi leur concours, poursuivent leur formation par un diplôme d'études spécialisées (DES), soit de pharmacie hospitalière, d'innovation pharmaceutique et recherche ou de biologie médicale. Pour ceux n'ayant pas été reçus au concours, une réorientation vers les filières officine ou industrie est mise en place. Le nombre d'étudiants reçu à ce concours national n'est pas donné.

Quelle que soit la filière choisie, les étudiants doivent également valider, conformément à la réglementation, l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU), le certificat de synthèse pharmaceutique (CSP) et le service sanitaire des étudiants en santé (SSES). Le SSES et les stages hospitaliers sont précédés d'une formation dédiée. En outre concernant le SSES, une mutualisation avec les différentes filières en santé a été mise en place à l'échelle de la région Normandie. Cette initiative contribue à renforcer les échanges entre les différents acteurs de la formation en santé. Le suivi des étudiants changeant de filière et leur accompagnement n'est pas évoqué.

## **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est principalement constituée d'enseignants-chercheurs de la faculté de pharmacie de Caen. De nombreux professionnels du secteur public et privé interviennent également au sein des différentes filières (57 personnes). Un nombre important de personnels vacataires semble également intervenir au cours de la formation (le chiffre est cependant fluctuant dans le document fourni), sans précision donnée quant à leur rôle dans la formation.

Les responsabilités du tronc commun et des filières sont clairement définies. Des enseignants-chercheurs identifiés sont en charge d'accompagner les étudiants ayant des parcours particuliers : stage à l'international, sportif de haut niveau, étudiants suivant un double cursus, etc. La constitution du jury de chaque année est également définie.

La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement. Une commission pédagogique couvrant l'ensemble des études de pharmacie est en place. Elle associe des membres de la direction, des enseignants chercheurs de la formation et des étudiants des différents niveaux et filières. Elle se réunit très fréquemment permettant d'adapter l'offre pédagogique et l'organisation des enseignements.

## **Dispositifs d'assurance qualité**

Les effectifs de la formation sont comptabilisés par la scolarité. Entre 100 et 150 étudiants sont inscrits en DFASP1 et entre 100 et 120 étudiants sont inscrits en DFASP2 toutes filières confondues. La réussite aux examens est

analysée en commission pédagogique permettant d'identifier les étudiants en difficulté. L'évaluation des enseignements de la formation semble assez hétérogène en fonction des filières et assez peu formalisée, sauf pour le stage HU où les modalités d'évaluation des stages sont clairement définies. Le dispositif de suivi individuel pour l'orientation professionnelle (POP) n'a pas encore été instauré, et fait l'objet des perspectives d'évolution de la formation. Cependant, des entretiens individuels sont réalisés avec chaque étudiant avant leur entrée en filière ou lors d'une demande d'inscription en double cursus, afin de s'assurer de la cohérence pédagogique en fonction du projet professionnel de l'étudiant. Un suivi par le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de l'université est réalisé. Il existe une cellule de suivi des étudiants en difficulté qui réalise aussi l'aide à l'orientation (Cellule d'Aide à l'Orientation).

### **Résultats constatés**

Les taux de réussite du DFASP1 et 2 sont bons voire excellents : de 64 à 100% en fonction des années et des filières.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Forte implication des professionnels au sein de la formation
- Mise en place de liens avec d'autres formations en santé (Service sanitaire en santé, formation à la recherche)
- Bonne intégration dans la vie de campus

### **Principal point faible :**

- Manque d'analyse quantitative du devenir des diplômés

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Les taux de réussite sont très bons voire excellents, mais une analyse plus fine, en particulier pour les étudiants de la filière internat pourrait être menée. La mise en place d'un suivi du devenir des étudiants et d'une analyse plus homogène de la formation et des stages permettrait d'améliorer l'attractivité de la formation. La mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement en intégrant des représentants du monde professionnel impliqués dans le DFASP, pourrait contribuer à améliorer l'organisation de la formation et à faire évoluer les contenus et les modalités d'enseignement.

Il serait utile de développer les liens avec les parcours M2 du master de méthodologie du domaine BISE, MERC ou Ethique en santé, pour permettre de développer l'axe formation à et par la recherche dans des domaines transversaux et en complément du Master Sciences du médicament et produits de santé..

## Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations « Biologie intégrative, santé, environnement »

L'université de Caen-Normandie remercie les rapporteurs pour leur analyse et les commentaires effectués sur le champ Biologie intégrative, santé, Environnement. Le rapport présente ainsi le une vue globale du champ ainsi que les masters du champ de formation Biologie intégrative, santé, Environnement et leur organisation : co-accréditation avec d'autres établissements de la COMUE Normandie Université et proposition de parcours. Les points forts et les points faibles sont également abordés. Ils ont été identifiés par les équipes pédagogiques dans la réflexion sur la nouvelle offre de formation et seront pris en compte dans le projet d'accréditation qui sera déposé.

Plus spécifiquement les responsables du master mention Innovation, entreprise, société souhaitent apporter des observations concernant leur master.

Observations : **Master Mention Innovation, entreprise, société**, parcours Valorisation des Innovations Biotechnologiques

**Page 2**, paragraphe positionnement dans l'environnement :

**Evaluation** : Le master VIB n'a pas noué de partenariat particulier avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. Les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage de 5 mois au Québec, mais les modalités de fonctionnement (nombre de places notamment) ne sont pas explicitées. Aucun autre dispositif favorisant la mobilité des étudiants ou enseignants n'est proposé.

**Précision de l'équipe pédagogique** : Depuis la création du master VIB, nous avons échangé à plusieurs reprises avec des collègues de l'UFR de Droit de l'Université de Sherbrooke. Ces collègues, ayant pris connaissance de l'existence du master VIB souhaitent modifier leur offre de formation afin de reproduire la formation du master VIB. A cette occasion, nous avons évoqué l'intérêt de pouvoir mutualiser certains cours. Il nous paraît effectivement particulièrement intéressant d'approcher la valorisation issue de pays qui ont des cultures foncièrement différentes dans ce domaine. Nous comptons bien relancer les discussions afin d'intégrer ces interventions dans la NOF (nouvelle offre de Formation).

En terme de stages, aucune modalité de fonctionnement n'a été précisée, puisque les stages à l'étranger ne sont pas une obligation mais reposent sur le volontariat des étudiants. Le flux des étudiants en stage à l'étranger est donc variable selon les années. Le monde de la valorisation étant complexe à maîtriser, il n'est pas nécessaire que les étudiants réalisent leurs premières expériences à l'étranger, il est tout aussi important qu'ils puissent étoffer leur réseau professionnel sur le territoire français.

**Page 2**, paragraphe Organisation pédagogique de la formation :

**Evaluation** : La formation propose 20 heures de cours d'anglais par semestre durant les trois semestres. Certains enseignements disciplinaires peuvent également être dispensés en anglais sur la base du volontariat, mais la liste n'est pas connue, ce qui est regrettable. La formation ne favorise pas la mobilité étudiante, mais permet naturellement d'acquérir des crédits ECTS. Une certification CLES en anglais, en espagnol et en allemand est proposée à tous les étudiants de l'université de Caen.

**Précision de l'équipe pédagogique** : Le master VIB est un des rares masters à offrir un enseignement d'anglais sur les 3 semestres de ce master. Au cours du S1 du M1, les cours d'anglais sont orientés vers la maîtrise de l'anglais « parlé ». Le S2 du M1, l'enseignement de l'anglais est orienté vers l'apprentissage de l'anglais juridique. Au S1 du M2, les étudiants suivent une formation de 20h d'anglais qui les préparent au TOEIC, certification qui leur est offerte dans le Master et validée à la fin du S1 du M2 avant le stage de fin d'année.

La certification CLES est bien évidemment offerte à tous les étudiants, elle permet avant tout de connaître le niveau individuel en anglais de chaque étudiant afin que les enseignants adaptent leur enseignement en fonction de chacun. Il n'a pas été précisé dans la maquette que lors du S1 du M2, le cours de Droits des contrats internationaux (20H) est dispensé en sa totalité en anglais, l'évaluation de ce cours se fait également

en anglais.

**Page 3**, paragraphe Dispositif d'assurance qualité

**Evaluation** : Les flux annuels d'étudiants sont référencés par le responsable du diplôme. Les étudiants proviennent majoritairement d'universités extérieures à Caen. L'attractivité de la formation semble limitée mais en lien avec sa forte spécialisation.

**Précision de l'équipe pédagogique** : L'attractivité du master VIB était faible lors des 3 premières années consécutives à sa création, et comme le souligne le rapporteur probablement en lien avec sa spécialisation. Cependant, depuis, et comme en témoigne les dernières campagnes de e-candidat, le master VIB est désormais nationalement connu (une centaine de dossiers issus de toutes les universités françaises pour 15 places). L'attractivité des étudiants issus d'un cursus de Droit demeure cependant à améliorer. C'est pourquoi, nous souhaitons que le master VIB puisse bénéficier d'un double portage de chacune des deux UFRs afin d'attirer un plus grand nombre d'étudiants ayant validé une licence de Droit.

**Evaluation** : Le master affiche un taux de réussite exceptionnellement élevé (100 %) sur l'ensemble des années, laissant préjuger d'une exigence qui pourrait être accrue ou de modalités d'évaluation excessivement favorables.

**Précision de l'équipe pédagogique** : Le taux de réussite est effectivement très bon, en dépit de la pluridisciplinarité des épreuves et de l'origine académique des étudiants. Les majors de promotions sont selon les années, issues d'un parcours de Droit ou de Sciences. Ce taux de réussite pourrait effectivement être attribué à un manque d'exigence. Toutefois, que ce soit dans les matières relevant du droit, de l'entrepreneuriat, des sciences, les épreuves sont de difficultés similaires à celles intégrées dans d'autres cursus mono-thématiques. La réussite des étudiants est peut-être liée aux approches pédagogiques utilisées au cours de ce master qui donnent progressivement confiance aux étudiants. Ces approches, alternant des restitutions régulières alternant le travail individuel et le travail de groupe, sont basées sur l'entraide et créent une certaine émulation. En outre, la spécificité de ce master est probablement également un pilier de la réussite : les étudiants ont choisi cette formation en connaissance de cause et ont été sélectionnés sur leurs motivations à suivre cette formation au regard de leur projet professionnel. Il ne s'agit pas d'un choix par défaut.

**Page 3**, paragraphe Résultats constatés

**Evaluation** : Les effectifs sont faibles (entre 9 et 18 étudiants en Master 1 et entre 8 et 16 étudiants en Master 2), mais stables sur les dernières années.

Le devenir des diplômés est analysé par les responsables de la formation et l'observatoire de l'université. À l'issue du master 2, la majorité des étudiants trouve un emploi dans une structure publique ou, dans une moindre mesure, privée, mais certains d'entre eux choisissent de poursuivre leurs études en suivant un autre master 2. La proportion de diplômés poursuivant leurs études par un autre master 2 est variable (de 0 à 38 %), mais néanmoins significative ce qui interpelle sur l'adéquation de la formation avec le projet professionnel des étudiants concernés. L'insertion professionnelle à 6 mois n'est pas pleinement satisfaisante puisqu'elle varie de 37 % à 83 % selon les années, et ne permet l'accès à un emploi stable qu'à un nombre très limité d'étudiants. Les données à trente mois sont plus satisfaisantes, et affichent majoritairement un taux d'insertion de 100 %. La part d'emplois d'un niveau cadre est alors élevée (entre 83 % et 100 %). La durée moyenne de recherche d'emploi n'est pas connue. L'insertion se réalise principalement dans les domaines visés.

**Précision de l'équipe pédagogique** : Depuis sa création, l'effectif du master VIB a été fixé à 15 étudiants en accord avec l'insertion professionnelle après consultation des professionnels de ce domaine. Cet effectif est atteint depuis 2 ans et désormais la sélection dans ce master devient très compétitive.

Comme le souligne le rapporteur, l'insertion professionnelle de ce master est bonne (cf tableau 3 dans le document soumis et ci-dessous). Certes, les premiers emplois sont des CDD mais très utiles pour que les étudiants nouvellement diplômés renforcent leurs compétences et leur confiance. La durée de recherche d'emploi est en revanche un peu plus longue si le diplômé souhaite décrocher un CDI dès son premier emploi ce qui n'est pas nécessairement une bonne stratégie dans le domaine professionnel de la valorisation. Il est à noter que dès la première promotion de ce master (2014, 3 étudiantes ont obtenu sur concours, un poste de chargé de valorisation au CNRS. Dans les années suivantes, nous avons eu également d'autres recrutements permanents d'étudiants du master VIB au CNRS, ainsi qu'à l'INRA.

Le master VIB apporte aux étudiants des compétences multiples qui leur permettent d'intégrer divers horizons professionnels en lien avec la valorisation et le financement de l'innovation. Les dernières générations sont très attirées par la création d'entreprises et l'accompagnement à la création d'entreprises. Toutefois, ce sont des branches qui requièrent une certaine expérience et auxquelles les diplômés pourront prétendre après quelques années d'activité professionnelle.

L'insertion professionnelle à court terme (6 mois) est certes un indicateur important mais dont l'interprétation doit être temporisée par l'insertion à plus long terme. A titre d'exemple, pour la promotion diplômée en 2019, 2 étudiants sur 12 ont obtenu un CDI à l'issue de leur stage.

Selon le rapporteur, « La proportion de diplômés poursuivant leurs études par un autre master 2 est variable (de 0 à 38 %), mais néanmoins significative ce qui interpelle sur l'adéquation de la formation avec le projet professionnel des étudiants concernés ».

**Précision de l'équipe pédagogique** : A notre connaissance, les poursuites d'étude après le master VIB

concernent majoritairement la formation CEIPI ou un M2 spécialisé en propriété intellectuelle. De façon plus anecdotique il existe 1 ou 2 étudiants qui reprennent une formation à l'IAE (cf tableau 3). Cette poursuite d'étude par le CEIPI témoigne de la qualité de l'enseignement du master VIB, puisque les inscriptions de ces étudiants à cette formation se font sur sélection et tous les étudiants du master VIB qui ont postulé ont été retenus, ont validé le CEIPI et ont obtenu des postes dans le domaine de la propriété intellectuelle avec des titres d'ingénieur, ce que ne permet pas le master VIB. En revanche, c'est au cours de la formation du master VIB, que ces étudiants ont découvert une appétence pour ce domaine qui leur était inconnue. Le master VIB sert donc de tremplin et ne peut être dans ce cas considéré comme n'étant pas en adéquation avec les projets professionnels des étudiants.

### Page 3,

#### **Evaluation** : Conclusion

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire originale
- Forte participation d'intervenants extérieurs issus du secteur professionnel
- Bon positionnement au sein de l'environnement de recherche local

Principaux points faibles :

- Une attractivité limitée
- Une insertion professionnelle à six mois limitée
- Un manque d'ouverture à l'international

**Précision de l'équipe pédagogique** : Les différents points faibles ont été abordés et discutés ci-dessus. Cependant, bien que l'insertion professionnelle soit tout à fait correcte, il est dommage que ce qui sera retenu de ce master est une insertion à 6 mois limitée puisqu'apparaissant en points faibles, alors que la bonne insertion professionnelle à moyen terme n'apparaît pas comme étant un point fort". Le Master VIB n'est pas un Master à destination recherche et bons nombres de professionnels du domaine de la valorisation trouvent la formation adaptée à leurs besoins,

### Page 3, Analyse des perspectives et recommandations :

- **Evaluation** : Cette formation doit mettre en oeuvre des mesures pour renforcer son attractivité, que ce soit sur un plan local, national ou international. Elle pourrait s'ouvrir à la formation continue et nouer des liens avec des universités étrangères afin de favoriser la mobilité étudiante. Par ailleurs, l'approche par compétences engagée par l'équipe pédagogique devra être poursuivie afin de souligner les compétences acquises et accroître la lisibilité de la formation pour les étudiants et les recruteurs.

**Précision de l'équipe pédagogique** : Nous sommes bien évidemment à l'écoute des recommandations du HCERES et avons d'ores et déjà envisagé des actions à mettre en oeuvre :

- demande double portage du master par les 2 UFRs dont sont issus les étudiants
- concrétisation des échanges avec l'UFR de Droit de l'université de Sherbrooke
- mise en place de la formation continue
- valorisation de l'approche par compétences déjà amorcée

- **Evaluation** : Afin d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, le master gagnerait à développer des partenariats plus formels avec des entreprises ou associations dans le domaine des biotechnologies. L'implication plus forte de professionnels dans le pilotage de la formation (au sein du conseil de perfectionnement) permettrait de mieux répondre aux attentes du secteur socio-professionnel ciblé par le master.

**Précision de l'équipe pédagogique** : Comme suggéré par le rapporteur, nous allons apporter des améliorations en :

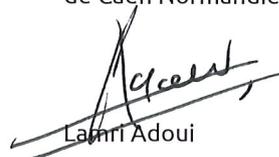
- renforçant le partenariat avec les entreprises du domaine des biotechnologies (notamment à l'échelle nationale) même si nous avons déjà des interactions avec quelques entreprises locales qui participent aux enseignements du master VIB. Tel est le cas de Capital innovation, qui est une agence d'innovation de produits, spécialisée sur l'usage. Les étudiants s'approprient un projet attribué par l'entreprise et doivent le défendre dans les murs de l'entreprise devant l'équipe dirigeante et l'équipe de designers et concepteurs
- en maintenant la participation des étudiants du master VIB au programme Innovate (décrit en page 1 du document soumis), programme permettant aux étudiants de cursus très divers répartis en équipe de répondre aux problématiques d'industriels normands
- en intégrant de nouveaux membres professionnels des secteurs privés au sein du conseil de perfectionnement

- **Evaluation** : Une redéfinition et un partage des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique pourrait être envisagé pour compenser l'absence de personnel

administratif dédié.

**Précision de l'équipe pédagogique** : Pour la NOF de formation, la responsabilité des UEs et des années de ce master a été clairement identifiée.

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Lamri Adoui

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

**Université de Caen Normandie - UNICAEN**  
Bilan du champ de formations Droit

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

**VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Béatrice Siadou-Martin, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Droit et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Droit civil
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit des affaires
- Master Droit des assurances
- Master Droit des libertés
- Master Droit du numérique
- Master Droit international et droit européen
- Master Droit notarial
- Master Droit public
- Master Justice, procès et procédures

## Présentation

L'Université de Caen Normandie est une université pluridisciplinaire comptant environ 30 000 étudiants et dont les sites de formation sont répartis sur l'ensemble du territoire régional de Normandie : Caen, Cherbourg-en-Cotentin, Alençon, Saint-Lô, Vire, Lisieux.

Ses formations sont réparties dans sept champs de formation. Le champ *Droit* s'appuie sur une offre diversifiée de formations dans le domaine des sciences juridiques. Il couvre des domaines juridiques classiques tels que le droit notarial, le droit public, le droit des entreprises mais également des domaines plus techniques tels que le droit du numérique ou la protection des personnes vulnérables.

Ce champ compte dix mentions de master. Celles-ci s'inscrivent dans le prolongement logique de la mention licence de droit proposée par l'Université de Caen Normandie et sont rattachées à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de droit, administration économique et sociale et administration publique de Caen. Seule la mention *Droit International et Droit Européen* s'appuie sur une accréditation conjointe entre l'UFR de Droit, Administration Économique et Sociale et Administration Publique de Caen et la Faculté des Affaires Internationales du Havre. Il est à noter que chaque mention ne présente qu'un seul parcours.

Les liens entretenus par plusieurs masters avec les acteurs socio-économiques ainsi que les partenariats noués à l'intérieur de la ComUE Normandie Université contribuent à consolider le positionnement des formations dans un environnement plutôt concurrentiel. L'adossement recherche des formations repose sur les deux laboratoires juridiques de l'Université de Caen Normandie que sont l'Institut Demolombe et le Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux et les Évolutions du Droit (CRDFED), labellisés Équipe d'Accueil (respectivement EA 967 et 2132), et dont le projet de fusion est en cours de discussion.

## Avis global

### *Potentiel d'affichage stratégique*

Le champ *Droit* de l'Université de Caen Normandie propose dix mentions de master qui ne comprennent chacune qu'un seul parcours afin de contribuer à la lisibilité de leur spécialité et de leur structuration pédagogique. Cette diversité de filières permet de répondre aux besoins du tissu socio-économique et offre un potentiel d'affichage stratégique important.

### *Inscription dans la politique de l'établissement en matière de formation*

L'offre de formation du champ *Droit* s'intègre, pour l'essentiel, dans la stratégie de l'Université de Caen Normandie : structurer la formation et la recherche par grands domaines afin d'apporter de la lisibilité concernant l'offre de formation, les poursuites d'études offertes aux étudiants et les voies d'insertion professionnelle, y compris la voie doctorale. Cette stratégie s'inscrit dans celle de la ComUE Normandie Université qui incite et veille à obtenir une complémentarité des diplômes tant au niveau des disciplines couvertes que des effectifs attendus, sans doublon, ni concurrence exacerbée avec les autres universités normandes. Ainsi, si chaque mention ne présente qu'un seul parcours au sein de l'Université de Caen Normandie, la même mention peut être présente à l'Université de Rouen ou à l'Université Le Havre Normandie, néanmoins avec des parcours différents : ceci est le cas pour les mentions *Droit notarial*, *Justice*, *Procès et Procédures* et *Droit public*.

Par ailleurs, le champ *Droit* entretient des liens étroits avec l'École Doctorale Droit Normandie (ED 98) de la ComUE Normandie Université et les deux laboratoires en droit de l'Université Caen Normandie.

Le projet d'établissement 2017-2021 marque une volonté affirmée de s'engager dans la formation en *e-learning* et dans la transformation pédagogique. À l'exception de quelques initiatives tout à fait intéressantes que sont le développement de l'apprentissage ou des formations tout au long de la vie, le champ *Droit* ne semble pas s'être totalement saisi de ces deux axes de développement ; la transformation numérique apparaît également comme une voie encore à conforter.

### *Pertinence et cohérence propre de l'ensemble*

L'analyse de la pertinence et de la cohérence propre de l'ensemble souligne une homogénéité disciplinaire évidente fondée sur les sciences juridiques répondant aux exigences du tissu économique, à une répartition équilibrée sur le territoire normand et à un rayonnement national de l'Université de Caen Normandie.

Qu'il s'agisse d'emplois dans la sphère privée ou publique, les mentions du champ *Droit* semblent animées par le souci de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle, à travers des dispositifs relativement classiques de stages et de projets. En revanche, le champ *Droit* accueille, dans une moindre mesure, des publics spécifiques tels que l'alternance ou la formation tout au long de la vie, et se caractérise par de fortes disparités dans le développement de ces modalités pédagogiques.

### *Capacité de coordination et/ou de mutualisations à l'intérieur de l'ensemble des formations*

Les formations du champ *Droit* sont pilotées et mises en œuvre par une seule composante de l'Université de Caen Université : l'UFR Droit, Administration Économique et Sociale et Administration Publique de Caen. De

nombreux outils ou dispositifs de pilotage apparaissent, de fait, harmonisés entre les différentes mentions du champ *Droit*. A titre d'illustration, les conseils de perfectionnement dont la composition est fixée par l'UFR pour propres à chaque mention du champ *Droit* et leurs procès-verbaux sont adressés au doyen de la Faculté pour présentation au conseil d'UFR.

Des mutualisations très importantes, de l'ordre de 80 % en moyenne, sont à noter au niveau des enseignements des premières années de master. L'importance de cette mutualisation pose, dans les faits, la question de la lisibilité et de l'existence de masters réellement et suffisamment différents dont les mentions et les spécialités se résument in fine à la deuxième année. Un des éléments explicatifs de cette situation est sans doute l'absence jusqu'alors de sélection à l'entrée en master. Celle-ci se généralisant depuis la rentrée universitaire 2020, les mentions devraient donc apparaître plus lisiblement comme des diplômes préparés sur deux années. Un travail de restructuration des enseignements des premières années devrait néanmoins être entrepris afin de permettre à chaque master du champ d'être en mesure de délivrer plus complètement la spécialité qu'annonce chaque mention.

## Analyse détaillée

### *Finalité des formations*

Les objectifs d'apprentissage des formations sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes via notamment des plaquettes, le site Internet de l'université ou encore différents salons.

Les connaissances et compétences à acquérir sont exposées avec clarté et exhaustivité, et connues de l'ensemble des interlocuteurs concernés, bien que la présentation se focalise essentiellement sur la deuxième année du master.

Un supplément au diplôme est fourni dans la majeure partie des masters et apporte d'utiles précisions concernant le contenu de la formation et les compétences visées. Il existe cependant une marge de progrès pour les mentions *Droit international* et *Droit Européen* et *Droit Civil*, dont le supplément au diplôme ne met pas en avant ces précisions, ainsi que pour la mention *Droit des Assurances* dont les informations se concentrent principalement sur ce qui est acquis en deuxième année.

Les débouchés des masters du champ sont clairement affichés et en adéquation avec les enseignements.

Les poursuites d'études, y compris au sein de l'établissement ou du site, sont affichées et portées à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Elles peuvent concerner le doctorat ou la préparation à différents concours spécialisés comme celui de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM), ou encore constituer un prérequis comme le master *Droit Notarial* dont la deuxième année de master est l'équivalent de la première année du Diplôme Supérieur de Notariat (DSN) qui permet en trois ans d'exercer le métier de notaire.

Lorsque qu'il est fait référence à l'univers de la certification professionnelle, c'est surtout un lien donné avec la fiche RNCP du diplôme (Répertoire National des Certifications Professionnelles) à l'exception de la mention *Droit des Assurances* qui n'y fait pas référence. Toutefois, il est à mentionner le partenariat créé entre la mention *Droit Civil* et l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Caen Normandie qui permet la préparation du Certificat national de compétences mention « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs », ce qui constitue un atout professionnel indéniable.

### *Positionnement dans l'environnement*

Globalement, l'offre de formation est clairement positionnée dans son environnement local, régional et national. Dix mentions de Masters sont présentes au sein de l'UFR Droit, Administration Économique et Sociale et Administration publique de l'Université de Caen Normandie. On note une forte complémentarité entre toutes les formations proposées au sein du champ *Droit*. On y retrouve ainsi des formations fortement présentes nationalement mais incontournables et classiques dans une offre de formation en masters en droit (master *Droit Notarial*, master *Droit du Numérique*, master *Droit de l'Entreprise*, master *Justice, Procès et Procédures*, master *Droit Public*), ainsi que des formations plus singulières régionalement (master *Droit des libertés* et master *Droit civil*) ou nationalement (master *Droit des Affaires*, master *Droit International* et *Droit Européen*). On relèvera néanmoins que certains masters renseignent assez peu la spécificité de leur positionnement (master *Droit Public*) voire fournissent des informations contradictoires (master *Droit des Assurances*).

Les passerelles entrantes et sortantes sont presque toujours précisées à quelques exceptions près (masters *Droit de l'Entreprise* et *Droit des Assurances*). Ces passerelles se mettent en place en première et deuxième années de master. La plupart des masters permettent à leurs étudiants de s'insérer professionnellement (master *Droit Public*, master *Droit de l'Entreprise*), de se préparer à certains concours (master *Justice, Procès et Procédures*) ou à certaines professions (master *Droit Notarial*) ou de poursuivre en doctorat (ce qui est le cas pour les masters *Droit Civil* et *Droit du Numérique* avec des dispositifs dédiés).

Les partenariats académiques sont assez peu nombreux. Outre le partenariat déjà mentionné entre le master *Droit civil* et l'IRTS de Normandie Caen qui prépare les étudiants au certificat national des compétences, mention « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs », il est à souligner les relations académiques du master *Droit de l'Entreprise* qui s'inscrit dans la fédération nationale pour le droit de l'entreprise, regroupant onze universités. Pour ce dernier, il est précisé qu'il est également en partenariat avec l'Université de Montpellier pour la délivrance d'un Diplôme InterUniversitaire (DIU) sans que plus d'information ne soit donnée. Il est,

cependant, étonnant que malgré le fait qu'ils soient cités, les liens avec l'Institut des Métiers du droit et de l'administration ne soient pas davantage étayés.

Tous les masters sont adossés à et prennent appui sur des unités de recherche de l'Université de Caen Normandie. Deux laboratoires participent à cet enseignement à la recherche et par la recherche – le Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux et les Évolutions du Droit (CRDFED) et l'Institut Demolombe. L'implication des enseignants-chercheurs de ces laboratoires reste très traditionnelle et se fait principalement à travers les cours et le partage d'expériences. Les étudiants ont accès aux ouvrages, publications, colloques des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Pour les étudiants de certains masters, il y a la possibilité de rédiger un mémoire de recherche (master *Droit Civil*, master *Droit International et Droit Européen*, master *Droit Public*). Certains masters organisent, en collaboration avec l'Institut Demolombe ou le CRDFED, un colloque chaque année ou tous les deux ans (master *Droit de l'Entreprise*, master *Droit des Assurances*, master *Droit civil*, master *Droit des Affaires*, master *Droit du Numérique*). D'autres masters tels que le master *Droit des Libertés* et le master *Droit Public* associent leurs étudiants aux travaux de la Clinique juridique des droits fondamentaux.

Les liens avec les milieux socio-économiques et les interactions avec de nombreux professionnels des domaines spécialisés des masters assurent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés pour l'ensemble de l'offre de formation. L'alternance reste, toutefois, encore peu développée au sein des masters du champ *Droit*, à l'exception des masters *Droit du Numérique*, *Droit Notarial* et *Droit des Assurances*.

Certains masters ont des partenariats avec des entreprises ou des organismes professionnels ou des associations représentatives : notamment, le master *Droit Civil* avec l'Aide Sociale à l'Enfance ; le master *Droit des Affaires* avec la grande distribution ; le master *Droit International et Droit Européen* avec le Cabinet FIDAL ; le master *Droit des Assurances* avec la MATMUT ; le master *Droit du Numérique* avec le Crédit Agricole. Le master *Droit Notarial* possède une convention avec la Chambre interdépartementale des Notaires, sans qu'il ne soit fait référence à la Fédération Nationale du Notariat. On peut globalement regretter le peu d'information sur la formalisation de ces conventions de partenariats.

Peu d'accords de coopération spécifiques sont développés dans l'offre de formation même si l'Université de Caen Normandie a su tisser de nombreux partenariats dans le monde (243 Universités dans 47 pays). Les modalités pédagogiques retenues, relatives notamment à l'alternance et à la formation continue, pour certains masters (master *Droit du Numérique*, master *Droit Notarial* et master *Droit des Assurances*), ainsi que la spécificité nationale de la majorité des masters en droit, rendent difficile la mobilité étudiante. Une année de mobilité est toutefois possible pour les étudiants de première année des masters *Droit du Numérique* et *Droit de l'Entreprise*. Un stage de mobilité est possible pour les étudiants du master *Droit du Numérique*. Les étudiants de deuxième année du master *Droit de l'Entreprise* peuvent effectuer leur stage à l'étranger. Il est à noter que les facultés de droit de Caen et Würzburg ont noué un partenariat depuis 1968, lequel se concrétise par des échanges étudiants qui ne sont pas détaillés.

Aucun master n'est à ce jour délocalisé.

#### Organisation pédagogique des formations

Si l'ensemble des masters du champ *Droit* est structuré en quatre semestres comprenant tous des unités d'enseignements affectées de crédits ECTS (système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables), l'adaptation de ces formations aux différents publics d'étudiants est contrastée. Ainsi, tous les masters sont exclusivement dispensés en présentiel et si beaucoup (master *Justice, Procès et Procédures*, master *Droit des Libertés*, master *Droit des Assurances*, master *Droit International et Droit Européen* par exemple) prennent en compte les éventuelles situations particulières de leurs étudiants que sont le handicap, le salariat ou le sport de haut niveau dans l'aménagement des conditions d'études, plus rares sont ceux qui sont proposés en alternance (master *Droit des Assurances*, master *Droit du Numérique*, master *Droit Notarial*) ou en formation tout au long de la vie (master *Droit International et Droit Européen*, master *Droit des Affaires*). Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience ou de validation des études supérieures ne paraissent guère encouragés.

Le caractère généraliste de la première année du master contraste et empêche bon nombre de masters de présenter le degré de spécialisation attendu pour en faire un diplôme à part entière. De façon générale, s'agissant des masters de droit privé, la première année comprend des enseignements très généraux aux semestres 1 et 2 de sorte que les deuxièmes années très spécialisées (master *Droit du Numérique*, master *Droit Civil*, master *Droit des Assurances*, master *Droit Notarial* par exemple) apparaissent déconnectées de la première année, rendant la cohérence pédagogique difficile à apprécier. L'identité de ces formations n'apparaît donc finalement qu'en deuxième année de master. En revanche, ce modèle d'organisation convient bien pour des masters plus transversaux comme le master *Droit des Libertés* ou le master *Droit International et Droit Européen*.

L'approche par compétences est très peu déployée et demeure encore balbutiante. Au mieux les masters établissent-ils une relation unités d'enseignements-blocs de compétences et/ou assimilent-ils celle-ci avec la professionnalisation de la formation. A quelques exceptions notables près, les modalités pédagogiques demeurent classiques. Quelques masters pratiquent la pédagogie inversée ou des mises en situation

professionnelle à l'instar du master *Justice, Procès et Procédures* et du master *Droit International et Droit Européen*.

Globalement, la professionnalisation des masters s'opère par l'intervention plus ou moins large de professionnels en leur sein, plutôt en deuxième année, et par la réalisation de stages. Les stages sont facultatifs en première année. En deuxième année, le stage n'est pas obligatoire dans toutes les mentions telles que le master *Droit Public* ou le master *Droit des Libertés* : les étudiants ont ainsi le choix de réaliser un stage qui sera sanctionné par un mémoire professionnel ce qui reste le cas le plus fréquent, ou bien de réaliser un mémoire de recherche qui sera le préalable à une poursuite d'études doctorales. L'étudiant est accompagné par un enseignant-référent et le mémoire, quel qu'il soit, est soutenu devant un jury. Quant à la recherche de stage, au-delà des échanges informels avec les responsables de formation qui peuvent recueillir les offres de stage, il ne semble pas y avoir de structure qui accompagne les étudiants dans celle-ci au sein même de l'UFR Droit, Administration Économique et Sociale et Administration Publique. Il existe, toutefois, un Espace Orientation Insertion, service commun de l'Université de Caen Normandie. Seuls les étudiants qui choisissent de faire le mémoire de recherche sont initiés à la recherche dans un séminaire qui a un volume horaire qui varie entre quatre heures et dix heures selon les mentions. A l'occasion de ce séminaire, il peut y avoir une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique. La détection du plagiat est possible par le logiciel Plagiarisma à l'instar du master *Droit International et Droit Européen* mais son utilisation ne semble pas généralisée puisque certains masters ne le mentionnent pas ou indiquent ne pas en disposer.

A l'exception du master *Droit International et Droit Européen* qui permet de suivre une seconde langue vivante (en raison de sa spécificité), l'anglais est la seule langue enseignée avec un volume horaire, non systématiquement renseigné, relativement modeste de 24 heures en première année et de 12 heures en deuxième année. De plus, cet enseignement ne donne pas lieu à une certification. L'enseignement en anglais est assez marginal à l'exception des masters *Droit du Numérique*, *Droit de l'Entreprise* et *Droit des Affaires*. Les mobilités entrante et sortante se limitent aux échanges Erasmus qui demeurent, toutefois, très modestes. Il n'est pas précisé comment les crédits ECTS sont acquis dans ce cadre. L'internationalisation est donc assez réduite globalement.

De façon classique, les étudiants ont accès à un environnement numérique de travail, mais les masters n'accordent pas de place à des pratiques de pédagogie numérique spécifiques, ni aux technologies du numérique pour permettre leur suivi à distance.

#### *Pilotage des formations*

De manière générale, les équipes pédagogiques présentent une diversité appréciable. Elles sont composées d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et d'intervenants extérieurs compétents dans les disciplines concernées par les formations. La répartition du volume des enseignements est globalement équilibrée entre ces différentes catégories d'intervenants. Cependant, dans certaines formations, des déséquilibres, parfois importants, apparaissent avec une insuffisance de professionnels, ce qui paraît être le cas pour le master *Droit Public*, le master *Droit International et Droit Européen* et le master *Droit des Affaires*. La composition de l'équipe pédagogique est portée à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et/ou lors de la remise de la plaquette actualisée des intervenants au cours de la réunion de rentrée.

Les formations sont sous la responsabilité d'un ou deux enseignants-chercheurs, dont les rôles sont parfaitement définis (sélection des étudiants, mise en place du calendrier, recrutement des enseignants, répartition des enseignements, organisation des examens, etc.). Le master *Droit Notarial* présente la spécificité d'être organisé par pôles. Ces derniers ne semblent néanmoins pas tous coordonnés par les deux co-responsables. De plus amples informations sur cette organisation par pôles auraient mérité d'être apportées.

Les formations disposent de moyens administratifs et pédagogiques suffisants, que cela soit au travers du personnel administratif par un gestionnaire de scolarité qui assiste plusieurs équipes pédagogiques et aide les étudiants, de la mise à disposition d'une salle dédiée aux étudiants de deuxième année, de l'accès à divers centres de documentation et bibliothèques, ou encore de l'accès libre à une salle informatique.

Tous les masters sont dotés d'un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants-chercheurs, des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, dont la liste et la qualité des membres sont précisées. Il n'est néanmoins pas toujours spécifié si ce conseil dispose de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions (origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc.). Un procès-verbal semble être systématiquement rédigé, puis porté à la connaissance des membres dudit conseil et du conseil d'UFR. Ce document est ensuite transmis à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du Conseil académique de l'Université de Caen Normandie. D'autres réunions, plus ou moins formelles, viennent compléter l'action du conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements n'est pas une pratique courante et systématique.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury – lorsque ces éléments sont détaillés – suggèrent un affichage auprès des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont relativement classiques et en accord avec les attendus de la formation. Elles figurent dans le règlement de la formation et sont explicitées lors de la réunion de rentrée, tout comme le sont également les règles de compensation. Les formations mettent en œuvre le système ECTS favorisant la mobilité étudiante. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectées. Le principe de la seconde chance est systématiquement admis en première année de master. Certaines formations accordent, à titre exceptionnel, et sur décision du jury, une deuxième session d'examen mais les règles de décision ne sont pas explicitées à l'instar du master *Droit de l'Entreprise* ou du master *Droit des Affaires*.

La délivrance de certifications apparaît relativement rare : par exemple, la préparation du Test Of English for International Communication et d'un certificat de spécialité dans l'une des matières – au choix – piliers du Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise sous l'égide de la Fédération Nationale du Droit de l'Entreprise pour le master *Droit de l'Entreprise* ; la préparation du certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur pour le master *Droit International et Droit Européen*. Il serait sans doute opportun de renforcer le recours à ces certifications ou de les rendre obligatoires quand elles existent, a fortiori quand elles mettent en lumière un aspect professionnalisant de la formation à l'instar de la certification Pix+Droit pour la Mention *Droit du Numérique*.

Rarement évoqué, l'engagement étudiant fait toutefois l'objet d'une reconnaissance dans le cas des masters *Droit International et Droit Européen*, *Droit Public*, et *Droit Civil*.

#### *Dispositifs d'assurance qualité*

Pour l'ensemble des formations, la rubrique dispositif d'assurance qualité est renseignée, avec de fortes disparités selon les mentions. L'université de Caen Normandie propose des dispositifs d'assurance qualité qui visent à assurer une démarche d'amélioration continue. En outre, la Délégation d'Aide au Pilotage Et à la Qualité (DAPEQ), rattachée à la Direction Générale des Services (DGS), analyse les flux d'étudiants et leur devenir. L'existence d'un service central dédié au pilotage et à la qualité est, certes, à souligner, même si un nombre non négligeable de données manque ou que certains tableaux présentent des incohérences ou auraient nécessité, tout du moins, des explications complémentaires. Également, il convient de relever la contribution de l'Observatoire de la Vie Étudiante en charge notamment du suivi du devenir des diplômés.

Le traitement des données relatives aux flux des étudiants et au devenir des diplômés fait toutefois l'objet d'appréciations nuancées. Ainsi, les analyses relatives à tous les masters sont, au mieux, incomplètes ou font défaut. À côté des différentes raisons invoquées par les responsables de formation que sont la jeunesse de la formation, les faibles taux de réponse, la nécessité d'affiner les études ou encore l'ancienneté de certaines données, il est permis de s'interroger sur l'existence d'une réelle culture de l'auto-évaluation et d'une certaine volonté d'appropriation des données disponibles dans une perspective d'amélioration continue. Ainsi, on regrettera souvent de ne pas disposer d'informations pertinentes, exhaustives sur toute la période, et analysées au sujet des flux ou du devenir des étudiants entrants et sortants, qu'ils soient diplômés ou non diplômés.

Au-delà de ces considérations, il convient de relever la présence généralisée de conseils de perfectionnement, la prise en compte de la parole de chacun des membres du groupe pouvant ainsi se faire dans un cadre formalisé. La composition de ces organes ne soulève d'ailleurs pas de difficultés particulières dans la plupart des cas. La volonté de transparence de certaines formations, à l'instar du master *Droit Civil* et du master *Droit Public*, qui joignent un procès-verbal de réunion, devra être encouragée et étendue par la communication de tous les procès-verbaux relatifs à la période examinée, ceci afin de constater la correspondance entre les critiques éventuelles et la concrétisation des améliorations, et de recueillir davantage d'informations sur la fréquence des réunions.

L'attractivité des formations apparaît hétérogène. Certains diplômes suscitent l'engouement des étudiants à l'image des masters *Justice*, *Procès*, *Procédures* et *Droit Notarial*, alors que d'autres pâtissent d'un intérêt plus limité, la sélection se faisant essentiellement auprès d'étudiants locaux. Ce manque d'attractivité a visiblement conduit le master *Droit Public* à ne pas ouvrir pendant deux années consécutives, et au vu de l'ambiguïté de l'information sur les effectifs des étudiants, il apparaît délicat de comprendre la situation du master *Droit International et Droit Européen*. Si elle devait se perpétuer, cette situation nécessiterait qu'une réflexion soit menée sur les causes et peut-être sur la capacité à faire fonctionner ce master. Par ailleurs, il est à noter l'attractivité du master *Droit des Assurances* reconnue par l'évaluation indépendante réalisée par l'organisme Eduniversal qui classe celle-ci parmi les dix meilleurs masters français dans la catégorie masters en Management et Droit de l'Assurance.

#### *Résultats constatés*

Le champ *Droit* présente des effectifs stables ou en faible croissance en seconde année. Le seul master où l'on observe une légère diminution des effectifs est le master *Droit des Assurances*. Cette baisse des inscrits, concomitante à une diminution du nombre de candidatures et sans doute conjoncturelle, s'explique par la création de deux formations concurrentes dans le « Grand Ouest ». De manière plus préoccupante, le master

*Droit International et Droit Européen*, créé récemment, se distingue par des effectifs très faibles (6 en première année et 10 en deuxième année en 2017-2018 ; 3 en première année et 0 en deuxième année en 2018-2019) ou encore le master *Droit Public* n'a pas ouvert de deuxième année durant deux années (2016-2018).

La sélectivité des formations est hétérogène. Le taux de pression (i.e., le pourcentage de candidats pris dans la mention), varie entre 33 % et 80 % pour l'année 2019-2020. L'attractivité de certains masters peut s'apprécier par le grand nombre de candidats provenant d'autres universités que celle de Caen. En deuxième année, les taux de réussite sont globalement très bons (de 77 % à 100 %). Le taux de réussite en première année présente une plus grande hétérogénéité et varie de 31 % à 91 %.

Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de la Vie Etudiante UNICAEN qui interroge les diplômés à 6 mois et à 30 mois. Les données recueillies à 6 mois permettent globalement d'étudier l'insertion professionnelle à l'exception du master *Droit International et Droit Européen* qui est récent et pour lequel les effectifs sont trop faibles, et du master *Droit Public* qui a ré-ouvert il y a deux ans et pour lequel le taux de réponse est nul.

Le taux d'insertion professionnelle à six mois peut être qualifié d'excellent bien que les taux de réponse aux enquêtes, d'une part, et de poursuite d'études d'autre part, amènent à nuancer ce résultat. Un certain nombre de masters présentent des taux proches de 100 %. Le taux le plus faible relevé est de 70% pour le master *Droit des Libertés*. Au-delà du taux d'insertion professionnelle, la qualité des emplois occupés par les diplômés mériterait une attention plus soutenue. Il serait opportun de recueillir et de communiquer aux différentes parties prenantes des informations qualitatives relatives aux postes et fonctions occupés par les diplômés. En particulier, le taux d'emploi stable et le taux de cadres varient grandement selon les formations. Par exemple, à l'issue du master *Droit des Affaires*, seul un tiers des diplômés ont un emploi stable à six mois et seulement deux tiers ont un poste de cadre. Ces statistiques sont de seulement 28 % et 14 % pour le master *Droit Civil*. Pour le master *Justice, Procès et Procédures*, ces taux sont, de manière surprenante, de 0 % mais il y a seulement six répondants. On retrouve ce taux nul d'emploi stable (sachant qu'il est calculé sur seulement 4 diplômés ayant répondu à l'enquête) dans le cas du master *Droit Notarial*. L'insertion professionnelle à 30 mois est difficile à analyser étant donné que l'offre de formation s'est partiellement modifiée entre temps.

Ce faible nombre de répondants sur les questions d'insertion professionnelle traduit une problématique plus large qui est le fort taux de poursuite d'études dans certains masters. Ce faible taux d'entrée directe sur le marché du travail n'est cependant pas surprenant dans le domaine juridique où l'insertion professionnelle passe le plus souvent par la réussite d'examens et concours à l'issue de la deuxième année dans certains masters. La poursuite en Doctorat reste une voie marginale bien qu'elle soit non négligeable pour certaines mentions.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Complémentarité dans l'offre de formation avec un positionnement singulier de certains masters.
- Clarté de l'adéquation entre les enseignements et les débouchés professionnels.
- Bonne lisibilité de la différenciation des masters avec un seul parcours par mention.
- Adossement à la recherche.
- Liens et interactions avec le milieu socio-économique.
- Pilotage satisfaisant de l'équipe pédagogique.
- Conseils de perfectionnement jouant leur rôle de pilotage des formations.
- Taux de réussite élevés en deuxième année.

### Principaux points faibles

- Caractère trop généraliste des premières années des masters.
- Analyse parcellaire des données des flux des étudiants et du devenir des diplômés.
- Ouverture limitée à d'autres publics étudiants qu'à ceux de la formation initiale.
- Sélectivité et effectifs faibles pour certains masters.
- Internationalisation limitée.
- Absence de certifications professionnelles obligatoires dans certains masters.

- Approche par les compétences peu formalisée.

## Recommandations

L'offre de formation est bien positionnée dans son environnement. La complémentarité des formations permet à l'Université de Caen Normandie de proposer une offre de masters riche et diversifiée dans le champ *Droit*. L'offre de formation est adossée à une recherche structurée autour de deux laboratoires de recherche : l'Institut Demolombe et le CRDFED. L'implication des enseignants-chercheurs est importante et les dispositifs d'enseignement de la recherche et par la recherche sont appréciables. Les liens et les interactions avec le milieu socio-économique sont nombreux, riches, variés et étroits.

Outre les différentes recommandations listées dans les fiches d'évaluation, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur certaines voies d'amélioration ou de développement qui pourraient renforcer la qualité des formations du champ *Droit*.

Il apparaît indispensable de veiller à la conception et à la mise en œuvre, pour chaque mention, de deux années de master dont les enseignements apparaîtraient progressifs, spécifiques et articulés. Le passage à la sélection des étudiants à l'entrée de la première année de master devrait conduire nécessairement à mieux organiser, pour les masters particulièrement concernés, la progressivité pédagogique de ces deux années de cursus.

Une autre voie concerne les outils de suivi des flux étudiants et du devenir des diplômés. Même si des dispositifs de recueil de l'information existent, il est nécessaire de s'interroger sur leur pertinence et de les adapter éventuellement, ainsi que de veiller à analyser les données recueillies dans une perspective d'amélioration continue.

Des efforts sont déployés pour ouvrir certains masters à d'autres publics que ceux de formation initiale classique. Ils doivent être intensifiés et généralisés autant que possible à la fois pour répondre à des problèmes d'attractivité par ailleurs rencontrés par certains masters, mais également pour enrichir les promotions de profils différents.

Le champ *Droit* pourrait également renforcer l'attractivité de ses mentions en réalisant des efforts de communication envers les différentes parties prenantes. Il serait pertinent d'intégrer au sein de certaines mentions la préparation formelle aux concours, ce qui pourrait constituer un argument renforçant l'attractivité des dites formations. Une piste de réflexion pourrait ainsi concerner l'articulation du master *Justice, Procès et Procédures* à l'Institut des Métiers du Droit et de l'Administration (présent au sein de la faculté de droit), afin de proposer une préparation au barreau et au concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature diplômante.

Un effort devrait être porté sur l'internationalisation ne serait-ce qu'en augmentant le nombre d'heures d'anglais ou de cours en anglais. L'approche par les compétences apparaît balbutiante dans de nombreuses formations. La plupart des masters concernés sont conscients de cette faiblesse et considèrent cet axe de réflexion comme prioritaire. Dans l'optique de rendre les formations encore plus professionnalisantes, il pourrait être envisagé de rendre obligatoire le passage d'une ou plusieurs certifications surtout lorsque celles-ci favorisent l'insertion professionnelle. Enfin, les innovations pédagogiques ne peuvent être qu'encouragées.

## Points d'attention

Le comité souhaite attirer l'attention de l'Université de Caen Normandie sur la mention *Droit International et Droit Européen*, tout en soulignant le caractère pertinent de son positionnement et de son originalité. Bien que certaines réserves ou remarques pourraient s'expliquer par le caractère lacunaire des informations fournies, l'absence d'information sur les flux entrants d'étudiants et la seule mise en avant des capacités d'accueil conduisent à s'interroger sur l'attractivité même du diplôme et sur le nombre réel des étudiants et des diplômés. Le caractère central et problématique de ces différents points mérite des éclaircissements et une réflexion approfondie pour la poursuite de cette formation dans la nouvelle offre de formation.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER DROIT CIVIL

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master Droit civil parcours protection des personnes vulnérables (master Droit civil PPV) de l'Université de Caen Normandie est une formation en deux ans ayant comme objectif de former des juristes travaillant dans les secteurs en contact avec une population de personnes vulnérables. Cette formation de master vise à développer chez l'étudiant une capacité à résoudre des problèmes juridiques, à apporter une expertise juridique quant aux situations auxquelles sont confrontées les personnes vulnérables et enfin, des capacités en recherche fondamentale. Le master Droit civil PPV ne comprend qu'un seul parcours accessible en formation initiale. Les enseignements sont dispensés au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit, administration économique et sociale et administration publique de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et les compétences de la formation sont clairement affichés et connus des étudiants (fiches, page web, etc.). La formation permet l'obtention d'un diplôme Bac+5 dans un domaine spécifique, en l'occurrence le droit des personnes vulnérables. Un supplément au diplôme existe mais ne précise pas les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Si les enseignements sont, en master deuxième année (M2), cohérents par rapport à la formation et les métiers accessibles à l'issue de la formation, en revanche, le master première année (M1) reste très généraliste. Ces métiers et les secteurs de ces métiers sont d'ailleurs exposés clairement auprès des étudiants par des fiches, forum, formations, organismes partenaires, etc., qu'il s'agisse des associations tutélaires départementales, des fédérations de mandataires judiciaires à la protection des majeurs, des banques ou encore des sociétés d'assurance. Par ailleurs, pour les étudiants qui s'orienteraient vers la recherche fondamentale, ceux-ci sont déchargés du suivi de certaines unités d'enseignement pour pouvoir rédiger leur mémoire de recherche. Ils bénéficient aussi d'une information sur les études doctorales en cas de volonté de poursuite d'études. Les rencontres avec des professionnels, que cela soit au sein des enseignements ou au sein d'activités complémentaires comme le «forum des métiers et de la formation» de l'Unité de Formation et de Recherche Droit de l'université de Caen Normandie, est un atout pour la professionnalisation des étudiants de master 2. Si la formation est en cohérence avec la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles, l'approche par compétences n'est pas encore mise en œuvre et l'approche par connaissances reste privilégiée. Toutefois un travail de réalisation d'«Entrée par blocs de compétences» est en cours. Le partenariat créé avec l'Institut Régional du Travail Social de Caen Normandie (IRTS) pour la préparation au Certificat national de compétences mention «Mandataire judiciaire à la protection des majeurs» est un atout professionnel indéniable.

### Positionnement dans l'environnement

Le master Droit civil PPV de l'université de Caen Normandie offre la possibilité pour l'étudiant «civiliste» de continuer ses études dans un cadre qui ne soit pas celui du droit des affaires, du droit des assurances, du notariat, du droit de la concurrence ou du droit du numérique qui sont les autres mentions de master en droit privé au sein de l'établissement. C'est donc une formation nécessaire au maintien d'enseignements de pur droit civil au sein de cette université. Par ailleurs, au regard du parcours protection des personnes vulnérables, seuls cinq masters en France sont spécialisés dans ce domaine : Paris XII, Bordeaux, Lyon et, dans l'Ouest, Brest et Caen. Il n'y a donc que peu de concurrence en France et, de fait, aucune concurrence au niveau de l'établissement. Les liens susvisés avec l'Institut Régional du Travail Social Normandie Caen (IRTS) permettent aux étudiants de préparer le Certificat national de compétences, mention «Mandataire judiciaire à la protection des majeurs». Le master Droit civil PPV est adossé à l'Institut Demolombe (Equipe d'Accueil 967), et plus particulièrement à l'axe «Vulnérabilité» de cette équipe d'accueil dont les enseignants-chercheurs sont actifs quant aux recherches produites autour des thématiques du master. Les étudiants du master bénéficient ainsi de publications, ouvrages, colloques et autres manifestations scientifiques de qualité directement en lien avec

leurs enseignements. Des étudiants du master s'orientent vers le doctorat, comme cela est le cas, actuellement, pour deux anciennes étudiantes de ce master.

Le master Droit civil PPV entretient aussi des relations avec le monde socio-économique car la moitié des intervenants du master 2 sont des professionnels, notamment en lien avec la spécialité du master : mandataire judiciaire à la protection des majeurs, travailleurs sociaux, membres de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), directeur de service tutelle du secteur bancaire, etc. Il est fait mention de la présence de professionnels du droit comme chargés de travaux dirigés en master 1, mais cela est assez habituel dans les facultés de droit et n'apporte pas nécessairement de plus-value au regard du champ de protection des personnes vulnérables, contrairement à ce qui est fait en master 2 par le développement des liens avec le tissu socio-économique et professionnel. Le stage de master 2, d'une durée allant de six semaines à quatre mois, est aussi un exemple de la professionnalisation recherchée pour les étudiants de master.

Le positionnement quant à l'international est inexistant, ou presque (pas d'échanges, pas ou peu de mobilités dans le cadre du programme d'échanges européens ERASMUS, pas d'enseignement de langues vivantes en master 2) ce qui tient à la spécificité du modèle français d'une part sur la question purement juridique de la protection des personnes vulnérables, et d'autre part sur la question des professionnels du droit spécifiquement dédiés à la protection des personnes vulnérables. En effet, le modèle français est un des rares modèles à proposer des métiers propres à la protection des personnes vulnérables.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Le master Droit civil PPV est délivré uniquement en présentiel et en formation initiale pour un total de 823 heures d'enseignement. Un stage est obligatoire au cours du semestre 4 pouvant aller de six semaines à quatre mois. Si l'organisation pédagogique du master 2 est très lisible, marquant une véritable spécialisation autour du champ de la protection des personnes vulnérables, la première année de master demeure, en revanche, un tronc commun éloigné des préoccupations du master 2, notamment au regard des nombreuses mutualisations effectuées avec les autres masters de droit privé. C'est d'ailleurs une critique émise par des étudiants. En effet, l'étudiant, au cours du master 1, suivra des cours de droit des sûretés, de droit judiciaire privé, de droit international privé, de contrats spéciaux, de procédure pénale, de fiscalité, de droit de la fonction publique, ou encore de procédures civiles d'exécution, mais aucun enseignement (outre le droit des étrangers et un cours de droit international et européen des droits de l'Homme cependant éloignés du caractère civiliste de la protection des personnes vulnérables) relevant particulièrement du parcours protection des personnes vulnérables.

La formation tient compte des différents profils d'étudiants : étudiants porteurs de handicap, étudiants salariés et autres. Il y a aussi une possibilité des validations des acquis de l'expérience (VAE) et les validations des études supérieures (VES) même si pour la période concernée il n'y a en pas eu. Des réflexions sont en cours sur la possibilité d'ouvrir la formation en alternance ou en formation continue, la question de l'employeur étant un frein réel compte tenu de la spécificité du parcours PPV. Il est à noter que l'interdisciplinarité est évoquée, notamment avec une journée dédiée à un «cas pratique» partagé entre des étudiants en médecine, en psychologie, en sociologie, en philosophie et en maïeutique, sous l'égide des membres de l'Espace de Réflexion éthique de Normandie, dans le cadre de la journée «étudiants citoyens». Cette interdisciplinarité n'est présente qu'à travers ce cas pratique et rien ne laisse transparaître, dans les Unités d'Enseignement (UE), d'autres pratiques interdisciplinaires. Une UE sur l'environnement comptable et organisationnel de l'entreprise et une autre UE sur la recherche de stage et la rédaction de curriculum-vitae (CV) sont les seuls apports en termes de pluridisciplinarité.

Il n'y a pas d'éléments, dès la première année de master, dédiés à la connaissance du monde de la recherche, ceux-ci étant concentrés en master 2. Mais les étudiants sont en lien régulier avec la production académique de leurs enseignants, et donc avec le monde de la recherche. L'utilisation du numérique est assez classique, avec la plateforme «e-campus» de l'université que les enseignants peuvent utiliser comme ils le souhaitent. Des cours d'informatique sont dispensés, mais rien qui ne soit spécifique à l'éthique et à l'intégrité scientifique dans le domaine de la recherche (outre des références, dans les enseignements, au Code de déontologie médicale ou à la prohibition de l'opposition d'intérêts dans le cadre de la protection des personnes vulnérables).

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée, la moitié étant composée d'enseignants-chercheurs, l'autre de professionnels, mais si les noms de ces derniers sont connus des étudiants grâce à l'emploi du temps, ils ne sont pas connus d'autres publics. Les qualités, niveaux de compétence et fonctions des intervenants professionnels ne sont pas connus non plus. Les deux co-responsables du master œuvrent pédagogiquement comme administrativement (recrutement des intervenants, organisation de l'année, des examens, du suivi des étudiants, etc.). Le conseil de perfectionnement est établi (Procès-verbal présent pour 2018-2019), regroupant enseignants et étudiants, et comptant un professionnel du secteur de la protection des personnes vulnérables. Il se réunit une fois l'an et dispose de tous les documents et de toutes les remontées utiles pour mener à bien ses réflexions.

Un questionnaire de scolarité apporte un soutien administratif, accompagne les intervenants et aide les étudiants. Ces derniers ont accès à de nombreuses ressources, à plusieurs lieux de recherche, et bénéficient même d'une salle dédiée au master. Les dispositifs d'évaluation des connaissances restent très traditionnels alors qu'une approche en termes de compétences pourrait être envisagée. Les modalités de contrôle de connaissances sont détaillées (dans le règlement des études pour le master 1), tout comme celles spécifiques au master 2 (dans le règlement de contrôle de connaissances pour le master 2), et celles propres, aussi, à la reconnaissance de l'engagement étudiant au cours de son cursus.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le passage de la sélection à l'entrée du master 1 et non plus à l'entrée du master 2 a opéré quelques changements dans le flux des étudiants du master 2 (14 étudiants pour l'année en cours contre 17 à 26 les autres années). Mais on observe que l'attractivité reste la même, et ce malgré le chiffre exceptionnel de l'année en cours. Les étudiants qui n'auraient pas été admis connaissent les motifs de refus de leur admission. Les données relatives à la réussite, à la diplomation et à l'insertion professionnelle sont très facilement accessibles grâce au travail de l'observatoire de la vie étudiante de l'université de Caen Normandie qui met en ligne ces données. Le processus d'amélioration continue est mis en œuvre par le biais du conseil de perfectionnement du master dans lequel siègent des représentants des étudiants. Les résultats de l'évaluation interne sont communiqués par la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) de l'université.

### **Résultats constatés**

Comme pour la plupart des masters de droit, les effectifs du master Droit civil PPV varient autour d'une vingtaine d'étudiants (sauf exceptionnellement cette année), ce qui démontre une attractivité tout à fait louable compte tenu du nombre de places limité à 22 étudiants. Le taux de réussite, ce qui n'est pas non plus surprenant compte tenu de la configuration spécifique des masters de droit (très forte sélection à l'entrée), est de 100 % sur les cinq dernières années. Le taux d'insertion professionnelle à six mois était de 87,5 % pour 2018 et de 100 % pour 2017, ce qui peut sembler remarquable. Ces bons chiffres sont à relativiser toutefois par le nombre de répondants : seuls 9 sur 17 diplômés en 2017 et 12 sur 21 diplômés en 2018.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Liens avec l'Institut Régional du Travail Social et avec les professionnels du secteur de la protection des personnes
- Très bons taux de réussite en deuxième année de master
- Bonne insertion professionnelle

### **Principal point faible :**

- Caractère trop généraliste des enseignements en première année du master et manque d'initiation à la spécialisation

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master Droit civil parcours protection des personnes vulnérables est un master présentant de grandes qualités, notamment au regard de ses liens avec les milieux professionnels de son domaine. Son taux d'insertion professionnelle est bon et le master semble maintenir une certaine attractivité, sauf à se limiter à l'observation des chiffres de l'année en cours qui s'expliquent par la modification des méthodes de sélection (passage de la sélection du master 2 au master 1). Les perspectives proposées sont en adéquation avec deux des points faibles relevés par la formation elle-même, une réflexion étant menée quant la possibilité de suivre le master en formation continue (le développement de la formation tout au long de la vie dans un domaine porteur ne peut qu'être encouragée) et la recherche évoquée de synergies avec d'autres M2 de même spécialité pourrait permettre d'intégrer dans le programme du master des enseignements autres que purement juridiques (éthique, philosophie, sociologie, psychologie). En revanche, le manque d'initiation à la spécialité en M1 semble difficile à résoudre par l'insertion d'un seul cours relatif à la protection des personnes vulnérables en son sein.

# MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* - parcours Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE) - est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme objectif principal de permettre aux étudiants de devenir des spécialistes en droit des activités économiques qu'il s'agisse du conseil ou du contentieux interne ou externe. Elle ne présente qu'un seul parcours. Toutefois en master 2, la formation est complétée par un certificat de spécialisation préparé à Montpellier dans le cadre du label DJCE (certificat droit des sociétés, droit social, droit fiscal, droit économique et droit de la distribution, propriété intellectuelle et nouvelles technologies, droit et fiscalité du commerce international). Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'Equipe d'Accueil (EA) 967, institut DEMOLOMBE, la formation comprend un total de 985,5 heures d'enseignement (hors Diplôme Interuniversitaire - DIU) avec principalement des cours magistraux (897,5 heures). Les enseignements ont lieu sur le campus 1 de Caen. La formation ne donne pas lieu à une délocalisation.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont connus et cohérents. La formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques et décrit les compétences professionnelles attendues pour exercer le métier de juriste conseil d'entreprise. Une expérience en milieu professionnel est intégrée. La formation prépare les étudiants aux métiers de juriste d'entreprise, avocats spécialisés dans le droit de l'entreprise. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Les métiers sont bien décrits et correspondent à la formation.

Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Les étudiants sont informés des débouchés en matière d'insertion professionnelle ainsi que des poursuites d'études. La formation est positionnée dans l'univers de la certification professionnelle avec une fiche Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) locale en adéquation avec la fiche RNCP nationale.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit de l'Entreprise* s'inscrit dans l'offre globale de l'Université de Caen. Cette formation ne propose pas de passerelle entrante à une exception près pour les étudiants titulaires d'une Licence Administration Economique et Sociale (AES). Les passerelles sortantes ne sont pas détaillées. Le diplôme s'inscrit dans un réseau national : la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise regroupant 11 universités. Le Diplôme Interuniversitaire (DIU) couplé à ce master est délivré par l'Université de Montpellier. Le master est adossé à l'axe de recherche Affaires, contentieux interne et international (Equipe d'Accueil (EA) 967, institut DEMOLOMBE) offrant un environnement adapté à la recherche.

L'équipe pédagogique est composée notamment d'enseignants chercheurs eux-mêmes rattachés à cette unité de recherche.

La formation s'appuie sur un réseau de professionnels qui soit interviennent directement dans la formation, soit parrainent les promotions. De plus, les étudiants sont membres d'une association composée également de professionnels dont l'objet est de favoriser l'insertion des étudiants. Des offres d'emploi et de stage sont reçues régulièrement par les responsables de la formation. Cependant, aucun partenariat ou conventionnement n'a été mis en place.

Etonnamment pour un diplôme de droit de l'entreprise, aucune coopération internationale n'est affichée alors que cela pourrait faciliter les mobilités étudiantes. Les étudiants en master 1 peuvent bénéficier du programme d'échanges européen Erasmus, les étudiants de master 2 peuvent effectuer leur stage à l'étranger ; toutefois, aucun indicateur n'est donné.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres pour la délivrance du master et est accompagnée en seconde année de la délivrance d'un DIU qui ne donne pas lieu à l'attribution de crédits issus du Système européen de transfert et d'accumulation des crédits. L'organisation pédagogique est lisible. La première année est généraliste (droit civil des sûretés, droit commercial, comptabilité). La seconde année est marquée par un approfondissement des matières fondamentales (droit approfondi des contrats, droit approfondi des sociétés, comptabilité et gestion financière) et ne comporte aucun enseignement de travaux dirigés. La structure de la formation est en cohérence avec la fiche RNCP locale fournie.

Des cours en lien avec le monde de l'entreprise (comptabilité et analyse financière) permettent d'acquérir une vision transversale des métiers. De plus, le stage facultatif en master 1 (six semaines) et obligatoire en master 2 (trois mois) donne à l'étudiant une bonne appréhension du monde professionnel. L'accompagnement des stagiaires aurait pu être décrit. Un laboratoire de l'insertion professionnelle existe au sein de l'Université de Caen et fournit quelques indicateurs.

Il est regrettable que la formation ne se prête pas davantage à la formation continue. Elle n'est pas ouverte aux candidats souhaitant se former tout au long de la vie et ne peut être suivie à distance. Aucun élément ne permet de vérifier les dispositifs d'accueil pour les étudiants ayant des contraintes particulières (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap). Le processus de validation des acquis de l'expérience n'est pas analysé.

Un référentiel met en correspondance les unités d'enseignement et les compétences à acquérir.

Tous les deux ans, le master organise une journée d'étude consacrée aux problématiques actuelles du droit de l'entreprise, journée à laquelle sont associés les étudiants. Ce moment leur permet d'être en contact avec la recherche lors des débats. Aucune rencontre avec les écoles doctorales n'est toutefois programmée afin de favoriser la poursuite en doctorat.

La préparation du TOEIC (Test Of English for International Communication) est possible tant en master 1 qu'en master 2. Certains cours tels que Corporate governance sont assurés en anglais. Effectuer des stages à l'étranger est possible sans qu'aucune donnée chiffrée ne soit fournie. Il reste que l'internationalisation du diplôme pourrait être renforcée.

Des supports de cours peuvent être déposés sur une plateforme. Est à noter l'évocation d'exercices collaboratifs. L'environnement numérique de travail est satisfaisant. Les pratiques pédagogiques interactives sont à poursuivre et à renforcer.

L'université s'est dotée de logiciels anti-plagiat et sensibilise les enseignants et les étudiants aux enjeux de leurs utilisations.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est répartie entre enseignants-chercheurs et professionnels. Les enseignants-chercheurs sont spécialisés et rattachés au même laboratoire (Equipe d'Accueil (EA) 967, institut DEMOLOMBE). Les intervenants extérieurs dispensent 290 heures sur 665. Il est regrettable que leurs spécialités et responsabilités ou leurs professions ne soient pas mentionnées.

L'approche par compétences de la formation devrait être renforcée.

Les responsabilités pédagogiques sont bien définies. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement de façon informelle. Le conseil de perfectionnement a été mis en place très récemment : sa composition est diversifiée bien que la part des professionnels soit faible (une personnalité), le compte-rendu est réalisé devant le conseil de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de droit, AES, Administration publique et transmis aux instances centrales de l'Université.

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées au sein de la maquette. Le supplément au diplôme est fourni, mais les modalités du suivi des compétences ne sont pas explicitées. Les règles de compensation sont exposées dans le supplément au diplôme.

Des certifications en langue et un certificat de spécialité dans l'une des matières piliers du DJCE sont délivrés.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les indicateurs ne permettent pas toujours une analyse sur le long terme : ainsi l'attractivité de la formation n'est renseignée que pour certaines années ; il en est de même pour l'insertion professionnelle.

En raison des indicateurs pour les années 2017/18 et 2018/19, on constate que la réussite en master 1 est relative (entre 55 et 74 %) et qu'elle s'améliore en master 2 (entre 83 et 100 %). Ces taux pourraient s'expliquer par une absence de sélection en master 1.

Le suivi des diplômés est réalisé de manière fiable par l'Observatoire de la Vie Etudiante. Le taux de réponse est élevé (autour de 70%) et les résultats sont publiés sur le site de l'université.

Le conseil de perfectionnement a été mis en place en 2019.

### **Résultats constatés**

Le master recrute essentiellement des étudiants issus d'une Licence 3 délivrée par l'université de Caen. L'attractivité de la formation existe sans forte pression (49 candidatures pour 35 retenues). La formation connaît des effectifs stables : 35 en moyenne en master 1 et autour de 20 en master 2. Le taux de réussite est irrégulier selon les années en master 1 (de 55 à 74 %) et, dans une moindre mesure, en master 2 (entre 83 et 100 %).

Dans les 6 mois, l'insertion professionnelle en 2016/17 est inférieure à 50 % et en 2018/19 elle tombe à 20 %. Il est regrettable qu'aucune indication ou analyse ne soit fournie quant à ces chiffres, mais également quant au devenir des diplômés.

Ainsi, en 2016/17, plus de la moitié des diplômés ont poursuivi leurs études sans aucune indication, si ce n'est l'absence de poursuite en doctorat. L'information relative au devenir des diplômés est donc incomplète ou imprécise.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Implication des professionnels
- Organisation de manifestations scientifiques à rayonnement national

### **Principaux points faibles :**

- Absence d'accès à la formation continue
- Absence d'analyse relative à l'insertion professionnelle

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La formation devrait développer le numérique, les pédagogies innovantes, l'approche par compétences et la formation continue. Compte tenu des informations disponibles, l'insertion professionnelle devrait être un point d'attention. L'internationalisation pourrait sans doute être renforcée. Des analyses statistiques complémentaires plus précises pourraient approfondir les questions des flux et du devenir des diplômés (attractivité, taux de poursuite d'étude, etc).

# MASTER DROIT DES AFFAIRES

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Droit des affaires* de l'Université de Caen Normandie est une formation proposée au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Droit, Administration Economique et Sociale (AES) et administration publique de l'Université de Caen Normandie. Il prend place à côté de neuf autres mentions de master de droit, et comprend un seul parcours, intitulé droit de la concurrence et de la distribution.

L'objectif est de former des étudiants disposant des compétences nécessaires pour travailler au sein du Département concurrence d'une grande direction juridique ou occuper un poste nécessitant une spécialisation en droit de la concurrence et de la distribution. Il est proposé en formation initiale et en formation continue.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis. Il s'agit de former des juristes de haut niveau, capables de répondre aux exigences des professions juridiques exercées dans les domaines du droit de la concurrence et du droit de la distribution, au niveau national et international, dans les secteurs public et privé.

L'intitulé et le contenu de la formation sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes. Les enseignements correspondent à ceux que l'on peut s'attendre à trouver dans un master spécialisé en droit de la concurrence et de la distribution : droit substantiel et procédural de la concurrence, droit de la distribution, droit approfondi des contrats spéciaux, droit de l'arbitrage et des modes alternatifs de règlement des différends, droit de la propriété intellectuelle, anglais des affaires et anglais juridique, économie.

Les débouchés sont clairement affichés et en adéquation avec les enseignements. Il s'agit des professions qui réclament une spécialisation en droit de la concurrence et de la distribution : travail au sein d'un département « concurrence » d'une grande direction juridique ou d'un cabinet d'avocats, de structures publiques comme l'autorité de la concurrence ou les juridictions européennes, etc. Mais le master permet également de préparer les concours qui ne nécessitent pas nécessairement une telle spécialisation, comme celui de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM).

### Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans la carte régionale et nationale. Le master *Droit des affaires* présente une originalité certaine : aucune autre université de la région ne propose de formation équivalente, et seules trois autres universités au niveau national proposent des masters aux contenus et objectifs relativement équivalents.

Par contre, s'agissant de son adossement à la recherche, le master *Droit des affaires* – parcours droit de la concurrence et de la distribution ne donne que peu d'informations. Il rappelle qu'il est adossé à l'Institut DEMOLOMBE (Equipe d'Accueil 967) et qu'il entretient également des relations étroites avec le Centre de recherche sur les droits fondamentaux et les évolutions du droit (Equipe d'Accueil 2132). Mais le seul lien concret évoqué réside dans un projet de recherche pour l'année 2019-2020 impliquant les étudiants du Master et devant déboucher sur la publication d'un rapport consacré à la réparation des préjudices causés par les pratiques anticoncurrentielles.

Le master *Droit des affaires* – parcours droit de la concurrence et de la distribution a su nouer des liens avec de nombreux acteurs du monde socio-économique, que ce soient des entreprises de la grande distribution, des grands cabinets d'avocats d'affaires, ou encore d'autorités administratives indépendantes. Des représentants de ces structures interviennent dans le diplôme et reçoivent des étudiants en stage, ce qui traduit une articulation certaine de la formation avec les débouchés identifiés. Cette formation ne précise toutefois pas si les relations ainsi décrites ont été formalisées par des conventions ou accords ou si elles restent informelles.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer une mobilité durant leurs études et d'obtenir des crédits issus du Système européen de transfert et d'accumulation des crédits dans ce cadre. L'acquisition de ces crédits fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants. C'est le seul signe de valorisation de partenariats de la formation avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers. La dimension internationale aurait pu sur ce plan être davantage institutionnalisée et encadrée.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Le master *Droit des affaires* – parcours droit de la concurrence et de la distribution est conçu en quatre semestres, avec une spécialisation dès le premier semestre. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants.

La formation est ouverte à la formation initiale et à la formation continue. Elle n'est par contre pas ouverte à l'alternance. La validation des acquis de l'expérience et la validation des études supérieures sont proposées pour l'obtention du diplôme.

La formation dit par ailleurs pouvoir accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières, sans préciser de quelle manière.

La formation transcrit les unités d'enseignement en compétences en s'appuyant sur les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles

Le master *Droit des affaires* – parcours droit de la concurrence et de la distribution n'est pas conçu pour orienter ses étudiants vers le monde de la recherche. Il permet toutefois aux étudiants de se sensibiliser à la recherche, notamment à travers d'un cours d'initiation à la recherche. L'année 2019-2020 a permis aux étudiants de participer au travail de recension, de synthèse et de commentaire des décisions rendues par les juridictions dans le cadre des actions en réparation en droit des pratiques anticoncurrentielles, en vue de la rédaction d'un rapport. Il serait intéressant que cette démarche puisse être pérennisée.

Le master *Droit des affaires* – parcours droit de la concurrence et de la distribution comprend des cours dédiés à la sensibilisation à l'environnement professionnel. Il permet par ailleurs à ses étudiants de réaliser un stage en première et en deuxième année de master. On remarquera toutefois que le stage n'est obligatoire qu'en deuxième année de master, ce qui est peut-être insuffisant s'agissant d'une formation dont les étudiants ont peu vocation à poursuivre leurs études par une inscription en doctorat.

Le droit de la concurrence et de la distribution ayant une dimension internationale, la formation indique mettre l'accent sur la maîtrise de l'anglais. Les étudiants peuvent partir à l'étranger au cours de la première année de master et faire un stage à l'étranger durant la deuxième année de master. Des cours de langue sont par ailleurs dispensés au cours de la première et de la deuxième année de master. Des cours sont dispensés en anglais durant la deuxième année de master. Il est regrettable que le volume horaire des cours d'anglais ne soit pas précisé.

La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement. Un environnement numérique de travail est à la disposition des étudiants. Par ailleurs, parmi les compétences visées par la formation figurent les usages avancés et spécialisés des outils numériques.

Le master *Droit des affaires* – parcours droit de la concurrence et de la distribution n'accorde qu'une place limitée à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Les règles les concernant sont seulement rappelées dans le guide de rédaction des rapports de stage. Il n'existe pas de dispositif de détection des plagiat. Et ni les étudiants, ni les enseignants ne sont informés des dispositifs de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique du master *Droit des affaires* – parcours droit de la concurrence et de la distribution comprend des enseignants-chercheurs et des intervenants issus du monde socio-professionnel. Ces derniers n'interviennent toutefois qu'à partir de la deuxième année de master, et pour 20 à 25 % des cours et séminaires. Il serait par ailleurs intéressant de connaître leur profession exacte pour permettre de prendre la mesure de leur adéquation aux objectifs de la formation.

Le pilotage de la formation est clairement présenté. Il repose sur deux coresponsables dont le rôle est clairement identifié.

Un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, dont la liste et la qualité des membres sont précisées, se réunit une à deux fois par an pour faire un bilan de l'année écoulée et faire des propositions d'amélioration.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Elles figurent dans le règlement de la formation et sont explicitées lors de la pré-rentrée.

Le principe de la seconde chance est pleinement mis en œuvre s'agissant de la première année de master. Pour ce qui est de la seconde année de master, il n'est institué qu'une seule session d'examens. Aucun redoublement n'est admis, sauf circonstances exceptionnelles, à l'appréciation du jury. Mais, à titre exceptionnel, une seconde session d'examen peut être organisée, dont la nature est définie par le jury en fonction des résultats obtenus lors de la première session.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement. Des tableaux recensent, pour la première comme pour la deuxième année de master, le nombre d'inscrits, le nombre d'étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger, etc. Les chiffres ne sont toutefois disponibles que pour deux années.

La formation connaît et publie une information complète sur la réussite de ses étudiants, mais il est difficile d'en tirer des enseignements, puisque les chiffres ne concernent que l'année 2017-2018.

Le même problème se présente également pour ce qui est de l'analyse de ses diplômés.

La formation ne prévoit comme processus d'amélioration que les réunions périodiques de l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement.

### **Résultats constatés**

Il est difficile de tirer des enseignements des chiffres obtenus, puisque les tableaux fournis ne remontent qu'à l'année 2017-2018.

S'agissant des effectifs et de leur évolution, ils sont stables en master 1 (autour de 13). Ils ont doublé en master 2 (passés de 7 à 15, pour une capacité de 15). Le fait que la moitié des étudiants de master 2, en 2018-2019, proviennent d'une autre université que l'Université Caen Normandie montre l'attractivité du diplôme.

Les données relatives à l'insertion professionnelle des étudiants ne sont connues que pour l'année 2017-2018. Elles ne sont pas significatives. Il en va de même de celles relatives aux étudiants qui poursuivent leurs études.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Originalité de la formation.
- Partenaires annoncés en adéquation avec les débouchés visés.

### **Principaux points faibles :**

- Dimension internationale limitée
- Suivi des flux

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La formation présente une originalité certaine, qui fait qu'elle est susceptible de drainer des étudiants d'autres universités de la région. Elle a vocation à préparer des étudiants à entrer immédiatement dans la vie active en ayant un haut niveau de formation en droit de la concurrence et de la distribution. Il conviendrait cependant de formaliser les liens avec le monde socio-économique et de diversifier encore davantage l'équipe enseignante, notamment en deuxième année de master.

On peut par ailleurs s'interroger sur le point de savoir s'il ne serait pas plus lisible de mettre en place un master droit des affaires unique, au sein duquel serait proposé un parcours droit de la concurrence et de la distribution, plutôt que d'isoler un master droit des affaires – parcours de la concurrence et de la distribution, à côté d'autres masters relevant du monde de l'entreprise.

Le lien avec la recherche est par ailleurs à approfondir, même si, en 2019-2020, un projet conduit les étudiants à recenser et analyser les décisions de justice traitant de la réparation des préjudices causés par les pratiques anticoncurrentielles en vue de la préparation d'un rapport sur le sujet. Ce type d'initiative serait à renouveler. Il serait opportun de renforcer la dimension internationale de la formation par exemple en proposant une certification (par exemple, TOEIC), en renforçant les échanges internationaux ou en institutionnalisant des partenariats. Enfin, le traitement des flux devra faire l'objet d'une attention particulière.

# MASTER DROIT DES ASSURANCES

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Droit des assurances* de l'Université Caen Normandie est une formation professionnalisante en deux ans. Il prépare les étudiants aux métiers de l'assurance avec une spécialisation en assurances de personnes et de l'indemnisation du dommage corporel, comme l'indique l'intitulé de son unique parcours « assurances et personnes ». Seul le master 2 se déroule en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage). Les enseignements sont dispensés sur le campus 1 de Caen à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Droit, administration économique et sociale et administration publique. Les effectifs du master 2 sont limités à 25. Ceux du master 1 seront limités à 28 à partir de l'année 2020-2021 du fait de l'entrée en vigueur de la sélection à l'entrée en master 1.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences sont définis et affichés auprès des étudiants dans une plaquette de présentation disponible sur le site internet de l'université.

L'intitulé de la formation est cohérent et compréhensible. Toutefois, la présentation du master porte essentiellement sur le master 2 (M2) et laisse de côté le master 1 (M1), ce qui donne l'impression que le parcours de M2 est conçu comme une formation distincte. Seule l'organisation pédagogique de la formation fournit des informations sur la première année du master.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants. *Ils sont en adéquation avec les enseignements.* Sur la plaquette de présentation, il est indiqué que l'étudiant diplômé peut devenir gestionnaire de sinistres, gestionnaire assurance-vie, gestionnaire de protection juridique, juriste rédacteur de contrats, souscripteur en assurance...

Les poursuites d'études consistent dans la possibilité de poursuite en doctorat. Celle-ci est envisageable si le candidat présente préalablement à son inscription en M2 un projet professionnel construit et motivé articulé autour d'une recherche doctorale. La poursuite d'études en doctorat est indiquée sur le site internet du master. La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle (fiches du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois K1903, C1109, C1102, C1107, C1103).

On ne trouve pas de précisions sur la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles. Le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant mais il se concentre principalement sur ce qui est acquis en M2.

### Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans l'offre de formation du site et dans la carte régionale. Il est à noter que les masters normands concernant l'assurance relèvent plus de la gestion du patrimoine que du droit pur, à l'exception du master en droit des assurances proposé par l'Unité de Formation et de Recherche droit de Rouen. Ce dernier reste assez généraliste et accorde une place importante aux dommages matériels. La formation s'en distingue fortement par le volume très important des enseignements proposés en droit des assurances de personnes et du dommage corporel.

De façon contradictoire, le master affiche sa singularité dans le « Grand Ouest » par son caractère généraliste, couplé à une organisation en alternance obligatoire. Mais est mise aussi en avant l'originalité de la formation quant à son objet - droit des assurances et indemnisation du dommage corporel - qui n'aurait pas d'équivalent ni en Normandie, ni même sur l'ensemble du territoire national. On note aussi plus loin qu'une des raisons de la baisse des effectifs du master 2 serait la création d'autres masters 2 en alternance dans le « Grand Ouest ». Il n'en est pas fait mention lors de la présentation du positionnement de la formation.

Les passerelles entrantes sont indiquées (ouverture aux étudiants issus d'un Diplôme Universitaire de Technologie ou d'un Brevet de Technicien Supérieur, à la condition qu'ils aient validé ensuite une 3<sup>ème</sup> année de licence en droit), mais rien n'est dit sur les poursuites d'études possibles, ainsi que sur les partenariats académiques.

Le master est adossé principalement à l'Institut Demolombe (Equipe d'Accueil 967). Sa spécialisation s'inscrit dans les axes de recherche de l'équipe, en particulier l'axe « Vulnérabilités : personnes, santé, environnement » et « Affaires et contentieux interne et international ». Le coresponsable du master est Directeur adjoint de l'Institut Demolombe. Un professeur des universités et six maîtres de conférences intervenant dans le master sont membres de l'équipe de recherche.

Il n'y a pas de précision sur le lien entre les objectifs de la formation et la politique scientifique de l'établissement. L'équipe pédagogique du master 2 comprend plus d'un tiers d'intervenants issus du secteur professionnel de l'assurance. Des professionnels de l'assurance participent également aux jurys de soutenance des rapports d'activité que doivent rédiger les alternants. Ils siègent aussi au conseil de perfectionnement.

Un partenariat de plus de vingt ans existe entre l'université de Caen Normandie et la MATMUT. Des intervenants du master viennent de cette entreprise. De nombreux acteurs du secteur de l'assurance accueillent chaque année les étudiants du master 2 au titre de l'alternance (Groupama, Axa, MAIF, Pacifica, etc).

Il est indiqué que la formation n'est pas concernée par des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est organisée en quatre semestres. Elle ne comporte qu'un seul parcours en M1 comme en M2 et se présente comme « tubulaire ». Pour l'instant, le master 1 est commun à tous les masters de droit privé mais des matières sont obligatoires pour le parcours « assurances et personnes ». Le caractère tubulaire est justifié par le fait que les deux premiers semestres permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en droit privé et d'appréhender des matières de droit privé « appliquées » dans le domaine de l'assurance comme le droit judiciaire privé et le droit des contrats spéciaux et de se familiariser avec les principes généraux du droit des assurances. Mais on note que le droit des assurances n'est que facultatif en M1, même s'il est indiqué que la matière est « un prérequis vivement recommandé, sinon indispensable, à la poursuite d'études en deuxième année de master 2 ».

Le master 2 permet aux étudiants d'être spécialisés et préparés à exercer les métiers supposant la maîtrise des assurances de personnes (assurance-vie, assurance retraite etc.) et du droit de l'indemnisation du dommage corporel.

La formation met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Elle est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances. Elle n'est pas conçue comme partie d'un cursus Master - Doctorat au sein d'une Ecole Européenne de Recherche (EUR).

En master 2, la formation est exclusivement en alternance. Les modules de la formation peuvent être proposés à des professionnels en poste. La formation a nécessairement lieu en présentiel. Les locaux sont adaptés pour les personnes en situation de handicap. Il est dit que « des dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont examinés par les responsables de la formation » mais on n'en connaît pas les résultats.

La formation a été construite à partir d'un référentiel détaillant les connaissances académiques, les compétences et les savoirs professionnels attendus dans les métiers visés. Les blocs de compétences sont bien définis.

Il n'est pas indiqué de portefeuille de compétences. La formation ne prévoit pas de modalités pédagogiques diversifiées.

Le master étant destiné à vocation professionnalisante, la démarche scientifique n'est pas au cœur de la formation. Néanmoins des événements offrent un rattachement au domaine de la recherche juridique : demi-journée d'initiation à la recherche au cours de laquelle un chercheur en droit des assurances vient présenter ses travaux ; préparation d'un colloque en droit des assurances par les étudiants du M1.

Dès le master 1, les étudiants sont incités à suivre des stages dans une structure pratiquant l'assurance. En master 2, la formation se déroule en alternance dans le milieu professionnel de l'assurance. Durant le M2, les étudiants sont également incités à s'inscrire au concours de plaidoiries organisé par l'association pour l'éloquence et l'assurance. La formation comprend aussi un module de rencontres professionnelles durant lequel les acteurs du monde de l'assurance viennent rencontrer les étudiants pour évoquer la pratique de l'assurance. Rien n'est indiqué sur l'accompagnement des étudiants dans la recherche de stages.

La place de l'international n'est pas centrale dans le diplôme. Il est indiqué que les étudiants suivent des cours de langue anglaise, sans plus de précision.

Il n'y a pas de place spécifique accordée au numérique dans l'enseignement. Il est juste mentionné les ressources numériques (bases de données juridiques par exemple) à destination des étudiants, ainsi que les supports de cours qui sont mis à disposition sur la plateforme e-campus.

La formation ne sensibilise pas les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. On notera toutefois des modules relatifs à la déontologie et à l'éthique de la pratique assurantielle.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. La liste de tous les intervenants est communiquée aux étudiants au moment de la rentrée. Elle n'est toutefois présente ni sur la plaquette de présentation, ni sur le site internet de l'université. La part des enseignements confiés aux intervenants extérieurs, de l'ordre de 35 %, est en accord avec la finalité de la présentation.

La responsabilité de la formation est assurée par deux maîtres de conférences en droit privé.

Un comité de perfectionnement se réunit tous les ans. Il est composé de l'ensemble des intervenants dans le master, des représentants étudiants et du gestionnaire administratif de la formation, ainsi que d'un représentant de la MATMUT. Un compte-rendu des délibérations du comité de perfectionnement est transmis à la direction de l'UFR. L'exemple fourni montre le bon fonctionnement de ce conseil. L'appui administratif paraît suffisant. La formation bénéficie d'une salle dédiée. Les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire et au centre de documentation de la faculté de droit.

Les modalités de contrôle des connaissances font l'objet d'une information durant la réunion de rentrée. Il a été demandé que la session d'examen unique pour les 2 semestres en fin d'année soit divisée en deux désormais. La question est à l'étude.

Les crédits issus du Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) sont prévus dans le supplément au diplôme, sans que les règles d'attribution soient explicitées. Les règles de compensation sont pour leur part expliquées dans le supplément au diplôme.

On ne dispose pas d'informations sur les certifications. Les Unités d'Enseignement sont mises en relation avec des blocs de compétences.

Contrairement à ce qui se produit en première année de master, il n'y a pas en deuxième année de master, en ce qui concerne le contrôle des connaissances, de seconde chance ou de session de rattrapage.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement et qualitativement depuis 2017/2018.

Les conditions d'accès sont communiquées aux étudiants par le biais de la plaquette de présentation du master.

L'attractivité de la formation est connue et analysée au regard du contexte de la formation. Les tableaux recensant les inscrits, les candidatures et la capacité d'accueil semblent lacunaires. L'entrée en vigueur de la sélection à l'entrée en master 1 en 2020/2021 devrait apporter des améliorations sur ces points.

La réussite étudiante est connue et la mesure de la réussite des étudiants est analysée. Il n'y a pas d'informations sur les flux d'étudiants sortants non diplômés.

La formation connaît le devenir de ses diplômés. Les résultats des enquêtes auprès des diplômés sont communiqués. Ces enquêtes portent sur cinq promotions depuis 2012-2013 jusqu'à 2017-2018, à l'exception de la promotion 2016-2017. L'insertion professionnelle immédiate est analysée au regard des objectifs de la formation.

Deux évaluations de la formation sont faites auprès des étudiants, la première à l'initiative des responsables de la formation qui est réalisée en fin d'année universitaire sur la base d'un questionnaire anonyme de satisfaction, la seconde par les services de l'université de Caen dans l'année qui suit l'obtention du diplôme. Les résultats de ces enquêtes sont communiqués au conseil de perfectionnement.

Une évaluation externe de la formation est effectuée par l'organisme Eduniversal qui classe la formation parmi les dix meilleurs masters français dans la catégorie Masters en management et droit de l'assurance.

### **Résultats constatés**

L'attractivité de la formation est visiblement en baisse. Pour le M1, on ne dispose pas du nombre de candidatures, mais le nombre d'inscrits est faible (17 en 2017-2018 et 13 en 2018-2019). On dénombrait pour l'entrée en M2 120 dossiers de candidatures en 2016, 90 dossiers en 2017, 60 dossiers en 2018. Une des raisons de cette baisse serait la création d'autres masters 2 en alternance dans le « Grand Ouest ». Le nombre d'inscrits a également baissé passant de 24 en 2016-2017 à 17 en 2018-2019. En 2019, le nombre de candidatures est remonté à 90 et l'effectif du master 2 est en 2019-2020 de 22 étudiants. Le différentiel entre le nombre d'inscrits en M1 et le nombre d'inscrits en M2 n'est pas expliqué précisément.

Les étudiants inscrits en M1 viennent principalement de l'université de Caen Normandie, alors que les étudiants inscrits en M2 sont, pour au moins la moitié d'entre eux, issus d'une autre université. Cela démontrerait que le M2 est attractif au-delà de la région caennaise. C'est une preuve supplémentaire que l'identité de la formation en droit des assurances est surtout visible au niveau du M2.

Le taux de réussite en M1 atteint les deux tiers des effectifs. Celui du M2 est nettement plus élevé, puisqu'il oscille entre 94 et 100 %.

Du fait du choix de l'alternance, les taux d'insertion professionnelle qui sont mesurés quasiment sans interruption depuis la promotion 2012-2013 sont excellents. Le taux d'emploi à six mois dépasse en moyenne les 90 %. 70 à 80 % au moins des diplômés qui ont répondu à l'enquête occupent un emploi stable (Contrat à Durée Indéterminée, fonctionnaire, profession libérale). Les répondants à l'enquête ne sont toutefois que 50 % environ à occuper un emploi de niveau cadre.

Le taux d'emploi à trente mois dépasse les 90 % et ils sont en moyenne moins de 10 % à rechercher un emploi. À trente mois, tous les diplômés ayant un emploi occupent un emploi stable et ils sont en moyenne 80 % à déclarer occuper un emploi en adéquation avec la formation (chiffre quasi identique pour un emploi en adéquation avec le niveau de qualification bac + 5). Les diplômés depuis trente mois ont mis moins de deux mois à trouver un premier emploi, ce qui est la preuve de la réussite de la formation en alternance.

Les diplômés interrogés six mois après leurs diplômes sont rares à poursuivre leurs études. Les chiffres sont en baisse constante puisque les diplômés de 2013 étaient 30,8 % à déclarer poursuivre des études. Les diplômés de 2017 ne sont que 5,6 % à poursuivre des études. Aucune inscription en doctorat n'est à relever pour toute la période considérée, ce qui illustre le fait que le doctorat n'est pas envisagé comme un diplôme utile pour l'insertion professionnelle dans le milieu de l'assurance.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Très bonne insertion professionnelle des diplômés, favorisée notamment par l'alternance.
- Identité originale de la formation quant à son objet (droit des assurances de personnes et indemnisation du dommage corporel)

### Principaux points faibles :

- Attractivité en baisse
- Caractère trop généraliste des enseignements en première année de master

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit des assurances* de l'Université Caen Normandie est une bonne formation professionnalisante qui a fait le choix de l'alternance avec succès. Néanmoins, une réflexion doit être menée sur l'érosion des candidatures et des effectifs étudiants. Elle doit passer par une plus grande visibilité à accorder à la formation et par une attention aux bassins de candidatures. L'identité de la formation est surtout visible au niveau de la deuxième année de master.

Il convient d'accorder une attention particulière à l'articulation entre première et deuxième année de Master. À ce stade, le master de droit des assurances est surtout un master 2, précédé par un master 1 de droit privé. Un renforcement des enseignements en droit des assurances et la mise en place de l'alternance dès la première année serait une piste à explorer. Il paraît nécessaire notamment de rendre le cours de droit des assurances obligatoire en première année alors qu'il figure actuellement au sein de 3 matières au choix. Cela fait d'ailleurs partie des perspectives d'évolution envisagées. Ceci démontre le bon fonctionnement du conseil de perfectionnement. Fort opportunément, il est envisagé une réorganisation du calendrier des examens (scission en deux parties), une mise en place d'une session de rattrapage en deuxième année, ainsi qu'un renforcement du droit des assurances et/ou du dommage corporel en master 1. Ce dernier point permettrait de garder l'originalité de la formation quant à son objet - droit des assurances de personnes et indemnisation du dommage corporel - qui n'a visiblement pas d'équivalent sur l'ensemble du territoire national. L'entrée en vigueur de la sélection à l'entrée en première année de master devrait faciliter cette réflexion.

# MASTER DROIT DES LIBERTES

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Droit des libertés* offre aux étudiants une formation riche et diversifiée leur permettant d'approfondir leurs connaissances en droit des libertés dans toutes ses branches : droit public, droit privé, droit interne, droit européen et international. Cette formation, originale par sa démarche généraliste, permet aux diplômés d'acquérir des compétences transversales (raisonnement juridique, capacité de recherche, expertise juridique, résolution des litiges) et de bénéficier d'une formation complète, dispensée en présentiel au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit, administration économique et sociale et administration publique de Caen sur quatre semestres, en formation initiale et formation continue. Les étudiants peuvent s'insérer professionnellement dans le secteur public et privé (concours de la fonction publique, métiers du contentieux, secteur privé associatif et organisations internationales).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement exposés, identifiés et largement diffusés auprès des étudiants par des voies de communication classiques : Salon des étudiants, Forum des métiers du droit, plaquette d'information disponible en ligne mais aussi grâce aux échanges réguliers des deux co-responsables de formation particulièrement investies dans l'accompagnement et le pilotage de la formation.

Les emplois visés à l'issue de la formation sont parfaitement indiqués et en adéquation avec le niveau offert par la formation (avocat spécialisé, rapporteur à la Cour nationale du droit d'Asile, fonctionnaire publique d'Etat et fonction publique territoriale, chargé de mission dans le milieu des Organisations Non Gouvernementales). Les étudiants reçoivent une formation très complète, reconnue et demandée par les professionnels.

Vu les objectifs scientifiques et professionnels affichés, l'offre pédagogique est parfaitement adaptée permettant aux étudiants de parfaire leur culture de juriste spécialisé en droits et libertés fondamentales à l'échelon national, européen et international.

### Positionnement dans l'environnement

Au plan local, le master Droits des libertés est sans équivalent dans les Universités de Rouen ou du Havre. Au plan national, seuls deux autres masters délivrent un diplôme comparable, ce qui explique sans nul doute son intérêt. Les étudiants peuvent utilement compléter leur formation par l'obtention de diplômes universitaires délivrés par le même établissement et sur des thématiques connexes (ex : Diplôme Universitaire Laïcité, République et religions).

Au plan international, une mobilité est offerte aux étudiants de première année.

Le master bénéficie du soutien du Centre de recherches sur les droits fondamentaux et les évolutions du droit (CRDFED, équipe d'accueil 2132) mais également de l'Institut Demolombe (équipe d'accueil 967), chaque co-responsable appartenant à l'un d'eux tout comme les enseignants-chercheurs du master qui se partagent entre ces centres de recherche marquant ainsi la transversalité (droit public/droit privé) du master qui est accentuée par la collaboration d'enseignants-chercheurs étrangers : Allemagne, Argentine, Belgique, Espagne, Italie, Suisse, que ce soit dans le cadre du master lui-même ou dans un programme de Professeur Invité.

Le master entretient des liens institutionnels et pédagogiques avec des acteurs importants de son champ : Institut international des droits de l'homme et de la paix, Comité International de la Croix Rouge, Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés. Toutefois le volume horaire des interventions de ces professionnels et leurs fonctions ne sont pas précisément renseignés.

### Organisation pédagogique de la formation

L'offre de formation est organisée en quatre semestres sanctionnés par 30 crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) chacun et répartis de manière équilibrée. Il n'existe pas différents parcours dans le master, le diplôme est structuré de façon à permettre une spécialisation et professionnalisation progressives des étudiants. Dès la première année de master, les étudiants se voient dispenser des cours

généralistes qu'ils approfondissent en deuxième année car cette dernière est orientée vers la mise en pratique des connaissances acquises.

Les étudiants à statuts particuliers (sportifs de haut niveau, artiste, en situation de handicap) peuvent –à leur demande- bénéficier des dispositifs mis en place par l'Université. Le master n'est pas ouvert à l'alternance et ne peut être suivi à distance.

L'équipe privilégie une approche par cohérence scientifique plutôt que par «compétences». Toutefois de nombreuses modalités pédagogiques originales sont à mettre au crédit du master et attestent d'une certaine ambition pour les étudiants. Les innovations pédagogiques réalisées par les enseignants du master prennent majoritairement la forme d'exercices pratiques et de mises en situation (Concours internationaux de simulation ou de plaidoiries, Moot Court, possibilité pour les étudiants de participer à la clinique du droit au sein de l'établissement).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique semble mineure et plutôt concentrée en deuxième année de master avec un séminaire d'initiation à la recherche et différents travaux de recherche dans les autres séminaires dispensés la même année. Cela tient à la fois au positionnement professionnalisant du master et à la rareté de poursuite d'études en doctorat due aux faibles débouchés.

La professionnalisation se réalise par le stage, facultatif d'abord et obligatoire ensuite, qui peut s'effectuer dans toute structure en lien avec les droits de l'Homme. La durée minimum est de deux mois. Il donne lieu à un rapport (mémoire professionnel).

L'internationalisation fait l'objet d'une attention particulière. L'anglais fait l'objet d'un enseignement en première année de master (M1), certains séminaires sont dispensés en anglais en deuxième année de master (M2), une mobilité est possible seulement en M1, l'accueil des étudiants étrangers est possible mais rare (un en 2017). Il faut également relever la collaboration d'enseignants étrangers déjà évoquée au sein du master.

La place du numérique est classique, les étudiants de la formation disposent d'un environnement numérique de travail (ENT) mis à disposition par l'établissement.

Enfin, sur la question de l'intégrité scientifique et éthique, l'équipe pédagogique semble regretter à raison l'absence de logiciel de détection du plagiat.

### **Pilotage de la formation**

La composition de l'équipe pédagogique est plutôt équilibrée. Constituée d'universitaires en première année, elle se diversifie en deuxième année grâce aux interventions de professionnels directement impliqués dans le secteur d'activité dans lequel évolueront les étudiants (magistrat, avocat, conseiller référendaire à la Cour de Justice de l'Union européenne...). Le pilotage du master s'appuie essentiellement sur le travail et la collaboration des deux co-responsables et sur un Conseil de perfectionnement comprenant des membres de l'équipe pédagogique, des praticiens, des personnels administratifs, et deux représentants d'étudiants. Ce dernier a démontré son utilité puisqu'un ajustement de la maquette est intervenu suite à ses recommandations (nouveaux séminaires).

Les étudiants sont clairement informés des modalités de suivi et d'acquisition des compétences via le règlement des études, différents supports d'information et à l'occasion des réunions de rentrée.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Quant aux effectifs de la formation, le suivi quantitatif se fait grâce à application « E-candidat ». La sélectivité et l'attractivité du master sont portées à la connaissance des candidats via la page internet du master.

Les résultats d'admission du master font l'objet d'une publicité classique par voie d'affichage mais également par mail auprès des intervenants.

Des tableaux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont fournis par l'Espace Orientation Insertion Observatoire UNICAEN mais on regrette de ne pas savoir si et comment ils sont interprétés et mobilisés dans le pilotage du master.

L'évaluation de la formation est assurée via deux canaux. Le premier, formel, est réalisé par les services de l'Université. Mais il n'est pas précisé s'il agit d'une évaluation de la formation elle-même ou des enseignements de celle-ci (voire les deux) et si cette évaluation est faite par les étudiants ou par les services de l'université. L'autre est informel, via la cérémonie de remise des diplômes. Bien qu'informelles, ces informations sont communiquées au Conseil de perfectionnement permettant ainsi certaines réadaptations de la maquette (ex : cours d'anglais remplacé par des cours de droit).

### **Résultats constatés**

Les effectifs en M1 ont connu une nette progression entre 2017 (14 étudiants) et 2019 (34 étudiants) tandis qu'ils sont stables en M2 (environ 20 étudiants sur les trois dernières promotions). La formation est attractive compte tenu de sa spécialisation : on note globalement plus de 50% d'étudiants en provenance d'autres universités. S'agissant de l'insertion, si l'analyse n'est pas aisée car les résultats peuvent être biaisés par les trop rares réponses données par les diplômés, on peut toutefois observer un chiffre anormalement élevé d'étudiants en poursuites d'études dans d'autres masters (à l'exclusion du doctorat) après l'obtention du Master (84 % en 2013

; 93 % en 2015 et 66 % en 2017). On note toutefois une bonne réduction en 2018 avec une baisse à 41 % de poursuites d'études en sortie de master.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Originalité de la formation
- Pilotage très satisfaisant à l'exception du suivi du devenir des diplômés
- Innovations pédagogiques

### Principaux points faibles :

- Nombre élevé d'étudiants en poursuite d'études (autre que doctorat)
- Suivi du devenir des diplômés

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit des libertés* est une offre de formation attrayante, au contenu de qualité et pilotée par une équipe pédagogique investie et soucieuse de la réussite de ses étudiants.

Les perspectives d'évolution (ouverture à la mobilité grâce au volet double-diplôme dans le cadre du partenariat existant entre l'Université de Caen et l'Université Javeriana de Cali (Colombie) et la nécessaire adaptation du master au passage de la sélection en M1 qui doit être détaillée semblent être en parfaite adéquation avec la dynamique du master et appropriées à l'offre de formation.

La formation gagnerait à intensifier ses efforts pour améliorer l'insertion professionnelle en sortie de diplôme et à mettre en place un suivi plus approfondi du devenir de ses diplômés.

# MASTER DROIT DU NUMERIQUE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Droit du numérique* parcours droit de l'Internet, des créations numériques et des entreprises innovantes de l'Université de Caen Normandie est une formation tendant à la spécialisation des étudiants qui ont vocation à embrasser des carrières de juristes en droit du numérique, avocats, délégués à la protection des données notamment. La formation, qui ne comprend qu'un parcours, a lieu en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Droit, administration économique et sociale et administration publique. Elle est dispensée en cycle initial classique et en alternance depuis 2019.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissages de la formation sont clairement définis, affichés et connus des étudiants à travers une plaquette de présentation et le site internet de la faculté. Bien que l'approche par compétences n'ait pas été choisie au départ, un travail d'adaptation est en cours en vue de la prochaine habilitation du diplôme. Les connaissances et compétences à acquérir sont définies et affichées, de même que les modalités d'évaluation. Elles sont accessibles tant sur la plaquette de formation que le site internet de la faculté et sont rappelées par les enseignants. Le forum des masters est une occasion mise à profit pour les diffuser encore. Des syllabus sont en cours de création. L'ensemble de ces supports et la recherche d'amélioration méritent d'être soulignés.

L'intitulé, le contenu et les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties mais à la condition toutefois d'être sensibilisé aux métiers du droit et aux enjeux du numérique. Un supplément au diplôme est fourni. Il apporte d'utiles précisions concernant le contenu de la formation et les résultats obtenus. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et aux parties prenantes par une fiche de présentation du diplôme, le site internet de la faculté de droit, la plaquette du diplôme et le réseau des anciens. Les postes effectivement occupés par les anciens diplômés correspondent aux débouchés annoncés.

Les poursuites d'études (concours, examens d'entrée en école professionnelle, doctorat) sont affichées et portées à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes, via des réunions et des conférences. La formation est en adéquation avec une fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) (master droit du numérique – fiche nationale), qui est connue des étudiants et des autres parties prenantes.

### Positionnement dans l'environnement

La formation est, au sein de l'établissement et de Normandie Université, la seule à offrir aux étudiants une spécialisation en droit du numérique. Ce master se positionne dans une concurrence nationale assez forte : il existe un peu moins de quinze masters en droit du numérique en France, rassemblés au sein d'une fédération nationale du droit du numérique. Son positionnement est national. Le master participe également à un projet d'accompagnement des entreprises innovantes proposé par Normandie Université, permettant de travailler avec les étudiants d'autres filières.

Le master est très fortement adossé au potentiel et aux activités de recherche de l'établissement et du site. L'Institut Demolombe (équipe d'accueil E 967) comporte un axe « Droit science et numérique » regroupant une dizaine d'enseignants chercheurs en droit du numérique qui interviennent dans le master. Ce lien très fort s'illustre par la poursuite en thèse de plusieurs anciens étudiants du master et par l'association des étudiants aux événements scientifiques. Les travaux des enseignants-chercheurs de l'axe «Droit, science et numérique» sont accessibles aux étudiants.

L'intervention de nombreux professionnels du droit la moitié des intervenants de la deuxième année de master (M2) et la participation au programme "Innovate" d'accompagnement d'entreprises innovantes, contribue à tisser des liens avec le monde socio-économique ainsi qu'à une bonne articulation avec les débouchés identifiés. Cette bonne articulation s'illustre encore davantage pour les étudiants en M2 qui peuvent choisir de suivre la formation en alternance, ou pour d'autres de réaliser un stage de 8 semaines.

Il n'existe pas d'accords de coopération ou des partenariats avec des établissements étrangers. Toutefois, les échanges internationaux sont encouragés, en recrutant des étudiants de troisième année de licence (L3) ayant

passé une année Erasmus (programme d'échanges européens) ou en permettant aux étudiants de master première année (M1) de réaliser leur année à l'étranger. On n'observe pas d'information à ce sujet pour les étudiants de M2. La formation n'est pas délocalisée à l'étranger, mais une réplique du diplôme est envisagée dans une université Argentine. L'acquisition de crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est conçue en quatre semestres, intégralement en présentiel (même si une dématérialisation partielle est envisageable). Elle peut être suivie en alternance depuis 2019 en master 2. Le contenu et les volumes horaires des unités d'enseignement ne sont pas précisés ce qui ne permet pas d'apprécier l'articulation pédagogique entre la première année et la deuxième année de master. On comprend que le master 1 est formé d'enseignements généralistes en droit privé et que la spécialisation en droit du numérique est exclusivement opérée en master 2. Ainsi, la mention de master ne semble pas conçue comme un projet pédagogique sur deux années.

La formation est en mesure d'accueillir les étudiants ayant des contraintes particulières. Des aménagements d'emploi du temps ou pour passer les examens sont possibles.

Un bloc d'enseignement intitulé «Culture numérique» (en M2) retient l'attention car il offre aux étudiants un lien entre toutes les disciplines juridiques à travers des questions sociales et économiques, sciences des données, statistiques, mathématiques. C'est forcément un plus dans une perspective professionnelle.

La formation s'inscrit tout à fait dans une démarche scientifique, en raison des liens étroits avec l'Institut Demolombe et les enseignants-chercheurs de l'axe «Droit, sciences et numérique», à travers des colloques, séminaires et journées d'études, transmission des publications, tant en M1 qu'en M2. Le principal travail de recherche réalisé par les étudiants est un mémoire, soutenu devant un jury. La formation prépare à la poursuite en doctorat (quatre thèses en cours). La préparation des étudiants à l'insertion professionnelle se manifeste principalement par le caractère transversal des compétences, la participation au projet "Innovate", la réalisation d'un stage de huit semaines en M2 ou par l'alternance (il n'est pas indiqué de quelle façon les étudiants sont accompagnés dans leurs démarches). Un stage en M1, facultatif, est opportunément suggéré. On note aussi l'existence de rencontres professionnelles et un cours de « culture numérique » (M2). Il ne semble toutefois pas que la formation comporte des modules spécifiques à la connaissance de l'environnement professionnel. L'enseignement de l'anglais est obligatoire, mais il ne fait pas l'objet d'une certification dans le cadre de la formation. Une certification est possible, mais elle repose sur le volontariat. Une part non négligeable (40 heures) d'enseignements est dispensée en anglais. La mobilité étudiante est possible grâce à la Bourse Eiffel et la mise en place des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) dans le cadre d'un processus formalisé et connu des étudiants.

Le numérique dispose d'une place désormais classique dans les enseignements en droit : accès à un environnement numérique de travail, bases de données et espaces dématérialisés de dépôt de documents, exercices.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique lors de la présentation de la méthode du mémoire de recherche. Les enseignants-chercheurs ont accès à des outils de détection de plagiat.

### **Pilotage de la formation**

La liste des enseignants est transmise aux étudiants au début d'année. Elle est aussi disponible en ligne. Les enseignants sont choisis pour leurs hautes compétences et leurs qualités pédagogiques (ce qu'il faut souligner) et leur notoriété. La répartition entre les professionnels et les enseignants chercheurs paraît équilibrée et correspondre aux objectifs.

L'approche par compétences n'est pas encore formalisée, mais elle fait l'objet de discussions entre les intervenants et est vouée à être mise en place.

Le master est sous la responsabilité de deux enseignants-chercheurs, dont les rôles sont parfaitement définis (sélection des étudiants, mise en place du calendrier, recrutement des enseignants, répartition des enseignements, organisation des examens, etc.). La formation est dotée de moyens administratifs adaptés tant en personnel (gestionnaire de scolarité) qu'en salles (salle dédiée) et outils (centre de documentation, Bibliothèque universitaire, salle informatique, Wi-Fi).

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement et les responsables font un point mensuel. Un conseil de perfectionnement est mis en place. Sa composition est connue et adaptée. Son rôle et son organisation sont bien identifiés. L'ensemble des travaux de suivi de la formation et les comptes rendus sont portés à la connaissance des étudiants, qui y sont d'ailleurs représentés. Les étudiants ont accès aux informations relatives aux jurys (composition, rôle, dates) par les responsables du diplôme. Toutes les informations relatives au contrôle de connaissances ainsi que les règles d'attribution des crédits ECTS sont connues des étudiants par le canal du règlement des études pour les M1 et le règlement de contrôle des connaissances pour le M2. Le master ne donne pas lieu à des certifications, mais les étudiants ont accès à plusieurs d'entre elles (Pix+droit, langues,

informatique) sur la base du volontariat. Le principe de la seconde chance est admis en M1 mais pas en M2 sans que cela ne soit expliqué et qui est peut-être regrettable.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis à l'aide de tableaux et d'indicateurs fournis par la Délégation d'aide au pilotage et à la qualité. Les données sont toutefois assez limitées et les indicateurs mériteraient d'être affinés.

Le processus de recrutement n'est pas détaillé mais il est indiqué que le motif de refus est communiqué à chaque candidat.

La réussite étudiante est connue des parties prenantes et fait l'objet de publications sur le site de la faculté de droit. Il en va de même du devenir des diplômés. En revanche, l'insertion immédiate professionnelle ne fait pas l'objet d'une analyse pour le moment, ce qui paraît regrettable, au regard des débouchés annoncés.

Une réelle volonté d'amélioration apparaît tant des activités du conseil de perfectionnement que des échanges entre enseignants-chercheurs que plus généralement du dispositif d'autoévaluation.

### **Résultats constatés**

On observe une augmentation progressive des inscriptions en première année de master, 13 inscrits en 2017-2018, 20 en 2018-2019 et 33 en 2019-2020. En M2, on relève 13 inscrits en 2017-2018, 14 en 2018-2019 mais 12 pour 2019-2020 ce qui s'explique par un mauvais taux de réussite en M1 l'année précédente (35 %). En première comme en deuxième année de master, les étudiants sont très largement originaires de l'Université de Caen. En M1, le taux de réussite est assez moyen en 2017-2018 : 62 %, voire faible en 2018-2019 : 35 %. En revanche, en M2, il est excellent (100 %) ce qui s'explique par la sélection à son entrée. On ne dispose pas des chiffres relatifs à l'abandon. Pour l'année 2017-2018 (seule année enquêtée quant à l'insertion professionnelle), le taux de diplômés en emploi à six mois est bon (85 %) mais il est à mettre en relation avec le nombre de répondants : 7 sur 12 diplômés. Tous les emplois occupés sont de niveau cadre sans que l'on puisse savoir précisément s'ils sont en adéquation avec le parcours du master. Enfin, 30 % d'étudiants ont poursuivi leurs études dont un en doctorat au sein de l'Université de Caen.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Lien étroit entre l'enseignement et la recherche
- Recherche d'amélioration continue par les responsables
- Recherche de professionnalisation des étudiants
- Approche pluridisciplinaire du numérique

### **Principaux points faibles :**

- Caractère trop généraliste des enseignements en première année de master et manque d'initiation à la spécialisation
- Suivi des étudiants diplômés et analyse des indicateurs limités

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Droit du numérique* de l'Université de Caen-Normandie est un diplôme récent qui se caractérise dans son établissement par son orientation unique en droit du numérique en M2 et un lien fort avec la recherche, avec des perspectives d'emploi très intéressantes. A l'échelle nationale, le master s'inscrit toutefois dans un mouvement plus général et déjà très compétitif. Les perspectives d'évolution du master répondent globalement aux principaux points faibles relevés. Toutefois, le manque d'articulation entre le M1 et le M2, ce dernier semblant conçu actuellement comme la mention de master elle-même, ne paraît pas pouvoir être résolu en ne proposant un seul cours de spécialisation en M1. La meilleure communication évoquée autour du master peut améliorer son attractivité mais il faudrait peut-être mettre en place des indicateurs plus fins et comparés d'une année à l'autre pour apprécier l'insertion professionnelle. Enfin, la certification du Pix+droit pourrait être rendue obligatoire.

# DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master *Droit International et Droit Européen*, parcours Droit et régulation des marchés internationaux (désormais master DIDE) de l'université de Caen Normandie est une formation en deux ans ayant comme objectif de former des juristes travaillant dans le domaine du droit international et du droit européen, que cela soit dans les secteurs privé ou public. Cette formation de master vise à développer, chez l'étudiant, des connaissances sur l'environnement juridique international des opérateurs économiques publics et privés et des opérations économiques. Le master est délivré uniquement en présentiel et en formation initiale ou continue au sein de l'université de Caen Normandie. Le master DIDE s'appuie sur une habilitation conjointe entre les Unités de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de Caen et des affaires internationales du Havre.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis et connus des étudiants grâce à une plaquette d'information, et grâce au salon de l'étudiant de Caen et au Forum des formations et des métiers du droit organisés par la faculté. Les connaissances et compétences à acquérir sont connues des étudiants et affichées clairement dans l'intitulé du master DIDE, et un livret d'accueil récapitulatif de l'ensemble du règlement des connaissances, de la maquette et du calendrier de la deuxième année de master (M2) est distribué en début d'année. Un supplément au diplôme existe, sans pour autant que ne soient précisées les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Les débouchés en matière professionnelle sont connus des étudiants, d'autant plus que le master entretient des relations fortes avec le monde socio-économique (participations à des conférences de professionnels, lien avec le barreau de Caen ou encore avec le cabinet FIDAL). Toutefois, le master étant récent, les débouchés observés ne sont pas nécessairement significatifs des années à venir. Les étudiants connaissent leur possibilité de poursuite d'étude puisque certains ont intégré des cabinets d'avocat quand d'autres ont commencé la réalisation d'un doctorat. La formation est en cohérence avec la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles qui est mentionnée dans le livret d'accueil.

### Positionnement dans l'environnement

Le master DIDE de l'université de Caen Normandie offre, au sein des autres masters en droit proposés par l'université, une possibilité pour l'étudiant d'avoir une double compétence en droit international et en droit européen. Les enseignants-chercheurs du master sont rattachés à quatre laboratoires différents. Les étudiants peuvent intégrer l'école doctorale Droit Normandie et participent aux réunions relatives à la poursuite d'études en doctorat. Il n'existe pas d'accord de coopération ou de partenariat avec des établissements étrangers et rien ne transparaît quant à la mobilité internationale des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et techniques. Toutefois, le master entretient des relations avec des structures pouvant permettre cela par la suite (Carré international de l'université, Chambre de Commerce et d'Industrie, Business France). Le master DIDE, comme évoqué ci-avant, se déroule entièrement sur le site de l'université de Caen et n'est pas délocalisé ou mis en œuvre à l'étranger.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master repose sur deux années divisées en quatre semestres, la première année étant composée d'enseignements mutualisés avec d'autres masters, et la seconde étant spécifiquement consacrée aux enseignements du parcours Droit et régulation des marchés internationaux. Ainsi, en première année de master, les étudiants suivent des cours formant un tronc commun orienté vers le droit international et le droit européen, avant de se spécialiser en deuxième année de ce master DIDE autour du parcours susvisé. La formation met en œuvre le système européen des crédits capitalisables et transférables (European Credits Transfer System) favorisant la mobilité étudiante.

Le master DIDE n'est pas ouvert à l'alternance et n'était pas ouvert à la formation continue jusqu'à la rentrée 2020-2021, ce qui est donc désormais le cas. Les enseignements du master sont suivis en présentiel et ne sont pas dispensés à distance. La formation tient compte des différents profils d'étudiants : étudiants porteurs de handicap, étudiants salariés et autres. Il y a aussi une prise en compte des validations des acquis de l'expérience (VAE) et les validations des études supérieures (VES). L'approche par compétences n'est pas mise en œuvre même si un travail est en cours de réalisation à ce sujet et que la formation s'appuie bien sur la fiche RNCP.

Si le master DIDE comporte des éléments importants dédiés à la connaissance du monde la recherche dans sa deuxième année, rien n'est fait au cours de la première année de master. En revanche, la deuxième année de master (M2) comporte 50 heures d'enseignement destinées à cela (Unités d'Enseignement 3 et 6), avec des cours d'initiation à la recherche documentaire, des modules relatifs à la méthodologie des mémoires de recherche, ou encore la réalisation d'un rapport de séminaire collectif. En deuxième année de Master, la pédagogie est exclusivement envisagée de manière inversée. A ce stade, les étudiants réalisent un mémoire de recherche ou un rapport de stage, et produisent aussi, pendant une semaine, un travail collaboratif sous la forme d'une recherche collective.

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel, notamment par les deux modules de Culture économique fondamentale, par celui de valorisation de la recherche, ou encore par celui de l'aide à l'insertion professionnelle des chercheurs. Ces différents modules favorisent l'adaptabilité de l'étudiant ainsi que sa recherche de stage et son insertion professionnelle, tout comme la réalisation d'un stage facultatif (première année) ou celle du stage (deuxième année).

Au regard de l'intitulé du master DIDE et du parcours Droit et régulation des marchés internationaux, la formation prépare ses étudiants à l'international, que cela soit par les cours d'anglais dispensés en première année de master, par la possibilité offerte aux étudiants de suivre une seconde langue vivante via le Carré international de l'université de Caen (17 langues vivantes possibles, en cours du soir ou en formation accélérée pendant les vacances scolaires), ou par deux enseignements disciplinaires dispensés en anglais au cours du master en deuxième année. Ces enseignements permettent aux étudiants d'accéder au Certificat de compétences en langues de l'Enseignement Supérieur (CLES). De manière très traditionnelle, les étudiants bénéficient de compléments de cours et d'exercices par une plateforme interne « e-campus », ont accès à une salle dédiée et équipée informatiquement, et bénéficient d'enseignements sur les outils numériques.

La formation à l'intégrité scientifique est comprise dans les modules susmentionnés sur la recherche documentaire ou la méthodologie du mémoire. De plus, le logiciel Plagiarisma permet lutter contre les plagiat et autres fraudes ; et les étudiants, comme les enseignants, sont informés au moyen d'affichages du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

## **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée quant aux disciplines mais peu quant aux origines professionnelles car plus de 85 % de l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, maîtres de conférences ou Professeurs des Universités. On trouve cependant, en nombre limité, des avocats et chefs d'entreprises dans la liste des intervenants. La composition de l'équipe pédagogique est connue des étudiants grâce à l'emploi du temps, mais n'est pas mise à disposition d'autres publics. Comme exposé ci-avant, l'approche par compétences n'est pas encore formalisée mais un travail en ce sens est en cours.

Le rôle et les responsabilités des enseignants sont clairement définies, notamment ceux des deux enseignants responsables du master qui se réunissent régulièrement et échangent sur le master hebdomadairement. Ils oeuvrent quant à la sélection des étudiants, la mise en place du calendrier de l'année, le recrutement des enseignants du master (deuxième année), l'organisation des examens. Ils s'attachent aussi à suivre les étudiants quant à leurs stages, s'assurant que chaque étudiant du parcours professionnel bénéficie bien d'un stage et que chaque étudiant du parcours recherche soit suivi par un directeur de recherche. Dans le cadre du pilotage de la formation, un conseil de perfectionnement est mis en place et se réunit annuellement. Il est composé d'enseignants, d'étudiants, d'un représentant du personnel administratif et technique et d'un représentant du monde socio-économique. On ne connaît pas les documents sur lesquels s'appuie le conseil de perfectionnement, ni si une communication spécifique est réalisée quant à sa tenue ou à ses compte-rendus. La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques spécifiques, que cela soit au travers du personnel administratif par un gestionnaire de scolarité qui assiste l'équipe pédagogique et aide les étudiants, par la mise à disposition d'une salle dédiée aux étudiants de deuxième année de master, par un accès à divers centres de documentation et bibliothèque, ou encore par un accès libre à une salle informatique.

Les dispositifs d'évaluation des connaissances restent très traditionnels, et les modalités de contrôle de connaissances sont classiques et détaillées dans le règlement de contrôle de connaissances distribué lors de la réunion de rentrée des masters 2. Les règles d'attribution des crédits issus du Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) sont explicitées et respectées, comme indiqué ci-avant, tout comme les règles de compensation qui sont aussi connues des étudiants. L'étudiant peut aussi bénéficier de certifications en langue, notamment la certification en langue anglaise obligatoire pour l'obtention du master. Le jury des délibérations se réunit deux fois l'an, pour la première session et la seconde session (session de rattrapage respectant le principe de la seconde chance), mais aucune information sur la composition de celui-ci n'est communiquée aux étudiants. Enfin, les règles propres à la reconnaissance de l'engagement étudiant au cours

de son cursus (dont la validation a lieu au titre du troisième semestre de master) sont explicitées et connues des étudiants de master qui doivent, dans ce cadre, réaliser un rapport et soutenir celui-ci oralement.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont extrêmement faibles. La sélection s'opère à travers l'étude d'un dossier de candidature ; les éléments de décision quant à cette sélection ne semblent pas être rendus publics. Au regard de la jeunesse du master (création en 2017-2018), il est assez compliqué de récolter des statistiques et analyses relatives à l'insertion professionnelle, à l'attractivité du master, à la réussite des étudiants ou au flux d'étudiants sortants non diplômés. L'observatoire de la vie étudiante de l'université de Caen Normandie réalise ce travail quant au devenir des étudiants de master, mais les résultats sont encore trop minces pour pouvoir dégager une quelconque tendance. On sait seulement que, sur la première promotion du master, trois étudiants poursuivent leurs études (en école de commerce ou en préparation au concours du barreau), trois ont intégré un cursus de doctorat pour réaliser une thèse, et deux travaillent en cabinet d'avocats.

Le processus d'amélioration continue est mis en place au moyen du conseil de perfectionnement du master dans lequel siègent des enseignants-chercheurs, des représentants des étudiants, un professionnel et un membre du personnel BIATSS (Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé).

### **Résultats constatés**

Le master *Droit international et droit européen*, parcours Droit et régulation des marchés internationaux de l'université Caen Normandie est un jeune master, seul master de France à bénéficier de la double spécialité « droit international » et « droit européen ». L'effectif du master paraît toutefois extrêmement faible et son attractivité interroge.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Choix des méthodes pédagogiques intéressantes
- Modules spécifiquement dédiés à la recherche

### **Principaux points faibles :**

- Faible attractivité et faiblesse des effectifs
- Insuffisance quant aux propositions liées à la mobilité internationale et à l'internationalisation (pour un master de droit international)

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Droit International et Droit Européen*, parcours Droit et régulation des marchés internationaux de l'université Caen Normandie est un jeune master. Les perspectives d'évolution proposées concernent la modification de la maquette de la première année de master pour proposer des options en droit public. Il semble que ces perspectives pourraient être envisagées de manière élargie afin de donner plus d'envergure au master. Cela pourrait passer par un renforcement des intervenants professionnels, ou encore, compte tenu de l'intitulé du master, par des partenariats internationaux avec des universités étrangères. Un travail soutenu de communication et de promotion devra être accompli pour faire connaître cette formation.

# MASTER DROIT NOTARIAL

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de l'Université Caen Normandie a pour objectif de former les étudiants aux fonctions de collaborateur de notaire et de leur permettre de s'inscrire en deuxième année du Diplôme Supérieur de notariat (DSN), afin de devenir, ultérieurement, notaire. Accessoirement, il leur permet de devenir agent immobilier, employé de compagnie d'assurance ou de banque (services immobiliers).

Le master est accessible en formation initiale et en formation continue. Les enseignements sont dispensés sur le campus 1 de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Droit, administration et économique et sociale et administration publique de l'Université Caen Normandie. Les effectifs tournent autour de 35 étudiants en première année de Master (M1) et entre 15 et 17 en deuxième année de master (M2).

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master *Droit notarial* constitue l'une des deux filières d'accès (dite "voie universitaire") au titre de Notaire. Il est la première étape d'un parcours de formation qui se poursuit, dès la deuxième année de master (M2), dans le cadre du Diplôme Supérieur de Notariat (DSN). La spécificité de ce diplôme vient de ce que le DSN se déroule en trois ans et que le Master 2 en constitue la 1ère année.

La formation expose clairement ses objectifs dont le principal est de former des collaborateurs de notaires en notant que seule l'obtention du DSN – donc une poursuite d'études – leur permettra d'exercer la profession de notaire. De manière plus marginale, elle permet aussi de prétendre à des postes de juristes collaborateurs dans les secteurs de l'immobilier, de la gestion du patrimoine, de la banque ou de l'assurance – ce qui est opportun. En effet, il est précisé que quelques-uns, parmi les titulaires du master, se réorientent vers des domaines autres que le notariat. Il est dit que cette réorientation passe parfois par une poursuite d'études qui n'est pas systématique car les banques, les compagnies d'assurance ou les entreprises de l'immobilier recherchent parfois des personnes ayant un profil notarial pour occuper des postes où leurs compétences seront sollicitées (par exemple : dans le service immobilier d'une banque).

La formation considérée permet d'acquérir les connaissances et compétences attendues d'un collaborateur de notaire, étant précisé que le master doit être complété de deux années de Diplôme Supérieur du Notariat (en contrat de professionnalisation). On ne sait pas vraiment si elle est suffisante pour ceux qui choisissent de se réorienter dans un autre secteur que le notariat.

Les débouchés en matière de métiers et de poursuite d'étude sont renseignés dans le dossier supplément au diplôme. Le principal débouché en matière de poursuite d'études est le DSN mais les élèves peuvent s'arrêter à l'issue du M2 ou ne pas trouver de collaboration à l'issue de leur contrat de professionnalisation. Une poursuite en doctorat est possible mais il est dit qu'en pratique les étudiants ne font pas ce choix.

### Positionnement de la formation

Il existe actuellement 30 masters de droit notarial en France (dont 29 en France métropolitaine). La connaissance par la formation de son environnement académique, scientifique, socio-professionnelle est excellente.

Au niveau académique, le master est le seul de ce type dans le ressort de l'Université de Caen Normandie (départements de l'Orne, de la Manche et du Calvados). A proximité, il en existe un autre à l'Université de Rouen Normandie et un troisième à l'Université de Rennes I (Bretagne). Le master de Caen rayonne sur la Sarthe et même sur l'Anjou et la Touraine, les Universités du Mans, d'Angers et de Tours ne proposant pas de formation similaire. La forte proximité des masters de droit notarial de Caen et de Rouen et, plus récemment, l'appartenance à une même région administrative (région Normandie) ont conduit, les responsables de ces deux masters à entretenir des liens et des échanges réguliers. C'est ainsi que les deuxième et troisième années de DSN sont communes aux deux établissements et les enseignements ont lieu alternativement à Rouen et Caen. On retient la très forte attractivité de ces mentions : entre 400 et 500 candidatures à l'intégration en master 2 de *droit notarial*, chaque année, tant à Caen qu'à Rouen.

Le diplôme est adossé à la recherche, notamment à l'axe « droit de la famille » de l'Institut Demolombe (Equipe d'Accueil 967) dont les enseignants-chercheurs « publiants » font partie. Il est noté aussi un adossement, moins explicite, au Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux et les Evolutions du Droit (CRDFED) (Equipe d'Accueil 2132). Il est également possible de poursuivre en thèse mais en pratique, c'est rarissime. Pourtant dans le cadre de la réforme du DSN, la profession notariale a manifesté son souhait, au niveau national, de revaloriser le doctorat.

Concernant l'environnement socio-professionnel, le master Droit notarial travaille en étroite collaboration avec la Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Caen qui, classiquement, finance une partie des enseignements. En revanche, il n'est pas fait état de conventions avec l'Institut National des Formations Notariales (INFN).

Le positionnement du master dans l'environnement international n'est pas affiché comme une priorité.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Concernant son organisation pédagogique, la formation est pleinement lisible. Les enseignements dispensés sont cohérents au regard du futur métier de collaborateur de notaire que les étudiants sont destinés à exercer. Par ailleurs, la formation suit une progression logique. La première année de master apporte les connaissances fondamentales tandis que la deuxième année de master permet de les approfondir. Néanmoins, l'identité de la formation est surtout visible au niveau de la deuxième année de master. Par ailleurs, le contenu du M2 qui constitue la 1ère année du DSN est règlementé par arrêté ministériel et n'offre aucune marge de manœuvre aux responsables d'un tel diplôme contrairement au M1.

La formation n'est pas conçue comme partie d'un cursus Master - Doctorat au sein d'une EUR (Ecole Universitaire de Recherche) ou *Graduate School*. La formation du master de droit notarial n'est pas ouverte en alternance et ne peut pas être suivie à distance. Elle est ouverte aux systèmes de Validation d'Etudes Supérieures (VES) et de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) avec un jury dont on aimerait avoir la composition. On note qu'un seul candidat a déjà obtenu le master au titre de la VAE.

La formation est conçue et présentée en blocs de connaissances. Les portefeuilles de compétences, ou un outil similaire permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis ; modalités pédagogiques diversifiées ne sont pas présents.

La démarche scientifique de la formation se résume en M2 à quatre heures de conférences dédiées à la connaissance du monde de la recherche et une initiation à la recherche documentaire dans les travaux dirigés. Ils sont également régulièrement conviés – sans participation - à des colloques qui se tiennent à la Faculté de droit de Caen ou ailleurs. Le métier d'enseignant chercheur est présenté lors du forum annuel des formations et métiers du droit (destiné aux étudiants de licence et de M1).

Même s'il est seulement dit que la formation en deuxième année du master comporte un séminaire consacré aux institutions professionnelles du notariat, ainsi qu'un stage obligatoire d'un mois dans un office notarial. Il est patent que celle-ci permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate. La chambre interdépartementale des notaires accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages, mais en général, ils n'ont pas besoin d'aide.

Les modalités pédagogiques restent très classiques et si elles peuvent développer les compétences dans le monde du notariat, il est moins sûr qu'elles permettent l'adaptabilité à d'autres contextes professionnels et culturels et certainement pas à l'international.

En effet, la formation ne prépare pas ses étudiants à l'international. En première année de master, un enseignement d'une « langue vivante », sans plus de précision, est obligatoire (12 heures sous la forme de Travaux Dirigés). On peut regretter en revanche qu'il n'y ait aucun apprentissage de langue étrangère en deuxième année de master en supplément de ce qu'exige l'arrêté ministériel. Cela aurait l'avantage de s'adapter à la clientèle anglo-saxonne de la région ainsi que d'apporter des compétences nécessaires à ceux qui ne choisissent pas la voie notariale mais le secteur bancaire ou la gestion de patrimoine.

Les étudiants et enseignants bénéficient d'un environnement numérique de travail. Celui-ci est très peu utilisé, si ce n'est comme site de dépôt de fichiers lourds. Les innovations pédagogiques prennent uniquement la forme de travail en équipe.

Les étudiants sont sensibilisés par divers canaux (conférences d'accueil, règlement des études...) à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique, tant en M1 qu'en M2, se compose de Professeurs des Universités et de Maîtres de conférences ainsi que de très nombreux notaires. Sa composition est équilibrée. Les spécialités des intervenants extérieurs sont diversifiées. On apprécie la présence d'un généalogiste, d'un expert-comptable et de deux avocats.

Le master en son entier est placé sous la responsabilité pédagogique des deux Professeurs des Universités. Chacun coordonnant un ou plusieurs pôles : « droit de la famille » pour l'un ; « droit des contrats et des obligations » et « droit de la construction et de l'urbanisme » pour le second. La coordination des pôles de « droit commercial », « droit fiscal » et « droit rural » est assurée par 3 notaires. On aurait en savoir plus sur cette organisation – très opportune – par pôles.

Concernant les outils de pilotage, le master s'est doté d'un conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an et dont la composition est classique. On apprécie que « personne n'ait de prérogative précise », et que « chacun des membres du conseil puisse s'y exprimer librement ». Il semble pleinement efficace.

Les modalités d'évaluation retenues ne sont pas développées.

Enfin, les compétences attendues semblent être acquises à l'issue de la formation. La maîtrise des outils informatiques et notamment ceux spécifiques au notariat ne fait pas l'objet de développements. Sur la maîtrise de l'anglais juridique, il est difficile de se prononcer compte-tenu de l'absence de cours en M2.

Rien n'est dit de précis sur le recrutement, les passerelles et l'aide à la réussite. Il n'y a pas encore de sélection à l'entrée en M1, les étudiants du M2 sont probablement sélectionnés sur dossier au regard de critères objectifs classiques (en particulier le dossier académique).

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences respectent le principe de seconde chance. En effet, en M1, une seconde session est proposée, dans les matières non capitalisées par le candidat. En M2, l'étudiant qui échoue à ses épreuves en première session voit toutes ses notes effacées (notes de contrôle terminal comme de contrôle continu) et il est invité à passer, en septembre, une épreuve unique de grand oral dont le contenu couvre tout le programme de droit notarial.

### **Dispositifs d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis par une délégation d'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) de l'Université Caen Normandie. Les chiffres d'insertion professionnelle sont très problématiques. En effet, à six mois seul 1 diplômé a été enquêté et à trente mois, 0.

Les modalités du recrutement des étudiants sont votées en conseil d'UFR, sont approuvées par les instances universitaires et l'ensemble du processus de sélection (y compris quant aux critères de sélection) est porté à la connaissance des étudiants, notamment lors des forums et réunions d'information organisées par la Faculté.

La deuxième année de master bénéficie d'une attractivité très importante. Il n'y a en général qu'une trentaine d'inscrits en master 1, mais plus de 400 dossiers de candidature en deuxième année de master (pour 17 ou 18 places, selon les années). Ceci confirme que l'identité de la formation est surtout visible au niveau de la deuxième année de master.

Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) ne sont pas connus et analysés tout comme malheureusement ceux des étudiants sortant diplômés.

### **Résultats constatés**

Le taux de réussite en M2 est excellent (proche de 100% chaque année) mais en M1, il oscille entre 60 et 70 %, selon les années. On admet que « ces taux assez faibles s'expliquent par l'absence de sélection à l'entrée en M1 ». Même avec une telle sélection, la formation devra revoir les effectifs respectifs du M1 et du M2 car il est problématique que la moitié des effectifs du M1 ne poursuive pas en M2, ce qui est le cas actuellement.

Compte-tenu de l'incomplétude des enquêtes soulevée plus haut (à six mois seul 1 diplômé a été enquêté et à trente mois, 0), il est impossible d'indiquer et d'apprécier les taux de diplômés en emploi, ainsi que leur évolution. On ne trouve aucune donnée sur les étudiants qui se réorientent vers des domaines autres que le notariat.

La poursuite d'étude est logique puisque le DSN se déroule en trois ans et que le M2 en constitue la 1ère année. Elle l'est moins pour ceux qui choisissent une autre voie.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Qualité de l'équipe pédagogique, en lien avec les axes de l'unité de recherche
- Excellent taux de réussite en master 2
- Attractivité du master 2

### **Principaux points faibles :**

- Absence d'information sur le devenir des diplômés
- Spécialisation de la mention n'apparaissant qu'en deuxième année de master

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Droit Notarial* de l'Université de Caen Normandie est une formation de qualité avec un fort taux de réussite. Elle n'a néanmoins de réelle visibilité qu'au niveau de la deuxième année de master. La sélection envisagée à l'entrée de la première année de master devrait permettre une évolution sur ce point.

L'impossibilité de connaître le réel devenir des diplômés est regrettable. Il serait opportun pour les responsables de réfléchir aux dispositifs de recueil d'informations. Il est vrai que la poursuite d'études en DSN ne facilite pas la tâche, le parcours d'un élève notaire ne s'arrêtant pas à l'issue du master 2. Il pourrait être utile de se rapprocher de l'Institut National des Formations Notariales pour connaître ce devenir puisque les enseignements de deuxième et troisième années de DSN ont lieu alternativement à Rouen et Caen. Il serait sans doute possible d'attirer l'attention de tous, et surtout de l'INFN, sur le besoin de suivi des diplômés.

Certains conseils de perfectionnement de master Droit notarial ont la particularité d'englober le M1, le M2 et le DSN. Ils permettent ainsi de mener une réflexion sur le fonctionnement et les évolutions possibles de la formation des notaires de la Région. Restera toujours la question du suivi et de l'appui des élèves ne choisissant pas de continuer dans le notariat. La formation est entièrement tournée vers la profession notariale, mettant de côté ceux qui, de manière plus marginale, veulent prétendre à des postes de juristes collaborateurs dans les secteurs de l'immobilier, de la gestion du patrimoine, de la banque ou de l'assurance.

# MASTER DROIT PUBLIC

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master mention *Droit public* parcours carrières publiques est une formation en deux ans (première année M1 et deuxième année M2) qui a pour objectif de former des juristes polyvalents en droit public et des cadres administratifs et financiers des collectivités publiques, établissements publics et autres organisations publiques et parapubliques. La formation comprend un parcours unique «carrières publiques» dispensé exclusivement en présentiel et en formation initiale dans les locaux de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit, administration économique et sociale et administration publique de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs et débouchés du master sont clairement et classiquement exposés dans la plaquette de présentation du master et sont présentés aux futurs étudiants dès la fin de la licence troisième année (L3), durant un séminaire d'accueil et lors de forums organisés par la faculté de droit.

Les objectifs et débouchés sont cohérents avec la formation. Cette mention ne donne pas lieu à une délocalisation.

La formation dispose d'une fiche au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) à disposition des étudiants sur le site Internet de l'UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique de Caen.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est très sommairement analysé. L'existence de formations considérées comme plus spécialisées est mentionnée sur le territoire de la Seine Maritime sans que cela ne soit ni argumenté, ni analysé. La justification de son positionnement repose uniquement sur les besoins des différentes fonctions publiques sur le territoire normand sans que la contradiction avec l'existence de formations plus spécialisées sur ce même territoire ne soit relevée. Cela pourrait signifier que le positionnement de la formation est en réalité purement local et attaché au territoire de la basse Normandie mais cela n'est pas précisé.

Il est indiqué sans autre précision que les passerelles entrantes et sortantes sont mentionnées dans la plaquette d'information. Il s'agit de la licence troisième année de droit exclusivement pour la passerelle entrante et du doctorat exclusivement pour la passerelle sortante.

L'articulation avec la recherche est classique et se limite aux liens existants avec le laboratoire Centre de recherche sur les droits fondamentaux et les évolutions du droit (CRDFED, équipe d'accueil 2132), dont sont membres les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation, mais aussi avec la Clinique juridique. Compte tenu de la dimension très professionnalisante volontairement assumée de cette mention de master, c'est compréhensible.

L'articulation du master droit public avec les partenaires socio-économiques, spécialement les collectivités et les établissements publics locaux, repose essentiellement sur les professionnels de la mention. L'accueil en stage dans les structures de ces intervenants est présenté comme un atout en termes de débouchés professionnels sans que cela ne soit quantifié. Il est regrettable qu'aucun partenariat n'existe.

Cette formation ne présente pas de véritable dimension internationale, au-delà de la possibilité générale de mobilité internationale. Étant axée sur le marché du travail local, c'est cohérent.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est ouverte aux titulaires d'une licence de droit en formation initiale et exclusivement en présentiel. Elle est fermée à l'alternance et les dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES) ne sont pas encouragés. Il en résulte que le champ de recrutement des étudiants est assez limité d'autant que le régime spécial d'études n'est pas accordé en deuxième année de master.

La spécialisation progressive des deux années de la mention de master apparaît classique : la première année de master approfondit les connaissances acquises en licence et propose quelques enseignements nouveaux (droit de l'environnement et droit des collectivités territoriales). La deuxième année de master professionnalise les étudiants par des cas concrets et des mises en situation. Il est toutefois difficile d'apprécier la véritable cohérence pédagogique entre les deux années de master d'autant que les volumes horaires des unités d'enseignement et des enseignements eux-mêmes ne sont pas précisés. Le nombre d'heures par enseignement est seulement connu par le tableau des intervenants ce qui rend son interprétation compliquée.

La formation ne pratique pas l'approche par compétences, d'ailleurs assimilées au caractère pratique des enseignements spécialement en deuxième année de master. Des modalités pédagogiques diversifiées auraient pu reposer sur une participation des étudiants à la clinique du droit mais celle-ci est purement optionnelle et volontaire pour les étudiants de première année de master et n'est obligatoire en deuxième année de master, paradoxalement, que pour les étudiants qui préparent un mémoire de recherche.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique se limite classiquement à la présence des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Au second semestre de la deuxième année de master, les étudiants ont la possibilité de choisir l'Unité d'Enseignement (UE) d'initiation à la recherche qui leur permet de préparer un mémoire de recherche, préalable à une éventuelle poursuite d'études doctorales.

L'acquisition de compétences transversales permettant une insertion professionnelle immédiate n'est pas clairement identifiée. Si le master semble opportunément préparer à l'insertion professionnelle directe dans les collectivités publiques et parapubliques par la voie contractuelle, l'accès à la fonction publique (d'Etat et territoriale) se fait encore majoritairement par la réussite aux concours. Il n'est pas indiqué comment les étudiants sont préparés à ces concours ni si le master participe à cette préparation d'une manière ou d'une autre ce qui est dommage, cela pourrait être un atout pour la formation.

L'ouverture internationale de la formation ne lui est pas spécifique et ne concerne que la première année de master. D'ailleurs, l'enseignement des langues se limite à la première année de master. Le M2 étant centré sur le droit public interne, la mobilité internationale des étudiants n'est pas possible.

La place du numérique est classiquement limitée à la numérisation des supports d'enseignement et à la consultation des ressources documentaires propres aux juristes. Il n'y a pas d'enseignements en ligne. La sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est pas différenciée des heures d'initiation à la recherche et ne concerne donc que les étudiants de M2 devant rendre un mémoire de recherche.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est globalement équilibrée avec dix-sept enseignants-chercheurs et seize professionnels mais sa répartition est clairement dichotomique. Les universitaires, composés pour un tiers de Professeurs des Universités (PU), assurent tous les cours magistraux en première année de master, et les professionnels des travaux dirigés (TD) en première année de master et de nombreux séminaires en deuxième année de master, qui ne sont cependant pas détaillés. Si les responsabilités sont clairement définies, avec deux co-responsables, le pilotage de la formation se résume à leurs fonctions, sans participation spécifique de l'équipe pédagogique, en dehors du conseil de perfectionnement.

Le suivi de l'acquisition des connaissances est varié et classique, selon des modalités précisément définies. Celui des compétences, assimilées aux connaissances dans l'analyse du master, n'est pas distingué.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les modalités de recrutement sont sommairement évoquées dans la plaquette de présentation du master : sur dossier seulement. La capacité d'accueil en M2 serait fixée chaque année en fonction des objectifs d'insertion professionnelle mais sans que cela ne soit explicité. Les flux d'étudiants ne sont ni spécifiés ni analysés. La mention ne semble recruter que très rarement des candidats extérieurs à l'Université de Caen que ce soit en M1 ou en M2. Ce ne serait pas un problème en soi si les effectifs étaient suffisants. Or, le master n'a pas ouvert durant deux années consécutives, 2016 à 2018, il a rouvert pour l'année universitaire 2018-2019.

Le suivi des diplômés et non-diplômés n'est pas spécialement analysé or la situation de la quasi-totalité des diplômés est connue même si les chiffres de la délégation d'aide au pilotage et à la qualité de l'université ne concernent pour l'insertion professionnelle que les années 2014 à 2017, le M2 n'ayant pas ouvert ensuite.

La mention de master est dotée d'un conseil de perfectionnement dont la composition est détaillée et le fonctionnement bien réel (Procès-Verbal joint pour l'année 2018-2019).

L'évaluation de la formation est confiée aux services centraux de l'université sans précisions quant à ses modalités. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'une évaluation de la formation elle-même par les étudiants ou d'une évaluation des enseignements par les étudiants (ou les deux) ni comment les résultats de cette évaluation sont mobilisés. Toutefois, les étudiants sont reçus par les coresponsables lors d'entretiens au cours desquels sont évoqués leur parcours et leur avenir. Il conviendrait de formaliser ces échanges afin de les intégrer dans une démarche d'amélioration continue de la formation.

### Résultats constatés

Les effectifs de ces trois dernières années montrent une stabilité en M1 : 25 inscrits en 2017, 22 en 2018, 24 en 2019. En revanche, le M2 n'a pas pu ouvrir en septembre 2016 et septembre 2017 et il compte 19 inscrits en 2018-2019. Les effectifs de 2019-2020 ne sont pas connus.

Le nombre de diplômés des années précédentes en 2015 (5), 2016 (11) et 2017 (1) confirme la fluctuation et la faiblesse des effectifs en M2.

L'insertion professionnelle pour ces années-là est très bonne mais elle est à mettre en relation avec le nombre d'étudiants diplômés.

Les poursuites d'études restent limitées et ont logiquement suivi la décrue des inscrits : de 8 sur 15 diplômés en 2013, elle est passée à 2 sur 5 en 2015, 3 sur 11 en 2016 et 0 sur 1 en 2017.

## Conclusion

### Principal point fort :

- Master qui complète bien l'offre de formation en droit

### Principaux points faibles :

- Caractère instable des effectifs
- Suivi du flux des étudiants et du devenir des diplômés et non diplômés

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit Public* de l'Université de Caen est une formation classique centrée sur le seul bassin régional. Le caractère instable des effectifs montre les limites de ce positionnement même si le master semble assurer une bonne insertion professionnelle. Un pilotage plus actif de la mention est peut-être nécessaire pour entamer une réflexion stratégique sur les moyens d'assurer l'attractivité de la formation. A cet égard, la seule perspective d'évolution envisagée d'augmenter et de diversifier les heures d'enseignement au sein du master ne paraît pas suffisante. Les partenariats envisagés avec la Région Normandie et la Communauté Urbaine de Caen ne peuvent qu'être encouragés. Enfin, une ouverture à la préparation aux concours administratifs pourrait être une voie de développement du master.

# MASTER JUSTICE, PROCES ET PROCEDURES

## Etablissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Justice, Procès et Procédures*, parcours contentieux privé, est une formation sur deux ans en vue de préparer à différents examens et concours ouvrant aux professions judiciaires. Le master permet aussi la poursuite de formation pour devenir huissier de justice (futur commissaire de justice). Le master forme en première année de master (M1) surtout en droit général (droit civil, droit commercial) et, en deuxième année de master (M2), surtout en procédure. Il n'y a qu'un seul parcours, sans différenciation selon les professions envisagées. Le master est dispensé en formation initiale présentielle exclusivement au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Droit, administration économique et sociale et administration publique de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité de la formation dispensée dans le master est très claire : préparation aux examens et concours d'accès aux professions judiciaires et formation pour d'autres (voir ci-dessus).

Les connaissances et compétences à acquérir sont exposées avec clarté et exhaustivité. Ainsi, les enseignements sont présentés de façon analytique semestre par semestre pour chaque année. Les nombres de crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), d'heures Cours Magistraux et de Travaux Dirigés sont précisés pour chaque année et par année, tant au niveau des semestres que par matière enseignée.

La partie consacrée aux objectifs de la formation apporte des précisions complémentaires sur le déroulé des deux années, en particulier sur les examens de fin de deuxième année, très complets. Ces modalités d'évaluation sont pensées pour répondre aux exigences des concours et compétences recherchées par les métiers visés par le master. Des précisions sont aussi données sur les manières d'informer les étudiants (par voie d'affichage et sur le site de l'UFR).

La formation dispensée semble donc en adéquation avec le but principal poursuivi : préparer des concours et examens à différentes professions judiciaires en assurant un suivi étroit des formations dispensées.

### Positionnement dans l'environnement

En raison de sa finalité, le master est un classique de la formation des universités de droit. Son accès se fait après la licence. Sa nature n'appelle pas de partenariats particuliers sur le plan académique dans la mesure où son objectif est la préparation à une étape de formation postérieure à lui-même. Pour les mêmes raisons, le master ne s'inscrit pas en lui-même dans une politique de recherche scientifique donnée mais l'activité de recherche de l'équipe de formation atteste de ses liens avec celle-ci. La formation s'appuie sur un réseau conséquent de partenaires du monde judiciaire (plus d'une dizaine d'avocats et des magistrats) et permet aux étudiants d'assister à différentes audiences et de visiter des lieux de détention.

En revanche, il n'y a pas de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers ce qui peut s'expliquer par le positionnement académique du master.

Par ailleurs, la présence, au sein même de la Faculté de droit, d'un Institut des Métiers du droit et de l'Administration (ex-Institut d'Etudes Judiciaires et ex-Institut de Préparation à l'Administration Générale de l'établissement) qui propose une préparation notamment au concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature et à l'examen national d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats interroge quant au positionnement du master et appellerait plus de précisions quant à son articulation avec cet Institut. On comprend en filigrane que le master vise plutôt la préparation des concours dans le programme des épreuves.

### Organisation pédagogique de la formation

Le principe en est le suivant : pour la première année, surtout un rappel ou un approfondissement de notions de droit fondamentales via des cours de droit civil et droit commercial déclinés en plusieurs enseignements

distincts. Ensuite, on relève d'une part une première approche du droit processuel (droit judiciaire privé et procédure pénale), d'autre part l'apprentissage de matières spécifiques comme la comptabilité, la fiscalité ou l'histoire de la justice.

Lors de la seconde année, la tendance s'inverse. La quasi-totalité des enseignements a trait à la procédure civile, pénale, au contentieux prud'hommal, aux procédures civiles d'exécution.

Si le contenu des enseignements semble complet sur le fond pour la préparation aux concours et à l'exercice des professions visées, on ne voit pas d'enseignement méthodologique qui permette de préparer formellement aux concours. Sous cette réserve, la structure de la formation est adaptée aux concours et à l'exercice des professions visées.

Par ailleurs, l'enseignement de langues étrangères semble réduit. Ainsi, il n'est que de 12 heures en deuxième année de master.

De plus, il ne semble pas que des aménagements spécifiques soient prévus pour les différents profils d'étudiants. On constate l'intervention de plusieurs professionnels de l'action judiciaire : onze avocats et deux magistrats pour la pratique de la cassation, de l'appel, des modes amiables de résolution, etc. Cela redonne une coloration professionnalisante à la formation même si les interventions de chacun sont de trois heures seulement. On relève qu'il n'y a un seul intervenant en droit pénal et seulement en contentieux routier. On pourra le regretter tant la matière pénale est au cœur de l'actualité et appelle une spécialisation grandissante.

La présence des deux stages témoigne de la volonté de professionnaliser le master.

Dès lors, sous la réserve d'intitulés un peu vagues et de lacunes sur un point important (le pénal), l'étudiant peut acquérir des compétences transversales, via en particulier une approche par compétences par les interventions de professionnels.

La nature même du master ne place pas la démarche scientifique et la recherche au cœur de la formation.

Il n'y a pas d'informations sur une place particulière du numérique.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique et bonnes pratiques n'est pas prévue de manière expresse mais on peut considérer que la matière même du master y porte naturellement.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est surtout composée d'enseignants chercheurs pour l'essentiel des cours. Il semble donc que l'accent soit mis sur un enseignement surtout académique.

Ce pilotage est donc en cohérence avec l'objectif principal affiché : la préparation à des examens et concours.

Par ailleurs, la liste des séminaires et des intervenants en 2019-2020 montre une forte majorité d'avocats (11) et deux magistrats, donc une mise en valeur de la nécessaire pratique. Mais le volume horaire de chaque intervention est de 3 heures seulement. Cela semble un peu court au vu des matières présentées par chaque intervenant (en substance, pratiques des différents contentieux qui constitueront l'activité des professionnels de l'activité judiciaire). Sous cette réserve de volume horaire, il peut être considéré que la formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée.

Il existe un conseil de perfectionnement composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels de la pratique judiciaire et d'étudiants du master qui se réunit une fois par an.

L'évaluation des connaissances comme les règles d'attribution des crédits ECTS sont clairement explicitées pour les deux années dans un règlement des études remis aux étudiants.

L'approche par compétences est volontairement ignorée au motif de sa non-pertinence dans le master. C'est dommage car l'explicitation des modalités d'évaluation des enseignements du master atteste pourtant de cette préoccupation essentielle pour l'exercice des métiers visés par le master. De surcroît, ces modalités d'évaluation se calent sur les épreuves des concours dont la préparation est visée.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les rapports enseignants étudiants sont formalisés dans le sens d'une grande fluidité et d'une ouverture des premiers aux questionnements des seconds.

L'information sur l'accès au master est clairement explicitée et par différents accès aux étudiants (via le site de l'UFR et le secrétariat du master).

L'attractivité semble grandissante : pour les années 2018-2019 et 2019-2020 et pour l'accès au M2, les candidats étaient de 160 puis 187 pour 20 et 21 admis. En revanche, les données sur la première année de master ne sont pas communiquées et c'est regrettable.

Différents organismes de l'UNICAEN fournissent un ensemble d'informations complet au sujet de la réussite des étudiants aux examens dans leur insertion professionnelle future. Mais il est difficile de savoir comment les co-responsables du master s'en saisissent même si, par exemple, les deux échecs au master en 2019 sont expliqués. Les étudiants ont peu investi les possibilités d'évaluation des enseignements reçus qui leur sont offertes par l'université. Par exemple, ils ne sont que la moitié, et encore après relance, à avoir répondu au questionnaire d'évaluation conçu par les co-responsables. C'est regrettable car la mise en place d'un tel dispositif est louable.

## Résultats constatés

Le taux de réussite au master 2 est excellent puisque, en 2018-2019, sur 20 étudiants seuls deux n'ont pas validé leurs examens ce qui s'explique par le fait qu'ils préparaient un concours de la fonction publique.

L'insertion professionnelle n'est pas analysée. Les étudiants se présentant à l'examen national d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats, soit au concours d'entrée particulièrement relevé de l'École Nationale de la Magistrature, soit aux deux, il pourrait être mis en place un suivi de leur réussite afin d'apprécier l'efficacité du master dans leur préparation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Master qui prépare à la fois aux concours et aux métiers ciblés
- Réelle diversité d'intervenants universitaires et professionnels

### Principal point faible :

- Positionnement ambigu avec l'Institut des Métiers du droit et de l'Administration (contenu de la formation, devenir des étudiants).

### Analyse des perspectives et recommandations :

La perspective évoquée d'une synergie du master avec l'Institut des Métiers du droit et de l'Administration répond parfaitement au problème de son positionnement par rapport ce dernier. L'intégration au sein du master de la préparation formelle aux concours qu'il vise ne peut que renforcer l'attractivité et l'efficacité du master quant à l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Le master Justice, Procès et Procédures est une excellente formation calibrée pour les examens et concours d'accès aux professions judiciaires. Le master pourrait davantage innover en accordant plus de place à l'international. Il anticiperait mieux la réalité du travail judiciaire et l'appréhension de l'international qui prend une place grandissante.

## Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION

### Champ de formations « Droit »

L'Université de Caen Normandie remercie le HCERES pour le rapport de synthèse du champ de formations « Droit ». Elle retient avec satisfaction les points forts relevés (la lisibilité et le positionnement de l'offre, l'adossement à la recherche, les liens avec le milieu socio-économique, la qualité du pilotage et de l'amélioration continue, ainsi que les bons taux de réussite). Les points faibles listés correspondent bien aux axes d'amélioration identifiés par l'établissement, notamment en ce qui concerne l'internationalisation. Une attention particulière sera portée aux points de vigilance et aux recommandations évoquées par le comité du HCERES lors de l'élaboration de la nouvelle offre de formation (notamment la structuration des deux années des différentes mention et l'approche par compétences).

Par ailleurs, l'Université de Caen Normandie souhaite ici apporter quelques observations complémentaires utiles à la compréhension du contexte de certaines formations et des évolutions en cours.

#### Observation sur la partie champ

Concernant l'absence de structure au sein de l'UFR pour faciliter la recherche de stages, il faut noter que l'Espace Orientation Insertion de l'Université de Caen Normandie met à disposition des étudiants une plateforme pour faciliter leurs recherches de stages (Career Center Unicaen) et les accompagne dans cette démarche. Dans le domaine du droit, l'offre est actuellement pléthorique, notamment sur le territoire normand. Aucun étudiant de M1 ni de M2 n'est en situation d'échec dans sa recherche de stage, notamment grâce au puissant réseau professionnel de l'UFR Droit, qui adresse régulièrement des offres de stages à l'ensemble des étudiants de master. Une collaboration privilégiée avec le barreau de Caen permet depuis cette année au Doyen de transférer en début d'année une liste d'offres de stages proposées par les avocats du barreau et centralisées par M. le bâtonnier. La même démarche est réalisée par des entreprises locales telles qu'Agrial, Pacifica ou encore par la Chambre des notaires.

#### Master droit public

Le Master droit public est le seul master de droit public général de Normandie. En effet, l'Université du Havre propose un Master Collectivités territoriales concentré sur le droit public local tandis que le Master rouennais est plus axé sur la science politique et les services publics. Le Master caennais ne s'adresse pas qu'à des candidats locaux : des étudiants de l'Est de la France ont rejoint le M2 cette année, et des candidatures venant de toute la France ont été présentées lors de la dernière campagne de recrutement en M1.

Lorsqu'un partenariat est réalisé avec la clinique juridique, il s'adresse à tous les étudiants du Master et pas seulement à ceux préparant un mémoire de recherche. Ce partenariat s'organise chaque année en fonction des thèmes dégagés par la clinique juridique. Par exemple, en 2018-19, il a donné lieu à une demi-journée d'études consacrée à la sanction administrative où les étudiants ont présenté leurs différents travaux encadrés par des enseignants-chercheurs.

La préparation aux concours administratifs à la Faculté de droit de Caen relève de l'Institut des Métiers du Droit et de l'Administration (IMDA), et généralement, les étudiants, à l'issue du M2, lorsqu'ils souhaitent préparer des concours de la fonction publique, s'inscrivent au sein de cet Institut.

Au sujet la non ouverture du Master 2 en 2016-17, celle-ci concernait le M2 DADOP qui relevait de l'ancien contrat. Concernant l'accréditation actuelle, ce n'est que pour l'année 2017-18 que le M2 n'a pas ouvert. En 2019-20 les effectifs du M2 étaient de 18, en 2020-21, 22 étudiants sont inscrits. Depuis la rentrée 2020, la sélection s'opère à l'entrée en M1, 30 étudiants ont été recrutés et sont présents cette année, l'année prochaine, 32 étudiants seront recrutés. Le diplôme est donc pérennisé.

#### Master droit des assurances

L'effectif en M2 à la rentrée 2021 sera de 28 étudiants (p. 1). Concernant les résultats escomptés (p. 3), le différentiel entre le nombre d'inscrits en M1 et le nombre d'inscrits en M2 résulte de la sélection à l'entrée du M2 et de l'existence de nombreuses candidatures hors Université de Caen, révélant l'attractivité du M2 assurances. Une telle différence cessera du fait de la sélection en M1.

## **Master droit international et droit européen**

Concernant la diffusion des informations sur les intervenants, ces derniers sont connus des étudiants lors des réunions d'accueil de la rentrée. Une liste des intervenants sera mise en ligne sur la page internet dédiée au master.

Pour le renforcement des partenariats à l'international, les étudiants sont en lien avec le carré international de l'Université de Caen Normandie et ont accès à tous les échanges possibles, notamment les stages à l'étranger. Une réflexion est actuellement en cours en vue d'offrir l'opportunité aux étudiants de réaliser leur première année de master dans le cadre d'une mobilité Erasmus auprès de certaines universités partenaires de l'Université de Caen Normandie.

Le master DIDE a été créé lors de la dernière campagne d'habilitation. Il s'agit donc d'une jeune formation, mais pour laquelle les efforts de communication déployés par les responsables du master ont déjà porté leurs fruits : les capacités d'accueil maximales ont été atteintes lors de la rentrée universitaire de septembre 2020 tant en Master 1 (31) qu'en Master 2 (16). Plus de 236 dossiers de candidatures en master 1 ont été examinés pour la rentrée 2020-2021 et 128 dossiers de candidatures en master 2. Un suivi des anciens étudiants est assuré par l'association Norman'DIE créée par les étudiants de la première promotion du Master 2 DIDE.

## **Master justice procès procédure**

Il est écrit dans le rapport que « le master forme en première année de master (M1) surtout en droit général (droit civil, droit commercial) et, en deuxième année de master (M2), surtout en procédure », or sont enseignées dès le M1 quatre matières procédurales, dont trois sont assorties de travaux dirigés : le droit judiciaire privé (procédure civile), la procédure pénale, les procédures collectives (droit des entreprises en difficulté) et les procédures civiles d'exécution (branche du droit judiciaire privé).

Concernant l'organisation pédagogique de la formation, il nous semble que l'on peut mentionner les procédures civiles d'exécution au titre des matières spécifiques, dès lors qu'elles concernent les mesures d'exécution forcée (et les mesures conservatoires) destinées à assurer la bonne exécution des décisions de justice (et plus largement des titres exécutoires) et donc la réalisation du droit.

La place moins conséquente de la matière pénale (relevée p. 2 du rapport) s'explique par la coloration historique du master, puisqu'il est construit autour d'un parcours « contentieux privé » qui privilégie avant tout les enseignements de droit privé. Pour autant, on rappellera que la procédure pénale fait l'objet d'un cours magistral assorti de travaux dirigés en M1, ainsi que d'un cours magistral approfondi d'une trentaine d'heure en M2. Par ailleurs est également assuré un séminaire consacré à l'application des peines, dispensé par un juge d'application des peines auprès du tribunal judiciaire de Caen. Enfin, au cours de l'année 2020-2021, un nouveau séminaire de trois heures a été introduit, consacré à la question des nullités de procédures en matière pénale, dispensé par une avocate du barreau de Caen spécialiste en droit pénal et procédure pénale.

Concernant l'intégration au sein du master de la préparation formelle aux concours qu'il vise, dans le cadre de la procédure d'accréditation du diplôme en cours, les codirecteurs du master travaillent à une plus grande synergie entre les enseignements du master et les préparations aux concours et examens judiciaires proposées par l'IMDA. L'objectif poursuivi à travers cette restructuration est effectivement d'intégrer une partie du contenu de ces préparations dans le diplôme lui-même (préparation diplômante), notamment les principales épreuves d'entraînement à l'examen d'entrée au CRFPA et une partie des épreuves d'entraînement au concours d'entrée à l'ENM. Il est également envisagé de préparer à certaines épreuves de l'examen d'entrée à l'institut national de formation des commissaires de justice.

Concernant la place de l'international, malgré la nécessité de faire des choix dans un volume horaire contraint, les étudiants peuvent suivre un cours de droit international privé général et un cours de droit international privé spécial, tous deux assortis de travaux dirigés, en M1. En M2, un cours de contentieux international et européen de 9 heures est également dispensé.

## **Master droit notarial**

Concernant les débouchés (p. 1), le marché des stages de DSN est actuellement très ouvert : tous nos étudiants obtiennent une promesse de stage de DSN plusieurs mois avant de passer les examens du M2. De plus, à l'issue de leur contrat de professionnalisation (c'est-à-dire au terme de leurs deux dernières années de DSN), ils n'ont actuellement aucun mal à trouver un emploi de collaborateur.

A propos de l'organisation pédagogique de la formation (p. 2), l'identité de la formation est visible dès le M1, où les étudiants étudient au moins une matière hautement spécialisée que seuls les futurs notaires suivent : droit et fiscalité des mutations à titre gratuit. De plus et surtout, le regroupement de certaines matières certes suivies par des étudiants de divers masters (mutualisation) en M1 donne une coloration caractéristique au M1 de droit notarial. Les étudiants qui s'engagent dans ce M1 savent qu'ils seront "formatés" pour le notariat. Personne, en dehors des futurs notaires n'étudie à la fois le droit des contrats spéciaux, celui des sûretés, du droit de l'urbanisme, du droit de la construction, de la fiscalité des affaires et de la fiscalité des mutations à titre gratuit, du droit des entreprises en difficulté etc.

Concernant la composition du jury de VAE, ces derniers sont constitués au cas par cas en fonction du profil professionnel du candidat.

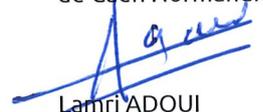
Le rapport relève p. 3 que la maîtrise des outils informatiques, et notamment ceux spécifiques au notariat, ne fait pas l'objet de développements. C'est normal, car nos étudiants ont pu se former en licence aux outils informatiques généraux et passer des certificats (C2I). Quant aux outils notariaux, il en existe plusieurs fournisseurs et il est impossible de former les étudiants à tous les logiciels que l'on propose sur le marché. Les étudiants se formeront sur le terrain aux outils utilisés dans l'entreprise qui les embauchera.

A propos du recrutement (p. 3), s'il y avait si peu d'étudiants en M1, c'est parce que jusqu'à récemment les étudiants s'inscrivaient librement en M1, dans la plupart des Facultés de droit françaises. Ils n'avaient donc généralement aucune raison de postuler hors de leur université d'origine. En revanche, l'existence d'une sélection à l'entrée du M2 les incitait à postuler dans de nombreuses universités. Depuis mai 2020, la sélection est instaurée à l'entrée du M1 et on constate que nous recevons désormais plus de 400 dossiers de candidatures à une intégration en M1, ce qui montre bien que le master est tout aussi visible en tant que formation notariale en première année qu'en seconde année.

### **Master droit de l'entreprise parcours DJCE**

Concernant l'insertion professionnelle des étudiants du master, seules onze universités françaises délivrent le DJCE et les diplômés nourrissent la plus grande partie des cabinets d'avocats d'affaires au niveau national et des recrutements des juristes d'entreprise. Chaque année, suffisamment d'offres d'emplois sont proposées, directement auprès des directeurs et des étudiants, pour leur permettre une insertion professionnelle immédiate. Ces derniers, dans leur majorité, choisissent toutefois de prendre l'année soit pour la préparation de l'examen d'entrée à l'école des avocats, soit pour un séjour linguistique, soit pour une formation complémentaire en Ecole de commerce, utile pour intégrer le marché parisien (alors que le marché local et normand manque de main d'œuvre).

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Lamri ADOUI

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

**Université de Caen Normandie - UNICAEN**  
Bilan du champ de formations Economie-  
Gestion

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Béatrice Siadou-Martin, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Economie-Gestion et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Economie et management publics
- Master Entrepreneuriat et management de projets
- Master Gestion de patrimoine
- Master Gestion de production logistique achat
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Management
- Master Management de l'innovation
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management et commerce international
- Master Management sectoriel
- Master Management stratégique
- Master Marketing-vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

## Présentation

L'Université de Caen Normandie est une université pluridisciplinaire comptant environ 30 000 étudiants et dont les sites de formations sont répartis sur l'ensemble du territoire régional de Normandie : Caen, Cherbourg-en-Cotentin, Alençon, Saint-Lô, Vire, Lisieux.

Ses formations sont réparties dans sept champs de formation. Le champ *Économie-Gestion* s'appuie sur une offre diversifiée de formations dans le domaine des sciences économiques et des sciences de gestion (organisation, finance, marketing, comptabilité, contrôle de gestion, etc.). Les mentions sont inégalement réparties dans le champ : une mention concerne l'économie (master *Économie et Management Publics*), une mention présente une dimension pluridisciplinaire (master *Entrepreneuriat et Management de Projets*) et treize mentions portent sur le domaine de la gestion.

Ce champ compte ainsi un total de quinze mentions de master. Trois mentions sont rattachées à l'Unité de Formation et de Recherche de Sciences Économiques, de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires (SEGGAT). Douze mentions sont portées par l'IAE de Caen - école universitaire de management - qui fait partie des trente-cinq membres du réseau IAE France. Ces douze mentions de master peuvent être vues à travers trois pôles, dont deux sont sectoriels « banque/assurance/expertise-comptable » et « santé/social » et un pôle plus généraliste relatif aux « métiers de la gestion ».

Les liens entretenus par plusieurs masters avec les acteurs socio-économiques ainsi que les partenariats noués à l'intérieur de la ComUE Normandie Université contribuent à consolider le positionnement des formations dans un environnement plutôt concurrentiel. L'adossement recherche des formations repose essentiellement sur le laboratoire « Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation » (NIMEC, équipe d'accueil (EA) 969), le Centre de Recherche en Économie et Management (CREM Unité Mixte de Recherche – Centre National de Recherche Scientifique UMR CNRS 6211) et, plus marginalement, l'Institut Demolombe (EA 967).

## Avis global

### *Potentiel d'affichage stratégique*

Le champ *Économie-Gestion* de l'Université de Caen Normandie propose quinze masters. Cette diversité de filières permet de répondre aux besoins du tissu socio-économique et offre un potentiel d'affichage stratégique incontestable. Le champ *Économie-Gestion* apparaît cependant davantage comme une juxtaposition de formations, que comme un ensemble intégré.

### *Inscription dans la politique de l'établissement en matière de formation*

Les axes de développement mis en avant sont l'ouverture croissante à l'international ainsi qu'à des publics spécifiques, le renforcement de l'attractivité de l'offre et de sa flexibilité avec le développement de produits sur mesure qui est rendu nécessaire face au développement d'offres émanant d'acteurs privés. Si ces axes apparaissent communs à l'UFR SEGGAT et à l'IAE Caen, ils semblent se distinguer par des dispositifs de formation spécifiques à chacune des composantes. Les éventuelles synergies que pourrait représenter le champ *Économie-Gestion* ne sont aucunement évoquées.

Le champ *Economie-Gestion* entretient des liens étroits avec l'Ecole Doctorale «Economie-Gestion Normandie» (ED 242) de la ComUE Normandie Université et les deux laboratoires de gestion de l'Université de Caen Normandie - le laboratoire NIMEC (EA 969) et le CREM (UMR CNRS 6211) - ainsi que pour certaines mentions, avec un laboratoire de droit de l'Université de Caen Normandie, l'Institut Demolombe (EA 967).

### *Pertinence et cohérence propre de l'ensemble*

La pertinence et la cohérence propre du champ *Économie-Gestion* est délicate à apprécier dans la mesure où apparaît clairement la juxtaposition de deux composantes qui, au demeurant, semblent bien fonctionner. Les mentions du champ *Économie-Gestion* semblent globalement animées par le souci de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle, à travers des dispositifs relativement classiques de stages et de projets, et par une ouverture à des publics en alternance et en formation tout au long de la vie.

### *Capacité de coordination et/ou de mutualisations à l'intérieur de l'ensemble des formations*

Deux composantes assurent le pilotage de ces quinze mentions : l'UFR SEGGAT et l'IAE Caen. Toutefois, aucune structure ne semble assurer la coordination du champ *Économie-Gestion*. Aucune mutualisation entre mentions n'est indiquée. Cela renforce le constat de la juxtaposition de deux composantes et des masters qu'elles portent chacune.

## Analyse détaillée

### Finalité des formations

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont de façon majoritaire clairement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes sauf pour trois masters de l'IAE pour lesquels l'information est incomplète ou absente : le master *Management de l'Innovation*, le master *Gestion de Production, Logistique, Achats* et le master *Marketing, Vente*. Il est toutefois indiqué qu'une fiche spécifique les précisant est présente sur le site Internet de l'établissement. La finalité n'est pas explicitée clairement pour la formation en apprentissage du parcours « franco-américain » du master *Management et Commerce International*.

Chacun des masters expose clairement les connaissances théoriques, pratiques et les compétences professionnelles attendues pour l'exercice des métiers ciblés, et en assure une bonne communication aux différentes parties prenantes. L'intitulé, le contenu de la formation, et les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes, à l'exception du master *Management Stratégique* qui semble, toutefois, présenter un caractère particulièrement généraliste. Pour ce master, bien qu'original, l'intitulé du parcours *Business Partner et amélioration continue* peut être à l'origine d'incompréhensions pour bon nombre de parties prenantes.

Dans chaque mention, un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, et permet de bien comprendre les compétences à acquérir sur les deux années de formation.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Ils sont en adéquation avec les enseignements. Les possibilités de poursuites d'études sont portées à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes, sauf a priori pour le master *Management Stratégique* et le master *Management et Administration des Entreprises*. Les poursuites d'études effectives apparaissent néanmoins peu nombreuses, y compris au sein de l'établissement ou du site. Les mentions se positionnent dans l'univers de la certification professionnelle. On peut toutefois regretter que le master *Gestion de Patrimoine* ne fasse que proposer sans rendre obligatoires certaines certifications, pourtant incontournables pour l'exercice de certains métiers ciblés du monde bancaire.

Les formations sont en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention préparée. Cette fiche est connue des étudiants et autres parties prenantes, hormis dans le cas du master *Management Stratégique*.

### Positionnement dans l'environnement

Globalement, l'offre de formation est clairement positionnée dans son environnement local, régional mais également national. Au sein de l'Université de Caen Normandie, une forte complémentarité entre toutes les formations proposées, en particulier, celles du champ *Économie-Gestion* est à noter. La singularité régionale (cas des master *Gestion de Production, Logistique et Achats*, master *Management de l'Innovation* et master *Gestion de Patrimoine*) voire nationale (master *Management Sectoriel*) de certains masters est par ailleurs précisée. Toutefois, certains masters renseignent assez peu leur positionnement singulier (master *Entrepreneuriat et Management de projet* et master *Management et Administration des Entreprises*).

Les passerelles entrantes et sortantes sont toujours précisées. Elles se mettent en place en première et en deuxième année de master. Des passerelles spécifiques existent entre les masters *Gestion de Patrimoine* et *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* grâce au tronc commun au premier semestre, et les masters *Comptabilité, Contrôle, Audit* et *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*. Les poursuites d'études en doctorat sont également renseignées au sein des formations orientées Recherche telles que le master *Management* et le parcours *Chargé d'Études Économiques* du master *Économie et Management Publics*.

Les partenariats académiques, quand ils existent, sont généralement affichés comme pour le master *Management et Administration des Entreprises* avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie Portes de Normandie et pour le master *Économie et Management Publics*, par ailleurs, co-accrédité avec l'Université Le Havre Normandie. Pour autant, les partenariats ne sont pas toujours explicités et/ou détaillés à l'image du partenariat du master *Gestion de Production, Logistique et Achats* avec le groupe FIM de Saint Lô de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Ouest Normandie. Il est à noter que le master *Management Sectoriel* appartient au réseau universitaire des formations sociales.

Tous les masters sont adossés à et prennent appui sur des unités de recherche de l'Université de Caen Normandie. Trois laboratoires participent à cet enseignement à la recherche et par la recherche – le NIMEC, le CREM et, de manière plus marginale, l'Institut Demolombe pour deux mentions. L'implication des enseignants-chercheurs de ces laboratoires se fait principalement à travers leurs enseignements au sein des masters. L'articulation formation recherche passe, en outre, par divers dispositifs tels que des cours d'initiation à la recherche, de méthodologie de la recherche et d'études de cas. Quelques masters proposent des séminaires de recherche (master *Gestion de patrimoine* et master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*), la rédaction d'un article scientifique (master *Management Sectoriel*) ou le témoignage de doctorants (master *Management*).

Les liens avec les milieux socio-économiques et les interactions avec de nombreux professionnels des domaines spécialisés des masters assurent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés pour l'ensemble de l'offre de formation.

Si quasiment tous les masters ont des partenariats avec des entreprises ou des organismes professionnels ou des associations représentatives (communautés de communes pour le master *Économie et Management Publics* ; Moho pour le master *Management de l'Innovation*), seuls quelques masters les ont formalisées : Conseillers du Commerce Extérieur pour le master *Management et Commerce international* ; BPIFrance, Pepite pour le master *Entrepreneuriat et Management de Projet* ; AFTI (Association Française des Titres) pour le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*. A l'inverse, il importe de saluer que le master *Management Sectoriel* dispose de trois partenariats formalisés avec l'Institut Régional du Travail Social Caen Normandie, l'Association des directeurs au service des personnes âgées et l'Institut de formation des cadres de santé.

Aucun master n'est à ce jour délocalisé et peu d'accords de coopération à l'étranger existent dans le champ. Les modalités pédagogiques retenues (alternance, formation continue) pour certains masters (master *Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel*) ainsi que le domaine d'autres masters (master *Management de l'Innovation*) rendent difficile la mobilité étudiante entrante et sortante. Les masters à orientation internationale proposent toutefois, à leurs étudiants, diverses modalités de mobilités. Au sein des masters *Gestion de Patrimoine et Comptabilité, Contrôle, Audit*, les étudiants ont la possibilité de faire leur première année d'étude à l'étranger. Les étudiants du parcours *Développement International PME/PMI* du master *Management et Commerce International* doivent obligatoirement faire un stage de longue durée à l'étranger (cinq à six mois). Un stage de mobilité de quatre mois est possible pour les étudiants du master *Management et Administration des Entreprises*. Le master *Gestion de Production, Logistique et Achats* propose une année de césure, possible à l'étranger, à ses étudiants.

Un accord-cadre avec l'Université économique de Kiev a été formalisé au sein du master *Entrepreneuriat et Management de projet*.

#### *Organisation pédagogique des formations*

L'ensemble des masters du champ *Économie-Gestion* est structuré en quatre semestres comprenant tous des unités d'enseignements affectées de crédits ECTS (système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables), facilitant la mobilité étudiante. L'adaptation de ces formations aux différents publics d'étudiants est remarquable : formation initiale classique, formation initiale par contrat d'apprentissage, formation continue par contrat de professionnalisation, formation tout au long de la vie. De même, beaucoup d'entre elles sont à la fois dispensées en présentiel mais également ouvertes à distance. Les locaux des formations permettent l'accueil d'étudiants en situation de handicap sans que cela ne soit quantifié. De façon générale, les dispositifs de validation des acquis de l'expérience ou de validation des études supérieures sont possibles mais ils ne semblent guère mobilisés.

Dans l'ensemble, les formations ont déposé une fiche au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et leur socle de connaissances est en cohérence avec celle-ci. En revanche, l'approche par compétences est contrastée. A minima et globalement, les masters établissent tout de même une relation unités d'enseignements-blocs de compétences, mais rares sont les formations qui ont un portefeuille de compétences ou ont mis en place des outils approchants. Par exemple, le master *Gestion des Ressources Humaines* dispose d'un livret de suivi de compétences et d'un badge numérique, le master *Management Stratégique* dispose d'un livret de formation de l'étudiant en alternance qui permet un pilotage des compétences de l'étudiant au cours de sa formation. En revanche, la diversité des modalités pédagogiques des masters montre une réelle réflexion quant aux moyens de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences transversales utiles à leur insertion professionnelle immédiate : pédagogie inversée, mises en situation professionnelle, résolution d'une problématique concrète identifiée par l'organisation, *serious games*, études de cas, dispositif open badge factory.

La professionnalisation des masters s'opère de différentes manières. Le nombre de dispositifs d'alternance en est une marque importante et concerne plus de la moitié des masters. Ainsi, les apprenants bénéficient de nombreuses périodes d'immersion en milieu professionnel. Ensuite quand un master ne permet pas l'alternance, des stages sont prévus dans la formation. Enfin, on note de manière classique l'intervention plus ou moins large de professionnels au sein des masters et la présence d'Unités d'Enseignement de connaissance du contexte professionnel.

La démarche scientifique est présente dans les formations mais elle n'est pas uniformisée. Tous les masters ne proposent pas en première année (ni même en seconde année de master) des éléments particuliers dédiés à la connaissance du monde de la recherche ou une Unité d'Enseignement relative à la méthodologie de la recherche. Certains masters proposent, à l'instar du master *Management Sectoriel*, la réalisation d'une recherche collective en première année et un mémoire individuel (ou mémoire de fin d'études) en deuxième année. Évidemment dans le cas du master *Management parcours Management, conseil et recherche*, cette formation étant principalement axée sur la recherche, la démarche scientifique est très présente avec de nombreux modules dédiés et de fréquentes interactions avec le laboratoire NIMEC. Globalement, si les poursuites en doctorat ne sont pas quantifiées, elles semblent rester très peu fréquentes.

Les masters du champ *Économie-Gestion* préparent globalement les étudiants à l'international. La très grande majorité proposent des cours d'anglais et en anglais. Lorsque le secteur du master l'exige (master *Management et Commerce International* par exemple), c'est l'ensemble de la formation qui est dispensée en anglais. La mobilité entrante et sortante se fait de façon classique par les échanges Erasmus, mais les données chiffrées

sont absentes et il est difficile de se faire une idée précise des flux. Ils semblent toutefois assez faibles, et l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux ne paraît pas faire l'objet d'un processus formalisé. Enfin, si de nombreux masters préparent à des certifications en anglais, celles-ci ne sont pas rendues obligatoires, ce qui devrait être encouragé, a fortiori lorsqu'elles apparaissent comme un atout indéniable pour l'insertion professionnelle (master *Management et Commerce International*).

De façon classique, les étudiants de toutes les formations bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant d'avoir accès à des informations pratiques les concernant (emploi du temps) mais également pédagogiques (syllabus de cours). Logiquement, les masters (un tiers) qui permettent leur suivi à distance ont développé toutes les pratiques spécifiques de pédagogie collaborative et numérique et en utilisent toutes les technologies adéquates et nécessaires à leur organisation distancielle. Les masters dispensés en présentiel ne semblent pas s'approprier particulièrement les pratiques pédagogiques interactives faisant appel aux outils numériques au-delà d'une utilisation classique de plateforme e-campus.

Si les étudiants voient leur attention attirée sur l'intégrité scientifique et l'éthique par la mise en place opportune de la signature d'une charte évoquant ces questions lors du dépôt de leurs travaux (notamment les master *Gestion des Ressources Humaines, Management et Commerce International, Management Sectoriel, Économie et Management Publics, Entrepreneuriat et Management de Projets*), rares sont les formations qui formalisent cette sensibilisation par un enseignement spécifique ou une Unité d'Enseignement dédiée, ce qui est notamment le cas pour les masters *Management Stratégique, Management Sectoriel et Entrepreneuriat et Management de Projets*. Enfin, la détection des plagiat semble pouvoir se faire via le logiciel Compilatio, mais cette pratique ne semble pas être systématique et généralisée à tous les masters. Quand elle existe, les étudiants en sont informés.

#### *Pilotage des formations*

De manière générale, les formations du champ ont mis en place des équipes pédagogiques diversifiées, équilibrées et adaptées aux différents contenus des formations s'appuyant sur des enseignants-chercheurs des différentes composantes de l'établissement et des professionnels du secteur (par exemple, master *Entrepreneuriat et Management de Projets, master Management de l'Innovation, master Management Stratégique*). L'équilibre apparaît précaire pour quelques formations. Les masters *Gestion des Ressources Humaines, Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel, et Management Sectoriel* souffrent d'un déficit d'enseignants-chercheurs. L'absence d'informations sur les fonctions occupées par et le domaine d'expertise des intervenants professionnels rend difficile l'analyse de l'adéquation de leur profil à la finalité de la formation dans laquelle ils interviennent. La liste des intervenants est communiquée aux apprenants lors de la réunion de rentrée. Pour les formations en ligne, ces informations sont transmises via les fiches de présentation des UE (Unités d'enseignement).

Concernant l'approche par les compétences, certaines formations n'ont pas encore mis en place un réel suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants, et la réflexion paraît en cours de finalisation (par exemple pour les masters *Économie et Management Publics et Management Sectoriel*). D'autres formations semblent plus avancées sur ce sujet. A titre illustratif, les enseignements du master *Comptabilité, Contrôle, Audit* sont définis en fonction d'un référentiel de compétences précis en adéquation avec les contenus des épreuves du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion. De son côté, le parcours *Chargé d'affaires entreprises ou institutions* du master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*, qui est décliné en blocs de compétences, est inscrit au titre de la formation continue dans le cadre du compte personnel de formation (CPF). Les formations en apprentissage sont les plus encadrées, le suivi du maître d'apprentissage conjointement à celui du tuteur pédagogique y permettant un bon suivi des progrès effectués, tant sur le plan théorique que pratique.

Le rôle du responsable pédagogique de chaque mention, et le cas échéant, de chaque parcours, est détaillé et s'inscrit dans le périmètre classique de ses attributions. Il convient néanmoins de mentionner que la responsabilité des mentions de première année du parcours *International management* et de deuxième année du parcours « franco-américain » du master *Management et Commerce International* est exercée par un personnel non titulaire, ce qui peut fragiliser leur pilotage. Dans le cadre des mentions comprenant plusieurs parcours, l'articulation entre ces parcours n'est pas toujours précisée (master *Management et Administration des Entreprises*).

Les formations semblent globalement disposer des moyens administratifs et pédagogiques nécessaires pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

Toutes les formations du champ disposent d'un conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an. Dans la majorité des formations, la composition et les missions du conseil de perfectionnement sont clairement exposées. Pour le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* et le master *Management Stratégique parcours Business Partner et Amélioration Continue*, la liste des membres du conseil de perfectionnement n'est pas indiquée, ce qui ne permet pas d'apprécier à sa juste valeur le fonctionnement de cette instance. La présence d'étudiants au sein du conseil de perfectionnement du master *Management parcours Management, Conseil et Recherche* devrait être systématisée. Concernant, le master *Management et Commerce International*, le conseil de perfectionnement semble être réalisé au niveau de chaque parcours

et non au niveau de la mention, ce qui ne permet pas au dit conseil d'examiner la cohérence globale de la mention. Le conseil de perfectionnement de chaque master fait l'objet d'une communication spécifique (ordre du jour en amont de la réunion, compte rendu diffusé auprès de l'ensemble des participants, etc.). Les discussions sont alimentées par les évaluations des enseignements par les étudiants des formations, ainsi que par les résultats des enquêtes menées sur l'avenir des diplômés. Les détails de ces évaluations et l'usage des résultats qui en est fait sont néanmoins rarement explicités. En définitive, les conseils de perfectionnement semblent pleinement jouer leur rôle dans le pilotage des formations. D'autres réunions pédagogiques sont effectuées au cours de l'année et leur rythme varie selon les masters.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences – relativement classiques –, les règles d'attribution des crédits ECTS (qui respectent la législation en vigueur), ainsi que les dispositifs de seconde chance, sont explicités et portés à la connaissance des étudiants par différents biais (mise à disposition sur la plateforme e-campus, présentation synthétique lors de la réunion de rentrée).

La délivrance de certifications n'est pas systématique et plusieurs masters n'en délivrent aucune (par exemple, master *Management de l'Innovation*, master *Management et Administration des Entreprises*). A l'inverse, d'autres masters proposent une certification linguistique (par exemple, *Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur* pour le master *Entrepreneuriat et Management de Projets* parcours *Ingénierie de Projets Entrepreneuriaux* ; *Test of English for International Communication* pour le master *Management Stratégique* parcours *Business Partner et Amélioration Continue*) ou une ou plusieurs certifications en lien avec la spécialité à laquelle ils préparent (par exemple, certification *Google Ads* et certification en *Inbound Marketing* pour le master *Marketing Vente* ; certification des *autorités des marchés financiers (AMF)*, pour le master *Gestion de Patrimoine* ; certification *SAS* pour la maîtrise du logiciel du même nom pour le master *Economie et Management Publics* ; certification *Bloomberg* pour le parcours *Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité* pour le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*).

L'IAE Caen a testé, notamment avec le master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*, le système des « badges numériques » sur deux badges portant sur le e-learning et le développement de *soft skills*. Ainsi, ces badges reconnaissent des activités extra-pédagogiques (gestion du Bureau des Elèves, gestion du Bureau des Sports, développement du réseau des anciens, organisation de gala, etc.). Ce dispositif original se généralise progressivement à l'ensemble des formations de l'IAE.

#### *Dispositifs d'assurance qualité*

Les formations s'inscrivent dans une démarche de certification qualité. En particulier, nombre d'entre elles disposent, de manière très classique dans le réseau IAE, de la certification *Qualicert*, mise en place au sein de l'IAE depuis quinze ans. Par ailleurs, il est à noter l'attractivité du master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance* reconnue par l'évaluation indépendante réalisée par l'organisme *Eduuniversal* qui classe deux de ses trois parcours parmi les dix meilleurs masters français dans sa catégorie.

Le recrutement quant à lui, étape essentielle de la constitution des promotions, est sans doute un point de divergence entre les formations. Alors que certaines utilisent une méthode transparente et clairement définie (master *Comptabilité, Contrôle, Audit*, master *Entrepreneuriat et Management de Projets* parcours *Ingénierie de projets entrepreneuriaux*, master *Gestion de Patrimoine*, master *Management Sectoriel*, master *Management et Administration des Entreprises*, master *Management* parcours *Management, conseil et recherche*), d'autres ne s'attardent pas sur sa présentation et détaillent peu la procédure (master *Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel*, master *Management Stratégique* parcours *Business Partner et amélioration continue*, master *Management de l'Innovation*). Une bonne pratique consisterait à énoncer précisément la méthode et les critères choisis, à les faire connaître et le cas échéant à motiver les refus.

La présence de conseils de perfectionnement dont le compte rendu est parfois, de manière tout à fait pertinente, fourni (master *Comptabilité, Contrôle, Audit*), démontre la volonté des responsables de formation d'accompagner la démarche d'amélioration. La pratique de l'évaluation des enseignements par les étudiants et/ou les diplômés n'est pas systématiquement mise en œuvre et quand elle l'est, les résultats ne sont pas nécessairement détaillés. S'agissant des données relatives aux étudiants c'est-à-dire les flux entrants et sortants des étudiants ainsi que le devenir des diplômés, on relève la contribution de l'Observatoire de la Vie étudiante et de la DAPEQ (Direction d'Aide au Pilotage et à la Qualité) dont les analyses sont parfois incomplètes ou à affiner (master *Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel*). Il est à noter la pratique du master *Entrepreneuriat et Management de Projet* qui étudie l'insertion professionnelle à l'aide de l'analyse des profils LinkedIn. Globalement, on peut regretter l'absence d'informations qualitatives sur les emplois et les fonctions occupés par les diplômés.

#### *Résultats constatés*

Les formations offertes ont des effectifs relativement stables à l'exception du master *Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel* qui connaît une baisse importante pour la première année en 2018-2019. Sur les quinze masters, seuls cinq présentent des effectifs de deuxième année inférieurs à 20 personnes (effectifs 2018-2019). Dans les masters où les effectifs sont importants, on observe, en général, l'existence de formation en

apprentissage et de formation continue. On peut mentionner le master *Management Sectoriel* dont les effectifs sont au nombre de 179 pour la première année et 268 pour la deuxième année (effectifs 2018-2019). Toutefois, la provenance des étudiants est peu, voire pas du tout, analysée.

L'attractivité des formations est globalement très bonne, à l'exception du master *Management Stratégique*, du master *Économie et Management Publics*, ou encore du master *Management et Commerce International*. Dans l'ensemble, les formations du champ présentent des taux de réussite tout à fait satisfaisants, voire excellents pour certains masters proches des 100 %. Certaines formations présentent, toutefois, des taux de réussite faibles (Master *Économie et Management Publics* et master *Management Sectoriel*) ou qui subissent une baisse non expliquée (master *Management et Commerce International*, avec un taux de réussite en deuxième année qui chute à 57,1 % en 2018-2019, ou encore le master *Gestion des Ressources Humaines* qui s'effondre à 13,6 % sans que les raisons soient connues).

Le suivi des diplômés est assuré par l'Observation de la Vie Étudiante UNICAEN qui interroge les diplômés à 6 mois et à 30 mois. A l'exception du master *Management Stratégique* qui ne fournit aucune information sur l'insertion professionnelle et le devenir des diplômés en raison de la récence de la formation, l'analyse des données recueillies est assez hétérogène et varie selon les formations. La fiabilité est largement contingente des effectifs des formations et du taux de réponse qui est, toutefois, globalement bon. L'offre de formation présente de bons taux d'insertion professionnelle. L'ensemble des masters présentent un taux d'insertion professionnelle à 6 mois supérieur à 75 % à l'exception compréhensible du master *Management parcours Management, Conseil et recherche* dont le taux d'insertion est de 33 %, information obtenue sur un nombre de répondants très faible. Le taux d'emploi stable est plus hétérogène mais reste globalement supérieur à 65 %, à l'exception du master *Économie et Management Publics* et du master *Management*. Le pourcentage d'emplois cadres est également satisfaisant (autour de 70 %) à l'exception des masters *Comptabilité, Contrôle, Audit, Entrepreneuriat et Management de Projets, Management et Marketing-Vente*. On peut regretter le manque d'information sur les données qualitatives relatives à l'insertion professionnelle, en particulier l'adéquation des postes obtenus avec le master obtenu.

Globalement, le taux de poursuite d'études est faible (inférieur à 10 %) sauf pour le master *Management et Administration des Entreprises* (27 %) et le master *Management* (mais, à nouveau, avec un nombre de répondants très faible). On peut cependant regretter que seulement une très faible part d'étudiants choisisse la voie du Doctorat à l'issue du master.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Très bonne professionnalisation.
- Très bons taux d'insertion professionnelle.
- Liens et interactions avec le milieu socio-économique.
- Diversité des publics étudiants accueillis (formation initiale et continue, formation en présentiel et à distance).
- Adossement à la recherche.
- Diversité des modalités pédagogiques.
- Complémentarité dans l'offre de formation avec un positionnement singulier de certains masters.
- Pilotage satisfaisant des équipes pédagogiques.
- Conseils de perfectionnement jouant leur rôle de pilotage des formations.

### Principaux points faibles

- Absence de pilotage et d'animation d'un véritable champ *Économie-Gestion*.
- Analyse des données d'insertion professionnelle de qualité hétérogène selon les formations.
- Absence d'informations qualitatives au sujet des fonctions des intervenants professionnels.
- Absence d'informations qualitatives au sujet des fonctions occupées par les diplômés.
- Absence de certifications professionnelles dans certains masters.

- Approche par les compétences pas toujours formalisée.

## Recommandations

L'offre de formation est bien positionnée dans son environnement. La complémentarité des formations permet à l'Université de Caen Normandie de proposer une offre de masters, dans le champ de l'économie et de la gestion, riche et diversifiée, couvrant la quasi-totalité des Sciences de Gestion à l'exception du domaine des Systèmes d'information. Grâce à un adossement à trois laboratoires de recherche, l'implication des enseignants chercheurs est importante et les dispositifs d'enseignement de la recherche et par la recherche sont nombreux. Les liens et les interactions avec le milieu socio-économique sont nombreux, riches, variés et étroits. La professionnalisation des formations est indéniable, mesurable tant par la diversité des formes d'accueil des apprenants dans le milieu professionnel (apprentissage, contrat de professionnalisation, stages) que par la présence de nombreux professionnels au sein de celles-ci.

Outre les différentes recommandations listées dans les fiches d'évaluation, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur certaines voies d'amélioration ou de développement qui pourraient renforcer la qualité des formations du champ *Économie-Gestion*.

Au-delà de l'instauration d'un « véritable » pilotage du champ *Économie-Gestion*, le suivi des diplômés, même s'il est effectué, apparaît, à ce stade, perfectible. Il serait opportun qu'il ne se cantonne pas aux seuls diplômés français, et une réflexion sur le taux d'insertion professionnelle, parfois faible, devrait être entreprise. L'analyse des étudiants recrutés et de la diversité du recrutement pourrait être améliorée. Une attention particulière devrait être portée à l'adéquation entre les diplômés et les emplois occupés par les diplômés. Il serait intéressant de donner davantage d'importance aux informations qualitatives au sujet des fonctions et emplois occupés par les professionnels intervenant dans les formations.

Nombre de masters proposent des certifications qui ne sont, à ce jour, que très rarement obligatoires. Il pourrait être envisagé de rendre obligatoire le passage d'une ou plusieurs certifications (par exemple certification de l'autorité des marchés financiers pour le master *Gestion de Patrimoine* ; certification d'un progiciel de gestion intégré pour le master *Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel*).

Le degré de maturation de l'approche par les compétences est à géométrie variable et constitue le principal point d'intérêt à souligner. La plupart des masters concernés sont conscients de cette carence et on ne peut que les encourager à finaliser sa mise en œuvre. La volonté affichée par plusieurs parcours de commercialiser des modules correspondant à des blocs de compétences semble particulièrement adaptée à l'évolution du marché de la formation professionnelle.

## Points d'attention

La mention *Management Stratégique*, parcours *Business Partner* et *amélioration continue* appelle à formuler trois remarques importantes dont le comité souhaiterait alerter l'Université de Caen Normandie. La lisibilité de cette mention interpelle. D'une part, sans en minimiser son caractère stratégique, la fonction «Business Partner» ne semble pas totalement définie et indique des pratiques professionnelles divergentes. D'autre part, cette mention indique notamment former des contrôleurs de gestion, ce qui semble un objectif poursuivi et atteint par la mention *Comptabilité, Contrôle, Audit*. Il serait dès lors nécessaire d'afficher clairement les spécificités et le positionnement de la mention *Management Stratégique* pour rendre la formation attractive aux yeux des différentes parties prenantes. Enfin, la faiblesse des flux étudiants qui est en soi un indicateur alarmant et la récurrence de cette mention conduisent à n'avoir que peu d'informations sur le devenir des diplômés. Ce travail de clarification apparaît indispensable pour renforcer l'attractivité et la lisibilité de cette formation, condition sine qua non de sa pérennisation.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER COMPTABILITE CONTROLE AUDIT

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Comptabilité, Contrôle, Audit* (CCA) de l'université de Caen Normandie est une formation spécialisée de haut niveau en deux ans ouverte à la fois à la formation initiale classique, à la formation par apprentissage, et à la formation continue (salariés d'entreprises, des étudiants en contrat de professionnalisation et des demandeurs d'emploi).. Cette formation a pour objectif de développer des compétences solides en comptabilité, finance et fiscalité de l'entreprise permettant l'accès aux métiers de l'expertise comptable en cabinets ou en entreprises. Les enseignements sont dispensés sur deux sites, l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Caen, et l'IAE Cherbourg auquel s'ajoutent les locaux de FIM (Formation inter consulaire de la Manche) à Caen pour les cursus en apprentissage. La formation est adossée au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) et permet aux étudiants diplômés d'obtenir une dispense à cinq unités d'enseignement sur les sept du DSCG.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont explicitement présentés aux étudiants. Les connaissances attendues sont clairement définies et connues des étudiants et des différentes parties prenantes impliquées dans le diplôme. Les compétences professionnelles et personnelles développées correspondent à la formation. Elles permettent d'occuper des emplois de niveau en accord avec la formation et les attentes de la profession. L'organisation de la formation permet d'acquérir les compétences par une spécialisation progressive durant les deux années de master en respectant un cahier des charges bien défini. La formation est en parfaite adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle vise notamment à favoriser les passerelles vers l'expertise comptable en s'inscrivant dans une dynamique forte et concrète de préparation aux examens du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) pour les étudiants diplômés du master.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Comptabilité, Contrôle, Audit* de l'université de Caen Normandie qui fait partie des 40 masters CCA de l'association France master CCA, est clairement positionné dans son environnement académique et professionnel depuis de nombreuses années. Il est complémentaire aux autres formations de l'université Caen Normandie et, en particulier, à celles du champ. Les partenariats solides et conventions nouées avec des associations professionnelles, académiques et scientifiques nationales, les interactions avec de nombreux partenaires du milieu socio-économique régional offrent au master un environnement propice à la professionnalisation. La formation identifie clairement l'offre de formation régionale concurrente sur le même master à Rennes et Rouen, ou encore des Ecoles préparant les épreuves du DSCG. Les besoins exprimés par la profession permettent d'absorber les diplômés sortants. Le positionnement de la formation dans la région est clair et visible au sein des différents partenaires professionnels, académiques et universitaires. L'adossement à un laboratoire de recherche *Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation* (NIMEC- équipe d'accueil 969) offre un environnement de qualité en matière de recherche favorisant un enseignement à la recherche et par la recherche, notamment par la mise en place de cours de méthodologie de la recherche et l'implication conséquente de 10 enseignants chercheurs spécialistes des domaines ciblés par le master. La mobilité internationale est réduite. La possibilité d'une année césure est proposée entre la première et deuxième année du master.

### Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique en quatre semestres du master est lisible avec une spécialisation progressive qui débute en troisième année de licence spécialisée en sciences comptables et financières et s'accroît durant les deux années de master. La formation adossée au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion et membre de l'association nationale « France Master CCA » suit un cahier des charges strict et classique en termes

d'organisation, de volumes horaires et de contenus des enseignements comme la plupart des autres masters CCA. Un socle de connaissances et compétences solides est développé et ouvert à différents profils d'étudiants (en formations initiale classique, en alternance et en formation continue). Le cahier des charges strict à suivre ne permet plus de proposer une offre de formation à distance ; les enseignements en présentiel doivent représenter 80 % de la maquette.

La formation s'appuie fortement sur l'approche par compétences qui fait l'objet d'une structuration en 2020. Néanmoins, la maquette n'est pas transcrite en blocs de compétences même si les U.E (unités d'enseignement) reprennent des blocs de compétences identifiés par la profession. Les modalités pédagogiques sont classiques et peu diversifiées. La professionnalisation est très présente tout au long de la formation par le biais de stages obligatoires en première et deuxième année de master, de l'alternance ou par l'intervention de nombreux professionnels. L'implication de nombreux enseignants chercheurs garantit un niveau académique de qualité, et une initiation à et par la recherche permettant d'offrir la possibilité de poursuite d'études en doctorat pour les étudiants intéressés. L'utilisation du numérique reste traditionnelle. Le volume horaire des enseignements a été renforcé en système d'information pour intégrer l'évolution des métiers de la comptabilité. Les modalités de suivi et d'encadrement des stages et des mémoires sont clairement définies et connues des étudiants. Il n'est pas fait mention de projets tuteurés ou d'initiation à l'entrepreneuriat permettant l'acquisition de compétences transversales.

Des cours d'anglais classiques existent en première et deuxième années. L'épreuve du grand oral est préparée en anglais. La dimension internationale reste faible et se résume à des cours d'anglais et l'enseignement de la réglementation IFRS (International financial reporting standards). Il n'existe pas de certification obligatoire en langue anglaise ni de cours de spécialité en langue étrangère, même si les étudiants sont encouragés à l'acquisition de certifications.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap)

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique, et notamment à la protection des données dans un contexte de dématérialisation et d'automatisation des fonctions de base dans les métiers de la comptabilité et du développement de l'intelligence artificielle. L'IAE de Caen ne dispose pas de logiciel anti-plagiat.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée, équilibrée et adaptée aux différents contenus de la formation s'appuyant sur dix enseignants chercheurs des différentes composantes de l'établissement et 17 professionnels du secteur qui assurent environ 50 % des enseignements. Ces derniers interviennent sur des enseignements concernant le cœur de métier. Une communication dès la rentrée est faite auprès des étudiants sur la composition de l'équipe à travers le livre de rentrée. L'équipe pédagogique est sensibilisée à l'approche par compétences. Les enseignements sont définis en fonction d'un référentiel de compétences précis en adéquation avec les contenus des épreuves du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe sont clairement explicités. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement pour assurer un pilotage efficace. La formation s'appuie de manière efficace sur les ressources développées par l'établissement pour le pilotage et la valorisation de la formation. Le conseil de perfectionnement composé des représentants du milieu professionnel, des étudiants, des enseignants et responsables du diplôme, joue pleinement son rôle.

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants et différentes parties prenantes, ainsi que les différentes règles de validation, d'échec et d'obtention des unités d'enseignement conformément aux règles nationales et européennes. L'équipe pédagogique s'appuie sur l'approche par compétences et l'acquisition de ses compétences par les étudiants au sein des enseignements. Un supplément au diplôme existe mais les compétences acquises ne sont pas clairement explicitées. Un dispositif original est testé par l'IAE de Caen pour valoriser l'engagement étudiant dans le cursus étudiant via les soft skills et le e-learning, mais le master CCA n'est pas mentionné. Une généralisation progressive est prévue pour toutes les formations de l'IAE. La partie e-learning ne devra donc pas dépasser 20 % de la maquette (cf. cahier des charges évoqué plus haut)

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement grâce à un outil de pilotage déployé et exploité par l'université de Caen Normandie. Le recrutement des étudiants suit un processus clairement défini et transparent. Les flux d'étudiants et l'attractivité de la formation sont renseignés et analysés de façon pertinente tenant compte notamment des opportunités offertes par l'ouverture du dispositif de formation continue aux contrats de professionnalisation pour augmenter les effectifs en formation continue. Les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont suivis. La formation bénéficie d'excellents taux d'insertion professionnelle avec une insertion professionnelle immédiate forte locale.

Un dispositif existe d'évaluation de la formation par les étudiants. Le master s'inscrit dans une démarche continue d'audit et de qualité en respectant le cahier des charges strict de la formation, en s'appuyant sur une

équipe de responsables pédagogiques stable, et un conseil de perfectionnement dont le compte rendu est fourni. Plus globalement, le master s'inscrit dans la démarche de certification qualité Qualicert de l'IAE Caen et de la certification Véritas sur la formation continue à l'université.

L'évaluation de la formation par les étudiants est mise en place.

La participation de l'un des responsables pédagogiques du Master CCA de l'IAE CAEN au bureau du réseau « France Master CCA », et diverses commissions nationales favorise l'expertise du Master CCA de l'IAE CAEN sur les métiers auxquels le diplôme prépare les étudiants.

### Résultats constatés

Les effectifs sont importants et stables en formations initiale classique et en alternance. En moyenne trente étudiants par groupe de formation et par année sur la période observée. La capacité d'accueil en formation continue de 30 étudiants n'est pas atteinte. Le groupe se compose en moyenne de quinze étudiants par année de formation. Le vivier d'étudiants est bien identifié. La formation présente une bonne attractivité avec un taux de sélectivité fort en formation initiale classique et en alternance, respectivement 8 % et 15 %. Il passe à 30 % en formation continue. Les taux de réussite sont élevés (en moyenne 90%) et ceux de l'insertion professionnelle également (95 % à six mois et 100 % à trente mois). Le suivi des diplômés est réalisé de manière efficace par l'observatoire des métiers de l'université de Caen. Les taux de réponse aux enquêtes sont élevés (85 %). Les diplômés occupent des postes de responsabilité ou de cadres dans la région. 96% occupent un poste en adéquation avec la formation et les métiers ciblés par le master CCA. Le taux de poursuite d'études est faible et en constante diminution moins de 2 % en 2019. Il n'y a pas de poursuite d'études en doctorat. Des éléments statistiques sur l'obtention du DSCG pourraient permettre une analyse complète de la filière. La durée moyenne de recherche du premier emploi est courte, inférieure à quatre mois.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Excellent taux d'insertion professionnelle
- Ancrage fort et ancien de la formation dans le tissu économique local
- Bon adossement à la recherche
- Formation proposée en cycle initial classique, en alternance et en formation continue
- Pilotage satisfaisant de l'équipe de responsabilités
- Obtention d'une équivalence à une partie du diplôme Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

### Principaux points faibles :

- Maquette des enseignements non déclinée en bloc de compétences
- Utilisation limitée des outils numériques professionnels

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Comptabilité, Contrôle, Audit de l'université de Caen Normandie est une formation attractive reposant sur une équipe pédagogique de qualité dont les enseignements sont fondés clairement sur les attentes des professionnels tout en respectant les critères d'une excellente formation universitaire. Les perspectives d'évolution de la formation s'inscrivent tout à fait dans cette démarche d'un positionnement clair du master comme filière universitaire privilégiée d'accès aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes et une volonté de développement des outils numériques en adéquation avec le développement des métiers ciblés.

La formation pourrait accroître sa qualité en développant l'usage du numérique sur les progiciels de gestion utilisés par le secteur professionnel et la mise en place de formation sur ces outils.

La démarche sur la formation continue pourrait être optimisée compte tenu de la marge de manœuvre sur la capacité d'accueil potentielle.

Enfin l'internationalisation de la formation pourrait être accentuée par l'augmentation des enseignements en anglais (envisager une certification obligatoire) et par le développement des relations internationales avec des partenaires universitaires et professionnels, en prenant appui notamment sur le réseau des enseignants chercheurs.

# MASTER CONTROLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* de l'université de Caen Normandie est une formation professionnalisante en deux ans avec un parcours unique. Cette formation a pour objectif de former des spécialistes en contrôle de gestion et audit. Elle est ouverte à la formation en alternance, à la formation en continue et à distance en première année, et à la formation continue et en alternance en deuxième année. La formation est dispensée à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Caen. Il n'existe pas de délocalisation.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs et les débouchés du master sont clairement exposés et cohérents. Le supplément au diplôme apporte les informations pour apprécier les finalités de la formation et fournit une liste de métiers possibles à l'issue du master. La formation vise à assurer un enseignement de qualité prenant appui sur l'approche par compétences pour permettre l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour cibler des postes de contrôleur de gestion, auditeur interne ou externe, conseiller en gestion d'entreprise et en organisation, consultant fonctionnel de logiciels et en systèmes d'information. L'organisation de la formation permet d'acquérir les compétences par une spécialisation progressive. La formation est déclinée en blocs de compétences conformément à la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). La formation expose clairement les connaissances et les compétences professionnelles à acquérir pour l'exercice des métiers ciblés. Les poursuites d'études sont possibles mais ce n'est pas dans la logique de la formation.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* s'inscrit de manière complémentaire à l'offre de formation de l'IAE Caen. La concurrence locale et régionale est bien identifiée et prise en compte pour se différencier. Il n'existe pas de partenariats académiques. Le master prend fortement appui sur le centre de recherche, *Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation* (NIMEC, UPRES-équipe d'accueil 969) auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs impliqués dans ce master. Le master bénéficie du soutien de professionnels spécialistes du domaine ciblé par le master. Il n'existe pas d'accord avec des branches professionnelles ni de convention de partenariats professionnels, ce qui nuit à la visibilité du master dans le tissu local et régional. Il est à regretter le peu d'éléments sur la mobilité étudiante bien que la mobilité internationale apparaît peu compatible avec les modalités pédagogiques choisies, notamment l'alternance et la formation continue.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres avec une spécialisation progressive et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignements capitalisables et transférables favorisant la mobilité des étudiants. Le master est proposé à la formation en alternance et à la formation en continue en présentiel. La première année est également proposée à la formation en continue à distance. En deuxième année, les étudiants en alternance et en formation continue sont regroupés dans un seul groupe de formation. La formation donne une place importante à l'approche par compétences. La maquette pédagogique est définie en blocs de compétences en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle. La formation est en mesure d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières et est également ouverte à la validation des acquis de l'expérience et des études supérieures. Les modalités pédagogiques sont diversifiées et s'appuient également sur un campus numérique développé notamment pour la formation à distance.

La pédagogie innovante s'appuie sur de nombreuses études de cas, le renforcement des cours dédiés aux outils numériques, les projets en groupe et les projets de simulation de gestion d'entreprise pour faciliter l'acquisition des compétences fondamentales et transversales et favoriser l'autonomie de l'étudiant. Le master s'inscrit dans une démarche de formation par la recherche en prenant appui sur le centre de recherche, *Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation* (NIMEC) auxquels sont rattachés les enseignants chercheurs impliqués dans ce master. Cependant, mais en cohérence avec l'aspect professionnalisant de la formation, il n'existe pas d'unité d'enseignements spécifique à la recherche au sein du master. L'alternance ou l'activité salariée des étudiants permettent d'acquérir les compétences requises en milieu professionnel auxquels s'ajoutent des modules de connaissances favorisant le développement de compétences transversales et managériales. Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à une certification professionnelle, *Systems, Applications and Products* (SAP). Il est dommage que cette certification ne soit pas obligatoire. La formation s'appuie de manière efficace sur les ressources développées par l'établissement pour le pilotage et la valorisation de la formation. L'anglais est renforcé avec des enseignements disciplinaires dispensés en langue anglaise. Les étudiants sont sensibilisés aux problématiques du plagiat. Toutes les parties prenantes ont connaissance des règlements des examens.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est bien diversifiée. Cependant, au regard des informations fournies qui sont, en partie, imprécises (absence d'information qualitative sur les métiers pour chacun des intervenants professionnels, absence de répartition horaire par modalité d'enseignement, etc.), il est difficile d'apprécier s'il y a équilibre entre enseignements assurés par les intervenants professionnels, enseignants et enseignants-chercheurs. Les responsabilités pédagogiques sont clairement explicitées et connues des différentes parties prenantes au diplôme. Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle. La formation s'appuie sur les ressources de l'établissement pour le pilotage et la valorisation de la formation. Des réunions régulières assurent un pilotage efficace de la formation. Les modalités de contrôle de connaissances sont précisées mais faiblement détaillées. Une certification professionnelle obligatoire pourrait permettre de valoriser les acquisitions complémentaires de l'étudiant

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les effectifs de la formation sont suivis en prenant appui sur l'outil de pilotage déployé et exploité par la direction d'aide au pilotage et à la qualité de l'université de Caen Normandie. Les flux d'étudiants, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés mais peu analysés sur toute la période, ce qui est dommageable. L'équipe pédagogique s'appuie sur les enquêtes de l'observatoire des métiers de l'université de Caen. Les résultats sont publiés sur le site de l'université. La procédure de recrutement est peu détaillée. Il est donc regrettable de ne pas avoir plus d'éléments d'analyse sur le recrutement, le vivier d'étudiants et leurs profils. Les enseignements sont évalués. Les résultats analysés en conseil de perfectionnement. Le master s'inscrit dans la démarche qualité *Qualicert* globale de l'IAE Caen mise en place depuis quinze ans. Le taux de poursuites d'études est faible et en diminution, moins de 2%. Il n'existe aucune poursuite d'études en doctorat.

### **Résultats constatés**

Les effectifs sont passés de 61 étudiants en première année en 2018 à 42 en 2019. En deuxième année les effectifs sont stables : 40 étudiants. Il est à regretter le peu d'éléments explicatifs de cette évolution. Il n'y a pas non plus d'éléments pour apprécier l'attractivité du diplôme. Les taux de réussite sont élevés : 90 % en première année et 98 % en deuxième année. Le fort taux de réussite en M1 combiné à des effectifs beaucoup plus faibles en M2, sur une même période, est surprenant et non expliqué. Les taux d'insertion professionnelle à 6 mois sont élevés, 95,8 %. Selon l'enquête, à trente mois, 100 % des diplômés sont en activité avec 88 % d'emploi stables et seulement 40 % des postes occupés se trouvent en Normandie. La nature des postes occupés à l'issue du diplôme n'est pas précisée.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Excellent taux d'insertion professionnelle
- Organisation de la maquette en blocs de compétences
- Utilisation d'un campus numérique
- Formation ouverte à la formation en alternance, à la formation continue et à distance

**Principaux points faibles :**

- Absence d'information sur les fonctions occupées à l'issue du diplôme
- Certification professionnelle non obligatoire

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master contrôle de gestion et audit organisationnel de l'université de Caen Normandie propose une formation professionnalisante de qualité axée sur l'acquisition de compétences professionnelles en adéquation avec les métiers ciblés tout en veillant à assurer un enseignement universitaire de qualité. Les perspectives d'évolution évoquées sont cohérentes et nécessaires pour garantir d'une part, une meilleure visibilité de l'offre de formation dans le tissu local et régional, une meilleure attractivité de la formation et une meilleure adéquation de la formation aux différents profils d'étudiants.

L'équipe pédagogique devrait être renforcée pour continuer le développement de l'outil numérique et des enseignements en systèmes d'information. Il pourrait être envisagé de rendre obligatoire le passage d'une certification validant la connaissance et la maîtrise d'un progiciel de gestion intégré développé.

Une analyse plus approfondie des finalités, des débouchés professionnels et du vivier de recrutement pourrait permettre d'identifier les leviers d'attractivité de la formation.

# MASTER ECONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master économie et management publics (MEMP) de l'Université de Caen, cohabilité avec l'Université du Havre, est une formation en deux ans ayant pour objectif de former des économistes ou managers dans les domaines des études économiques, des politiques publiques ou de l'économie solidaire. La formation propose un parcours en master 1 (M1), et trois parcours en master 2 (M2) : Chargé d'Etudes Economiques (CEE), Décisions et Politiques Publiques (DPP) et Ingénierie de Projets en Economie Solidaire et Développement (IPESD)[1] Le master est proposé en formation initiale, et les enseignements se font en présentiel sur le campus de Caen pour le M1 et pour les parcours CEE et DPP du M2, et sur le site Lebon de l'Université Le Havre Normandie pour le parcours de M2 IPESD.

[1] Au moment où cette fiche est rédigée, les parcours CEE et DPP ont fusionné au sein d'un parcours unique professionnel-recherche. La fusion est prévue pour la rentrée 2020.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le M1 propose une formation multidisciplinaire en économie, droit et gestion ayant pour objectif de former les étudiants à la résolution de problèmes économiques se posant à un niveau global ou plus local. Le M2 CEE forme les étudiants à la réalisation d'études socio-économiques locales. Le M2 DPP a vocation à former les étudiants dans le management des décisions et politiques publiques.

Les connaissances et compétences à acquérir sont clairement explicitées et connues des étudiants dans chacun des parcours. Un supplément au diplôme précise les compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés professionnels sont clairs et bien identifiés. Les enseignements sont en adéquation avec les débouchés visés.

Après le M1, les étudiants ont vocation à poursuivre dans l'un des parcours de M2 proposés ; à l'issue du M2, les étudiants le souhaitant peuvent poursuivre en doctorat.

Le master MEMP est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

### Positionnement dans l'environnement

Le master MEMP est cohabilité entre l'Université de Caen et l'Université Le Havre Normandie. La formation se positionne dans l'offre de formation de la région Normandie. L'accès au M1 est ouvert à des étudiants provenant de licences variées, telles que sciences économiques, Administration Economique et Sociale (AES), sciences et Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS). L'accès aux parcours de M2 est automatique après le M1, mais des passerelles sont possibles pour des étudiants venant d'autres masters 1 proches en termes de thématiques.

Le master MEMP est adossé au Centre de Recherche en Economie et Management (CREM - Unité Mixte de Recherche 6211) pour les parcours CEE et DPP. Les thématiques de recherche correspondent bien aux besoins de chaque formation, ce qui assure une bonne articulation formation-recherche.

Le master MEMP a noué des partenariats cohérents avec la formation dispensée et les débouchés visés. Le parcours CEE dispose de plusieurs partenaires publics locaux, tels que des communautés de communes, ces partenariats faisant l'objet de contrats d'études. Ces partenariats prennent notamment la forme de projets tutorés et stages.

Bien que la mobilité des étudiants soit possible et malgré l'existence de liens avec des universités étrangères, la mobilité est à ce jour inexistante. La mobilité enseignante se fait à travers l'existence d'un support de professeur invité permettant l'accueil de collègues issus de diverses universités étrangères.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres et propose en M2 trois parcours de spécialisation. En M1, la formation est mutualisée et structurée autour d'un tronc commun généraliste au semestre 1. Le semestre 2 propose un début de spécialisation autour des territoires. La spécialisation se poursuit en M2 selon le parcours suivi. Chaque semestre permet la délivrance de 30 ECTS (système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables).

L'alternance n'est pas encore proposée dans les parcours CEE et DPP. La formation accueille des étudiants, notamment étrangers, en reprise d'études mais n'est pas ouverte à la formation continue et ne peut pas être suivie à distance. Elle permet l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) ne sont proposées que dans le parcours CEE. Le master MEMP propose des blocs d'enseignements visant à acquérir des compétences fondamentales, transversales et spécifiques, mais l'approche par blocs de compétence n'est pas encore mise en œuvre. Les modalités pédagogiques sont légèrement diversifiées, et proposent notamment une approche par projets dans certains enseignements.

Les étudiants sont sensibilisés à la connaissance du monde de la recherche. Des enseignements d'initiation à la recherche délivrés par les enseignants-chercheurs des deux laboratoires d'appui ainsi que la réalisation d'un mémoire de recherche optionnel sont prévus dès le M1. En M2 DPP, les étudiants sont invités à participer aux séminaires du CREM et un mémoire de recherche est obligatoire. Le parcours CEE privilégie le stage obligatoire. La connaissance de l'environnement professionnel se fait dans le parcours CEE à travers la réalisation d'une étude commanditée par des partenaires locaux. La formation comporte des stages, obligatoires ou optionnels selon le parcours retenu. Les différents parcours forment les étudiants à la mise en œuvre de projets dans des environnements variables selon le parcours.

Un service d'insertion professionnelle aide les étudiants à trouver un stage. Des entretiens individuels en M2 sont prévus pour les étudiants peinant à trouver un stage.

L'anglais est enseigné mais reste assez peu présent dans la formation. Quelques cours sont dispensés en anglais, mais uniquement dans le parcours DPP. Aucune certification en langues n'est proposée à un niveau master. La formation ne dispose pas de partenariats internationaux spécifiques et la mobilité internationale des étudiants est inexistante.

Le numérique a une place limitée dans la formation. Les outils numériques classiques sont proposés pour les enseignements, notamment la plateforme Moodle et les étudiants ont accès à un espace numérique de travail. La formation à l'éthique est dispensée dans le cours d'initiation à la recherche en M1 ; des outils de détection du plagiat existent au sein des deux universités et une charte sur le plagiat est signée par les étudiants en M1.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique se compose principalement d'enseignants-chercheurs des laboratoires d'appui dont les compétences répondent aux contenus de la formation. La liste des intervenants est connue des étudiants. Les enseignements sont assurés très majoritairement par des enseignants-chercheurs en M2 DPP. En M2 CEE, les professionnels assurent environ 25% des enseignements mais leur qualité n'est pas renseignée.

La formation est pilotée par un responsable de mention. Chaque parcours est piloté par un responsable. Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique ne sont pas connues, mais des réunions plus restreintes ont lieu à fréquence régulière. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants-chercheurs, professionnels, étudiants et personnel administratif, se réunit au moins une fois par an et travaille notamment sur la base des évaluations des enseignements réalisées par les étudiants. Des comptes rendus sont diffusés aux participants, mais il est difficile de déterminer si les étudiants peuvent en prendre connaissance au-delà de leurs représentants. Le diplôme dispose de personnel administratif pour l'emploi du temps et la gestion administrative. Les modalités de réunion du jury sont communiquées aux étudiants par voie d'affichage. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées et prennent la forme d'écrits, oraux et projets. Les règles d'attribution des ECTS ainsi que les règles de compensation sont claires, mais l'on ne sait pas si leur communication est faite auprès des étudiants.

Des certifications pour la maîtrise d'un logiciel (SAS) peuvent être délivrées aux étudiants de certains parcours s'ils réussissent l'examen national.

La démarche par compétences n'est pas encore mise en œuvre par l'équipe pédagogique.

## Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des candidats se fait sur dossier puis entretien. Les flux d'étudiants sont suivis par la scolarité mais l'information sur leur origine au sein de chaque parcours n'est pas connue. Au niveau de la mention, la part d'étudiants extra-communautaires varie de 25 à 40%.

Les données révèlent des effectifs faibles : 17 à 18 étudiants en M1, 4 étudiants en M2 CEE et entre 4 et 10 étudiants en M2 DPP sur les deux dernières années. La faiblesse de ces effectifs semble être l'une des explications de la fusion de ces deux parcours, prévue à la rentrée 2020.

La faible attractivité de la formation en particulier en M2, abordée en conseil de perfectionnement, serait liée d'après l'analyse qui en est faite à un manque de communication durant la licence et le master 1.

L'information sur les flux d'étudiants sortants non diplômés n'est pas disponible. L'enquête à 30 mois révèle des taux d'insertion satisfaisants, mais l'accès à l'emploi stable reste mitigé, entre 57 et 75%.

Le devenir des diplômés est analysé par l'observatoire de l'université de Caen. Les taux d'insertion professionnelle à 6 mois révèle un taux d'insertion très variable selon les années, cette variabilité étant liée au très faible nombre d'enquêtés.

Les comités de perfectionnement tirent des conclusions permettant l'évaluation de la formation et la mise en place d'améliorations. Un compte rendu de la progression des formations est discuté en conseil d'Unité de Formation et de Recherche (UFR).

### Résultats constatés

La formation semble manquer d'attractivité, les effectifs étant peu nombreux dans les parcours CEE et DPP.

Les taux de réussite sont variables à la fois selon le parcours et selon l'année de formation, mais se révèlent particulièrement faibles certaines années ; ils sont compris entre 55% et 73% en M1 et entre 58% et 92% en M2.

L'insertion professionnelle est limitée à 6 mois, plus satisfaisante à 30 mois. Une part assez élevée des diplômés (entre 34 et 60%) estime ne pas occuper un emploi en adéquation avec la formation. La durée moyenne d'accès à un premier emploi est assez faible (entre 3 et 5 mois).

Les poursuites d'études existent en doctorat.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Equipe d'enseignants-chercheurs en adéquation avec les besoins affichés de la formation.
- Singularité de la formation, seul master en économie, dans l'offre de formation de l'Université de Caen.

### Principaux points faibles :

- Faible attractivité de la formation.
- Taux de réussite assez faible
- Insertion professionnelle limitée à court terme.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEMP est le seul master en économie de l'Université de Caen ce qui témoigne de fait de sa singularité. Les perspectives envisagées par les responsables de formation (fusion des deux parcours) vont dans le bon sens et sont conformes à l'analyse proposée. La question de l'attractivité de la formation saisie par les responsables de la formation peut être instruite par une communication réalisée sur le master au sein et au-delà de l'Université. Ils devraient également tenter de développer des liens avec des partenaires publics ou privés afin d'accroître la professionnalisation de la formation et de fournir davantage d'opportunités d'insertion aux diplômés. Enfin, ils pourraient utiliser leur réseau de recherche pour nouer des partenariats académiques internationaux permettant de développer la mobilité étudiante, notamment entrante, pour renforcer les effectifs.

# MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJETS

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le Master Entrepreneuriat et Management de Projets est organisé autour d'un seul parcours « Ingénierie des Projets Entrepreneuriaux (IPE) ». La formation repose sur une approche transdisciplinaire favorisant une vision élargie de l'entrepreneuriat (au-delà de la seule création d'entreprise) et se place dans une triple perspective d'insertion professionnelle associée à trois métiers : conseiller en création-développement d'entreprise (accompagnement entrepreneurial), développeur d'affaires (business management) et créateur d'entreprise (entrepreneuriat). Le master est proposé en formation initiale à Caen à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Economiques, de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires (SEGGAT).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage ainsi que les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes. Il en est de même de l'intitulé, du contenu de la formation et des apprentissages qui sont cohérents et compréhensibles par tous. Un supplément au diplôme précise bien les connaissances et compétences acquises par l'apprenant.

Les débouchés de la formation sont détaillés, affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Ils sont en parfaite adéquation avec les enseignements. La poursuite d'études en doctorat pour laquelle il est souhaitable de réaliser un mémoire de recherche et de suivre des cours de méthodologies de recherche est possible. La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle, en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), nationale de la mention (pour chaque unité d'enseignement, les compétences visées RNCP sont indiquées). Plusieurs moyens de communication sont mobilisés pour promouvoir les informations relatives aux débouchés de la formation.

### Positionnement dans l'environnement

La formation se différencie par son approche transdisciplinaire et élargie de l'entrepreneuriat. Toutefois, son positionnement singulier au sein de l'offre de l'établissement, de son territoire, voire de son environnement national, est peu renseigné. Les passerelles entrantes et sortantes ainsi que les poursuites d'études possibles sont clairement précisées. La formation bénéficie des nombreux partenariats académiques étrangers de l'UFR SEGGAT.

Le Master est adossé à l'un des pôles thématiques du Centre de Recherche en Économie et Management de l'Université Caen Normandie CREM (Unité Mixte de Recherche 6211). Le lien entre la formation et la recherche s'opère notamment par l'intervention d'enseignants-chercheurs, affiliés à ce laboratoire ou à d'autres laboratoires. Les structures de recherche en appui de la formation sont clairement recensées et les nombreux enseignants-chercheurs intervenant au sein de la formation semblent garantir une bonne articulation formation-recherche.

Près de la moitié des enseignements en Master 2 est assurée par des professionnels représentant l'écosystème entrepreneurial normand, garantissant ainsi une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Au global, sur les deux années, le volume d'heures de cours pris en charge par les intervenants professionnels est d'environ 30%. Les liens avec les milieux socio-économiques ont fait l'objet de formalisation par des conventions au niveau de l'Université (BpiFrance, Pepite...).

La mobilité des étudiants s'effectue principalement via le dispositif « European Action Scheme for the Mobility of University Students » (ERASMUS) et le dispositif de bourse Eiffel, ainsi qu'au travers d'un accord-cadre avec l'Université nationale économique de Kiev. L'acquisition de crédit ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé en amont. La formation n'est pas délocalisée.

## Organisation pédagogique de la formation

Les deux années de master sont découpées en semestres. La formation ne présente pas de parcours de spécialisation mais permet une spécialisation progressive sur les deux années. La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP.

La formation n'est pas proposée en alternance. Les modalités de prise en compte des étudiants ayant des contraintes particulières sont exposées. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont proposés pour l'obtention du diplôme. Toutefois, aucun candidat n'a bénéficié de ce dispositif durant la période 2017-2019. Aucune modalité ne semble par ailleurs être mise en place pour suivre à distance le master. La formation est définie en Unités d'Enseignement (UE) en relation avec les blocs des compétences des fiches RNCP. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées et innovantes en master 1 et 2 favorisant le développement des compétences (à l'instar du programme Innovate, des ateliers « créativité et dramaturgie » en collaboration avec les étudiants du master 2 Audiovisuel).

Différents dispositifs existent permettant de favoriser la formation par et à la recherche durant les deux années de master. Dès le master 1, un cours de sensibilisation à la recherche est programmé. Les modalités d'évaluation des mémoires de recherche sont clairement communiquées auprès des étudiants. En vue de développer leur autonomie, leur aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet collaboratif, les étudiants sont invités à participer à différentes missions en fonction des métiers auxquels ils aspirent (missions d'accompagnement, d'intrapreneuriat, d'entrepreneuriat).

Plusieurs enseignements de Master ont pour finalité d'apprendre aux étudiants comment co-construire un projet entrepreneurial avec l'écosystème territorial, en complément de la participation des étudiants de master 2 à des événements en lien avec l'entrepreneuriat (Festival Impulsion Business (IBFEST) organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen-Normandie). Les étudiants de master 1 ont la possibilité d'effectuer un stage de 3 à 5 mois (facultatif), et les étudiants de master 2 doivent effectuer un stage obligatoire de 4 à 6 mois. La démarche d'accompagnement au mémoire de master 2 n'est pas précisée. Certaines modalités pédagogiques visent à développer l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels (à l'instar du programme « Erasmus pour jeunes entrepreneurs », ou de la possibilité de faire un stage d'étude à l'étranger). Quelques dispositifs, généraux et limités, sont prévus pour accompagner les étudiants dans le processus de stages (*career center*, services proposés par l'espace orientation insertion de l'université de Caen Normandie). Le programme d'enseignement en anglais dispensé dans le cadre du Master 1 et 2 prépare les étudiants à la certification CLES (certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur). Seuls quelques rares enseignements sont dispensés en anglais. La mobilité internationale des étudiants est favorisée par le programme Erasmus et le dispositif des bourses Eiffel. En master 2, Les étudiants sont invités à participer au programme « Erasmus pour jeunes entrepreneurs » (programme européen d'échanges qui offre aux entrepreneurs novices la possibilité de se former auprès d'entrepreneurs expérimentés). Les apprenants peuvent également effectuer leur stage de fin d'études à l'étranger. L'acquisition de crédits ECTS fait l'objet d'un processus formalisé dans le cadre du programme Erasmus, mais ce n'est pas encore le cas pour le programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs.

La place du numérique au sein de la formation semble relativement limitée. Dans le cadre de certains enseignements, les étudiants peuvent obtenir sur la plateforme e-campus des ressources pédagogiques complémentaires.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique (notamment au plagiat) est présente dans le programme de la formation via le cours de sensibilisation à la recherche en master 1 et le guide sur les règles pour la rédaction et la présentation d'un mémoire de stage. Pour détecter les plagiat, les enseignants utilisent systématiquement le logiciel anti-plagiat « Compilatio » de la plateforme e-campus. Le dispositif de recours au sein de l'établissement concernant l'intégrité scientifique et l'éthique n'est pas explicité.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation : près de la moitié des enseignements en Master 2 est assurée par des professionnels, l'autre moitié étant dispensée par des enseignants-chercheurs issus de différentes disciplines. En termes de volume horaire, la part des professionnels représente environ un tiers des heures du master. La liste des intervenants est détaillée. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité du master et leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. Les enseignants sont invités à remplir un syllabus sur lequel ils doivent définir, en consultation avec l'équipe pédagogique du Master, les compétences associées à leurs enseignements.

Les rôles identifiés dans le cadre du pilotage de la formation sont listés mais leur répartition au sein de l'équipe pédagogique n'est pas explicitée. La formation semble disposer de moyens adaptés pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Plusieurs réunions, prenant diverses formes, sont planifiées dans l'année afin de réunir les différents acteurs de la formation. La composition et les missions du conseil de perfectionnement sont clairement exposées. Par ailleurs, il fait l'objet d'une communication spécifique (ordre du jour en amont de la réunion, compte rendu diffusé auprès de l'ensemble des participants...). Le conseil de perfectionnement

s'appuie, en partie sur les résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants et les enquêtes menées sur l'avenir des diplômés du Master Entrepreneuriat et Management de Projets.

La constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants. Par ailleurs, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS et de compensation sont également explicitées. Des certifications en langue peuvent être délivrées (CLEs). L'équipe pédagogique pilote la démarche par compétences mais aucune précision n'est apportée sur ce point. Un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant a déjà été mis en place. Le statut national étudiant-entrepreneur s'inscrit dans ce dispositif. Les modalités concernant les absences et redoublement sont explicitées.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le recrutement en M1 et M2 des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent. La formation semble bénéficier d'une attractivité renforcée ces dernières années, au regard notamment de l'évolution de ses objectifs et des métiers auxquels elle forme. La réussite des étudiants donne lieu à une cérémonie de remise des diplômes. La mesure de la réussite des étudiants selon leur parcours de formation suivi, ainsi que l'analyse des flux d'étudiants sortants non diplômés, est en cours de déploiement et d'analyse. Le dispositif de suivi du devenir des diplômés est articulé autour d'enquêtes menées par l'espace orientation insertion / Observatoire de l'Université à 6 mois et 30 mois, complétées par l'étude des profils sur LinkedIn. Les résultats de ce suivi des diplômés font l'objet de discussions en conseil de perfectionnement et sont présentés lors de la table ronde sur les métiers de l'entrepreneuriat et du conseil.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés ne sont pas précisées. Le conseil de perfectionnement se réunit au minimum une fois sur l'année. Celui-ci fait l'objet d'un compte-rendu. Ce compte rendu est communiqué à la direction de l'Unité de Formation et de Recherche.

### **Résultats constatés**

La formation bénéficie d'une bonne attractivité (taux de sélection d'environ 25% en M1). Elle n'accueille pas d'alternants, ni même de stagiaires de la formation continue. Un tiers de l'effectif environ en M1 et en M2 correspond à des étudiants étrangers. Les taux de réussite sont bons en M1 (de l'ordre de plus de 80 %) et très bons en M2 (de l'ordre de plus de 90 %).

La situation en emploi après 6 mois s'est fortement améliorée passant de 33,3% pour la promotion 2014-2015 à 77,8% pour la promotion 2016-2017. A 30 mois, l'ensemble des diplômés sont généralement en situation d'emploi. Le délai moyen d'accès au premier emploi a fortement diminué sur la période (pour atteindre 0,7 mois pour la promotion 2015-2016). Toutefois, les fonctions et les statuts occupés ne s'inscrivent pas systématiquement en cohérence avec les objectifs affichés de la formation.

Les poursuites d'étude ont fortement diminué sur la période (pour les promotions 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017) : aucune explication sur cette évolution, ni sur le type de poursuite d'études n'est indiquée (si ce n'est qu'aucune poursuite d'étude ne concernait une inscription dans un processus d'études doctorales).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Approche multidisciplinaire de la formation
- Bon taux d'insertion professionnelle de la formation
- Bon équilibre au sein de l'équipe enseignante entre professionnels et enseignants-chercheurs

### **Principaux points faibles :**

- Adéquation entre les emplois occupés et les objectifs de la formation
- Outils en adéquations avec la formation, notamment le management de projet

### **Analyse des perspectives et recommandations**

Les perspectives d'évolution envisagées sont tout à fait intéressantes et adaptées aux enjeux de la formation. Elles sont très nombreuses et méritent sans doute d'être hiérarchisées. Il serait, en outre, intéressant de développer davantage l'accueil de stagiaires de formation continue, notamment sur la dimension entrepreneuriat / création-reprise d'entreprise.

# MASTER GESTION DE PATRIMOINE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *gestion de patrimoine* de l'université de Caen Normandie est une formation spécialisée en deux ans avec un seul parcours, ouverte uniquement à la formation en alternance et à la formation continue sur le même calendrier sur le site de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Caen. Ce master est également proposé à la formation continue en 18 mois (3 jours/mois) sur Paris, Rennes ou Rouen. Ce master a pour objectif de former les étudiants aux métiers de conseiller en gestion de patrimoine. Il permet l'acquisition de solides connaissances en droit, finance, fiscalité et réglementation tout en veillant à l'acquisition de compétences transverses permettant de cibler des métiers à responsabilité en s'adaptant à l'évolution constante du secteur d'activité ciblé.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents avec le métier ciblé de conseiller en gestion de patrimoine. Les connaissances et compétences à acquérir sont explicitées et connues des différentes parties prenantes à cette formation. Les compétences professionnelles et personnelles développées correspondent à la formation. Elles permettent d'occuper des emplois de niveau en accord avec la formation et les attentes de la profession. L'organisation de la formation permet d'acquérir les compétences par une spécialisation progressive durant les deux années de master. La formation est en parfaite adéquation avec la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Cependant aucune certification professionnelle n'est obligatoire, ce qui est regrettable compte tenu des dispositifs existants dans le domaine bancaire et financier permettant de valoriser le portefeuille de compétences de l'étudiant.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *gestion de patrimoine* l'université de Caen Normandie est clairement positionné dans son environnement académique et professionnel. Il est complémentaire aux autres formations de l'université Caen Normandie et, en particulier, à celles du champ. Ce master est la seule formation régionale en deux ans entièrement spécialisée en gestion de patrimoine, ce qui garantit une attractivité forte. Les partenariats solides et conventions nouées avec des associations professionnelles et les partenaires professionnels, banques et cabinets indépendants de gestion de patrimoine, offrent au master un environnement propice à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle. Il n'y a pas de partenariats formalisés avec le secteur de l'assurance. Des passerelles existent entre le master gestion de patrimoine et le master monnaie banque, finance, assurance de l'IAE Caen grâce au tronc commun au premier semestre dans les deux masters et le même rythme de formation.

Le positionnement de la formation dans la région est clair et visible au sein des différents partenaires professionnels, académiques et universitaires.

Le programme met un accent particulier sur la gestion internationale des patrimoines et l'approche spécifique du patrimoine du dirigeant d'entreprise. Cela en fait la spécificité de ce master par rapport à des masters concurrents.

Ce master est adossé à trois laboratoires de recherche distincts de l'université Caen Normandie, l'Institut Demolombe (équipe d'accueil 967), le Centre de Recherche en Economie et Management (CREM, Unité Mixte de Recherche Centre National de la Recherche Scientifique 6211) et le laboratoire Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation (NIMEC, équipe d'accueil 969). Cet adossement à la recherche offre un environnement pluridisciplinaire de qualité favorisant un enseignement à et par la recherche, avec la création de séminaires de recherche. Des accords de partenariats existent pour permettre aux étudiants d'effectuer leur 1<sup>ère</sup> année de formation à l'étranger après sélection de test de langue et un entretien.

Il est dommage que ne soit pas indiqué le nom du classement des masters auquel il est fait référence, parmi lesquels figure le master gestion de patrimoine.

## Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique en quatre semestres du master sur deux années est lisible. Chaque semestre est découpé en unités d'enseignements capitalisables et transférables conformément au système européen. La formation est organisée autour d'un tronc commun conforme à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) avec une spécialisation progressive. Un socle de connaissances et compétences solides est développé et ouvert à différents profils d'étudiants en alternance, en formation continue et en situation de handicap. La validation des acquis de l'expérience est proposée.

Des passerelles existent avec le Master monnaie banque finance assurance.

La recherche est fort présente. L'implication de nombreux enseignants chercheurs garantit un niveau académique de qualité, pluridisciplinaire et une initiation à la recherche avec la réalisation d'un mémoire de recherche en groupe en première année suivi d'une soutenance, puis la réalisation d'un mémoire individuel en deuxième année. Les modalités pédagogiques sont diversifiées ce qui est fort appréciable pour le métier ciblé. La professionnalisation est très présente tout au long de la formation par le biais de l'alternance, des conférences métiers, et l'intervention de nombreux professionnels qui représentent 50% de l'équipe pédagogique pour 30% du volume horaire. Les modalités pédagogiques variées permettent de développer l'autonomie et l'adaptabilité à différents contextes professionnels. L'anglais est renforcé au sein du master, ce qui est appréciable compte tenu du périmètre réglementaire et fiscal impactant la profession ciblée.

Un dispositif numérique est à la disposition des étudiants et des enseignants. Une salle des marchés Ecole est à leur disposition.

Il est appréciable que les étudiants soient sensibilisés durant toute leur formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, équilibrée et adaptée aux différents contenus de la formation s'appuyant sur des enseignants chercheurs des différentes composantes de l'établissement et des professionnels du secteur. Il est regrettable de ne pas pouvoir apprécier les fonctions occupées et lieux d'exercices des intervenants professionnels. L'équipe pédagogique est formée à l'approche par compétences et en cours de finalisation. Les enseignements sont définis en fonction d'un référentiel de compétences précis en adéquation les métiers ciblés en gestion de patrimoine. La maquette est d'ailleurs transposée en blocs de compétences. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe sont clairement explicités. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement pour assurer un pilotage efficace. La formation s'appuie de manière efficace sur les ressources développées par l'établissement pour le pilotage et la valorisation de la formation. Le conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an composé des représentants du milieu professionnel, des étudiants, des enseignants et responsables du diplôme, joue pleinement son rôle. Ce conseil est intégré dans la démarche spécifique du conseil BFA (Banque Finance Assurance) présidé par un professionnel du secteur, et qui se réunit 3 fois par an.

Des enseignements sont dispensés en anglais, mais il est dommage que leur contenu et volume horaire ne soit pas précisé. Toutefois cette démarche est à souligner compte tenu de la spécificité de ce master évoquée plus haut concernant la gestion internationale des patrimoines.

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants et différentes parties prenantes, ainsi que les différentes règles de validation, d'échec et d'obtention des unités d'enseignement conformément aux règles nationales et européennes. Un supplément au diplôme détaillé existe. Un dispositif original innovant sur les compétences transversales est testé par l'IAE de Caen pour valoriser l'engagement étudiant dans le cursus étudiant.

Les alternants sont incités à passer 2 certifications, mais la démarche n'est pas imposée sur le passage de la certification en langue anglaise -Test of English for international communication (TOEIC), et la certification des autorités des marchés financiers (AMF).

## Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement grâce à un outil de pilotage déployé et exploité par l'université de Caen Normandie. Le recrutement des étudiants suit un processus clairement défini et transparent. Le vivier d'étudiants provient à 70% des étudiants de l'université Caen Normandie. Les flux d'étudiants et l'attractivité de la formation sont renseignés et analysés de façon pertinente : 250 dossiers de candidatures en moyenne pour 25 places en première année de master formation bénéficiant d'excellents taux d'insertion professionnelle. Un dispositif existe d'évaluation de la formation par les étudiants. La FBF (Fédération Bancaire de France) octroie une dotation financière pour les étudiants en difficulté.

## Résultats constatés

Les effectifs sont passés de 53 à 84 étudiants en master 1 et chutent en deuxième année de master à 40 étudiants en moyenne. Le taux de réussite en première année est donc faible de l'ordre de 60% en moyenne. Le taux de réussite est de 100% en master 2. La sélection à l'entrée du master est forte. Seulement 10% des

candidats sont retenus ; ce qui démontre sa forte attractivité. Il est regrettable de ne pas avoir plus de précisions sur le profil des étudiants recrutés.

Le dispositif de formation continue constitue par ailleurs un levier indéniable pour alimenter les effectifs.

Le suivi des diplômés est réalisé dès l'obtention du diplôme par l'équipe pédagogique et complété par l'enquête de l'observatoire des métiers de l'université Caen Normandie. Le taux d'insertion professionnelle immédiate est de 75% à l'issue des contrats d'alternance. Le taux d'insertion professionnelle à 6 mois passe à 90% et à 100% à 30 mois. 100% des étudiants ont un emploi stable et 93% en adéquation avec la formation. 64% occupent en poste en Normandie. Les taux de réponse aux enquêtes sont satisfaisants (65%). Les types de fonction occupées par les diplômés ne sont pas détaillés, ce qui est regrettable. Le taux de poursuite d'études reste faible mais à surveiller (10%) en 2019. La durée moyenne de recherche du premier emploi est courte, environ 3 mois.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Excellent taux d'insertion professionnelle
- Ancrage fort dans le tissu économique régional
- Attractivité de la formation
- Approche par compétences
- Equipe pédagogique pluridisciplinaire
- Adossement fort à la recherche

### Principaux points faibles :

- Absence de partenariat avec le secteur de l'assurance
- Dimension internationale du master limitée eu égard à la spécificité affichée sur l'approche internationale des patrimoines
- Absence de certifications professionnelles (AMF -Autorité des marchés financiers) dans la maquette pédagogique

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *gestion de patrimoine* de l'université de Caen Normandie est une formation attractive avec un seul parcours à part entière plus lisible depuis la dernière accréditation, reposant sur une équipe pédagogique de qualité dont les enseignements sont fondés clairement sur les attentes des professionnels tout en respectant les critères d'une excellente formation universitaire.

Les perspectives d'évolution sont peu développées.

La formation gagnerait en qualité, en affichant voire en augmentant les enseignements en anglais de spécialité, et en intégrant de manière obligatoire dans la maquette le développement de certifications professionnelles valorisant les connaissances réglementaires et fondamentales mais également transversales de l'étudiant (certification de l'autorité des marchés financiers, certification en langue anglaise TOEIC).

Une impulsion vers des partenariats professionnels sur le secteur de l'assurance permettrait une diversification en termes d'affichage, matérialisée par exemple une convention avec la FFA (Fédération française de l'Assurance) à l'image de ce qui est déjà mis en place avec la FBF (Fédération bancaire française), ou encore en mobilisant des intervenants issus de ce secteur.

Le développement des relations internationales avec des partenaires universitaires et professionnels pourrait prendre appui notamment sur le réseau des enseignants chercheurs.

# MASTER GESTION DE PRODUCTION LOGISTIQUE ACHAT

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master GPLA (Gestion de Production Logistique Achat) de l'université de Caen est une formation professionnalisante en deux ans ayant pour objectif l'intégration des étudiants sur le marché du travail. Elle comprend un seul parcours. La formation s'effectue en alternance en M1 (Master 1) et en M2 (Master 2). Les cours se déroulent en présentiel et ne peuvent être suivis à distance. Les enseignements ont lieu à l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les finalités de la formation ne sont pas mentionnées clairement, il est indiqué qu'une fiche est présente sur le site Internet de l'IAE, cette dernière étant organisée en quatre rubriques : « objectifs – débouchés – public concerné – calendrier ». Au regard des éléments apportés, il n'est pas possible d'analyser les objectifs d'apprentissage, ce qui est regrettable.

Les grandes compétences à acquérir sont énoncées et détaillées dans le tableau des UE (Unités d'Enseignement). La grande diversité des évaluations mises en place permet d'évaluer les connaissances et compétences à acquérir.

La finalité professionnelle du master est valorisée. La présence de nombreux professionnels du secteur et la formation en alternance l'attestent.

Le supplément au diplôme est accessible aux étudiants sur le site Internet de l'Université de Caen. Il est spécifique à la formation.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont affichés sur la page Internet de la présentation du master et lors de la rentrée universitaire.

### Positionnement dans l'environnement

Le Master s'intègre dans le pôle Management de l'IAE de Caen. Il s'agit du seul master GPLA (Gestion de Production Logistique Achat) de la région normande. Un autre master GPLA existe à Rennes, mais il est orienté plus spécifiquement sur le secteur de l'agroalimentaire. Les passerelles à l'entrée sont clairement explicitées.

Le Master s'effectue en partenariat avec le groupe « FIM de Saint-Lô » Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI). Rien n'est indiqué sur les conditions de ce partenariat et sa formalisation. Il forme les étudiants sur les principales fonctions de l'entreprise et sur le management.

Le Master GPLA s'appuie sur les activités de recherche du NIMEC (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation - (équipe d'accueil 969) qui est rattaché à l'École Doctorale Économie-Gestion de Normandie (ED 242). Il regroupe les laboratoires d'Économie et de Gestion des trois universités normandes (Caen, Le Havre et Rouen). La combinaison et la confrontation des théories et de la pratique sont recherchées, afin de maîtriser les différents aspects de la *supply chain*. Les recherches issues des productions scientifiques sont donc partagées avec les étudiants du Master.

En raison de l'alternance et l'intervention de professionnels dans les cours ou lors du *job dating* organisé tous les ans, le Master s'appuie sur de fortes relations avec le monde économique sans que des conventions de partenariats ne soient formalisées.

La formation n'est pas internationalisée, mais certains étudiants effectuent une année de césure entre le M1 et le M2. Le nombre d'étudiants concerné n'est pas indiqué.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres, Les ECTS (système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables) sont acquis, de manière équivalente (30 ECTS), sur les quatre semestres. Un seul parcours est proposé. Une spécialisation progressive est à noter entre le M1 et le M2. L'alternance, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, permet de répondre aux projets professionnels des étudiants. Le M2 est ouvert à la formation continue depuis l'origine du diplôme, ce qui permet de répondre aux enjeux de la

formation tout au long de la vie. Par ailleurs, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée, mais aucune n'a été soutenue depuis 2017.

Les locaux sont adaptés pour accueillir des personnes ayant un handicap.

Aucun portefeuille de compétences propre au diplôme n'est mentionné. Toutefois la formation s'appuie sur les blocs de compétences de la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). La formation développe des modalités pédagogiques diversifiées et intéressantes, en favorisant par exemple le développement des compétences transversales à travers des dossiers collectifs fondés sur des croisements disciplinaires. L'objectif est de développer les compétences managériales, ou bien encore les capacités d'expression orales.

Dès la première année de Master, la formation articule les savoirs théoriques et les savoirs pratiques, ce qui est un atout indéniable. Le Master GPLA a pour vocation principale l'insertion professionnelle des étudiants ; il ne comprend pas d'UE (Unité d'Enseignement) spécifique dédiée à la recherche, mais l'autonomie des étudiants acquise pendant la formation et l'approche scientifique développée permet éventuellement aux étudiants de s'engager dans la voie du doctorat.

Les projets, l'alternance permettent de plonger les étudiants dans le monde professionnel et d'acquérir des compétences transversales. Le service relations entreprises de l'IAE de Caen peut également aider les étudiants à s'insérer professionnellement.

Une partie des cours est réalisée en anglais, pour un volume horaire de 63 heures. Un logiciel d'autoapprentissage, GoFluent, forme les étudiants à l'anglais professionnel. Par ailleurs, le passage du Test of English for International Communication (TOEIC) est obligatoire. Enfin, certains étudiants sont envoyés par leur entreprise dans le cadre de l'apprentissage dans des sites étrangers, mais aucune donnée chiffrée n'est disponible sur le nombre de ces étudiants.

Les pratiques pédagogiques interactives sont développées à travers une plateforme numérique sur laquelle les ressources pédagogiques peuvent être échangées. Cet aspect pédagogique de la formation est peu développé pour l'instant.

Un engagement de non-plagiat est obligatoirement complété par les étudiants en début de formation.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est intégrée aux enseignements, des travaux de groupe sont réalisés en deuxième année sur la Responsabilité Sociale des Entreprises.

### **Pilotage de la formation**

La liste des intervenants est précisée dans un dossier transmis aux étudiants à la rentrée. Les enseignants vacataires, issus du milieu de l'entreprise, représentent 55% des enseignements. Leur fonction correspond bien au cœur de métier de la formation. 7 enseignants-chercheurs s'impliquent dans le diplôme, 2 Professeurs des Universités et 5 Maîtres de Conférences.

Le rôle du responsable pédagogique est clairement défini. L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an, à l'occasion des délibérations du Master et du conseil de perfectionnement. Ce dernier permet de réunir différents acteurs de la formation. La composition du conseil de perfectionnement est formalisée par l'Université de Caen. Les enseignants vacataires ne sont pas représentés. Un compte rendu du conseil de perfectionnement est proposé. Par ailleurs, le responsable pédagogique rencontre une fois par semestre chaque étudiant pour un entretien individuel, et des réunions, des « points d'étape », sont organisées chaque mois en vue d'améliorer la qualité de la formation, ce qui constitue un aspect très positif. Par contre, rien n'est indiqué sur les résultats des enquêtes concernant les enseignements et ces dernières ne sont pas présentées.

Les modalités de suivi des compétences ne sont pas expliquées. Lors du séminaire de rentrée, les règles d'attribution des ECTS sont expliquées aux étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**

L'attractivité de la formation est bonne, ces données sont disponibles sur l'intranet de l'IAE.

Les taux de réussite des étudiants sont communiqués en début de formation. Il pourrait être utile de les donner en amont, à titre d'information, car ils sont très bons.

Deux semaines après l'obtention du diplôme, les anciens étudiants sont contactés. Le devenir des diplômés est ainsi connu dès la fin du diplôme, toutefois rien n'est indiqué sur l'instance ou la personne qui mène cette enquête. Le devenir des diplômés est ensuite analysé par l'observatoire des métiers de l'Université de Caen. Il fournit une étude à 6 mois et à 30 mois de l'insertion professionnelle. Ces informations sont disponibles sur le site de l'IAE et de l'Université, et transmises lors des journées portes ouvertes.

Rien n'est précisé sur les métiers occupés, mais des données sont apportées sur le statut, la situation professionnelle ou bien encore la rémunération. Le taux de réponse est satisfaisant (proche de 80%).

La formation, à travers la certification Qualicert, s'est engagée dans une démarche qualité. Bien que les enseignements soient évalués grâce à un questionnaire soumis chaque semestre à l'ensemble des étudiants, les résultats de ces enquêtes ne sont pas donnés.

## Résultats constatés

Les taux de réussite sont bons car proches de 100%. Le taux de pression est important et les effectifs sont stables (entre 31 et 33 étudiants en M1).

Les taux d'insertion professionnels sont satisfaisants et répondent aux objectifs de la formation.

Le délai d'accès à l'emploi est court (entre 3 et 4 mois).

La poursuite d'études est très faible (nulle en 2015-2016)

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Formation proposée en alternance en M1 et M2
- Lien entre la formation et la recherche
- Bonne insertion professionnelle
- Bon taux de réussite

### Principal point faible :

- Partenariat FIM-CCI Saint-Lô flou

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master Gestion de Production Logistique Achat est une formation professionnalisante qui répond à ses objectifs de formation et d'intégration des étudiants. L'équipe pédagogique est diversifiée et un travail sur les compétences à acquérir a été engagé. Si la faible ouverture à l'international est évoquée, cela ne peut constituer en l'état un véritable point faible pour une formation en alternance. Toutefois, le renforcement des cours en anglais ne peut être qu'encouragé, tout comme le module sur la gestion de la demande qui est la seule perspective envisagée. Un portefeuille de compétences spécifique à la formation pourrait également être développé dans les années à venir.

# MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Gestion des Ressources Humaines* de l'université de Caen campus 4 - Institut d'Administration des Entreprises (IAE) est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme objectif principal l'accès à des métiers de haut niveau dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Elle est délivrée suivant trois modalités pédagogiques : en formation continue présentielle, en formation ouverte et à distance ainsi qu'en apprentissage pour les jeunes sans expérience professionnelle. Les enseignements ont lieu sur le campus 4 de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs, communiqués et connus des étudiants. La conception de la mention délivre des méthodes pédagogiques et des évaluations d'apprentissage variées et conformes avec les connaissances et compétences visées. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Un supplément au diplôme est disponible et bien renseigné.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits et cohérents. Une présentation est effectuée aux étudiants sur les possibilités de poursuite d'études (master recherche ou directement doctorat). Le master *Gestion des ressources humaines* s'inscrit avec clarté dans l'univers de la certification professionnelle. La formation est en cohérence avec la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) portée à la connaissance des étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Gestion des ressources humaines* affiche sa position dans l'offre globale de formation en présentant clairement les différentes modalités d'apprentissage : formation continue présentielle, ouverte à distance, en apprentissage et par voie initiale. Elle précise les passerelles entrantes et sortantes ainsi que les poursuites d'études possibles sur le site de l'Institut d'Administration des Entreprises. Il est regrettable que pour les formations comparables mentionnées, il ne soit pas clairement expliqué si la différence de positionnement porte sur le niveau d'étude ou sur la notoriété du diplôme.

La formation est adossée à l'unité de recherche le NIMEC (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation, UPRES-équipe d'accueil 969) reconnue pour la qualité de ses productions scientifiques. Le NIMEC est partie prenante de l'école doctorale économie-gestion (ED242). Par ailleurs, les enseignants du master sont également membres d'un axe de recherche directement en lien avec la Mention du master en Gestion des Ressources Humaines, ce qui offre aux étudiants un environnement particulièrement stimulant pour recevoir un apprentissage riche dans cette discipline y compris pour ouvrir la voie vers la recherche universitaire. Le partenariat avec de nombreuses entreprises du secteur pour les conventions de stage assure un positionnement clair du master en gestion des ressources humaines. Les étudiants étrangers peuvent suivre la formation à distance suivant un accord avec l'Institut d'Administration des Entreprises et le pays concerné. Cependant, même si les possibilités d'avoir un métier dans une entreprise étrangère sont explicitées, la formation ne présente pas clairement la valeur ajoutée de partenariats avec des entreprises internationales.

Il n'existe pas de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers (à l'exception d'accords avec des centres d'examen étrangers signés en fonction des besoins des stagiaires étrangers relevant de la formation continue).

### Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique présente avec clarté le volume d'heures de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) ainsi que le comptage de crédits, système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) qui favorise la mobilité des étudiants. La seconde année du master est marquée par une spécialisation. En revanche, la part du volume horaire des enseignements de deuxième année assurés par des professionnels n'est pas connue, ni d'ailleurs leurs domaines de compétences spécifiques.

La formation se présente sous diverses formes : en formation continue présentielle, en formation ouverte à distance (FOAD) et en formation par apprentissage. La professionnalisation est très présente sur les différentes modalités pédagogiques proposées par le master. En formation continue présentielle, l'emploi du temps des cours est compatible avec l'activité professionnelle des stagiaires de formation continue. La même flexibilité se retrouve dans la formation à distance. L'activité professionnelle peut se poursuivre tout en s'inscrivant dans une démarche de développement des connaissances grâce à la réalisation d'une étude en lien avec le domaine de compétence de la personne. Pour la formation en alternance, les étudiants alternent une semaine à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et trois semaines en entreprise. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières ne sont pas expliqués. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis de professionnels (VAP) est quantifié, sans que pour autant ne soient précisées les proportions respectives de VAE et de VAP.

Le parcours formation continue présentielle met l'accent sur les outils pédagogiques orientés vers la compétence. Une pluralité de méthodes de travail est proposée, ce qui consolide les blocs de compétence dans le dispositif pédagogique.

En termes de sensibilisation à la recherche, la formation se contente de demander aux étudiants de rédiger une étude professionnelle qui, par certains aspects (état de la littérature, méthodologie) peut s'apparenter à un mémoire de recherche. Aucun module d'introduction à la recherche ni de séminaires viennent préparer cet exercice.

La formation propose aux étudiants un livret de suivi de leurs compétences. Des badges numériques peuvent en fin d'année être attribués sur certaines compétences en fonction d'éléments de preuve fournis par les étudiants et validés par l'équipe pédagogique et les entreprises. Il est dommage que le principe de fonctionnement pédagogique de ces badges numériques ne soit pas explicité.

La dimension internationale de la formation est limitée. Seul un cours d'anglais est proposé aux étudiants et aucun enseignement n'a lieu dans une langue étrangère. Le Test of English for International Communication (TOEIC) est « proposé » aux étudiants mais reste facultatif. La mobilité entrante est très faible et la mobilité sortante n'est pas mentionnée. Le processus d'acquisition des crédits ECTS est formalisé.

Pour chaque modalité pédagogique, l'adoption du numérique est parfaitement décrite. La digitalisation de la GRH (Gestion des Ressources Humaines) est présente dans le parcours formation continue présentielle avec l'utilisation de logiciels spécifiques pour les cours en *paie*. Le *serious game* (ARKHE) est par ailleurs proposé aux étudiants. Pour la formation à distance, le numérique prend tout son sens. Tous les cours et cas pratiques sont accessibles en ligne et des « web cocooneuses » (réponses à des questions techniques) ainsi que des forums dédiés accompagnent les étudiants dans leur formation tout au long de l'année. Pour le parcours formation en alternance, un Massive Open Online Cours (MOOC) sur la cybersécurité est proposé aux étudiants de master en première année.

La signature d'une charte évoquant les questions d'intégrité scientifique et d'éthique est demandée lors du dépôt de l'étude professionnelle. L'utilisation d'un logiciel de détection du plagiat par les enseignants et par les personnels de la formation n'est pas précisée.

## **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est bien diversifiée mais l'équilibre dans le volume d'heures entre les enseignants-chercheurs et les professionnels vacataires n'est pas assuré. Ces derniers ne sauraient remplacer des enseignants-chercheurs qui n'atteignent finalement pas le quart des heures d'enseignement (422 heures pour 1822 heures au total). Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites mais les réunions n'apparaissent pas nombreuses. Seules les réunions de rentrée sont mentionnées.

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels dont les niveaux de qualification sont hétérogènes. Si certains professionnels sont issus de métiers explicites (médecins, avocats, DRH, responsables de formation, juristes), d'autres présentent des appellations non réglementées et peu explicites (consultant, coach). Or, la très forte proportion de ces métiers de consultants RH, d'autoentrepreneurs et de coachs certifiés interroge sur la garantie d'un enseignement de qualité en raison d'une expérience professionnelle dont la nature est relativement inconnue.

Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement. Un compte rendu est présenté dans le document et atteste d'auto-évaluations assumées par la mise en place d'un processus d'amélioration continue.

Le contrôle des connaissances est présenté par une déclinaison d'articles explicites. On y trouve la constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury affichés et connus des étudiants. Y sont inscrites également les modalités de contrôle des connaissances et des compétences en accord avec les attendus de la formation.

Enfin, les règles d'attribution des crédits ECTS sont développées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont par ailleurs présentes. Il n'est cependant pas précisé si des certifications peuvent être délivrées à l'étudiant, permettant d'attester de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Un tableau de bord annuel des effectifs est disponible sur l'intranet de l'IAE. La direction de l'IAE peut accéder au suivi en temps réel des effectifs de la formation, selon les diplômes et régimes d'inscription grâce à un outil de pilotage exploité par la DAPEQ (Direction d'Aide au Pilotage et à la Qualité). Le processus d'amélioration continue, présenté sous la forme d'une autoévaluation, s'inscrit dans un engagement pérenne par le maintien de la certification QUALICERT depuis 2005 et l'obtention de la certification Formation Continue à l'Université (FCU) en 2019.

### **Résultats constatés**

Le master a un taux de pression de 11,5 % (seuls 11,5 % des candidats sont effectivement pris dans la mention), ce qui démontre sa forte attractivité. On ignore si l'origine des étudiants est connue des responsables car rien n'est indiqué à ce sujet.

Les effectifs sont importants et en légère augmentation, 15 étudiants en M1, et 59 en M2 sur le recensement de 2019. Les taux de réussite sont élevés en M1 (un seul non admis sur les deux dernières années). Pour le M2, le taux de réussite est également très élevé sur 2017/2018 (2 non admis sur 56 inscrits). En revanche, de manière très surprenante et probablement erronée, il s'effondre brutalement sur 2018/2019 (13,6%) sans que les raisons soient connues.

Le suivi des diplômés à 3 ans est réalisé de manière fiable par l'observatoire de la vie étudiante. Le taux de réponse est appréciable, au-delà de 60 % sur les années 2013 à 2016.

Le taux d'insertion professionnelle est excellent, près de 98% à 3 ans. En quasi-totalité, les emplois correspondent au domaine d'étude et niveau de formation et occupent un emploi de cadre pour les 2/3 d'entre eux. Il est dommage qu'aucune donnée ne soit fournie en ce qui concerne les rémunérations. De rares étudiants poursuivent en doctorat (1 seul recensé entre 2017 et 2019).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Forte attractivité de la formation
- Taux d'insertion professionnelle excellent sur 3 ans (98% des diplômés)
- Formation ouverte à la formation en alternance, à la formation continue et à distance

### **Principaux points faibles :**

- Faible proportion d'enseignants-chercheurs (1/4 du volume de l'enseignement global)
- Dimension internationale limitée

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le Master Gestion des Ressources Humaines de l'Université de Caen est une formation qui met un fort accent sur la professionnalisation, présente une excellente insertion professionnelle et stimule fortement l'immersion des étudiants dans la recherche universitaire. Les perspectives de formalisation du recrutement apparaissent cohérentes. Par ailleurs, il conviendrait d'être vigilant à l'adéquation des expériences et compétences des nombreux professionnels qui interviennent par rapport aux enseignements qu'ils assurent. Enfin, la dimension internationale pourrait être améliorée.

# MASTER MANAGEMENT

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN  
Université Le Havre Normandie  
Université de Rouen Normandie

## Présentation de la formation

Le master *Management* parcours management, conseil et recherche de l'université de Caen campus 4 - Institut d'Administration des Entreprises (IAE), coaccrédité avec l'Université du Havre Normandie et de l'Université de Rouen, est une formation ayant comme objectif principal l'accès à des métiers de haut niveau dans l'enseignement et la recherche universitaire ou dans de cabinets de conseil en management. La formation comprend un total de 360 heures d'enseignements réparties sur 2 semestres. Les enseignements ont lieu sur le campus 4 de Caen, mais certains séminaires sont dispensés sur le site de l'université du Havre et sur le site de l'Université de Rouen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement décrits. Il s'agit de former des potentiels enseignants-chercheurs en management, des analystes pour des cabinets de conseil en management, et des chargés d'études. Les connaissances et compétences sont bien définies et cohérentes avec les objectifs de la formation. Une liste détaillée et claire des métiers accessibles à l'issue de la formation et des poursuites d'études possibles est présentée. L'ensemble de ces informations peuvent être retrouvées dans le supplément de diplôme. La formation est en cohérence avec la fiche du Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP) accessible sur le site internet de l'Université de Caen.

### Positionnement dans l'environnement

Le master s'inscrit dans une volonté de l'IAE de Caen d'initier les étudiants à la recherche académique avant l'entrée en doctorat. Cette initiative est à saluer dans une période où l'attractivité d'un parcours de thèse diminue d'année en année. Il n'est pas indiqué comment la formation s'inscrit dans l'espace local, régional, national ou international.

Les passerelles entrantes ne sont pas précisées. Le master recrute principalement dans les formations initiales en management. Pour les passerelles sortantes, les étudiants poursuivent naturellement vers une thèse de doctorat et certains s'orientent vers une carrière en entreprise. Il n'existe pas de partenariat académique.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est très formalisé. Les enseignants du master interpellent les étudiants aux moyens de leur propre recherche académique et encadrent leur mémoire de recherche. Les étudiants en master peuvent bénéficier des locaux du NIMEC (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation, UPRES-équipe d'accueil 969) pour leurs travaux de recherche et des doctorants viennent régulièrement témoigner dans les cours de l'activité en laboratoire.

Les enseignements dédiés à l'apprentissage de métiers du conseil sont en grande partie assurés par des professionnels du secteur. Il est indiqué que les entreprises apportent un support à la réalisation des mémoires de recherche dans le cadre de la collecte des données. Les entreprises concernées ne sont pas connues et le détail de cette participation n'est pas précisée. Par ailleurs, bien qu'il s'agisse d'un master avec une orientation recherche prépondérante, l'établissement de liens formels avec les milieux socio-économiques permettrait de renforcer l'attractivité de cette formation.

Aucun dispositif favorisant la mobilité des étudiants n'est présenté et aucun partenariat avec des établissements supérieurs étrangers n'existe. Cela est dommage dans une logique de poursuite d'études en doctorat où la dimension internationale est très importante.

## Organisation pédagogique de la formation

Le *M2 Management, Conseil et Recherche* est accessible après le *M1 Management* ou après une autre formation équivalente. Elle consiste en 2 semestres et utilise le système européen d'enseignements capitalisables et transférables (ECTS). Les enseignements ont lieu en présentiel et la formation ne propose pas d'enseignements à distance. La formation ne propose pas d'alternance. Des étudiants en reconversion professionnelle font partie des effectifs. La structure des locaux permet d'intégrer des étudiants en situation de handicap. En revanche, la formation n'offre pas de dispositif adapté aux sportifs de haut niveau. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée et peut permettre une dispense de l'UE (Unité d'enseignement) « Conduire une mission de conseil et/ou une étude ». Il n'est pas précisé si la validation des études supérieures (VES) est proposée.

L'approche par compétences est à l'état embryonnaire.

Les innovations pédagogiques sont limitées. L'initiation à la recherche fait appel à des modules de lecture et d'écriture d'articles académiques, et des échanges avec les doctorants. Un accent est mis, au cours de la rédaction du mémoire de recherche sur les présentations (organisation de séminaires de suivi et d'un grand oral). Pour les enseignements plus axés Conseil, les étudiants sont mis en situation de simulation de réponses à des projets. Le détail de ces simulations n'est pas fourni.

La formation étant principalement axée sur la recherche, la démarche scientifique est évidemment centrale. De nombreux modules sont dédiés à la connaissance du monde de la recherche. Les interactions avec les membres du laboratoire de recherche NIMEC sont nombreuses. Le mémoire de recherche proposé en fin de master (et cette option est largement souscrite par les étudiants) s'inscrit logiquement dans un objectif de poursuite en doctorat.

Seul un cours (supply chain) est proposé en anglais et il est surprenant qu'aucun cours d'anglais de spécialité (rédaction d'un article de recherche, etc.) ne soit proposé. La formation ne donne lieu à aucune certification de niveau linguistique. La dimension internationale de la formation, y compris sur le plan de l'accueil de collègues étrangers, ne semble pas développée.

Les outils numériques exploités se résument aux ressources en ligne ainsi que les logiciels d'analyse de données. Il n'existe pas de cours spécifiques sur l'éthique et la problématique semble être abordée seulement de manière informelle. Un engagement de non-plagiat est signé par les étudiants en début de formation. Les étudiants et enseignants sont informés du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

## Pilotage de la formation

Chaque intervenant de la formation est choisi en fonction de son adéquation avec son domaine d'expertise. La liste est transmise aux étudiants à la rentrée. En revanche, ni la qualité, ni le domaine d'expertise des intervenants professionnels ne sont précisés. Il est donc impossible de déterminer si la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus de l'entreprise est en accord avec la finalité de la formation. Des réunions sont tenues régulièrement sur convocation. Le rôle du responsable pédagogique est détaillé et s'inscrit dans le périmètre classique de ses attributions. L'équipe pédagogique se réunit lors des délibérations du master et lors du Conseil de perfectionnement. Dans le compte-rendu de réunion du conseil de perfectionnement de juin 2019, figure de façon synthétique une liste de remarques sans présenter une véritable structure, ni les voies d'amélioration ainsi suggérées. De plus, les étudiants ne participent pas aux réunions, ce qui est non conforme à la réglementation.

Le conseil de perfectionnement dispose des documents qui recensent le devenir des diplômés ainsi que les réponses aux questionnaires d'évaluation semestriels de la formation. Néanmoins, leur caractère exhaustif est questionnable. Le campus IAE Caen propose un complexe global d'accueil de qualité pour les étudiants en mettant à leur disposition des salles dédiées.

Lors du séminaire de rentrée, les modalités de contrôle des connaissances ainsi que les règles d'attribution des ECTS, les attendus de la formation, les conditions de poursuite en doctorat et les liens avec le laboratoire NIMEC sont communiqués aux étudiants. Aucune certification n'est proposée aux étudiants. L'engagement étudiant n'est pas considéré.

## Dispositif d'assurance qualité

La direction de l'IAE peut accéder au suivi en temps réel des effectifs de la formation, selon les diplômes et régimes d'inscription grâce à un outil de pilotage exploité par la DAPEQ (Direction d'Aide au Pilotage et à la Qualité). Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un processus transparent. Les refus sont motivés. La procédure de recrutement est normalisée. La formation analyse et met à disposition les données sur la réussite des étudiants et sur le devenir des diplômés (seulement quantitativement, la nature exacte des emplois occupés n'est pas analysée).

Le processus d'amélioration continue présenté sous la forme d'une autoévaluation s'inscrit dans un engagement pérenne par le maintien de la certification QUALICERT depuis 2005 et l'obtention de la certification Formation Continue à l'Université (FCU) en 2019.

Contrairement aux pratiques habituelles, il semblerait que les étudiants n'interviennent pas directement dans le dispositif d'évaluation interne.

### **Résultats constatés**

Le master a un effectif moyen et relativement stable qui varie entre 15 et 17 étudiants par an. L'insertion professionnelle est brièvement analysée sur la période 2017-2018 mais le taux de répondant est trop faible pour qu'une analyse puisse être faite. Les autres informations habituellement mises à disposition pour analyser l'attractivité du master ainsi que la réussite ne sont pas fournies.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Lien fort entre le master et le NIMEC, le laboratoire d'adossment
- Poids important des enseignements dédiés à la recherche

### **Principaux points faibles :**

- Faible information sur l'attractivité de la formation
- Faible information sur la réussite et le devenir des étudiants
- Dimension internationale de la formation limitée

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Les perspectives d'évolutions envisagées, concernant la structuration en blocs de compétences et l'amélioration de l'internationalisation, sont pertinentes. En particulier, la formation devrait proposer un plus grand nombre de cours en anglais et proposer des cours de langue (et d'écriture scientifique en anglais). Le master doit également mieux valoriser la formation en communiquant des informations sur l'attractivité et le devenir des diplômés. Par ailleurs, il convient de mieux mettre en avant le devenir des étudiants qui ne s'orientent pas vers un doctorat et de spécifier l'adéquation de la formation avec une carrière non-académique.

# MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

## Établissement(s) Université de Caen Normandie

Université de Caen Normandie - UNICAEN

### Présentation de la formation

Le master *management de l'innovation* de l'université de Caen Normandie est une formation professionnalisante en deux ans ouverte depuis 2017 uniquement en formation initiale classique. Il existe un seul parcours. Elle a pour objectif de former des spécialistes du management de l'innovation permettant d'occuper des postes d'ingénieur chargé d'affaires, responsable innovation ou de chef de projet en entreprises ou en organisations publiques. La formation est dispensée à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Caen.

### Analyse

#### Finalité de la formation

Les objectifs du master sont peu décrits et explicités. Le master vise à assurer un enseignement de qualité prenant appui sur l'approche par compétences pour permettre l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour cibler des postes à responsabilité dans le management de l'innovation en entreprises ou en organisations publiques.

La formation est déclinée en blocs de compétences conformément à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Le supplément au diplôme est accessible aux étudiants sur le site Internet de l'Université de Caen. Il est spécifique à la formation.

Les débouchés sont affichés sur la page Internet de la présentation du Master, lors de la rentrée universitaire, lors d'une conférence dédiée au Master à la journée Portes Ouvertes de l'IAE.

#### Positionnement dans l'environnement

Le master management de l'innovation est une offre unique au sein de l'offre de formation de l'université Caen Normandie. La concurrence locale et régionale est identifiée et faible. Ce master s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de l'IAE et plus généralement du champ.

Il n'existe pas de partenariats académiques. Le master prend fortement appui sur le centre de recherche, Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation (NIMEC - Equipe d'Accueil 969) auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs impliqués dans ce master.

Le master bénéficie d'un soutien de professionnels et d'enseignants chercheurs extérieurs à l'université Caen Normandie spécialistes du domaine ciblé par le master.

Par ailleurs, le master s'appuie sur un acteur important de l'écosystème d'innovation de Caen, *Moho*. Il n'existe pas d'accord avec des branches professionnelles, ni de convention de partenariats professionnels.

#### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres avec une spécialisation progressive et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignements capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants. Le master n'est proposé qu'en formation initiale classique. Or, le supplément au diplôme précise explicitement un dispositif en alternance. Il n'existe pas de dispositif pour la formation tout au long de la vie et la formation à distance.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières ainsi qu'un public en formation continue.

La formation donne une place importante à l'approche par compétences et la maquette pédagogique est définie en blocs de compétences en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle.

Les modalités pédagogiques sont variées et adaptées à la formation. La pédagogie innovante s'appuie sur de nombreuses études de cas, les projets en groupe et les projets de création d'entreprise pour faciliter l'acquisition des compétences fondamentales et transversales et favoriser l'autonomie de l'étudiant.

Le master s'inscrit dans une démarche de formation par la recherche en prenant appui sur l'un des axes de recherche du centre de recherche, NIMEC auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs impliqués dans ce master. Cependant, il n'existe pas d'unité d'enseignements spécifique à la recherche au sein du master.

Les stages obligatoires permettent d'acquérir les compétences requises en milieu professionnel auxquels s'ajoutent des modules de connaissances favorisant le développement de compétences transversales et managériales.

La formation s'appuie de manière efficace sur les ressources développées par l'établissement pour le pilotage et la valorisation de la formation.

L'expérience internationale de l'étudiant est un des critères de recrutement. Or, des informations imprécises ne permettent pas d'apprécier réellement la dimension internationale de la formation et sa cohérence. Il n'existe pas d'enseignements de spécialité en langue étrangère, la mobilité entrante est difficilement compatible avec le fonctionnement actuel du master. Le supplément au diplôme mentionne une mobilité à l'étranger obligatoire.

Un environnement numérique est à la disposition des étudiants. Les étudiants sont sensibilisés aux problématiques du plagiat.

Toutes les parties prenantes ont connaissance des règlements des examens.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée, équilibrée et adaptée aux différents contenus de la formation. Le master bénéficie d'une implication forte d'enseignants-chercheurs spécialistes dans les domaines de compétences enseignées. Les intervenants professionnels spécialistes complètent la formation universitaire de qualité des enseignants-chercheurs à hauteur de 45% des enseignements.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement explicitées et connues des différentes parties prenantes au diplôme.

Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle. La formation s'appuie sur les ressources de l'établissement pour le pilotage et la valorisation de la formation. Des réunions régulières assurent un pilotage efficace de la formation.

Les modalités de contrôle de connaissances sont précisées et détaillées dans le supplément au diplôme.

Il n'existe pas de certification professionnelle permettant une valorisation d'acquisitions complémentaires de l'étudiant.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le flux étudiant est connu. Il existe un suivi qualitatif et quantitatif mais ce dernier est difficile à évaluer compte tenu du manque d'information.

Le processus de recrutement est normalisé mais peu explicité. Le vivier d'étudiants est peu décrit. L'absence d'informations rend difficile l'appréciation de la qualité du processus de recrutement.

Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire des métiers de l'université de Caen Normandie, publié et communiqué aux étudiants. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement.

Les enseignements sont évalués. Les résultats sont analysés en conseil de perfectionnement. Le master s'inscrit dans la démarche qualité Qualicert globale de l'IAE Caen.

### **Résultats constatés**

La formation comporte un groupe de 15 étudiants en moyenne depuis sa création en 2017. Le nombre de candidatures est stable et satisfaisant eu égard à la jeunesse du diplôme, environ 80 dossiers de candidature. Le taux de sélectivité est satisfaisant (20%).

Le taux de réussite est de 94%. L'analyse de l'insertion peut s'apprécier uniquement à partir de la première promotion de 11 étudiants. Parmi les 8 diplômés enquêtés, 4 sont actuellement en contrat à durée indéterminée. Le taux d'insertion est de 75%. Bien que cela soit compréhensible au regard de la récence de cette formation, il est difficile d'apprécier l'adéquation de la formation au milieu professionnel du fait de l'absence d'information qualitative sur les postes occupés. Le taux de poursuites d'études est nul.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Fort adossement à la recherche
- Pédagogie innovante

- Équipe pédagogique riche et variée

**Principal point faible :**

- Manque d'information sur les fonctions des diplômés

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Les perspectives d'évolution de la formation, notamment l'apprentissage, sont cohérentes et permettront de mieux positionner la formation dans le milieu socio-économique local, régional et international renforçant ainsi d'augmenter l'attractivité du master. Le renforcement de la dimension internationale s'avère nécessaire dans le domaine du management de l'innovation. En outre, il serait intéressant de construire un dispositif de suivi des étudiants. Deux pistes de réflexion sont évoquées : l'augmentation des enseignements de spécialités en langue étrangère en envisageant une certification professionnelle et le développement des relations internationales avec des partenaires universitaires et professionnels, en prenant appui notamment sur le réseau des enseignants chercheurs.

# MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le Master *Management et Administration des Entreprises* (MAE) de l'Université de Caen est un diplôme « double compétence ». Son objectif est de fournir à un public de non gestionnaires les fondamentaux de la gestion et du management afin de favoriser leur insertion professionnelle. Le master est proposé en formation initiale, en alternance (contrat de professionnalisation) et en formation continue. Pour le public de formation continue, le master est ouvert en présentiel ou en distanciel. La formation est dispensée à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Caen mais également dans les locaux de l'Ecole Supérieure de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure (ESCCI) à Evreux dans le cadre d'un accord avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Portes de Normandie.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir par la formation, sont explicités. Ils sont affichés et communiqués auprès des étudiants et parties prenantes, via différents moyens (site internet de l'IAE, journées portes ouvertes, site de l'université de Caen et site d'IAE France). Compte tenu du fait que le master MAE est le diplôme historique des IAE, l'intitulé de la formation est compréhensible par l'ensemble des parties prenantes. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Bien qu'ils ne soient pas détaillés, les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes via différents biais (journée porte ouverte, séminaire de rentrée, site internet...).

Même si certains étudiants semblent, à la marge, poursuivre en Master *Management, Recherche et Conseil*, puis en doctorat, aucune communication spécifique n'est déployée sur la poursuite d'études après le Master MAE.

La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle : elle est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention.

### Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans l'offre globale de formation de l'IAE, ainsi qu'au niveau régional, sans toutefois faire ressortir ses éventuelles particularités. Les passerelles entrantes sont précisées (public non gestionnaire) mais il est rappelé que la formation n'a pas vocation à proposer des poursuites d'études. Le master ne dispose pas de partenariats académiques.

Le positionnement du cursus vis-à-vis du monde de la recherche est explicité. Tous les enseignants-chercheurs qui interviennent au sein de la formation sont rattachés aux différents axes de recherche du centre de recherche de l'IAE de Caen, dénommé le NIMEC (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation – Equipe d'accueil 969). Une initiation à la démarche de recherche est proposée dans le cadre du stage ou du parcours professionnel.

L'articulation de la formation avec l'environnement socio-économique s'opère principalement au travers des intervenants professionnels au sein de la formation et / ou dans le cadre du conseil de perfectionnement et de l'organisation de *jobs dating*.

Un partenariat pertinent a été conclu avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Portes de Normandie et, en particulier, l'ESCCI (Ecole Supérieure de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure). Cette collaboration est destinée à des étudiants en contrat de professionnalisation, et prévoit un parcours qui permet de suivre le programme du master MAE tout en continuant à suivre des enseignements spécifiques liés à la spécialisation Qualité, Sécurité et Environnement. Toutefois, les contours de ce partenariat ne sont pas précisés ce qui ne permet pas de cerner le rôle exact joué par l'Université dans la gestion de ce diplôme.

Il n'existe pas d'accords de coopération avec des établissements étrangers. Des dispositifs de mobilité des étudiants sont prévus en 1ère année de master *via* un stage de mobilité de 4 mois qui peut être réalisé à l'étranger. Aucune information n'est précisée concernant l'acquisition de crédits ECTS (système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables) dans le cadre d'échanges internationaux.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants. La formation est structurée autour d'un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP.

Le Master MAE est accessible soit en 1ère année (pour la formation initiale), soit en 2ème année directement (pour la formation initiale et continue). La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie. Deux déclinaisons permettent de s'adapter aux différents publics : une formule en présentiel à raison d'une semaine de cours par mois, sur 10 mois et une formule proposée en FOAD (Formation Ouverte A Distance).

Concernant l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières, l'adéquation des locaux aux personnes en situation de handicap est précisée. Les processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont proposés. Toutefois, aucune VAE n'a été validée durant la période considérée.

La formation a transcrit les unités d'enseignement en compétences et est définie en blocs de compétences. Elle prévoit des modalités pédagogiques variées (*serious game*, études de cas réels, projets de création ou de reprise d'entreprise, Grand Oral...) qui renforcent sa dimension professionnalisante. La formation propose une à trois périodes de stage (selon que la formation est suivie en 1 ou 2 ans). Les objectifs, modalités et l'évaluation des stages sont explicités dans un cahier des charges qui est remis en début d'année aux étudiants.

La formation ne semble pas proposer en première année de master des éléments particuliers dédiés à la connaissance du monde de la recherche, ni d'unité d'enseignement dédiée à la recherche. L'articulation formation-recherche semble s'établir par la réalisation d'une étude professionnelle intégrant une revue de littérature et donnant lieu à un suivi individualisé par un enseignant. Même si le MAE a une finalité professionnelle, il est possible de poursuivre dans le master *Management, Recherche et Conseil*, puis en doctorat.

Aucune certification de compétences linguistiques n'est prévue dans le cadre de la formation. Un seul enseignement disciplinaire semble dispensé en anglais. Concernant la mobilité internationale, les étudiants en master MAE peuvent bénéficier de partenariats pour des semestres d'études avec des universités étrangères ou pour un stage, négociés au niveau de l'établissement. Les chiffres liés à la mobilité ne sont pas fournis et le processus formalisé d'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux n'est pas détaillé.

La place du numérique est relativement classique (utilisation d'un environnement numérique de travail et de logiciels pour les enseignements)

La formation à l'éthique est intégrée dans le cadre d'un cours de responsabilité sociale des entreprises. En début de formation, un engagement de non plagiat est systématiquement complété par l'étudiant. L'utilisation d'un logiciel anti-plagiat n'est pas mentionnée, ni même la description du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

### Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation même si la part des enseignements assurés par des intervenants extérieurs reste limitée (30% du volume d'enseignement du master). Le niveau de compétence et de responsabilité, ainsi que la structure d'appartenance des intervenants professionnels ne sont malheureusement pas détaillés. L'équipe pédagogique est mobilisée à l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences.

Le rôle et les responsabilités des trois responsables pédagogiques sont clairement identifiés mais l'articulation entre eux n'est pas précisée. Les moyens administratifs alloués à la formation semblent satisfaisants. L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an, lors des délibérations du Master MAE et du Conseil de perfectionnement. Les responsables pédagogiques se réunissent au moins une fois par mois. Le conseil de perfectionnement est spécifique au master MAE et sa composition conforme à la législation en vigueur. En vue de mener ses réflexions, le conseil de perfectionnement s'appuie sur des enquêtes de satisfaction semestrielles et sur les enquêtes du devenir des diplômés.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, les règles d'attribution des crédits ECTS, les règles de compensation ainsi que les dispositifs de seconde chance (une session 2 pour les 2 semestres) sont explicitées et communiquées aux étudiants lors du séminaire de rentrée. Aucune certification, attestant de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques, n'est délivrée au cours de la formation. Il n'y a pas de dispositif de valorisation de l'engagement étudiant prévu comme ce devrait être le cas.

## Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis par l'intermédiaire d'un tableau de bord annuel des effectifs disponible sur l'intranet de l'IAE, ainsi que par le biais d'un outil de pilotage déployé au sein de l'université permettant un suivi en temps réel des effectifs de formation, selon leur régime d'inscription.

Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent. L'attractivité de la formation est analysée. Elle est appréciée via les données statistiques disponibles sur l'intranet de l'IAE ainsi que via l'outil de gestion de candidatures (e-candidat).

Le taux de réussite est communiqué en début de formation à l'ensemble des parties prenantes. Les flux d'étudiants sortants non diplômés ne sont pas connus, ni analysés.

Le devenir des diplômés est analysé par l'observatoire des métiers de l'Université de Caen. Il fournit une étude à 6 mois et à 30 mois de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études. Les résultats de ces enquêtes sont accessibles sur le site de l'Université de Caen et des éléments sont indiqués dans les fiches de présentation des formations ou lors des journées portes ouvertes par exemple. L'analyse de l'insertion professionnelle immédiate au regard des objectifs de la formation (taux d'insertion et nature des emplois occupés) n'est pas spécifiquement menée mais le taux d'insertion professionnelle est analysé lors des conseils de perfectionnement annuel.

La démarche d'amélioration continue de la formation s'inscrit dans celle de l'IAE (certification Qualicert et certification Formation Continue Universitaire). Un questionnaire de satisfaction est soumis chaque semestre à l'ensemble des étudiants. Les réponses font l'objet d'une analyse systématique lors du conseil de perfectionnement qui propose, sur la base de ces évaluations semestrielles des enseignements, des actions d'amélioration. Le conseil de perfectionnement joue donc pleinement son rôle et ses comptes rendus font l'objet d'une communication auprès du conseil de l'IAE et de la DEVE (Direction des Etudes et de la Vie Etudiante) de l'Université de Caen.

## Résultats constatés

La formation bénéficie d'une forte attractivité (environ une centaine d'étudiants inscrits en master 2, avec un peu moins de 10% d'étudiants étrangers), spécifiquement auprès du public en formation continue (environ les trois quarts des inscrits). Les taux de réussite, supérieurs à 80%, sont satisfaisants.

Les enquêtes d'insertion à 6 mois et 30 mois affichent des résultats également satisfaisants en matière de taux d'emploi. La nature des emplois n'est néanmoins pas analysée. Les résultats des taux d'insertion sont globalement stables et le délai moyen d'accès au premier emploi est en moyenne de 3 mois sur la période 2012-2016.

Pour ce qui est de la poursuite d'études, les enquêtes à 6 mois soulignent que cette dernière oscille entre 12,8% et 36,6% sur la période 2014-2017 mais concerne que très marginalement les études en doctorat (seulement 2 étudiants). Les enquêtes à 30 mois confirment cette tendance et montrent que la poursuite d'études (au cours des 3 ans qui suivent le master) concerne entre 16,5% et 30,9% des diplômés durant la période 2012-2016. Ces chiffres auraient mérité d'être commentés.

Enfin, il est dommage que l'ensemble des résultats ne soient pas analysés à la lumière du type de formation suivie (Formation initiale/formation continue et FOAD).

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Insertion professionnelle (taux d'emploi et adéquation des emplois) très satisfaisante
- Forte attractivité de la formation
- Adéquation de la formation aux contraintes des stagiaires de formation continue, notamment grâce à la FOAD
- Approche par compétences développée au sein de la formation

### Principaux points faibles :

- Part des enseignements prise en charge par les professionnels limitée (30% en volume d'heures d'enseignement)
- Taux de poursuite d'études relativement élevé

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Cette formation historique de l'IAE possède de nombreux points forts et a parfaitement su s'adapter au fil du temps. Le manque d'informations sur de nombreux points ne permet néanmoins pas d'apprécier pleinement le fonctionnement de la formation (par exemple, accord avec l'ESCCI).

Les dernières évolutions envisagées, consistant à renforcer les options du MAE et à commercialiser des modules correspondant à des blocs de compétences, semblent particulièrement adaptées à l'évolution du marché de la formation professionnelle. La part des enseignements prise en charge par des professionnels pourrait être augmentée, comparativement à celle des enseignants-chercheurs. Il conviendrait également d'analyser en profondeur les résultats des enquêtes d'insertion afin de comprendre pourquoi le taux de poursuite d'études est si élevé. Enfin, pour renforcer l'attractivité du master, la formation pourrait proposer des certifications linguistiques à ses apprenants et développer davantage de modules de formation à et par la recherche.

# MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le Master *Management et Commerce International* (MCI) de l'université de Caen est une formation professionnalisante en deux ans ayant pour objectif l'intégration des étudiants sur le marché du travail. La première année de master comporte un seul parcours intitulé *International Management* (MIM), tandis que deux parcours sont proposés en seconde année : 1) le parcours développement international de la PME-PMI (DI PME/PMI) (Petite ou Moyenne Entreprise/Petite et Moyenne Industrie) ; et 2) le parcours franco-américain (FA). Le Master s'effectue en formation initiale et les cours se déroulent uniquement en présentiel. Les enseignements ont lieu à l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés et cohérents pour le parcours DI PME/PMI. Il s'agit de préparer les étudiants à intégrer les diverses dimensions du développement international (achat, vente à l'étranger, négociation internationale...). Plusieurs canaux permettent de diffuser les objectifs de la formation (site Internet, réunion de rentrée, portes ouvertes, forums...). Le supplément au diplômé du parcours DI PME/PMI permet de bien comprendre les compétences à acquérir sur les deux années de formation.

Pour le parcours FA, les finalités de la formation ne sont pas mentionnées clairement, mais les débouchés sont bien présentés et les possibilités d'acquisition de compétences aux États-Unis sont facilement accessibles.

Pour les deux parcours, la diversité des évaluations et des apprentissages permet d'évaluer des connaissances. Le master étant professionnalisant, les poursuites d'études sont peu nombreuses. Les débouchés professionnels sont clairement présentés aux futurs étudiants, et ce, pour les deux parcours.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement et dans l'offre de formation est clairement défini, tout comme les passerelles entrantes et sortantes. La formation et les parcours permettent aux étudiants d'acquérir des compétences en sciences de gestion d'une manière globale et en commerce international en particulier. Une convention a été signée avec les « conseillers du commerce extérieur » afin d'informer les étudiants sur les « métiers de l'international ».

Le Master s'appuie sur les activités de recherche du NIMEC (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation – Equipe d'accueil 969) qui est rattaché à l'École doctorale Économie-Gestion de Normandie (ED242). Il regroupe les laboratoires d'Économie et de Gestion des trois universités normandes (Caen, Le Havre et Rouen). Les enseignants-chercheurs initient les étudiants à la recherche à travers des études de cas combinant théorie et pratique.

L'alternance n'est pas développée, mais le Master s'appuie sur de fortes relations avec le monde professionnel à travers des interventions de vacataires dans les deux parcours, des stages, etc. Par ailleurs, pour le parcours FA, une partie des cours est assurée par des professeurs d'universités américaines.

Les partenariats développés par le master avec les universités américaines et les relations nouées avec le monde socio-économique sont un signe de qualité permettant un positionnement distinctif.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres. La première année de master est commune à tous les étudiants. Deux parcours de spécialisation sont proposés en M2 (DI PME/PMI et FA). La formation met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants, ce qui est essentiel pour un master tourné vers l'international. L'alternance n'est pas développée et la formation ne peut pas être suivie à distance. En ce qui concerne la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES), si un dispositif d'accompagnement est proposé, aucune n'a été soutenue sur la période concernée. Les locaux sont adaptés pour accueillir des personnes ayant un handicap.

Les blocs de compétences ne sont pas directement reliés aux matières enseignées. Toutefois, la formation développe des modalités pédagogiques variées qui permettent d'évaluer des compétences diverses en management et communication. Le Master favorise une approche transdisciplinaire et l'autonomie de l'étudiant, à travers des travaux individualisés ou collectifs. Des compétences transversales sont donc acquises pendant les deux années de formation par les étudiants.

La démarche scientifique est valorisée, en partie grâce aux mémoires et au suivi individualisé apporté par les enseignants-chercheurs. Les projets et les stages, en France ou à l'étranger, sont bien intégrés au cursus de formation.

La formation prépare ses étudiants à l'international. Le M1 et le parcours de M2 FA sont dispensés en anglais. Pour le parcours de M2 DI PME/PMI, le mémoire, le grand oral, la soutenance de stage et certains cours sont en anglais. L'acquisition de compétences linguistiques ne donne lieu à aucune certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation.

La place du numérique dans l'enseignement est relativement classique. Les pratiques pédagogiques sont développées à travers une plateforme numérique sur laquelle des ressources peuvent être échangées. Un engagement de non-plagiat est obligatoirement renseigné par les étudiants.

### **Pilotage de la formation**

La liste des intervenants est précisée et transmise aux étudiants. Les enseignants vacataires, issus du milieu de l'entreprise, représentent 30% des enseignements pour le parcours FA et plus de 50% pour le parcours DI PME/PMI. Il n'est pas possible, faute de données, d'analyser si les fonctions exercées par les vacataires professionnels correspondent au cœur de métier de la formation. De nombreux enseignants-chercheurs s'impliquent dans le diplôme. Le parcours franco-américain bénéficie, en outre, des compétences d'enseignants-chercheurs d'universités américaines.

Le rôle du responsable pédagogique est bien défini. Il convient de mentionner que la responsable du M1 MIM et du M2 FA ne possède pas le statut d'enseignant-chercheur mais de vacataire, ce qui peut fragiliser le pilotage de la formation. L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an, à l'occasion des délibérations de chaque parcours du Master et du conseil de perfectionnement qui permet de réunir différents acteurs de la formation. La composition du conseil de perfectionnement est conforme à la législation en vigueur. En revanche, il semble être réalisé au niveau de chaque parcours et non au niveau de la mention. Si de nombreuses ressources internes sont disponibles pour alimenter l'ordre du jour du conseil de perfectionnement, rien n'est indiqué sur les résultats des enquêtes sur les enseignements et ces dernières ne sont pas présentées.

Les modalités de suivi des compétences ne sont pas expliquées. Les règles d'attribution des ECTS sont transmises aux étudiants lors du séminaire de rentrée. L'engagement étudiant ne fait, pour l'heure, l'objet d'aucune forme de reconnaissance.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les différentes informations concernant les étudiants, leurs statuts, sont disponibles sur l'intranet de l'IAE.

Les taux de réussite des étudiants sont communiqués en début de formation.

Le devenir des diplômés est analysé par l'observatoire des métiers de l'Université de Caen. Il fournit une étude à 6 mois et à 30 mois de l'insertion professionnelle. Ces informations sont disponibles sur le site de l'IAE et de l'Université. Aucune étude à la sortie du diplôme n'est réalisée par l'équipe pédagogique, par exemple au moment des soutenances de stage.

Aucune information qualitative n'est précisée sur les métiers occupés par les anciens étudiants.

La formation, à travers la certification Qualicert, s'est engagée dans une démarche qualité validée par un organisme externe.

### **Résultats constatés**

L'attractivité de la formation semble relativement faible. En effet, le Master attire peu de candidatures (en moyenne 58 candidatures en M1 MIM entre 2018 et 2020). Faut-il en déduire que, faute d'éléments apportés sur les prérequis, il est difficile de définir si cette faible attractivité est due à des prérequis exigeants. La question de la visibilité du diplôme doit être posée. Elle est d'ailleurs jugée insuffisante dans le compte rendu du conseil de perfectionnement pour le parcours franco-américain. Il est également surprenant de voir que sur les deux dernières années, 29,5% des étudiants du M2 viennent d'un autre M2 de l'université de Caen.

Le taux de réussite en M1 s'élève à 96,2% en 2017-2018 et 86,4% en 2018-2019. En M2, le taux de réussite est plus faible puisqu'il est de 81,1% en 2017-2018 et seulement 57,1% en 2018-2019. Des explications auraient été les bienvenues.

L'objectif de la formation, qui se veut professionnalisante, est atteint, au regard des données chiffrées apportées par l'université qui font état d'un taux d'insertion au marché du travail proche de 100% trois ans après l'obtention du Master. Le taux de réponse est satisfaisant (autour de 75% à 6 mois et supérieure à 50% à 30 mois). Le type de métier exercé n'étant pas analysé, il est difficile d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation d'un point de vue qualitatif. L'équilibre entre les enseignements et les

domaines d'activités occupés par les diplômés amènent à s'interroger. A titre d'exemple, 20% des étudiants du parcours FA occupent un emploi en lien avec le marketing et la communication, alors qu'un seul cours de marketing (marketing international) n'est proposé.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Partenariats stables avec des universités étrangères (particulièrement aux États-Unis) pour le parcours franco-américain
- Convention de partenariat avec les « conseillers du commerce extérieur »

### Principaux points faibles :

- Mention où chaque parcours semble fonctionner de manière indépendante
- Attractivité de la formation relativement modeste
- Analyse du suivi des diplômés insuffisamment précise
- Absence d'informations sur les fonctions occupées à l'issue du diplôme

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le *Master Management et Commerce International* complète l'offre de formation de l'université en lui apportant une coloration internationale. Malgré des points forts indéniables, quelques améliorations sont recommandées pour maintenir l'attractivité de la mention.

Il serait nécessaire de créer des outils permettant d'analyser la nature des emplois trouvés, tout comme leur adéquation avec la formation. Par ailleurs, une communication renforcée sur le diplôme est nécessaire afin de développer son attractivité. En outre, il semblerait que les deux parcours de M2 fonctionnent de manière indépendante. Il serait ainsi nécessaire d'effectuer des conseils de perfectionnement au niveau de la mention et non au niveau de chaque parcours pour un pilotage plus efficient. Enfin, la volonté affichée de créer des doubles diplômes à l'international pour le parcours franco-américain ne peut être qu'encouragée.

# MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Management sectoriel* vise à répondre aux besoins du secteur sanitaire, médicosocial et social, en formant des cadres de haut niveau de responsabilité maîtrisant à la fois les techniques du management et ayant de solides connaissances des publics, des dispositifs et des institutions. Il comporte huit parcours : *Management des structures sociales, médicosociales et solidaires (MSS-MS)*, *Management des organisations sociales (MOS)*, *Management de l'économie solidaire (MES)*, *Ingénierie et expertise des politiques sociales locales (IEPSL)*, *Management des établissements et des structures gérontologiques (MESG)*, *Management des organisations en santé (MOES)*, *Hygiène et qualité des soins (HQS)*, et *Management en gérontologie et qualité des soins options gestion ou qualité ou soins palliatifs (MQSG)*. Ce master est dispensé à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Caen, en présentiel et en Formation Ouverte à Distance (FOAD), accueillant des étudiants en formation initiale et continue.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir par la formation sont clairement explicités et communiqués auprès des apprenants et autres parties prenantes via différents moyens (plaquettes de présentation, informations délivrées sur e-campus, séminaire de rentrée, site internet de l'IAE, journées portes ouvertes, participation aux conseils de perfectionnement des masters...). L'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont globalement cohérents et compréhensibles par l'ensemble des publics concernés. Le supplément au diplôme précise clairement les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont précisés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes via différents biais (site internet de l'IAE, réunion de rentrée, forum des anciens). Ils sont cohérents et en adéquation avec les enseignements et la formation.

Quelques poursuites d'études en doctorat et en Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale après le master 2 sont à noter pour les parcours IEPSL et MES. Les informations sur les poursuites d'études sont personnalisées en fonction des demandes des étudiants.

La formation est en adéquation avec la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

### Positionnement dans l'environnement

La formation affiche clairement sa position dans l'offre globale de l'établissement, du site, et dans la carte régionale et nationale. Elle revêt un positionnement unique au sein de l'établissement et se différencie au niveau national d'autres formations proches par son volet management et son accueil du public en formation continue. Cette offre de formation est assez rare en IAE et propose une réelle complémentarité des formations dans le secteur médico-social. Les passerelles entrantes et sortantes sont clairement explicitées et communiquées auprès des étudiants via différents biais (site internet, plaquettes du diplôme). La formation affiche plusieurs partenariats, avec l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS) du CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Caen pour le parcours MOES (permettant l'obtention concomitante du master Management des organisations en santé et du diplôme d'Etat de cadre de santé), et avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) Caen Normandie pour le parcours MOS et la préparation au Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS). Le positionnement de la formation vis-à-vis du monde de la recherche est explicité et les structures en appui de la formation (laboratoires et écoles doctorales) sont mentionnées ainsi que la cohérence des travaux de recherche des membres de l'équipe pédagogique avec le positionnement de la formation. L'intervention d'enseignants-chercheurs spécialisés permet une bonne articulation formation-recherche, notamment via la production d'un mémoire ou d'un article scientifique en master 2.

Des intervenants issus du monde social, sanitaire et médicosocial, et prenant en charge de nombreux enseignements, permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Par ailleurs, plusieurs liens avec les milieux socio-économiques sont formalisés par des conventions / accords de partenariat (convention de partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social Caen Normandie pour l'enseignement dans

le cadre du DEIS et du parcours MOS, l'Université de Caen Normandie fait partie du Réseau universitaire des formations sociales (RUFs), convention de partenariat entre l'IAE de Caen et l'Association des directeurs au service des personnes âgées (ADPA), convention de partenariat IAE – Institut de Formation des Cadres de Santé relative à la formation professionnelle des cadres de santé (permettant aux étudiants de ce parcours l'obtention concomitante du master 2 Management des organisations en santé et du diplôme d'Etat de cadre de santé)).

## Organisation pédagogique de la formation

La formation, structurée autour de 4 semestres, présente au global huit parcours en M1 et M2, en présentiel ou en FOAD. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants. La formation est structurée autour d'un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP.

La formation n'offre pas de parcours adaptés au public en formation en alternance, mais la plupart des étudiants en formation initiale effectuent leur stage en alternance tout au long de l'année en raison d'un calendrier adapté. La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie, notamment via ses formations proposées en FOAD. La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières, liées notamment au handicap (locaux aménagés). Des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme. Toutefois, aucune VAE n'a été validée sur la période considérée.

Les enseignements ont nécessairement été pensés dans une logique de compétences. Toutefois, la réflexion sur la définition en blocs de compétences est en cours. La démarche de transcription des unités d'enseignement en compétences a notamment été formalisée pour le parcours MOES. Il n'y a pas d'outils spécifiques mentionnés permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis. La formation semble prévoir des modalités pédagogiques diversifiées, même à distance (*serious game*, travaux de groupes...).

Plusieurs dispositifs permettent d'assurer le lien formation-recherche : cours de méthodologie de la recherche en M1 et M2 dans les masters en présentiel, réalisation d'une recherche étude collective en M1, de projets tutorés, de mémoires individuels en M2, participation à diverses journées d'étude organisées par l'IAE et le pôle social santé, à des séminaires et colloques, à des soutenances de thèse, aux soutenances de mémoires de fin d'études des M2. Les étudiants qui, au travers de leurs mémoires (collectifs en M1 et individuels en M2) ont montré une appétence pour la recherche, peuvent s'orienter vers le monde de la recherche en s'inscrivant en Master Recherche Sciences de Gestion (IAE) ou Sociologie.

La formation comporte de nombreux modules de connaissance de l'environnement professionnel et des diverses structures du secteur social et médico-social. Par ailleurs, elle comporte une période de stage obligatoire de 2 à 6 mois (8 semaines en M1 et 9 semaines minimum en M2). Plusieurs dispositifs sont prévus pour accompagner les étudiants dans le processus de recherche de stage et dans l'élaboration de leur projet professionnel (service relations entreprises de l'IAE, rencontres étudiants-entreprises, réseau des alumni...).

Aucune certification en langue n'est prévue dans le cadre de la formation. De même, aucun enseignement disciplinaire ne semble être enseigné en langue étrangère. La formation propose à ses étudiants de suivre un semestre dans une université partenaire, après validation des unités d'enseignement choisies par l'étudiant par son responsable pédagogique, ou bien d'effectuer son stage à l'étranger.

Le numérique est présent au sein de la formation au travers de l'interface ENT (Espace Numérique de Travail) qui permet aux étudiants d'avoir accès à leur emploi du temps, aux syllabus de leurs enseignements, etc, ainsi que du site internet de la bibliothèque universitaire, et du déploiement de la FOAD (via la plateforme e-campus). Certaines formations spécifiques sur des logiciels sont également prévues durant les deux années de master.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est présente dans le programme de la formation, notamment lors des enseignements de méthodologie de la recherche. Les enseignants peuvent s'appuyer sur l'outil numérique Compilatio accessible via e-campus pour détecter les plagiat. Les étudiants doivent insérer et signer une charte de déclaration de non plagiat à toutes leurs productions scientifiques (mémoires principalement). Cette charte et son contenu sont présentés aux étudiants, notamment lors des enseignements de méthodologie de la recherche en master 2.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. La liste des intervenants est communiquée aux apprenants lors de la réunion de rentrée ou du bilan semestriel. Pour les formations en ligne, ces informations sont transmises via les fiches de présentation des UE (Unités d'enseignement). La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde médico-social (environ 60% du volume d'enseignement sur l'ensemble du master) est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité, ainsi que leur structure de rattachement, ne sont pas explicités. Aucun dispositif de sensibilisation de l'équipe pédagogique à l'approche par compétences ne semble exister.

Chaque parcours de master est encadré par un enseignant chercheur responsable pédagogique. Pour les parcours en ligne, les universitaires sont secondés par des coordonnateurs pédagogiques et par une équipe opérationnelle qui gère le dispositif à distance. Aucune information n'est précisée concernant les moyens administratifs et pédagogiques. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement dans l'année. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et fait l'objet d'un procès-verbal. Il réunit les représentants administratifs, les enseignants chercheurs, les responsables pédagogiques, les délégués étudiants et un représentant du secteur (directeur recherche et développement d'une association gestionnaire d'établissements médico-sociaux). Pour alimenter ses réflexions, le conseil de perfectionnement s'appuie notamment sur des enquêtes auprès des étudiants et des intervenants.

Les jurys se réunissent trois fois par an (à l'issue des 2 semestres puis à l'issue de la session de rattrapage des 2 semestres). Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, ainsi que les dispositifs de seconde chance, sont explicités et portés à la connaissance des étudiants par différents biais (mise à disposition sur la plateforme e-campus, présentation synthétique lors de la réunion de rentrée). Les règles d'attribution des crédits ECTS, ainsi que les règles de compensation, sont précisées. L'équipe pédagogique est en cours de déploiement de la démarche compétences. Aucune information n'est apportée concernant la reconnaissance de l'engagement étudiant.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis via un tableau de bord annuel des effectifs disponible sur l'intranet de l'IAE, ainsi que par le biais d'un outil de pilotage déployé et exploité au sein de l'Université de Caen Normandie. Cet outil permet le suivi en temps réel des effectifs de la formation, selon les parcours et régimes d'inscription. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent (via notamment la présentation du profil recherché et des prérequis sur la fiche de présentation du diplôme). Tout refus est motivé et porté à la connaissance de l'étudiant. Les candidatures sont faites sur e-candidat et la procédure est totalement normalisée. L'attractivité de la formation est connue et suivie (notamment via l'outil de gestion des candidatures e-candidat). Les données statistiques correspondantes (nombre d'inscrits, de candidatures, capacité d'accueil, etc.) sont disponibles sur le site internet de l'IAE.

Le taux de réussite est communiqué en début de formation à l'ensemble des parties prenantes mais les modalités de cette communication ne sont pas précisées. Les flux d'étudiants sortants non-diplômés sont connus et analysés : les 6% d'abandon pour des raisons personnelles concernent un public de professionnels en difficulté dans la répartition des temps de travail.

Le devenir des diplômés est analysé par l'observatoire des métiers de l'Université de Caen. Il fournit une étude à 6 mois et à 30 mois de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études. Les résultats de ces enquêtes sont accessibles sur le site de l'Université de Caen et font l'objet d'une communication dans les fiches de présentation des formations ou lors des journées portes ouvertes par exemple. L'analyse de l'insertion professionnelle immédiate n'existe pas à proprement parler.

La formation s'inscrit dans la démarche de certification Qualicert de l'IAE et la certification FCU (Formation Continue à l'Université). Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et contribue à l'évaluation interne de la formation en s'appuyant sur des questionnaires de satisfaction relatifs à l'évaluation des enseignements chaque semestre, administrés auprès de l'ensemble des étudiants. Les réponses font l'objet d'une analyse systématique lors du conseil de perfectionnement en vue de proposer des actions d'amélioration. Le procès-verbal du conseil de perfectionnement est envoyé à la DEVE (Direction des Etudes et de la Vie Etudiante) de l'Université de Caen. Une synthèse des conseils de perfectionnement est par ailleurs faite pour le conseil de l'institut de l'IAE et le procès-verbal de ce conseil est transmis à l'Université.

### **Résultats constatés**

Le nombre d'inscrits en M1 et M2 est important et augmente globalement sur la période 2014-2019. La part des étudiants étrangers inscrits est très faible (moins de 10%). La part des stagiaires de formation continue est quant à elle particulièrement importante et en augmentation sur la période, représentant 69,3% des effectifs en M1 et 76,5% en M2 pour l'année 2018-2019. Les taux de réussite en M1 sont satisfaisants (de l'ordre de 80%). En M2, ces taux de réussite se situent autour de 50-60% ce qui peut paraître a priori plutôt faibles. Toutefois, cela peut se justifier par les stagiaires en formation continue qui optent pour une année de master en deux ans. L'attractivité de la formation s'est fortement accrue en M1 au regard du nombre de candidatures reçues en 2019-2020 (comparativement aux années précédentes), améliorant par conséquent le taux de sélection (de l'ordre de 30% en 2019-2020).

A 6 mois, le taux d'emploi est tout à fait satisfaisant (supérieur à 80%) et s'améliore à 30 mois (supérieur à 90%). Par ailleurs, les emplois occupés sont en adéquation avec la formation et le niveau de qualification visé. Le délai moyen d'accès au premier emploi s'améliore sur l'ensemble de la période pour atteindre 2 mois pour la promotion 2015-2016.

La poursuite d'études en sortie de cursus est très faible et ne concerne que très rarement une poursuite en doctorat. Au cours des trois années qui suivent le master, la poursuite d'études est plus importante pouvant atteindre entre 15% et 20% pour les promotions diplômées en 2014 et 2016.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bon positionnement de la formation qui présente un caractère particulièrement différenciant
- Très bonne insertion professionnelle des diplômés
- Bonne adéquation des dispositifs (FOAD) au public de FC
- Pluralité et spécificité des parcours proposés
- Lien très étroit avec le secteur social, médico-social et de la santé, notamment via l'intervention de nombreux vacataires professionnels et via les partenariats

### Analyse des perspectives et recommandations :

La perspective d'évolution envisagée, concernant le déploiement d'une véritable approche par blocs de compétences, est tout à fait pertinente. D'autres pistes, permettant de renforcer l'attractivité de la formation, pourraient être explorées, notamment le développement de l'alternance et un renforcement des partenariats étrangers. La perspective d'un futur partenariat avec l'université de Kneu en Ukraine permettrait de renforcer la dimension internationale du master. Par ailleurs, il pourrait être utile de réfléchir à une meilleure lisibilité et structuration de l'offre au sein de la mention afin d'assurer sa cohérence.

# MASTER MANAGEMENT STRATEGIQUE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le Master *Management stratégique parcours Business partner et amélioration continue* a accueilli sa première promotion d'étudiants durant l'année 2017-2018. Cette formation vise à former des contrôleurs de gestion capables d'accompagner les gestionnaires dans la maîtrise de leurs activités opérationnelles et stratégiques. Elle est proposée exclusivement en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou stage long alterné). La formation est dispensée à Caen sur le campus de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Economiques, de Gestion, de Géographie et d'Aménagement du Territoire.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes, par le biais de différents supports de communication et à l'occasion de différents événements (forums sur l'apprentissage, salons de l'étudiant...). La formation semble toutefois présenter un caractère particulièrement généraliste et l'intitulé de la formation (Business Partner et amélioration continue) peut entraîner une incompréhension auprès de bon nombre de parties prenantes. Un travail d'explicitation de la fonction de *business partner* est actuellement en cours par les responsables du diplôme qui finalisent la rédaction d'un article d'intention scientifique sur ce sujet. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'apprenant.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont précisés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Les possibilités de poursuite d'études ne sont pas mentionnées. Tous les métiers indiqués sont en adéquation avec les activités listées dans la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) nationale de la mention *Management stratégique*.

### Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional, cette formation est la seule à être rattachée à la mention *Management stratégique*. Au niveau national, il est précisé qu'il s'agit de l'unique formation à présenter un objectif de formation tourné vers l'expertise de la maîtrise de la gestion, en proposant par exemple d'adosser à des apprentissages en contrôle de gestion des compétences en amélioration continue. Toutefois, ce positionnement pédagogique semble devoir être clarifié afin de mieux apprécier son articulation avec d'éventuelles autres formations et de mieux cerner son environnement concurrentiel (par exemple, *Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel* de l'Université de Caen). Seules les passerelles entrantes sont précisées et communiquées auprès des étudiants (niveau licence intégrant dans leur cursus antérieur des enseignements en gestion). Les passerelles sortantes et les poursuites d'études ne sont pas abordées. Aucun partenariat académique n'est précisé.

La formation est adossée au Centre de Recherche en Economie et Management – CREM (CNRS Unité Mixte de Recherche 6211) dont font parties les deux co-responsables de la formation. Les enseignants-chercheurs, impliqués dans la formation, visent à l'émergence au niveau national d'une thématique de recherche autour de la fonction de *business partner*. L'articulation formation-recherche est très peu explicitée.

L'articulation avec le monde socio-économique s'opère à travers l'alternance des étudiants (qui permet ainsi de tisser des liens avec les organisations d'accueil) et les professionnels qui interviennent au sein de la formation. Aucune formalisation des liens avec les milieux socio-économiques (via des conventions ou accords de partenariat) n'est précisée.

A ce jour, aucun mécanisme favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs, n'est mis en œuvre au sein de la formation.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation ne possède qu'un seul parcours de spécialisation et est conçue en quatre semestres. Les libellés des neuf unités d'enseignements sont identiques entre les deux années de formation, ce qui ne permet pas d'apprécier si la spécialisation est progressive). Chaque unité d'enseignement correspond à un bloc de

compétences. Ces compétences acquises sont en adéquation avec les activités listées dans la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention *Management Stratégique*. La formation est entièrement et exclusivement une formation en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, convention de stage longue durée) selon un rythme moyen d'une semaine à l'Université / trois semaines en entreprise. Diverses modalités pédagogiques sont prévues durant les deux années de master afin de favoriser le développement des compétences (résolution d'une problématique concrète identifiée par une association, organisation de manifestations annuelles, *serious games*...).

Aucun dispositif n'est prévu pour suivre cette formation à distance. Concernant l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières, seule l'adéquation des bâtiments aux étudiants dans une situation de handicap est spécifiée. Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES) sont proposés pour l'obtention du diplôme mais les chiffres ne sont pas communiqués. La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie permettant, via l'organisation du cursus en blocs de compétences, un accès à la formation sur des modules d'enseignement spécifiques.

Aucun dispositif ne semble prévu en première année de master dédié à la connaissance du monde de la recherche. L'articulation formation-recherche semble se traduire uniquement par le mémoire de fin d'études à mener en master 2. Aucune information détaillée n'est fournie concernant les modalités et l'évaluation des projets et de la période d'alternance. En particulier, l'accompagnement universitaire lors de la préparation du mémoire de master 2 n'est pas explicité, tout comme les objectifs, modalités et évaluation des projets et expériences en entreprise. L'apprentissage et les divers projets à mener tout au long de la formation contribuent à professionnaliser les étudiants. Aucune information n'est fournie concernant la préparation de la formation à la poursuite en doctorat.

L'acquisition des compétences transversales par l'étudiant utiles à son insertion professionnelle immédiate s'opère principalement par le biais de l'alternance. Les étudiants de la formation peuvent également, lors de journées dédiées, convier leurs camarades de promotion au sein de leurs structures d'accueil. Cette initiative mérite d'être soulignée puisqu'elle permet à l'apprenti de mieux s'approprier ses missions et aux autres étudiants de comprendre les contextes dans lesquels leur métier peut être exercé.

L'apprentissage approfondi de l'anglais s'effectue au sein d'une unité d'enseignement dédiée et vise à préparer les étudiants au TOEIC (*Test of English for International Communication*) au cours du master 2. Des enseignements disciplinaires sont également dispensés en anglais (105 heures de cours en face à face sur les deux années). Aucune information n'est précisée concernant la mobilité entrante et sortante des étudiants. De même, le processus d'acquisition de crédits ECTS (*European Credits Transfer System*) dans le cadre d'échanges internationaux n'est pas renseigné.

Certains cours sont assurés par l'intermédiaire d'outils numériques installés dans la salle dédiée à la formation. De même, la formation accorde une place importante à l'apprentissage de la gestion par l'intermédiaire de systèmes d'information numériques.

La sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et éthique s'opère dans le cadre du module d'aide à la réalisation du mémoire universitaire en master 2. Par ailleurs, la formation dispose du logiciel anti-plagiat Compilatio. Aucune information n'est fournie concernant les dispositifs de recours au sein de l'établissement et leur communication auprès des personnels et apprenants.

## **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée (22% du volume horaire du master sur les deux années dispensés par des enseignants-chercheurs, 17% par un PAST (professeur associé en service temporaire), 6% par des enseignants du secondaire et 55% par des intervenants professionnels / vacataires) et adaptée aux différents contenus de formation. Deux points méritent néanmoins d'être soulignés. En premier lieu, les co-responsables du master assurent à eux deux 32% des enseignements sur les deux années (en volume horaire). En second lieu, sur une équipe pédagogique de 24 intervenants, seulement 6 ont le statut d'enseignant-chercheur titulaire ce qui peut fragiliser la pérennité de la formation. La liste de l'ensemble des intervenants est présente sur la plaquette de présentation du diplôme. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation. Aucune information détaillée n'est toutefois fournie concernant leur niveau de compétence et de responsabilité, ainsi que le type de structure à laquelle ils sont rattachés. Si la formation est organisée en blocs de compétences, aucune information spécifique n'est fournie concernant la sensibilisation de l'équipe pédagogique sur l'expression en compétences des enseignements et sur l'approche par compétences.

Le partage de responsabilités entre les deux co-responsables du master n'est pas précisé. La formation semble disposer des moyens administratifs nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En moyenne une fois par mois, des réunions sont organisées entre les responsables pédagogiques et la gestionnaire administrative de la formation pour organiser la gestion courante du diplôme. Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement. Toutefois, la liste de ses membres n'est pas indiquée. De plus, celui de 2019 s'est étrangement déroulé en deux temps : un premier temps impliquant les responsables pédagogiques et les représentants étudiants et un second temps impliquant des membres de l'équipe pédagogique et la gestionnaire de scolarité.

Aucune information n'est fournie concernant la constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury, ainsi que les modalités de contrôle des connaissances. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation ne sont pas spécifiées, hormis dans le Supplément au diplôme où il est précisé que la compensation est organisée sur le semestre et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement pondérées par les coefficients. La certification en langue TOEIC (Test of English for International Communication) peut être délivrée à l'étudiant pour attester de l'acquisition de connaissances et compétences linguistiques spécifiques. L'équipe pédagogique pilote la démarche par compétence au travers du livret de formation de l'étudiant en alternance, véritable outil de pilotage des compétences de l'étudiant au cours de sa formation. Rien n'est précisé concernant l'engagement étudiant, ainsi que sur les dispositifs de seconde chance.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement. Très peu d'informations sont fournies concernant le processus de recrutement des étudiants. Il est seulement précisé, dans le Supplément au diplôme, que l'admission en première année du cursus master est subordonnée au succès à l'examen d'un dossier de candidature, excepté pour les étudiants qui viennent de Master 1 de la mention de Droit ce qui amène à s'interroger sur une éventuelle rupture d'égalité de traitement. L'attractivité de la formation est connue et est analysée au regard du contexte de la formation.

Concernant l'analyse de la réussite des étudiants, aucune information n'est détaillée, précisant que la formation est trop récente pour tirer des enseignements sur cette thématique.

Il en est de même concernant le devenir des diplômés : aucune information n'est fournie à ce sujet. Il est seulement mentionné qu'il a été fait le constat que 75% des étudiants de la première promotion avaient trouvé un emploi 3 mois après l'obtention de leur diplôme. Mais la source et le processus d'enquête, amenant à un tel constat, ne sont pas spécifiés.

Les dispositifs d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants semblent être pris en charge par la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) de l'Université de Caen Normandie qui demande chaque année aux étudiants d'évaluer le diplôme dans lequel ils sont inscrits. Il est précisé que ces évaluations permettent d'identifier des thématiques de travail puis de mettre en œuvre un processus d'amélioration continue de l'organisation de la formation, sans apporter de renseignements supplémentaires. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et vise à contribuer à l'évaluation interne de la formation. Aucune information n'est fournie concernant la communication des résultats de l'évaluation interne à la commission formation et vie universitaire de l'établissement. De même, la formation ne semble pas soumettre son processus d'évaluation interne et ses résultats lors de l'évaluation externe périodique.

### **Résultats constatés**

Les données recueillies lors des trois premières années d'existence de ce diplôme montrent que le Master présente une attractivité modérée, avec un nombre de candidatures à l'entrée en M1 qui est passé de 67 en 2017/2018 à 90 en 2018/2019 et à 77 en 2019/2020. Les chiffres relatifs à l'entrée en M2 ne sont pas communiqués. Le nombre d'inscrits en M1 et M2 reste particulièrement faible (12 inscrits en M1 en 2017-2018, 8 en 2018-2019 et 13 en 2019-2020, et 11 inscrits en M2 en 2018-2019). Le recrutement semble principalement local dans la mesure où un tiers des candidatures provient de l'Université de Caen mais que plus de 80% des admis en sont issus. Aucune VAE n'a été accordée sur la période. La proportion d'étudiants étrangers se situe en moyenne autour de 20%. L'ensemble des apprenants relève du régime de la formation continue et effectue leur alternance sous forme de contrat de professionnalisation.

Les taux de réussite indiqués sont très satisfaisants (supérieurs à 90%).

Concernant l'insertion professionnelle, le chiffre de 75% d'insertion à trois mois après l'obtention du diplôme est avancé. La méthodologie d'enquête n'est pas expliquée et aucune analyse du type d'emploi occupé n'est proposée, ce qui est fort regrettable. De façon analogue, aucune information n'est précisée concernant les poursuites d'études.

## **Conclusion**

### **Principal point fort :**

- Formation en alternance

### **Principaux points faibles :**

- Attractivité limitée de la formation
- Faible lisibilité du diplôme et de son contenu

- Poids des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique

**Analyse des perspectives et recommandations :**

L'absence d'informations sur de nombreux points (par exemple fonction des enseignants vacataires, processus de recrutement, suivi du devenir des diplômés) est fort regrettable et ne permet pas d'apprécier la formation à sa juste valeur. Bien que pertinentes, les perspectives proposées sont peu développées et relativement générales. Une réflexion sur la nature et la lisibilité du positionnement de la mention au sein de l'offre de formation de l'Université (vis-à-vis du Master *Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel* et du Master *Comptabilité Contrôle Audit* de l'Institut d'Administration des Entreprises de Caen) doit effectivement être menée afin d'en améliorer l'attractivité. Par ailleurs, l'équipe d'enseignants-chercheurs pourrait être diversifiée et élargie. En outre, des enseignements de sensibilisation à la recherche devraient être introduits dès la première année de master. Enfin, d'autres points doivent faire l'objet d'une attention accrue de la part des co-responsables de ce parcours, notamment en matière de suivi de l'insertion professionnelle.

# MASTER MARKETING-VENTE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Marketing-Vente* est porté par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Caen. La formation comprend un seul parcours : Digital – Social Média. Elle est proposée en cycle initial classique et en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), que ce soit en Master 1 (M1) ou en Master 2 (M2). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont possibles. Les cours se déroulent en présentiel à l'IAE de Caen et ne peuvent être suivis à distance. Il n'existe aucune délocalisation.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master *Marketing-Vente* a pour objectif de former des professionnels spécialisés dans les métiers du marketing numérique, de la vente, de la distribution, de la communication ou des achats, capables de mettre en œuvre une stratégie marketing et commerciale et d'encadrer des équipes de vente. Le supplément au diplôme est accessible aux étudiants sur le site Internet de l'Université de Caen. Il ne permet toutefois pas d'apporter un éclairage suffisant pour comprendre les finalités de la formation dans la mesure où la spécificité du parcours Digital - Social Média n'est pas valorisée. Parmi les métiers visés, ceux de chargé d'études marketing, responsable promotion des ventes, responsable d'un réseau de points de vente ou encore acheteur semblent assez éloignés des métiers traditionnellement visés à la sortie d'un master orienté vers le marketing digital. Toutefois, avec la possibilité de suivre la formation en alternance sur une durée de deux ans, la finalité professionnelle du master est incontestable et la diversité des évaluations mises en place permet d'évaluer les connaissances et compétences à acquérir. Les poursuites d'études sont peu nombreuses.

### Positionnement dans l'environnement

Le Master *Marketing-Vente* s'intègre logiquement dans le pôle Management de l'IAE de Caen. Le parcours Digital – Social Média lui permet d'avoir un positionnement clair vis-à-vis des autres formations universitaires de la région normande. La formation est néanmoins confrontée à la concurrence des écoles de commerce.

Les passerelles à l'entrée permettent d'accueillir un public très divers. Le M1 (Master 1) aborde les fondamentaux de la gestion et du management, ainsi que des enseignements de spécialité en lien avec le digital. La spécialisation se poursuit en M2. Le diplôme étant à finalité professionnelle, la vocation est d'insérer les étudiants dans le monde du travail.

La formation s'appuie sur les activités de recherche du NIMEC (Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation). Le NIMEC (équipe d'accueil 969) est rattaché à l'École doctorale Économie-Gestion de Normandie (ED 242) qui regroupe les laboratoires d'Économie et de Gestion des trois universités normandes (Caen, Le Havre et Rouen). La combinaison et la confrontation des théories et de la pratique sont recherchées, ce qui est primordial. L'initiation à la recherche n'est donc pas écartée de cette formation professionnalisante. En raison de l'alternance et l'intervention de professionnels, la formation s'appuie sur des relations avec le monde économique. Pour autant, aucune convention de partenariat n'a malheureusement été formalisée. La formation n'est pas internationalisée, ce qui peut s'expliquer par la mise en place de l'alternance.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, avec une spécialisation qui s'opère progressivement entre les deux années du master. Les ECTS (système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables) sont acquis, de manière équivalente (30 ECTS) sur les quatre semestres. Les étudiants sont en alternance sur 1 à 2 années, avec un rythme de 3 semaines en entreprise et 1 semaine à l'université. Aucune information n'est malheureusement communiquée sur l'organisation pédagogique des étudiants en cycle initial classique. Le M2 est ouvert à la formation continue, ce qui permet de répondre aux enjeux de la formation tout au long de la vie. Par ailleurs, la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est proposée. Les locaux sont adaptés pour

accueillir des personnes ayant un handicap. Les différents profils d'étudiants sont donc pris en considération par cette formation.

Si le Master est défini selon un référentiel de compétences national grâce à la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), aucun portefeuille de compétences propre au parcours n'est mentionné. De nombreux projets, jeux, études de cas, permettent cependant de mettre en œuvre des modalités pédagogiques inversées. Par ailleurs, le spectre large des matières étudiées en M1 favorise l'acquisition d'une vision transversale des fonctions supports et opérationnelles d'une entreprise.

La démarche scientifique est au cœur de la formation avec des séminaires de méthodologies et la réalisation d'un mémoire de recherche.

Si des cours d'« anglais professionnel » sont dispensés et qu'une évaluation orale en anglais est effectuée en ethnomarketing, la formation prépare peu les étudiants à l'international. Le rythme de l'alternance rend délicat la mobilité à l'étranger.

Les pratiques pédagogiques interactives sont développées à travers différents outils numériques, ce qui répond à l'orientation « Digital et Social Media » du diplôme. Une plateforme numérique est également développée et permet de mettre en ligne les ressources pédagogiques.

Par ailleurs, des règles spécifiques ont été établies par l'établissement pour éviter le plagiat et un engagement de non-plagiat est pris par les étudiants en début de formation.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Les vacataires représentent 50% des enseignants. S'il est indiqué que leur activité professionnelle correspond aux cours enseignés, rien d'autre n'est précisé sur les métiers exercés ou bien encore leur secteur d'activité. En conséquence, il est difficile de déterminer si l'équipe pédagogique est adaptée aux différents contenus de la formation. Par ailleurs, il est stipulé que cette dernière est sensibilisée à l'approche par compétences, mais ces compétences ne sont pas mentionnées et les blocs de compétences ne sont pas identifiés. Les modalités de suivi des compétences ne sont pas expliquées.

Le rôle et les responsabilités des responsables pédagogiques sont bien identifiés. L'équipe pédagogique se réunit deux fois par an, pour les délibérations du Master et le conseil de perfectionnement. Ce dernier permet de réunir différents acteurs de la formation : les deux responsables de la formation, trois enseignants-chercheurs, un représentant du monde professionnel, deux étudiants et des gestionnaires de scolarité. La composition du conseil de perfectionnement est formalisée par l'Université de Caen. □ A moins que le représentant du monde professionnel assure des enseignements, les enseignants vacataires ne sont pas représentés. Si les statuts prévoient la présence de représentants étudiants, leur participation au conseil ne semble pas être systématique. Un compte-rendu du conseil de perfectionnement est réalisé. Le conseil de perfectionnement dispose de différents documents lui permettant de mener ses réflexions, comme les réponses des questionnaires d'évaluation semestriels. Toutefois, rien n'est indiqué sur les résultats de ces enquêtes qui, par ailleurs, ne sont pas présentés.

Deux types de certifications pertinente en marketing digital sont délivrées (certification Google Ads et certifications en *Inbound Marketing*). Les modalités de contrôle de connaissance s'effectuent en contrôle continu ou terminal.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Rien n'est indiqué sur la manière dont sont suivis les effectifs et aucune donnée qualitative n'est présentée.

L'attractivité de la formation est bonne, mais les données brutes transmises par l'Université ne sont pas analysées. Rien n'est stipulé sur les profils recherchés et les prérequis attendus. Le Master 2 est logiquement ouvert aux titulaires d'une première année de master dans le domaine de la gestion, du management et des sciences-économiques. Il est également accessible à un public venant d'informatique, de science physique, d'électronique ou encore de sciences du vivant. Si l'hétérogénéité des profils peut dynamiser une promotion, l'absence de cours de remise à niveau pour les étudiants ne possédant pas certains prérequis en gestion peut s'avérer problématique.

La nature des emplois occupés à l'issue de la formation n'est également pas précisée ; seules des données sont apportées par l'observatoire des métiers de l'université de Caen à 6 mois et à 30 mois après le diplôme (par exemple, pourcentages de contrats à durée indéterminée, de contrats à durée déterminée, d'emploi à un niveau cadre). Le taux de réponse aux enquêtes auprès des diplômés est très satisfaisant (80%).

La formation, à travers la certification Qualicert, s'est engagée dans une démarche qualité depuis 15 ans. Bien que les enseignements soient évalués grâce à un questionnaire soumis chaque semestre à l'ensemble des étudiants, les résultats de ces enquêtes ne sont pas donnés.

Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle dans le pilotage de la formation (par exemple, ajustement du contenu de la formation, modification des modalités du contrôle des connaissances). Une synthèse des conseils de perfectionnement est transmise au conseil de l'IAE et le procès-verbal de ce conseil est transmis à l'Université.

## Résultats constatés

Le tableau des inscriptions fourni par l'Université de Caen indique que la deuxième année de master est ouvert à l'apprentissage au moins depuis 2017-2018 avec en moyenne environ 22 étudiants en formation initiale et 31 apprentis. La première année de master a, elle aussi, ouvert à l'apprentissage à la rentrée 2019-2020, avec 20 apprentis et aucun étudiant en cycle initial classique.

Les taux de réussite sont très bons (98%). Ces taux sont diffusés en début de formation, mais les différents canaux de diffusion ne sont pas indiqués.

Le taux d'insertion des diplômés à 6 mois est de 78% en formation par alternance et de 67% en formation initiale. La nature des emplois occupés n'est pas indiquée. Au regard des informations fournies, l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs qualitatifs affichés de la formation est difficile à déterminer.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Parcours unique Digital - Social Média répondant aux besoins des entreprises
- Formation proposée en alternance en M1 et M2
- Très bon taux de réussite
- Très bon taux d'insertion professionnelle

### Principaux points faibles :

- Manque d'informations sur l'articulation cycle initial classique et alternance
- Formation faiblement internationalisée
- Absence de partenariats formalisés avec des acteurs du monde socio-économique

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master *Marketing-Vente* parcours Digital - Social Media est une formation répondant aux besoins des entreprises. Malheureusement, un grand nombre d'informations sont manquantes tandis que d'autres sont contradictoires, ce qui ne permet pas toujours une analyse approfondie du Master. À titre d'exemple, la fonction des intervenants extérieurs n'étant pas stipulée, il n'est pas possible d'évaluer la qualité de l'équipe pédagogique alors que cette dernière est certainement diversifiée et bien adaptée aux objectifs de la formation. De façon analogue, l'articulation entre le cycle initial classique et l'alternance aurait mérité d'être explicitée.

Si le format de l'alternance ne permet pas la mobilité étudiante, l'intégration de cours en anglais pourrait permettre de pallier la faible internationalisation de la formation.

La mise en place de partenariats avec des professionnels est évoquée dans les perspectives d'évolutions et ne peut être qu'encouragée. La volonté affichée de commercialiser des modules correspondant à des blocs de compétences va dans le sens de l'évolution du marché de la formation professionnelle.

Enfin, il est indispensable de créer des outils permettant d'analyser la nature des emplois occupés par les diplômés et leur adéquation avec la formation, ainsi que de formaliser plus clairement les compétences à acquérir dans le parcours visé. Ces outils permettront de confirmer la qualité du Master et de valoriser ses atouts qui sont indéniables.

# MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* de l'université de Caen Normandie est une formation professionnalisante en deux ans organisée à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Caen. Ce master a pour objectif la formation des étudiants aux métiers de la banque et de la finance par l'acquisition de solides connaissances en économie, finance, droit, institutions et marchés financiers tout en veillant à l'acquisition de compétences transverses permettant de cibler des métiers à responsabilité dans un secteur d'activité en constante évolution. Cette formation comprend trois parcours différenciés en deuxième année dont les finalités professionnelles sont différentes. Le premier parcours *gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité (G2C)* est proposé à la formation initiale classique avec un stage long et à la formation continue en présentiel. Le deuxième parcours *chargé d'affaires entreprises ou institutions (CAEI)* est proposé à la formation en alternance dès le Master 1 (M1), à la formation en continue en présentiel et en e-learning. Le troisième parcours *responsables de la clientèle professionnels/agriculteurs (RCPA)* est proposé à la formation en alternance dès le M1, et à la formation continue en présentiel.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents avec les métiers ciblés par chacun des parcours. Les connaissances et compétences à acquérir sont explicitées et connues des différentes parties prenantes à cette formation. Pour chaque parcours, la formation expose clairement les connaissances théoriques, pratiques et les compétences professionnelles attendues pour l'exercice des métiers ciblés. L'organisation de la formation permet d'acquérir les compétences par une spécialisation progressive. Elle s'appuie sur un tronc commun au premier semestre de la première année puis une spécialisation progressive au deuxième. La formation est complètement différenciée en deuxième année. Le supplément au diplôme est très précis et complet. La formation est en parfaite adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les débouchés visés sont directement liés au parcours choisi à l'entrée en master. La formation s'appuie sur des certifications professionnelles reconnues pour ce secteur d'activité ce qui est un réel atout pour l'attractivité de la formation. Les poursuites d'études sont rares car ce master a une vocation professionnalisante.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *monnaie, banque, finance, assurance* est clairement positionné dans son environnement académique et professionnel. Ce master est complémentaire aux autres masters de la composante de formation. Il se positionne dans un environnement concurrentiel régional et national important clairement identifié pour les trois parcours. Chaque parcours du master comprend des facteurs de différenciation permettant de conserver son attractivité. Le master prend appui sur des partenariats solides et des conventions nouées avec des associations professionnelles et partenaires professionnels. Ils offrent au master un environnement propice à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle. Des passerelles existent entre ce master et le master gestion de patrimoine grâce au tronc commun au premier semestre dans les deux masters et le même rythme de formation. Des passerelles sont également possibles du master Comptabilité Contrôle Audit (CCA) vers le master MBFA, en particulier vers le parcours CAEI, et réciproquement.

Ce master est adossé à trois laboratoires de recherche distincts de l'université Caen Normandie, l'*Institut Demolombe* (n° EA 967), le *Centre de Recherche en Economie et Management* (CREM, n° UMR-CNRS 6211) et le laboratoire *Normandie Innovation Marché Entreprise Consommation* (NIMEC, n° EA 969). Cet adossement à la recherche offre un environnement pluridisciplinaire de qualité favorisant un enseignement à et par la recherche, avec la création de séminaires de recherche. Des accords de partenariats variés existent pour permettre aux étudiants d'effectuer une partie de leur formation à l'étranger notamment en première année. La mobilité sortante est satisfaisante environ 12% des effectifs de première année.

## Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est lisible, même si la maquette mise à disposition dans les annexes mériterait un peu plus de clarté sur l'affectation des UE (Unité d'enseignement) dans les parcours. Le master est organisé en quatre semestres avec une spécialisation progressive et une mutualisation décroissante des cours entre les différents parcours. Chaque semestre est découpé en unités d'enseignements capitalisables et transférables conformément au système européen. Des remises à niveau sont prévues en début de parcours. La formation est organisée en M1, notamment au 1er semestre, autour d'un tronc commun conforme à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) avec une spécialisation progressive. Un socle de connaissances et compétences solides est développé et ouvert à différents profils d'étudiants en formation initiale classique, en alternance, en formation continue et en *e-learning*. La formation est en mesure d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières et est également ouverte à la validation des acquis de l'expérience et des études supérieures. L'approche conceptuelle par compétences est présente dans chaque parcours depuis 2019 mais a priori n'est pas totalement finalisée dans sa mise en œuvre même si le processus innovant Open badge se met en place. Les modalités pédagogiques sont diversifiées et adaptées ce qui est fort appréciable pour les métiers ciblés. La professionnalisation est très présente tout au long de la formation par le biais des projets, des stages longs, de l'alternance, des conférences métiers, des certifications professionnelles obligatoires et l'intervention de nombreux professionnels. Les modalités pédagogiques variées permettent de développer l'autonomie et l'adaptabilité à différents contextes professionnels, et favorisent ainsi l'acquisition de compétences transversales. L'anglais est renforcé au sein du master avec quelques cours en anglais, ce qui est cohérent avec certains des métiers ciblés, même si cela mériterait une optimisation sur le parcours G2C dont les débouchés peuvent avoir une vocation internationale. De surcroît le passage d'une certification en langue anglaise est obligatoire pour le parcours *gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité*.

La formation accorde une place importante au numérique dans l'enseignement. Un dispositif numérique est à la disposition des étudiants et des enseignants. Le dispositif d'apprentissage en *e-learning* disponible pour deux parcours est appréciable. Dans chaque parcours, une certification professionnelle adaptée à chaque métier ciblé est obligatoire ; ce qui est très pertinent.

La recherche est fort présente. L'implication de nombreux enseignants chercheurs garantit un niveau académique de qualité, pluridisciplinaire et une initiation à la recherche avec la réalisation d'un mémoire de recherche en groupe en première année suivi d'une soutenance, puis la réalisation d'un mémoire individuel en deuxième année avec des problématiques, thèmes et objectifs adaptés à chaque parcours. Il est appréciable que les étudiants soient sensibilisés durant toute leur formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, équilibrée et pluridisciplinaire adaptée aux différents contenus de la formation s'appuyant sur des enseignants chercheurs des différentes composantes de l'établissement et des professionnels du secteur. La part des enseignements assurés par des professionnels est d'environ 30% du volume horaire en première année et 60% à 70% en deuxième année selon les parcours. Ce taux est élevé et justifié par les compétences professionnelles spécifiques à acquérir dans chaque parcours. Il est regrettable de ne pas avoir le détail des fonctions occupées par chaque enseignant professionnel, même si une communication dès la rentrée est faite auprès des étudiants sur la composition de l'équipe.

L'approche en blocs de compétences est en cours de finalisation. L'équipe pédagogique y a été sensibilisée avec une approche sur l'évaluation des savoir-faire. Le rôle et les responsabilités de l'équipe pédagogique sont clairement définis et explicités.

Des conseils avec des comptes-rendus formalisés sont en place pour réunir l'ensemble des acteurs de la formation. Le conseil de perfectionnement commun aux 3 parcours joue pleinement son rôle. On les retrouve via le lien qui renvoie à l'enquête sur le site de l'IAE. Il est dommage que le compte-rendu de ce conseil mis à disposition ne mentionne pas la fonction ou le statut des participants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont claires et affichées. L'engagement étudiant est valorisé avec la prise en compte de suggestions d'amélioration et avec des actions collectives hors programme qui permettent une approche des *soft-skills*. L'équipe pédagogique a commencé à piloter la démarche par compétences, notamment sur le parcours CAEI qui a permis une inscription sur la plateforme CPF (compte personnel de formation) et mettre en avant la prise en compte de l'impulsion de la formation tout au long de la vie (FTLV).

## Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont suivis sur un plan quantitatif et qualitatif en prenant appui sur l'outil de pilotage déployé et exploité par la direction d'aide au pilotage et à la qualité de l'université de Caen Normandie. Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés et sont analysés sur toute la période. L'équipe pédagogique s'appuie sur les enquêtes de l'observatoire des métiers de l'université de Caen. Les résultats sont publiés sur le site de l'université et donc

consultables facilement. La procédure de recrutement est explicitée et transparente. Il est regrettable de ne pas avoir d'informations sur le vivier d'étudiants et leurs profils. L'évaluation des enseignements est formalisée et régulière. Le master s'inscrit dans l'offre de formation de l'IAE Caen engagé dans une démarche qualité depuis 2005 de certification de services, *Qualicert*, selon le référentiel élaboré à la demande du réseau IAE France. S'ajoute une démarche qualité pour la formation continue depuis 2016.

### Résultats constatés

Les effectifs sont stables : 60 étudiants en première année et 80 à 100 étudiants en deuxième année. L'attractivité du diplôme est bonne : 15% des candidats sont effectivement retenus dans le master. Le nombre de candidatures est d'environ de 350 à 450 places pour 60 places en master 1 et une cinquantaine de dossiers pour une dizaine de places en deuxième année. 30% des candidats sont extérieurs à l'académie. Il manque des informations sur le vivier d'étudiants, ce qui nuit à l'appréciation de la qualité des étudiants recrutés. Les taux de réussite sont élevés : 90% en première année et 96% en deuxième année. Les taux de réponse aux enquêtes sont bons (70%). Les taux d'insertion professionnelle sont élevés de l'ordre de 90% à 6 mois et 100% à 30 mois quel que soit le parcours. La durée moyenne d'accès à un premier emploi est de 3 mois. A 30 mois, 97,2% des étudiants ont un emploi stable, et en adéquation avec la formation pour 91,2%. Le taux de poursuites d'études est inférieur à 10%.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Ancrage professionnel fort dans le tissu économique local et régional
- Certifications professionnelles obligatoires
- Excellent taux de réussite
- Excellent taux d'insertion professionnelle

### Principal point faible :

- Internationalisation du parcours G2C en augmentant le volume des matières enseignées en anglais

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *monnaie, banque, finance, assurance* est une formation reposant sur une équipe pédagogique de qualité dont les enseignements sont fondés clairement sur les attentes des professionnels tout en respectant les critères d'une excellente formation universitaire. Les perspectives d'évolution de la formation s'inscrivent tout à fait dans cette démarche d'un positionnement clair du master dans l'environnement professionnel ciblé : renforcer le développement des outils numériques, de l'e-learning et des certifications professionnelles.

L'internationalisation de la formation pourrait être accentuée par l'augmentation des enseignements en anglais notamment pour le parcours gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité. Cette démarche doit également passer par le renforcement des relations internationales avec des partenaires universitaires et professionnels, en prenant appui notamment sur le réseau des enseignants chercheurs. La mise en place de l'année de césure envisagée par l'équipe ne peut être qu'encouragée.

## Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Champ de formations « Economie Gestion »

L'Université de Caen Normandie remercie le HCERES pour le rapport de synthèse du champ de formations « Economie gestion ». Elle retient avec satisfaction les points forts relevés, comme la qualité du pilotage des formations et de l'adossement à la recherche, la diversité des publics accueillis, les liens avec le monde socio-économique et les très bons taux d'insertion professionnelle. L'Université de Caen Normandie est également sensible aux points faibles identifiés, notamment le manque de structuration harmonisée du champ et la question de l'approche par compétence. Ces points font l'objet d'une attention particulière dans la réflexion actuelle sur prochaine offre de formation.

Plus spécifiquement, les responsables de master souhaitent ici apporter quelques observations complémentaires utiles à la compréhension du contexte de certaines formations et des évolutions en cours.

### Master en Management Stratégique – Parcours Business Partner & Amélioration Continue

Les responsables tiennent à préciser que, au regard de cette évaluation, ils ont conscience de n'avoir pas réalisé une présentation suffisamment détaillée et rigoureuse de leur diplôme dans le dossier déposé en novembre 2020.

Concernant la définition de la fonction « Business Partner », on notera que la création de ce Master est le fruit de travail conjoint d'un praticien du contrôle de gestion et d'un théoricien des pratiques de gestion, tous deux portés par l'ambition de faire davantage se rencontrer, dans le champ de la gestion, les recherches de pratiques et les pratiques de recherche. Le terme « Business Partner » était très récent dans les univers professionnels et académiques lors de la création du diplôme en 2017 ; aujourd'hui il est en usage dans le fonctionnement quotidien de nombreuses entreprises et désigne une personne qui produit des analyses qualitatives, quantitatives et financières au service de la stratégie de l'entreprise. Il a pour mission d'accompagner aussi bien les dirigeants d'entreprises que les responsables opérationnels dans la maîtrise de leur activité. Les deux co-responsables du master ont d'ailleurs contribué à la stabilisation d'une définition de ce terme par l'intermédiaire d'une publication dans une revue académique. L'amélioration continue, quant à elle, désigne toutes les actions et tous les processus mis en place pour analyser et améliorer la mise en œuvre concrète, c'est-à-dire de terrain, des activités de l'organisation, une fois que la stratégie a été définie (analyse des ressources opérationnelles, identification de dysfonctionnements et de leur prise en charge, mise en place d'indicateurs de gestion). Ce Master forme donc des cadres qui se destinent à contribuer à la maîtrise d'activités variées dans tous types de secteurs d'activité. Ils auront dans les organisations qu'ils vont intégrer le rôle de partenaire des responsables d'activités à qui ils vont fournir des principes, des méthodes et des outils de gestion adaptés au contexte changeant auquel ils se confrontent, dans une optique d'amélioration continue. Ce rôle ainsi défini s'inscrit dans une nouvelle conception du métier de contrôleur de gestion dont les compétences s'expriment ici sur l'ensemble des lignes hiérarchiques et transversales des organisations.

Afin de clarifier le positionnement de cette formation par rapport à celle de la mention de Master « Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel » de l'IAE de Caen, une réflexion est en cours pour proposer deux parcours au sein d'une mention commune. Ces deux formations sont trop différenciées pour fusionner, car le master « Business partner » poursuit un objectif générique d'apprentissage de la maîtrise d'une activité, qui correspond aux orientations les plus récentes et les plus novatrices du Management Stratégique. Le parcours proposé est ainsi centré sur deux nœuds de connaissances : le pilotage des activités et l'amélioration continue. En revanche, un rattachement à la mention « Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel » permettra une meilleure visibilité et une communication plus claire, ainsi qu'un processus de recrutement unifié et facilitera les éventuelles mutualisations.

Le rapport relève « la faiblesse des flux étudiants », et la récence de cette mention a en effet été une difficulté à surmonter dans le cadre des recrutements des premières promotions, en particulier parce que l'entrée dans la formation requiert pour l'étudiant recruté la signature d'un contrat d'alternance avant le démarrage de la formation. Il faut donc aussi faire connaître la formation auprès d'entreprises susceptibles d'accueillir des étudiants en alternance. De ce point de vue, l'augmentation progressive des candidatures et des effectifs constituent une mesure rassurante sur l'attractivité de cette formation, tant au niveau de la population étudiante que de celui des entreprises. Le processus de recrutement des étudiants s'effectue en trois temps : sélection sur dossier, convocation des candidats présélectionnés à un entretien puis recherche et signature d'un contrat d'alternance. A chacune des étapes, ce sont en particulier la motivation, l'adéquation du projet professionnel avec le contenu de la formation et la maîtrise des prérequis à l'entrée de la formation qui sont étudiés.

En outre, l'analyse des taux de réussite et du devenir des étudiants depuis 2017 montre que, depuis sa création, le Master a : 100% de taux de réussite en M1, 95% de taux de réussite en M2 et plus de 94% d'insertion professionnelle à 3 mois. Il faut par ailleurs noter que, dès sa création, les responsables pédagogiques ont fixé une limite d'effectif à 19 étudiants, considérant qu'un encadrement rigoureux nécessitait un effectif limité. L'ambition du Master est ainsi de former en moyenne 12 à 19 étudiants, ce qui est l'objectif atteint sur les deux dernières promotions.

Si « aucun partenariat académique n'est précisé », c'est que cette formation en alternance sur 2 ans nécessite un investissement important pour les étudiants, de l'ordre de 35h par semaine sur les deux années. De ce fait, il est difficile pour les responsables de la formation de nouer des partenariats académiques, notamment avec des universités étrangères, et il est difficile pour les étudiants de réaliser une mobilité à l'international. Nous prenons cependant en compte le point relevé et réfléchissons aux possibilités qui conviendraient au Master. Nous proposons notamment de réaliser un benchmark avec d'autres formations similaires à la nôtre. La mobilité des enseignants et des personnels administratifs, fait quant à elle l'objet de notre ambition à moyen terme. Enfin, concernant la mobilité entrante des étudiants, le Master propose l'acquisition de crédits ECTS pour les étudiants étrangers qui souhaiteraient suivre un ou plusieurs cours. Nous n'avons cependant pas rencontré cette situation à ce jour.

L'information sur l'articulation formation/recherche et la poursuite en doctorat se fait en cours, par des échanges avec les enseignants. Les étudiants de M1 et M2 sont formés à la recherche bibliographique universitaire, et réalisent en M2 mémoire universitaire, qui est pour eux l'occasion de mener une démarche d'intention scientifique. Si la finalité première de cette formation de deux ans en alternance est l'insertion professionnelle, nous indiquons oralement aux étudiants la possibilité de poursuivre leurs études dans le cadre d'un doctorat en Sciences de Gestion, notamment lors du cours de 20h d'accompagnement à la réalisation du mémoire de M2.

Concernant les modalités et l'évaluation des projets et de la période d'alternance, la pierre angulaire est le livret de suivi de l'alternant. Ce livret, tout en répondant aux exigences de la formation professionnelle, a été personnalisé par les co-responsables pour mieux répondre aux enjeux de la formation universitaire en alternance. La période d'alternance fait l'objet, deux fois par an, d'une concertation entre l'étudiant, son tuteur universitaire et son tuteur professionnel. Cette concertation vise notamment à mettre en exergue la progressive montée en compétences de l'étudiant, par l'intermédiaire d'un outil dédié présent dans le livret de suivi de l'alternant : la grille de compétences de l'alternant. Cette grille, progressivement conçue par les co-responsables du Master, a été éprouvée par les alternants des trois premières promotions et leurs tuteurs professionnels. L'unité d'enseignement « expérience en entreprise » est validée par la moyenne de 3 notes : évaluation de l'alternance par le tuteur professionnel en fin de M1, évaluation du mémoire et évaluation de la soutenance du mémoire en M2.

Sur la composition de l'équipe pédagogique, ce master est un diplôme professionnalisant. Cependant, au cœur même de sa création figure l'ambition de faire se rencontrer, dans le champ de la gestion, les recherches de pratiques et les pratiques de recherche. Cela se traduit notamment par un nombre d'heures assurées par les enseignants-chercheurs titulaires qui est de l'ordre de 25%, ce qui nous paraît cohérent avec la finalité première du diplôme.

Concernant l'approche par compétences, elle est ancrée dans la formation par l'intermédiaire d'une grille de compétences spécifique, structurée par les responsables pédagogiques du diplôme, qui opère des liens entre les enseignements universitaires et l'acquisition de compétences réalisée dans le cadre de l'alternance. Cette grille de compétences est intégrée dans le livret de formation de l'étudiant en alternance. Elle est complétée, tout au long de la formation, par l'étudiant et son tuteur professionnel. Nous considérons cependant cette remarque avec intérêt ; nous chercherons par la suite à mettre en résonance cette grille de compétences avec les blocs de compétences identifiées dans la maquette des enseignements.

Les informations manquantes concernant les jurys, les modalités de contrôle des connaissances les règles de compensation et les dispositifs de seconde chance sont bien spécifiées, à différents endroits : dans le livret de formation, distribué aux étudiants en début de M1 et lors de la réunion de rentrée, sur le panneau d'affichage dédié au Master. Quant à la fiche RNCP, elle est accessible sur la page consacrée au Master du site de notre UFR. Enfin, les résultats de l'évaluation interne sont transmis chaque année à la CFVU, aux enseignants et aux étudiants. Ils sont étudiés lors du conseil de perfectionnement et sont notifiés dans un tableau de synthèse, incluant une formalisation des axes d'amélioration et une formalisation de réclamations afin d'y apporter une solution rapide.

### **Master Entrepreneuriat et Management de Projets**

Concernant les fonctions et les statuts occupés à l'issue de la formation (p. 3), on notera que l'enquête menée auprès des diplômés de 2013, 2014 et 2015 montre que près de 60% d'entre eux travaillaient (au moment de l'enquête) dans le domaine du conseil, 25 % dans le domaine du développement d'affaires et 15% ont créé leur propre entreprise. Au vu de la faible proportion d'étudiants qui créent leur entreprise à l'issue du Master et la concurrence des autres dispositifs de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat (EM Normandie, PEPITE, CCI, etc.), les objectifs et les métiers auxquels le Master prépare ont été révisés pour mettre plus l'accent sur les métiers du conseil et du développement d'affaires. La création d'entreprise demeure toujours une option envisageable pour les étudiants, mais à moyen ou long terme. L'étude des profils sur LinkedIn des diplômés 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 montre par ailleurs que près de 62 % des diplômés embauchés travaillent dans le domaine du conseil création-reprise-développement d'entreprises, 29% dans les domaines du développement d'affaires (17%) et de la gestion des projets (12%) et 10% ont actuellement le statut de dirigeant-entrepreneur. La diminution de la poursuite d'étude également relevée p. 3 du rapport s'explique essentiellement par l'amélioration du taux d'insertion professionnelle. Un étudiant issu de la promotion 2016-2017 est actuellement inscrit en doctorat.

Afin de préciser le positionnement singulier de cette formation au sein de l'offre de l'établissement et de son territoire (p. 1), on peut signaler qu'il s'agit de la seule mention de Master en entrepreneuriat et management de projets (au sens de l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master) à l'échelle de l'établissement (Université de Caen Normandie) et à l'échelle de la ComUE (Normandie Université). Ce Master s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de l'établissement en complétant l'offre portant sur l'innovation, via le Master Management de l'innovation de l'IAE de Caen et le Master innovation, entreprise & société (Parcours Valorisation des Innovations Biotechnologiques) de l'UFR des Sciences, et celle portant sur le numérique via le Master Droit du numérique de l'UFR de Droit, administration économique et sociale, et administration publique. Il s'agit en outre du premier M2 universitaire en Entrepreneuriat lancé à l'Université de Caen Normandie en 2008.

### **Master Management et commerce international**

Le rapport souligne p. 2 le peu de candidatures en M1 MIM entre 2018 et 2020. Aujourd'hui, le fait d'être passé de deux M2 (M2 Franco-américain et M2 Développement international PME PMI) à un master complet (M1 MIM suivi d'un M2 Franco-américain ou M2 Développement international PME PMI) a nettement amélioré l'attractivité du diplôme. En avril 2020, il y avait plus de 300 candidatures pour le M1. Pour les M2, le nombre de candidatures ne comprend que les étudiants passés par eCandidat pour intégrer le M2 suite à un M1 d'un autre cursus. Il convient d'intégrer à ce nombre, les inscrits s'inscrivant de plein droit en M2, suite à l'obtention de leur M1 MIM (soit 50% de l'effectif) dans les deux diplômes.

#### M2 parcours Franco-Américain

Les finalités de la formation (p. 1), issues du site internet de l'IAE et de nos plaquettes, sont les suivantes : familiariser les étudiants avec la culture américaine, développer une vision globale des échanges internationaux, maîtriser les outils et méthodes afin d'aborder le monde des affaires, connaître les spécificités du management anglo-saxon, maîtriser l'anglais des affaires

Concernant le manque de visibilité regretté dans le compte rendu du conseil de perfectionnement pour le parcours franco-américain (p. 2), un travail a été fait pour assurer sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, instagram, twitter), sur le facebook de l'IAE, sur les pages internet d'IAE France et de l'université de Caen Normandie (en français et anglais), de sorte qu'il ressort désormais en 1ère position sur google.

Les taux de réussite faible relevé p. 2 est dû au fait que le logiciel consulté par le HCERES ne comptabilise pas les étudiants de M2 effectuant un stage long/MBA, qui obtiennent leur diplôme un an après avoir suivi le cursus. En 2018, 2019 et 2020, le taux de réussite est de 100% pour les deux M2.

### **Master Management de l'Innovation**

Comme le remarque le rapport p. 1, les objectifs de la formation sont en effet peu détaillés dans le dossier. Ils le sont en revanche dans la fiche de présentation du diplôme de l'établissement. Les activités visées sont les suivantes : pilotage de projets innovants, de la conception à la réalisation ; définition des besoins de financement des projets ; compréhension des enjeux et techniques de la protection industrielle ; développement d'une stratégie marketing adaptée aux spécificités de l'innovation ; pilotage du passage de la recherche au marché ; participation à la définition des axes stratégiques des jeunes entreprises ; conseil auprès des entreprises dans la mise en place de dispositifs organisationnels propices à l'innovation. Les métiers visés sont les suivants : Business developer, responsable Innovation, consultant en innovation, chef de projet en entreprise ou organisations publiques, chef de produit, responsable veille, responsable intelligence économique, conseiller en innovation (agences de développement économique et collectivités territoriales).

Concernant l'absence d'UE recherche relevée p. 2, l'IAE a fait le choix depuis de nombreuses années de concentrer ses enseignements recherche dans le master Recherche et Conseil co-habilité Rouen-Caen-Le Havre. Les étudiants titulaires d'un M2 pro de l'IAE souhaitant s'inscrire en thèse sont incités à s'inscrire dans le Master Recherche et Conseil. S'ils ne le souhaitent pas, ils sont incités à suivre certaines UE du Master Recherche et Conseil, les UE conseillées étant adaptées au cas par cas au profil de chaque candidat.

L'absence d'enseignements de spécialité en langue étrangère relevée par le rapport p. 2 est un des axes forts d'amélioration du Master. Depuis cette année, les intervenants ont été incités à dispenser leur cours en anglais. Deux séminaires du M2 ont dès cette année été effectués en anglais. La question des certifications professionnelles est elle aussi un axe de développement important dans le cadre du partenariat avec le MOHO. Précisément, nous sommes en train de construire un référentiel des compétences susceptibles d'être acquises par les étudiants durant le programme Innovate, avec une évaluation individuelle des étudiants suivant ce programme, qui donnera lieu à une certification. Enfin, si la formation en alternance n'existe pas encore, nous avons le projet de la proposer en M2 dès 2023 ou 2024.

Concernant le recrutement (p. 2), on peut signaler le vivier d'étudiants est composé d'environ 30% d'étudiants étrangers, 25% d'étudiants caennais, le reste d'étudiants français hors Caen. En matière de formation antérieure, ces étudiants doivent être titulaires d'un bac+3 et 180 ECTS. L'entrée en M1 / en M2 concerne les étudiants titulaires d'une Licence / d'un M1 en gestion (IAE, AES, Sciences économiques, écoles de commerce...) ou hors gestion (Informatique, Sciences physiques, Électronique, Sciences du vivant...). En M1 et en M2, 20 places sont proposées. L'intégration directe en M2 est possible sous réserve de places disponibles et d'un avis favorable du jury d'admission (sur dossier et/ou entretien et évaluation du projet professionnel). Le master est ouvert aux étudiants étrangers. Pour ceux qui viennent d'un pays dont le français n'est pas la langue officielle, ils doivent justifier d'un niveau attesté par le DELF/DALF B2 ou le TCF. En 2020, 253 étudiants ont candidaté à ce Master en M1. La sélection s'effectue sur dossier

et éventuellement sur entretien. Dans l'analyse du dossier, les critères retenus sont la qualité du parcours académique antécédent, la qualité de la lettre de motivation et celle du projet professionnel. L'entretien vise à mieux connaître la personnalité du candidat et à évaluer sa motivation et la qualité de son projet professionnel.

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Lamri Adoui', written over a horizontal line.

Lamri ADOUI

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Caen Normandie - UNICAEN**

Bilan du champ de formations Histoire,  
Mémoire, Patrimoine, Langage

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Philippe Brandeis, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Histoire, Mémoire, Patrimoine, langage et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Arts, lettres et civilisations
- Master Histoire
- Master Langues étrangères appliquées (LEA)
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Philosophie
- Master Sciences du langage

## Présentation

L'Université de Caen Normandie est membre de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Normandie Université aux côtés des universités Le Havre Normandie, Rouen Normandie, et de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN), de l'Institut national des sciences appliquées (INSA Rouen Normandie) et de l'École nationale d'architecture de Normandie (Ensa Normandie). Elle accueille plus de 30.000 étudiants répartis sur plusieurs campus de l'agglomération et en région. L'offre de formations, qui embrasse les domaines allant des sciences humaines aux sciences « dures » en passant par le droit, la gestion et la santé, est répartie en sept champs de formations : *Économie-Gestion ; Droit ; Homme, Sociétés, Risques, Territoire ; Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage ; Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes ; Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie, Chimie ; Biologie Intégrative, Santé, Environnement.*

Pour tirer le meilleur parti de la dynamique du rattachement à la ComUE, l'Université veille autant à éviter la concurrence au plan régional en jouant plutôt la carte de la complémentarité qu'à encourager des co-accréditations avec les universités membres du regroupement Normandie Université avec lesquelles elle propose une vingtaine de formations en collaboration.

Elle est également étroitement associée à l'international à de nombreuses universités étrangères.

Le champ *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* de l'Université de Caen qui fait l'objet du présent rapport partage cette appellation également avec l'un des champs des deux autres universités de la ComUE Normandie Université, à savoir l'Université de Rouen (URN) et l'Université Le Havre Normandie (ULHN).

Il regroupe à l'Université de Caen deux unités de formations et de recherche (UFR) qui accueillent respectivement 3800 étudiants et 2000 étudiants et proposent huit mentions de licence et sept mentions de master.

Le champ *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* regroupe essentiellement des formations relevant des divers domaines des sciences humaines et sociales (SHS) et chacune de ses formations offre au niveau de l'Université aussi bien l'apprentissage des langues que l'acquisition de connaissances culturelles élargies.

## Avis global

Les formations de master du champ *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* mettent en œuvre une communication de qualité à destination des publics concernés et affichent une lisibilité claire de leur offre ; les équipes pédagogiques sont constituées de façon cohérente et adaptée aux objectifs visés. La professionnalisation se concrétise par de nombreux partenariats de qualité aux niveaux local, national et international tandis que la recherche occupe la place requise par le grade de master. La réussite et l'insertion sont très satisfaisantes.

D'une façon générale, l'attraction des formations est inégale selon les mentions et parcours ; les fiches nationales RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ne sont pas assez exploitées par les équipes de pilotage et certaines insertions visées sont surqualifiées en comparaison du référentiel.

La dimension internationale est trop peu développée dans plusieurs mentions du champ.

L'usage du numérique, sur lequel l'université mise beaucoup, est peu décrit dans les dossiers.

Enfin, la composition et le fonctionnement des organes de concertation, des jurys, des dispositifs d'évaluation et l'édition du supplément au diplôme ne sont pas harmonisés au niveau du champ.

## Analyse détaillée

### AVIS SUR LA FINALITE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dans la plupart des dossiers d'autoévaluation des mentions de master, les informations relatives aux objectifs des formations et aux connaissances et compétences à acquérir se concentrent pour l'essentiel sur la communication qui en est faite auprès des étudiants ou futurs étudiants par le biais des pages internet de chacune des Unités de formation et de recherche (UFR), des guides des études ou des plaquettes de présentation synthétique ; en revanche, aucun retour n'est proposé sur la réception des informations par les différents publics, excepté le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* qui, appuyé sur sa forte culture professionnelle, maîtrise l'usage de la communication comme outil d'autoévaluation interne. D'autres mentions par contre, comme *Sciences du langage (SDL)* et *Métiers du livre et de l'édition-parcours Edition*, se contentent de réponses laconiques ou d'une liste de compétences extraite de la fiche nationale du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sans développer le lien particulier ou l'adaptation contextuelle avec la mention présentée. De ce fait, la fiche nationale RNCP sert insuffisamment d'outil de communication envers les différents publics des formations ou d'appui interne d'autoévaluation. De plus, la cohérence de

l'organisation et de la classification des compétences est parfois obscure, comme pour la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*. Certaines compétences sont mentionnées dans le supplément au diplôme annexé au dossier dont l'existence semble mal connue de certaines mentions (*Langues étrangères appliquées (LEA)*, *Philosophie*).

Les insertions professionnelles visées par les formations sont bien formulées dans les dossiers mais pas toujours conformes aux fiches nationales du RNCP et parfois surqualifiées au regard du référentiel. Les informations relatives à la poursuite d'études sont très imprécises puisqu'elles mentionnent presque exclusivement l'orientation vers le doctorat et n'évoquent quasiment pas les orientations possibles vers un concours de la fonction publique ou une certification professionnelle. Seule la mention *Langues étrangères appliquées (LEA)* est explicite sur les orientations professionnelles à l'issue du master. D'autres mentions telles *Sciences du langage (SDL)* ou *Philosophie* se placent d'emblée dans la suite des études préalablement menées dans les licences correspondantes, semblant donner priorité à l'acquisition de connaissances plutôt qu'à la maîtrise de compétences, réduisant ainsi les chances d'insertion immédiate à l'issue du master.

## AVIS SUR LE POSITIONNEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

Selon les mentions de master, les rapports d'autoévaluation traitent de manière très diverse la question du positionnement des formations dans l'environnement, ce qui rend la formulation d'une appréciation globale délicate. En effet, les dossiers des masters *Métiers du livre et de l'édition (MLE)*, *Philosophie* et *Sciences du langage (SDL)* ne s'étendent pas ou peu sur le sujet.

Toutefois, les mentions des masters *Arts, lettres et civilisations (ALC)*, *Histoire*, *Langues étrangères appliquées (LEA)* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* se distinguent par une offre assez spécifique au niveau régional comme national, soit parce qu'ils sont pluridisciplinaires et les seuls de ce type à l'échelle régionale (*ALC*), soit parce qu'ils développent une orientation particulière qui trouve sens au niveau national (masters *His toire* et *LEA*) ou local (parcours *Histoire*).

Les liens avec le monde professionnel, davantage évoqués dans les dossiers, sont particulièrement développés pour l'ensemble des masters selon des modalités variées : interventions de spécialistes, conventions, propositions de stages obligatoires ou non pour les étudiants, réalisation d'ateliers... Les partenaires sont nombreux, certains particulièrement notables comme la Commission européenne par exemple. L'importance du développement de la professionnalisation est soulignée dans les masters *Langues étrangères appliquées (LEA)* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*.

La recherche est abordée de façon inégale selon les rapports. Les enseignants-chercheurs (EC) sont tous membres de laboratoires auxquels les différents masters sont adossés et peuvent parfois solliciter le concours d'étudiants pour diverses activités de recherche et séminaires. Les poursuites d'études en doctorat génèrent également des liens avec les écoles doctorales régionales. D'une façon générale, les relations à la recherche de ce champ de formation sont assez diversifiées voire éloignées, d'une équipe à une autre et les mutualisations d'enseignement sont peu décrites.

La dimension internationale est peu développée ou absente dans les rapports, ce qui surprend pour des mentions où cette dimension est intrinsèque à la formation comme par exemple le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*.

## AVIS SUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'organisation des formations est claire, appuyée sur la spécialisation progressive, composée d'Unités d'enseignement (UE) disciplinaires, interdisciplinaires, de méthodologie, de langue(s) vivante(s) étrangère(s) et de professionnalisation ; selon les mentions, sont également proposées des unités d'enseignement optionnelles. L'enseignement à distance concerne essentiellement le parcours *Lettres* de la mention *Arts, lettres et civilisations (ALC)* tandis que le parcours *Métiers de la production* de la même mention peut être suivi en alternance. Le dispositif de validation d'acquis de l'expérience est efficient mais seulement pour certaines mentions de master. Toutes les mentions du champ de formation proposent des aménagements spécifiques aux étudiants en situation de handicap ou de maladie.

La mise en place complète de l'approche par compétences pour toutes les mentions est prévue dans la nouvelle offre de formation en 2021.

La démarche scientifique est effective dans l'ensemble des formations et se concrétise notamment par l'élaboration d'un mémoire de recherche. La place de la professionnalisation se matérialise au travers de stages et de rencontres avec des professionnels en lien avec les formations proposées.

La dimension internationale des formations, comme on l'a vu, est très variable selon les masters, importante au deuxième semestre du master *Langues étrangères appliquées (LEA)* mais peu développée pour les mentions *Métiers du livre et de l'édition* et *Philosophie*. La mobilité sortante des étudiants est insignifiante pour les masters *Arts, lettres et civilisations (ALC)* et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, ce qui est préjudiciable pour ce dernier master spécialisé dans l'étude des langues vivantes, même si la mobilité entrante y est grandement soutenue.

L'usage du numérique qui repose sur le dépôt de ressources et de supports de cours est classique et les dossiers insistent peu sur les pédagogies innovantes qui sont pourtant une des grandes fiertés de l'Université.

L'intégrité scientifique est présentée aux étudiants dès les réunions de rentrée et dans l'encadrement des travaux de recherche.

## AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques sont composées selon un choix équilibré entre enseignants-chercheurs (EC) et professionnels extérieurs, en étroite cohérence avec les contenus et objectifs affichés des formations. Toutefois, deux autoévaluations s'étendent peu sur cette question, notamment celle du master *Sciences du langage*.

Le rôle et le partage des responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont globalement bien établis pour chacune des mentions du champ qui précisent les responsables d'encadrement, de mobilités, de stage et de pilotage par année. Néanmoins, le master *Métiers du Livre et de l'édition* ne précise pas ses modalités de pilotage et se limite à la mention du rôle de l'intervenant pour la discipline qu'il enseigne.

L'existence des conseils de perfectionnement est bien formalisée dans bon nombre de dossiers des mentions de master qui précisent qu'ils regroupent enseignants et étudiants de la formation auxquels se joignent dans la plupart des cas des personnalités extérieures. En revanche, les dossiers restent assez évasifs sur le fonctionnement de ces Conseils qui n'est manifestement pas harmonisé au niveau du champ de formation : selon les mentions, la fréquence de réunion n'est pas précisée ou à hauteur d'une fois par an dans certains cas, deux fois dans d'autres ; de même, les informations manquent sur l'usage et le suivi des comptes rendus, notamment la mise en œuvre des préconisations qui y seraient portées, comme sur l'usage des documents mis à disposition des membres des conseils pour y débattre : origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc...

La constitution des équipes enseignantes est portée à la connaissance des étudiants par les mentions qui en sont faites sur la page internet de chacune des Unités de formation et de recherche (UFR) mais également par le support de livrets ou de guides d'études. Le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* ne fait pas mention de l'équipe des intervenants extérieurs, ce qui n'est pas anormal dans la mesure où sa constitution est en mouvement permanent.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), les procédés de compensation, la délivrance des crédits et les propositions de la seconde chance sont bien décrits et largement diffusés dans l'établissement à la connaissance des différents publics, toujours grâce aux pages internet des Unités de formation et de recherche (UFR) et aux livrets ou guides d'études. Toutefois, le dossier de la mention *Philosophie* n'évoque pas ces questions.

La constitution des jurys est abordée sans mentionner la stratégie de communication sur leur composition auprès des étudiants : une décision pour l'ensemble du champ sur ce point serait bienvenue.

## AVIS SUR LES DISPOSITIFS D'ASSURANCE QUALITE DE L'OFFRE DE FORMATION

Les effectifs d'étudiants inscrits par mentions, parcours et options sont relevés et accessibles au travers d'un tableau de bord annuel qui permet par exemple de noter que le master *Langues étrangères appliquées (LEA)* a connu une baisse d'attractivité en 2019 alors que le master *Métiers du livre et de l'édition* affiche une forte attractivité (plus de 200 candidats pour 20 admis) ; pour l'ensemble des mentions, les critères de sélection sont diffusés sur le site internet de l'Université.

La réussite étudiante est globalement quantifiée mais pas analysée. A l'inverse, la sortie des étudiants non diplômés est analysée mais pas quantifiée. Un Observatoire au niveau de l'Université établit un suivi global et systématique du devenir des étudiants diplômés, suivi souvent plus détaillé lorsqu'il est mené spontanément au niveau des responsables de formation.

Seules certaines mentions – *Lettres étrangères appliquées (LEA)*, *Métiers du livre et de l'édition* – se préoccupent de la mise en œuvre d'une autoévaluation suivie, conforme aux exigences d'un diplôme de master : conseil de perfectionnement, réunions de l'équipe pédagogique, évaluation des enseignements par les étudiants. Pour la mention *Sciences du langage*, le sujet n'est pas abordé dans le dossier alors que la mention *Philosophie* indique sans ambiguës que le dispositif n'existe pas.

## AVIS SUR LES RESULTATS CONSTATES DE L'OFFRE DE FORMATION

Pour la plupart des mentions, les effectifs restent constants d'une année à l'autre, excepté pour les masters *Philosophie* et *Sciences du langage* qui font état de mouvements importants selon les exercices. Au sein même d'une mention, les comparaisons d'un parcours à l'autre font état d'effectifs très importants dans l'un et réduits dans l'autre (parcours *Archéologie* (mention *Histoire*), *Théâtre* (mention *ALC*) ou *Linguistique* (mention *SDL*)).

L'attractivité des formations repose autant sur leur rayonnement régional ou national que sur les propositions innovantes de certains parcours ou encore sur les opportunités professionnelles offertes à l'issue des études. Le taux de pression à l'entrée de la formation varie entre 1,2 (*Philosophie*) et 9,8 (*SDL*). Les formations attractives recrutent peu d'étudiants en provenance des propres licences de l'Université (7 % pour *Sciences du langage (SDL)*, 17 % pour *Métiers du livre et de l'édition*, 25 % pour *Langues étrangères appliquées (LEA)*). En revanche, les masters dont le positionnement ou la concurrence au niveau régional est fort accueillent essentiellement des étudiants de l'institution (90 % pour *Philosophie*, 80 % *Arts, lettres et civilisations (ALC)*, 75 % pour *Langues*,

*littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*). De manière générale, les données concernant la provenance des étudiants sont fournies mais peu analysées.

Les taux de réussite sont dans l'ensemble stables – excepté la mention *Sciences du langage (SDL)* – et plutôt satisfaisants avec des niveaux oscillant entre 70 et 100 % à l'issue de la deuxième année, excepté pour *Arts, lettres et civilisations (ALC)* situé à 55 %.

L'insertion dans la vie active est fluctuante selon la place faite à la professionnalisation dans les formations ; les plus significatives, de l'ordre de 90 à 100 % des étudiants 30 mois après la sortie de formation, sont celles des mentions *Langues étrangères appliquées (LEA)*, *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, *Métiers du livre et de l'édition*, *Arts, lettres et civilisations (ALC)* et *Sciences du langage (SDL)* ; toutefois, les études de l'insertion professionnelle de certaines de ces mentions s'appuient sur des effectifs très réduits (*Métiers du livre et de l'édition*, *LLCR*, *Philosophie*, *SDL*). Dans la grande majorité des cas, l'insertion est en adéquation avec les formations suivies. Toutefois, la mention *Histoire* affiche un taux d'insertion professionnelle assez faible, autour de 20 %, dont seuls 13 % dans un emploi en lien avec les études suivies, ce qui interroge sur les finalités de la formation. Pour l'ensemble des formations, l'emploi est exercé en région Normandie, exception faite de la mention *Lettres étrangères appliquées (LEA)* pour laquelle plus de 70 % des insérés sont en emploi hors région.

La poursuite d'études au-delà du master est diverse selon la professionnalisation des formations et l'insertion professionnelle qu'elles autorisent, tout autant que par les liens qu'elles entretiennent avec la recherche et les écoles doctorales. Le taux de poursuite d'études dépasse 60 % pour les mentions *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* et *Histoire*, 30 % pour *Arts, lettres et civilisations (ALC)* et *Métiers du livre et de l'édition* mais approche zéro pour *Langues étrangères appliquées (LEA)*, ce qui du reste est conforme aux objectifs annoncés de cette mention. Enfin, comme il a déjà été dit plus haut, les renseignements sur l'orientation choisie par les étudiants en poursuite d'études sont laconiques et ne permettent pas d'apprécier leur concordance avec les études préalablement suivies.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bonne communication auprès des différents publics.
- Bonne lisibilité des formations et bonne composition des équipes pédagogiques en adéquation avec les objectifs affichés.
- Nombre et qualité des relations avec des partenaires professionnels aux échelles régionale, nationale et internationale.
- Place significative de la recherche.
- Taux de réussite et d'insertion élevés.

### Principaux points faibles :

- Attractivité inégale selon les formations.
- Harmonisation insuffisante des pratiques au niveau du champ au regard du fonctionnement des organes de concertations dont le Conseil de perfectionnement, des jurys, de la mise en place du supplément au diplôme et des dispositifs d'autoévaluation.
- Exploitation inégale des fiches nationales RNCP pour une appropriation par les instances de pilotage.
- Surqualification de certaines orientations professionnelles au regard du référentiel.
- Prise en compte de la dimension internationale très inégale.
- Usage du numérique peu explicité.

### **Recommandations :**

Si la diversité du champ est construite de façon cohérente, l'offre de master mériterait d'être pensée d'une façon globale tant au niveau du champ de formation qu'aux plans régional et national pour construire entre formations des synergies d'enseignement et de recherche et remédier aux taux inégaux d'attractivité. La politique sur le renforcement de l'internationalisation des formations, notamment en matière d'échanges internationaux, gagnerait grandement à être revisitée.

L'harmonisation de la composition et du fonctionnement de l'ensemble des organes de concertation doit être mise en œuvre pour parvenir à prendre valablement en compte toutes les expressions formulées dans ces instances. Les conseils de perfectionnement par exemple, conformément aux dispositions réglementaires, doivent comprendre des personnalités complètement extérieures aux formations ; il convient également de mentionner les documents à y présenter en séance pour permettre une bonne appréhension du fonctionnement des formations et partant, un travail efficace. D'une façon générale, il faut encourager les formations à davantage profiter des services et outils mis à leur disposition par l'université.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS (ALC)

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master Arts, Lettres et Civilisations (ALC) de l'université de Caen Normandie est une formation en deux ans orientée vers les métiers de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des lettres ou des arts du spectacle, ainsi que vers le monde professionnel dans les domaines de l'administration culturelle, de la documentation et des archives, ou de la production cinématographique et audiovisuelle. La mention comporte quatre parcours : trois parcours à orientation recherche (« Lettres », « Théâtre », « Cinéma ») ; un parcours à orientation professionnelle (« Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle »).

La formation se déroule selon des modalités différentes en fonction des parcours : en formation initiale en présentiel sur le site de Caen pour les parcours « Théâtre » et « Cinéma » ; en formation initiale sur site ou à distance pour le parcours « Lettres » ; en formation initiale et continue présentielle sur site pour les parcours « Théâtre » et « Cinéma » ; en formation initiale, continue, ou en alternance, sur site et à distance, pour le parcours « Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle ». Le volume horaire d'enseignement (hors stages, participation à des manifestations scientifiques, et préparation du mémoire) oscille, selon les parcours, entre 534 et 576 heures d'enseignement.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs et débouchés de la formation sont clairement explicités, et la formation est en cohérence avec ces objectifs. Les parcours Lettres, Théâtre, Cinéma, orientés vers les métiers de la recherche, de la culture et de l'enseignement, forment – en accord avec le Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) – des étudiants qui auront de solides connaissances littéraires, artistiques et culturelles, une méthodologie, une capacité à contextualiser et interpréter des œuvres, et une pratique des processus de création et de communication, notamment en ayant recours aux nouvelles technologies. La formation disciplinaire est en effet complétée, dans chaque parcours, par 2 options professionnalisantes spécifiques assurées par des intervenants professionnels extérieurs. En Théâtre ou Cinéma, soit « écriture/création » (création Web, écriture de *scenarii*, mise en place d'une exposition), soit « archives » ; en Lettres, soit « écriture » (créative, critique, ou Web), soit « Archives » (en lien notamment avec l'IMEC, Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine), soit « préparation à l'agrégation ». Le quatrième parcours, « Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle », ouvre sur le métier de producteur, à la charnière entre art et industrie. Les compétences acquises varient donc selon les parcours ; mais l'articulation entre lettres, arts, histoire culturelle est facilitée par la mutualisation de certains enseignements. Un Supplément au diplôme précise les compétences acquises.

La finalité et les débouchés de la formation, les connaissances et compétences à acquérir, bien explicités dans le rapport d'auto-évaluation, ainsi que les modalités d'admission dans la formation, font également l'objet d'une information claire en direction des étudiants recrutés. Les possibilités de poursuite d'études et leurs conditions sont également renseignées sur le site de la formation et sur la documentation.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement pédagogique et scientifique du master ALC dans son environnement institutionnel régional et international est renseigné avec précision. Au niveau régional, son offre pluridisciplinaire est unique. Les parcours Théâtre, Cinéma et Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle sont les seuls en Normandie. Quant au parcours Lettres, il se distingue nettement du master d'enseignement (MEEF) et du master d'édition proposés à l'université de Caen Normandie. Il se différencie également du master Lettres de l'université de Rouen Normandie dans la mesure où la composante pluridisciplinaire, articulant littérature, théâtre et cinéma, y est nettement plus développée.

La formation est adossée à deux unités de recherche. L'articulation entre les thématiques ou méthodes de recherche et les enseignements dispensés est illustrée par de nombreux exemples. Les étudiants sont activement associés aux journées d'étude, colloques et séminaires de ces deux laboratoires, et bénéficient de la dynamique impulsée par certains projets de recherche en humanités numériques (comme ENCr, Encyclopédie numérique de la critique dramatique et musicale, ou ENCCRE, Édition Numérique Collaborative

et Critique de l'Encyclopédie) et de la proximité de l'IMEC. De nombreux partenariats avec les principales institutions et associations culturelles et patrimoniales locales, mais aussi nationales, permettent aux étudiants de bénéficier d'un large choix de terrains de stages.

De nombreux accords Erasmus existent, tant pour les Lettres, que pour les Arts du spectacle, Théâtre et Cinéma. Le niveau d'information des étudiants n'est pas précisé, pas plus que les modalités de candidature.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Le master offre une spécialisation par sa structure en 4 parcours (Lettres, Théâtre, Cinéma, Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle), organisés chacun de façon progressive. Les trois premiers offrent une structure commune à chaque semestre de 5 unités d'enseignement (UE) : 2 UE disciplinaires ; 1 UE interdisciplinaire ; 1 UE de méthodologie et langue vivante étrangère ; 1 UE de professionnalisation offrant le choix entre deux options adaptées aux débouchés professionnels de chaque parcours. Le stage n'est obligatoire que dans l'option « Archives » de chaque parcours. À ces UE d'enseignement s'ajoute la réalisation progressive d'un mémoire. Le parcours « Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle », plus professionnalisant, a sa propre structure, incluant des stages obligatoires (140 heures en M1, 420 heures en M2). Les compétences acquises déclinent celles du RNCP de chaque spécialité.

Seul le parcours « Lettres » (dont la description fait défaut) peut être suivi à distance. Les autres parcours se font en présentiel, en formation initiale ou continue. Le parcours « Métiers de la production » peut être pris en alternance. La VAE est possible. L'accueil des étudiants à handicap également.

L'approche par compétences n'a pas encore été mise en place dans tous les parcours. Pour le parcours « Métiers de la production », le livret des compétences existe pour les étudiants en formation continue, et l'équipe pédagogique travaille sur sa mise en place également pour la formation initiale.

La démarche scientifique est bien au cœur de la formation. Les compétences transversales sont développées notamment dans l'enseignement de langue vivante étrangère, présent sur les 4 semestres. L'incitation à la mobilité internationale ne semble pas être une priorité de la formation. De fait, le flux de mobilité sortante est très faible. L'utilisation du numérique dans l'enseignement semble classique (dépôt de ressources et supports de cours).

### **Pilotage de la formation**

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas suffisamment décrite ni analysée : les listes fournies en annexe ne précisent pas les rôles spécifiquement attribués en matière d'encadrement ou de pilotage. Il semble que l'attribution de fonctions n'ait pas été formalisée. Les intervenants extérieurs sont massivement présents dans le parcours « Métiers de la Production » : on en compte près de 70.

Il existe deux conseils de perfectionnement : l'un pour les parcours « Théâtre » « Cinéma » et « Métiers de la production », qui sont fortement mutualisés ; l'autre pour le parcours « Lettres ». Leur composition, insuffisamment formalisée, se limite aux enseignants responsables des parcours, aux étudiants élus et éventuellement aux personnels de scolarité. Elle n'inclut aucun regard extérieur.

Une évaluation anonyme de la formation est mise en place par l'établissement. Les indicateurs fournis par l'établissement concernant les flux, les taux de réussite, les taux d'insertion professionnelle ne sont pas discutés en conseil : les avis se fondent sur les remarques des représentants des étudiants.

Les modalités d'évaluation et d'attribution des crédits sont clairement établies et largement diffusées. Un jury se réunit à la fin de chaque semestre.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Etant donné le récent réaménagement de la formation, seule la dernière enquête sur le devenir des diplômés est pertinente. L'information dont dispose la formation est donc limitée. Néanmoins on remarque que les résultats disponibles ne sont nullement pris en compte.

### **Résultats constatés**

Les effectifs s'établissent autour de 90 en première année et 70 en deuxième. Tous les parcours recrutent sans difficulté, sauf le parcours Théâtre, plus fragile. Le recrutement est local à 80 %. La poursuite d'étude se monte à 37 % des diplômés. Le taux d'insertion à 6 mois est très élevé (94 %), pour des emplois principalement localisés en Normandie.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Forte attractivité
- Taux d'insertion élevé
- Formation étroitement liée à la recherche et à son environnement culturel et patrimonial
- Options originales qui font sens dans l'environnement institutionnel et associatif

### Principaux points faibles :

- Formalisation insuffisante dans l'attribution des rôles au sein de l'équipe pédagogique
- Composition du conseil de perfectionnement limitée aux "usagers" (enseignants et étudiants)
- Résultats insuffisamment analysés
- Faible taux de réussite des étudiants de la formation à distance
- Trop faible internationalisation de la formation

### Analyse des perspectives et recommandations :

Les perspectives d'évolution signalées par le rapport lui-même vont dans le bon sens, et témoignent de la volonté d'amélioration constante de la formation de la part de ses responsables. Il serait nécessaire d'inclure un stage obligatoire pour l'option « Écritures / Création » comme dans l'option « Archives », l'expérience ayant prouvé que c'est souvent par le biais des stages que les diplômés trouvent un emploi qualifié à la sortie de leur formation. Le parcours « Théâtre » souffrant de très petits effectifs, il pourrait gagner à diversifier sa formation en direction de la médiation culturelle. La piste locale de mutualisations avec l'INSPE présente une réelle pertinence. Une autre piste consisterait à offrir des enseignements pratiques (initiation à la régie ? à l'éclairage ? à la scénographie ?), par exemple sous forme d'ateliers ou de stages.

Un développement plus affirmé des mobilités et échanges internationaux, ainsi que des pratiques numériques, pourrait donner aux étudiants des opportunités plus diversifiées en matière d'insertion professionnelle, aussi bien dans la perspective des métiers de l'enseignement de demain que dans le domaine des métiers de la culture. Il est à noter que la plupart des accords Erasmus du département de Lettres sont conclus avec des universités italiennes ; or l'italien ne fait pas partie des langues proposées.

La composition du conseil de perfectionnement ne permet pas à cette instance de jouer pleinement son rôle dans l'auto-évaluation de la formation. L'adjonction de membres extérieurs (professionnels dans les secteurs concernés, enseignants extérieurs à la formation ou alumni) serait de nature à doter la formation d'un outil performant de suivi et de conseil.

# MASTER HISTOIRE

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master d'Histoire de l'Université de Caen est à la fois une formation « à la recherche et par la recherche », et une formation professionnalisante. Ses objectifs sont aussi bien la poursuite d'études (doctorat ou préparation à l'agrégation) que l'entrée sur le marché du travail dans les métiers du patrimoine, des archives ou de l'archéologie.

Il est divisé en trois parcours, que les étudiants choisissent en fonction des débouchés visés :

- le premier (« Histoire ») concerne en premier lieu les étudiants intéressés par les métiers de la recherche historique
- le deuxième (« Histoire et patrimoine ») est orienté vers l'apprentissage des métiers liés à la sphère culturelle et patrimoniale (institutions muséales et archivistiques)
- le troisième parcours (« Archéologie ») prépare aux métiers de l'archéologie, que ce soit la recherche ou des aspects plus pratiques et/ou techniques.

Les enseignements ont lieu sur les sites de l'université Caen Normandie.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master "histoire" vise plusieurs débouchés (qui varient en fonction des parcours) : les métiers de la recherche historique, préparation aux métiers liés à la sphère culturelle et patrimoniale (institutions muséales et archivistiques) et enfin les métiers de l'archéologie, que ce soit la recherche ou des aspects plus pratiques et/ou techniques.

Il est annoncé que les compétences à acquérir, disciplinaires et transversales, sont présentées sur le site de l'UFR d'Histoire, sur le Guide des études distribué lors de la réunion de rentrée et sur les plaquettes de présentation du Master confectionnées à l'occasion de réunions en L3 et de journées portes ouvertes. Ces compétences sont listées dans le rapport et elles correspondent aux compétences attendues pour ce type de formation. Néanmoins le lien entre les UE et ses compétences n'est pas présentées dans le rapport et les documents annexés.

### Positionnement dans l'environnement

Les trois parcours du master Histoire constituent le débouché naturel des diplômés de licence d'histoire de l'université de Caen souhaitant poursuivre leurs études dans les domaines de l'archéologie, du patrimoine et de l'histoire au sens large, mais sont également susceptibles d'attirer des étudiants de toute la Normandie et du Grand Ouest plus largement.

L'attractivité du master dépend du parcours par lequel on l'observe. Le parcours « Histoire », classique dans son organisation et ses finalités, semble recruter essentiellement dans le bassin démographique de l'ancienne région Basse-Normandie. Les étudiants de Haute-Normandie peuvent en effet trouver une formation équivalente au Havre et à Rouen. Le parcours « Histoire et patrimoine » offre quant à lui une formation aux métiers des archives qu'on ne retrouve qu'à Angers, la dimension muséale et médiation culturelle étant en revanche proposée au Mans et à Rouen. Le parcours « Archéologie » est le seul existant pour la nouvelle région Normandie. L'offre à l'échelle nationale n'est pas évoquée dans le rapport.

Les trois parcours sont adossés à deux centres de recherche : le laboratoire Histoire, Territoires, Mémoire (HisTéMé – équipe d'accueil 7455) et le Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales (CRAHAM – Unité Mixte de Recherche 3273). Les étudiants bénéficient également des initiatives portées par la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH).

Les partenariats avec l'environnement socio-culturel sont notables, notamment pour les deux parcours les plus explicitement professionnalisants : en ce qui concerne le patrimoine, des liens ont été établis avec les services culturels de l'agglomération, les musées (Mémorial de Caen), les services archivistiques et patrimoniaux départementaux et régionaux ; pour l'archéologie, ce sont à la fois les institutions publiques (services archéologiques du Calvados et de Normandie), semi-publiques (INRAP) ou privées (Evéha). Cela se traduit

d'une part par des interventions ponctuelles de professionnels extérieurs dans les séminaires et des interventions régulières dans certains cours, d'autre part par des accueils en stage, dès le S2 en M1.

Enfin, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un ou deux semestres à l'étranger, grâce au dispositif Erasmus +, mais aussi grâce à des partenariats dans les Amériques et en Asie. Il n'y a pas d'indications chiffrées sur les échanges.

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'organisation pédagogique est très lisible et est régie selon le principe de la spécialisation progressive : les enseignements sont davantage concentrés en M1 qu'en M2 et, au sein de chaque année, aux S1 et S3. En M1, le temps dégagé entre le S1 et le S2 est nécessaire aux dépouillements d'archives ou aux premiers stages et à la rédaction d'un dossier de recherche. En M2, le temps dégagé permet d'effectuer un stage filé au S3 et un stage de longue durée au S4 et d'en faire le rapport ou de rédiger un mémoire de recherche complet.

Au S1 sont proposés des enseignements communs, même si de premières esquisses de spécialisation sont possibles à la marge, la spécialisation par parcours débutant au S2 et se poursuivant, en s'approfondissant, au S3, avant d'être totalement opératoire au S4. Dès le S3, des options sont proposées au sein des parcours « Histoire et Patrimoine (« Métiers des archives » et « Musées et histoire publique ») et « Archéologie » (options « recherche » et « professionnalisante »).

La transcription des enseignements en termes de compétences n'a pas encore été effectuée, mais elle est prévue pour 2021 avec les nouvelles maquettes. L'utilisation du numérique passe essentiellement par la formation à l'équipement de base (ENT, recherche bibliographique, etc.) en tronc commun.

L'internationalisation est quant à elle préparée par des cours d'anglais adaptés à la méthode historique, mais aussi par la possibilité d'apprendre les langues nordiques (la Scandinavie étant l'un des domaines de spécialité du CRAHAM), le russe et l'italien. Dans les parcours directement « professionnalisants » sont en outre proposés des cours d'anglais professionnel (parcours patrimoine) et d'anglais technique (parcours archéologie).

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est à la fois consistante et diversifiée. Interviennent en effet non seulement les 24 enseignants-chercheurs appartenant aux deux laboratoires auxquels est adossé le master, susceptibles d'encadrer les recherches des étudiants, mais aussi 11 enseignants-chercheurs d'autres départements (Langues et autres sciences humaines), assurant une ouverture interdisciplinaire, surtout en M1.

Aux enseignants-chercheurs s'ajoutent, dans le parcours « Archéologie », pas moins de 19 intervenants extérieurs à l'université – on en compte 15 dans le parcours « Patrimoine ». La liste de tous les membres de l'équipe pédagogique, avec leurs spécialités, est disponible sur le site de l'UFR.

Un conseil de perfectionnement réunit une fois par an les responsables des trois parcours, deux autres enseignants-chercheurs, deux représentants des intervenants professionnels extérieurs (un pour le parcours « Patrimoine », l'autre pour le parcours « Archéologie »), trois représentants des étudiants et un représentant du personnel administratif. Le dispositif semble fonctionner, puisqu'il est indiqué que les remarques des étudiants (qui avaient trait à la trop faible place des cours de méthodologie en M1) sont prises en compte par le corps enseignant. L'éventuelle refonte de l'organisation de la formation incombe à l'assemblée générale du département d'histoire, qui se réunit quatre fois par an, où siègent les membres du conseil de perfectionnement et du jury. Les responsabilités au sein de l'équipe pédagogique sont bien établies.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux entrants et sortants sont bien connus (origine des étudiants, taux de sélectivité du Master, taux de diplômés) et bien interprétés, ce qui permet d'envisager une modification structurelle de l'offre de formation, notamment pour le parcours « Archéologie ». En ce qui concerne le devenir des diplômés, l'équipe pédagogique s'en remet aux statistiques produites par l'université, qu'elle est capable de compléter par des observations personnelles. Ainsi, les données sur les diplômés du parcours « Histoire », plutôt représentatives (environ la moitié de la cohorte a répondu) permettent de dresser un premier tableau du devenir des diplômés (la moitié environ poursuit des études – doctorat ou master MEEF, un quart trouve un emploi en CDD).

### **Résultats constatés**

Les effectifs sont satisfaisants et, après une hausse sensible en 2015/2016, se stabilise autour d'une centaine d'étudiants en M1 et entre 80 et 90 étudiant.es en M2.. La quasi-totalité provient de l'université de Caen, où elle a obtenu sa licence. Les trois-quarts sont inscrits dans la mention « Histoire », une vingtaine dans le parcours « Patrimoine », le reste dans le parcours « Archéologie ».

Ce parcours a perdu plus de la moitié de ses inscrits en l'espace de quatre ans, ce que l'équipe pédagogique attribue à l'absence prolongée d'un des enseignants-chercheurs y intervenant, mais aussi à des lacunes de visibilité numérique. Les 7 étudiants inscrits de 2019 constituent un minimum inquiétant.

Les procédures de sélection à l'entrée du Master sont transparentes via la plateforme e-Candidat : environ la moitié des candidatures sont acceptées dans le parcours « Histoire » (les deux autres étant bien plus sélectifs, mais avec une capacité d'accueil bien plus faible – 25 pour « Patrimoine », 17 pour « Archéologie »). La baisse du nombre de candidatures en M1 est interprétée comme un renoncement des étudiants les plus faibles, ce qui finit par se traduire par une hausse du taux de réussite en M2 (de 65 % à 70 %). En M1, le taux de réussite au diplôme est stable autour de 65 %, la plupart des recalés effectuant une autre année. Le taux de réussite en M1 et en M2 est dans la moyenne nationale.

Les chiffres d'insertion interrogent quant aux finalités du master. 30 mois après réussite en M2, une part importante (63 %) a continué des études. Parmi les 37 % ayant intégré le marché du travail 70 % sont en emploi. Parmi ceux-ci, la moitié déclare occuper un poste "en adéquation avec le niveau de qualification". Au final, sur les 4 années étudiées dans l'annexe 13 % des étudiants diplômés occupent un poste en adéquation avec leur diplôme.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une formation solide et cohérente, à la fois à la recherche et par la recherche.
- Une équipe pédagogique consistante et investie dans la formation.
- Un parcours hégémonique en Basse-Normandie (« Histoire »)
- Un parcours attractif à l'échelle de la région tout entière (« Patrimoine »).

### Principaux points faibles :

- La baisse des effectifs dans le parcours « Archéologie ».
- Le suivi des étudiants du côté des échecs comme du devenir doit être renforcé.
- Le faible nombre d'étudiant en emploi 30 mois après obtention du diplôme.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Formation de bonne qualité, portée par une équipe pédagogique fournie et investie. Le Master Histoire de l'université de Caen présente de très nombreux atouts. Le travail autour des compétences devra être l'occasion d'un réel approfondissement de la réflexion sur l'entrée dans le marché du travail des diplômés. Il faudra aussi veiller à la redynamisation du parcours « Archéologie » et à en faire davantage de publicité, y compris numérique, pour en retrouver le dynamisme.

# MASTER LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master langues étrangères appliquées (LEA) est organisé en trois parcours à fort caractère professionnalisant :

Le parcours Expert en projet européens

Le parcours Développement durable : stratégies de concertation et de communication

Le parcours Implantation des entreprises à l'international

Ces parcours affichent des objectifs reconnus par l'Association Nationale des LEA de France.

Ils partagent les mêmes enseignements au 1er semestre du M1 (en tronc commun) et s'appuient sur un départ à l'étranger obligatoire pour le second semestre du M1. Les langues possibles s'organisent en couple de deux langues étrangères autour de l'anglais : anglais/italien, anglais/espagnol, anglais/allemand, anglais/.russe. Les cours sont dispensés en présentiel à l'UFR Langues Vivantes Etrangères, Université de Caen (Campus 1).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation (et de chacun des parcours qui le composent) sont énoncés clairement dans des fiches détaillées sur le site web de l'Université de Caen et lors des séminaires d'intégration (en M2). Les débouchés sont précisés sur le site web et dans des documents papier. Les intervenants connaissent également ces débouchés et les présentent aux étudiants lors des Journées Portes Ouvertes et des réunions de rentrée.

Les connaissances et de compétences à acquérir sont connues des enseignants et des étudiants et correspondent à la fiche RNCP. Les étudiants ont la possibilité de se présenter aux certifications TOEIC, WiDaF, Elyte, Clip.

La formation ne propose pas de supplément au diplôme.

### Positionnement dans l'environnement

Deux des parcours du master occupe une place inédite dans le paysage local et régional. Le parcours Développement Durable : Stratégies de Concertation et de Communication (DDSC) est unique au niveau national. Le parcours Implantation des entreprises à l'international se distingue des parcours approchant proposés par d'autres universités car il forme les étudiants non pas à l'export au niveau international, mais les forme plutôt à encadrer des projets d'implantation de PME/PMI à l'étranger. Le parcours Expert en projets européens (EPE) se distingue d'autres formations de par son orientation fondée sur l'ingénierie de projets locaux et dimension européenne. Les liens avec le monde professionnel sont importants, à plusieurs niveaux, encadrement des stages, intervention de nombreux professionnels dans les enseignements, conférences et tables rondes organisées.

Les liens avec la recherche sont également présents, malgré le caractère professionnalisant du diplôme, notamment sous la forme de participation obligatoire, pour les étudiants, à des séminaires de recherche et à des journées de recherche. Une UE explicite en lien avec la recherche est intégrée dans les maquettes ('recherche action'). La formation met en oeuvre une liste conséquente de partenariats internationaux interuniversitaires en plus des accords ERASMUS. La Commission européenne, l'ADEME, le Conseil Régional de Normandie, la délégation régionale du CNRS sont partenaires actifs de la formation au niveau de l'enseignement et de l'accueil en stage.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur un tronc commun au S1. Au S2, les étudiants ont le choix entre deux options (comportant toutes deux une mobilité à l'étranger obligatoire), début de la spécialisation. L'ouverture à l'international est donc importante. Une place marquée est également accordée à la professionnalisation des parcours, au moyen de ces stages obligatoires en M1 mais aussi en M2, ainsi qu'au moyen des nombreuses rencontres organisées avec des professionnels des secteurs concernés. Le semestre trois comportent 3 UE dont

une commune aux trois parcours. Le semestre 4 poursuit la spécialisation qui a débuté au S2 sous forme de choix. Les compétences à acquérir sont précisées (non encore sous forme de blocs).

Le dossier d'auto-évaluation est très clair et fourni des descriptifs des UE qui montre une spécialisation progressive (les maquettes sont accessibles via le site internet de l'université). Le document Excel fournit en annexe indique qu'un certain nombre d'enseignements se font en CM ,communs aux trois parcours (c'est le cas de « management de projet »).

Le Master n'est pas proposé en alternance mais répond aux besoins en formation continue et propose une inscription par validation des acquis de l'expérience ou une validation des études supérieures. Les besoins spécifiques (liés aux handicaps/problèmes de santé) sont pris en main par les responsables d'année et de parcours. Lors des réunions de rentrée, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique.

### **Pilotage de la formation**

La formation est pilotée par un responsable du Master, des responsables de parcours, un responsable des stages et un responsable de la mobilité. Cette structuration est clairement présentée dans les documents de communication en ligne et papier. La liste d'intervenants ( 30% d'intervenants professionnels et intervenants institutionnels) évoluent d'année en année et ne fait donc pas l'objet d'un affichage formalisé. Cette diversité dans l'équipe pédagogique offre la garantie de méthodes et de points de vue didactiques diversifiés, un élément important pour une formation de niveau master. Les MCCC sont présentées lors des réunions de rentrée mais il n'est pas clair si elles sont affichées sur le site internet (si non, il serait utile de le faire). Le seconde chance est amplement respecté (compensation, contrôles continus et rattrapages.) Par ailleurs, un comité de pilotage se réunit une fois par mois, une réunion de l'équipe pédagogique a lieu une fois par an, par parcours et un conseil de perfectionnement est organisé deux fois par an. Les étudiants sont associés à ces réunions régulières.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le flux d'étudiants (inscrits, par parcours, par option) est suivi et affiché dans un tableau de bord disponible chaque année. Le recrutement est transparent car les critères de sélection sont publiés sur le site internet. Le dossier d'autoévaluation présente des tableaux clairs indiquant le flux des étudiants depuis 2017 ce qui permet de pointer une attractivité mitigée pour 2019. Le dossier d'autoévaluation propose une explication qui semble cohérente: la difficultés financière auxquelles les étudiants doivent faire face lors de la mobilité obligatoire depuis que la Région a mis en place une préférence normande que les responsables de formation estiment "préjudiciables."

La formation fait l'objet d'une auto-évaluation régulière et conforme à ce qu'il est attendu d'un diplôme de master, notamment par le biais de conseils de perfectionnement, de réunions régulières de l'équipe et de questionnaires distribués aux étudiants, même si le dossier indique que le taux de retour de ces questionnaires est assez faible. Le taux de réussite (excellent et en progression depuis 2017 - 78.7 % - 98 %) est communiqué lors des Conseils de Perfectionnement. Les étudiants sortants non-diplômés est connu et attribué à l'abandon pour cause de réorientation (M1) ou à la non validation de l'UE stage (validée en N+1).

Le devenir des diplômés fait l'objet d'un suivi formalisé par l'Observatoire Unicaen. Les responsables de formation entreprennent un suivi informel mais plus précis que celui de l'Observatoire. Les résultats montrent des taux d'insertion à 1 an supérieurs à 80%.

### **Résultats constatés**

La formation dispose de données chiffrées indiquant par année universitaire le nombre de candidats, le nombre d'inscrits et le taux de réussite. Ce dernier, en sortie de M2, pour les trois parcours est excellent. Le nombre de candidats au master est également élevé, indiquant une attractivité certaine de ce dernier. On note une baisse des candidatures, pour les trois parcours, sur la campagne 2019-2020. Aucun chiffre n'est donné sur le nombre d'étudiants inscrits par couple de langues étrangères (anglais+autre langue B).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Le stage ou l'échange Erasmus (+stage) à l'étranger obligatoire pour la totalité du second semestre du M1 et pour tous les étudiants.
- Les efforts faits en direction de la professionnalisation sous forme de stages, tables rondes, projets en lien avec le monde du travail

- Parcours innovants et uniques (le parcours Développement Durable : Stratégies de Concertation et de Communication (DDSC) est unique en France, et le parcours Implantation des entreprises à l'international se distingue des formations similaires car ces dernières ne traitent pas l'implantation des PME à l'étranger).

**Principaux points faibles :**

- Suivi formel imprécis des diplômés.
- Aides financières insuffisantes pour les étudiants hors Académie

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le dossier d'autoévaluation est très clair et bien présenté. La formation a un caractère professionnalisant très marqué, avec une excellente ouverture à l'international. Les difficultés de gestion sont pointées dans le dossier mais aucune solution n'est proposée? S'agit-il d'installer un meilleur accompagnement administratif ou de création de postes d'enseignants-chercheurs?

Selon le dossier, les effectifs en parcours Experts en Projets Européens (EPE) semblent moins importants que dans les deux autres parcours. Il serait intéressant de connaître les perspectives d'évolution (dans la nouvelle offre de formation 2022) pour ce parcours alors qu'une éventuelle fusion des deux autres parcours est envisagée.

# MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master Langues Littérature et Civilisation Étrangères et Régionales (LLCER) est une formation composée de trois parcours : 1. Traduction spécialisée, rédaction technique, localisation (PTS) 2. Études culturelles Littérature / Civilisation (PEC) 3. Linguistique multilingue (PEM - anglais, russe, langues nordiques, espagnol, allemand, italien). Seul le premier parcours est à visée professionnalisante dans le domaine de la traduction appliquée, les deux autres parcours étant conçus pour une poursuite d'études en doctorat. Le Master LLCER affiche comme objectif la spécialisation progressive dans les trois domaines. Tous les cours se déroulent en présentiel sur le campus de l'Université de Caen. Le PEC est également proposé en distanciel.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont explicités dans des fiches formation, plaquettes et guides d'étudiant disponibles en ligne et sur le site Trouver mon master. Les MCC sont également accessibles en ligne sur le site de l'UFR. Les trois parcours présentent des objectifs clairs et les apprentissages proposés et les compétences à acquérir sont cohérents par rapport à ceux-ci. Les débouchés classiques de ce type de formation (accès au concours d'enseignement et poursuite en doctorat grâce à l'École doctorale Histoire, mémoire, patrimoine, langage) sont précisés dans les supports indiqués ci-dessus. Le supplément au diplôme manquerait éventuellement de concision, notamment pour les compétences à acquérir. Il n'existe ni de certification professionnelle pour ce Master ce qui est tout à fait classique, ni de fiche RNCP spécifique, la formation est en cohérence avec la fiche nationale.

### Positionnement dans l'environnement

Le master LLCER de l'Université de Caen Normandie est une formation classique mais qui se positionne clairement par rapport aux autres masters LLCER au niveau régional et national avec un éventail de onze langues et aires géographiques proposées, ce qui le met en concurrence avec seulement trois autres universités françaises (Paris, Lille et Strasbourg). Il se démarque grâce à la forte synergie existante avec le Master Sciences du Langage (pour le parcours LM) et l'apprentissage de la rédaction technique en même temps que de la traduction technique pour le Parcours TS, ainsi qu'une volonté d'ancrage régional dans les secteurs professionnels de l'énergétique et l'agro-alimentaire.

Des passerelles existent et fonctionnent pour les trois parcours.

Pour l'instant, aucun partenariat académique n'a été mis en place.

Deux des trois parcours (PEC et PLM) sont clairement adossés aux différents laboratoires de recherche en langues et linguistiques de l'Université de Caen Normandie et proposent des débouchés en formation doctorale dans des écoles doctorales bien identifiées. Des enseignants-chercheurs issus des laboratoires adossés aux parcours interviennent dans le master. Le parcours Traduction spécialisée, rédaction technique, localisation, à visée professionnalisante, est en lien avec des sociétés et agences de traduction et a établi un partenariat formalisé avec le festival Cinémas du réel de Paris.

La formation ne possède aucun partenariat avec des universités étrangères ce qui est regrettable pour un master à visée linguistique et internationale. Le dossier ne comporte aucune précision concernant les mobilités à l'étranger.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation respecte bien la structure en quatre semestres et propose des spécialisations par langue à l'intérieur des trois grands parcours qui le structurent. Il n'existe pas de tronc commun visible entre les trois parcours, même si de nombreux cours sont mutualisés entre les deux parcours études culturelles littérature/civilisation et linguistique multilingue. Le parcours Traduction spécialisée a entièrement ses propres

cours, ce qui donne l'impression d'un deuxième master à l'intérieur du premier. Les parcours se présentent de manière quasi indépendante les uns des autres. Si les deux parcours études culturelles littérature/civilisation et linguistique débouchent sur un cursus doctoral, ils ne font pas clairement partie d'un cursus master-doctorat.

La formation n'existe pas en alternance. Elle propose le régime spécial d'études mais le déconseille en raison des nombreux travaux pratiques pour le parcours Traduction spécialisée. Bien adapté aux contraintes particulières des étudiants, le master met en place la validation des acquis de l'expérience et la validation des études supérieures au niveau de l'Unité de Formation et Recherche.

Pour l'instant, même si des compétences sont clairement identifiées, le master n'a pas encore été transcrit en blocs, ni en portefeuille de compétences. Seul le parcours Traduction spécialisée met en place des modalités pédagogiques diversifiées (projets tuteurés, jeux de rôle).

La formation (à l'exception du parcours professionnalisant de Traduction spécialisée) apporte bien, dès la première année, une approche du monde de la recherche à travers plusieurs cours de méthodologie et des participations aux activités de laboratoire qui se poursuivent également en deuxième année. L'élaboration d'un mémoire de recherche s'ancre dans une volonté de poursuite en doctorat, encouragée par des participations aux journées doctorales. L'autonomie étudiante par projet n'est mise en œuvre que dans le parcours Traduction spécialisée.

Seul le parcours Traduction spécialisée facilite l'insertion professionnelle immédiate de ses étudiants par deux modules de connaissance de l'environnement professionnel et un stage obligatoire, pouvant s'effectuer à l'étranger, en deuxième année, dont les modalités sont clairement explicitées. Le dossier ne mentionne pas de structure spécifique dédiée à l'accompagnement de la recherche de stages et du projet professionnel.

La formation est internationale par son objet et comporte donc de nombreux enseignements en langues étrangères ou de manière bilingue pour les cours de traduction. La mobilité entrante est encouragée mais aucune mobilité sortante n'est mise en place actuellement, ce qui est dommageable pour un master de langues. Le système de crédits ECTS est bien mis en place.

La formation utilise bien différents outils numériques (logiciels, exercices et cours en ligne), sans viser une adaptation particulière aux situations des étudiants. Un environnement numérique de travail (ecampus) est à la disposition des apprenants.

Il n'y a pas de formation mais plutôt une information sur le plagiat, aucun dispositif particulier n'est mentionné mais les épreuves sont conçues afin de rendre impossible la fraude.

### **Pilotage de la formation**

Le master s'appuie sur une équipe pédagogique constituée essentiellement d'enseignants-chercheurs en langue, et de professionnels de la traduction pour le parcours Traduction spécialisée, ce qui est en grande cohérence avec ces formations et le niveau de compétences exigé. Les intervenants sont clairement signalés dans un livret en ligne. L'approche par compétences n'étant pas mise en place, l'équipe pédagogique ne se structure pas en fonction des compétences.

La formation définit clairement les responsabilités pédagogiques pour l'ensemble du master et à l'intérieur du parcours. Des réunions par parcours et pour l'ensemble de master se tiennent régulièrement et deux conseils de perfectionnement (un pour le master entier et un par parcours) fonctionnent en présence de représentants étudiants et administratifs. Un secrétariat est consacré entièrement au master.

Les jurys, comme les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, le fonctionnement des crédits ECTS, les règles de compensation sont clairement affichés dans un guide des études et en accord avec les attendus de la formation. Il n'existe pas de certification pour ce master, ni de démarche par compétences. L'engagement étudiant est bien reconnu sous forme de dispense d'une unité d'enseignement. Les principes de seconde chance sont explicités et respectés sous la forme d'une deuxième session en première et en deuxième année.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les tableaux fournis identifient les flux quantitativement uniquement à partir de 2017. Le dispositif de recrutement par candidat est clair et reconnu. L'attractivité de la formation ne fait pas l'objet d'une analyse précise dans le dossier.

La réussite étudiante est publiée pour l'ensemble du master mais pas de manière détaillée et ne débouche pas sur une analyse. Les flux d'étudiants sortants non diplômés sont analysés mais pas quantifiés dans le dossier.

Des statistiques partielles sur l'insertion professionnelle sont effectuées, mais le nombre de participants rend le résultat imprécis.

### **Résultats constatés**

Le dossier ne fournit pas d'analyse quantifiée suffisamment claire pour mettre d'apprécier correctement l'attractivité, les taux de réussite et d'abandon, ni l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. Mais les exemples évoqués sont en adéquation avec la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Large éventail d'aires linguistiques peu étudiées en France (études nordiques, études irlandaises)
- Parcours Traduction technique très professionnalisant
- Bon emploi des synergies avec le Master Sciences du Langage

### Principaux points faibles :

- Absence de partenariats internationaux
- Dispositif d'assurance qualité chiffré manquant

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Langues, Littérature et Civilisation Etrangères et Régionales (LLCER) de l'Université de Caen Normandie doit continuer à mettre en avant ses spécificités d'offres linguistiques notamment un volet professionnalisant après le Master (PTS). Le parcours Linguistique multilingue fonctionne de manière intelligente avec le master Sciences du Langage. Les coopérations internationales sont essentielles pour un master en langues et la mise en place d'une mobilité internationale étudiante (optionnelle ou obligatoire) est indispensable.

# MASTER METIERS DU LIVRE ET DE L'EDITION

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master Métiers du livre et de l'édition de l'université de Caen Normandie propose une préparation aux métiers de l'édition, des bibliothèques et de la recherche plus particulièrement ciblée sur le document numérique et la connaissance du patrimoine écrit. Trois orientations professionnelles sont identifiées : l'édition en sciences humaines et sociales ; la valorisation du patrimoine écrit par le numérique ; l'édition critique de sources textuelles. La formation se divise en deux parcours : "édition" et "bibliothèques". Elle est dispensée en présentiel et en formation initiale sur le site de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le détail des objectifs et des connaissances et compétences visées est publié en version papier et en version numérique pour les étudiants et l'ensemble des parties prenantes. Les savoirs sollicités par la formation sont identifiés et pertinents par rapport aux objectifs de la formation. Pour ce qui est des compétences, elles sont formulées de façon explicite et organisées en blocs. La maîtrise des outils numériques occupe une place significative. Un Supplément au diplôme détaille le contenu de la formation de manière claire, et donne la liste des compétences relatives à chaque orientation professionnelle visée.

La formation affiche trois types de débouchés : secrétariat d'édition en contexte numérique, métiers du livre et des bibliothèques, ingénierie de la recherche en sciences humaines et sociales. Ces débouchés sont dûment argumentés et en cohérence avec la réalité des métiers du domaine. Les cours dispensés sont en cohérence avec ces débouchés. La poursuite d'études en doctorat est affichée. La formation est en cohérence avec la fiche RNCP nationale de la mention.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans le Grand Ouest est clairement expliqué, avec ses similitudes et différences, ainsi que les synergies existant avec des formations similaires à Rennes, Angers, Lorient. Une analyse du positionnement au niveau national ou international fait défaut.

L'activité de recherche en lien avec la mention est précisément décrite. L'infrastructure concernée est une fédération d'unités de recherche en sciences humaines et sociales (pour les activités autour du pôle « Document numérique »), en cohérence avec la dimension transdisciplinaire de la formation. Des consortiums nationaux ou internationaux sont également mentionnés (TGIR HumaNum, TEI). Les informaticiens, linguistes, spécialistes de la science des textes, historiens et philosophes, ainsi que les intervenants professionnels extérieurs impliqués dans différents projets de recherche participent au transfert des savoirs.

Une inscription dans un axe stratégique de développement de l'établissement (*École Universitaire de Recherche (EUR) ou Graduate School*) n'est pas évoquée dans le dossier.

Pour la filière "bibliothèque", le partenariat avec le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (MédiaNormandie) et avec le Service commun de documentation (SCD) permet de former les étudiants à la réalité du terrain. Pour la filière "édition" le partenariat avec l'IMEC (Institut Mémoire de l'Édition Contemporaine) joue également ce rôle selon la formule d'un "préstage". Le dossier ne précise pas si ces partenariats sont formalisés par des conventions ou des accords de partenariat.

La formation bénéficie d'interventions de professionnels d'institutions comme la Bibliothèque nationale de France, l'IMEC, la Direction du Livre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Normandie Livre et Lecture et le Réseau régional des bibliothèques publiques.

Mise à part la possibilité de faire des stages à l'étranger, aucune autre ouverture internationale n'est indiquée.

## Organisation pédagogique de la formation

Les quatre semestres du master proposent une spécialisation progressive : une formation commune en semestre 1, un tronc commun à 50 % et des parcours "édition" et "bibliothèques" en semestre 2, un tronc commun à 20 % et des spécialisations dans les mêmes parcours en semestres 3 et 4. Le détail des enseignements indique une cohérence entre la constitution des troncs communs et parcours et les objectifs de la formation.

La formation est ouverte en formation initiale seulement. La filière "bibliothèque" est depuis peu ouverte à la formation continue, à la VAE et la VES. La formation accueille des étudiants en situation de handicap. Cependant aucune donnée chiffrée n'est fournie à ce sujet. Au vu de sa spécificité et de son orientation pratique, la formation n'est pas ouverte à l'enseignement à distance.

L'organisation par bloc de compétences est réalisée pour la deuxième année du parcours "bibliothèques", soit pour six unités d'enseignement, de manière claire et détaillée. Pour le reste de la formation, la description des unités d'enseignement se concentre sur les compétences. Le portefeuille de compétences est présent dans le Supplément au diplôme. L'innovation pédagogique est présente, notamment dans le parcours "édition", ce qui est interprété comme un facteur d'attractivité.

La connaissance du monde professionnel est principalement présente en deuxième année, même si on ne relève aucune référence à l'entrepreneuriat. Les étudiants doivent réaliser un stage en 1<sup>e</sup> année (3 à 8 semaines) et un stage en deuxième année (2 à 6 mois), précédé d'un pré-stage. Les étudiants sont informés aussi bien par écrit que lors de réunions dédiées des enjeux et de l'évaluation de ces périodes de stage. Aucune ouverture interculturelle ou internationale n'est proposée. La formation ne dispose pas de l'appui d'une structure d'aide à l'insertion professionnelle, mais se fonde sur les intervenants professionnels.

A part le système des crédits européens, bien présent dans le système de validation, la formation offre peu d'atouts pour une carrière internationale.

Si la présence d'une salle informatique et de plateformes numériques est évoquée, la manière dont ces outils participent au développement de la place du numérique dans la formation est insuffisamment décrite.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique est affirmée, mais le dossier ne détaille pas la manière dont elle se met en place effectivement.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée et équilibrée. Elle comporte 44 intervenants, dont 12 enseignants-chercheurs (des sections 2, 8 et 9) et 31 professionnels (secteurs des bibliothèques, du patrimoine et de l'édition). Le guide des études est le principal outil de communication sur l'équipe pédagogique. En deuxième année, 60 % des enseignements du parcours "bibliothèques" et 90 % des enseignements du parcours "édition" sont assurés par des professionnels. La manière dont l'équipe pédagogique est mobilisée sur la traduction des enseignements en compétences est insuffisamment développée.

Chaque membre de l'équipe pédagogique est responsable de la manière dont il dispense et évalue son cours. Les instances spécifiques de direction ne sont pas indiquées dans le dossier. Toute l'équipe se réunit une fois par an, en début d'année académique, pour un point sur les données et les conditions de la formation. L'ensemble de l'équipe pédagogique siège dans le jury de fin d'année et se prononce sur la validation du diplôme. Certains enseignants sont en charge du suivi des stages. Pour les mémoires de deuxième année, un jury de suivi et de soutenance est composé d'un professionnel et d'un enseignant-chercheur.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est composé d'enseignants, d'étudiants (les délégués de chaque groupe, soit 4), de membres de l'administration et de membres extérieurs (professionnels des bibliothèques et de l'édition). Le travail effectif de ce conseil n'est pas décrit dans le dossier, ni le type de recommandation qu'il peut produire.

Le guide des études contient les informations relatives au jury et aux modalités de contrôle des connaissances, aux règles d'attribution des crédits, aux compensations. Aucune référence à la règle de la seconde chance n'est faite dans le dossier. Aucune certification particulière n'est attribuée.

## Dispositif d'assurance qualité

La formation bénéficie d'une forte attractivité (200 candidats pour 20 places), due à son caractère hautement professionnalisant. Les critères de sélection sont clairement affichés.

Les chiffres relatifs à la réussite des étudiants ne sont pas commentés. Les étudiants en situation d'échec sont des cas isolés ; le redoublement est de droit en 1<sup>ère</sup> année et toujours accordé en deuxième année.

La formation affiche une certaine satisfaction devant les données de l'insertion, mais ne s'interroge pas suffisamment sur les raisons de l'échec des diplômés (parcours "bibliothèques") aux concours de recrutement des bibliothèques. L'insertion des étudiants du parcours "édition" est jugée satisfaisante, eu égard à la forte concurrence dans ce domaine.

Un double dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est mis en place, sous la forme d'un questionnaire et sous la forme d'entretiens.

## Résultats constatés

La formation remporte un grand succès. Le nombre élevé des candidatures assure une sélectivité élevée, et garantit un taux de réussite de 100 %.

Le taux d'insertion professionnelle est très satisfaisant (de l'ordre de 90 % à 30 mois). Les emplois concernés sont en pour moitié des emplois de cadre, majoritairement en Normandie, et majoritairement en adéquation avec la formation reçue.

La poursuite d'étude concerne jusqu'à un tiers des diplômés. Le doctorat n'y occupe qu'une place marginale.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Formation fortement professionnalisante
- Formation fortement attractive
- Organisation claire en parcours avec une spécialisation progressive
- Compétences explicites et cohérentes
- Des partenariats dans le territoire bénéfiques pour la formation
- Taux d'insertion élevé

### Principaux points faibles :

- L'analyse de l'insertion professionnelle n'est pas assez poussée
- L'organisation de la gouvernance de la formation n'est pas suffisamment explicitée.
- Les réponses fournies dans le dossier d'auto-évaluation sont souvent elliptiques (« oui », « non ») ou trop peu détaillées.

### Analyse des perspectives et recommandations :

La formalisation du suivi de l'insertion professionnelle, ainsi que du processus de l'amélioration de la formation, mériterait d'être faite au vu de l'exigence d'assurance-qualité. Une plus grande ouverture à l'international offrirait aux diplômés des perspectives supplémentaires de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

# MASTER PHILOSOPHIE

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master Philosophie de l'université Caen Normandie est une formation disciplinaire professionnalisante d'une durée de deux ans, dispensée sur site, et qui compte un total de 456 à 504 heures d'enseignement. Il a pour finalité de préparer aux concours de recrutement d'enseignant en lycée, à une poursuite d'études en doctorat en vue d'une carrière d'enseignant-chercheur, ou à l'exercice d'une activité hors enseignement.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ne sont pas explicites. On ne trouve pas d'exposé raisonné des connaissances et des compétences à acquérir en vue des métiers mentionnés. Les compétences n'ont fait l'objet d'aucune formalisation : on n'en trouve aucune trace dans le Supplément au diplôme. Comme il n'est pas fait référence à la fiche RNCP nationale, on ne dispose pas non plus d'une identification précise des métiers visés, notamment ceux qui ne relèvent pas du secteur de l'enseignement.

Faute d'une définition des compétences acquises à l'issue du diplôme, il est difficile d'évaluer l'adéquation des débouchés avec la formation. Les enseignements annoncés répondent à une exigence d'ordre disciplinaire, concernant principalement les contenus, et non aux aspects professionnels de l'enseignement en tant que tel.

### Positionnement dans l'environnement

Le master Philosophie de l'université de Caen Normandie n'a pas son équivalent dans la région : ni au Havre ; ni à Rouen, où la discipline est présente dans le parcours Philosophie du master MEEF second degré (INSPE Rouen Normandie) et dans le master « Langues et Sociétés » (qui conjugue étude des langues modernes et philosophie). Il est à noter que l'INSPE de Caen Normandie ne propose pas de parcours Philosophie dans sa carte de formation master MEEF second degré.

Un accord Erasmus Mundus avec trois autres établissements (Italie, Grèce, Espagne) est annoncé ; il n'est cependant qu'à l'état de projet.

La formation délivrée se fonde sur les activités de recherche de l'ensemble des membres titulaires d'une même Equipe d'Accueil (EA 2129 « Identité et Subjectivité ») et bénéficie d'un contexte favorisant la poursuite d'études en doctorat. La formation encourage les contacts avec l'Ecole doctorale.

Une liste d'établissements culturels est fournie, sans qu'on soit en mesure d'apprécier la nature des relations (partenariats institutionnels sous convention, ou simples contacts informels, ou terrains de stage ?...). Des liens existent avec les établissements scolaires de l'Académie de Caen ainsi qu'avec l'inspection pédagogique régionale.

Des accords type Erasmus existent avec des établissements étrangers, garantissant aux étudiants la possibilité d'une mobilité.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, selon une architecture récurrente, incluant deux blocs d'enseignement disciplinaire (« Histoire de la philosophie » et « Philosophie générale »), un enseignement « extradisciplinaire » (Arts du spectacle ou Sociologie), un enseignement de langue vivante étrangère, et un enseignement de méthodologie de la recherche. Aucune information n'est donnée quant au contenu exact des cours. Les intitulés génériques, suivis d'un numéro, laissent supposer une progression, sans qu'on sache en quoi elle consiste précisément.

En 2e année, la formation inclut la participation au séminaire mensuel de l'EA 2129 (pour un total de 24 heures). On ignore la manière dont le séminaire s'articule au master. Aucune précision n'est donnée à ce sujet. Au 4e semestre, une option permet de distinguer une orientation recherche et enseignement, incluant un mémoire long ; et une orientation pour autres secteurs d'activité professionnelle. Cet aménagement, même s'il ne joue que sur une Unité d'Enseignement, manifeste un souci de prendre en compte les différents profils d'étudiants.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas proposée. La validation des études supérieures (VES) est proposée pour les étudiants français comme pour les étudiants étrangers.

La formation semble ignorer jusqu'à l'existence de l'approche par compétences : il n'y est fait nullement mention. De même, la démarche scientifique, si elle est bien présente de façon empirique, et à plusieurs niveaux, tout au long de la formation, n'est jamais explicitée en tant que telle. Les compétences transversales sont présentes dans les enseignements de langue vivante étrangère et de méthodologie de la recherche (recherche documentaire, aide à la rédaction du mémoire). L'ouverture sur le monde professionnel est très réduite. Néanmoins un stage en milieu professionnel est possible au quatrième semestre ; il a principalement lieu dans un lycée.

La préparation des étudiants à l'international n'est pas une priorité pour la formation. Les enseignements de langues étrangères sont pensés dans la perspective de la lecture des textes philosophiques, non en vue de développer des aptitudes communicationnelles. Aucune donnée n'est fournie quant à la mobilité effective des étudiants.

L'utilisation des outils numériques pour l'enseignement est classique. Elle consiste pour l'essentiel dans le dépôt de documents préparatoires et supports de cours. Aucune évaluation de l'efficacité des différents outils n'a été réalisée.

La préoccupation éthique semble bien présente, et les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique dans le cadre de la méthodologie du mémoire de recherche.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est nettement identifiée. Elle comprend un nombre restreint d'intervenants : seulement 8, tous philosophes. Plusieurs d'entre eux ont une expérience des concours de l'Education nationale (notamment par l'appartenance à des jurys), ce qui est en cohérence avec l'objectif affiché par la formation. Les fonctions au sein de l'équipe sont clairement définies.

Le conseil de perfectionnement est commun à la licence et au master de la filière. Sa composition est indiquée, et un compte rendu est fourni en annexe. Le pilotage de la mention semble s'appuyer principalement sur ce conseil, où les étudiants peuvent s'exprimer et faire part de leurs questions et souhaits. Aucun autre outil de pilotage ne semble avoir été mis en place.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Aucun dispositif n'a été mis en place. L'auto évaluation ne cherche pas davantage à intégrer les données relatives aux flux ou à l'insertion à la réflexion collective. Le recrutement des étudiants se fait selon une procédure clairement décrite. Le critère est prioritairement disciplinaire : l'obtention d'une licence de philosophie ou de sociologie est exigée. Les études sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études à six mois et à trente mois, qui ont été réalisées par l'établissement, ne sont pas commentées. Aucune évaluation systématique des enseignements n'a été mise en place.

### **Résultats constatés**

Les effectifs des inscrits ont connu de fortes fluctuations ces dernières années (augmentation de plus de 100 % en trois ans en première année). Le taux de réussite en fin de première année est étonnamment bas (37,5 % en 2018-2019), ce qui pose la question des modalités du recrutement et de l'adéquation de la formation dispensée avec le profil des recrutés. Le recrutement est local à 90 % à l'entrée du master 1ère année, ce qui est en contradiction avec l'ambition affichée d'un rayonnement régional.

L'insertion professionnelle est, au vu des résultats de l'enquête, globalement satisfaisante. Elle touche pour l'essentiel le secteur de l'enseignement secondaire. On remarque que la poursuite d'étude en doctorat est très limitée.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Des liens étroits avec le laboratoire adossé au diplôme
- Des relations suivies avec le secteur de l'enseignement secondaire facilitant les stages

### **Principaux points faibles :**

- Disparité entre les débouchés affichés et la réalité de la formation
- Une organisation de la formation centrée sur les savoirs et non sur les compétences

- Une auto-évaluation très insuffisante (absence d'évaluation des enseignements, absence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention)
- Un taux d'échec en fin de 1ère année élevé et non analysé

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master Philosophie de l'université de Caen Normandie affiche plusieurs débouchés possibles, parmi lesquels la profession d'enseignant-chercheur ou les carrières de l'administration publique. Or il apparaît d'après les résultats et d'après l'organisation de la formation que l'objectif prioritaire est en réalité la préparation des concours de l'Education nationale, Capes et Agrégation de philosophie. Il conviendrait de mettre l'affichage en accord avec la réalité. Ou, à l'inverse, si le choix de l'équipe est de favoriser la poursuite d'études en doctorat, ou dans des formations d'administration, de mettre en œuvre des moyens significatifs dans cette direction. Quoi qu'il en soit, une clarification de la finalité de la formation s'impose.

Il apparaît que la formation a fait le choix de former au métier d'enseignant, en omettant les aspects professionnels les plus stratégiques (didactique générale, didactique de la discipline, connaissance du monde éducatif, etc.). Ce choix pose le problème de la vocation professionnelle du diplôme et de son articulation à une possible insertion professionnelle. L'enseignement n'étant vu que sous l'angle de la maîtrise des contenus de la discipline, il ne saurait être assimilé à un « métier ». L'organisation de la formation, avec une dominante disciplinaire forte, renforce l'impression d'une licence « prolongée » ou « augmentée ». Le conseil de perfectionnement, commun aux deux diplômes, confirme cette impression.

Même dans un contexte faiblement professionnalisant, l'approche par compétences reste salutaire : sa mise en place permettrait de mieux penser l'adéquation de l'offre avec les référentiels de compétences utilisés dans le monde professionnel. Outre l'avantage d'employer un langage commun, et de rendre la communication plus efficace, l'approche par compétences garantirait aux diplômés une employabilité optimale. Le recours à la fiche RNCP nationale de la mention peut s'avérer utile à cet égard.

Il serait intéressant d'envisager un élargissement de l'équipe de formation, tant en nombre que dans sa diversité disciplinaire.

L'auto-évaluation mériterait d'être améliorée, en s'aidant d'outils adéquats (évaluation systématique des enseignements par les étudiants, conseil de perfectionnement propre à la mention), et en s'éclairant de l'analyse des données chiffrées fournies par l'établissement (notamment quant aux flux entrants, taux de réussite, taux d'insertion et de poursuite d'étude).

# MASTER SCIENCES DU LANGAGE

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

La mention de master Sciences du Langage (SDL) de l'Université de Caen forme des spécialistes dans différents domaines des sciences du langage sous forme de 2 parcours : un parcours Linguistique française et générale et un parcours Didactique du Français Langue Étrangère (FLE). Elle propose un cursus complet en sciences du langage (description, méthodologie, théorie) déployant la mise en oeuvre des compétences requises par l'industrie de la langue pour le parcours Linguistique française et générale, et en enseignement pour le parcours FLE. Elle prépare également aux métiers de la recherche. Le lieu de l'enseignement est à Caen, Campus 1, à IUFH Humanités et Sciences Sociales.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité de la formation, les débouchés et la poursuite des études sont présentés aux étudiants dans différents supports (Guide des études, intranet) ou lors des réunions telles que les réunions de rentrée, Journées Portes Ouvertes et la rencontre annuelle de présentation du doctorat. Le Master propose un approfondissement des connaissances en Sciences du langage, ainsi qu'une préparation à l'enseignement des langues pour les parcours FLE. Des compétences transversales (informatique, langues) sont également mises en valeur, et la formation prépare ses étudiants pour deux grands types de débouchés par parcours : métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les deux parcours, industries de la langue pour le parcours Linguistique française et générale, et enseignement du français pour le parcours FLE. Le chemin vers la fiche RNCP nationale n'est pas encore indiqué dans les supports divers alors qu'elle existe, donc elle n'est pas connue des étudiants. Le dossier n'indique pas la raison de ce manque.

### Positionnement dans l'environnement

La formation est fortement liée aux activités de recherche: si la thématique du rapport entre syntaxe et interprétation est une constante forte (car liée aux travaux des enseignants-chercheurs qui interviennent, surtout dans le parcours Linguistique générale et française, mais aussi dans le parcours Didactique du FLE. elle est en outre appuyée par les liens qui existent avec le laboratoire CRISCO (cycle de conférences, journées portes ouvertes). Les liens avec l'environnement professionnel se font essentiellement avec le parcours Didactique du FLE (en lien avec les organismes d'accueil du stage de M1 notamment) mais l'industrie de la langue peut également être représentée à travers le témoignage d'anciens étudiants. L'ouverture internationale est effective à trois niveaux: possibilité des stages de FLE à l'étranger ; possibilité de mobilité dans une université avec laquelle l'Université de Caen a une convention ; création en 2019 d'un double diplôme en didactique des langues avec Portsmouth (FLE-PGCE). Le dossier fournit néanmoins peu (voire pas) de données chiffrées sur les mobilités, que ce soit pour des stages ou des semestres d'études.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée de manière classique: des cours de tronc commun, et des cours réservés aux différents parcours. Elle permet d'intégrer des étudiants en formation tout au long de la vie (en didactique du FLE) mais elle n'est pas proposée à distance.

Il n'y a pas de réelle approche par blocs de compétences, mais il est indiqué que la distinction compétences transférables/compétences professionnelles est effective dans la structuration des cours. La diversité des modalités pédagogiques vise aussi à l'acquisition de compétences.

La démarche scientifique est valorisée, à travers des cours de méthodologie, des stages possibles au CRISCO, du travail en autonomie (mémoire) ou en équipes.

Le stage obligatoire en M1 (et facultatif en M2) permet la professionnalisation des étudiants, surtout dans les domaines de la didactique du FLE ou de la recherche.

Le recours au numérique est non systématique et se limite à l'utilisation de l'espace de travail numérique de l'Université, pourtant le Master propose en M2 un cours de tronc commun en *Analyse outillée*, et un cours sur les TICE et la didactique pour le parcours Didactique du FLE. Le dossier est pauvre en détails en général, et en ce qui concerne la nature des relations avec les organismes régionaux cités (organismes privés, associations), il n'est pas fait mention de conventions ou d'accords formalisés.

L'ouverture internationale concerne surtout les étudiants du parcours FLE (stages), ou plus largement est rendue possible par les partenariats, surtout l'accord avec l'Université de Portsmouth qui permet l'obtention d'un double diplôme et qui a été signé en 2019. En 2020 (la première année de mise en oeuvre), il y a un étudiant sortant et un étudiant entrant sur 10 étudiants en M2.

### **Pilotage de la formation**

Le pilotage de la formation est assuré par un responsable ; il associe deux collègues (un de chaque parcours) pour le jury d'examen et le jury d'admission.

L'équipe pédagogique est invitée aux jurys d'examens et au conseil de perfectionnement. Ce dernier est composé du responsable de la formation, de membres de l'équipe pédagogique, de la responsable administrative, de représentants des étudiants et de représentants du monde socio-professionnel.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées dans le guide des études et le site de l'UFR. Aucune certification n'est délivrée, faute de moyens humains, et une démarche formalisée par blocs de compétences n'existe pas.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Plusieurs types de données chiffrées (effectifs, insertion professionnelle, devenir) sont fournis par la DÉLÉGATION D'AIDE AU PILOTAGE ET À LA QUALITÉ (DAPEQ) de l'Université de Caen. Les informations sont connues de l'équipe pédagogique, sans forcément faire l'objet d'une communication. Quelques difficultés émergent pour le recrutement (blocage des effectifs sur la plateforme de recrutement alors que certains étudiants étrangers ne peuvent finalement venir faute de visa) ou pour la réussite (selon la conception que peuvent avoir les enseignants à propos des critères d'évaluation).

### **Résultats constatés**

Les effectifs (qui varient) situent autour de 20 étudiants en M1, et 10 en M2 (de 9 à 17 inscrits selon les années), le parcours LGF en M2 étant décrit comme fragile (mais les annexes ne détaillent pas les chiffres des parcours). La formation est considérée comme attractive relativement à la provenance des étudiants, on constate en effet que le pourcentage d'étudiants provenant de l'Université de Caen a tendance à diminuer.

Les taux de réussite sont de 50 à 60 % en M1, et de 33 à 78 % en M2. On a donc des résultats de réussite moyens en M1, et irréguliers, de faibles à bons en M2 selon les années. Les chiffres par parcours ne sont pas connus.

L'insertion professionnelle est bonne, atteignant sur plusieurs promotions 100% après 30 mois (le pourcentage étant aussi relativement élevé après 6 mois).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Double diplôme avec visée professionnalisant (obtention du Postgraduate Certificate in Education, le PGCE)
- Dimension professionnalisante avec un stage obligatoire en M1 et un stage facultatif en M2 et formation à la recherche
- Bon adossement au laboratoire et à ses activités

### **Principaux points faibles :**

- Dossier avec réponses oui ou non menant à des analyses lacunaires des résultats quantitatifs
- Hétérogénéité des attentes pédagogiques, ce qui a un impact sur la réussite
- Peu de détails donnés sur les intervenants, académiques ou professionnels (si ce n'est que le dossier pointe que l'équipe est réduite)

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La mention de master Sciences du Langage (SDL) de l'Université de Caen est une formation solide et complète en SDL, avec deux parcours bien distincts mais pilotés de manière conjointe. Elle intègre la professionnalisation grâce à des stages obligatoires ou facultatifs et à la possibilité d'obtenir un double diplôme. Il est nécessaire que l'analyse des résultats (réussite, recrutement) soit plus précise, et que des ajustements soient proposés pour palier les quelques faiblesses (réussite notamment) constatées dans les enquêtes.

## Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations « Histoire, mémoire, patrimoine, langage »

---

L'Université de Caen Normandie remercie le HCERES pour le rapport de synthèse du champ de formations « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage ». Elle retient avec satisfaction les points forts relevés, notamment ceux qui concernent la composition des équipes pédagogiques et la place de la recherche, ainsi que les bons taux de réussite et d'insertion, qui sont un signe indéniable de la qualité de ces formations. L'Université de Caen Normandie est également sensible aux points faibles relevés, en particulier relatifs à l'harmonisation des pratiques de pilotage et à la prise en compte de la dimension internationale, qui est un des grands axes d'amélioration identifié par l'établissement. La prochaine offre de formation, en cours d'élaboration, vise également à une meilleure articulation à l'échelle interne du champ, mais aussi à l'échelle du site normand.

De façon plus spécifique, les responsables de master souhaitent ici apporter quelques observations complémentaires utiles à la compréhension du contexte de certaines formations et des évolutions en cours.

### Master LLCER, parcours linguistique multilingue

Une coopération internationale est difficile à mettre en place pour le parcours Linguistique multilingue, les formations linguistiques dans les établissements partenaires de l'Unicaen étant quasiment inexistantes. Néanmoins, comme indiqué dans le supplément au diplôme, « dans le cadre du programme Erasmus+, les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de passer le S3 dans une université européenne, sous réserve qu'ils aient été inscrits dès le M1 dans le parcours Linguistique multilingue ».

Concernant l'analyse des flux, il faut noter que le parcours Linguistique multilingue, totalement différent de la formation précédente, réservée aux seuls anglicistes dans le cadre d'une option, a été mis en place en 2017. L'auto-évaluation du parcours a été produite en janvier 2020, soit environ 6 mois après la sortie de la première promotion ayant suivi l'intégralité de la formation, ce qui ne laissait pas le recul nécessaire à l'élaboration d'une évaluation quantitative et qualitative représentative.

### Master LLCER, parcours études culturelles

Concernant les mobilités à l'étranger (p.1), il faut noter que les étudiants, notamment en anglais, peuvent effectuer leur année de M1 ou M2 à l'étranger (grâce au CEMU) et donc, concilier une année d'assistantat (par exemple) avec leur formation masterante. Il existe donc bien une mobilité internationale sortante. Par ailleurs, les étudiants de ce master, issus pour la plupart de la licence LLCER, ont souvent déjà effectué un séjour à l'étranger dans le cadre d'une mobilité ERASMUS, d'une année d'assistantat ou de tout autre dispositif (stage, service volontaire européen, etc.).

### Master LLCER Parcours Traduction et localisation

Ce parcours, dont le rapport souligne avec raison qu'il n'a aucun enseignement commun avec les deux autres parcours et une équipe pédagogique très spécifique, demande pour la prochaine accréditation à rejoindre la mention « traduction et interprétariat ». Il s'agit en effet d'une formation entièrement professionnalisante, qui fait intervenir des professionnels de la traduction, et dont les débouchés sont très différents des deux autres parcours (Linguistique Multilingue et Etudes Culturelles). Ce changement de mention permettra une meilleure visibilité, une plus grande attractivité et le passage à une structuration en blocs de compétences. Cette dernière est en effet aujourd'hui difficile, car la fiche LLCER (RNCP25408) ne correspond pas aux blocs d'un Master Traduction. En revanche le parcours traduction spécialisée existant correspond déjà très largement à la fiche RNCP34116, fiche nationale des Masters Traduction-Interprétation.

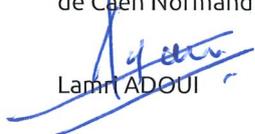
### Master Langues Étrangères Appliquées

Les difficultés de gestion sont directement liées au manque d'enseignants-chercheurs et enseignants titulaires au sein du département LEA auquel appartient le Master. En effet, il est difficile d'y trouver des personnes pour assurer des responsabilités d'encadrement au sein du Master, étant donné le faible nombre de titulaires. Ces derniers sont donc obligés d'assurer une voire plusieurs responsabilités en même temps.

Concernant les effectifs en parcours Experts en Projets Européens (EPE), il y a eu en effet une légère diminution conjoncturelle des effectifs en M1 parcours EPE en 2017-2018 et 2019-2020. Cependant, il faut tenir compte du fait que le nombre d'inscrits (13 étudiants dans les deux années mentionnées) n'est pas faible par rapport à d'autres parcours de Master professionnalisant. Par ailleurs, ces effectifs augmentent en M2 par le biais du recrutement des étudiants aussi bien en Formation Initiale qu'en Formation Continue (ces derniers commençant leur formation directement en M2). Assurément, cette faible perte d'effectifs est un phénomène ponctuel, dans la mesure où cette année 2020-2021, 18 étudiants ont été accueillis en M1 EPE, c'est-à-dire la limite de la capacité d'accueil du parcours.

S'agissant d'une éventuelle fusion entre les parcours DDSC et IEI, elle a été totalement écartée, compte tenu des spécificités et du succès de ces parcours, aussi bien en nombre d'étudiants inscrits qu'en taux d'insertion professionnelle de leurs diplômés. Elle pourrait au contraire mettre en danger la réussite de ces deux parcours.

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Lamr ADOUI

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Caen Normandie - UNICAEN**

Bilan du champ de formations Homme,  
sociétés, risques, territoire

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Philippe Brandeis, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Homme, sociétés, risques, territoire et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Ergonomie
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sociologie
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : management du sport
- Master Urbanisme et aménagement

## Présentation

L'Université Caen Normandie est membre de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Normandie Université aux côtés des universités Le Havre Normandie, Rouen Normandie, et de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN), de l'Institut national des sciences appliquées (INSA Rouen Normandie) et de l'École nationale d'architecture de Normandie (Ensa Normandie).

L'université Caen Normandie accueille plus de 30.000 étudiants répartis sur plusieurs campus de l'agglomération et en région. L'offre de formations qui embrasse les domaines allant des sciences humaines aux sciences « dures » en passant par le droit, la gestion et la santé, est répartie en 7 champs de formations : *Économie-Gestion ; Droit ; Homme, Sociétés, Risques, Territoire ; Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage ; Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes ; Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie, Chimie ; Biologie Intégrative, Santé, Environnement.*

Le champ *Homme, Sociétés, Risques, Territoire* de l'Université de Caen qui fait l'objet du présent rapport partage cette appellation avec l'un des champs des deux autres universités de la ComUE Normandie Université, à savoir l'Université de Rouen (URN) et l'Université Le Havre Normandie (ULHN).

## Avis global

Les formations de master du champ *Homme, Sociétés, Risques, Territoire* font état d'une attractivité satisfaisante et disposent d'équipes pédagogiques cohérentes et adaptées aux objectifs annoncés. Elles sont construites en bonne adéquation avec les fiches nationales RNCP et les insertions professionnelles visées s'accordent aux compétences à acquérir. Les formations s'appuient sur de solides liens avec les milieux professionnels et présentent des taux de réussite et d'insertion dans l'ensemble satisfaisants. La formation par la recherche est conforme aux attendus d'une mention de master pour l'ensemble du champ. Le suivi des diplômés est efficace. Mais l'offre de master de ce champ n'est pas assez conçue sur le plan régional et la dimension internationale mériterait d'être davantage développée.

On peut regretter les mentions de master du champ *Homme, Sociétés, Risques, Territoire* ne développent actuellement que peu de collaborations entre elles, même si les activités de l'école doctorale correspondante (ED HSRT 556) sont portées à la connaissance de tous les étudiants du champ, lesquels sont encouragés à apporter leur concours aux événements organisés par les différents laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans les formations.

L'autoévaluation devrait s'appuyer également sur des données analysées de l'impact des dispositifs de communication mis en œuvre par les formations.

La composition et le fonctionnement des organes de concertation ne sont pas harmonisés au niveau du champ.

Enfin, le taux de réussite particulièrement bas d'une des mentions (*Sociologie*) pose question.

## Analyse détaillée

### AVIS SUR LES FINALITES DE L'OFFRE DE FORMATION

L'ensemble des rapports d'autoévaluation de ce champ de formation estime appropriés les méthodes de diffusion et les contenus des informations relatives aux objectifs, connaissances ou compétences à acquérir portées à la connaissance des différents publics de l'Université, candidats à l'entrée comme étudiants en cours d'études, par le biais des pages internet des Unités de formations et de recherche (UFR) ou de guides d'études et de présentations synthétiques. Certaines formations (*Urbanisme et aménagement, Ergonomie*) évaluent leur visibilité au travers de la perception de ces informations et ce point pourrait être étendu au processus général d'autoévaluation des formations pour rendre plus lisibles encore les diplômes, d'autant que certaines mentions comportent de nombreux parcours parfois très spécialisés (*Psychologie* par exemple), imposant une communication fine et adaptée.

Pour l'ensemble des formations excepté la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED), l'existence du supplément au diplôme et sa fonction sont clairement mentionnés dans les dossiers.

Les insertions professionnelles visées en fin d'études sont présentées sous le regard de leur cohérence avec le parcours d'études, avec toutefois des moyens divers selon les formations, allant du simple listing (*Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED), *Psychologie*) à l'observation attentive de l'« acculturation aux types de débouchés potentiels » (*Urbanisme et aménagement*). Sans surprise, c'est dans les mentions de master où la professionnalisation est particulièrement développée que les responsables de la formation se montrent les plus attentifs aux variations de l'emploi.

La poursuite d'études est là encore variable selon les mentions, rare pour le master Urbanisme et aménagement, orientée presque exclusivement vers la recherche pour le master Psychologie ou plus diversifiée pour les masters Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED) et Sociologie

Les différentes rubriques de la fiche nationale du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien utilisées, notamment les blocs de compétences dans la mention *Urbanisme et aménagement*. Néanmoins la liste des métiers préparés est présentée parfois comme inadaptée aux opportunités de la vie active aujourd'hui (*Sociologie*).

### **AVIS SUR LE POSITIONNEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION**

Les différentes mentions de master du champ *Homme, sociétés, risques, territoire* apparaissent à première vue sans lien les unes avec les autres ; toutefois, l'orientation en parcours de la plupart d'entre elles révèle à la fois leur singularité et leur interaction. Ainsi par exemple le parcours *Sociologie des risques et de l'environnement* du master *Sociologie* et le parcours *Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage (MADURA)* du master *Urbanisme et aménagement* sont uniques sur le plan régional voire national et l'orientation *Risque, santé et/ou environnement* de chacun de ces masters affiche une cohérence d'ensemble.

Les complémentarités avec les offres régionales des universités de Rouen et du Havre sont bien évoquées mais peu explicitées.

Les différents masters du champ sont bien ancrés dans le monde économique régional et proposent toutes les déclinaisons possibles de professionnalisation des études : interventions de spécialistes, stages obligatoires, préparation à la vie active... L'emploi à l'issue des formations se déploie majoritairement à l'échelle régionale.

Les champs de recherche des différentes mentions de master sont bien adossés à des laboratoires de recherche, des unités mixtes et des équipes d'accueil.

En revanche, la dimension internationale est peu développée à l'exception du master *Sociologie*, ce qui est compréhensible pour certaines mentions comme le parcours *Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage (Madura)* du master *Urbanisme et aménagement*, dont le rayonnement est essentiellement national, mais s'explique moins pour d'autres mentions.

### **AVIS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION**

Les études de master du champ *Homme, sociétés, risques, territoire* de l'Université de Caen s'étendent classiquement sur quatre semestres et proposent un tronc commun et des spécialisations. La lisibilité des formations est variable selon les dossiers, particulièrement claire pour les masters *Psychologie* et *Sociologie* par exemple, nettement moins au contraire pour le master *Ergonomie*.

L'accès en formation à distance est possible pour le master *Sociologie* et le sera peut-être prochainement pour le master *Psychologie* ; les masters *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé (STAPS)* et le parcours *Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage (Madura)* du master *Urbanisme et aménagement* sont accessibles en alternance.

Le dispositif de validation d'acquis de l'expérience n'est pas évoqué dans les dossiers mais l'accès en formation continue est possible pour le master *Psychologie*.

Les mentions *Psychologie*, *Ergonomie* et *STAPS* proposent des aménagements spécifiques aux étudiants en situation de handicap, de maladie ou de contraintes particulières.

L'approche par compétences (APC) n'est pas encore totalement mise en œuvre aujourd'hui dans l'ensemble des masters du champ, excepté pour la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)* et le parcours *Madura* qui évoquent clairement le sujet.

La formation à la recherche est largement présente dans les parcours, à la fois par le biais de cours de méthodologie de recherche proposés dans les cours communs des masters *Sociologie*, *Géographie*, *aménagement*, *environnement et développement (GAED)*, *STAPS*, *Psychologie* et *Ergonomie*, par le biais de participation d'étudiants aux séminaires de recherche dans les masters *Géographie*, *aménagement*, *environnement et développement (GAED)* et *Psychologie*, par le biais enfin de stages en laboratoires de recherche obligatoires ou optionnels pour les mentions *Géographie*, *aménagement*, *environnement et développement (GAED)*, *Psychologie*, *Sociologie*, *Ergonomie* et *STAPS*.» Le parcours *Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage (Madura)* du master *Urbanisme et aménagement* est quant à lui plus orienté vers la professionnalisation que vers l'approche de la recherche.

Le recours à des intervenants professionnels est généralisé à l'ensemble des masters du champ et vient étayer la professionnalisation des étudiants aux côtés des Unités d'enseignement (UE) Projet professionnel, de séminaires sur les métiers, de projets tutorés ou des stages en situation d'emploi.

La dimension internationale du champ est globalement assez réduite avec une faible mobilité entrante comme sortante – de l'ordre de un à deux étudiants par master chaque année – exception faite du master *Sociologie* dont la plupart des stages sont suivis à l'étranger.

Ce même master *Sociologie* a particulièrement développé l'usage du numérique pour les besoins de l'enseignement à distance avec outils pour visioconférence, documents numériques, vidéos... En revanche, le recours aux outils numériques est plutôt classique pour les autres mentions, avec un espace numérique de travail (ENT) et l'enseignement des outils numériques professionnels dans les mentions où il est requis.

L'intégrité scientifique est présentée aux étudiants dès les réunions de rentrée et dans l'encadrement des travaux de recherche pour lesquels ils sont sensibilisés aux risques encourus en cas de plagiat.

### **AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION**

L'équipe pédagogique, très diversifiée entre les enseignants de l'institution et les intervenants professionnels, est bien identifiée dans l'ensemble des dossiers et en adéquation avec les objectifs de chaque master. Le master *Sociologie*, seul de ce point de vue, indique que la composition et la qualité des équipes pédagogiques sont diffusées dans les guides des études.

Seule la moitié des mentions de master font état d'une communication relative aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) et à la constitution et au rôle des jurys : de telles indications sont indispensables à la bonne information des différents publics de l'Université, tout comme la diffusion des procédés de compensation, de la délivrance de crédits et des propositions de la seconde chance – ce dernier point n'est du reste généralement pas évoqué ; de même, le pilotage des formations devra s'appuyer davantage sur la démarche par compétences à l'issue de la réorganisation des enseignements que l'Université envisage de mener pour développer l'approche par compétence (APC). Enfin, le master *Sociologie* précise qu'il n'organise pas de deuxième session, ce qui paraît dommageable aux étudiants.

Si les fonctions de chacun des membres des équipes pédagogiques sont bien présentées, aucun éclairage n'est apporté sur la communication autour des responsabilités des uns et des autres, par exemple dans les guides des études : seule la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)* indique qu'un secrétariat est quotidiennement au service des publics de la mention.

L'existence d'organes de concertation comme les Conseils de perfectionnement, les commissions de stages (pour la mention *Psychologie*), les réunions régulières d'équipes pédagogiques, permet de rassembler toutes les parties prenantes des formations, des enseignants aux étudiants en passant par les personnels administratifs et techniques. Toutefois, la composition des conseils de perfectionnement n'est manifestement pas harmonisée au niveau du champ de formation, pas plus que la mise à disposition des membres de l'instance, des documents nécessaires aux échanges : origine des étudiants, effectifs, taux de réussite, devenir des diplômés, résultats des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, etc... A titre d'exemples pour illustrer la diversité des pratiques en matière de conseil de perfectionnement, la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)* n'aborde pas la question, la mention *Psychologie* n'évoque pas les supports mis à disposition des membres quand la mention *Urbanisme et aménagement* parle d'étude de questionnaires et la mention *STAPS* fournit de son côté l'ensemble des documents mentionnés plus haut ; enfin, la mention *Sociologie* n'admet pas les représentants des vacataires parmi les membres du conseil de perfectionnement. Enfin, le devenir des travaux de l'instance n'est généralement pas explicité.

### **AVIS SUR LES DISPOSITIFS D'ASSURANCE QUALITE DE L'OFFRE DE FORMATION**

L'attractivité des formations est perçue dans les dossiers comme outil d'autoévaluation et les données sont plutôt satisfaisantes dans la mesure où les formations reçoivent en moyenne trois fois plus de dossiers qu'elles n'offrent de places.

La Délégation d'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) de l'Université et l'Espace orientation-insertion (EOI) de son observatoire assurent un suivi régulier et jugé satisfaisant des flux d'étudiants, des taux de réussite et du devenir des diplômés ; les statistiques des réussites étudiantes sont publiées sur le site de l'établissement.

Parallèlement, les formations réalisent à leur niveau des enquêtes informelles sur la situation en emploi des étudiants l'année suivant leur réussite au diplôme, données qui viennent compléter les précédentes collectées à 6 puis 30 mois après la sortie des études.

Le Conseil de perfectionnement est mis au service de la réflexion des équipes enseignantes, comme c'est le cas pour la mention *Sciences de l'éducation et de la formation*, la mention *Psychologie* ou la mention *Ergonomie*. Mais la composition de ces conseils de même que l'impact que peuvent apporter ses analyses sur la formation ou son devenir ne sont pas toujours clairs ou explicites, comme pour la mention *Sociologie*.

## AVIS SUR LES RESULTATS CONSTATES DE L'OFFRE DE FORMATION

En matière d'effectifs, deux mentions de master de ce champ – *Psychologie* et *Sociologie* – font figures d'exception avec une capacité d'accueil élevée, aux alentours de 60 à 100 inscrits, alors que les autres mentions se limitent à une vingtaine de places par mention ou parcours, pas nécessairement pourvus.

L'attractivité connaît elle aussi un sort divers selon les mentions : le taux de pression à l'entrée varie de 2,5 (*Sociologie*) à 17 (*Psychologie*), avec une moyenne autour de 5. Ces données générales masquent toutefois une réalité faite d'importants écarts entre les parcours (la mention *Psychologie* par exemple en compte 5).

La provenance locale des candidatures de la plupart des masters de ce champ – 87 % pour la mention STAPS, 65 % pour la mention *Sociologie* – bouscule le positionnement régional ou national de ces formations. En revanche, le parcours *Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage (Madura)* du master *Urbanisme et aménagement* affiche un fort taux de recrutement à l'international, voisin de 30 % de ses effectifs.

Pour l'ensemble des formations, le taux de réussite particulièrement satisfaisant approche les 100 %, exception faite de la mention *Sociologie* qui publie pour l'année 2019 un chiffre de 37,7 % de réussite en première année et 45 % en deuxième année, ce qui interroge.

Le taux d'insertion professionnelle 30 mois après la diplomation sont eux aussi très significatifs, oscillant entre 80 et 100 %, et dans la majorité des cas en bonne adéquation avec le référentiel de la formation. L'insertion est signalée en région pour 60 à 80 % des répondants à l'enquête.

Enfin, la poursuite d'études est quasi inexistante pour la mention *Ergonomie* ou pour le parcours *Madura*, ce qui correspond tout à fait aux objectifs affichés de ces formations. Elle est plus notoire en *Sociologie* (16 %), *Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)* (25 %) ou STAPS (27 %) où la poursuite d'études en doctorat, diplôme souvent exigé pour certains emplois, peut justifier ces chiffres : toutefois, les renseignements sur l'orientation choisie par les étudiants en poursuite d'études sont laconiques et ne permettent ni d'en connaître la nature, ni d'apprécier leur concordance avec les études préalablement suivies.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bonne attractivité des formations.
- Bonne composition des équipes pédagogiques, en adéquation avec les objectifs des formations.
- Fiches nationales du RNCP bien exploitées et métiers visés bien articulés aux compétences acquises dans les formations.
- Bonne intégration dans les milieux professionnels avec des taux de réussite et des taux d'insertion généralement élevés.
- Formation par la recherche généralisée et de qualité.
- Suivi des étudiants performant.

### Principaux points faibles :

- Exploitation insuffisante des retours sur la communication dans le processus d'auto-évaluation.
- Dimension internationale trop peu développée.
- Offre de master insuffisamment pensée à l'échelle régionale.

- Manque d'harmonisation de l'organisation et du fonctionnement des organes de concertation, notamment des conseils de perfectionnement.

#### **Recommandations :**

Les mentions gagneraient à travailler la bonne lisibilité de leurs diplômes en ce qui concerne les intitulés, les parcours, les objectifs et l'insertion professionnelle, notamment par l'expertise des retours de communication auprès de publics variés.

La mention *Ergonomie* doit envisager le recrutement au moins d'un enseignant-chercheur spécialisé afin d'augmenter les compétences dans ce domaine au sein de l'équipe pédagogique.

L'harmonisation de la composition et du fonctionnement de l'ensemble des organes de concertation doit être mise en œuvre pour parvenir à prendre valablement en compte toutes les expressions formulées dans ces instances.

Une réflexion sur la dimension internationale du champ est indispensable à mettre en œuvre rapidement. Cette politique internationale devra traduire une stratégie clairement affichée en matière de partenariats mais aussi dans les flux de mobilité entrante ou sortante.

## **Point d'attention**

Faible taux de réussite préoccupant de la mention *Sociologie*.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER ERGONOMIE

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master *Ergonomie* de l'Université de Caen Normandie a comme finalité de former des professionnels spécialisés dans la conception et l'adaptation des situations de travail et d'usage, avec un double objectif de santé et de performance. L'accès aux métiers de la recherche, via la possibilité de poursuite d'étude en Doctorat dans le domaine des sciences du mouvement, est conditionné au choix d'enseignements optionnels qui se substituent à des contenus disciplinaires professionnalisant. Les enseignements, dont le volume total n'est pas précisé, ont lieu à Caen sur le campus 2 de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, les connaissances et les compétences à acquérir sont clairement définis et connus des étudiants. Les compétences ciblées sont cohérentes avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention. Toutefois, certaines des compétences de la fiche RNCP qui font explicitement référence au domaine de l'ergonomie ne sont pas reprises par la formation. Ainsi, la compétence « Conduire une intervention, une étude ou une recherche en ergonomie » ne figure pas dans la liste des compétences ciblées. De manière plus générale l'ergonomie est absente des compétences avancées dans le rapport d'auto-évaluation.

Les compétences et connaissances acquises par l'étudiant sont précisées dans le supplément au diplôme. Les contenus des enseignements ne sont toutefois pas suffisamment détaillés dans le dossier pour que leur adéquation avec les débouchés professionnels puisse être pleinement appréciée.

Ces derniers sont connus des étudiants et en cohérence avec la formation.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au niveau local, régional et national est clairement affiché. Si la formation permet principalement une poursuite d'étude en master à des étudiants de la licence *Ergonomie du sport et performance motrice* (ESPM) de l'UFR STAPS de l'établissement, des passerelles entrantes existent avec la licence *Psychologie* et avec d'autres formations moins habituelles pour une entrée en master : les licences professionnelles *Sécurité des biens et des personnes* et *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*, et des diplômes d'état en santé.

La formation fait état de nombreuses relations avec l'environnement socio-économique, notamment via l'accueil de stagiaires de la formation dans les structures partenaires et la mise en place de contrats de professionnalisation avec des grandes entreprises, relativement nombreux (14 depuis 2017).

Le positionnement relatif aux activités de recherche de l'établissement est bien explicité. Les enseignants chercheurs intervenant dans la formation appartiennent à trois entités reconnues de recherche : une unité mixte de recherche (UMR) et deux équipes d'accueil. Les étudiants inscrits à l'option recherche assistent à des séminaires et réalisent des travaux encadrés par des membres de ces laboratoires. La principale limitation tient à ce que seuls les étudiants inscrits à l'option recherche peuvent en bénéficier. La formation s'appuie sur deux écoles doctorales : "*Homme, sociétés, risques, territoires*" portée par l'université de Rouen Normandie et "*Normande de biologie intégrative, santé, environnement*" portée par la communauté d'université Normandie Université.

La mobilité étudiante est favorisée par l'existence au niveau de l'établissement de partenariats avec des universités étrangères, mais ces opportunités semblent peu saisies par les étudiants : la mobilité sortante est d'en moyenne 1 étudiant par an en Master 1 et la mobilité entrante semble inexistante.

### Organisation pédagogique de la formation

Le Master Ergonomie se déroule sur deux années de formation organisées en quatre semestres. Elle est structurée autour d'un tronc commun d'enseignements transversaux en première année (M1) - commun avec

les master *Activités physiques adaptées et santé* (APAS) et *Management du sport* (MDS) de l'UFR STAPS. Des enseignements spécifiques recherche, également communs aux masters APAS et MDS, sont proposés aux étudiants dans deux unités d'enseignement (UE) de M1 et dans deux UE de seconde année (M2), dont une UE « option recherche ».

La structuration de la formation n'est pas présentée dans le détail : ni le rapport ni les annexes ne permettent de l'appréhender. L'ensemble des volumes horaires par enseignement n'est pas non plus présenté ou analysé dans le dossier ou dans les documents annexés. Par exemple, une UE du semestre 1 s'intitule savoirs et connaissances pluridisciplinaire et vaut 13 ECTS mais ce sont les seules informations disponibles. Cela rend difficile l'appréciation de l'adéquation des contenus aux objectifs de la formation et aux compétences et connaissances ciblées, ou encore l'appréciation de la progressivité de la spécialisation et l'équilibre cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD).

La professionnalisation est bien représentée. Les interventions de professionnels représentent 15 % du volume d'enseignement en M1 et 59 % du volume d'enseignement en M2. La formation comprend la réalisation par les étudiants de projets tutoriels collectifs, ainsi que de stages professionnalisants. Ces derniers, d'une durée de 2 à 4 mois en M1 et de 3 à 6 mois en M2, sont réalisés sur une période bloquée en fin d'année et donnent lieu à un mémoire de stage en M1 et à un mémoire professionnel en M2. La formation a mis en place des contrats de professionnalisation, ce qui est appréciable et fonctionne pour tous les étudiants inscrits sur un rythme d'alternance de 15 jours entre période de formation et période d'activité en entreprise.

La formation à la recherche est proposée au S1 dans le tronc commun aux mentions STAPS : APAS et STAPS : MDS, ainsi que dans des enseignements spécifiques à la mention délivrés par des enseignant-chercheurs. Pour les étudiants souhaitant effectuer un stage en laboratoire de recherche et non un stage professionnel, la formation à la recherche peut être renforcée par le biais de cours en option proposés de façon commune aux trois mentions de Master de l'UFR STAPS mais les tâches confiées aux étudiants ne sont pas précisées.

La formation n'est pas définie en blocs de compétences. Les contenus de formations actuels sont présentés comme réfléchis en fonction des compétences listées dans la fiche RNCP, cependant aucune explicitation n'est présentée dans le dossier concernant la correspondance entre des contenus précis d'enseignement et les compétences ciblées. L'innovation et la transformation pédagogique n'ont pas fait l'objet de réflexions spécifiques de la part de l'équipe. Celle-ci souligne toutefois la présence de quelques éléments innovants dans certains enseignements et envisage à moyen terme de formaliser une approche-programme, projet dont la réalisation devrait être facilitée par l'arrivée récente d'un ingénieur pédagogique à mi-temps à l'UFR STAPS.

L'internationalisation de la formation est limitée : en moyenne 1 étudiant par an en mobilité sortante en M1. La mobilité entrante est selon l'équipe limitée par la quasi-absence de cours en anglais dans la formation.

Des enseignements d'anglais sont dispensés dans les deux années d'étude (20 heures en M1 et 18 heures en M2) sans que leur positionnement sur les différents semestres ne soit clairement précisé.

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences sont bien établies et connues des étudiants.

## **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée, composée de 15 universitaires statutaires dont 3 PR, et de 16 intervenants du monde socio-économique qui sont ergonomes pour 75 % d'entre-deux, ce qui est appréciable. L'équipe regrette l'absence dans l'équipe d'enseignant chercheur titulaire d'un doctorat portant sur une thématique spécifiquement en Ergonomie. Cette absence est assez surprenante compte-tenu de la décision de l'équipe d'ouvrir la formation sous la mention Ergonomie.

Les responsabilités au sein de l'équipe sont bien identifiées, le pilotage de la formation étant assuré principalement par le responsable de formation et les responsables d'année.

Un conseil de perfectionnement (CP) spécifique à la formation a été créé en 2018 et s'est réuni à 3 reprises. Il comprend six membres de l'équipe pédagogique (dont deux professionnels), deux étudiants, un ou une EC extérieur (responsable de la licence mention "ergonomie du sport") et la ou le responsable de scolarité. Les personnalités extérieures à la formation sont ainsi peu nombreuses. Le compte rendu annexé du dernier CP atteste de son implication dans le dossier d'auto-évaluation.

On apprécie la présence d'un responsable de stage pour chaque année qui, notamment, met à jour et propose aux étudiants une liste des structures ayant précédemment accueilli des stagiaires, le dossier faisant état d'une liste de 160 structures dans des secteurs très variés qui ne sont malheureusement pas précisés dans le dossier ou dans les documents annexés.

## **Dispositif d'assurance qualité**

Le devenir des diplômés est suivi de façon satisfaisante par le biais des enquêtes réalisées par l'Observatoire de l'établissement. Les données relatives à l'attractivité de la formation sont également connues et analysées. Les taux de réussite des étudiants font l'objet d'une diffusion interne à l'équipe pédagogique et au conseil de perfectionnement qui les analysent, mais, selon le dossier, il n'existe pas de publication spécifique des taux de réussite à destination des étudiants, ce qui est surprenant.

Le travail interne sur les analyses des flux entrants, des taux de réussite en M1 et M2 et du devenir des diplômés est bien réalisé par l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement. De plus, le master bénéficie d'une

démarche d'évaluation certifiée FCU. Néanmoins le rapport souligne aussi l'absence de communication de nombre de ces aspects, en particulier les taux de réussites, en direction des étudiants.

### Résultats constatés

L'attractivité de la formation est satisfaisante. La pression à l'entrée est relativement élevée sur la période 2017-2018 et 2018-2019 : 69 candidatures en moyenne pour les 16 places, soit un ratio moyen de 0,24, mais le nombre d'inscrits est en baisse sur la période avec un nombre d'inscrits en 2018-2019 (13) inférieur à la capacité d'accueil, sans que le dossier ne donne d'explication. Toutefois le nombre d'inscrits en 2019-20 correspond à la capacité d'accueil. Concernant l'insertion professionnelle, l'enquête à 6 mois sur le devenir de la promotion 2017-2018, révèle un taux de répondant relativement faible (71,4 %) et un taux en emploi également faible (66,7 %). L'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation est faible également : 62,5 % seulement des emplois effectifs sont de niveau cadre, ce qui est faible pour une formation de master, avec 37,5 % en emploi stable. Selon l'équipe une enquête de suivi interne complémentaire menée en avril 2019 permet de préciser que 80% des répondants qui ne sont pas en situation de poursuite d'étude sont en emploi dans le champ de l'ergonomie. Les statistiques relevant de cette enquête sont annexées (mais par le biais d'un lien internet, il aurait été préférable de les insérer directement dans le rapport d'évaluation). En regard de la jeunesse de la formation, le taux d'insertion à 30 mois n'est pas disponible. On note que 3 étudiants ont poursuivis des études en doctorat.

L'option recherche est peu choisie (3 étudiants de M1 et 9 étudiants de M2 entre 2017 2018 et 2019 2020). Les poursuites en doctorat, ciblées sur le domaine des sciences du mouvement, sont restreintes mais relativement importantes comparées au faible nombre d'étudiants inscrits à l'option recherche : 3 poursuites d'étude en doctorat sur le suivi à 6 mois de la promotion 2018-2019.

Les taux de réussite sont très bons : 89 ,8 % en M1 et 100% en M2.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bons taux de réussite aux examens
- Professionnalisation bien représentée dans la formation

### Principaux points faibles :

- Faiblesse du dossier quant à la présentation des contenus détaillés et volumes horaires CM et TD associés
- Difficulté à faire le lien entre les enseignements proposés et les attendus du diplôme
- Formation à la recherche à consolider dans le domaine de l'ergonomie
- Adéquation modérée entre le niveau des emplois effectifs et les objectifs affichés.
- Faible internationalisation de la formation

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le projet de l'équipe pédagogique consistant à formaliser une approche par compétence pour la formation est encouragé. Si l'équipe souhaite maintenir son choix de la mention Ergonomie pour la formation, alors elle devrait faire évoluer les contenus de formation de façon à pouvoir cibler l'ensemble des compétences de la fiche RNCP nationale de la mention Ergonomie. Cela devrait permettre d'augmenter l'adéquation entre le niveau de l'insertion professionnelle effective et les objectifs affichés.

# MASTER GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Ce master a pour objectif de former les étudiants aux métiers de la gestion de l'environnement, du diagnostic et du développement local en milieu urbain, périurbain et rural, dans un contexte de transition (sociodémographique, agroécologique, énergétique) et de réformes de l'action publique.

Il propose deux parcours différents, avec un enseignement de tronc commun durant le premier semestre de chaque année de master qui représente 55% du volume des cours en M1 et 33% en M2.

Ces deux parcours sont :

- le parcours "Environnement"
- le parcours "Territoires en transition, métiers du diagnostic et du développement local"

L'enseignement proposé associe des cours dispensés par des enseignants-chercheurs, liés à trois laboratoires de recherche, et l'intervention de professionnels des champs professionnels concernés. L'enseignement a lieu sur le campus de l'université de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, ainsi que les compétences et les connaissances à acquérir, sont explicites et clairement présentées (formation aux métiers de la gestion de l'environnement et du diagnostic territorial). Les débouchés professionnels sont mentionnés et déclinés précisément. Il est fourni une liste conséquente des différentes structures publiques ou privées, principalement dans un périmètre régional, ayant accueilli en stages les étudiants du master de 2018 à 2020 et qui servent souvent de débouchés professionnels à l'issue de leur stage aux étudiants.

Il existe un supplément au diplôme qui permet d'avoir une vision claire et précise des objectifs et des débouchés de la formation.

### Positionnement dans l'environnement

La formation est principalement adossée aux réseaux de recherche des 3 UMR de rattachement des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation (UMR 6554 LETG, UMR IDEES et UMR ESO). Cette articulation permet à une petite partie des étudiants de master de poursuivre leur cursus en doctorat de géographie à l'Université de Caen, dans le cadre de l'Ecole doctorale 556 HSRT (Homme, Sociétés, Risques, Territoires). Ce réseau de recherche est multi-sites et associe les Universités du Grand Ouest (Le Mans, Rennes, Angers, Nantes, Rouen).

Il n'y a pas de partenariat à l'international avec un réseau d'établissements d'enseignement supérieur à l'étranger, en dehors des liens pédagogiques ou de recherche de certains enseignants-chercheurs avec des universités étrangères (en Algérie et en Tunisie notamment).

Cette formation s'appuie sur un dense réseau de partenaires professionnels publics, parapublics ou privés de l'aménagement et du développement local à une échelle nationale, régionale ou locale.

Une quarantaine d'intervenants issus de grandes structures et d'institutions publiques nationales et régionales (Ministère de l'environnement, Conseil régional, conseils départementaux, CAUE, Agence d'urbanisme...) de bureaux d'études et de partenaires du monde associatif (Terre de Liens, Terralim etc.) participent à la formation.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée par semestre sur deux années (4 semestres différents) et propose deux parcours distincts : un parcours "Environnement" et un parcours "Ruralités en transition".

Les premiers semestres de chaque année s'organisent autour d'un tronc commun aux deux parcours (50% du volume des cours au semestre 1 et 33% au semestre 3) et d'un enseignement de spécialité propre à chaque parcours (par thématiques ou par compétences).

Il existe un déséquilibre important entre le nombre d'heures du semestre 1 (190 heures) et le semestre 3 (488 heures). La logique entre le nombre d'heures et le nombre d'ECTS étant peu lisible. Ainsi, au S3, 50 heures de cours ou 18 heures peuvent être en lien avec 2 ECTS. De même au S1 20 heures peuvent être en lien avec 4 ECTS. Ces deux points compliquent l'appréhension de la logique de progressivité des enseignements.

Le semestre 2 est consacré à la réalisation autonome d'un mémoire universitaire dans un domaine spécifique, préfigurant le domaine du stage professionnel de fin d'étude. Le semestre 4 est consacré à la réalisation d'un stage en milieu professionnel ou en laboratoire de recherche pour les étudiants se préparant à une thèse. Ce stage débouche sur la réalisation d'un mémoire professionnel ou d'un mémoire de recherche présentée à l'Ecole doctorale.

Chaque enseignement est crédité de crédit ECTS.

Il n'est pas fait état de formation à distance ou de de formation tout au long de la vie.

La formation ne semble pas compatible avec une alternance compte-tenu de la nature et de l'organisation de l'emploi du temps des semestres 1 et 3.

La formation a intégré depuis son renouvellement (date non indiquée) une approche par compétences, adossée aux référentiels de compétences du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME). pour le parcours Environnement, elle s'appuie prioritairement sur les référentiels Code ROME A1303 "Ingénierie en agriculture et environnement naturel en ciblant plus particulièrement les métiers « Chargé / Chargée d'études environnement » et Code ROME K1404 « Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics » en ciblant plus particulièrement les métiers « Chargé / Chargée de mission développement territorial ». Pour le parcours "Ruralités en transition", elle s'appuie sur le Code ROME K1404 « Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics » en ciblant plus particulièrement les métiers « Chargé / Chargée de mission développement territorial » et le Code ROME K1802 « Développement local » en ciblant plus particulièrement les métiers « Chargé / Chargée de mission développement local » ou « Chargé / Chargée de projet en aménagement du territoire ».

L'acquisition de ces savoir-faire est favorisée par l'organisation en master 2, dans chacun des parcours, de projets tuteurés qui permettent de placer les étudiants en situation opérationnelle réelle, en étant encadrés par un universitaire et un tuteur professionnel représentant la structure commanditaire du projet. Les étudiants ont à répondre à une commande institutionnelle, et à conduire la gestion d'un projet de bout en bout.

Ces projets tuteurés constituent une initiation à des environnements professionnels divers, tout comme le contact régulier - via les modules d'enseignements - avec des intervenants issus des champs professionnels de l'aménagement et du développement local.

La phase du stage est essentielle pour l'acquisition d'expériences, de savoirs et de savoir-faire dans un futur champ professionnel.

Un enseignement intitulé "Projet professionnel personnel" est dispensé en M1 et permet d'accompagner les étudiants dans la formulation d'un projet professionnel.

Il n'est pas fait mention d'un bureau des stages ou d'une structure ad hoc accompagnant les étudiants dans leur processus de recherche de stage.

Il n'est pas fait mention du recours à un portefeuille de compétences permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis.

La formation est dispensée par une équipe d'une quinzaine d'enseignant-chercheurs rattachés à l'un des trois laboratoires mentionnés ci-dessus. Ces trois UMR sont pluridisciplinaires et multisites, dans le réseau des universités du Grand-Ouest.

Les étudiants sont invités à participer à certains séminaires de recherche de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen.

Ce master ne présente pas de dispositif spécifique incitant les étudiants à développer une mobilité à l'international. L'objectif est avant tout de répondre à des besoins d'emploi et de compétences à une échelle nationale ou régionale.

Une plate-forme numérique de travail en ligne est accessible aux étudiants et utilisée par les enseignants du master pour y déposer leurs supports d'intervention.

Les étudiants sont sensibilisés dès la rentrée en master à la question de l'intégrité scientifique et aux risques encourus en cas de plagiat ou de citation abusive de certains textes.

## Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par 4 enseignants-chercheurs qui sont les mêmes depuis le début de ce master. Ils sont très présents dans les locaux où sont dispensés les cours.

L'équipe pédagogique associe un panel mixte d'enseignants-chercheurs qui assurent le lien avec le monde de la recherche et d'intervenants extérieurs, issus des métiers de l'aménagement et du développement local. Cette diversité permet aux étudiants une formation hybride les préparant de manière pertinente au monde professionnel de ces secteurs.

L'équipe de pilotage se réunit régulièrement et est très présente au quotidien dans les locaux où sont dispensés les cours. Elle tient compte des retours faits par les intervenants à l'issue de leurs interventions auprès des étudiants.

Une secrétaire dédiée à la formation est disponible tous les jours de la semaine sur place pour les questions administratives.

## Dispositif d'assurance qualité

Les informations statistiques sur la réussite des étudiants sont disponibles sur le site de l'Université (dans la rubrique sur les statistiques de l'établissement)

L'équipe pédagogique collecte quelques informations sur la situation professionnelle des étudiants dans l'année qui suit l'obtention du diplôme qui permettent de renseigner une petite base de données, complémentaires des informations collectées par l'Observatoire Unicaen sur le devenir des diplômés à 6 mois et à 30 mois après l'obtention du diplôme.

Les nouvelles règles RGPD en vigueur empêchent la conservation des adresses des anciens étudiants et un suivi plus fin au niveau de la formation comme précédemment.

En plus du suivi au quotidien par l'équipe de pilotage de la formation, deux conseils de perfectionnement (en mars et décembre) permettent de procéder à des ajustements pédagogiques et organisationnels en fin de semestre.

Les étudiants sont consultés pour un retour à la fin de chaque bloc d'enseignements.

## Résultats constatés

Les effectifs sont peu nombreux compte tenu de l'existence de deux parcours. Ainsi pour l'année 2018-2019, il y a 26 inscrits en M1 et 21 inscrits en M2. La ventilation entre les deux parcours n'est pas précisée dans le rapport ou les documents annexés.

Le rapport ne précise pas explicitement les taux de réussites des deux parcours. Il faut aller chercher ces informations dans les annexes. Les résultats ne sont connus que pour les années 2017-2018 et 2018-2019, respectivement de 69,2 % et 92,3 % en M1 et 84,2 % et 90,5 % en M2.

Sur les chiffres disponibles (sortants des années 2016 et 2017), il apparaît sur les sortants de 2018 que sur 17 étudiants ayant répondu à l'enquête 4 se sont engagés dans un doctorat suite à leur formation, 5 sont en emploi et 6 en recherche d'emploi.

A 30 mois, sur 13 étudiants ayant répondu à l'enquête : 8 sont en emploi, 2 en recherche d'emploi et 3 ont poursuivi d'autres études dans l'enseignement supérieur.

L'enquête de l'EOI à 6 mois révèle que les étudiants sont en emploi à hauteur de 55 à 57 %. Ce chiffre progresse dans l'enquête à 30 mois : 80 à 84% des sortants sont en emploi. Pour la moitié d'entre eux, cela correspond à des postes de cadre. Entre la moitié et les 2/3 travaillent en Normandie.

# Conclusion

## Principaux points forts :

- Un master de qualité soutenu par une équipe pédagogique mixte.
- Un rapport d'autoévaluation bien construit et réflexif
- Une bonne insertion dans le réseau professionnel des acteurs locaux du monde de l'aménagement et du développement local
- Une mise en situation pré-professionnelle dans le cadre des projets tuteurés
- Une salle de travail dédiée aux étudiants en libre accès

**Principaux points faibles :**

- Une attractivité essentiellement régionale avec des effectifs faibles
- Un déséquilibre des enseignements entre le S1 et le S3.
- Un manque de lisibilité dans les outils maîtrisés par les étudiants à l'issue de la formation

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Les responsables de la formation se donnent comme perspective d'améliorer la visibilité et l'attractivité du master, ce qui semble être l'objectif essentiel à poursuivre. Il serait par exemple intéressant pour le master de préciser le champ de la transition : une spécialisation plus poussée dans un ou deux secteurs de cette dernière pourrait participer de cette attraction.

La perspective de consolider le réseau des intervenants professionnels et des possibilités de stage est plus étonnante : cela paraissait un point fort du dossier (mention d'une quarantaine d'intervenants, liste de lieux de stage assez conséquente).

# MASTER PSYCHOLOGIE

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master Psychologie de l'université de Caen Normandie est une formation en deux ans permettant l'accès au titre réglementé de psychologue. Il comprend cinq parcours à finalité indifférenciée (recherche/professionnelle): « Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte » (NCEA), « Psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de la famille » (EAF), « Psychologie de l'éducation » (EDUC), « Psychologie psychodynamique clinique et pathologique » (PDCP), « Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement » (PSI). La formation est délivrée, en présentiel sur le site de Caen, pour un total de 970 heures d'enseignement, incluant, de façon équilibrée, des cours magistraux et des travaux dirigés. Les stages, réalisés en première et deuxième année, représentent un total de 500 heures minimum.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement présentés : le master, quel que soit le parcours d'inscription, prépare les étudiants en deux ans au titre professionnel de psychologue et à la poursuite d'étude en doctorat. Ces objectifs sont connus des étudiants par une diffusion en amont de la formation et rappelés au début de la formation. Les connaissances et compétences à acquérir sont en cohérence avec les objectifs de la formation, et précisées dans le Supplément au diplôme. Les finalités et compétences précises propres à chaque parcours sont bien explicitées.

Les débouchés visés en termes d'insertion professionnelle sont cohérents avec la formation et avec la fiche du Répertoire national de la certification professionnelle de la mention, et sont diffusés via le site web de l'université et les guides des études, de même que les débouchés en matière de poursuite d'étude.

### Positionnement dans l'environnement

De par la spécificité de ses parcours, le master Psychologie de l'Unicaen n'entre pas en concurrence avec le master Psychologie le plus proche géographiquement de la COMUE, à savoir celui de l'université de Rouen. Concernant le positionnement dans l'offre globale de l'établissement, il n'existe pas actuellement de collaborations avec d'autres formations du champ « Homme, sociétés, risques, territoires ». La formation est adossée à deux unités de recherche reconnues (l'une sous triple tutelle Inserm-EPHE-Unicaen et l'autre simple équipe d'accueil), et deux autres laboratoires contribuent ponctuellement à l'accueil des étudiants : le Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités (Unicaen EA 3918) et le Centre d'éthologie animale et humaine (Rennes 1-Unicaen-CNRS UMR 6552). La présence dans l'équipe pédagogique de nombreux enseignants-chercheurs ainsi que de chercheurs, de chercheurs associés membres de ces laboratoires permet une bonne articulation entre formation et recherche.

La professionnalisation de la formation est solide : un nombre très important de professionnels non académiques interviennent dans la formation, un psychologue praticien référent a été identifié pour chacun des parcours, et quelques conventions ont été mises en places récemment. Cependant la formalisation des liens avec les partenaires non académiques mériterait d'être encore renforcée.

Des partenariats existent avec des universités étrangères permettant la mobilité des enseignants chercheurs et des étudiants, cette dernière étant néanmoins très faible avec seulement deux mobilités entrantes sur la période.

### Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible, avec une bonne articulation entre recherche et professionnalisation. Elle est conçue en cinq parcours-type de spécialités à finalité indifférenciée (recherche/professionnelle), qui présentent une très bonne complémentarité, et qui s'articulent autour d'un tronc commun donnant sens à la mention unique de Psychologie. La spécialisation est progressive, la mutualisation entre les différents parcours étant plus importante en première année qu'en seconde. Des dispositifs sont en place pour l'accueil des étudiants aux contraintes particulières ; la formation a accueilli sur la période d'évaluation des stagiaires en

formation continue, et une réflexion est engagée pour l'ouverture à plus long terme de la formation à distance. Un tableau listant les compétences ciblées dans chaque unité d'enseignements a été construit, et la mise en place d'une approche par compétence constitue l'axe prioritaire de l'équipe pour la construction de la prochaine offre. La formation n'offre pas de parcours adaptés au public en formation en alternance et il ne semble pas y avoir de réflexion engagée en ce sens, alors que le déploiement de l'approche par compétence pourrait y conduire. Pour autant, on peut aussi tout à fait le comprendre puisque la plupart des lieux d'accueil (hôpitaux, institutions de soin, services médico-sociaux, etc.) ne disposent pas des moyens nécessaires à la mise en place de contrats d'alternance. Mais sans doute faudrait-il ne pas tout à fait négliger la réflexion en envisageant aussi les entreprises ou les collectivités territoriales qui pourraient accueillir les étudiants.

La professionnalisation est bien représentée dans la formation : 500 heures. de stage minimum conformément à l'obtention du titre de psychologue, dont 200 heures. à 400 heures. en première année (M1) et 300 minimum en seconde année (M2). La présence en M1 d'un enseignement mutualisé de méthodologie professionnelle est appréciable. La recherche est également bien représentée, à travers un enseignement de méthodologie de la recherche mutualisé, incluant l'intégrité scientifique, l'éthique et la déontologie, la réalisation par tous les étudiants d'un travail d'étude et de recherche sur chaque année de formation, l'incitation à participer aux séminaires, conférences, colloques, journées d'étude organisés par les laboratoires d'appui, et la possibilité, pour les étudiants qui ont un projet professionnel déclaré de poursuite d'études doctorales, d'effectuer un stage en recherche.

La préparation des étudiants à l'international mériterait d'être renforcée. Si la Certification de compétences en langue de l'enseignement supérieur (CLES) au niveau 1 ou 2 des étudiants est encouragée et qu'un soutien est apporté aux étudiants volontaires, elle n'est pas systématique et le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants dont le niveau atteint est certifié en fin de formation. Aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé en anglais ; l'anglais n'est pas enseigné à tous les semestres de la formation, et le volume horaire total correspondant est relativement faible : 20 h. au semestre 1 et 10 heures. au semestre 4. Si la formation respecte le système européen d'attribution de crédits permettant la mobilité entrante et sortante des étudiants, le nombre d'étudiants étrangers accueillis dans la formation pendant la période est très faible (2 étudiants) et il ne semble pas y avoir de mobilité sortante. L'équipe semble consciente des points à améliorer sur cet aspect et fourni des pistes pertinentes.

Concernant l'usage du numérique, celui-ci reste assez traditionnel avec un accès à un environnement numérique de travail et l'enseignement d'outils professionnels numériques. Le développement de pratiques innovantes et d'e-learning est envisagé, notamment en lien avec le développement de l'approche par compétence.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique, de taille importante, est bien diversifiée. La part de professionnels y est très élevée : 27 % en M1 et 65 % en M2. Elle semble correctement coordonnée, avec des responsabilités identifiées (responsabilité d'UE, responsabilité d'année par parcours, responsabilité de mention). Le conseil de perfectionnement master (CPM), mis en place depuis 2012 à l'échelle de la mention, est l'instance principale du pilotage de la formation. La constitution et les objectifs de ce CPM sont conformes au cadre national, et les informations fournies sur la fréquence des réunions et les contenus abordés attestent de son efficacité. En outre, une « commission stage » a été mise en place, ce qui est appréciable, regroupant le CPM et les responsables de grade et de 3ème année de licence Psychologie dont l'objectif est la définition et le suivi des modalités de stages des étudiants (en accord avec les conditions réglementaires de délivrance du titre de psychologue) et des modalités d'interaction avec les partenaires du monde socioprofessionnel. L'investissement de l'équipe dans la mise en place de conditions de travail matérielles facilitatrices des apprentissages (aménagement de salles dédiées, testothèque, atelier informatique, accès imprimante et photocopieur...), ainsi que dans une démarche d'amélioration qualité, est également appréciable. L'évaluation des connaissances et compétences est clairement définie et les modalités sont connues des étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants, les taux de réussite et le devenir des diplômés sont suivis de façon satisfaisante, principalement par la Délégation d'aide au pilotage et la qualité (DAPEQ) de l'établissement et par l'espace Orientation-insertion (EOI) de son observatoire. L'attractivité de la formation est connue, mesurée par le nombre d'inscrits et le nombre de candidatures, et analysée au regard du contexte de formation, notamment de la mise en place de la sélection et des capacités d'accueil en M1. Le dispositif mis en place pour la sélection en M1 est transparent et public. Les informations relatives aux taux de réussite, flux sortant de non diplômés et devenir des diplômés sont connus et analysés par l'équipe dans une démarche d'amélioration de la formation. Les données de l'enquête interne à l'établissement font ressortir une très bonne satisfaction des étudiants quant à la formation sur tous les points, à l'exception de son ouverture à l'international et des emplois du temps.

## Résultats constatés

Les effectifs sont importants sans être excessifs, en diminution depuis la mise en place de la sélection à l'entrée du M1, et stables sur l'offre 2017-2021 : l'effectif moyen sur les deux dernières années est de 94 étudiants en M1 et 93 en M2. L'attractivité de la formation est bonne : la pression à l'entrée est forte, ce qui est habituel pour ce type de formation (1559 candidatures en 2019-20 pour les 90 places, soit un ratio de 0,06) mais variable selon les parcours, avec une attractivité plus forte pour les parcours PDCP et NCEA (0,04) et plus faible pour les deux parcours émergents EDUC (0,11) et PSI (0,15). La diversité de provenance géographique des étudiants n'est pas analysée, et le pourcentage d'étudiants provenant de l'université de Caen s'élève à 60 % ou plus en M1 selon les années, ce qui peut témoigner d'une relativement faible attractivité au niveau national ou d'un taux de défection à l'entrée important pour les étudiants hors académie, ce qui est assez fréquent dans ce type de formation. Toutefois, l'équipe souligne que la part des étudiants hors Unicaen en N-1 est en augmentation sur la période. Les taux d'insertion professionnelle sont bons : le taux d'insertion à 30 mois est de 93,7 % en moyenne et celui à 6 mois, en augmentation sur la période d'évaluation, varie de 70 % à 90 %. L'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation est bonne pour la majorité des étudiants, et 88 % des emplois effectifs sont de niveau cadre. Les taux de réussite moyen sur l'offre 2017-2021 sont de 83,6 % en M1 et supérieurs à 96,15 % en M2, ce qui est très satisfaisant. 10,75 % des diplômés poursuivent des études à l'issue de la formation, dont 4,63 % en doctorat, majoritairement à l'université de Caen Normandie. Le taux de réponse aux enquêtes de suivi est appréciable, supérieur à 80%.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bonne articulation entre recherche et professionnalisation
- Bons taux d'insertion professionnelle et bonne adéquation entre les objectifs de la formation et les emplois effectifs
- Bonne complémentarité des parcours proposés
- Bonne implication de l'équipe dans une démarche d'amélioration de qualité ainsi que dans l'amélioration des conditions de travail des étudiants

### Principaux points faibles :

- Faible ouverture à l'international (enseignement de l'anglais absent sur certains semestres)
- Faible réflexion sur le positionnement dans l'offre de l'établissement, notamment sur l'articulation de la formation avec la licence Psychologie

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Psychologie de l'université de Caen Normandie est une formation attractive présentant une bonne insertion professionnelle et une équipe qui montre son investissement pour améliorer la qualité de la formation. L'équipe est encouragée dans son projet de développer une approche par compétences et des pratiques d'*e-learning*. Une réflexion devrait être menée également de façon à permettre l'amélioration de la préparation des étudiants à une mobilité internationale. La mise en place de l'approche par compétences pourrait, en outre, représenter une opportunité pour ouvrir la formation à l'alternance.

# MASTER SCIENCES DE L'EDUCATION

## Etablissements

Université Caen Normandie, Université de Rouen Normandie

## Présentation de la formation

Le master sciences de l'éducation et de la formation est une formation co-accréditée entre l'université de Caen et l'Université Rouen Normandie (URN) qui propose divers parcours liés à des secteurs d'activités professionnels variés (éducation, soin, social, formation, santé, insertion) partageant une attention commune à la qualité de la relation humaine.

Dispensé sur les sites de l'URN et de l'université de Caen, il se décline en six parcours: parcours professionnalité et savoirs professionnels dans les métiers de la relation (PSPMR) en présentiel; parcours international francophone en éducation et en formation (MIFEFF) en formation à distance (FOAD); parcours enjeux contemporains des pratiques en éducation et formation (ECPEF) en présentiel; un parcours ingénierie et conseil en formation (ICF) en présentiel l'autre en FOAD (ICF FOAD); parcours ingénierie de l'éducation à la santé et de l'éducation thérapeutique (IESET) en formation hybride.

Il s'appuie sur divers partenariats locaux et liens tissés notamment avec les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ), les instituts de formation des cadres de santé (IFCS), et l'institut régional de travail social (IRTS). Il vise différents débouchés dans les secteurs de l'éducation, de l'animation, de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement professionnel, de la recherche ainsi que les métiers de la santé et du social.

Il s'appuie sur le référentiel de compétences national avec une attention portée au travail sur la relation d'accompagnement.

Il est demandé aux étudiants d'être capables de mettre en œuvre une démarche de recherche, d'assurer une fonction de coordination de projet, de conduire différents entretiens, de maîtriser les outils d'ingénierie de parcours, de construire une démarche d'accompagnement des publics.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les différents parcours proposés correspondent à des secteurs d'activités relevant de cultures professionnelles spécifiques mais qui mettent toutes la question de la qualité de la relation humaine au cœur de leurs nombreux métiers. La finalité de ce master est ainsi de former les étudiants à une bonne connaissance des publics (usagers de services sociaux, bénéficiaires de dispositifs d'aide), de leurs environnements mais aussi des pratiques et des outils à disposition.

Au niveau plus spécifique, chacun des six parcours trouve sa déclinaison soit dans des secteurs professionnels, soit sur une posture professionnelle spécifique, soit sur des champs de savoirs bien délimités ce qui éloigne le risque de chevauchement avec d'autres formations du site.

Les objectifs de la formation sont clairement définis en lien avec le référentiel national et les objectifs spécifiques sont détaillés. Ils sont portés à la connaissance des étudiants et des partenaires.

Le parcours PSPMR, vise principalement les métiers de l'accompagnement et de la coordination en proposant une approche multisectorielle. Le parcours MIFEFF se donne pour objet l'analyse des médiations par lesquelles les acteurs contribuent à élaborer des stratégies, orientations, conduites politiques dans le champ de l'éducation et de la formation. Le parcours ECPEF a pour objet de former les étudiants à l'analyse des enjeux pédagogiques, éthiques, politiques et sociaux de l'éducation et la formation. Les parcours ICF et ICF FOAD visent la formation de «spécialistes – polyvalents » de l'aménagement et du développement de projets de formation. Le parcours IESET permet d'approfondir les connaissances des professionnels et des étudiants issus de la formation initiale en matière de gestion de projet éducatif et d'évaluation scientifique des pratiques dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient (ETP). Chacun des parcours permet de répondre à la grande diversité des débouchés sur le territoire local, national et international.

Les débouchés professionnels associés à chaque parcours sont identifiés et portés à la connaissance des étudiants. Ils sont en adéquation avec les contenus de la formation. Un livret pédagogique mis à jour chaque année est délivré en début de formation avec toutes ces informations.

### Positionnement dans l'environnement

La formation présente de manière détaillée son positionnement dans l'espace régional. Des liens étroits existent avec l'INSPÉ de Rouen-Normandie, le centre de formation des enseignants de la danse et de la musique (CEFEDM) de Normandie et les instituts de formation des cadres de santé (IFCS). Le site de Caen est par ailleurs engagé depuis plus d'une quinzaine d'années dans le développement d'un réseau professionnel local (IRTS, groupements d'établissements GRETA). Au niveau national, de nombreux liens existent avec d'autres organismes de formation liés aux spécificités du master (université de Lyon, centre national d'enseignement à distance - CNED). Au plan international, des partenariats existent à travers les réseaux de recherche (association internationale de pédagogie universitaire - AIPU...) ainsi qu'une convention avec l'agence universitaire de la francophonie.

En ce qui concerne les enseignements dispensés, il ne semble pas exister de redondance entre ce master et les autres formations du site. La formation est non concurrentielle. La spécificité des contenus de la formation vis-à-vis des autres formations issues du champ disciplinaire de l'école doctorale (ED) à laquelle la formation appartient est clairement exposée et détaillée dans le dossier. Si d'autres formations à l'échelle du site traitent d'objets ou de problématiques communes, leurs spécialisations ne recoupent pas celle de ce master. La formation n'est pas redondante avec les masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) des INSPÉ de Rouen et de Caen qui proposent quant à eux des débouchés spécifiques et donc des contenus d'enseignement qui diffèrent de ceux du master sciences de l'éducation.

La coordination des différents parcours du master est assurée par des enseignants-chercheurs (EC) du laboratoire d'adossment de la formation, le centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et Formation (CIRNEF).

Si les liens avec les entreprises sont qualifiés d'étroits notamment en raison de l'accueil des étudiants en stage dans des entreprises privées, aucune d'entre elles n'est citée dans le dossier.

La formation s'appuie également sur un réseau de partenaires professionnels issus de différentes branches de métiers et d'associations (syndicat des consultants-formateurs indépendants - SYFCI, groupement des acteurs et responsables de la formation - GARF, centre animation ressources d'information sur la formation / observatoire régional emploi formation - CARIF-OREF) qu'elle mobilise pour des interventions.

Plusieurs accords-cadres et conventions sont mentionnés (deux accords-cadres ont existé : l'un avec l'IFCS du CHU de Caen, l'autre avec l'Asie Pacifique; des conventions existent avec l'institut régional d'éducation et de promotion de la Santé - IREPS ainsi qu'avec l'IFCS).

### **Organisation pédagogique de la formation**

La maquette du Master 1 (M1) est commune à l'ensemble des parcours, les spécificités de la formation n'apparaissant qu'en Master 2 (M2). Tous les étudiants sont regroupés par site d'enseignement en première année (excepté pour la déclinaison à distance du M1 offert par le site de Rouen qui est organisée grâce à la plateforme de formation Moodle) et bénéficient d'une formation commune. Les effectifs se divisent ensuite en M2 selon les parcours.

Au niveau de la répartition des volumes horaires, le M1 compte 420 h d'enseignement avec une répartition cours magistraux / travaux dirigés (CM/TD) équilibrée (50%). En M2, le volume des CM n'excède pas les 50% pour les parcours ECFEF et ICF. En revanche, dans le parcours IESET, chacun des deux semestres compte plus de 60% de CM. La ventilation n'est pas fournie pour le parcours de PSMR de Caen.

Une grande attention est portée à la formation à distance par le biais d'un partenariat avec le CNED et l'Université Lyon 2 pour les parcours ICF FOAD et pour le M2 MIFEF.

La formation respecte les règles européennes et nationales dans sa structuration. Elle offre des parcours adaptés au public en formation en alternance pour la formation du site de Caen. Les contraintes particulières des étudiants sont prises en compte notamment pour le M2 du parcours MIFEF qui est organisé sur 2 années avec une grande part de la FOAD accompagnée (40% de la formation).

Pour les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau ou ayant d'autres contraintes particulières (chargés de famille, salariés, inscrits en double cursus), des aménagements sont proposés (dispense d'assiduité) et les modalités d'évaluation sont adaptées pour le contrôle continu. Ces adaptations valent pour les sites de Caen et de Rouen. Des dispositifs de validation d'acquis par l'expérience (VAE) sont en place ainsi qu'une réflexion sur la formation tout au long de la vie.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées et définit son approche en termes de blocs de compétences qui sont précisément décrits.

Une attention importante est portée à la formation par la recherche et se manifeste par des éléments de formation à et par la recherche, la présence de stages de recherche, diverses rencontres organisées par l'Ecole Doctorale ainsi que la participation des étudiants aux séminaires de recherche.

Des modules sont consacrés à la connaissance de l'environnement professionnel. Les stages occupent une place centrale dans le cycle de formation (450h minimum) et la formation, tous parcours confondus, offre deux périodes de stage; l'une en M1, l'autre en M2. La durée minimum du stage en M1 est d'un mois mais on ne connaît pas le volume horaire que ce dernier représente. Le stage de M2 a une durée minimum de 3 mois pour un volume horaire variant de 420 h à 450 h pour chacun des parcours de la formation.

Les objectifs, modalités et évaluation des projets et stages sont explicités et connus des étudiants.

La formation favorise des mobilités à l'international, sans que le dossier ne précise de chiffres. Cette dimension est présente au travers des enseignements de langues et d'un cours consacré à l'approche internationale de l'éducation et de la formation. Des enseignants-chercheurs sont également impliqués dans la démarche de mobilité et développent des partenariats avec l'étranger.

Une réflexion est portée à l'usage du numérique dans l'enseignement et la recherche ainsi que dans la pratique professionnelle. La thématique du numérique est en effet visible dans les contenus pédagogiques du master en tant qu'objet de recherche ainsi que dans les modalités pédagogiques (MOOC, forum, classes virtuelles particulièrement pour les parcours en FOAD) qui font appel aux outils numériques (environnement numérique de travail : Plateforme MOODLE, UniversITICE, ...).

Les réflexions éthiques sont très présentes en lien avec l'objet du master sur la relation mais aussi en lien avec l'éthique de la recherche.

### **Pilotage de la formation**

Sur le site de Rouen, l'équipe pédagogique est constituée de 11 maîtres de conférences (MCF), 7 professeurs des universités (PU), 3 professeurs agrégés (PRAG) et 10 professionnels du monde socioéconomique. Les enseignements sont majoritairement assurés (85%) par les enseignants-chercheurs (EC), viennent ensuite les professionnels avec un volume qui est très faible pour un master (158 h soit 8 %) et enfin les PRAG (7%).

Compte tenu de leur nombre par rapport aux EC, on peut qualifier le volume horaire des interventions professionnelles de très insuffisant.

Il n'est pas possible de réaliser une analyse plus fine et de vérifier si des professionnels interviennent réellement dans tous les parcours car les tableaux fournis ne distinguent pas les parcours.

Sur le site de Caen, l'équipe est constituée de 13 EC, 8 professionnels 2 personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques (BIATSS).

Bien que les interventions des professionnels soient deux fois plus élevées en termes de volume que pour les formations du site de Rouen, elles demeurent là encore assez faibles (16%).

La formation est pilotée par un responsable pédagogique par parcours et par année mais le dossier reste lacunaire sur l'organisation de ce pilotage.

Il existe un conseil de perfectionnement (un pour chaque site) qui compte dans sa composition des représentants des EC, des représentants des étudiants des deux années de master et de professionnels. Il se réunit à minima une fois par an pour discuter d'éléments pédagogiques. Il porte à la connaissance de tous des éléments d'appréciation de la formation à améliorer, consolider ou poursuivre et transmet le compte-rendu au département, à l'unité de formation et de recherche (UFR) ainsi qu'à la direction des enseignements et du suivi des parcours étudiants (DEPE).

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies mais ne sont pas communiquées dans le dossier. Pour le M1, il existe des contrôles terminaux (CT) et des contrôles continus (CC). Pour le M2 PSPMR, l'évaluation se fait uniquement en CC. En revanche, on ne peut apprécier les volumes et la répartition CT/CC pour les autres parcours. Rien n'est indiqué non plus concernant les règles de compensation entre UE ou semestres.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le flux des étudiants est clairement identifié. Les données concernant l'attractivité de la formation sont fournies dans le dossier et sont analysées de manière assez variable selon les parcours. La formation reste attractive et les effectifs sont stables sur les deux années du master.

Les taux de réussite sont fournis mais on ne connaît pas le détail par parcours, ni le taux d'abandon.

La connaissance du devenir des diplômés est plus informelle que formelle.

Un processus d'auto-évaluation est en place sans qu'on en connaisse les modalités de fonctionnement. En effet, rien n'est indiqué dans le dossier concernant la participation des étudiants à l'évaluation des enseignements ni au sujet de la formalisation de cette évaluation. On peut donc s'interroger sur les éléments sur lesquels se fonde le conseil de perfectionnement pour apprécier la qualité de la formation. Ce questionnement est renforcé par le fait qu'il est indiqué dans le dossier que le conseil de perfectionnement n'est pas "une évaluation formelle".

La procédure de sélection à l'entrée en master repose sur des critères qui sont explicités.

### **Résultats constatés**

La formation de M1 est attractive, pour les deux sites. Sur le site de Caen, 70 candidatures ont été reçues pour 20 inscrits et 61 candidatures pour 25 étudiants inscrits sur le site de Rouen.

Le M2 PSPMR bénéficie également d'une bonne attractivité.

L'interruption de certains partenariats (avec l'Asie Pacifique notamment) et l'arrêt des financements des partenaires asiatiques couplé à la réforme de la formation professionnelle ont toutefois rendu difficile le financement de la formation pour des adultes en cours d'emploi ou demandeur d'emploi. Or, l'effectif de certains parcours (notamment ICF) est représenté à 75% par des étudiants en formation continue, ce qui explique que depuis la rentrée 2018, les candidatures de ce type de candidats ont considérablement baissé. A l'inverse, les candidatures issues de la formation initiale augmentent fortement.

Au regard du nombre de dossiers de candidature, on peut également dire que chacun des diplômes en FOAD du master sciences de l'éducation et de la formation possède une attractivité certaine (environ 90 dossiers réceptionnés par an pour le M2 ICF FOAD, 60 pour le M2 MIFEF FOAD et 180 pour le M1 FOAD).

Les taux de réussite varient entre 53 et 59% pour le M1 et le M2 mais ces données ne sont pas analysées au sein des parcours.

La poursuite d'études en doctorat est faible (entre 10% et 13%).

Les taux de diplômés en emploi à 18 mois sont très élevés et il s'agit majoritairement d'emplois stables et de niveau cadre. On ne connaît cependant pas les caractéristiques des secteurs d'activités de ces emplois ce qui ne permet pas d'apprécier l'adéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs des différents parcours de la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une offre de formation qui couvre par ses six parcours un riche éventail de domaines professionnels
- La déclinaison de la formation en blocs de compétences
- L'attractivité de la formation

### Principaux points faibles :

- Le niveau insuffisant du volume horaire des interventions réalisées par des professionnels
- Le manque de visibilité sur la participation des étudiants dans le pilotage et dans le processus d'évaluation de la formation

### Analyse des perspectives et recommandations :

Il pourrait être intéressant de rétablir les partenariats existants à l'international et de favoriser de nouveaux partenariats. Il paraît indispensable de renforcer l'assurance qualité de tous les parcours et de mettre en place une évaluation systématique des enseignements par les étudiants. Développer un suivi approfondi de l'insertion des étudiants ainsi qu'une analyse régulière des taux d'insertion s'avère également nécessaire.

# MASTER SOCIOLOGIE

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master Sociologie de l'université Caen Normandie propose deux parcours de spécialisation dès le M1 : le parcours GREEN (Gouvernance des risques et de l'environnement) et le parcours Vulnérabilités. La formation a pour objectif de former des professionnels de la sociologie, en vue d'une insertion dans le monde professionnel en dehors de l'université ou d'une entrée en doctorat. La formation est délivrée en présentiel et à distance pour le parcours Vulnérabilités, au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités et sciences sociales (HSS) de l'université de Caen Normandie, sur le campus 1 de l'université de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité du master est double : former aux métiers de la recherche par la recherche pour offrir la possibilité de poursuite d'études vers le doctorat et former aux métiers des études et recherches dans le milieu extra-universitaire. Les métiers visés sont précisés dans le supplément au diplôme et dans le guide des études du Master.

Les connaissances et les compétences attendues ne sont pas exposées dans le dossier. Elles le sont dans le supplément au diplôme et dans le guide des études qui ne précisent cependant que les compétences professionnelles.

### Positionnement dans l'environnement

Le master mention Sociologie est une mention de l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités et sciences sociales (HSS) de l'Université Caen Normandie. Au sein de l'établissement, la formation se positionne dans le processus Licence-Master-Doctorat (LMD).

Au niveau local et régional, le master est en concurrence avec le master de l'université Rouen Normandie et celui de l'université Le Havre Normandie. Il est regrettable que ces masters ne soient pas cités dans le dossier d'autoévaluation. Cependant, le master de sociologie de l'université Caen Normandie se distingue de ceux de Rouen et Le Havre par son orientation tout autant vers la recherche que vers la professionnalisation, tout en offrant la possibilité de suivre les enseignements à distance. De plus, il est original dans la spécialisation proposée : la sociologie des risques et de l'environnement.

Le master est adossé à une équipe d'accueil (EA) de l'université de Caen Normandie : le CERRE. Les interactions de la formation avec l'environnement de recherche sont nombreuses, solides et pertinentes et bénéfiques pour les étudiants au vu des objectifs de la formation.

Le master est également en lien avec son environnement socio-économique, essentiellement par l'intervention de professionnels dans le cadre des enseignements et par la possibilité pour les étudiants d'effectuer des stages avec des institutions partenaires.

Le master mention "Sociologie" a établi de nombreux partenariats académiques en Europe, dans le cadre du dispositif ERASMUS, ainsi qu'avec l'UQAM au Québec et avec l'Ecole polytechnique de Lausanne en Suisse. Ces partenariats permettent des échanges d'enseignements pour les étudiants et favorisent les mobilités enseignantes, entrantes et sortantes ainsi que des stages à l'étranger pour les étudiants.

### Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est précisée et lisible. Le master est organisé en 4 semestres, avec des enseignements de tronc commun et une spécialisation via les parcours dès le M1 : une orientation plutôt recherche pour le parcours Vulnérabilités et une orientation plutôt professionnalisante pour le parcours GREEN. Cette architecture permet d'intégrer une spécialisation progressive dès le M1 et de structurer le parcours de l'étudiant sur les 2 années de master. Cette organisation en 2 parcours est cohérente avec les objectifs du master.

Les modalités d'enseignement sont classiques pour une formation de niveau master en sociologie. Les enseignements peuvent être suivis à distance pour le parcours Vulnérabilités. L'équilibre entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les séminaires est respecté. L'offre de formation est adaptée aux différents publics reçus. Il est cependant regrettable que le parcours GREEN ne développe pas l'alternance sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Les validations d'acquis sont possibles.

La professionnalisation est présente en M1 mais plus encore en M2 avec des ateliers recherche et professionnalisation, des séminaires notamment sur les métiers. Les stages sont obligatoires pour le parcours GREEN mais facultatifs pour le parcours Vulnérabilités. Entre 1/3 et la moitié des stages du parcours GREEN se déroulent à l'étranger. Des précisions sur les modalités d'organisation et de suivi des stages seraient bienvenues. La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est centrale. Les étudiants sont formés à la recherche et par la recherche. Les 2 parcours sont concernés par la rédaction d'un projet de mémoire en M1 et d'un mémoire de recherche en M2.

L'usage du numérique est développé dans le master avec l'enseignement à distance : visioconférence, documents numériques, vidéos etc..

Les langues sont enseignées pour chaque parcours, aux semestres 2 et 4. Plus globalement, la place de l'international dans le master est importante et doit ici être soulignée comme un point fort de la formation.

### **Pilotage de la formation**

La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée entre les différents statuts (PR, MCF, ATER, vacataires etc). Le nombre d'intervenants extérieurs est important, mais les niveaux de compétence et de responsabilité ne sont pas précisés. Il est donc difficile d'apprécier la cohérence de ces niveaux de compétence et de responsabilité avec la formation et les enseignements dispensés.

L'équipe pédagogique se réunit fréquemment lors de conseils de département mensuels, des jury ou encore pour des réunions spécifiques.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les modalités d'évaluation des connaissances sont précisées dans le guide des études. Cependant, aucune deuxième session n'est proposée, ce qui va à l'encontre de la réglementation.

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. La démarche d'amélioration continue implique l'ensemble des parties, sauf les intervenants extérieurs. Aucune modalité d'évaluation des enseignements n'est précisée.

La structure de la maquette est équilibrée entre les volumes horaires et les ECTS (European credit transfer system) associés.

Les modalités de recrutement ne sont pas précisées.

### **Résultats constatés**

Les tableaux récapitulatifs des effectifs en M1 et en M2 ainsi que les taux de réussite sont fournis en annexe, mais concernent la mention aucune donnée précise sur les parcours n'est fournie. Ces tableaux sont ceux réalisés par la Délégation d'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ). Ces chiffres ne sont cependant ni exposés, ni analysés.

D'après les données disponibles, l'attractivité de la formation est satisfaisante : autour de 200 candidatures par années entre 2017 et 2020, pour un nombre d'inscrits en M1 de 78 en 2017 et 69 en 2018. Les taux de réussite sont en revanche très insuffisants : 37.7 % de réussite en M1 en 2018 et 45 % en M2 sur cette même année universitaire. Enfin, aucune analyse n'est réalisée relativement au suivi des diplômés.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une maquette des enseignements qui favorise la spécialisation progressive
- Une bonne formation à la recherche et par la recherche
- Une place importante de l'international dans la formation

### **Principaux points faibles :**

- Des taux de réussite trop bas
- Pas de stages obligatoires pour le parcours Vulnérabilités

- Pas de seconde session organisée et donc une impossibilité pour les étudiants de bénéficier de sessions de rattrapage
- Pas d'analyse du suivi des diplômés

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master Sociologie de l'université de Caen Normandie est une formation bien structurée et organisée. La spécialisation progressive est respectée. Il offre une bonne formation à la recherche et par la recherche et un développement à l'international intéressant.

Mais la formation souffre d'un manque d'analyse sur son attractivité, les poursuites d'études en doctorat et plus largement le devenir professionnel des diplômés.

Une réflexion est à mener sur la réussite des étudiants, le suivi des diplômés, ainsi que sur l'insertion professionnelle. Parmi ces évolutions, rendre obligatoire le stage pour les deux parcours et organiser des secondes sessions d'examen à chaque semestre sont prioritaires. Par ailleurs, les connaissances et compétences attendues, qu'elles soient personnelles, professionnelles, disciplinaires ou transversales, mériteraient d'être davantage précisées, ainsi que leur adossement à la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Globalement, les finalités de la formation manquent de précisions et de détails. Les liens avec le secteur privé pourraient davantage être développés. Il est souhaitable que des intervenants extérieurs, des vacataires par exemple, participent au conseil de perfectionnement.

Enfin, les collaborations prévues pour la prochaine offre de formation avec le master de l'université de Rouen sont à encourager.

# MASTER STAPS MENTION ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE

## Établissements :

Université de Caen Normandie - UNICAEN  
Université de Rouen Normandie

## Présentation de la formation

Master STAPS mention activité physique adaptée et santé

La formation est organisée sur la base d'un tronc commun en 1ère année de master réalisé en miroir sur les deux sites (Caen et Rouen).

Puis il se décline en master 2 en deux parcours selon la spécialisation :

- un parcours : Prévention, Réhabilitation et Intervention en Santé (PRISAPA) sur le campus de l'UFR STAPS de Caen
- un parcours : Activités Physiques Adaptées pour la Santé et les Maladies Chroniques (APASMaC) sur le campus de l'UFR STAPS Rouen

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation proposée en master STAPS mention Activité Physique Adaptée et Santé est organisée sur la base d'un tronc commun en 1ère année de master réalisé en miroir sur les 2 sites (Caen et Rouen)

Puis il se décline en master 2 en deux parcours selon la spécialisation :

Le parcours PRISAPA a pour objectif de former des futurs cadres spécialisés dans la conception, la planification, la coordination et l'évaluation de programmes d'APA, pour des publics présentant des besoins spécifiques.

Le parcours APASMaC a pour objectif d'analyser et d'approfondir les effets de l'APA sur des populations présentant des pathologies chroniques.

Les objectifs de la formation sont clairement définis pour chacun des parcours. Ils sont présentés aux étudiants de licence lors de forums et réunions d'informations au moment du recrutement. Ils sont également affichés sur les sites internet des deux universités et sont donc accessibles aux étudiants et autres parties prenantes. La démarche de communication des contenus de formation et des modalités d'organisation du master APAS est un point fort du dossier.

Un supplément au diplôme est prévu pour préciser le contenu du diplôme incluant les compétences acquises. L'offre de formation est conforme à la fiche RNCP nationale du master APAS tout en étant structurée selon deux parcours spécifiques.

Une attention particulière est accordée à la communication des débouchés en matière d'insertion professionnelle, auprès des étudiants de licence et de master, favorisant la construction de leurs parcours de formation en relation avec les secteurs professionnels visés. Les contenus de formation sont en adéquation avec les parcours visés et s'appuient sur les données chiffrées de l'observatoire de l'Espace Orientation Insertion à Caen et de son équivalent à Rouen.

Le continuum licence-master est garanti par une progressivité des contenus de formation. Il est également assuré par une présentation des parcours formations dès la licence.

Le master APAS propose une poursuite d'étude en doctorat au sein des écoles doctorales ED.556 (Homme , société, risque et territoire) et ED497 (Normande de Biologie intégrative, santé et environnement) qui impliquent les laboratoires CESAMS, COMETE et CETAPS.

Les contenus de formation s'inscrivent directement en référence à la fiche RNCP nationale du master STAPS APAS.

### Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation résulte d'une co-accréditation entre les universités de Caen Normandie et de Rouen Normandie. Les maquettes résultent d'un travail collégial qui conduit à une formation en miroir, proposant des

contenus identiques en tronc commun durant l'année de master 1, avant de proposer des parcours spécifiques en master 2, selon les 2 sites.

L'offre de formation est parfaitement positionnée dans l'environnement géographique en tant que formation unique en Normandie parmi la trentaine de master APAS qui couvre le territoire national. Son ancrage territorial répond également à une demande en augmentation dans l'environnement économique et social en matière de promotion et prévention en santé. Chaque parcours (PRISAPA et APASMaC) répond à une demande spécifique en matière de protocoles d'évaluation des personnes, de conception et/ou de supervision de programmes, selon les profils des publics visés.

Plusieurs partenariats locaux et régionaux ont été établis depuis 2017 au sein des deux parcours auprès d'organismes et d'entreprises en lien direct avec les besoins de formation. Des partenariats académiques dans le domaine des sciences cognitives, des techniques de réalité virtuelle et de qualité de vie apportent une plus-value à la formation.

Le master APAS est adossé à quatre unités de recherche (EA 4260 CESAMS, EA 3832 CETAPS, EA 3918 CERReV et L'UMT 1075 INSERM UniCaen COMETE) rattachées à deux écoles doctorales (ED 497 nBISE et ED 556 HSRT).

Le tableau annexe récapitulant les intervenants (présenté uniquement pour l'université de Caen), montre une participation importante d'enseignants-chercheurs rattachés à ces unités de recherche (16 à Caen et 22 à Rouen). La majorité de ces enseignants-chercheurs s'impliquent dans des travaux de recherche en lien avec les thématiques de santé »

Cette situation traduit une très bonne adéquation entre formation et recherche. Pour les étudiants, la formation à la recherche passe principalement par l'expérimentation : au cours du stage (professionnel ou recherche), les étudiants mettent en place une expérimentation (quantitative ou qualitative) afin de répondre à une problématique dont la visée est l'amélioration de la prise en charge en APAS ou de la recherche en APAS. Les étudiants sont évalués sur le rendu d'un mémoire recherche qui peut être sous forme d'article scientifique.

La formation intègre de nombreux intervenants professionnels extérieurs à hauteur de 30 % pour Caen et de 24 % pour Rouen. Des conventions de partenariat avec des structures professionnelles sont établies. Par ailleurs, certains enseignements sont prévus sur les sites des structures professionnelles partenaires, ce qui conforte un point fort de la formation au travers des liens étroits établis avec l'environnement socio-économique .

Les liens établis avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers se résument à la mobilité étudiante qui s'organise dès la licence et se poursuit en master dans le cadre de stages professionnels réalisés à l'étranger pour quelques étudiants (2 à Caen, 2 à Rouen). Ces dispositifs intéressants n'ont pas débouché pour l'instant sur des partenariats avec des universités étrangères.

## Organisation pédagogique de la formation

En lien avec les compétences présentées dans de la fiche RNCP nationale, les maquettes de formation présentées sont adaptées aux projets professionnels des étudiants.

La formation s'organise sur la base de 4 semestres.

En master 1, les deux semestres se présentent sous la forme d'un tronc commun organisé en miroir sur les deux sites. Le tableau présenté comporte néanmoins deux UE différenciées (UE3 et UE4) qui semblent préfigurer le parcours envisagé en master 2.

En master 2, les parcours PRISAPA et APASMaC sont différenciés selon les spécificités de formation.

Les contenus de formations sont structurés selon des compétences identifiées et précisées. Elles sont déclinées pour chaque UE et connues par les étudiants.

La formation applique les dispositifs d'aménagement des études prévus pour les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études.

A Rouen, le parcours APASMac est ouvert en formation en alternance (1 semaine de cours, 2 semaines en entreprise).

À Caen comme à Rouen, le Master STAPS mention APAS est ouvert à la VAE, à la VES et à la VAP

La formation est construite sur la base de compétences identifiées et traduites pour chaque UE même si elle n'est pas définie en bloc de compétences.

Le portefeuille d'expérience et de compétences est proposé à Rouen mais il n'est pas mis en œuvre à Caen.

Le master APAS propose une démarche interdisciplinaire à travers la diversité des UE présentées. Les étudiants sont impliqués dans leur propre formation sur la base de différents dispositifs : classes inversées, approche par projets, participation à des séminaires ou conférences, jeux de simulation à Rouen.

Le master APAS est fortement adossée à la recherche dès le master 1 à partir de plusieurs UE dédiées à l'épistémologie et aux outils bibliographiques. Quelques cours de M2 sont également ancrés dans la recherche. Les étudiants intéressés par la recherche peuvent réaliser un stage en laboratoire en master 1 ou master 2. À Rouen, il est prévu la rédaction d'un mémoire sous forme d'articles scientifiques.

Des dispositifs de formation favorables à l'autonomie des étudiants existent sous la forme de projets collaboratifs. Ils confirment un fonctionnement impliquant les étudiants dans leur propre formation.

La formation comprend un stage en Master 1 et en Master 2 au second semestre (UE3 "Mise en situation professionnelle"). En Master 1, le stage est compris entre 280 heures et 616 heures (4 mois). En Master 2, il est compris entre 300 heures et 924 heures (6 mois). Plusieurs UE accompagnent une formation délivrant des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle. Cette mise en stage s'accompagne de la

production d'un mémoire (en M1 comme en M2) qui conforte l'ancrage professionnel des parcours de master APAS. La contribution d'intervenants professionnels permet également de proposer des simulations d'entretiens professionnels. Les offres de stages sont relayées par les responsables de formation tandis que des tuteurs universitaires de stage accompagnent les étudiants de la recherche à la réalisation du stage.

La préparation des étudiants à l'international s'exprime essentiellement par les enseignements d'anglais sur les deux années de master STAPS (40 heures à Caen et 44 heures à Rouen). Une certification CLES facultative est proposée par l'Université de Rouen

L'ENT fait parti des dispositifs de formation systématisés à l'université de Caen et de Rouen Normandie à partir des outils classiques qu'il propose.

La formation mobilise également des outils numériques utiles au recueil de données statistiques, et bibliographiques, à la présentation ou au conduite de projets ; ainsi que des logiciels spécifiques à certains protocoles scientifiques d'évaluation.

### **Pilotage de la formation**

La diversité de l'équipe pédagogique correspond aux compétences visées. Elle est mise en synergie avec les objectifs des parcours. Les données indiquées dans le dossier montrent un équilibre entre les enseignants universitaires et les intervenants professionnels extérieurs. Les données relatives au profil professionnel des vacataires sont lacunaires.

La responsabilité du master APAS est assurée par un enseignant-chercheur de l'Université de Caen. Cette personne est également en charge du parcours PRISAPA dans la même Université. Deux enseignants-chercheurs de l'Université de Rouen gèrent le parcours APASMaC.

Cette organisation s'appuie sur un travail collégial qui repose sur de nombreuses réunions lors des jurys, lors des conseils de perfectionnement et à l'occasion de réunions annuelles.

Les modalités de l'évaluation des connaissances et des compétences sont clairement affichées. Elle sont connues des étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Chaque parcours dispose d'un conseil de perfectionnement qui respecte la pluralité des représentations. Ces conseils disposent des dossiers de candidatures, des résultats des enquêtes d'évaluation, des données sur le devenir des anciens comptes-rendus des réunions, des données sur les effectifs et la réussite des étudiants, et également les résultats des enquêtes d'insertion et de devenir réalisées par l'Université de Caen (EOI et DEVE) et l'Université de Rouen (OVEFIP).

Le dossier montre sous forme de tableau les flux d'étudiants sortants non-diplômés.

Le dossier d'autoévaluation présente un tableau des effectifs (2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020) à Caen et à Rouen.

2017-2018 : 75 dossiers de candidature pour 18 places en M1 APAS ; 20 inscrits

- 2018-2019 : 100 dossiers de candidature pour 18 places en M1 APAS ; 16 inscrits

- 2019-2020 : 55 dossiers de candidature pour 18 places en M1 APAS ; 13 inscrits

A Rouen, la capacité d'accueil globale a été fixée à 36 places en Master 1 APAS :

- 2017-2018 : 63 dossiers de candidature en M1 APAS ; 20 inscrits

- 2018-2019 : 70 dossiers de candidature en M1 APAS ; 19 inscrits

- 2019-2020 : 64 dossiers de candidature en M1 APAS ; 15 inscrits

Les résultats de ces enquêtes disponibles sur les sites des observatoires semblent montrer une parfaite adéquation entre les objectifs de la formation et la professionnalisation qui mériterait d'être davantage objectivée dans le dossier.

Un effort est néanmoins réalisé par les responsables du master et les données recueillies montrent qu'à N + 1, 2/3 des étudiants ont un emploi dans le domaine recherché

### **Résultats constatés**

L'attractivité de la formation peut se mesurer au nombre de dossiers de candidatures comparé à la capacité d'accueil. Les données sont fluctuantes selon les années avec une tendance à la baisse.

Pour 2019-2020, l'Université de Caen a reçu 55 dossiers de candidature de master 1 pour une capacité d'accueil de 18 places et a inscrit 13 étudiants ; l'Université de Rouen a reçu 64 dossiers de candidature pour une capacité de 36 places et a inscrit 15 étudiants.

Le dossier n'apporte pas beaucoup d'éléments sur l'analyse de ces données qui pourraient être évoqués afin d'améliorer le pilotage de la formation mais des pistes sont envisagées pour améliorer l'attractivité du Master STAPS mention APAS : une diversification des pathologies étudiées répondant à l'évolution du marché de l'emploi dans le domaine des APAS, augmenter la communication du Master APAS (il s'agit-là d'un master récent encore peu connu sur le territoire National). Au regard de la baisse du nombre d'inscrits, l'équipe de la mention a par ailleurs souhaité diversifier l'accessibilité du Master APAS à Rouen. Par conséquent, depuis 2 ans, le master est ouvert en formation initiale, alternance (contrat professionnel et apprentissage), et formation

continue. Si l'équipe n'a pas, pour le moment, le recul pour évaluer les résultats, elle a pu toutefois observer l'augmentation des demandes de VES, l'augmentation de candidats en formation continue et en contrat d'apprentissage. Et la master a reçu des candidatures spécifiquement pour ce format d'apprentissage.

En moyenne 2 à 3 étudiants par an abandonnent la formation en master 1

Les données recueillies par les responsables du master montrent qu'à N + 1, 2/3 des étudiants ont un emploi dans le domaine recherché

Le dossier fait état d'une faible poursuite en doctorat et espère aider les étudiants à envisager cette voie. en encourageant la participation active des étudiants de Master aux séminaires santé et aux séminaires de laboratoire, L'équipe envisage, ce à quoi on ne peut que l'encourager, l'établissement de partenariats avec les IFMK et une recherche de diversification des financements des doctorats (RIN, CIFRE, etc.).

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Adéquation des parcours de formation avec la fiche RNCP
- La professionnalisation à travers la mise en stage et les partenariats avec l'environnement socio-économique
- Diversité de l'équipe pédagogique favorisant des liens formation et recherche

### Principaux points faibles :

- La poursuite d'étude en doctorat n'est pas effective
- Baisse des effectifs

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master APAS est une formation qu'il faut soutenir et qui s'inscrit parfaitement dans l'environnement géographique et socio-économique.

L'approche par blocs de compétences n'a pas été mise en œuvre, faute de temps, mais ce travail est en cours et devra donc être terminé pour la prochaine offre de formation.

L'attractivité du master devra être améliorée afin de répondre aux besoins du territoire s'adaptant à l'évolution rapide des programmes déployés dans le secteur des APAS. L'équipe semble mobilisée pour faire connaître la formation (encore récente) et la faire évoluer (en encourageant la poursuite en doctorat, notamment).

# MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES: MANAGEMENT DU SPORT

## Établissement(s)

Université de Rouen Normandie, Université Caen Normandie

## Présentation de la formation

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : Management du sport* est composé en première année (M1) d'un tronc commun qui se déroule en présentiel dans les unités de formation et de recherche (UFR) des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) des Universités de Rouen Normandie et de Caen Normandie. La deuxième année de master (M2) est composée de trois parcours : *Marketing et management des structures sportives professionnelles (MMSSP)* sur le campus de l'Université de Rouen ; *Offres ludiques et pratiques de demain (OLP2D)* sur le campus de l'Université de Rouen ; *Sports, territoires, acteurs et réseaux (STAR)* sur le campus de l'Université de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation de master *STAPS : mention management du sport*, prépare des cadres, décideurs, managers et gestionnaires dans le domaine du sport disposant de compétences liées au management des organisations sportives dans les secteurs public, privé non marchand et privé marchand.

Le parcours *Marketing et management des structures sportives professionnelles (MMSSP à Rouen)* prépare à des postes de responsables sponsoring, marketing et communication à destination des clubs professionnels, des fédérations, des ligues professionnelles et des agences de marketing sportif.

Le parcours *Offres ludiques et pratiques de demain (OLP2D à Rouen)* forme des cadres, chargés de mission, chefs de projets et managers d'équipement sportifs en capacité d'accompagner et de développer de nouvelles offres de pratiques sportives à vocation ludique.

Le parcours *Sports, territoires, acteurs et réseaux (STAR à Caen)* propose une formation organisée autour des sciences de gestion et de sciences sociales développant des compétences liées au management des organisations sportives. Il exprime une formation plus généraliste et pluridisciplinaire dans le secteur professionnel du management du sport.

La formation au master *STAPS:management du sport* repose sur une solide expérience basée sur de nombreuses années de mise en œuvre. Elle vise une triple compétence, scientifique, managériale et sportive.

Les objectifs d'apprentissages sont clairement définis et délimités selon les parcours. Les connaissances et compétences délivrées sont présentées sur les sites des universités, lors de nombreux forums et salons, par le biais des réseaux sociaux ou encore dans le cadre des formations de licence Management du Sport. Elles sont donc connues des étudiants et de l'ensemble des parties prenantes. Les équipes pédagogiques expriment un réel souci d'affichage et de renforcement de la lisibilité des parcours, dans un secteur de plus en plus concurrentiel, accompagnant l'évolution des secteurs de professionnalisation visés.

Un supplément au diplôme est proposé aux étudiants tandis que des compléments à la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sont clairement précisés pour chacun de trois parcours de spécialisation, afin de décliner les secteurs d'activités, les types d'emplois et les compétences spécifiques apportées par les formations.

Les précisions apportées par les informations complémentaires à la fiche RNCP nationale valident l'importance accordée par les équipes de pilotage à l'adéquation entre la formation et les débouchés visés, à partir d'une connaissance approfondie des secteurs de professionnalisation.

La poursuite d'études envisagée concerne essentiellement le doctorat. Elle est portée à la connaissance des étudiants qui peuvent ainsi engager dans la recherche dans ce domaine scientifique.

### Positionnement dans l'environnement

La formation est parfaitement insérée dans son environnement géographique et socio-économique. La co-accréditation permet de structurer la formation autour d'une offre unique en Management du sport au niveau

régional. Elle facilite une orientation claire des étudiants selon leur projet professionnel et les compétences visées.

Ce master fait partie des offres des 29 universités françaises qui proposent des formations dans le domaine du management du sport, secteur en expansion dans lequel l'équipe pédagogique possède plus de 20 ans d'expérience.

Le parcours de master 2 de Caen (STAR) est organisé en formation initiale, tandis que les parcours MMSSP et OLP2D de Rouen proposent une formation en alternance (très récente pour OLP2D) avec un positionnement dans le sport professionnel et le management d'équipement pour MMSSP et dans le développement du sport loisir pour OLP2D.

Des partenariats importants dans le secteur du sport professionnel (Paris Saint Germain, Fédération Française de Football) et dans celui du management des équipements de loisirs (Vert-Marine, Récréa) confortent l'ancrage dans un maillage à la fois territorial et national.

Un partenariat est engagé entre le master MMSSP et l'école de management NEOMA de Mont-Saint-Aignan et Reims et permet un accueil d'étudiants en formation.

Du point de vue de l'ancrage en recherche, la formation est adossée aux deux laboratoires des UFR STAPS des universités de Rouen Normandie et Caen Normandie: Centre d'Etude et de Transformation des Activités Physiques et Sportives (CETAPS - Equipe d'Accueil 3832) et Centre d'Etude Sport et Actions Motrices (CESAMS - Equipe d'Accueil 4260). Les champs scientifiques concernés relèvent des sciences humaines et sociales et des sciences de gestion. Ils concernent l'école doctorale « Homme, Société, Risques et Territoires » (Ecole Doctorale 556).

Une dizaine d'enseignants-chercheurs et quelques doctorants de ces équipes d'accueil participent à la formation en lien avec leurs domaines de recherche et confortent ainsi le lien formation et recherche. Ils participent au « Groupe de Recherche Normand en Management du Sport (GRNMDS) ». Il faut signaler que six contrats doctoraux ont pu être financés durant le quinquennal avec le soutien de partenaires industriels du master, ce qui traduit des formes de coordinations entre le monde professionnel et le monde universitaire.

L'un des aspects les plus saillants de l'offre de formation consiste dans la grande qualité des relations établies avec les entreprises, associations et autres partenaires des secteurs publics et privés. Pour autant, les accords de partenariats n'existent que de façon informelle et n'ont pas fait l'objet de procédures de contractualisations considérées comme étant trop lourdes.

Les liens établis avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers se résument à la mobilité étudiante qui s'organise dès la licence et se poursuit en master. Des stages professionnels ont néanmoins été effectués à l'étranger par les étudiants.

En vue de renforcer la dimension internationale de la formation, les deux parcours du master de Rouen ont engagé un projet d'accord de bi-diplomation avec l'Université québécoise de Trois Rivières.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Classiquement, la formation est basée sur 4 semestres de 30 crédits (European Credits Transfer System -ECTS) chacun. Elle est adaptée aux spécificités des projets professionnels qui caractérisent les parcours de spécialisation.

Les deux premiers semestres proposent une structure d'enseignement organisée globalement sous la forme d'un tronc commun préparé en parallèle sur les sites de Rouen et de Caen intégrant 410h de formation et un stage de plus de 300h. Des matières à choix permettent d'anticiper, dès le master 1, l'orientation dans un des trois parcours de master 2.

Le parcours de master 2 MMSSP de Rouen est organisé en alternance sur la base de 9 semaines de formation réparties à raison d'une semaine par mois entre septembre et mai (327,5h de formation). Le parcours de master 2 OLP2D est prévu également en alternance (depuis 2020) à partir d'un calendrier spécifique alternant des semaines de cours et de semaines de formation à géométrie variable selon la période (333h de formation). Le parcours de master 2 STAR de Caen fonctionne en formation initiale intégrant une période de stage d'au moins 450h en M2.

La formation en alternance des parcours de Rouen et répond à une demande des étudiants et des professionnels. Elle permet également d'accueillir des personnes en reprises d'études en mobilisant le dispositif de validation des acquis de l'expérience. Il n'est pas prévu de formation à distance.

La formation applique les dispositifs d'aménagement des études prévus pour les étudiants pouvant disposer d'un régime spécial d'études (sportifs de haut-niveau, salariés).

Les maquettes de formation ne sont pas encore structurées en blocs de compétences et de connaissances mais les référentiels mobilisés à travers la fiche RNCP et les compléments proposés par parcours, affichent déjà des liens entre les contenus de formation et les compétences visés. La nouvelle structuration de l'offre de

formation devait ainsi être facilitée. L'organisation des choix d'unités d'enseignement (UE) dédiées aux parcours en M1 et les éventuelles mutualisations entre parcours en M2 ne sont pas précisés, ce qui donne l'impression d'une structure de formation très cloisonnée en master 2.

Diverses modalités pédagogiques confortent un engagement actif des étudiants dans leurs parcours de formation. Des projets tutorés sont proposées en M1 et M2 favorisant un travail collaboratif. Les parcours de master 2 MMSSP et OLP2D de Rouen proposent un projet de création d'entreprise favorisant l'innovation et développant des compétences en marketing, en gestion, en droit et en communication. D'autres formes pédagogiques, prévues dans le parcours de master 2 STAR, favorisent également des mises en situations professionnelles, y compris à partir de modalités d'interactions ludiques et innovantes.

Un portefeuille d'expériences et de compétences est proposé à l'Université de Rouen Normandie.

La démarche scientifique apparaît dans des cours de sensibilisation à la recherche en master 1 ainsi que dans différents cours encadrés par les enseignants-chercheurs des laboratoires d'adossés. Les mémoires professionnels (master 1 et master 2) sont également dirigés par des enseignants-chercheurs qui appliquent une démarche associant étroitement recherche et formation.

Un stage recherche est possible au sein du laboratoire CETAPS pour les étudiants qui choisiraient cette voie. L'attractivité jugée limitée pour ce parcours recherche reste néanmoins une préoccupation de l'équipe pédagogique. Malgré tout, ces dernières années 4 thèses ont été soutenues par des étudiants issus de cette mention de master.

Les relations étroites avec le monde professionnel sont confortées par un accompagnement des étudiants dès le master 1, leur permettant de préciser leur projet d'insertion dans le monde du travail. Elles sont renforcées par une préoccupation importante qui se traduit à partir de différents dispositifs. Ainsi, plusieurs unités d'enseignements accompagnent l'acquisition et la mise en œuvre de compétences professionnelles (dossiers de création d'entreprise, projets tutorés, et mises en stage en secteur professionnel). L'implication de nombreux intervenants issus du monde professionnel renforce l'acquisition de compétences dans cet axe de formation. Le volume horaire de mise en stage, sous une forme massée ou selon le principe de l'alternance, témoigne également de l'importance de la professionnalisation dans les trois parcours proposés.

Un bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université apporte également un soutien logistique, notamment en matière d'informations et de mise en réseau.

La préparation des étudiants à l'international reste très limitée. Elle s'exprime essentiellement par les enseignements d'anglais sur les deux années de master STAPS (40h à Caen et Rouen). Une certification facultative est proposée par les universités de Rouen et Caen. Des projets sont néanmoins en cours pour développer des enseignements en anglais sur chacun des parcours. La mobilité entrante et sortante est possible à travers les dispositifs proposés par les universités mais elle ne semble pas avoir été véritablement expérimentée ni intégrée dans le processus de formation.

L'Espace Numérique de Travail fait partie des dispositifs de formation systématisés à l'université de Caen et de Rouen Normandie à partir des outils classiques qu'il propose. La place accordée au numérique ne semble pas être développée au-delà des fonctionnalités de l'informatique et d'une formation aux réseaux sociaux.

La formation à l'intégrité scientifique et éthique est intégrée à quelques enseignements de master 1 et 2 en matière de responsabilité sociétale des organisations ou dans le cadre des travaux personnels encadrés.

Les deux universités se sont dotées de logiciels d'anti-plagiat et les étudiants sont informés du protocole prévu en cas de suspicion de fraude.

## **Pilotage de la formation**

Le pilotage est assuré par des directeurs et directrices nommés pour chaque niveau d'étude et chaque site, seuls ou en binômes. Cela représente au total 7 personnes en responsabilités. Ils sont tous maîtres de conférences. Le mode de coordination prévu pour le pilotage de la mention de master MDS n'est pas précisé. Une seule réunion annuelle de direction est prévue.

Les enseignements de M1 sont assurés à 80-90% par des enseignants-chercheurs (EC) 10-20% par des professionnels et en M2, cette répartition est équivalente entre EC et professionnels (50% chacun). Par ailleurs, des journées de délocalisation sont proposées dans des clubs professionnels, dans les équipements sportifs ou dans des structures de sport loisir.

La réflexion sur l'entrée par blocs de compétences est engagée et devrait déboucher sur la formation de l'équipe pédagogique dans la mise en œuvre des prochaines maquettes de formation (2022-2027).

Les équipes pédagogiques sont parfaitement identifiées et réparties dans les années d'études et les différents parcours Management du Sport des deux universités. Des réunions sont prévues dans le calendrier de formation à partir d'échéances régulières (conseils de perfectionnement, réunion annuelle de direction, commission e-candidat, répartitions de mémoires, jury de semestre).

La charge importante de travail et le sous-encadrement en formateur en STAPS est soulevée pour justifier une fréquence limitée de réunions. Le dossier met en évidence des moyens administratifs limités et de moyens en installations spécifiques jugés insuffisants par les équipes pédagogiques. Chaque site dispose d'un conseil de perfectionnement (Rouen et Caen) qui se réunit au moins une fois par an.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les tableaux d'effectifs disponibles permettent de suivre l'évolution du nombre d'étudiants accueillis ainsi que la réussite au diplôme. Il semble que le continuum L3/MS dans la même université concerne 50 à 75% des étudiants retenus.

Les critères de sélections des candidats sont précisés ( clarté du projet professionnel, la qualité du dossier pédagogique et la motivation) et les décisions sont présentées aux étudiants et communiqués via la plateforme e-candidat.

Le nombre de candidatures est précisé pour le master 1 de Caen et représente 169 dossiers pour 22 places en 2020. Ces chiffres confirment le constat d'une bonne attractivité pour cette mention de master dans un secteur de formation concurrentiel en France. En seconde année, le parcours OLP2D (Rouen) est cependant moins attractif que les parcours MMSSP (Rouen) et STAR (Caen). Cette situation, qui a été analysée en conseil de perfectionnement et en équipe de pilotage, devrait déboucher sur une restructuration adaptée aux débouchés professionnels qui augmentent dans ce secteur d'activités de sport loisir.

Par le biais de l'observatoire de la vie étudiante, de la formation et de l'insertion professionnelle, les données relatives à la réussite des étudiants sont connues. Les équipes pédagogiques analysent ces données qu'elles prennent en compte dans le pilotage du master. Le flux d'étudiants sortant sans diplôme sont connus.

Le pilotage du master est très sensibilisé à l'insertion professionnelle des étudiants, ce qui est particulièrement important dans un secteur très concurrentiel. Les données des observatoires apportent des informations utiles qui sont complétées par les équipes pédagogiques à partir du suivi des diplômés au moyen des réseaux sociaux et d'enquêtes internes auprès des alumni.

Les données recueillies sont intégrées dans la démarche d'amélioration de la formation.

Des modalités d'auto-évaluation et d'évaluation des enseignements par les étudiants sont également organisées au sein du master . Elles sont débattues en conseil de perfectionnement. Elles sont donc intégrées efficacement dans la démarche de pilotage interne de la formation.

### **Résultats constatés**

Les données disponibles pour 2019-2020, indiquent l'inscription de 38 étudiants en master 1 à Rouen et de 20 étudiants en master 1 à Caen. Les parcours de master 2 accueillent 20 étudiants en parcours MMSSP, 8 étudiants en parcours OLP2D et 18 étudiants en parcours STAR à Caen

Les taux de réussite disponibles (60-75% en M1, 80-90% en M2) laissent entendre des résultats globalement satisfaisants

Les taux de diplômés en emploi correspondent à 90% et sont donc élevés même si une part d'entre eux (20%) sont sortis des secteurs de professionnalisation visés. La durée moyenne de recherche d'emploi n'est pas identifiable dans les tableaux présentés. Globalement, on relève une bonne adéquation entre les objectifs affichés par la formation et l'insertion professionnelle.

Les chiffres communiqués montrent que la poursuite d'étude est très rare après le M2 si l'on excepte quelques étudiants en doctorat

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- La professionnalisation à travers la mise en stage, les partenariats avec l'environnement socio-économique et la participation d'intervenants professionnels.
- Une offre de formation complémentaire, cadrée et coordonnée sur les deux sites.
- Un pilotage efficace sensibilisé au suivi des étudiants.
- Des contenus de formation favorisant des liens formation et recherche.

- Un très bon taux d'insertion professionnelle, en lien avec les métiers visés.

**Principaux points faibles :**

- Des déséquilibres dans l'attractivité des parcours de master 2 (cela concerne surtout le parcours OLP2D).
- Des niveaux de mutualisation difficiles à apprécier.
- L'internationalisation de la formation à renforcer

**Analyse des perspectives et recommandations :**

La mention de master STAPS *Management du sport* est parfaitement adaptée aux besoins du secteur professionnel visé. Elle s'inscrit dans l'environnement géographique et socio-économique et présente un très bon taux de professionnalisation. L'organisation de la formation en trois parcours distincts (MMSSP, OLP2D et STAR) débouche sur une offre attractive et complémentaire, parfaitement cadrée par la fiche RNCP et les compléments apportés afin de préciser les emplois visés et les compétences délivrées pour chaque parcours. La démarche de professionnalisation est un point fort du dossier, même si l'on peut s'interroger sur les difficultés à établir des accords de partenariat avec des entreprises impliquées dans la formation. L'équilibre des enseignements, associant recherche et formation, est appréciable jusque dans l'encadrement des stages et la production des mémoires.

Le pilotage est très attentif au suivi des étudiants et s'implique dans le recueil des informations lui permettant de faire évoluer les contenus de formation. Il doit poursuivre sa démarche visant à rééquilibrer l'attractivité des parcours de master 2 en adéquation avec les attentes des secteurs professionnels visés (notamment le parcours OLP2D). Il devrait également poursuivre la réflexion afin de développer la dimension internationale de la formation.

La mise en œuvre de l'approche par compétences doit également être envisagée dans le prochain contrat. Un effort de lisibilité de l'organisation pédagogique pourrait être réalisé, notamment du point de vue des mutualisations possibles entre les différents parcours coordonnés.

# MASTER URBANISME ET AMENAGEMENT

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master Urbanisme et aménagement (MADURA) a comme objectif de former des assistants à la maîtrise d'ouvrage, notamment dans le domaine des procédures de l'urbanisme durable, dans un contexte juridique d'une grande complexité et en profonde transformation depuis le début des années 2010. La formation est orientée vers l'acquisition de savoirs juridiques de haut niveau, le développement d'une capacité de réflexion sur l'espace géographique et sur des compétences opérationnelles en matière d'aménagement et d'urbanisme de projet et enfin des compétences techniques en DAO peuvent être demandées.

Ce master propose un parcours unique qui se décline en deux mentions : les étudiants originaires d'un cursus en droit seront diplômés sous la mention "droit de l'urbanisme et de l'aménagement"; les étudiants des autres licences ouvrant au parcours seront diplômés sous la mention "Urbanisme et aménagement".

Les enseignements sont assurés de manière mixte par des enseignants-chercheurs et par des intervenants issus des professions de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture. L'enseignement a lieu sur le campus de l'université de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité du master MADURA est de former des assistants à maîtrise d'ouvrage dans le champ juridique particulièrement mouvant de l'urbanisme durable. Ces professionnels devront être en capacité de conseiller des maîtres d'ouvrages publics ou privés face aux enjeux du développement urbain durable, notamment à une échelle intercommunale. Cette formation est orientée autour de 4 domaines de compétences : savoirs juridiques, réflexion sur l'espace géographique, compétences opérationnelles en matière d'aménagement et d'urbanisme de projet et compétences techniques en matière de DAO (dessin assisté par ordinateur).

Les spécificités de ce master en terme de formation (forte proportion d'enseignements juridiques) et de débouchés professionnels (les métiers de l'assistance à maîtrise d'ouvrage) sont clairement indiquées aux étudiants dès la phase de leur candidature.

Ces spécificités se déclinent et sont illustrées dans le cadre des ateliers proposés aux étudiants en M1 et en M2, qui les mettent en situation de répondre à une commande proposée par des maîtres d'ouvrage de la région. L'orientation de la formation vers une spécialisation vers les métiers d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été formalisée après de multiples concertations avec les milieux professionnels concernés, associés à la formation. Les apprentissages sont évalués de diverses manières (exercices académiques écrits et oraux, restitution en conditions professionnelles devant des commanditaires). L'acculturation au monde professionnel se fait de différentes manières : par le biais d'un enseignement spécifique, la proposition et l'accompagnement dans la recherche d'un stage facultatif en fin de M1 et le contact régulier par le biais des enseignements avec les intervenants professionnels.

A ce jour, il n'y a pas de poursuite d'étude en doctorat. De manière prépondérante, il y a une insertion professionnelle à l'issue du master MADURA.

La formation est en cohérence avec la fiche RNCP et il existe un supplément au diplôme.

### Positionnement dans l'environnement

La forte spécialisation du master MADURA dans la formation juridique permet à ce master de se différencier des offres en master au sein de l'université de Caen (master GAED ou master Economie et Management Public, au sein de l'UFR SEGGAT). A l'échelle régionale, il se différencie également assez fortement de ce qui est proposé au Havre dans le champ du diagnostic territorial, du marketing territorial ou encore de l'orientation forte vers les territoires en transition retenue par le campus de Sciences - Po Rennes présent à Caen. Il ne semble donc pas y avoir de concurrence préjudiciable.

Une coopération est en revanche développée avec l'option Gestion Urbaine du DUT Carrières sociales de l'IUT d'Alençon. Le master MADURA se présente aussi comme un éventuel débouché pour les étudiants de la licence professionnelle SIG- DAT (SIG-Diagnostic et Aménagement des Territoires) de l'université de Caen. Depuis 2016, des collaborations se formalisent avec les masters de l'université du Havre (URBANITE et Logement) dans le cadre de l'Institut d'urbanisme de Normandie, basé à l'université du Havre.

Le master MADURA présente une orientation prioritairement professionnelle. Toutefois la formation est également ouverte à des étudiants se destinant à un parcours recherche. Le master est adossé aux UMR ESO, LETG, IDEES, ainsi qu'au Centre de recherche sur les droits fondamentaux et les évolutions du droit (CRDFED, EA 2132). Il n'y a pas de lien master-doctorat.

En revanche, les échanges sont permanents avec le monde professionnel relatif au diplôme, notamment par le biais des heures d'enseignements assurés par des intervenants extérieurs, les commandes passées avec des partenaires issus des différents métiers de l'aménagement et de l'urbanisme, mais aussi la négociation des contrats de professionnalisation ou des contrats d'apprentissage (à partir de la rentrée 2020 pour ceux-ci)

Il n'y a pas d'accord de coopération ou de partenariat spécifique avec des établissements étrangers. Il n'y a pas de dispositif particulier favorisant la mobilité étudiante.

### **Organisation pédagogique de la formation**

En M1 le semestre 1 organisé autour de 3 blocs à dominante disciplinaire (droit, urbanisme, outils) et le semestre 2 ont pour objectif d'harmoniser les compétences des étudiants venus d'horizons divers. Le M2 n'est pas organisé de manière semestrialisé : les 13 semaines de cours alternent avec des périodes de 2 à 3 semaines de stage ou de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Même si les enseignants du master sont également des chercheurs, le master MADURA est orienté de manière privilégiée vers la professionnalisation des étudiants et ne présente pas de partenariat particulier avec le monde de la recherche. La professionnalisation est pensée et déclinée tout au long du master. Des enseignements spécifiques et les travaux en ateliers liés à des commandes institutionnelles permettent l'acquisition de savoirs et de savoir-être pour évoluer dans le monde professionnel. Le stage constitue également une modalité pédagogique spécifique, qui fait l'objet d'un accompagnement particulier par les enseignants du master. Le recours à des ateliers mettant en situation préprofessionnelle les étudiants ayant à charge de répondre à une commande. Enfin, les contrats d'alternance et des contrats d'apprentissage (depuis 2020) sont possibles en master 2.

Il n'y a pas de dispositif spécifique pour la formation tout au long de la vie. Pas de dispositif de VAE ou de VES. Il n'y a pas d'ouverture particulière à l'international.

Les étudiants ont accès à un ENT, ils ont de enseignements techniques (DAO par exemple) et parfois assez originales : ainsi un module "rap et territoire" facultatif consiste, sur la base d'un pattern musical proposé par les étudiants, à composer un court texte en lien avec la commande.

La question de l'intégrité scientifique est abordée durant la période des ateliers et au moment de la rédaction des rapports et mémoires de stage.

La formation n'est pas à proprement parler structurée autour d'une approche par compétences. Cette approche prendra une importance progressive dans l'élaboration de la future maquette.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et d'intervenants extérieurs dotés de diverses compétences techniques et rattachés à différentes structures publiques ou privées du monde de l'aménagement et de l'urbanisme.

Sur le plan académique, le profil des universitaires permet d'assurer une grande interdisciplinarité entre le droit, la géographie, la sociologie. Les intervenants extérieurs sont des architectes-urbanistes, des paysagistes, des instructeurs du droit des sols, des promoteurs-aménageurs, des géomètres, des avocats mais également des élus.

Chaque année de master est dirigée par un binôme bi-disciplinaire (droit - urbanisme). L'équipe pédagogique se réunit au début de chaque semestre.

Il existe un conseil de perfectionnement propre au master MADURA, créé à la rentrée 2018, il s'est réuni trois fois depuis. Les réunions permettent principalement d'étudier les questionnaires d'évaluation remplis par les étudiants. Il réunit les enseignants responsable du master, les responsables administratifs, un représentant du secteur professionnel et les étudiants délégués.

Les étudiants sont associés grâce au conseil de perfectionnement, à des temps d'échange régulièrement proposés à la fin des cours et par le suivie autour du stage (en amont, pendant et à sa suite).

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement et qualitativement par l'équipe pédagogique. La dossier fait état d'un conseil de perfectionnement qui analyse les enquêtes; Cependant, rien dans le dossier ne préciser la

nature de ces analyses et surtout leur impact sur la formation. La description relative à la composition des conseils de perfectionnement est par ailleurs assez succincte.

### Résultats constatés

Il y a une centaine de candidatures en M1 pour une vingtaine de places, dont 30% de candidatures émanant de candidats étrangers.

Les étudiants proviennent principalement (pour la moitié des effectifs) d'une licence de géographie ou de droit, mais également (pour 2 à 5 étudiants) de la filière DUT/Licence Pro de la même UFR ou de l'IUT d'Alençon. Le bassin de recrutement est essentiellement concentré sur l'ex-Basse Normandie (Manche, Orne, Calvados) ou le Grand Ouest. Quelques étudiants étrangers, notamment d'universités algériennes ou tunisiennes, intègrent régulièrement les promotions du fait des liens scientifiques et pédagogiques de certains enseignants-chercheurs avec ces établissements.

Au-delà de contacts conjoncturels, il n'y a pas de relation formalisée avec les anciens étudiants. Toutefois, les liens restent importants notamment avec les anciens étudiants ayant trouvé un emploi dans la région et qui peuvent intervenir à leur tour dans le master sous forme d'interventions pédagogiques, de commandes d'ateliers ou de participation au Forum des métiers ou aux Journées portes ouvertes.

Le taux de réussite est de quasiment 100%

Pour les 4 années analysables, les diplômés de Master 2 sont 57. 49 ont répondu à l'enquête.

Sur 49 diplômés enquêtés, 32 sont en emploi dans les 6 mois suivant leur sortie, soit environ les deux-tiers des effectifs. L'enquête après trente mois voit ses résultats progresser. Dans le document annexé, sur 42 étudiants diplômés et enquêtés (sur trois années), 8 sont en reprise d'étude. Sur les 34 enquêtés restant, 32 étudiants sont en emplois et 2 en recherche d'emploi. Parmi les étudiants en emploi, 20 déclarent occuper un poste "en adéquation avec le niveau de qualification".

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une orientation professionnalisante spécifique et précise : l'assistance à maîtrise d'ouvrage en particulier dans sa dimension juridique.
- Un taux d'insertion satisfaisant après 30 mois.
- Un travail en atelier avec des commandes permettant une bonne mise en situation professionnelle.
- Une bonne intégration dans le réseaux des acteurs professionnels locaux de l'aménagement et de l'urbanisme.
- L'organisation d'un atelier lecture pour acculturer les étudiants entrant aux champs disciplinaires dont ils ne sont pas issus (droit, géographie, sociologie)

### Principaux points faibles :

- Des effectifs un peu en dessous des capacités d'accueil
- Un recrutement et une attractivité principalement centrés sur la Normandie
- Une insertion professionnelle en demi-teinte en terme qualitatif (peu de recrutement de niveau "cadre")

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le travail sur les compétences peut être enclenché pour permettre d'accentuer la réussite de l'insertion professionnelle (en particulier pour l'aspect qualitatif). La perspective de participer au développement de l'Institut d'urbanisme de Normandie participe de cette dynamique. Elle va permettre un renforcement des liens avec les partenaires académiques et opérationnels régionaux. Un élargissement du recrutement est à envisager pour permettre d'atteindre les capacités d'accueil du master.

## Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Champ de formations « Homme, sociétés, risques, territoire »

L'Université de Caen Normandie remercie le HCERES pour le rapport de synthèse du champ de formations « Homme, sociétés, risque, territoire ». Elle retient avec satisfaction les points forts relevés, comme l'attractivité, la composition des équipes pédagogiques, la formation à la recherche et les bons taux de réussite et d'insertion, preuves de la qualité de ces formations. Les points faibles listés correspondent par ailleurs aux axes d'amélioration également identifiés par l'établissement, notamment en ce qui concerne la faiblesse de l'internationalisation. Une attention particulière sera portée aux points de vigilance et aux recommandations évoquées par le comité du HCERES lors de l'élaboration de la nouvelle offre de formation, concernant la structuration à l'échelle régionale et l'harmonisation de l'organisation des formations du champ.

Plus spécifiquement, les responsables de master souhaitent ici apporter quelques observations complémentaires utiles à la compréhension du contexte de certaines formations et des évolutions en cours.

### Master Ergonomie

Le rapport indique que certaines des compétences de la fiche RNCP qui font explicitement référence au domaine de l'ergonomie ne sont pas reprises dans la partie « Finalité de la formation » (p. 1) : en effet, les compétences telles listées dans le dossier ont été reprises sous la formulation de l'ancienne fiche RNCP à laquelle était rattaché le master sur les deux premières années de la période correspondant à l'auto-évaluation (2017-2018 et 2018-2019). Cette formulation correspond également aux informations données dans les documents officiels en cours, notamment le dossier d'accréditation et la fiche UNIFORM Sup. Conformément à l'objectif central de la formation de proposer « une formation basée sur l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires relatives à l'activité humaine et de compétences dans l'élaboration et la mise en œuvre de la démarche ergonomique » (p. 1 du dossier d'auto-évaluation), ces compétences, prises dans leur ensemble, intègrent résolument la conduite d'une intervention ergonomique (qui constitue l'aboutissement de la formation sur deux ans). Cet objectif est également visible dans les objectifs spécifiques de la formation, listés p. 2 du dossier d'auto-évaluation. Les finalités de la formation et les compétences développées sont également très claires dans le descriptif des missions de stage de M1 et M2, listées p. 10 du dossier d'auto-évaluation. De plus, la maquette actuelle a fait l'objet d'une analyse par compétence à l'automne 2020 sur la base de la fiche actuelle (RNCP N°31807). Chaque intervenant (titulaire et extérieur) a quantifié le développement de chacune des compétences dans son enseignement sur une échelle de 0 à 4. Cette analyse confirme que toutes les compétences transversales et compétences métier de la fiche RNCP N°31807 sont largement développées dans la formation, chacune des compétences de la fiche obtenant 30 à 86 points sur les 2 années du master. Enfin, les emplois occupés par les diplômés de la formation à savoir ergonomiste, ergonomiste consultant(e), ergonomiste chargé(e) de maintien dans l'emploi, ou chargé de prévention, démontrent la parfaite correspondance de l'intitulé de mention choisi. Aucune autre mention de Master ne correspondrait mieux aux objectifs visés et atteints par la formation que la mention Ergonomie.

Le rapport indique un manque d'informations sur le contenu de l'offre de formation (p. 2 de la fiche d'évaluation consacrée au Master Ergonomie). Les attentes du dossier d'auto-évaluation pour la partie "Organisation de la formation" semblaient porter sur la structuration du diplôme plutôt que sur le détail des éléments constitutifs ou sur la correspondance en termes de compétences. Comme plusieurs autres mentions de Master, les points attendus listés dans le document guide nous ont amenés à présenter l'organisation des UE sur les différents semestres et non la correspondance entre les enseignements et les compétences. Le détail des intitulés d'enseignement, leur volume horaire et le nombre d'ECTS associés sont disponibles dans la section « Programme » de la fiche UNIFORM Sup mentionnée à plusieurs reprises dans le dossier d'auto-évaluation : <https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/master/5698-master-ergonomie>. Ces informations sont également téléchargeables sous forme de tableau, avec la répartition précise CM/TD/TP depuis l'adresse : <http://www.unicaen.fr/ufr/staps/master-eme/Enseignements.html>. De plus, les intitulés d'enseignement et les heures assurés dans la formation par les enseignants-chercheurs et intervenants professionnels sont détaillés dans l'annexe 2 du dossier d'auto-évaluation.

Si le dossier d'auto-évaluation du Master Ergonomie indique le souhait de recruter « un enseignant chercheur dont les travaux de recherche seraient axés sur les interventions ergonomiques de terrain » (p. 20-21), nous souhaitons affirmer

l'expertise des enseignants-chercheurs participant à la formation dans les différentes disciplines scientifiques relatives à l'activité humaine et à son analyse dont se nourrit l'ergonomie, ainsi que, pour certains d'entre eux, dans le domaine de l'ergonomie des interfaces homme-machine. Comme indiqué dans le dossier, l'équipe d'enseignants-chercheurs participant au Master Ergonomie se compose de spécialistes en physiologie, chronobiologie, perception et action humaine, psychologie et sociologie, ce qui « assure une formation pluridisciplinaire de qualité sur l'homme en mouvement et ses interactions avec l'environnement physique et social principalement dans le monde du travail » (p. 5 du dossier d'auto-évaluation). Les intervenants professionnels, ergonomes pour les 3/4, assurent 15 % du volume d'enseignement en M1 et 59 % du volume d'enseignement en M2. « Les enseignements scientifiques pluridisciplinaires et méthodologiques constituant les fondements de l'ergonomie sont ainsi complétés et exploités par l'approche de terrain apportée par les professionnels » (p. 14 du dossier d'auto-évaluation).

Le rapport indique une « adéquation modérée entre le niveau des emplois effectifs et les objectifs affichés ». Il est important de rappeler que cette conclusion est basée sur une enquête à 6 mois menée par l'observatoire Unicaen, qui est une enquête de situation et non une enquête d'insertion professionnelle. La formation étant trop jeune sous son nouvel intitulé de mention, l'observatoire n'a pas à disposition de données sur l'insertion professionnelle à 30 mois (enquête ministérielle). Comme indiqué dans le dossier d'auto-évaluation, des enquêtes internes menées par l'équipe pédagogique de la formation permettent de donner des informations plus détaillées sur l'insertion effective (enquête à plus de 18 mois), le délai avant le début du premier emploi ou du premier CDI, la nature des emplois, le salaire, les secteurs d'exercice, l'intitulé des postes occupés et la localisation de l'emploi. L'enquête interne menée en avril 2019 sur les diplômés du master sous son ancien intitulé (Sciences du Mouvement et Ergonomie, promotions 2013 à 2017) y indique que 90% des diplômés sont en emploi, 2% en doctorat et 8% en recherche d'emploi (taux de réponse de 77%); 71% des diplômés en emploi sont en CDI et 95% des premiers emplois sont directement en lien avec la formation (majoritairement "Ergonome", "Ergonome consultant(e)" ou "Conseiller en ergonomie", mais aussi "IPRP", "conseiller ou chargé de prévention, ou "préventeur Santé Travail"). L'adéquation entre la nature des emplois effectifs, leur niveau, et les objectifs affichés est donc forte, et le taux d'insertion professionnel élevé. Ajoutons que les diplômés de la formation sont également recrutés dans des structures publiques et privées d'importance, notamment au niveau régional. Notons également sur ces 2 dernières années 4 poursuites en doctorat directement en lien avec les objectifs de la formation : thèses en ergonomie, ergonomie cognitive, neurosciences comportementales et sociologie du travail.

### **Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement**

Au sujet des conseils de perfectionnement (p. 6), il faut noter que "deux conseils de perfectionnement (en mars et décembre) permettent de procéder à des ajustements pédagogiques et organisationnels en fin de semestre. Les étudiants sont consultés pour un retour à la fin de chaque bloc d'enseignements" (p. 15 du rapport d'auto-évaluation). Ces évaluations internes à chaque bloc d'enseignement peuvent être réalisées, sous la forme d'un temps de discussion sur le fond et la forme de chaque intervention lors du dernier cours de chaque bloc par le responsable du parcours. Ce temps d'échange peut donner lieu à une notation de 0 à 10, anonyme ou non, comme les étudiants le souhaitent. En général les étudiants s'expriment librement et sans anonymat. Cela permet de réajuster les contenus, c'est-à-dire éviter les redondances et de valoriser davantage des points sur les questions actuelles et à venir qui intéressent le marché du travail.

Concernant les poursuites d'études (p. 7), les étudiants en poursuite d'études doctorales sont au nombre de 2 à 4 chaque année, avec financement par une allocation régionale (RIN) ou une allocation ministérielle (ED HSRT). Les 2 parcours obtiennent des allocations chaque année. La concordance avec les études préalablement suivies est forte car les projets de thèses sont généralement construits à partir du croisement d'un programme et/ou d'une thématique portés par un laboratoire et d'un étudiant qui a préalablement suivi un cursus en géographie lui permettant d'être opérationnel très rapidement (avec fréquemment la réalisation d'un mémoire de Master 1 sur un sujet de même nature).

A propos du réseau d'intervenants, le master GAED concerne des secteurs en perpétuel renouvellement et il s'agit de fournir à nos étudiants une image actualisée des problématiques réelles rencontrées dans le milieu professionnel. Dans le parcours « environnement » par exemple, les évolutions s'effectuent en fonction de forçages divers d'ordres conjoncturel d'échelle mondiale (changements globaux, politiques internationales...), structurel (lois qui imposent de nouveaux découpages territoriaux et de nouvelles missions...), et techniques (évolution rapide des outils dans la géomatique et dans la mesure des composantes des milieux naturels et anthropisés...).

### **Master de Psychologie**

Pour répondre à la remarque p. 6 de la partie champ, les documents utiles aux travaux du conseil de perfectionnement du master de psychologie (résultats d'enquêtes, documents pédagogiques, etc.) sont transmis aux membres de ce dernier en amont des réunions. En aval, les comptes-rendus des travaux sont eux aussi transmis aux membres du conseil.

Afin d'explicitier l'articulation avec la licence de psychologie (p. 1), on notera que cette dernière est un pré-requis à l'accès en master de psychologie (cf. réglementation sur l'usage du titre de psychologue et conditions d'admission précisées dans le dossier). La licence de psychologie de l'Unicaen, via des UE de spécialisation en L3, permet non seulement l'accès aux parcours de master de psychologie de l'établissement, mais aussi à de nombreux masters de psychologie au niveau national.

L'absence de formation en alternance, relevée p. 2 du rapport, s'explique par le fait que les lieux d'accueil des stagiaires (hôpitaux, institutions de soin, services médico-sociaux, etc.) ne disposent pas pour la plupart des moyens nécessaires à la gratification des stages et encore moins à la mise en place de contrats d'alternance. Seules quelques opportunités pourraient être explorées avec certains lieux de stage du parcours PSI (entreprises et collectivités territoriales).

## Master Sociologie

Le rapport évoque p. 1 une concurrence avec les masters de Rouen et du Havre. Or, il n'y a pas d'institut de sociologie au Havre, et nous sommes en relation avec les collègues du département de sociologie de Rouen. Des possibilités de collaboration et de mise en commun de nos enseignements ont été discutées, mais il s'avère que le Master de sociologie de Caen, qui se focalise sur les vulnérabilités sociales (sanitaires, culturelles, écologiques...) et la « gouvernance des risques et de l'environnement », est très différent de celui de Rouen, qui est tourné vers le monde de l'entreprise. Cette spécialisation fait de Caen et de Rouen des formations qui peuvent jouer de leur complémentarité au plan régional. Néanmoins, nous avons le projet de journées d'études et de séminaires thématiques communs en fonction des besoins qui se feront sentir dans la nouvelle offre de formation.

Le recrutement dans le Master passe par la commission pédagogique, composée de cinq membres, PU et MCF, qui réalisent les sessions de sélection des candidatures sur eCandidat.

Le Master de sociologie à distance est l'un des seuls en France. Il recrute dans tout le monde francophone par démarche spontanée des futurs étudiants. Le Parcours Green, en revanche, a mis en place une stratégie pour le recrutement (également national et international) : plaquette disponible sur le site de la MRSH de Caen (<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/sites/default/files/public/green/GREEN-plaquette.pdf>), page internet dédiée (<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/green>), publicité dans les pages de *l'Etudiant* et sur de nombreux sites associatifs et professionnels dans le domaine de l'environnement renvoient à cette formation, ce qui nous permet de recruter les étudiants, ainsi que son parrainage par Isabelle Autissier.

Enfin, il est fait référence plusieurs fois dans le rapport HCERES au « faible taux de réussite en sociologie », et seuls les chiffres de 2018-2019 sont cités (45% pour le M2, 37,7% pour le M1). Or, ils ne sont pas représentatifs de nos taux de réussite habituels. Une étude attentive des effectifs et taux de réussite depuis 2017 reconstitués à partir des PVs d'examen pour distinguer les étudiants à distance des étudiants en présentiel, nous amène à fournir une série d'explications nécessaires pour situer dans son contexte le chiffre de 45% - le plus bas dans l'histoire de notre M2 : les chiffres de l'admission en M1 varient de 28% au plus bas, à 52,6% au plus haut en 2017/18, dans une fourchette de 35 à 40% en moyenne. Le chiffre de 2018-2019 (37,7%), montre une amélioration par rapport à l'année 2016-2017 et s'améliore notablement en 2019-2020, puisqu'il atteint 48,19%. Le taux de réussite en M1 est variable et sujet à caution puisqu'un redoublement est accordé de droit aux étudiants de M1 et ceux qui utilisent ce moyen pour suivre les cours à distance tout en étant salariés ont eu tendance à être plus nombreux avec la possibilité de s'inscrire au CEMU sans payer de frais supplémentaires et sans être salarié. Le public étudiant de notre Master à distance, d'une grande qualité pour l'essentiel, se compose en majorité de salariés et de personnes en reconversion professionnelle par les études. Pour eux, la possibilité de valider le diplôme de Master en deux ans, que ce soit pour le M1 ou pour le M2 – est une opportunité de « formation tout au long de la vie » que l'équipe enseignante apprécie autant que les étudiants. Mais elle a une incidence directe sur nos taux de réussite, qui sont fluctuants.

L'année 2018-2019, qui est seule citée dans le rapport, est atypique au regard des taux de réussite depuis 10 ans. C'est le plus bas dans l'histoire du master. Elle se caractérise par une admission d'un nombre trop élevé d'étudiants en M2 à distance (29), sur un effectif de 60 en master tous parcours et tous statuts confondus, distanciels et présentiels. Ces effectifs trop élevés expliquent en grande partie la chute du taux de réussite cette année-là. En même temps, l'effectif de 129 pour tout le master est en dépassement de nos capacités d'accueil (100) et s'explique par les sollicitations nombreuses, via eCandidat, qui ont poussé la commission pédagogique à en admettre trop en M2 sans avoir établi des pré-requis, ce dont nous tiendrons compte à l'avenir. La dernière année connue (2019-2020) est plus représentative de nos taux de réussite habituels : 48,19% (parmi les deux meilleurs en 10 ans) en M1 et 66,6% en M2.

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Lamri ADOUI

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Caen Normandie - UNICAEN**

Bilan du champ de formations  
Mathématiques, Information, Ingénierie  
des Systèmes

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Isabelle Tournier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Informatique
- Master Mathématiques appliquées, statistiques
- Master Mathématiques

## Présentation

L'offre de formation proposée par l'Université de Caen Normandie a été construite en étroite collaboration avec celles des autres établissements rattachés à la ComUE Normandie Université afin de proposer une complémentarité des diplômes et d'assurer un vivier suffisant à chaque formation. Des co-accréditations avec l'université Rouen Normandie et/ou l'université Le Havre Normandie ont ainsi été mises en œuvre pour 11 mentions de master. Une vingtaine de formations proposées par l'Université de Caen Normandie sont co-accréditées ou fonctionnent en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur normands (Université Rouen Normandie, Université Le Havre Normandie, Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN), Institut national des Sciences Appliquées (INSA) de Rouen). Une trentaine de ces formations sont ouvertes à l'apprentissage, soit 789 apprentis inscrits en 2019-2020. L'Université de Caen Normandie accueille par ailleurs plus de 5000 stagiaires de la formation continue et occupe ainsi une place majeure de la formation professionnelle dans l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR) normand.

Il est noté que suite à de récentes élections (octobre 2020) qui ont conduit à un changement de gouvernance de l'équipe de direction, le dossier de ce champ ne comporte pas de proposition d'évolution de l'offre de formation pour la période à venir.

L'offre de formation de ce champ est composée de trois mentions de master : le master *Mathématiques* qui comprend un parcours unique intitulé *Mathématiques générales* ; le master *Mathématiques appliquées, statistiques* qui est composé d'un parcours nommé *Statistiques Appliquées et Analyse Décisionnelle (SAAD)* et le master *Informatique* qui se décline en quatre parcours : *Décision et Optimisation (DOP)*, *Sécurité des Systèmes Informatiques (SSI)*, *Internet, Données et Connaissance (IDC)* et *Image et données multimédia (IDM)*. Ces mentions sont portées par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences et déployées au sein du département « Mathématique et informatique ». Deux parcours du master Informatique sont co-accrédités avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN).

## Avis global

Les finalités de l'offre de formation de ce champ sont clairement identifiées. L'offre de formation proposée en master est en cohérence avec les mentions de licence proposées au sein de l'université. Les formations bénéficient d'un adossement à la recherche conséquent. Les taux de réussite ainsi que l'insertion professionnelle des masters *Informatique* et *Mathématiques appliquées, statistiques* sont très satisfaisants. Le taux de réussite au concours d'enseignement du master *Mathématiques* est excellent. On regrette toutefois, la faible ouverture des formations à l'international et que peu d'étudiants diplômés poursuivent leurs études en doctorat

## Analyse détaillée

### *Finalité des formations*

Les objectifs et les contenus des trois masters de ce champ sont clairement affichés. La mention *Informatique* comporte plusieurs parcours correspondant à des débouchés et des spécialités distinctes, orientés principalement vers la recherche après un doctorat ou vers l'insertion professionnelle directe après l'obtention du diplôme. La mention *Mathématiques* comporte un seul parcours dont l'objectif est de préparer à l'agrégation. Enfin, la mention *Mathématiques appliquées, statistiques* comporte aussi un seul parcours dont l'objectif principal vise à l'insertion professionnelle après l'obtention du master.

Les objectifs des formations sont clairement définis. L'offre de formation est cohérente par rapport aux objectifs visés. Les informations relatives, aux connaissances ou compétences à acquérir sont portées à la connaissance des étudiants notamment lors des réunions de rentrée et sont clairement présentées sur le site web de l'université. L'intitulé et le contenu des formations sont en accord avec les objectifs métiers précisés dans les fiches RNCP des diplômes.

### *Positionnement dans l'environnement*

Le pôle fédérateur « Sciences et Technologies » regroupe les trois mentions de ce champ. L'offre de formation permet à chaque diplômé d'une des mentions de licence (licence *Mathématiques*, licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)*, licence *Informatique*), une poursuite d'études en master. Il existe des formations assez proches au niveau régional ; cependant les parcours proposés par l'Université de Caen présentent certaines spécificités qui diffèrent de celles proposées par les universités de Rouen (parcours *Mathématiques fondamentales et appliquées (MFA)* et parcours *Modélisation et analyse mathématique (MAM)* du master *Mathématiques et applications*, parcours *Actuariat et ingénierie mathématique en assurance et en finance (AIMAF)* du master *Mathématiques appliquées, statistiques*) et du

Havre (parcours *Mathématiques et Analyse des Systèmes Complexes (MASC)* et parcours *Ingénierie Mathématique en Finance et Logistique (IMFL)* du master *Mathématiques et applications*).

Les mentions s'appuient sur des Fédérations de Recherche : Fédération de recherche Normandie mathématiques pour les masters *Mathématiques* et *Mathématiques appliquées, statistiques* et sur la Fédération de recherche en sciences et technologies de l'information et de la communication (NORMASTIC) pour le master *Informatique*.

Ces formations sont fortement adossées à l'école doctorale *Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes (MIS)* et aux laboratoires de recherche labélisés et reconnus, dont sont issus la majorité des enseignants-chercheurs de l'université de Caen (laboratoire de *Mathématiques Nicolas Oresme (LMNO)* et Groupe de Recherche en *Informatique, Image et Instrumentation de Caen (GREYC)*). Les étudiants sont régulièrement accueillis dans ces laboratoires afin d'y effectuer des stages ou des projets.

Deux des quatre parcours du master *Informatique* (*Sécurité des systèmes informatiques (E-SECURE)* et *Image et données multimédia (IDM)*) sont co-accrédités avec l'ENSICAEN. Ce partenariat renforce leur visibilité et leur attractivité.

Une passerelle existe également entre le master *Mathématiques* et l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ).

La contribution de professionnels à la formation est conséquente. Les entreprises participent également à l'encadrement des stages.

Si la mobilité étudiante et l'ouverture à l'international au sein de la mention *Mathématiques* n'est pas encouragée, les dossiers des masters *Informatique* et *Mathématiques et applications* ne font pas apparaître de coopérations internationales formalisées ce qui est regrettable.

Un projet de Graduate-School dénommé *Mathématiques et Sciences de l'Informatique en Normandie (MINMACS)* devrait permettre une ouverture des formations à l'international.

#### *Organisation pédagogique*

Des mutualisations d'enseignement existent entre différentes formations. En effet, Le parcours DOP du master *Informatique* et le parcours SAAD du master *Mathématiques appliquées, statistiques* mutualisent plusieurs unités d'enseignement. Par ailleurs, une collaboration a été mise en place entre une école d'ingénieurs interne à l'Université de Caen-Normandie (École supérieure d'ingénieurs de l'université de Caen Basse-Normandie (ESIX)) et le parcours DOP du master *Informatique* concernant la filière mécatronique de l'école.

L'offre de formation met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant si nécessaire la mobilité des étudiants.

L'offre de formation proposée est cohérente avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle RNCP.

Aucune des formations n'est ouverte à l'alternance. La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées par la grande majorité des formations mais sont pour l'instant peu utilisées.

L'approche par compétences n'est pas encore intégrée systématiquement à la pédagogie, et parfois les compétences sont confondues avec les connaissances. La démarche scientifique, tout comme les compétences transversales ne sont pas consacrées à des unités d'enseignement spécifiques mais plutôt diluées dans l'apprentissage à travers des stages et projets étudiants. Aucune formation ne se positionne vraiment à l'international et aucune n'intègre dans son programme une certification en anglais.

Les mobilités entrantes et sortantes sont limitées. La place du numérique dans la pédagogie est restreinte à l'utilisation d'une plateforme pédagogique. L'éthique scientifique n'est pas enseignée.

#### *Pilotage*

Le pilotage des mentions est assuré par des conseils pédagogiques constitués pour la plupart d'enseignants et d'enseignants-chercheurs. Ces conseils se réunissent plusieurs fois par an.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée avec un rôle défini et attribué aux membres de l'équipe pédagogique.

Les formations du champ sont mises en œuvre par des équipes pédagogiques formellement identifiées, et souvent de petite taille.

Dans le master *Mathématiques appliquées, statistiques (MAS)*, le volume horaire important de l'enseignement de statistiques (240 heures) repose sur une seule personne ce qui peut être préjudiciable.

Compte tenu de la finalité professionnelle de certaines formations de ce champ, il est paradoxal de noter que la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs soit négligeable.

De manière générale, l'approche par compétences n'est pas développée au sein des formations du champ. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. Le principe de gratification de l'implication des étudiants est encore balbutiant.

#### *Dispositifs d'assurance qualité*

Globalement les dispositifs d'assurance qualité des formations du champ font défaut. Les données concernant les flux des étudiants, les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont renseignées sur les fichiers annexés

au document mais pas analysées. La mise en place des conseils de perfectionnement est hétérogène selon les formations.

#### Résultats constatés

Pour les différentes mentions du champ, les effectifs sont compris entre une dizaine et une vingtaine d'étudiants par parcours. Ces effectifs, assez faibles, sont stables et en accord avec les objectifs de la formation. L'attractivité est satisfaisante compte tenu du nombre de candidatures, c'est le cas notamment du master Informatique qui recueille plusieurs centaines de candidatures en deuxième année (M2). Les données concernant les effectifs et le devenir des diplômés sont fournies par la Délégation à l'Aide au Pilotage Et à la Qualité (DAPEQ). Celles-ci sont mentionnées mais peu analysées dans certains dossiers.

Les taux de réussite des étudiants de M2 des masters d'informatique et de mathématiques sont excellents. Le taux de réussite au concours de l'agrégation de mathématiques, débouché principal de la mention *Mathématiques* est particulièrement élevé et environ trois fois supérieur au taux de réussite nationale. Par ailleurs, la grande majorité des étudiants inscrits dans cette formation obtient le CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré).

Les résultats des enquêtes réalisées auprès des étudiants montrent une très bonne insertion professionnelle. A six mois, ce taux atteint 80 % pour les étudiants du master *Informatique*, tandis que le taux d'insertion professionnelle des étudiants du master *Mathématiques* atteint 100 % un an après l'obtention du diplôme. Le taux d'insertion professionnelle après six mois du master *Mathématiques appliquées, statistiques* est également satisfaisant (75 %). Il convient de noter que très peu d'étudiants diplômés des masters de ce champ poursuivent en thèse de doctorat à l'issue de leur formation.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Finalité des formations et des parcours clairement identifiée.
- Offre de formation proposée en master en cohérence avec les mentions de licence proposées au sein de l'université.
- Très bons taux de réussite des masters d'informatique et de mathématiques.
- Bon taux de réussite au concours d'enseignement du master *Mathématiques*, supérieur à celui d'autres universités.
- Adossement à la recherche conséquent.
- Très bonne insertion professionnelle des diplômés des mentions *Informatique* et *Mathématiques*.
- Suivi institutionnel des effectifs et des taux de réussite des étudiants.

### Principaux points faibles

- Peu d'étudiants diplômés poursuivant leurs études en doctorat.
- Relations internationales très limitées ou inexistantes.
- Alternance non proposée.
- Dossiers des masters *Mathématiques appliquées, statistiques* et *Informatique* insuffisamment renseignés.
- Pas ou peu de lisibilité des conseils de perfectionnement.
- Démarche d'autoévaluation, insuffisamment prise en compte par les équipes pédagogiques.
- Enseignement des statistiques d'un parcours du master *Mathématiques appliquées, statistiques* reposant sur un seul enseignant.

## Recommandations

Le pilotage des formations est globalement satisfaisant dans le champ, on recommande cependant une implication plus importante des équipes pédagogiques dans la démarche d'autoévaluation.

Les spécificités des trois mentions du champ sont bonnes à l'échelle locale, mais des rapprochements ou des mutualisations de thématiques pourraient être envisagées pour le master *Mathématiques* de l'Université de Caen et le parcours *Mathématiques fondamentales et appliquées* proposé par l'université de Rouen.

Les finalités des mentions orientent une très large majorité des diplômés vers une insertion professionnelle à l'issue de leur formation et très peu d'étudiants diplômés poursuivent en doctorat. Un rapprochement entre le master *Mathématiques* de l'Université de Caen et le parcours *Mathématiques fondamentales et appliquées* proposé par l'Université de Rouen pourrait ainsi permettre des poursuites en thèse, ce d'autant que le potentiel d'encadrement du laboratoire de mathématiques de Caen est suffisant.

Le faible développement des partenariats et des échanges internationaux au sein des masters *Informatique* et *Mathématiques appliquées, statistiques* pourrait être amélioré par la participation de ces formations à la Graduate-School MINMACS.

L'approche par compétences doit être mise en place par les équipes pédagogiques.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER INFORMATIQUE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master mention Informatique de l'université de Caen forme des cadres spécialistes en informatique. Cette formation propose quatre parcours Deux d'entre eux (« sécurité des systèmes informatiques » et « image et données multimédia ») sont co-accrédités avec l'ENSICAEN. La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage.

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation a pour objectif de former des ingénieurs en recherche et développement dans différents domaines correspondant aux intitulés des parcours. Les poursuites d'étude en doctorat sont présentées lors des réunions générales et spécifiques à chaque parcours

### Positionnement dans l'environnement

Quelques formations proches thématiquement (à l'Université de Rouen, à l'ESIX et à l'ENSICAEN) sont présentées et les spécificités du master de Caen sont indiquées. Aucune distinction entre les quatre parcours n'est cependant mentionnée. L'offre du master informatique de Rouen est complémentaire de celle de Caen mais on retrouve une thématique commune « sécurité des systèmes informatiques » dont la complémentarité n'est pas évoquée. Les deux parcours IDM et E-SECURE sont co-accrédités avec l'école d'ingénieur ENSICAEN. Les enseignements de ces parcours se déroulent sur les deux sites.

La formation est adossée à l'école doctorale Mathématiques, Informatique et Ingénierie des Systèmes (ED 590) et au laboratoire GREYC (UMR 6072) dont sont originaires la majorité des enseignants-chercheurs qui interviennent dans le master. Les enseignements sont fortement liés aux activités de recherche de ces personnels.

Plusieurs intervenants de la formation sont des professionnels non-académiques, salariés des entreprises partenaires et indépendants. Des relations, non formalisées au niveau master, existent avec Orange Lab et Airbus qui interviennent sur la présentation de plusieurs outils.

Il n'y a pas de relations formalisées avec des établissements étrangers, sauf un projet avec l'Université de la Sapienza à Rome.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master mention informatique offre quatre parcours : « décision et optimisation » (DOP), « sécurité des systèmes informatiques » (E-SECURE), « internet, données et connaissance » (IDC), « image et données multimédia » (IDM). Ces quatre parcours comportent des enseignements de tronc commun la première année (semestres 1 et 2) et des enseignements spécifiques à chaque parcours pendant les quatre semestres

Une validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée mais on ne connaît pas le nombre de dossiers validés. Des aménagements sont proposés aux étudiants en situation particulière (soutien aux étudiants en situation de handicap, dispense de présence pour les salariés et sportifs de haut niveau)

Des approches par compétences sont définies pour chaque parcours mais les modalités ne sont pas détaillées.

La formation à et par la recherche est peu développée. Si une pédagogie de projets est proposée en lien avec la recherche dans différents enseignements, cette pratique n'est cependant pas généralisée. En deuxième année, l'analyse et la présentation d'un article scientifique est organisée, dans certains parcours. Des sujets de stage en laboratoire sont également proposés. L'élément principal de préparation au monde professionnel concerne le stage de fin d'études et des enseignements en communication.

L'ouverture à l'international est réduite à des cours d'anglais et à un enseignement effectué en anglais. Le volume horaire de cet enseignement n'est pas précisé. Aucun partenariat international n'existe.

Des outils numériques sont utilisés avec un environnement numérique de travail et la mise en ligne des supports de cours sur une plateforme non précisée. L'intégrité scientifique et l'éthique n'est pas abordée dans les programmes des enseignements. Cependant, les étudiants signent un document de bonnes pratiques.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Les enseignants sont majoritairement des informaticiens (section CNU 27), avec d'autres, originaires des sections 26 (mathématiques appliquées), 06 (sciences de gestion) et des enseignants de langues. Le master est piloté par un responsable de la mention, un responsable de M1 et un responsable pour chaque parcours de M2. Une réunion générale est organisée annuellement et trois réunions sont organisées par an au sein du M1 et de chaque parcours de M2. Un conseil de perfectionnement (avec compte-rendu annoncé mais non disponible) se réunit annuellement depuis sa mise en place en 2018-2019. Sa composition précise n'est pas définie mais des professionnels non académiques y participent, ainsi que des représentants étudiants. Le conseil de perfectionnement dispose de différents documents : flux, réussite, effectifs, etc.. Les règles de validation de crédits, de compensation ne sont pas explicitées dans le document mais il est indiqué que les directives nationales et européennes sont respectées.

### **Dispositif d'assurance qualité**

L'analyse des effectifs est mis à disposition des étudiants. Les éléments sur les recrutements ne semblent pas être publics. Les données chiffrées sur l'attractivité sont connues et discutées en conseil de perfectionnement. Les taux de réussite sont également publiés. Les abandons éventuels sont analysés mais aucun élément n'est indiqué dans le dossier. L'insertion est analysée au niveau de l'université. Un tableau à la fois quantitatif et qualitatif est construit avec des enquêtes à 6 mois et à 30 mois de la fin des études, mais les données sont peu interprétées dans le dossier.

### **Résultats constatés**

L'attractivité est bonne, avec un taux de candidatures de l'ordre de 4,5 pour une place en M1. S'y rajoutent quelques centaines de candidatures en M2. Les effectifs sont de 80 étudiants en M1 chaque année. En M2, le parcours DOP compte 35 étudiants en 2017-2018 et 20 en 2018-2019 ; le parcours E-SECURE en compte 15 en 2017-2018 et 23 en 2018-2019 ; les parcours IDC et IDM ont ouvert en septembre 2019 et comptent respectivement 15 et 9 étudiants en 2019-2020. Seul le parcours IDM a des difficultés de recrutement, ce qui peut se comprendre, dans le cas d'un nouveau parcours.

Les taux de réussite sont de l'ordre de 75 % en M1 et 90 % en M2. Les taux de réussite assez faibles en M1 ne sont pas discutés.

L'insertion est bien suivie, les taux de répondants aux enquêtes variant de 60 à 80%. La grande majorité (80 %) des diplômés trouvent un emploi six mois après l'obtention du diplôme, majoritairement sur des emplois stables (CDI ou équivalent) et de niveau correspondant au diplôme obtenu (cadre ou équivalent). L'insertion professionnelle est donc très satisfaisante. On note quatre ou cinq poursuites d'études en doctorat chaque année.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- L'insertion professionnelle est excellente.
- La formation est attractive.
- La formation est bien positionnée dans l'environnement régional.

### **Principaux points faibles :**

- Les relations internationales sont très limitées.
- La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage ou aux contrats de professionnalisation.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master mention informatique de l'université de Caen remplit son objectif principal, visant à former des cadres et de les insérer sur le marché de l'emploi. Cependant différents points pourraient constituer des pistes d'amélioration. Tout d'abord la formation n'a pas de relations internationales avérées. La collaboration évoquée avec l'université de la Sapienza à Rome pourrait être soutenue. Par ailleurs l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) pourrait être mise en place.

# MASTER MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES, STATISTIQUES

## Université de Caen Normandie

Université de Caen Normandie - UNICAEN

### Présentation de la formation

Le master Mathématiques appliquées, statistiques du champ « Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes » de l'université Caen-Normandie est une formation dispensée en quatre semestres qui vise à former des cadres spécialistes des statistiques appliquées et mathématiques de l'aide à la décision, et disposant d'un solide bagage en informatique décisionnelle. Cette polyvalence en statistique et informatique offre un éventail large de secteurs d'emploi. Le master comprend un seul parcours. Tous les enseignements sont obligatoires ainsi que les deux stages de première et deuxième année. Ce master résulte d'une restructuration de l'ancien master Mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS). La formation n'est pas ouverte à l'alternance et dispensée en présentiel sur le site de Caen campus 2.

### Analyse

#### Finalité de la formation

Le master Mathématiques appliquées, statistiques (MAS) dont la finalité affichée est professionnalisante, décrit des objectifs métiers bien définis et clairement énoncés dans les domaines de la modélisation et de l'analyse statistique, des mathématiques, d'aide à la décision, et de la gestion et l'analyse de données et de l'informatique décisionnelle. On apprécie particulièrement cette polyvalence statistique/informatique de la formation, qui est indispensable eu égard aux métiers visés. Bien que la poursuite d'études en thèse soit portée à la connaissance des étudiants, celle-ci est rarement envisagée. Tous les enseignements sont obligatoires et leurs contenus sont en cohérence avec les objectifs scientifiques et professionnels. Les compétences acquises à l'issue de la formation sont connues des étudiants et accompagnées d'un supplément au diplôme. Cette formation s'adresse principalement aux étudiants titulaires d'une licence MIASSH ou d'une licence de Mathématiques.

#### Positionnement dans l'environnement

Le master MAS se positionne en complément des autres masters du champ « Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes » de l'Université de Caen-Normandie, notamment du master informatique, dont le parcours « Décision et optimisation » (DOP) à orientation vers l'intelligence artificielle, partage plusieurs unités d'enseignement avec le master MAS. Les autres formations en mathématiques de la région de Normandie sont bien décrites dans le dossier et présentent des profils et des objectifs différents. Le master ne souffre pas de concurrence au niveau local ou régional.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Le master est ainsi porté par deux unités de recherches dont sont issues la majorité des enseignants-chercheurs : le Laboratoire de mathématiques Nicolas Oresme (LMNO), CNRS UMR 6139 et du Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation de Caen (GREYC) CNRS, UMR 6072. Ces équipes participent principalement à l'Unité d'Enseignement (UE) « Projet » et divers projets dans les différentes UE. En revanche, le dossier ne mentionne pas d'ouverture à la recherche ni d'incitation en ce sens. La présence au séminaire hebdomadaire ou une présentation de la méthodologie de la recherche scientifique sont des pistes à envisager.

Il n'existe aucun partenariat formalisé avec le monde professionnel. Cependant le dossier indique que les interactions entre l'équipe pédagogique et le milieu professionnel s'établissent de manière indirecte lors du suivi des stages des étudiants. Hormis le recrutement en 2019 d'un professeur associé issu de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), aucun détail n'est donné, ni sur l'origine, ni sur le nombre des intervenants professionnels dans les deux UE « communications » et « informatique décisionnelle ». Le dossier indique qu'ils sont nombreux mais ceci est en désaccord avec la liste des membres de l'équipe pédagogique. Le dossier ne mentionne pas la participation à des forums d'emplois et l'absence de l'alternance est un choix assumé et expliqué par le faible nombre d'enseignants dans le domaine des statistiques appliquées. Aucune coopération internationale n'est affichée. La mobilité sortante est encouragée mais reste faible, ce qui n'est

pas inhabituel pour ce type de formation. Une réflexion sur des programmes d'échanges ou à la double diplomation serait appréciée.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Le master MAS comporte un seul parcours *statistiques appliquées et analyse décisionnelle*, et est conçu autour de quatre blocs principaux : les statistiques, les données et leurs traitements, l'informatique décisionnelle et les mathématiques pour l'aide à la décision. L'organisation du master est cohérente vis-à-vis des objectifs de la formation et sa structure est lisible.

Le processus de VAE est proposé mais presque jamais utilisé. La formation est dispensée en présentiel, et n'est pas ouverte à l'alternance.

La professionnalisation est présente avec un stage obligatoire d'au moins deux mois en première année et d'au moins quatre mois en deuxième année ainsi que par la réalisation de projets dans les différentes UE, s'ajoutant à l'UE spécifique « Projet ». La courte durée du stage de la première année complique sa réalisation dans le monde de l'entreprise. Les évaluations des stages existent, en revanche la nature des projets proposés (recueil de données, étude d'articles scientifiques...) et leurs modes d'évaluations ne sont pas précisés. Le dossier ne mentionne pas les moyens mis à disposition des étudiants pour la recherche et l'organisation des stages (plateforme numérique, bureau de stage). L'initiation à la recherche manque de pertinence et se résume aux projets cités précédemment et effectués par certains étudiants dans des laboratoires de recherche.

Bien que la place du numérique soit centrale dans le cadre d'un master avec une composante informatique, le dossier ne renseigne pas sur les outils numériques étudiés et utilisés. L'exploitation des salles informatiques et la plateforme numérique restent très traditionnelles. Des pédagogies innovantes sont absentes du dossier. L'enseignement de l'anglais est présent à hauteur de 72 heures sur les deux années de formation, complété par un enseignement disciplinaire de 40 heures dans une seule UE d'informatique « Web analytics » et les étudiants sont encouragés à passer le CLES2. Aucune certification n'est proposée et il est regrettable que l'approche par compétences ne soit pas considérée comme un objectif de l'équipe pédagogique.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique d'effectif réduit est composée de sept enseignants-chercheurs, trois vacataires salariés du secteur public, un enseignant du second degré et un intervenant extérieur associé à mi-temps. Le volume horaire conséquent de l'enseignement de statistiques (240 heures) repose sur quatre personnes. Compte-tenu de la finalité professionnelle de la formation, il est paradoxal de noter que la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs soit négligeable (13h dans l'UE « Projet »), excepté pour l'UE communication (60h).

Le pilotage du master est assuré par un responsable de mention et un responsable pour chaque année de formation. En dehors des réunions de rentrée et les jurys d'années, l'équipe pédagogique organise peu de réunions. Le pilotage interne est très peu formalisé et le dossier n'est pas suffisamment précis (présence ou non des étudiants dans les réunions, fréquence, commission pédagogique, sélection des candidats, suivi pédagogiques des étudiants...). Un conseil de perfectionnement a été constitué en 2018-2019 mais ne s'est pas encore réuni.

La compensation s'applique entre les notes d'une UE et entre les UE du même semestre, par contre il n'y a pas de compensation entre les deux semestres. L'engagement étudiant est crédité de 2 ECTS en cas de validation mais sa nature n'est pas précisée dans le dossier.

Les modalités de contrôle de connaissances sont variées (écrits, oraux, projet noté, TP noté...) et des épreuves de deuxième chance sont proposées et portées à la connaissance des étudiants lors de la journée de rentrée et sur le site web de la formation. La composition du jury est claire mais n'est pas communiqué aux étudiants. Le supplément au diplôme est fourni.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les données sur les flux des étudiants, les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont renseignés sur les fichiers annexés au document mais sans aucune analyse. L'évaluation des formations par les étudiants est centralisée par la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) de l'université de Caen-Normandie et une synthèse de ces évaluations est transmise à l'équipe pédagogique. En parallèle, une évaluation des enseignements est réalisée en ligne et complétée par les retours des échanges réguliers mais informels entre l'équipe pédagogique et les étudiants. Le dossier n'explique pas comment cette évaluation est prise en compte dans l'évolution de la formation, alors que le conseil de perfectionnement récemment installé ne s'est pas encore réuni.

Les critères de recrutements ne sont pas précisés et le dispositif de recrutement des étudiants via la plateforme e-candidat est considéré comme peu transparent et les réponses apportées aux candidats peu précises. Le dossier reste vague et informel sur les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite. Les taux de réussite sont très bons ( 80 % en M1 et 90 % en M2).

### Résultats constatés

Aucune analyse n'est faite ni sur l'évolution des effectifs sur les deux années d'existence de la récente restructuration de la formation, ni sur le suivi des diplômés et leur insertion. Le dossier s'est limité à annexer les données brutes fournies par la délégation d'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) de l'université Caen-Normandie. Le tableau des effectifs joint en annexe indique 20 étudiants en première année et environ 15 en deuxième année. Il aurait été intéressant de comparer ces effectifs avec ceux obtenus lors du précédent contrat quinquennal.

Le suivi des diplômés réalisé par la DAPEQ à six mois et à trente mois en tenant compte de la restructuration de la formation, montre des taux identiques d'insertion avec une très légère amélioration des effectifs. Les taux d'insertion sont très bons: chaque année, six mois après l'obtention du master, entre 75 % et 100 % des diplômés ayant répondu à l'enquête sont employés ; entre 75 % et 100 % obtiennent un emploi de niveau cadre, avec un taux de réponse se situe entre 70 % et 100 %).

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Polyvalence de la formation statistique appliquées/informatique décisionnelle
- Très bon taux de réussite (supérieur à 90 % en M2)
- Très bon taux d'insertion au niveau cadre

### Principaux points faibles :

- Le conseil de perfectionnement ne s'est pas encore réuni
- Equipe pédagogique peu diversifiée, en particulier pour l'enseignement des statistiques

### Analyse des perspectives et recommandations :

La formation remplit ses objectifs. Toutefois le pilotage devrait être amélioré, en particulier en réunissant le conseil de perfectionnement et en analysant plus précisément les indicateurs ; cela permettrait de mieux apprécier la récente restructuration de la formation.

La composition de l'équipe de formation devrait se diversifier et comporter plus de professionnels dans un contexte de manque d'enseignants-chercheurs. Enfin il serait intéressant d'ouvrir la formation à l'alternance.

# MASTER MATHÉMATIQUES

## Université de Caen Normandie

Université de Caen Normandie - UNICAEN

### Présentation de la formation

Le master mention Mathématiques du champ « Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes » de l'université Caen-Normandie est une formation de haut niveau en mathématiques sur deux ans dont le principal objectif est la préparation au concours de l'agrégation de mathématiques en vue de former des enseignants du secondaire. La formation comporte un seul parcours Mathématiques générales. En accord avec son objectif, le master n'est ouvert ni à l'alternance ni à l'international. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le site de Caen campus 2.

### Analyse

#### Finalité de la formation

Le master Mathématiques dispense une formation cohérente et de haut niveau en mathématiques générales en vue de former des enseignants du secondaire lauréats du concours de l'agrégation. Le contenu mathématique de la formation est classique et il repose sur le programme de l'agrégation avec une orientation vers la préparation de l'option C (algèbre et calcul formel) de ce concours. Les étudiants sont incités à passer le concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) dès la première année du master (M1), comme solution de recours en cas d'échec à l'agrégation.

La poursuite des études en thèse n'est pas possible directement à la fin du master (le parcours recherche a été fermé en 2014). Pour cela, les étudiants doivent suivre un autre master dans une autre université. Les compétences acquises à l'issue de la formation sont connues des étudiants et accompagnés d'un supplément au diplôme. Ce master s'adresse principalement aux étudiants titulaires d'une licence de mathématiques.

#### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est finement analysé. Elle est étroitement liée au master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) géré par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) qui prépare au CAPES de mathématiques. Au niveau régional, les objectifs de la formation sont proches du parcours « mathématiques fondamentales et appliquées » (MFA) du master Mathématique et applications de l'université de Rouen-Normandie qui propose également une préparation à l'agrégation en deuxième année (M2). Il n'y a aucune interaction entre ces deux formations et les réflexions menées par les deux équipes pédagogiques sur des mutualisations éventuelles n'ont pas abouti. La structuration de ces deux formations est suspendue aux choix stratégiques des futurs établissements normands.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité et cohérent avec les objectifs du master. La formation est ainsi portée par le laboratoire de mathématiques Nicolas Oresme (LMNO), une unité de recherche bien reconnue en mathématiques (UMR du CNRS et de l'Université de Caen) interagissant très fortement avec la formation. Le master est fortement lié à l'INSPÉ sans partenariat formalisé. Les différentes modalités des stages en établissement du master sont gérés par l'INSPÉ ; un enseignant du secondaire intervient régulièrement pour leurs suivis et leurs évaluations. En raison de l'objectif de la formation, la mobilité étudiante n'est pas encouragée et le master n'est pas adapté aux besoins des étudiants étrangers.

#### Organisation pédagogique de la formation

La formation ne possède pas de parcours de spécialisation et tous les enseignements sont obligatoires et en présentiel. Des passerelles existent entre le M1 et le M2 du master MEEF de l'INSPÉ permettant la préparation au CAPES. Elle n'est pas ouverte à l'alternance mais une réorientation professionnelle vers l'enseignement est possible pour ceux qui possèdent un M2, par une inscription à la préparation à l'agrégation en formation non diplômante (la plupart des enseignements sont les mêmes que ceux du M2 Mathématiques). Elle n'est pas tout à fait adaptée pour les étudiants ayant des contraintes particulières et la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) ne sont pas proposées.

La formation est structurée selon le programme du concours de l'agrégation et l'approche par compétences n'est pas adaptée. Les innovations pédagogiques sont limitées au travail en groupe. Il n'y a pas de réelle articulation avec la recherche, hormis les activités de recherche des enseignants en adéquation avec la spécialité du diplôme. Un stage d'observation de deux semaines en établissement, couplé avec un séminaire étudiant est proposé en option en M1 avec un travail d'étude et de recherche (TER). Aucun stage en lien avec la recherche n'est proposé en M2 ce qui est regrettable. Le nombre d'ECTS validant le stage pratique de deux semaines en M2 (12 ECTS) paraît plus élevé que celui du M1 (5 ECTS) qui est de même durée. Les étudiants qui souhaitent préparer une thèse sont encouragés à suivre un M2 dans une autre université, puis à revenir au LMNO pour effectuer le stage au second semestre. Le centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU) propose un atelier de respect de l'éthique et de déontologie sans que ceci ne soit porté à la connaissance ni de l'équipe pédagogique ni des étudiants.

L'équipe pédagogique pointe un volume horaire de la formation plus faible que celui de formations équivalentes au niveau national.

### **Pilotage de la formation**

Le pilotage du master est mené par trois responsables, un pour chaque année de formation M1 et M2 et un pour la préparation à l'agrégation. L'équipe pédagogique est peu diversifiée et composée essentiellement des enseignants chercheurs du LMNO. Il y a un seul intervenant extérieur issu du secondaire qui s'occupe du suivi des stages du M1 et du M2. L'équipe pédagogique n'est ni formée ni mobilisée à l'approche par compétences. En dehors des réunions de rentrée et des jurys d'année, il est dommage que l'équipe pédagogique ne se réunisse que rarement et les concertations se font de façon informelle.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place, constitué de membres des équipes pédagogiques, d'un professionnel (le professeur agrégé s'occupant du suivi des stages), d'un représentant BIATSS et de représentants d'étudiants (M1 et M2). Le fonctionnement du conseil est décrit et il se réunit une fois par an à la fin des enseignements, au mois de juin. Un compte rendu est joint au dossier et semble être pertinent. Les modalités de contrôle des connaissances en contrôle continu avec des épreuves de deuxième chance sont explicites et portées à la connaissance des étudiants. Les règles de compensations sont claires.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le recrutement se fait principalement sur la licence de mathématiques de l'université Caen-Normandie. Plusieurs candidatures étrangères et issues des licences nationales avec des parcours inadaptés reçoivent des avis négatifs car leur projet professionnel n'est pas en cohérence avec l'objectif de la formation.

L'évaluation des formations par les étudiants est centralisée par la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) de l'université de Caen-Normandie et une synthèse de ces évaluations est transmise à l'équipe pédagogique. Le dossier indique que ces évaluations ne sont pas exploitables car les commentaires des étudiants sont sommaires. L'évaluation des enseignements n'est pas précisée dans le dossier et une évaluation orale (par nature, non anonyme) reste informelle. Le dialogue avec les étudiants lors du conseil de perfectionnement ne constitue pas une évaluation pertinente de la formation. Il aurait été utile de proposer un questionnaire anonyme en ligne.

### **Résultats constatés**

Les effectifs, relativement faibles, sont d'une quinzaine en première année et d'une dizaine en deuxième année. Le suivi des diplômés à six mois et à trente mois réalisé par la délégation d'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) de l'université Caen-Normandie est annexé au dossier. Le taux de réussite en agrégation est très élevé (53 %) par rapport au taux national de 19 %. Le dossier indique que les étudiants de M1 réussissent massivement au CAPES. Les étudiants qui n'ont pas été admis au concours de l'agrégation pendant leur M2 retentent leur chance en s'inscrivant à la formation non diplômante.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Excellent taux de réussite au concours de l'agrégation
- Stages en établissement scolaire proposés en M1 et en M2

- Formation bien adaptée à ses objectifs

**Principal point faible :**

- Objectif principal affiché (la préparation au concours de l'agrégation)

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master Mathématiques de l'université Caen-Normandie est une formation de qualité qui présente comme principal objectif, la préparation au concours de l'agrégation de mathématiques. Un rapprochement avec le parcours « mathématiques fondamentales et appliquées » (MFA) du master Mathématiques et applications de l'université de Rouen-Normandie pourrait permettre d'une part de proposer un parcours permettant aux étudiants caennais de poursuivre directement en recherche (doctorat), d'autre part d'augmenter les volumes horaires de la préparation à l'agrégation par une mutualisation de certains enseignements.

## Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION

### Champ de formations « MATHÉMATIQUES, INFORMATION, INGÉNIERIE DES SYSTÈMES »

Le rapport présente les masters du champ de formation Mathématiques, Information, Ingénierie des systèmes ainsi que leur organisation : co-accréditation avec d'autres établissements de la COMUE Normandie Université et proposition de parcours. Les points forts et les points faibles sont également abordés. Ils ont été identifiés par les équipes pédagogiques dans la réflexion sur la nouvelle offre de formation.

Plus spécifiquement les responsables des masters mention Mathématiques et Mathématiques appliquées souhaitent apporter des observations concernant leurs masters.

#### *Master Mention Mathématiques*

À plusieurs reprises, et notamment dans l'analyse des perspectives et les recommandations (champ et mention), le comité d'experts suggère un rapprochement avec le parcours Mathématiques Générales (MG) et le parcours MFA de l'Université de Rouen. Un tel rapprochement se heurte à plusieurs problèmes sérieux :

- La préparation à distance dans de bonnes conditions d'un concours comme celui de l'Agrégation ne nous semble pas une bonne idée. Depuis la rédaction de notre rapport d'autoévaluation, nous avons pu expérimenter les cours à distance lors du premier confinement, et puis ensuite depuis le mois de novembre. Les retours que nous avons eus sur ce type d'enseignement, à la fois par les étudiants du Master et par les enseignants, sont négatifs. Le bon taux de réussite à l'Agrégation de la formation est en partie dû à l'encadrement personnalisé des étudiants qui ne peut avoir lieu en distanciel.
- Les Masters MFA et MG n'ont ni les mêmes profils ni les mêmes débouchés. La pertinence d'un rapprochement avec le Master MFA de Rouen est également à relativiser compte tenu du grand éloignement thématique des laboratoires rouennais et caennais.
- À notre connaissance, une partie des cours de la préparation à l'Agrégation de Rouen est déjà mutualisée avec les parcours MFA. D'ailleurs, les options du concours préparées par les Masters MFA et MG ne sont pas les mêmes (option B à Rouen, option C à Caen).
- Pour proposer des cours mutualisés au niveau M, il faudrait qu'une harmonisation des programmes ait déjà eu lieu au niveau L, ce qui n'est pas le cas.

En ce qui concerne le stage de recherche en M2 proposé à la page 2, ligne 5 du rapport sur la mention, ce ne serait pas compatible avec le calendrier du concours de l'Agrégation. Un étudiant qui ferait un tel stage ne pourrait pas suivre la préparation aux épreuves écrites et orales du semestre 4. Par ailleurs, les étudiants n'auraient pas les prérequis pour le faire, car le semestre 3 est consacré à la préparation des épreuves écrites du concours.

À la page 2, ligne 6 du rapport sur la mention, le comité d'experts pointe une différence entre le nombre d'ECTS des stages (en établissement) en M1 et M2. Cela se justifie par plusieurs facteurs. D'abord, la nature du stage n'est pas la même (celui en M1 est un stage d'observation, alors que celui en M2 est un stage de pratique accompagnée). Deuxièmement, le travail demandé aux étudiants en M2 est très différent : nous demandons une réflexion nettement plus approfondie notamment sur des aspects didactiques, et le suivi pédagogique est bien plus conséquent.

À la page 2 du rapport sur la mention dans le paragraphe sur le « Dispositif d'assurance qualité », le comité d'experts pense qu'il aurait été utile de proposer un questionnaire anonyme en ligne. Comme nous l'avons indiqué dans le rapport, ce questionnaire en ligne existe déjà et est géré au niveau de l'université par la DEVE. Le fait d'en proposer un autre n'augmenterait probablement pas le taux des réponses, et au contraire, pourrait le baisser car les étudiants ne comprendraient pas pourquoi on leur demande de remplir deux questionnaires d'évaluation. Par ailleurs, les évaluations des enseignements par les étudiants lors du conseil de perfectionnement ne nous semblent pas « informelles ». Elles constituent un élément important de dialogue avec les étudiants lors de la discussion des membres du conseil, et elles apparaissent explicitement

dans le rapport de celui-ci. De plus, ces évaluations sont anonymes, dans le sens où les étudiants qui participent au conseil s'expriment au nom de toute la promotion.

**Master Mention Mathématiques Appliquées**

Pour faire suite à la remarque sur l'absence de réunion du conseil de perfectionnement, l'équipe pédagogique souhaite apporter la réponse suivante :

Le conseil de perfectionnement pour l'année 2019-2020 du Master Mathématiques appliquées, statistiques a eu lieu le 08 octobre 2020 en présence de deux étudiants. Le contexte sanitaire n'a pas permis de le réunir plus tôt.

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Lamri Adoui

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Caen Normandie - UNICAEN**

Bilan du champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Philippe Brandeis, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, encadrement éducatif (EE)
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, pratiques et ingénierie de la formation (PIF)
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, premier degré
- Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, second degré

## Présentation

Le champ de formation Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), objet du présent rapport, est confié à l'une des composantes de l'Université de Caen, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Normandie-Caen (INSPÉ Normandie-Caen), qui délivre l'enseignement sur les sites normands de Caen, Alençon et Saint-Lô. L'offre pédagogique est construite en partenariat entre l'Université de Caen et l'Académie de Normandie ; l'objectif affiché est de bâtir un pôle fortement attractif pour toute l'université au travers de la formation des enseignants et personnels d'éducation.

L'offre est composée de quatre masters Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) qui sont :

- **Master** Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), premier degré

Professeur des écoles

- **Master** Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation second degré

Enseignant du secondaire en collège et lycée général, professionnel ou technologique dans une ou plusieurs disciplines et professeur-documentaliste

- **Master** Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation

Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation

- **Master** Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la formation

Pratiques et ingénierie de la formation : formateur de formateurs ou de professionnels, responsable et coordinateur pédagogique, consultant en formation, chefs de projets, animateurs territoriaux, spécialistes de la mobilité éducative, médiateurs culturels à destination de publics scolaires.

## Avis global

L'ensemble des masters Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la formation (MEEF) de l'université de Caen dispose d'un bon taux d'attractivité ; il présente une lisibilité satisfaisante des formations et des insertions professionnelles visées en fin d'études. La professionnalisation est présente dans l'ensemble des parcours et permet un bon taux d'insertion des étudiants. L'adossement original à la recherche en partenariat avec le rectorat d'académie doit être souligné. Les données du suivi des diplômés reposent sur un taux de réponse important.

La politique de communication de l'ensemble des masters MEEF n'est toutefois manifestement pas coordonnée, tout comme la composition et le fonctionnement des organes de concertation comme les conseils de perfectionnement.

Certains dossiers d'évaluation sont incomplets sur plusieurs points comme l'origine des étudiants admis par exemple. Le nombre d'inscrits inférieur au nombre de places annoncé dans certains parcours doit être analysé.

## Analyse détaillée

### AVIS SUR LES FINALITES DE L'OFFRE DE FORMATION

Un unique référentiel national composé de six capacités déclinées chacune en objectifs professionnels sert de fondement aux quatre mentions de master MEEF de l'Université, ce qui les rend très lisibles et permet une communication bien adaptée sur le site de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), dans les livrets d'études, les plaquettes de présentation synthétique des formations et les suppléments au diplôme.

Les différents emplois visés sont également très bien identifiés, trois des quatre mentions préparant à une insertion professionnelle précise. La mention *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) propose quant à elle des insertions professionnelles plus larges et majoritairement hors des établissements relevant de l'Éducation nationale : la relation entre le parcours et les compétences à acquérir de cette mention est longuement explicitée dans le dossier, de même que le lien avec la fiche nationale du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les codes ROME de cette fiche RNCP présentent des listes d'emplois très précis qui gagneraient à être traités par « famille de métiers » pour mieux correspondre à l'ensemble des champs d'insertions possibles.

Les liens resserrés des formations avec les établissements partenaires du monde éducatif offrent une bonne source d'information sur les activités professionnelles auxquelles elles préparent.

### AVIS SUR LE POSITIONNEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

Les masters MEEF de l'Université de Caen ont été conçus pour répondre aux besoins locaux et aux demandes de poursuites d'études vers l'enseignement de nombreux étudiants.

Pour comprendre la pertinence de l'organisation des masters MEEF, il convient de préciser que les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) sont largement répartis sur le territoire national avec pour vocation, comme leur nom l'indique, de former les étudiants aux professions de l'enseignement et de l'éducation auxquelles ils accéderont la plupart du temps après la réussite à un concours de recrutement de l'Éducation nationale. Les nombreux masters MEEF nationaux effectuant principalement leur recrutement au niveau local, la concurrence entre eux est réduite ; qui plus est, l'INSPÉ Normandie-Caen est membre du collegium INSPÉ Normandie, créé en 2018, qui regroupe les trois universités normandes et le rectorat de la région académique dans le but de constituer à terme un unique INSPÉ Normandie regroupant ceux de Caen et de Rouen.

Les formations dispensées par l'INSPÉ Normandie-Caen sont adossées à plusieurs laboratoires de recherche régionaux et bénéficient de l'ouverture récente d'un pôle fédératif de la recherche et de la formation qui ambitionne l'agrégation des étudiants et enseignants de toutes formations autour de la recherche : de ce point de vue, cet institut de formation à l'enseignement est un cas assez rare sur le plan national au regard de sa proximité avec la recherche, dont la valorisation est également soutenue par le rectorat d'académie.

## AVIS SUR L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dans l'ensemble, l'organisation pédagogique des quatre mentions de master MEEF de l'Université de Caen est claire avec un traditionnel déroulement en quatre semestres, des modalités pédagogiques usuelles et la délivrance de crédits ECTS. Les années sont structurées en blocs d'enseignements aux thématiques annoncées. Toutefois, les blocs *Disciplinaire* et *Didactique* semblent peu efficaces dans le master MEEF *Encadrement éducatif* – alors que leur place y est toute indiquée pour une formation préparatoire au métier d'enseignant – probablement parce que ce master mutualise des enseignements avec le Master MEEF *second degré* : il serait opportun néanmoins que les choix dictés pour des raisons économiques n'obèrent pas la cohérence pédagogique d'une formation.

L'éventualité de suivre l'un des masters MEEF à distance, par exemple pour les étudiants en situation de contrainte ou éloignés, n'est pas évoquée. Par contre, de nombreux cas particuliers sont pris en compte pour aménager l'assiduité et les modalités de contrôle des connaissances. La formation continue et l'accès en reconversion professionnelle font l'objet d'une attention particulière et d'un accompagnement adapté des stagiaires et étudiants nombreux à solliciter ces modalités de formation : en complément, une commission de validation des acquis et des études étudie les situations antérieures pour proposer des parcours d'études personnalisés. Au-delà, les modalités d'accueil des publics particuliers sont celles communément pratiquées en université.

L'approche par compétences (APC) n'est pas encore totalement mise en œuvre aujourd'hui dans l'ensemble des masters, même si certains outils d'accompagnement et d'évaluation par compétences, comme des grilles de capacités évaluées, sont déjà en place et mériteraient d'être adaptés à chaque parcours. De plus, dans certains parcours, quelques compétences proposées ne respectent pas la déclinaison actuelle de la fiche nationale RNCP.

La recherche est effective dans l'ensemble des formations, en lien avec les stages, mais fait l'objet dans le master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) de seulement quelques heures d'enseignement et d'un faible poids dans le processus de validation.

La professionnalisation est bien sûr très présente dans les formations par le biais des stages, en première année comme en deuxième année, et des unités d'enseignement (UE) qui s'intéressent à leur contenu. La variété des insertions professionnelles a été spécialement étudiée et le champ MEEF propose chaque année un forum des métiers qui est une belle opportunité pour les étudiants.

La formation à l'international est surtout concrétisée par un enseignement de langue vivante, mais malheureusement en 2e année uniquement.

Le recours aux outils numériques est plutôt classique, permettant l'accès à une plateforme et à des matériels pédagogiques ; l'usage du numérique, notamment de certains logiciels appropriés à l'enseignement et à la formation, est particulièrement abordé au cours des études.

L'éthique et les bonnes pratiques sont présentées aux étudiants ; des outils spécifiques à ce propos sont au service des enseignants.

## AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Si la composition des équipes pédagogiques est qualifiée de pluri-catégorielle ou diversifiée, en concordance avec les objectifs professionnels des quatre masters MEEF, l'absence de données chiffrées ne permet pas d'étayer l'assertion. Du reste, en master MEEF *premier degré*, le nombre d'intervenants extérieurs apparaît

réduit, de même que les enseignants-chercheurs semblent trop peu nombreux dans le master MEEF *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation*, au regard de l'importance des contenus universitaires dans le concours préparé. Ce dernier parcours mentionne l'existence d'un livret de l'étudiant où est exposée la composition des équipes pédagogiques mais il fait figure d'exception : le contenu de ces livrets n'est pas détaillé ni la diffusion qui en est faite pour l'information des publics.

Les responsabilités de chacun des membres de l'équipe pédagogique et leur communication à l'attention des étudiants ne sont pas clairement explicitées dans les dossiers à l'exception de celui du master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* ; de même les dossiers sont muets sur les dotations en personnels administratifs et en lieux de ressources type bibliothèque, salle informatique, salles de cours...

Les informations relatives aux Conseils de perfectionnement, créés en 2018 selon deux des quatre dossiers, sont évasives en ce qui concerne la fréquence des réunions, leurs travaux et les suites qui y sont données. Les masters MEEF second degré et *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation* indiquent disposer d'un Conseil de perfectionnement commun dont les missions sont coordonnées par le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'Université. Le master MEEF *premier degré* ne fait aucune allusion à un Conseil de perfectionnement, ce qui montre que leur existence est en marche mais non encore effective dans tous les parcours.

Les dossiers s'étendent peu sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC), sur la constitution des jurys, les critères d'évaluation, l'organisation des compensations et de la seconde chance, mais les étudiants disposent de ces informations dans les livrets d'études.

L'engagement étudiant est valorisé dans le parcours MEEF *second degré* et le sera prochainement dans le master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)*, reconnaissance qu'il faut encourager.

#### **AVIS SUR LES DISPOSITIFS D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION**

Les données relatives aux effectifs et aux modalités d'inscriptions aux formations MEEF sont bien décrites. Les masters sont attractifs puisque les demandes atteignent en moyenne le double de places offertes. Les critères du recrutement sur dossier, suivi d'un entretien pour les candidats présélectionnés, sont publiés sur le site de l'Université.

De même, les chiffres-clés de réussite par parcours sont également publiés ; l'analyse des résultats aux concours selon les parcours antérieurs des étudiants est encore à ce jour à l'état de projet. Le taux d'insertion professionnelle est très élevé, ce qui est assez répandu dans les parcours professionnalisants.

L'Espace orientation-insertion de l'Université de Caen assure le suivi des diplômés avec un taux de réponses élevé, supérieur à 70 %, qui assure une bonne fiabilité des résultats. L'étude menée sur plusieurs exercices à six et trente mois après la diplomation est largement communiquée, tant pour l'insertion professionnelle que pour la poursuite d'études : à ce propos, on peut regretter qu'il n'y ait aucune inscription en doctorat, même si c'est assez compréhensible à la suite des parcours MEEF.

Comme il a été dit plus haut, les formations MEEF ont lancé un mouvement d'évaluation et d'amélioration des enseignements par le biais de la création récente de Conseils de perfectionnement et l'élaboration d'évaluations par les étudiants : un relevé des points positifs et négatifs et des préconisations sont mentionnés dans les dossiers.

#### **AVIS SUR LES RESULTATS CONSTATES DE L'OFFRE DE FORMATION**

Les masters MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* et *premier degré* font état d'une importante baisse d'effectifs étudiants d'une année à l'autre ; le seuil de capacité n'est pas atteint dans les mentions *premier degré* et *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation*, alors que le taux de pression est élevé. L'attractivité des formations est difficile à appréhender dans la mesure où les données manquent sur l'origine des étudiants entrants.

Les mentions MEEF préparant à la fois à l'obtention du diplôme de master et aux concours de recrutement de l'Éducation nationale, la réussite étudiante doit être appréciée sous ces deux aspects : la réussite au master avoisine les 70 % pour les mentions *premier* et *second degrés*, 54 % pour la mention *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation* – aucun chiffre pour la mention PIF. Le taux de réussite aux concours de recrutement de l'Éducation nationale est moins élevé, assez proche des taux nationaux des masters MEEF : environ 30 % pour les mentions *premier* et *second degrés*, 12 % pour la mention *Encadrement éducatif : conseiller principal d'éducation*.

Les taux d'insertion professionnelle – entre 90 et 100 % – et leur adéquation à la formation sont très satisfaisants ; l'emploi est relevé essentiellement en région normande.

La poursuite d'études représente généralement l'opportunité d'une année supplémentaire de préparation aux concours de recrutement de l'Éducation nationale : 35% pour le master *premier degré* et 17 % tous parcours confondus pour le master *second degré*.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bonne lisibilité des formations et des métiers visés appuyée sur le référentiel de compétences
- Bonne professionnalisation des étudiants et investissement intéressant dans le champ de la recherche en partenariat avec le rectorat
- Bonne attractivité des formations dans l'ensemble
- Bon taux d'insertion professionnelle
- Suivi significatif du devenir des diplômés

### Principaux points faibles :

- Communication non harmonisée, sans cahier des charges commun
- Attributions trop imprécises des Conseils de perfectionnement
- Absence de données sur l'origine des entrants et données incomplètes pour les mentions *PIF* et *second degré*
- Effectifs en baisse dans certains parcours avec un nombre d'inscrits inférieur à la capacité d'accueil en master MEEF *premier degré*

### Recommandations :

Les dynamiques actuelles doivent être entretenues malgré les transformations à venir des concours de l'enseignement secondaire.

Il serait utile de renforcer les unités d'enseignement (UE) de recherche destinées à former aux méthodes d'enquête et de donner un plus grand poids au mémoire dans la validation de la formation MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF).

La valorisation de l'engagement étudiant pourrait être formalisée dans les quatre parcours.

L'harmonisation du fonctionnement des organes de concertation dont le conseil de perfectionnement doit être mise en œuvre pour toutes les mentions MEEF.

Une réflexion pourrait être menée sur la poursuite des étudiants en doctorat, les réorientations professionnelles ainsi que la formation tout au long de la vie.

## Fiches d'évaluation des formations

# METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION, ENCADREMENT EDUCATIF

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master MEEF mention Encadrement Educatif (MEEF EE) de l'Université de Caen est une formation professionnalisante ayant pour objectif principal de former les futurs Conseillers Principaux d'Education (CPE). Cette formation est délivrée en présentiel au sein de l'Université de Caen dans la composante Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE). Tous les cours sont comptabilisés sous forme de TD. Les enseignements ont lieu à l'INSPE de Normandie Caen en présentiel.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs. La mention EE prépare plus particulièrement au métier de CPE. Les compétences et connaissances développées dans la formation correspondent aux compétences énoncées dans le référentiel avec des compétences communes à tous les professeurs et aux personnels de l'éducation et des compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Les documents à disposition des étudiants rendent lisibles les objectifs de la formation et son organisation.

### Positionnement dans l'environnement

Le master MEEF EE de l'université de Caen n'est pas redondant avec d'autres masters de l'université. Il est dispensé à l'INSPE.

La politique d'emploi avec des postes qui sont à la fois sur les UFR partenaires et à l'INSPE est une initiative intéressante pour renforcer le *continuum* entre les licences et les masters.

L'INSPE n'a pas de laboratoire de recherche propre, ce qui est un choix politique clair et lisible. Il est en lien avec huit laboratoires. La diversité des laboratoires de recherche auxquels appartiennent les personnels est une force, mais également parfois un défi pour la dynamique de groupe. Pour fédérer et lier recherche et formation, des initiatives sont mises en place au travers du « pôle fédératif de recherche et formation » ou des « Groupes de recherche et de développement ».

Au niveau de la région académique, une convention est établie pour créer plus de lien entre les INSPE de Caen et de Rouen, ce qui est une force pour penser la formation, même si la distance entre les sites ne facilite par exemple pas l'échange de formateurs.

L'INSPE est naturellement en lien avec l'académie de Caen Normandie, avec les partenaires de l'école publique (CAPE), et développe des partenariats pour favoriser la mobilité étudiante à l'international, notamment dans des projets Erasmus +. Étant donné la formation très spéciale des masters MEEF, la mobilité est assez difficile, pour autant l'équipe a prévu des mobilités courtes qui s'adaptent aux contraintes de la formation.

### Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est structurée en blocs de compétences (disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier, mise en situation professionnelle). Toutefois, ces blocs de compétences ne sont pas opérationnels pour expliciter l'organisation du master. Il existe nécessairement des recoupements entre les blocs choisis pour le master MEEF EE, ce qui peut parfois rendre difficile le choix de contenus des différentes UE qui sont le plus souvent thématiques. Il est difficile de se rendre compte s'ils sont lisibles pour les étudiants. Plus précisément, pour le MEEF EE, les blocs Disciplinaire et Didactique semblent peu opérationnels.

Le master MEEF EE est en partie mutualisé avec le master Second degré. S'il existe une logique économique qui guide ce choix, elle ne devrait pas mettre à mal la logique pédagogique.

La première année est commune à tous les étudiants et la deuxième année est adaptée selon que les étudiants ont réussi le concours (M2 alternants) ou non (M2 non alternants). Dans le parcours M2 alternant se joignent des étudiants ayant réussi le concours, mais ne devant pas valider de master (et validant un diplôme universitaire). Un travail important autour de la formation continue et des reconversions professionnelles est effectué. Il existe également une commission de validation des acquis et des études. L'accueil de public particulier a été prévu.

La recherche est présente dans la formation, en lien direct avec les stages. En master 1, un travail d'analyse de situation professionnelle, appuyé sur des éléments de recherche, est effectué. Il prépare le travail demandé en M2 où les étudiants produisent « un écrit de recherche à visée professionnalisante ». Il existe également des UE en lien avec la recherche.

La professionnalisation est présente avec des stages facultatifs en M1 et M2, ainsi que des UE travaillant le contenu de ce stage.

Alors que la formation est très spécialisée pour le métier de CPE, il existe une UE ouvrant à d'autres professions, ce qui est un atout pour les étudiants ne réussissant pas le concours ou souhaitant se réorienter.

Un forum des métiers est organisé.

L'internationalisation de la formation comprend deux axes : l'enseignement d'une langue vivante et la certification pour l'enseignement français à l'étranger.

L'utilisation du numérique est traditionnelle, avec un accès à du matériel, à une plateforme pédagogique et à certains logiciels. Une sensibilisation à l'éthique et aux bonnes pratiques est effectuée auprès des étudiants.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est pluricatégorielle. Toutefois, elle manque d'une représentativité d'enseignants-chercheurs avec 3 enseignants-chercheurs ou ATER.

L'articulation entre les différents niveaux de décision (conseil d'institut, conseil d'orientation scientifique et pédagogique, équipe de direction, responsable de mention et équipe pédagogique) n'est pas explicitée. Le niveau de responsabilité des différents acteurs de l'équipe pédagogique n'est pas spécifié.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont en contrôle continu intégral et sont présentes dans le livret de formation. Un travail par blocs de compétences pour la prochaine accréditation est prévu.

Il n'y a pas de précision sur les modalités de réunion des jurys.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscriptions, les taux de réussites sont renseignés. L'université publie les chiffres clés par parcours.

Les critères de recrutement sont spécifiés sur le site internet de l'INSPE et donc clairs pour les étudiants. Le nombre d'inscrits est classique pour ce type de formation.

Un conseil de perfectionnement est en place depuis 2018-2019. Il se réunit conjointement avec celui de la mention second degré. Le lien entre le conseil de perfectionnement et le conseil d'orientation scientifique et pédagogique est explicité.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait au travers d'une enquête réalisée au niveau de l'établissement sur les formations et d'une synthèse effectuée au sein du conseil de perfectionnement. Un compte rendu du conseil de perfectionnement est disponible et des spécifications concernant la mention encadrement éducatif sont données, ce qui tend à montrer que les dispositifs fonctionnent.

### **Résultats constatés**

Le master a un taux de pression d'environ 20% avec un nombre d'inscrits en M1 qui reste stable au fil des 3 dernières rentrées. Nous n'avons pas plus d'informations sur l'origine des étudiants.

Dans les enquêtes étudiantes, les effectifs de répondants se situent entre 77 et 89 % (sur 18 ou 15 personnes interrogées). Le suivi des étudiants à 6 mois montre un fort taux d'insertion (supérieur à 90%), et il est également élevé à 30 mois.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une bonne attractivité.
- Une insertion professionnelle satisfaisante
- Une politique d'emploi diversifiée
- Une dynamique "recherche et formation" structurée.

### Principaux points faibles :

- Un trop faible nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation
- Un continuum de formation avec le grade licence insuffisant
- Des passerelles avec d'autres formations insuffisantes

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF Encadrement Éducatif de l'Université Caen Normandie est une formation attractive, présentant une bonne insertion professionnelle.

L'équipe pédagogique gagnerait à être renforcée en enseignants-chercheurs. La dynamique en cours visant à articuler recherche-terrain est à poursuivre

Les dynamiques débutées pour uniformiser et systématiser la préprofessionnalisation, renforçant ainsi les liens avec le grade Licence est à continuer et devrait constituer un objectif pour la réforme à venir.

Par ailleurs, des passerelles vers d'autres formations sont à construire afin d'envisager le devenir des étudiants qui ne souhaitent plus devenir conseillers principaux d'éducation.

Enfin, il serait nécessaire de penser l'adaptation de la formation aux personnes en formation continue.

# MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION, PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Cette mention *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation – Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF-PIF) est portée par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Normandie-Caen (INSPE) composante de l'Université de Caen Normandie.

Elle propose quatre parcours qui présentent de nombreuses différences tant dans leurs finalités professionnelles que dans leur organisation dès la première année.

Les deux premiers parcours, ouverts à la formation continue, visent essentiellement un développement professionnel et une évolution de carrière des personnels d'enseignement et d'éducation.

Le parcours Formation pour l'éducation inclusive (FEI)  
Le parcours Formation de formateurs en milieu scolaire (FFMS)

Les deux autres parcours ouverts à la formation initiale visent des métiers dans le domaine culturel et l'ouverture à la mobilité en dehors de l'éducation nationale:

Le parcours Médiation culturelle et enseignement (MCE)  
Le parcours Voyages, séjours et mobilités scolaires et éducatifs (VSME)

Les enseignements se déroulent sur le site de Caen de l'INSPE.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de deux premiers parcours de cette mention de master ( FEI et FFMS) sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et des autres parties prenantes : ils visent à donner des capacités de conception, d'organisation et d'animation de formation dans les secteurs relatifs à l'éducation inclusive et la formation de formateurs.

Les intitulés et le contenu de la formation (visibles sur le tableau des unités d'enseignement (UE)) sont cohérents avec les objectifs présentés et l'évolution professionnelle envisagée pour ces professionnels enseignants

Pour les deux parcours ouverts à la formation initiale ( MCE et VSME) les métiers visés sont décrits en mettant en avant la conception d'actions et de dispositifs permettant le développement de compétences des apprenants accueillis dans le cadre d'un établissement culturel ou scientifique ou lors d'un voyage de découverte. Les intitulés et les contenus indiqués sont en adéquation avec les métiers visés.

### Positionnement dans l'environnement

La formation proposée par les deux parcours ( FEI et FFMS) se positionne dans une complémentarité par rapport à celle proposée dans l'environnement régional, en particulier à l'INSPE de Rouen où un parcours de formation sur les besoins éducatifs particuliers est proposée. Une formation de formateurs ainsi qu'une deuxième année de master en formation de formateurs.

Pour les deux autres parcours, la formation s'est voulue originale et unique en France.

La recherche est représentée au sein de chaque parcours : une unité de formation à/ par la recherche est proposée au sein de chaque parcours. Des laboratoires de recherche en sciences de l'éducation participent à cette offre.

Les parcours communiquent sur les passerelles entrantes et la poursuite d'étude en doctorat mais les liens avec d'éventuelles écoles doctorales ne sont pas faits.

Le monde professionnel est bien présent au travers de l'académie de Normandie puisque deux parcours sont proposés en articulation et complémentarité avec des certifications de l'éducation nationale (CAPPEI, CAFIPEMF, CAFFA)

Le monde associatif et culturel est partenaire des parcours MCE et VSME.

Un accord de coopération et des dispositifs de mobilité étudiante à l'étranger avec acquisition de crédits ECTS sont prévus dans le parcours VSME, du fait de la spécificité professionnelle de ce parcours ; un dispositif de mobilité entrante est prévu dans le parcours MCE mais il n'y a ni coopération internationale, ni mobilité internationale pour les deux autres parcours où l'UE Langues vivantes semble se limiter à une seule acquisition linguistique. Une mutualisation des ressources et des partenariats pour l'ensemble des parcours n'est pas envisagée.

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'organisation de la formation est conçue en deux années (parcours FEI et FFMS) ou sur quatre semestres (parcours MCE et VSME) sans que la justification de la distinction entre ces deux organisations soit explicitée.

Pour les parcours en formation continue, le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais il semble que sa mise en œuvre soit peu efficace. Il est à noter qu'une individualisation de la formation par un dispositif de validations des acquis visant la dispense de certaines UE est possible en début de formation, ce qui permet d'adapter la formation aux différents profils d'étudiants eux-mêmes professionnels.

Il n'y a pas de tronc commun ni d'enseignements mutualisés même si des contenus très proches sont déclinés dans chacun des parcours : formation à et par la recherche, séminaires de recherche, la question de l'éthique professionnelle, l'anglais.

Pour le parcours MCE, la seconde année est marquée par une possibilité de spécialisation mais elle n'est explicitée.

La professionnalisation est assurée par l'implication des professionnels dans l'ensemble des parcours et par des stages longs pour les parcours MCE et VSME.

Le volume des enseignements proposés est très différent entre les deux parcours FEI et FFMS et les parcours MCE et VSME, étant donné que les premiers parcours sont proposés en formation continue à des étudiants déjà en exercice et sans décharge et les deux autres parcours à des étudiants en formation initiale.

L'organisation des enseignements du parcours FEI prend en compte le public spécifique de professionnels avec une modalité hybride avec une partie des cours en ligne et une autre partie en présence. Pour le parcours FFMS, la densité de la formation sans modalité hybride semble être la cause d'une difficulté de recrutement.

Les principales compétences visées en fin de formation par chacun des parcours sont identifiées par l'équipe pédagogique.

La formation prévoit des modalités pédagogiques et d'évaluation diversifiées (eportfolio pour le parcours FFMS, projets professionnels, interdisciplinarité etc.)

L'environnement numérique de travail est assez classique ( plateforme de travail pour dépôt de cours, de devoirs et travail collaboratif) . Les usages, en formation et selon les parcours, d'outils numériques sont eux bien diversifiés et investis avec innovation.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et adaptée aux contenus de la formation. L'encadrement des enseignant-chercheurs est présent dans tous les parcours. Des intervenants extérieurs issus du monde socioprofessionnel ont une part variable des enseignements selon les parcours. En lien avec leur niveau de compétences et de responsabilité, cette part pourrait être progressivement augmentée et harmonisée.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement définies et des réunions régulières dans chacun des parcours sont prévues pour réguler l'organisation des enseignements.

Un conseil de perfectionnement, à l'échelle de la mention, est en place. Sa composition est explicitée avec des représentants enseignants, des représentants étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Nous disposons du compte-rendu de juin 2019 indiquant que ce conseil s'appuie sur une enquête réalisée auprès des étudiants en 2018 et que des évolutions, en particulier dans la communication, sont envisagées.

Les modalités d'évaluation restent traditionnelles avec un processus de contrôle continu par notes pour les parcours FFMS et FEI et de contrôle terminal (avec deux sessions) pour les parcours MCE et VSME. Toutefois, l'expérimentation d'un e-portfolio dans le parcours FFMS, un dispositif de version améliorable de dossier (seconde chance) et un essai de prise en compte d'engagement étudiant dans le parcours VSME, montrent que l'équipe pédagogique est consciente des enjeux d'une démarche d'évaluation par compétences.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés et les résultats publiés sur le site internet de l'Université Caen Normandie et facilement consultables.

Pour les parcours FFMS et FEI, pourtant pensés en articulation et complémentarité avec les certifications CAPPEI, CAFIPEMF et CAFFA, les réussites des étudiants à ces certifications et leur évolution de carrière au sein de l'Éducation nationale ne sont pas précisées.

### **Résultats constatés**

Concernant l'attractivité de la formation, les données pour cette formation ne sont pas indiquées dans le dossier.

Les données d'effectifs sont globales pour les quatre parcours ce qui rend l'analyse de l'évolution des effectifs peu aisée ; on constate simplement une baisse importante du nombre d'inscrits en M1 en 2019-2020 (environ 35 % de l'effectif de l'année précédente).

Les taux de réussite sont élevés (environ 80 % en M1 et 90 % en M2) ce qui souligne la bonne qualité des critères de sélection.

Le suivi des diplômés à trente mois est réalisé par l'observatoire de l'université de Caen et les responsables de parcours ont un suivi plus personnalisé auprès des diplômés. Ces deux données pourraient être croisées et analysées.

La poursuite d'études en doctorat est possible et indiquée aux étudiants mais n'est pas investie pour le moment.

On constate une forte baisse des effectifs pour l'année 2019 ce qui peut s'expliquer par un recrutement différent selon les années et selon les parcours mais qui interroge sur le fonctionnement des parcours et qui traduit peut-être des difficultés de recrutement.

Le taux d'insertion professionnelle (93 %) indiqué sur le site de l'Université Normandie Caen est indiqué pour la totalité des masters et non Mention par mention, ni parcours par parcours.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une offre correspondant à un réel besoin pour la formation continue des enseignants et une offre originale en formation initiale
- Une dimension professionnalisante importante avec un environnement socioprofessionnel riche.
- Une offre de formation assurée par une équipe pédagogique diversifiée et pluri catégorielle`

### **Principaux points faibles :**

- Une mention qui manque de cohérence avec quatre parcours qui ne développent pas assez de synergie entre eux
- Une approche par compétences trop peu avancée
- Une trop faible prise en compte de la dimension internationale pour certains parcours

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Renforcer la synergie entre les différents parcours en cherchant une culture commune, d'éventuelles mutualisations de contenus ou de partenariats, pourrait permettre d'offrir une formation moins tubulaire, d'attirer un public plus large et plus diversifié dans l'ensemble des parcours.

Une approche par compétences avec des modalités d'évaluation par compétences devrait permettre une meilleure compréhension des finalités et faciliter une communication plus efficace, renforçant l'attractivité de cette mention.

Une meilleure prise en compte de la spécificité des publics de la formation continue par une plus grande hybridation de certains contenus et par une possibilité d'acquérir progressivement les modules de cette formation diplômante ne peut qu'être encouragée.

La mutualisation à l'ensemble des parcours des partenariats déjà développés pour l'international et un élargissement de la dimension internationale pour tous les parcours doit aussi être encouragée.

# MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION, PREMIER DEGRE

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 1er degré est une formation en deux ans ayant comme objectifs principaux de former au métier de professeur des écoles et de préparer au concours d'entrée correspondant. La mention comporte un seul parcours de formation, celui de professeur des écoles (PE), qui est proposé en présentiel sur 3 sites départementaux de l'académie de Caen : Alençon, Caen et Saint-Lô.

Le master offre un total de 891 h d'enseignement ainsi que 4 semaines de stages de pratique accompagnée en M1 et un stage en alternance en responsabilité à mi-temps pour les étudiants de M2 ayant réussi le concours ou 4 semaines de pratique accompagnée pour les autres.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master ne sont pas directement indiqués dans cette partie du dossier mais sont bien précisés dans le supplément au diplôme qui indique également de manière précise les compétences travaillées et le programme d'enseignements pour les étudiants. La formation proposée est bien en adéquation avec d'une part le référentiel métier visé et d'autre part le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) permettant d'accéder à ce métier. Les compétences à acquérir sont clairement identifiées et semblent bien communiquées aux étudiants via différents supports. Bien que nous n'ayons pas le descriptif des unités d'enseignement, celles-ci sont intitulées et définies en fonction des compétences visées rendant la compréhension des objectifs de chaque unité de formation aisée pour l'ensemble des parties prenantes.

Les débouchés professionnels sont clairement affichés et en adéquation avec les enseignements. De plus, la formation intègre une unité d'enseignement de diversification professionnelle intéressante pour les étudiants n'ayant pas obtenu le concours CRPE.

### Positionnement dans l'environnement

Le master MEEF PE est porté par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Normandie-Caen qui est une composante à part entière de l'université de Caen Normandie. Au niveau régional, la formation est bien intégrée au *collégium* INSPE de Normandie créé en 2018 qui regroupe les trois universités normandes et le recteur de la région académique. Ce groupement d'intérêt scientifique réfléchit à la constitution d'une unique INSPE de Normandie qui regrouperait les INSPE de Caen et de Rouen. Cette réflexion doit se poursuivre dans le cadre des futures maquettes, cependant le dossier n'indique pas comment la formation évoluera dans ce *collégium*.

La formation est pensée dans un *continuum* de formation intégré au sein de l'établissement de rattachement permettant aux étudiants de se confronter aux métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation dès le premier cycle universitaire. Cependant, ce dispositif de préprofessionnalisation est présenté comme étant peu harmonisé selon les licences disciplinaires et pluridisciplinaires et peu concerté dans l'opérationnalisation. L'INSPE montre une réelle volonté de remédier à ces difficultés grâce à un projet de préprofessionnalisation qui devrait être mis en place lors des prochaines maquettes de masters MEEF.

La formation n'est pas spécifiquement adossée à une unité de recherche mais est liée à au moins huit unités à travers les affiliations des enseignants chercheurs titulaires qui y interviennent. Par ailleurs, l'INSPE a créé un pôle fédératif de recherche et de formation ainsi que plusieurs groupes de recherche et développement qui semblent créer une réelle dynamique de recherche dans la composante permettant de fédérer les équipes pluri catégorielles autour de la recherche et de renforcer l'articulation recherche-formation ce qui est une

richesse. Aucun lien avec une école doctorale n'est présenté dans le dossier mais cela n'est pas anormal pour ce type de formation très professionnalisante.

Comme pour tous les masters MEEF, il existe un lien étroit avec l'académie d'affiliation de la formation. Celle-ci, en tant que principal employeur des étudiants de la formation, participe à la co-construction de la formation et à la mise en œuvre de celle-ci. Une convention de partenariat est d'ailleurs établie, sur la durée du contrat, entre les deux entités permettant de cadrer les orientations politiques et stratégiques ainsi que la nature et le volume des moyens mis respectivement à disposition ce qui est tout à fait classique pour ce type de formation. Les moyens ne sont cependant pas explicités ici ce qui ne permet pas d'évaluer les implications réciproques. D'autres partenariats intéressants dans ce type de master, comme celui avec le collectif des associations partenaires de l'école publique (CAPE) ou avec la mission laïque française (MLF) viennent également contribuer à enrichir la formation proposée.

La formation propose également de nombreuses possibilités de mobilités étudiantes grâce à un nombre conséquent de partenariats avec des structures d'enseignement à l'étranger. En particulier, les étudiants peuvent réaliser un stage à l'étranger aussi bien pendant leur première année que leur deuxième année, ce qui est assez rare dans ce type de master. Une certification est même proposée depuis 2019 afin de préparer les étudiants à l'enseignement à l'étranger (CAPEFE).

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'organisation pédagogique est très lisible et très classique avec une structuration en quatre semestres, des crédits ECTS et des modalités pédagogiques habituelles. Le dossier n'indique pas la possibilité de suivre la formation à distance pour les étudiants empêchés où ceux qui seraient affectés dans des zones géographiques éloignées. De nombreux régimes spéciaux sont bien pris en considération pour adapter l'assiduité et les modalités de contrôle de connaissance.

Chaque année d'enseignement est composée des cinq mêmes blocs dont les thématiques et les volumes sont en adéquation avec les objectifs du master. Les contenus de formation ne sont pas détaillés ce qui ne permet pas d'en apprécier l'adéquation.

La formation répond aux obligations d'adaptation des parcours imposées par les textes sur la deuxième année en fonction des résultats au CRPE et du parcours antérieur de l'étudiant. Etonnamment, le volume d'heures total présente un fort déséquilibre selon le parcours de M2 (336 heures vs. 421 heures) alors qu'il s'agit d'un même diplôme.

La composante est engagée dans une démarche de renforcement de l'expertise des équipes en matière de formation d'adulte. Elle propose un suivi individualisé des stagiaires de la formation continue notamment dans le cadre de reconversions professionnelles qui représentent une part importante dans cette filière.

La formation s'appuie sur le référentiel de compétence métier même si les unités d'enseignement ne sont pas explicitement des compétences mais des grands champs. Plusieurs outils d'accompagnement et d'évaluation par compétences sont déjà mis en place cependant l'approche par compétence n'est pas encore complètement déployée dans les deux années de master mais devrait l'être dans la prochaine offre.

Un bloc d'enseignement spécifiquement dédié à la recherche est présent sur chaque année du master. Ces unités d'enseignement comportent cependant très peu d'heures comparativement aux autres et un poids très faible dans la validation. De plus, il n'est question que d'initiation à la méthodologie de la recherche. Des séminaires thématiques sur les apports de la recherche en éducation sont pourtant essentiels pour ce type de master. Un écrit de recherche à visée professionnalisante structure également les deux années de master autour d'une démarche de recherche. Il n'est pas fait mention dans le dossier de la possible poursuite en doctorat ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de master très professionnalisant.

La formation au contexte d'exercice du métier est très présente avec un bloc d'enseignement sur chaque semestre de chaque année. Il en est de même pour les stages en milieu professionnel. La possibilité de stages complémentaires de pratique accompagnée pour les alternants, dont l'un dans le second degré, est une rare opportunité. Le dispositif de diversification professionnelle proposé aux étudiants de M2 n'ayant pas réussi le concours est une ouverture vers la découverte d'autres milieux et une possible réorientation.

La formation intègre plusieurs modules d'enseignement spécifiquement dédiés à la formation au numérique au service des apprentissages. Elle fait également une bonne place à l'outil numérique au service du développement de compétence ainsi qu'à la formation à la culture numérique.

Comme cela est attendu dans les masters MEEF, les problématiques liées à l'éthique sont bien traitées sur les deux années. Les équipes enseignantes ont accès au logiciel de vérification de plagiat de l'université et les règles

liées au droit à l'information sont communiquées et enseignées. Comme les textes le stipulent, la formation comporte une unité d'enseignement de langue vivante non compensable positionnée en M1.

### **Pilotage de la formation**

La formation implique des équipes pluri-catégorielles permettant une articulation entre formateur de terrain et universitaires. Cependant, en dehors d'une liste exhaustive des intervenants de chaque catégorie, aucun élément quantitatif ne permet d'évaluer dans quelle proportion chaque catégorie intervient dans la formation. Certaines perspectives indiquées laissent penser que l'implication des professionnels de terrain, et en particulier du premier degré, reste encore à développer.

Si quelques informations sont données sur le pilotage opérationnel nous n'avons pas suffisamment d'informations sur les rôles, les responsabilités de chaque niveau de pilotage, la temporalité des rassemblements ni sur les appuis administratifs pour émettre un avis éclairé sur le pilotage.

Les modalités de contrôle des connaissances, de règles de compensation et d'attribution des ECTS ne sont pas clairement précisées mais sont communiquées aux étudiants dès la rentrée. Une session de rattrapage est organisée pour les enseignements évalués en contrôle terminal. Aucune information n'est communiquée concernant les modes de fonctionnement des jurys. Enfin, aucun élément permet d'apprécier l'harmonisation entre les différents sites de formation que ce soit sur les contenus ou le pilotage.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Très peu d'indications sont données concernant le suivi des effectifs ou les différentes modalités d'inscription des étudiants. Nous n'avons pas non plus d'information sur la répartition des effectifs et l'affectation des étudiants sur les différents sites de formation ce qui est pourtant une problématique importante dans les formations MEEF PE. La formation est attractive avec deux fois plus de candidatures que de places disponibles mais sans que nous sachions comment s'effectue la sélection.

La réussite au master est indiquée comme proche de 100% ce qui rend peu pertinent l'analyse des parcours de réussite ou des flux d'étudiants non diplômés. L'analyse des résultats au concours en fonction des parcours d'origine des étudiants n'est pas réalisée mais en projet de l'être. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés est très élevé ce qui est assez courant dans ce type de formation professionnalisante. Une analyse pertinente des flux d'étudiants n'ayant pas réussi le concours CRPE à la sortie du master est présentée.

Le suivi des diplômés est réalisé de manière fiable grâce à un travail en partenariat avec l'espace orientation insertion de l'université de Caen et un taux de réponse appréciable car dépassant les 70 %. Les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'étude à six mois et à trente mois sur plusieurs années sont détaillés et communiqués.

La formation a initiée un processus d'évaluation et d'amélioration avec la mise en place récente d'un conseil de perfectionnement et d'une évaluation par les étudiants montrant des marges de progressions possibles.

### **Résultats constatés**

Cette partie n'est pas du tout abordée dans le dossier. D'après les données en annexes, les effectifs d'entrée en M1 fluctuent fortement d'une année à l'autre et sont loin d'atteindre les capacités d'accueil annoncées (350 en M1) alors que le dossier indique un nombre de dossiers plus de deux fois supérieur au nombre de places. Il est donc difficile d'apprécier l'attractivité de la formation et cela questionne sur les critères et modalités de recrutement. Nous n'avons pas d'information concernant la répartition des étudiants sur les différents sites de formation, ni sur le nombre de personnes inscrites en formation continue, ni sur les taux d'abandon.

Le taux d'insertion des diplômés dans l'enseignement primaire est supérieur à 80 % ce qui représente un taux élevé d'insertion professionnelle mais pas exceptionnel pour ce type de formation. Les annexes indiquent également que plus de 30 % des diplômés poursuivent leurs études après le M2 sans que nous ayons d'autres indications sur le type d'étude. Aucun diplômé ne poursuit sur un doctorat, il est donc fort probable que ces poursuites d'études concernent les diplômés n'ayant pas obtenu le concours et qui cherchent à le repréparer.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Très bonne réussite des étudiants au master et au concours
- Très bonne insertion professionnelle
- Dynamique de recherche créant un lien étroit entre recherche et formation

### Principaux points faibles :

- Un grand nombre d'éléments manquants qui ne permet pas d'apprécier pleinement l'offre de formation et ses qualités
- Une démarche d'autoévaluation et d'amélioration peu développées .

### Analyse des perspectives et recommandations :

Pour poursuivre la dynamique engagée de formation à la recherche, il pourrait être intéressant de proposer aux étudiants des cours de méthodologie de la recherche et renforcer leur participation à des séminaires. Par ailleurs, il est nécessaire de poursuivre la démarche d'autoévaluation.

# MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION, SECOND DEGRE

## Université de Caen Normandie - UNICAEN

Université de Caen Normandie - UNICAEN

### Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) second degré de l'Inspé de Caen, composante de l'université de Caen Normandie – UNICAEN, est une formation professionnalisante en deux ans. Son objectif est de préparer les étudiants à devenir enseignant. Pour cela dix parcours sont proposés : documentation; éducation physique et sportive; histoire géographie; langues vivantes étrangères allemand / anglais /espagnol /italien; lettres modernes; mathématiques; physique chimie; science de la vie et de la terre; sciences économiques et sociales; champs professionnels et technologiques. Le master vise à l'acquisition des connaissances et compétences disciplinaires et professionnelles nécessaires au métier d'enseignant du second degré. Ce master, adossé au *référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* (2013), comprend un total d'heures allant de 891 à 916, selon le profil et les besoins des étudiants. Un parcours adapté de type diplôme universitaire, à hauteur de 240 heures est proposé aux fonctionnaires stagiaires ayant déjà validé un master.

### Analyse

#### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement exposés. En M1, il s'agit d'accompagner à l'obtention des concours de l'enseignement du second degré. En M2, il s'agit de compléter la formation des enseignants stagiaire dans le parcours M2A et de permettre, dans le parcours M2NA, aux étudiants de tenter à nouveau les concours ou de les accompagner vers une réorientation.

La professionnalisation est présente dès le M1 où des stages de pratique accompagnée sont organisés en lien avec des séances d'analyse de pratique et des séminaires de recherche. La validation des Unités d'Enseignement (UE) réparties en cinq blocs — disciplinaire, didactique, recherche, contexte d'exercice du métier et mise en situation professionnelle — adossés au *référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* permet de préparer aux exigences des concours de l'enseignement. Cet objectif se retrouve également dans les contenus des UE de la formation master 2 des étudiants non admis au concours (M2NA). L'objectif du M2 en alternance est de consolider les connaissances et compétences disciplinaires et professionnelles, notamment en approfondissant la pratique réflexive via la réalisation d'un portfolio et le recours à la recherche.

L'Inspé forme et suit également les enseignants fonctionnaires stagiaires ayant déjà validé un master dans le cadre d'un diplôme universitaire (DU). On peut s'étonner de la raison ayant amené à modifier le *référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* pour en faire un « référentiel de formation » peu clair, faisant état de « capacités » et d'« objectifs à atteindre », sans reprendre les énoncés précis du référentiel national de 2013.

Le débouché principal du master MEEF est le professorat. L'Inspé de Caen propose aux étudiants M2 NA, non lauréat du concours, une UE de diversification professionnelle au semestre 4 durant laquelle d'autres débouchés leur sont présentés, ce qui peut être considéré comme un atout de ce parcours adapté.

#### Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit dans un continuum licence-master dont les liens nécessitent d'être renforcés par le biais d'une plus grande concertation. L'ambitieux projet PIA3 intitulé « *vers une professionnalité dans les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : construction d'un parcours de préprofessionnalisation* », qui devrait se mettre en place dans les années à venir, vise à combler les manques actuels. Quatre enseignants-chercheurs ont été recrutés sur des postes moitié UFR et moitié Inspé afin de renforcer le continuum licence-master. Leur nombre semble encore trop limité et leurs disciplines de rattachement trop éloignées de celles de la mention 2 pour pouvoir avoir les répercussions escomptées.

L'offre de préparation aux concours vient compléter l'offre régionale.

Un Collégium ESPE de Normandie a été établi en octobre 2018 mais aucune précision n'est apportée.

Le dynamisme de l'Inspé de Caen est à souligner notamment à travers les nombreux partenariats qu'il a su mettre en place et qui favorisent l'ouverture des étudiants vers l'international. Les partenariats Erasmus +, avec la Mission Laïque et la mise en place du CAFEPÉ cette année en sont des exemples louables. La recherche occupe aussi une place très importante au sein de l'Inspé, comme en atteste la mise en place du « pôle fédératif de recherche et de formation ». Cette structure de large envergure vise à fédérer étudiants et enseignants quel que soit leurs statuts, les disciplines, les parcours et les blocs autour de la recherche. Les objectifs de ce pôle sont ambitieux et au nombre de trois : fédérer ; valoriser et donner à voir ; et étayer, supporter, aider et accompagner. La valorisation de la recherche est portée tant par l'Inspé que par le rectorat, permettant ainsi aux étudiants d'entrer dans un continuum de formation.

Le pôle fédératif semble avoir davantage vocation à fédérer enseignants-chercheurs et formateurs, en lien avec le rectorat, autour de thématiques centrales à la formation. Ce véritable *Think Tank* mériterait d'être davantage exploité et tourné vers les étudiants afin d'ouvrir à ceux qui le souhaiteraient la possibilité de produire un mémoire de master MEEF enrichi leur permettant s'inscrire ensuite en doctorat.

L'inspé de Caen montre une volonté d'aider les étudiants non admis aux concours d'enseignement à s'orienter et à découvrir les débouchés que le master leur offre. Dans le cadre de l'UE de diversification professionnelle, l'Inspé de Caen a signé une convention avec le *Collectif des associations partenaires de l'école publique* (CAPE) et a monté un partenariat avec la *Mission laïque française* (MLF).

### Organisation pédagogique de la formation

La première année de master MEEF vise clairement l'obtention d'un concours de l'enseignement : CAPES, CAPEPS. Étonnamment ni le CAPET ni le CAPLP ne sont mentionnés.

La deuxième année de master diffère selon le profil des étudiants. S'ils ont été reçus à un concours de l'enseignement, ils seront en parcours M2 alternant (M2A). S'ils n'ont pas été admis, ils seront en M2 non alternant (M2NA). La maquette des M2NA est focalisée sur la préparation au concours, ce que se traduit par un volume d'heures de 25 heures supérieur à celui des M2A, des mutualisations avec des UE de M1, une baisse du nombre d'heures allouées au tronc commun ou à la recherche. Tout ceci a un impact sur les ECTS dont la répartition finale n'est plus du tout la même que celle allouée aux M2A. Si on peut comprendre que des UE de M1 soient mutualisées avec le parcours adapté des M2NA afin de donner à ces derniers l'opportunité de re-préparer le concours, on peut s'interroger sur la pertinence d'évaluer ces UE pour l'obtention du M2. Dans quelle mesure la maquette des M2NA peut-elle permettre de valider le diplôme du master puisque les exigences reprennent partiellement celles du M1 ? Le diplôme de master n'a pas la même nature selon que l'étudiant soit en M2A ou en M2NA. Ce dernier a un diplôme hybride à mi-chemin entre le M1 et le M2, qui ne permet pas de valider de la même façon les compétences professionnelles du référentiel de 2013.

La master MEEF n'est pas ouvert à la formation continue universitaire, ce qui n'est pas propice aux reconversions professionnelles pourtant nombreuses.

Un régime spécial d'études est proposé aux étudiants en situation particulières. Seules sont mentionnées la dispense d'assiduité et la mise en place d'une épreuve terminale dans le cadre d'évaluations prévues en contrôle continu.

L'approche par compétences est mentionnée mais les quatre paliers de maîtrise indiqués ne correspondent pas à ceux fournis par l'institution. Une nouvelle grille d'évaluation des « capacités » est proposée, ce qui montre que la réflexion autour de cette thématique est toujours en cours.

La démarche scientifique est décrite comme au cœur de la formation, ce qui est cohérent avec la place donnée à la recherche par le pôle fédératif de recherche en formation. Pour les parcours souhaitant s'inscrire dans une démarche de progressivité, le mémoire se construit du M1 au M2, avec dès le M1 un exercice ambitieux encadré par une grille de descripteurs très élaborées. On peut regretter que le nombre de parcours adhérant à cette démarche ne soit pas précisé. Le mémoire de M2 se compose de 30 à 40 pages. Aucune référence au nombre de pages n'est faite pour l'écrit de M1. Par ailleurs, il est précisé qu'une poursuite en doctorat est envisageable.

### Pilotage de la formation

Conformément aux textes réglementaires, les équipes de l'Inspé de Caen regroupent des formateurs en poste à mi-temps en établissement scolaire, des enseignants affectés à l'université et des enseignants-chercheurs, parmi lesquels on trouve des ATER. Les enseignants-chercheurs, en poste à l'Inspé ou rattachés à UNICAEN, constituent la part la plus importante des équipes, ce qui peut expliquer la forte mobilisation autour de la recherche.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2018-19 et va travailler en lien avec le COSP. L'articulation de leurs missions respectives est en cours de réflexion et la fréquence de leur tenue n'est pas mentionnée. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement de juin 2019 est très succinct. Sa rédaction est décousue et ressemble davantage à une prise de notes qu'à un réel compte-rendu. Il ne mentionne pas les noms et institutions des participants et ne rappelle pas l'ordre du jour. La date du prochain conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences ne sont pas clairement définies et l'ensemble des informations afférentes est décousu. Les modalités de fonctionnement des jurys ne sont pas mentionnées. Le supplément au diplôme est fourni, mais les modalités de suivi des compétences ne sont pas explicitées. Il est précisé que les UE sont réparties en blocs de compétences en adéquation avec le référentiel de compétences mais leur mode d'évaluation n'est pas mentionné. Les règles de compensation ne sont pas clairement explicitées. L'engagement étudiant est valorisé dans le cadre de l'UE de diversification professionnelle, ce qui est un bon point.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les critères de recrutement sont sur le site de l'Inspé ainsi que les jauges par parcours. Certaines sont très basses ce qui aurait mérité une explication. Un lien mène vers E-candidat. Le recrutement se fait sur dossier, suivi d'un entretien pour les étudiants présélectionnés.

Le site de l'observatoire UNICAEN publie très clairement les chiffres de l'insertion professionnelle par année et parcours d'étude. L'insertion professionnelle des étudiants ayant échoué au concours est excellente. L'auto-évaluation remise fournit également des informations sur la poursuite d'étude. Il est à déplorer l'absence de poursuite en doctorat.

Le conseil de perfectionnement nouvellement mis en place a analysé l'évaluation de la formation par les étudiants. Il est précisé que des recommandations ont été émises mais le compte rendu remis n'y fait pas référence. Des éléments intéressants sous forme d'un état des lieux de points positifs et négatifs et de préconisations sont consignés dans le document d'évaluation.

### **Résultats constatés**

Les taux de réussite au concours sont plutôt faibles dans certains parcours à l'instar de la documentation, de l'EPS, de l'allemand, de l'italien, de l'histoire géographie et des SES, tous obtenant un total admis sur inscrits inférieur à 20 %.

Rien n'est indiqué sur la provenance des étudiants arrivant en master MEEF.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Un dispositif pôle fédératif recherche dynamique
- Un excellent taux d'insertion professionnelle
- Des nombreux partenariats
- Une UE insertion professionnelle pour les M2 non admis au concours

### **Principaux points faibles :**

- La maquette de M2NA est éloignée de celle des M2A
- Les résultats au concours de six parcours sont faibles

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master MEEF de l'Inspé de Caen, composante de l'UNICAEN, présente de nombreux atouts, notamment une excellente insertion professionnelle et un pôle fédératif autour de la recherche très ambitieux. Plusieurs points mériteraient d'être renforcés, à l'instar du continuum de formation entre la licence et le master, et de l'accessibilité au master pour les personnes en reconversion professionnelle par le biais de la formation continue de l'université. Il serait souhaitable d'intégrer davantage les étudiants au pôle fédératif afin d'encourager l'accès au doctorat. Pour améliorer le pilotage de la formation, il conviendrait de développer les actions du Conseil de perfectionnement nouvellement installé. La formation gagnerait en qualité en renforçant l'approche par compétences encore confuse. Il est à noter que la transformation des concours d'entrée à l'enseignement dans le secondaire va dans les mois qui viennent rebattre les cartes des master MEEF second degré.

## Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Champ de formations « MEEF »

L'Université de Caen Normandie remercie le HCERES pour le rapport de synthèse du champ de formations « MEEF ». Elle retient avec satisfaction les points forts relevés, comme la lisibilité des formations, leur adéquation aux métiers visés et la professionnalisation des étudiants, qui se traduisent naturellement par de bons taux d'insertion professionnelle. L'Université de Caen Normandie est également sensible aux points faibles identifiés, notamment le manque d'harmonisation de la communication et du fonctionnement des organes de concertation, qui feront l'objet d'une attention particulière dès la rentrée prochaine.

Plus spécifiquement, les responsables de master souhaitent ici apporter quelques observations complémentaires utiles à la compréhension du contexte de certaines formations et des évolutions en cours.

### Mention Pratiques et Ingénierie de Formation

Les points faibles notés et les perspectives et recommandations envisagées sont prises en compte dans la nouvelle offre, notamment le fait de donner plus de poids à la formation à et par la recherche, ainsi que le fait de conforter l'approche par compétences. La structure de la nouvelle offre doit aussi participer à une plus grande unité de la mention, qui présente déjà des enseignements mutualisés, mais qui sont amenés à être développés.

### Mention Premier degré

Concernant l'absence d'informations sur les critères de sélection (p. 18), des éléments sont disponibles dans le compte-rendu de la commission de sélection (<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/master/5400-master-metiers-de-l-enseignement-de-l-education-et-de-la-formation--premier-degre?s=inspe&r=1485356436195>).

Concernant l'autre remarque (même page) sur le nombre important de candidatures (plus de deux fois la capacité d'accueil) et la capacité d'accueil non atteinte, on peut donner les explications suivantes : les étudiants pouvaient jusqu'à maintenant candidater dans plusieurs Inspé, et certains ont donc été recrutés par d'autres Inspé ; une proportion importante de candidats refuse d'aller sur les sites de formation éloignés de Caen ; chaque année, la liste complémentaire est épuisée.

Les remarques sur le manque de place fait à la recherche, le manque d'information sur le pilotage et l'harmonisation entre les trois sites, ainsi que sur le faible développement d'une démarche d'autoévaluation et d'amélioration ont d'ores et déjà été prises en considération dans le cadre de la refonte des maquettes de formation, et ce pour l'ensemble des mentions de master MEEF.

### Mention second degré

Le constat effectué sur de faibles taux de réussite dans six concours (p. 3) peut s'expliquer au regard de la sélectivité de certains concours, ce qui permet de relativiser les chiffres.

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,



Lamri ADOUI

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Caen Normandie - UNICAEN**

Bilan du champ de formations Physique,  
Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie,  
Chimie

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Isabelle Tournier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie, Chimie et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Chimie
- Master Mécanique
- Master Physique
- Master Sciences la Terre et des planètes, environnement

## Présentation

L'offre de formation proposée par l'université de Caen Normandie a été construite en étroite collaboration avec celles des autres établissements rattachés à la ComUE Normandie Université afin de proposer une complémentarité des diplômes et d'assurer ainsi un vivier suffisant à chaque formation. Des co-accréditations avec l'université Rouen Normandie et/ou l'université Le Havre Normandie ont ainsi été mises en œuvre pour 11 mentions de master.

Une vingtaine de formations proposées par l'université de Caen Normandie sont co-accréditées ou fonctionnent en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur normands (Université Rouen Normandie, Université Le Havre Normandie, Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN), Institut national des Sciences Appliquées (INSA) de Rouen). Une trentaine de ces formations sont ouvertes à l'apprentissage, soit 789 apprentis inscrits en 2019-2020. L'université de Caen Normandie accueille par ailleurs plus de 5000 stagiaires de la formation continue et occupe ainsi une place majeure de la formation professionnelle dans l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR) normand.

Le champ *Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie, Chimie* qui fait l'objet du présent rapport implique d'autres établissements de la ComUE (Communauté d'universités et établissements) Normandie Université : l'Université de Rouen (URN) ainsi que l'ENSICAEN.

L'offre de formation du champ *Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie, Chimie* est composée de quatre mentions de master portées par l'UFR Sciences. Il s'agit des masters : *Mécanique, Physique, Sciences de la Terre et des planètes, environnement et Chimie*.

Le master *Chimie* propose quatre parcours au niveau de la deuxième année (M2), le parcours *Chimie organique* ; le parcours *Contrôle Environnement Industriel (CEI)* ; le parcours *Chimie, Catalyse, Environnement et Développement Durable* et le parcours *Matériaux, Nanosciences et Energies (MANE)*.

Le master *Physique* présente trois parcours en M2 : le parcours *Matériaux, Nanosciences et Energie (MANE)* ; le parcours *Contrôle de l'Environnement Industriel (CEI)* et le parcours *Noyaux, Atomes, Collisions (NAC)*. Deux des trois parcours de la mention sont communs entre le master *Physique* et le master *Chimie*. Cette mutualisation des parcours affiche clairement la bi-disciplinarité de ces deux mentions. Il s'agit des parcours : MANE et CEI. Les masters *Mécanique* et *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* proposent un seul parcours.

## Avis global

Les finalités de l'offre de formation de ce champ sont clairement identifiées. L'offre de formation proposée en master est riche et diversifiée. Les formations bénéficient d'un adossement à la recherche conséquent. Le nombre d'intervenants extérieurs est important au sein des mentions *Physique* et *Sciences de la Terre et des planètes, environnement*, et devrait être augmenté au sein des mentions *Chimie* et *Mécanique*. Le champ bénéficie de l'attractivité du parcours *Noyaux, Atomes, Collisions (NAC)* labellisé Erasmus Mundus de la mention *Physique*. L'insertion professionnelle des diplômés ainsi que les taux de réussite sont satisfaisantes pour les mentions *Physique* et *Chimie*. On regrette toutefois, la faible ouverture des formations à l'international. Des mesures devraient être proposées afin de remédier à la faible attractivité et aux faibles taux de réussite du master *Mécanique*.

## Analyse détaillée

### LES FINALITES DE L'OFFRE DE FORMATION

clairement exposés. Ces masters comportent généralement plusieurs parcours correspondant à des débouchés et des spécialités distinctes, orientés principalement vers la recherche après obtention du doctorat (parcours *Chimie Organique*, parcours *Catalyse, Environnement et Développement Durable* du master *Chimie* et le parcours *NAC* de la mention *Physique*) ou vers l'insertion professionnelle directe après l'obtention du diplôme (master *Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement*).

L'offre de formation proposée en master est en adéquation et dans la continuité de l'offre de formation proposée en licence pour les étudiants titulaires d'une licence mention *Chimie* ; licence mention *Physique* ; licence mention *EEEEA* ; licence mention *Mécanique* ou d'une licence mention *Sciences de la Terre*.

Les objectifs des formations sont clairement définis. L'offre de formation est cohérente par rapport aux objectifs visés. Les informations relatives, aux connaissances ou compétences à acquérir sont portées à la connaissance des étudiants notamment lors des réunions de rentrée et sont clairement présentées sur le site web de l'Université. L'intitulé et le contenu des formations sont en accord avec les objectifs métiers précisés dans les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) des diplômes.

## LE POSITIONNEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

Les quatre mentions de master contenues au sein du champ *Physique, Sciences de l'ingénieur, Matériaux, Energie, Chimie* sont bien intégrées dans l'environnement et se positionnent dans la continuité des cursus de licence proposés par l'université de Caen. Le pôle fédérateur « Sciences et technologies » regroupe l'ensemble des mentions du champ.

Le positionnement à l'échelle régionale et nationale est également précisé par l'ensemble des formations du champ et montre des spécificités à l'échelle régionale, à l'échelle nationale et voire internationale pour le parcours NAC (*Noyaux, Atomes et Collisions*) du master *Physique* qui est labellisé Erasmus Mundus. Ce dernier parcours constitue l'unique formation labellisée Master Erasmus Mundus de l'Université de Caen.

Les mentions *Mécanique* et le parcours *Ingénierie et Géosciences du Littoral (IGL)* unique parcours du master *Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement* sont spécifiques sur le territoire normand.

Il faut souligner l'établissement de partenariats académiques privilégiés entre les mentions de *Physique* et *Chimie* avec l'Ecole Nationale Supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN), ainsi qu'un partenariat régional avec le master *Chimie* de l'Université de Rouen Normandie ; le parcours MANE proposant des unités d'enseignement (UE) mutualisées avec un des parcours du M2 *Chimie* de Rouen.

L'adossement à la recherche dans le champ de formation est important et s'appuie sur des structures fédératives (Institut de recherche sur les matériaux avancées (IRMA), Institut Normand de Chimie Moléculaire, Médicinale et Macromoléculaire (INC3M), des laboratoires académiques, et les écoles doctorales partenaires (Ecole doctorale normande de Chimie, Ecole doctorale de Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie et Ecole doctorale Mathématiques, information, ingénierie des systèmes). L'adossement à la recherche se traduit également par la participation d'enseignants-chercheurs rattachés à des structures de recherches. Plusieurs LabEx (LabEx SYNORG et EMC3 pour la mention *Chimie*) et EQUIPEX (S3 et DESIR pour la mention *Physique*) couvrant l'ensemble des domaines de compétences des mentions *Physique* et *Chimie* viennent par ailleurs renforcer ce soutien fort de la recherche.

L'intervention de chercheurs académiques ou d'intervenants du monde professionnel dans les formations du champ est hétérogène. Elle est effective dans le master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* où une part significative des enseignements de M2 est assurée par des intervenants extérieurs issus du monde socioprofessionnel et dans le master *Physique* où jusqu'à 20 % des enseignements dans certains parcours (parcours *CEI*) sont dispensés par des professionnels issus du secteur public (CNRS, CEA...) ou privé. Dans les masters *Mécanique* et *Chimie* la participation d'intervenants extérieurs est plus faible et concerne principalement l'encadrement de stages en entreprise.

L'internationalisation dans le champ est visible principalement grâce la filière d'excellence du master Erasmus Mundus NucPHYS associé au parcours NAC de la mention *Physique*. Cette filière regroupe de nombreux établissements partenaires étrangers (universités de Séville, Barcelone et Madrid pour l'Espagne, les universités de Padova et Catania pour l'Italie) et est soutenue par un financement européen récurrent. Ces partenariats à l'international favorisent fortement les mobilités entrante et sortante d'étudiants et d'enseignants et augmente l'attractivité de l'établissement. La dimension internationale n'est pas ou peu explicitée pour les autres mentions de master du champ.

## L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Les formations sont toutes conformes à la structuration du système européen et en accord avec le contenu des fiches RNCP. Le master *Chimie* s'adosse à une école universitaire de formation. Un effort est engagé pour mutualiser les enseignements et améliorer l'interdisciplinarité des masters *Chimie* et *Physique* (parcours *CEI* et *MANE*) et dans une moindre mesure pour le master *Mécanique* et le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement*.

Aucune des formations n'est ouverte à l'alternance, malgré la présence d'un parcours professionnalisant dans le master *Chimie*. La formation tout au long de la vie et la validation des acquis d'expériences (VAE) font l'objet de peu d'attention. L'approche par compétences n'est pas encore intégrée à la pédagogie dans toutes les mentions, et parfois les compétences sont confondues avec les connaissances.

Cependant, on note pour le master *Sciences de la terre*, en seconde année, qu'un bilan des compétences par UE a été dressé par l'équipe pédagogique. Ce document permet aux étudiants de voir les attendus au sein de chaque UE.

La démarche scientifique, tout comme les compétences transversales ne sont pas consacrées à des unités d'enseignement particulières, et plutôt diluées dans l'apprentissage attendu à travers les stages et projets étudiants.

Seul le master *Physique* est clairement orienté à l'international, grâce à un double diplôme Erasmus Mundus. On peut regretter que ce ne soit pas le cas du master *Chimie*, qui pourrait s'appuyer sur son école universitaire de recherche. L'anglais est enseigné mais très peu d'UE disciplinaires sont dispensées en langue anglaise. Les certifications de niveau linguistique ne sont pas rendues obligatoires, ni prises en charge pour l'obtention du diplôme. La place du numérique dans la pédagogie reste limitée. L'éthique scientifique ne fait pas l'objet d'un enseignement spécifique.

## LE PILOTAGE

Le pilotage des mentions est assuré par des conseils pédagogiques constitués pour la plupart d'enseignants et d'enseignants chercheurs. Ces conseils se réunissent plusieurs fois par an.

Les formations du champ sont mises en œuvre par des équipes pédagogiques clairement identifiées pour les masters *Physique*, *Sciences de la Terre et des planètes*, *environnement* et *Mécanique*, ainsi que le parcours *Contrôle Environnement Industriel (CEI)* commun aux mentions *Physique* et *Chimie*. La participation de professionnels extérieurs au sein de l'équipe pédagogique de la mention *Chimie* est faible. Le soutien administratif aux équipes pédagogiques est mentionné dans les dossiers comme insuffisant.

Des conseils de perfectionnement spécifiques aux formations sont instaurés mais leurs modalités ne sont pas détaillées et les comptes rendus ne sont pas joints au dossier à l'exception du master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement*.

Les formations du champ ne délivrent pas de certifications attestant de l'acquisition de connaissances et compétences spécifiques. Peu de données concernant la formation des équipes pédagogiques à l'approche par compétences sont détaillées dans les dossiers. L'engagement étudiant n'est pas valorisé.

## LES DISPOSITIFS D'ASSURANCE QUALITE

Les effectifs de la formation et l'origine des étudiants sont clairement identifiés. L'attractivité du M1 *Mécanique* est faible, peu d'étudiants de l'université postulent à ce master. Les candidatures Campus France sont nombreuses. Toutefois le faible niveau de ces candidatures ne permet pas un vivier suffisant. Le parcours NucPHYS est lui très sélectif. La poursuite en thèse est très satisfaisante et adaptée aux objectifs selon le type de formation.

L'évaluation du suivi des diplômés est satisfaisante pour la plupart des formations à l'exception toutefois de la mention *Chimie*.

## LES RESULTATS CONSTATES

D'une façon générale, les effectifs des mentions du champ, compris entre 10 et 20 étudiants en M1 et entre 15 et 50 étudiants en M2, sont assez faibles mais correspondent néanmoins aux effectifs habituels des formations universitaires de second cycle dans les domaines de la physique et de la chimie. La structuration des mentions *Physique* et *Chimie* en différents parcours bien identifiés permet de renforcer les spécificités des formations. La mutualisation des parcours *Contrôle de l'environnement industriel* et *Matériaux, nanosciences et énergie* par les mentions *Physique* et *Chimie* permet de maintenir des effectifs suffisants à l'échelle de ces deux mentions. Le parcours *Noyaux, atomes et collisions*, labellisé Erasmus Mundus, bénéficie quant-à-lui d'effectifs plus importants.

L'attractivité du master *Chimie* est globalement satisfaisante comme en témoigne le nombre important de candidatures indiqué dans le dossier. Comparativement, l'attractivité du master *Physique* est plus faible, bien que suffisante pour maintenir des effectifs stables. Le master *Mécanique* fait l'objet d'un nombre satisfaisant de candidatures externes mais son attractivité est insuffisante auprès des étudiants locaux contrairement aux autres masters de ce champ. La pression sélective du master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* est de 4:1 en moyenne et est en croissance. Le taux de réussite des étudiants est très élevé pour les mentions du champ à l'exception du master *Mécanique*.

L'insertion professionnelle est satisfaisante pour l'ensemble des mentions, mais faible à court terme pour le master *Sciences de la Terre et des planètes, environnement*. La poursuite en doctorat est cohérente avec les objectifs des formations. Le très faible nombre de diplômés du master *Mécanique* ne permet pas d'établir une analyse statistique fiable des débouchés offerts par la formation.

# Conclusion

### Principaux points forts

- Offre de formation riche et diversifiée.
- Finalités des formations et des parcours clairement identifiées.
- Mutualisation des enseignements entre certains parcours.
- Bon adossement des formations à la recherche.
- Bonne insertion des diplômés en regard des finalités des formations pour les mentions *Physique*, et *Chimie*.
- Intervenants extérieurs nombreux et diversifiés pour la mention *Physique*.

- Attractivité du parcours *Noyau, atomes et collisions*, labellisé Erasmus Mundus de la mention *Physique*.
- Double diplomation du parcours *Matériaux, nanosciences et énergie* avec l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen.
- Taux d'insertion professionnelle globalement satisfaisant.

### Principaux points faibles

- Internationalisation à développer pour les mentions *Chimie* et *Mécanique*.
- Faible participation des professionnels dans les mentions *Chimie* (à l'exception du parcours *CEI*) et *Mécanique*.
- Faible attractivité du master *Mécanique*.
- Faible insertion professionnelle à court terme pour la mention *Sciences de la Terre et des planètes, environnement*.
- Taux de réussite très faibles pour la mention *Mécanique*.
- Notions d'éthique et intégrité scientifique peu enseignées.

### Recommandations

La double diplomation du parcours *Matériaux, nanosciences et énergie* avec l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen permet de maintenir des effectifs satisfaisants au sein de ce parcours et de diversifier le profil des étudiants.

Certaines équipes pédagogiques ont un effectif faible et la représentation des professionnels est insuffisante pour les mentions *Chimie* et *Mécanique*.

Une ouverture plus importante vers l'international pourrait être envisagée, en particulier pour les mentions *Chimie* et *Mécanique* afin d'améliorer l'attractivité et la visibilité de ces formations. La récente ouverture de l'école universitaire de recherche dans laquelle le master *Chimie* est intégré est l'occasion de renforcer la visibilité de la recherche et de la technologie dans l'organisation de la formation.

La très faible attractivité du master *Mécanique* auprès des étudiants locaux doit être corrigée. Une meilleure coordination de ce master avec les formations de licence devrait permettre d'augmenter l'attractivité de cette formation.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER CHIMIE

## Etablissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master chimie est une formation initiale, dispensée en présentiel, dotée de quatre parcours dont deux sont mutualisés avec la mention de Physique : les parcours "matériaux, nanostructures et énergie" (MANE) et "Contrôle de l'environnement industriel" (CEI). Trois parcours sont orientés vers la poursuite d'étude en doctorat et les métiers de la recherche de niveau cadre: "chimie organique", "catalyse, environnement et développement durable" (CEDD), "matériaux, nanostructures et énergie (MANE)". Le parcours "contrôle de l'environnement industriel" (CEI) vise une insertion professionnelle directe à un niveau cadre. L'objectif des parcours CO, CEDD, MANE et CEI est de former les étudiants respectivement à : la synthèse et la caractérisation de molécules; la catalyse pour l'environnement et le développement durable; l'étude des matériaux avancés pour le stockage et la conversion de l'énergie; le contrôle des impacts des activités industrielles sur l'environnement.

Les enseignements se déroulent à l'Université de Caen Normandie et à l'École normale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont essentiellement présentés en terme de connaissances sans que les compétences ne soient clairement définies. Ces objectifs sont différents selon les parcours avec une présentation très hétérogène. Les objectifs de la formation sont disponibles sur le site de l'Université et sont présentés aux étudiants de L3 en janvier puis rappelés aux étudiants lors de la prérentrée. Les enseignements et le contenu de la formation apparaissent en adéquation dans les différents parcours et leurs objectifs respectifs. La finalité du programme est axée sur l'acquisition de connaissances tandis que les compétences visées ne sont pas indiquées.

Les débouchés concernent surtout la poursuite d'étude en doctorat pour les parcours CO, CEDD, MANE et l'insertion professionnelle au sein de sociétés ou collectivités territoriales intégrant la gestion de l'environnement pour le parcours CEI. Hormis la référence au niveau d'insertion (*i.e.* cadre), il est regrettable que les métiers accessibles à l'issue de la formation ne soient pas explicités dans le dossier présenté. Il est nécessaire pour cela de consulter la fiche RNCP nationale ou de se reporter au site web de la formation. L'approche par compétences des métiers liés aux débouchés professionnels n'est clairement pas prise en compte. L'adéquation entre les débouchés, les secteurs applicatifs et les enseignements reste floue.

La formation se réfère à la fiche nationale RNCP n° 31803 master chimie sans faire de lien avec le contenu de la formation. Le dossier présente toutefois des fiches répertoires descriptives de la formation par parcours où des compétences apparaissent.

### Positionnement dans l'environnement

Le master chimie est unique dans la région Basse Normandie et s'insère dans l'offre de formation de l'Université en lien avec la physique ou les géosciences via le recrutement des étudiants de M2. Le master est réalisé en partenariat avec l'ENSICAEN où une partie des cours de S3 sont suivis par les élevés ingénieurs de troisième année. Le master est complémentaire à ceux de la région Haute Normandie, notamment avec des UE communes à l'université de Rouen. Les partenariats apparaissent via les enseignements, les stages avec les établissements publics (CNRS, CEA), les grands instruments ou laboratoires locaux (Ganil, ...) ou des entreprises sans autre formalité. Deux partenariats internationaux (programme Interreg IV) existent avec des universités anglaises (Southampton, Norwich) pour des échanges de stagiaires. L'émergence de l'école Universitaire de Recherche (EUR) XL-Chem en 2020 vient renforcer ces partenariats existants.

La formation s'appuie fortement sur les laboratoires de Chimie de l'Université de Caen et de l'ENSICAEN dont les Labex Synorg et Energy Materials and Clean Combustion Center (EMC3) : Les trois parcours recherche en sont le reflet direct. Ces parcours sont adossés à deux instituts fédératifs (Instituts Normand de Chimie Moléculaire, Macromoléculaire et du Médicament, Institut de Recherche sur les Matériaux Avancés) et à deux Instituts Carnot (Innovation Chimie Carnot, Énergie et Systèmes de Propulsion).

Le lien master-doctorat se concrétise par le rattachement à l'école Doctorale Normande de Chimie (ED 508) et à celle intitulée Physics, Engineering, Materials, Energy (ED 5911). La mise en place de l'EUR XL-Chem vient renforcer à l'international ce lien master-doctorat.

Le lien avec la recherche s'exprime par l'accueil des étudiants lors des travaux pratiques effectués avec des matériels de recherche, l'accueil d'étudiants en stage ou le suivi, par les étudiants de séminaires scientifiques (chercheurs étrangers, ...) des laboratoires ou plus directement des enseignant-chercheurs (EC) des laboratoires. L'équipe pédagogique ne fait pas apparaître de chercheurs venant d'organismes tels que le CNRS ou d'ingénieurs R&D venant du monde socio-professionnel qui pourraient apporter un éclairage supplémentaire de la recherche appliquée à la formation des étudiants.

La liste des intervenants n'indique aucun intervenant du milieu professionnel à l'exception de salariés du secteur public français dont les organismes de rattachement et les fonctions ne sont pas précisés. Le lien avec les acteurs du monde professionnel apparaît limité. Seuls les stages effectués en entreprise matérialisent ce lien. Les programmes Interreg IV ou les appels à projets régionaux ont permis les échanges d'étudiants en stage ou l'accueil de onze professeurs étrangers intervenant dans la formation (5 à 10 heures de cours). Il est regrettable que le volume des stages entrants ou sortants ne soit pas quantifié.

La formation ne semble pas participer à des programmes de mobilité étudiante, notamment via le processus Erasmus. Cette possibilité est étonnamment absente du dossier.

### Organisation pédagogique de la formation

La spécialisation de la formation est progressive avec un premier semestre de M1 en tronc commun suivi d'un second semestre orientant l'étudiant vers les parcours monodisciplinaires en chimie (parcours CO et CEDD) ou les parcours pluridisciplinaires MANE ou CEI. En M2, le premier semestre est dédié aux enseignements spécifiques à chaque parcours, puis est suivi du stage du second semestre. Les semestres sont organisés en Unités d'Enseignements (UE) permettant à l'étudiant de capitaliser les ECTS. Les UE apportent un ensemble de connaissances conformes à la fiche nationale RNCP comme le montre la lecture des syllabus.

Au niveau M2, les parcours ont leur propre organisation. Par exemple, la mutualisation de cours avec l'université de Rouen (en visioconférence, parcours MANE) existe ou seront mis en place (parcours CEDD - ENSICAEN). Seul l'anglais apparaît comme une UE transversale à tous les parcours. Les parcours NAME et CEI sont communs aux mentions Physique et Chimie. L'impact de l'EUR XL-Chem, démarrée en septembre 2020, sur l'organisation pédagogique de la formation est décrite (cours et conférences en anglais, double diplomation, chercheurs invités ...) , mais son ouverture récente ne permet pas à ce jour d'évaluer la plus-value possible.

La formation n'est ouverte qu'en formation initiale et en présentiel. La forte technicité de la formation empêche l'enseignement à distance bien que des UE mutualisées par visio-conférence existent.

La formation tout au long de la vie n'est pas évoquée dans le dossier alors que la richesse de la formation et des laboratoires associés doit le permettre. Le master s'appuie sur la cellule VAE du Service Universitaire de la Formation Continue et de l'Apprentissage (SUFCA) propre à l'Université : les VAE sont possibles sans que des VAE aient été réalisées sur la période du dossier.

Pour les étudiants ayant des contraintes particulières, la formation s'appuie sur les dispositifs de l'université et un conseil pédagogique propose des adaptations (aménagement des cours et examen, soutien, ...).

Le dossier présenté annonce une organisation en bloc de compétences en se référant notamment à la fiche RNCP nationale. Cependant aucun élément n'apparaît dans la description des EU ou le supplément au diplôme permettant d'identifier formellement les blocs de compétences. Les parcours et les UE ne sont pas encore décrites en terme de compétences. Une confusion entre connaissances et compétences apparaît à la lecture du dossier ce qui ne permet pas au recruteur ou à l'étudiant d'énoncer les compétences acquises à l'issue du master malgré une formation solide. La notion de portefeuille de compétence n'est pas évoquée ni dans le bilan ni dans les perspectives.

Le dossier présenté ne fait apparaître aucune pédagogie active ce qui est regrettable. Cela ne semble pas être envisagé avec la mise en place de l'EUR XL. Pour le parcours CEDD, le dossier fait référence à un projet transversal portant sur les notions abordées dans plusieurs UE et participant ainsi au contrôle des connaissances disciplinaires acquises. Ce projet n'est cependant pas identifiable dans la maquette ou le descriptif des modalités du contrôle des connaissances.

Du fait des nombreux liens avec les laboratoires de recherche (TP en laboratoire, stage, séminaire), le master laisse une part conséquente à la formation par la recherche et prépare donc bien les étudiants à la poursuite en doctorat.

Deux stages sont inclus dans la formation M1 (2 mois) et M2 (4 à 6 mois). Ils ont lieu en entreprise ou en laboratoire de recherche et permettent à l'étudiant d'orienter sa formation. En l'absence de pédagogies diversifiées, ces stages sont le seul élément permettant à l'étudiant de travailler en autonomie et/ou dans un cadre collaboratif. La connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise est quasiment absente : seule une UE du parcours CEI (à l'exclusion des trois autres parcours) aborde cet aspect. Un cours aborde cependant l'élaboration d'un CV et des lettres de motivation. Puisque 40% des diplômés poursuivent en doctorat, l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant devrait faire l'objet d'un accompagnement plus important. Un renforcement est à prévoir pour les étudiants souhaitant s'insérer dans la vie active mais également pour les

étudiants cherchant par eux même une thèse où la candidature spontanée par CV et lettre de motivation reste la règle. L'EUR devrait renforcer ces aspects à l'avenir.

L'anglais est enseigné dans les deux années de master (50 heures de cours au semestre 1 et 30 heures au semestre 3), de séminaires ou cours en anglais (EC, chercheurs étrangers). Une UE (60 heures) du parcours CEI est entièrement enseignée en anglais. L'Université propose de passer la certification CLES1 ou CLES2 aux étudiants volontaires.

L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre de programme d'échange type Erasmus ou de partenariats n'est pas évoquée dans le dossier présenté. Le programme Erasmus apparaît seulement dans le supplément au diplôme du parcours chimie organique sans plus de précision. L'entrée en M1 est possible pour des candidats issus de Bachelor of Science Chemistry sans évocation des critères de sélection compte tenu d'un master dispensé en français.

L'environnement numérique du travail est en place pour l'organisation de la formation (emploi du temps, documents complémentaires) ou pour des échanges lors des stages sans détails. Pour les UE mutualisées avec Rouen, les visioconférences sont en place. La place du numérique semble limitée à ces aspects sans présence revendiquée de pratiques pédagogiques innovantes, d'outils collaboratifs ou d'autres outils.

L'intégrité scientifique et l'éthique ne sont pas spécifiquement enseignées. La lutte contre le plagiat a été mise en place au sein du master : le dispositif compilation est utilisé pour les rapports mais curieusement limité au M1.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée avec des EC venant de 6 sections du CNU (28, 29, 30, 31, 32 et 33) et adaptées à la formation. Le parcours CEI bénéficie de la participation d'EC provenant d'autres sections (02, 05, 64, 65) liées aux compétences spécifiques de la formation (sociologie, droit, ...). Cette équipe est complétée par des chercheurs du CNRS. Les intervenants du milieu professionnel restent limités au parcours CEI et sont absents des trois autres parcours. Pour le parcours CEI, ces intervenants sont issus d'organismes publics concernés par les risques sanitaires ou la prévention des risques en cohérence avec les objectifs. La présence d'ingénieurs exerçant dans les entreprises locales (pétrochimie Le Havre/Rouen, France Chimie Normandie) permettrait d'apporter un complément. La liste des intervenants est fournie mais aucune indication n'est donnée quant à leur diffusion auprès des étudiants.

On ne note aucune information sur la mobilisation et la formation de l'équipe pédagogique vis à vis de l'approche par compétences.

La description du pilotage de la mention aux seuls jury de parcours ou des UE du M1 indique une faiblesse du pilotage de la mention et du master. Si les présidents des jurys sont identifiés, les responsables de parcours sont difficilement identifiables dans le dossier présenté, mais participent au conseil de perfectionnement. Le rôle des responsables d'année et de parcours n'est pas précisé. Aucune autre responsabilité n'est affichée (stage ou insertion professionnelle).

Le rôle des jurys qui se réunissent semestriellement concerne l'évaluation des étudiants et les problèmes organisationnels éventuels. Les jurys exercent le double rôle de l'évaluation des étudiants et de coordination de l'équipe pédagogique. En l'absence d'un jury de mention, le pilotage de la mention ne semble pas pleinement effectif.

Les étudiants sont exclus du pilotage de la formation à l'exception du parcours CEI où une réunion informelle est tenue entre les étudiants et les deux responsables, sur l'organisation générale et la qualité des cours.

La présence et la constitution d'un conseil de perfectionnement n'est pas clairement mentionné dans le dossier, mais un compte rendu de conseil de perfectionnement est joint au dossier. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en septembre 2019 mais n'a pas pas siégé avant juin 2020. Le rôle de ce conseil n'est pas précisé. Il est composé des responsables de mention, de parcours, d'un technicien, de quatre professionnels cœur de métier et de deux étudiants non désignés. Compte-tenu des 4 parcours distincts du master chimie, il est regrettable que des étudiants représentant chaque parcours n'y participent pas. En précisant son rôle et ses modalités de fonctionnement, ce conseil devrait permettre l'amélioration continue de la formation au fil des années.

Les modalités du contrôle des connaissances et d'attribution des crédits ECTS, votées par le CEVU, sont spécifiées dans le dossier et présentées aux étudiants lors de la rentrée.

L'évaluation des étudiants est classique (épreuve écrite, TP) et trois notes sont attribuées pour le stage (rapport, soutenance, appréciation de l'équipe d'accueil). Les règles d'attribution du diplôme, sans certification possible, sont clairement définies : moyenne sur les deux semestres, absence de note éliminatoire, seconde session pour les UE non validées lorsque la moyenne est inférieure à 10/20. Quelle que soit l'année, ou le parcours, les deux semestres ne sont pas compensables. La reconnaissance de l'engagement de l'étudiant est mise en place au niveau de l'Université.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le master recrute via les portails e-candidat et Campus France ou par la filière de la mention chimie en formation initiale uniquement. Des élèves ingénieurs de l'ENSICAEN intègrent les 3 parcours recherche du M2 après examen des dossiers. Les effectifs et origines des étudiants sont connus pour le M1 et les quatre parcours.

Seul le parcours CEI indique une pression externe de 30 à 50 candidatures par an. Les capacités d'accueil ne sont pas connues. L'université de Caen indique 20 recrutés pour 80 candidatures en M1 montrant l'attractivité de la formation sans commentaire dans le dossier présenté. En M1, 70 à 80 % des étudiants proviennent de l'Université de Caen, 15 à 25 % proviennent d'autres académies et environ 5 % sont d'origine étrangère.

Les taux de réussite sont très bons, entre 80 et 100 % pour les deux années mais ne sont analysés que pour le parcours CEI.

Le master ne procède pas à une évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés. Seul le parcours CEI procède à une évaluation informelle des enseignements avant le départ en stage des étudiants.

En l'absence de comptes-rendus réguliers du conseil de perfectionnement ou d'un dispositif équivalent, la formation ne dispose pas d'un dispositif d'évaluation effectif et utile à l'amélioration de la formation. Ces dispositifs d'assurance qualité manquent réellement dans la formation.

### Résultats constatés

Les effectifs sont d'une vingtaine d'étudiants en moyenne en M1 et entre 40 et 50 étudiants en M2 ce qui est raisonnable : les étudiants proviennent pour 40 à 45 % de l'université, 30 à 40 % de l'ENSICAEN, 5 à 15% d'autres universités et 12 à 14 % de l'étranger. Le recrutement est donc diversifié.

La présence de quatre parcours induit cependant des effectifs faibles par parcours : 11,3/an pour le parcours CO, 14/an pour CEI, 8/an pour CEDD et 13,3/an pour NAME. Bien que les objectifs de chaque parcours soient bien différenciés, si ces effectifs venaient à décroître, ils pourraient remettre en question l'ouverture de 4 parcours pour moins de 40 à 50 étudiants.

Le devenir des diplômés à six et trente mois pour les années 2013 -2016 est fourni (taux de réponse ~75 %) par l'espace orientation insertion observatoire de l'Université de Caen tandis que le dossier montre les données pour 2017-2018-2019. Le site internet de l'Université présente les données pour tous les parcours et toutes ces années. Dans les deux cas, les modalités des enquêtes ne sont pas indiquées ce qui engendre des données parfois contradictoires.

À l'échelle de la mention, les données concernant l'insertion professionnelle fournies en annexe au dossier font état d'une insertion professionnelle comprise selon les années entre 32 % et 66 % à six mois et entre 62 % et 100 % à trente mois.

Les données d'insertion: poursuite d'étude en doctorat, vie active, recherche d'emploi, ne sont ni analysées ni utilisées dans l'évolution de la formation du fait "d'un retard trop important" et/ou "du faible taux de réponse" ce qui est contradictoire aux éléments présentés par l'Université de Caen.

À 6 mois, selon les données de l'Université (période 2015-2018), les diplômés sont pour 40 % en doctorat, 12 % poursuivent leurs études, 34 % ont un emploi dont 63 % d'un niveau cadre et 11 % sont en recherche d'emploi. La durée de la recherche du premier emploi est très variable de 5 à 8 mois en moyenne.

Le dossier indique des données dont l'origine n'est pas définie pour la période 2018-2019. Pour les parcours recherche, 55 % sont en doctorat, 24 % sont employés, 22 % sont dans une autre situation. Pour le parcours CEI visant l'insertion professionnelle, 71 % des diplômés sont employés. Les emplois occupés sont à 63 % de niveau cadre sans information quant à l'adéquation avec la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bon adossement de la formation à la recherche
- Bon taux de poursuite en thèse pour les parcours CO, CEDD et MANE
- Bonne insertion professionnelle pour le parcours CEI

### Principaux points faibles :

- Une faible attractivité/lisibilité de la formation
- Une faible diversité des pédagogies innovantes

**Analyse des perspectives et recommandations :**

- La faiblesse des effectifs de la mention en M2 malgré l'existence des 4 parcours est à noter. L'EUR XL Chimie représente une opportunité pour développer le master à l'international et/ou développer l'approche par compétences ou les nouvelles pédagogies. Le développement de l'offre devra bénéficier des outils de gouvernance : conseil de perfectionnement, enquêtes d'autoévaluation et insertion professionnelle, ...
- La création d'une mention Sciences de la matière permettrait probablement d'accroître la visibilité du parcours MANE et de contribuer à l'augmentation des effectifs dans ce parcours.

# MASTER MECANIQUE

## Etablissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master mention Mécanique a pour objectif de former des cadres scientifiques généralistes dans les disciplines centrées sur la mécanique et intéressant les métiers de l'ingénierie, du secteur R&D ou de la recherche académique. La mention comporte un seul parcours. Cette formation est proposée en présentiel et en formation initiale. Le master n'est pas ouvert à l'alternance. L'enseignement s'effectue sur le campus 2 de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité de cette mention de master est de former des cadres scientifiques pour les secteurs de la mécanique appliquée ou fondamentale (ingénierie, R&D, recherche). Il s'agit d'une formation généraliste dispensant des connaissances et des compétences affichées en mécanique des fluides et des structures (y compris le couplage entre les deux) et en transferts thermiques, ainsi qu'en outils numériques (modélisation et simulation numérique). Les compétences acquises à l'issue de la formation couvrent un large spectre et peuvent effectivement conduire à des débouchés très variés. Sans contradiction avec le profil généraliste de la formation, une coloration énergies marines renouvelables est également affichée, et bénéficie ainsi des compétences locales dans ce domaine. L'intitulé et le contenu de la formation sont en accord avec les objectifs métiers précisés dans la fiche RNCP du diplôme. Ces informations sont diffusées sur le site de la formation et lors de la réunion de rentrée et par conséquent, accessibles aux étudiants. Un supplément au diplôme est par ailleurs disponible.

### Positionnement dans l'environnement

La formation est positionnée comme une poursuite adaptée à la licence de mécanique de l'université de Caen. Le recrutement vise donc principalement les diplômés de licence de mécanique, mais le master peut accepter des étudiants provenant de disciplines scientifiques connexes (physique, mathématiques, école d'ingénieur). La moitié environ des étudiants inscrits viennent d'autres établissements. La poursuite en doctorat se fait localement dans les cadre de l'ED 590 MIIS (Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes) et l'ED 591 PSIME (Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie).

Il s'agit de la seule formation de master de la mention Mécanique sur la région Normandie. Néanmoins, il serait probablement utile d'expliquer le positionnement du master de Mécanique par rapport aux différentes écoles d'ingénieurs du site. Une réflexion sur ce point pourra aider à mieux définir les spécificités de la formation, en apportant des éléments de présentation permettant d'améliorer sa visibilité et sa complémentarité.

L'adossement à la recherche est notamment lié à l'appartenance des membres de l'équipe pédagogique à deux unités de recherche, le laboratoire de Mathématiques Nicolas Oresme (LMNO, UMR 6139, CNRS/U. Caen) et le laboratoire Morphodynamique Continentale et Côtière (M2C, UMR 6143, CNRS/U. Caen/U. Rouen), avec quatre enseignants-chercheurs dans chacun de ces laboratoires. Ceux-ci accueillent aussi des stagiaires de M1 et M2, et recrutent régulièrement en thèse des diplômés de cette formation.

Les relations avec le monde professionnel s'appuient sur les contacts industriels liés aux activités de recherche partenariales des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, qui peuvent conduire à des stages ou des thèses CIFRE avec les industriels présents dans la région.

La dimension internationale n'est pas explicitée. Il n'est pas fait mention dans le dossier de mobilité étudiante entrante ou sortante ou d'échanges même ponctuels. Aucun partenariat formalisé n'existe avec des établissements étrangers.

### Organisation pédagogique de la formation

Le contenu de la formation permet d'assurer la continuité pédagogique avec les enseignements suivis en licence de Mécanique. La formation s'articule avec un ensemble d'une vingtaine de modules obligatoires. On peut regretter l'absence de modules à choix permettant aux étudiants de personnaliser leur projet de formation.

La formation en alternance n'est pas proposée et rien n'est mentionné concernant l'accueil des étudiants sportifs, en situation de handicap ou salariés.

L'approche par compétences n'a pas été mise en place sur la période. La place de la professionnalisation est présente sous la forme de stages et de projets : en plus du stage obligatoire au dernier semestre de deuxième année, les étudiants suivent en fin de première année un stage d'initiation à la recherche ou au monde industriel, et un projet personnel d'approfondissement d'enseignements disciplinaires ou d'initiation à la recherche est effectué par les étudiants chaque année.

La place du numérique dans la pédagogie est évoquée à travers l'utilisation d'une plateforme numérique de travail permettant l'échange de documents et l'interaction avec les étudiants via un forum. Il n'est pas mentionné d'initiative particulière en matière d'innovation pédagogique mais une réflexion est menée pour proposer des contenus interactifs. Le site web de la formation, bien que très synthétique, rassemble correctement les informations administratives et pédagogiques essentielles mais pourrait être enrichi pour accroître l'attractivité de la formation.

L'enseignement de l'anglais est présent sur les deux années de master, aux semestres 2 et 3, pour un total de 9 ECTS. Par ailleurs, des enseignements en M2 peuvent être proposés en anglais, sur la base du volontariat des enseignants. Une seule UE est actuellement proposée en anglais.

Les étudiants sont informés sur les bonnes pratiques scientifiques (intégrité scientifique) et le plagiat mais il n'est pas précisé si les enseignants disposent d'un outil de contrôle du plagiat ou le cas échéant, dans quel cadre ils en font usage.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est relativement réduite, composée majoritairement de 6 enseignants-chercheurs de la composante, et complétée par un enseignant-chercheur de l'école supérieure d'ingénieurs de l'université Caen-Normandie (ESIX) membre du Laboratoire de Mathématiques Nicolas Oresme (LMNO), un professeur de l'université de Rouen membre du M2C, un intervenant industriel responsable R&D chez SEGULA Technologies et chercheur associé au Laboratoire Universitaire des Sciences Appliquées de Cherbourg (LUSAC), une professeure en lycée professionnel intervenante en communication, et quelques doctorants. Tous les enseignants-chercheurs appartiennent à la section CNU 60, à l'exception de l'enseignant d'anglais. L'équipe pédagogique est bien identifiée, et bien adaptée aux enseignements dispensés mais l'implication d'enseignants issus d'autres sections, pourrait enrichir les contenus pédagogiques et permettre l'élargissement de l'équipe enseignante, proposition évoquée dans le rapport d'auto-évaluation. La formation est bien construite avec une progression pédagogique même si l'approche par compétences n'est pas pratiquée.

Les responsabilités pédagogiques sont réparties entre les deux responsables d'année. Il serait probablement utile d'identifier dans le dossier fourni, le responsable de la mention, notamment dans le contexte d'une politique de site qui inclut potentiellement des discussions entre les différentes mentions de master : s'agit-il du porteur mentionné dans la fiche résumé ou la responsabilité de la mention est-elle partagée entre les deux responsables d'années comme le laisse entendre le rapport d'auto-évaluation et le site internet de la formation ? Ce point mérite donc d'être éclairci. Le pilotage de la formation est complété par un conseil de perfectionnement, constitué des membres de l'équipe pédagogique et de représentants des étudiants de M1 et M2, se réunissant une fois par an. La liste détaillée des membres du conseil de perfectionnement n'est cependant pas fournie et aucune mention n'est faite de la participation de représentants des collectivités territoriales, du milieu professionnel local ou d'institutions partenaires.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont bien explicitées et diffusées auprès des étudiants, ainsi que les règles de compensation et de seconde chance (seconde session).

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les données annuelles des effectifs et l'origine des étudiants, des taux de réussite, ainsi que des analyses sur les candidatures et la VAE sont mises à disposition par la Délégation d'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) de l'université de Caen Normandie.

Sur la période, il y a eu entre 66 et 92 candidatures en M1, dont en moyenne moins de 10 % provenaient d'étudiants de l'université de Caen. Environ 30% des candidats reçoivent un avis favorable, et la moitié environ s'inscrivent effectivement dans la formation. Le flux des étudiants diplômés de la licence de Mécanique de l'université de Caen n'est pas précisé. À noter, environ un tiers des effectifs correspond à des candidatures d'étudiants étrangers, aussi bien en M1 qu'en M2. L'ensemble de ces chiffres témoigne d'une attractivité relativement faible de la formation, à la fois interne à la région ou externe (hors étudiants étrangers).

Exception faite de l'année 2019-2020, qui a été perturbée par la situation sanitaire comme déjà mentionné, le taux de réussite en M1 est faible, à 40 % en moyenne. (données DAPEQ) Le taux de réussite est préoccupant en M2, avec 20 % en 2018-2019, ce qui correspond à trois étudiants admis sur un total de 15.

Les données relatives au suivi des étudiants, et concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études à six et trente mois, sont obtenues par une enquête interne, et analysées puis diffusées par l'Observatoire UNICAEN (Espace Orientation Insertion). Il n'est pas fait mention de dispositif spécifique d'évaluation des enseignements par les étudiants ni de procédure d'enquêtes internes auprès de l'équipe enseignante. Le conseil de

perfectionnement qui se réunit annuellement permet cependant aux étudiants de faire remonter les points à améliorer.

### Résultats constatés

Les effectifs sont disponibles à partir de 2017 pour le M1, et 2018 pour le M2, ce qui suggère que le master actuel a été créé à ces dates, ou plus probablement qu'il est issu de la restructuration d'un master antérieur. Un historique rapide aurait été utile pour comprendre les raisons de cette évolution et les objectifs visés.

Les effectifs en M1 sont stables, autour d'une douzaine d'étudiants en moyenne, ce qui est sensiblement inférieur à la capacité d'accueil affichée sur le site.

Peu de candidatures pour une admission en M1 proviennent d'étudiants préalablement inscrits au sein d'une licence de l'UNI-CAEN (9 en 2017 et 4 en 2018) ce qui suggère une promotion insuffisante de la formation auprès du public local. Les admissions de diplômés de premier cycle de l'UNI-CAEN sont également faibles (en moyenne 18 % sur les deux dernières années) sans que les mentions de licences concernées ne soient indiquées. Les effectifs du M2 sont plus importants, de l'ordre d'une quinzaine. Il y a donc un flux latéral significatif en M2, qui est proche de 75 % sur les données disponibles en 2018-2019 (seulement 4 étudiants sur 15 en M2 venaient du M1). On observe une très légère augmentation des effectifs en M1 et M2 sur la dernière année 2020-2021 mais dont il est difficile de juger s'il s'agit d'une tendance réelle. Cette variation est probablement corrélée à l'augmentation générale du taux de réussite observée en 2019-2020 dans le contexte de l'épidémie de Covid-19.

Parmi les trois diplômés en 2018/2019, il est indiqué qu'une personne est actuellement en CDI (sans précision du type de poste), une autre est en thèse au LMNO, et la dernière est en recherche d'emploi. Sur la promotion 2019-2020, deux diplômés démarrent une thèse, un est en poursuite d'études, et les autres répondants sont en recherche d'emploi. Une analyse plus exhaustive et détaillée du devenir des diplômés serait nécessaire pour évaluer correctement les débouchés réels de la formation. L'insertion est qualitativement proche des objectifs visés, du moins pour ce qui concerne la poursuite en thèse, mais le faible nombre de diplômés ne permet pas de faire une analyse plus précise.

## Conclusion

Le dossier présenté pour l'évaluation présente les informations de façon sommaire et peu détaillée. L'absence de précisions limite la capacité à évaluer précisément certains critères.

### Principal point fort :

- Originalité de la spécificité "énergies marines renouvelables"

### Principaux points faibles :

- Faible attractivité de la formation
- Taux de réussite insuffisant

### Analyse des perspectives et recommandations :

Ce master souffre d'un manque d'attractivité, qui est à analyser en parallèle avec la faiblesse des taux de réussite. Plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- recruter sur un vivier plus large en développant l'ouverture à l'international par des partenariats avec des universités étrangères ;
- améliorer la communication ;
- consolider le flux d'étudiants en provenance des formations locales de premier cycle, et notamment de la licence de mécanique ;
- mettre en place des dispositifs d'aide à la réussite en M1.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique devrait être élargie. L'implication de professionnels et d'enseignants-chercheurs appartenant à d'autres sections CNU que la section 60 devrait être envisagée.

Compte-tenu des faiblesses révélées par l'analyse des résultats de cette formation, la question de son maintien en l'état mérite d'être posée. L'intégration de ce parcours au sein d'une autre mention pourrait être pertinente.

# MASTER PHYSIQUE

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master de physique de l'Université de Caen Normandie (UCN) est une formation de niveau bac +5 dont l'objectif est l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences pratiques nécessaires pour travailler dans les domaines de la physique des collisions nucléaires et la physique des matériaux. Cette mention portée par le département de Physique Chimie et Ingénierie (PCI) comprend 3 parcours en M2 : un des parcours, nommé Noyaux, Atomes et Collisions (NAC), est aussi labellisé Erasmus Mundus NUCPHYS. Les deux autres parcours, intitulés Matériaux, Nanosciences et Énergie (MANE) et Contrôle de l'Environnement Industriel (CEI), sont mutualisés avec la mention Chimie. Cette formation permet la poursuite d'études en doctorat ou l'insertion dans le milieu professionnel (parcours CEI notamment). Les cours ont lieu en présentiel principalement sur le campus de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage scientifiques et techniques sont variés et clairement identifiés par la présence de trois parcours distincts en M2. La cohérence de la mention est assurée par la présence d'un tronc commun solide en M1. Le co-portage des parcours MANE et CEI par les départements de physique et de chimie permet d'afficher clairement la bi-disciplinarité de la formation. Le master permet d'acquérir un spectre large de connaissances et compétences, dans les domaines de la recherche fondamentale et appliquée pour la physique des collisions atomiques et nucléaires, les matériaux et la gestion des déchets industriels, qui sont bien détaillées en particulier dans les suppléments au diplôme des 3 parcours. La promotion de la formation est bien assurée en particulier par une présentation annuelle faite aux étudiants de L3 par un binôme étudiant/diplômé du master.

La poursuite d'études en doctorat, objectif principal de ce master pour les parcours NAC et MANE, concernant 60 % des diplômés est commentée et publiée. Les débouchés professionnels immédiats (à 6 mois), concernant en moyenne 52 % des diplômés, sont communiqués et sont en accord avec le niveau de la formation et les domaines de compétences. Cependant ils concernent surtout les étudiants issus du parcours CEI dont la finalité professionnelle est clairement affichée mais les résultats des enquêtes sont peu significatifs en raison des trop faibles effectifs de ce parcours. Les débouchés de ce master sont très bien présentés aux étudiants du master (M1 et M2) lors de rencontres spécifiques master/doctorants formelles et informelles avec d'anciens étudiants de la formation. Les fiches RNCP sont bien documentées et précisent les compétences spécifiques pour les 3 parcours.

### Positionnement dans l'environnement

Le master mention Physique de l'université Caen Normandie est une formation de qualité adossée à un environnement de recherche reconnu avec des spécialités qui s'appuient sur les thématiques de recherche développées au niveau régional. La formation peut aussi compter sur le soutien du tissu industriel, aussi bien pour l'accueil et l'insertion professionnelle de ses étudiants, que pour la participation aux enseignements.

Ce master, bénéficiant de parcours mutualisés avec la mention Chimie, est naturellement rattaché au département PCI et s'insère parfaitement dans l'offre de formation de l'UCN dont la licence Sciences et Technologies mention physique constitue un vivier privilégié mais peu abondant pour le M1. En revanche, le niveau M2 est attractif grâce à deux partenariats très actifs incluant la mutualisation de cours : un partenariat privilégié avec l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen permettant la double diplomation et assurant un vivier important en M2 (parcours MANE et NAC) ainsi qu'un partenariat régional avec le master Chimie de l'Université de Rouen Normandie (parcours MANE). L'atout majeur de cette formation tient à la reconnaissance du parcours NAC (entièrement en anglais) en tant que cursus Erasmus Mundus NUCPHYS dans la thématique de la physique nucléaire, qui dynamise considérablement l'attractivité de la formation au niveau international. Les opportunités de poursuite d'études en doctorat sont très nombreuses au sein de l'UCN ainsi qu'au niveau national et international.

Cette formation s'appuie sur un potentiel de recherche local particulièrement remarquable comprenant plusieurs Labex en cours et particulièrement diversifié couvrant l'ensemble des domaines de compétences de la mention. Les thématiques de cette mention coïncident avec les axes prioritaires du pôle de formation et recherche Énergie, Propulsion, Matière, Matériaux (EP2M) de l'université Caen Normandie. Un des atouts majeurs est constitué par l'adossement aux équipes de recherche du GANIL, pôle de recherche mondialement renommé dans le domaine de la physique nucléaire, et du centre de recherche et traitement en hadronthérapie en construction: ARCHADE, constituant une thématique de recherche en plein développement. Le domaine des matériaux est aussi bien représenté par de nombreux laboratoires regroupés au niveau régional (Caen, Le Havre et Rouen) sous forme d'un réseau d'excellence (le Labex Energy Materials and Clean Combustion Center). La formation est en relation avec de très nombreux laboratoires relevant à la fois des domaines fondamentaux et appliqués en parfaite adéquation avec les objectifs de la mention. Elle s'appuie sur l'école doctorale Physique, Science de l'ingénieur, Matériaux, Énergie (PSIME). L'articulation formation-recherche est assurée par les très nombreuses interventions en enseignement (cours, TP, projets et visites) des chercheurs et enseignants-chercheurs des nombreux laboratoires et l'accueil des étudiants pour les stages.

La formation est bien ancrée dans le tissu économique local, et plus particulièrement le parcours CEI dans lequel 21 % des enseignements sont dispensés par des professionnels (secteurs public ou privé) et pour lequel la majorité des stages est effectuée en entreprise. Les domaines de compétences du master sont en excellente adéquation avec le tissu industriel régional comme en atteste la présence du pôle de maîtrise d'ambiance de Cherbourg (parcours CEI) ou la structure UMS matériaux CNRT (parcours MANE) fournissant ainsi de nombreuses opportunités de stage en milieu industriel pour les étudiants qui le souhaitent. Des accords de partenariats industriels formalisés sont en cours d'établissement avec le pôle NUCLEOPOLIS et des centres de recherche dans le domaine du nucléaire médical, témoignant du dynamisme de cette formation. Ils permettront de renforcer les opportunités de stage des étudiants.

L'internationalisation de la formation est bien développée sous tous ses aspects grâce à la filière d'excellence du master Erasmus Mundus NUCPHYS greffée sur le parcours NAC, associant de nombreux établissements partenaires étrangers et soutenue par un financement européen récurrent de l'Agence Exécutive Éducation Audiovisuel et Culture (EACEA). Ce cursus entièrement dispensé en anglais favorise ainsi les mobilités entrantes et sortantes d'étudiants grâce à la reconnaissance mutuelle des ECTS, et d'enseignants avec par exemple le cours Data Analysis and Learning Machine (DAML) délivré chaque année par des enseignants étrangers.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation comprend quatre semestres et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement (UE) capitalisables et transférables (ECTS). Sa cohérence est assurée par un solide tronc commun en M1 permettant d'acquérir des connaissances de base en accord avec la fiche RNCP. La spécialisation est progressive et débute au semestre 2 avec le choix d'une UE de spécialisation (physique nucléaire ou matériaux) et les 3 parcours de M2 sont spécifiques, deux d'entre eux sont mutualisés avec la chimie.

En dehors d'un dispositif classique d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (handicap, étudiants salariés, étudiants Erasmus), les modalités d'adaptation de la formation aux publics issus du milieu professionnel sont peu développées et peu renseignées (VAE, formation continue). L'ouverture à l'alternance de la formation envisagée pour le parcours CEI serait souhaitable.

Une démarche d'approche par compétences a été mise en œuvre permettant l'identification des compétences développées au niveau de la mention, des parcours, et des UE. La correspondance entre UE et blocs de compétences disciplinaires et transversales est clairement décrite mais la méthode d'évaluation des compétences n'est pas explicitée. Les modalités pédagogiques sont bien diversifiées avec la présence de nombreux projets évalués surtout au semestre 3, axés sur le développement de compétences de recherche, numériques ou professionnelles suivant les parcours.

La formation par la recherche est très bien développée tout au long des cursus avec de nombreux stages obligatoires (deux mois en M1, quatre à six mois en M2) réalisés dans des laboratoires et encadrés par des chercheurs ou enseignants-chercheurs. Ils sont complétés par des projets variés (bibliographiques, informatiques, projet de recherche encadré de quatre mois à mi-temps pour le parcours Erasmus par exemple) permettant de développer le travail en équipe et l'autonomie ou encore la participation à des séminaires scientifiques ou des visites d'installations. La préparation à la poursuite d'études en doctorat est omniprésente sous forme d'un accompagnement individuel ou de participation à des rencontres Masters-doctorants organisées par les anciens et l'association OPTIC (Organisation Pour les docTORants Interdisciplinaires de Caen) de l'école doctorale PSIME.

L'acquisition des compétences transversales liées à l'insertion professionnelle est obtenue par des projets et stages réalisés en milieu professionnel (recherche ou industrie) et d'une UE spécifique dans le parcours CEI à finalité professionnelle. Les compétences transversales font partie des critères d'évaluation des stages qui sont communiqués aux étudiants. Un accompagnement est assuré par un comité de 5 enseignants formant un bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

Les étudiants sont très bien préparés à l'international avec la pratique de l'anglais enseigné en M1 (45 heures) et M2 (30 heures) et permettant d'acquérir la certification CLES (niveaux 1 et 2) qui est complétée par des cours

optionnels disciplinaires en M2. La formation du parcours NAC, labellisée Erasmus Mundus, entièrement dispensée en anglais constitue un atout majeur assurant de nombreuses mobilités entrantes et sortantes d'étudiants grâce aux nombreux partenariats internationaux.

L'usage du numérique dans l'enseignement demeure limité avec l'accès à un environnement numérique de travail (géré par l'Université) et le cours Data Analysis and Machine Learning (DAML), dispensé à distance, qui a été enregistré afin d'être réutilisé. Une sensibilisation au plagiat est assurée mais sa détection pourrait être optimisée si les enseignants avaient accès à un logiciel antiplagiat.

### **Pilotage de la formation**

La composition de l'équipe pédagogique, bien étoffée et bien diversifiée avec de nombreux enseignants-chercheurs issus des sections 28, 29, 30, 31, 32 et 33 et appartenant principalement à l'UFR Sciences, couvrant l'ensemble du spectre thématique de la physique et de la chimie, et en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation. Des enseignants d'autres composantes (ENSICAEN, UFR Sciences sociales) ainsi que des chercheurs CNRS interviennent également en M2. La liste des intervenants est communiquée aux étudiants. En particulier, l'équipe pédagogique du parcours CEI comporte 30% de professionnels en adéquation avec les compétences visées. L'équipe pédagogique a débuté une démarche d'approche par compétences.

Le pilotage du master est bien structuré et assuré par une responsable de mention, assistée d'un responsable de M1 et d'un binôme responsable du parcours CEI. Ces enseignants constituent le conseil pédagogique du master et se réunissent une fois par an pour la sélection des étudiants de M1. Il est complété par trois conseils pédagogiques pour les différents parcours qui assurent la sélection des étudiants extérieurs en M2. Le soutien administratif et logistique est assuré par l'UFR PCI.

La présence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention dont la composition est équilibrée (membres issus du corps enseignant, de l'administration, du monde professionnel et d'étudiants du cursus) se réunissant une fois par an est satisfaisante mais le nombre de membres est toutefois limité. Il serait souhaitable que sa composition soit complétée de membres extérieurs à la formation : en effet, un seul professionnel est membre du conseil. Le conseil dispose bien des tableaux de bord de la formation (effectifs, taux de réussite) mais les résultats des enquêtes de l'évaluation des enseignements sont incomplets (taux de réponse trop faibles, résultats décalés d'un an).

Les modalités du contrôle des connaissances (MCC) reposent sur des évaluations terminales comprenant une seconde session. Elles sont conformes aux attentes relatives aux masters et bien communiquées aux étudiants. Les évaluations des stages relèvent de dispositifs classiques (soutenance orale, rapport, travail). Les certifications C2I et CLES sont délivrées aux étudiants. Aucune démarche spécifique d'évaluation des compétences n'a été véritablement mise en place, néanmoins certaines compétences sont évaluées durant les nombreux projets et stages et le supplément au diplôme est bien documenté.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les tableaux de bord des flux annuels des étudiants par parcours sont fournis. Aucune indication ne figure pour la formation continue. Le recrutement en M1 est précisé : il correspond à l'accès direct d'étudiants issus de L3 ST mention physique sans sélection en raison du faible nombre de candidatures (capacité d'accueil maximum de 25 étudiants non atteinte). Les procédures de recrutement en M2 sont publiées et relèvent de procédures spécifiques selon les parcours et parfois très sélectives (comité international pour le parcours d'excellence Nucphys et 20 étudiants sélectionnés sur 150 candidats environ).

Le manque d'attractivité au niveau M1 est analysé. Les candidatures Campus France sont nombreuses (50 dossiers par an environ) mais le niveau insuffisant des candidats ne permet pas de les admettre. En M2, le flux de candidats étrangers est important dans le parcours NAC avec 100 % d'étrangers dans le parcours Nucphys mais le taux de recrutement via Campus France est assez faible (neuf candidats sur trois ans pour l'ensemble du M2). Le manque d'attractivité au niveau M2 (hors parcours Nucphys) est présenté avec des effectifs provenant majoritairement de la chimie (parcours MANE et CEI) qui, pour le parcours MANE, sont issus de l'ENSICAEN.

Les taux de réussite sont satisfaisants pour un master (en moyenne 90 %) et sont publiés. Les rares échecs sont commentés et concernent des étudiants hors académie. Les taux de poursuite en doctorat sont publiés (environ 70 % pour le parcours NAC et 37 % pour le parcours MANE). Ils sont en cohérence avec la finalité des parcours, les réorientations sont justifiées, l'insertion professionnelle correspond bien au domaine de compétences. Cependant l'effectif trop faible du parcours CEI ne permet pas de disposer de données fiables. Les enquêtes d'évaluation de la formation par les étudiants mises en place par l'établissement sont complétées par des enquêtes propres effectuées par les responsables de parcours et des évaluations des enseignements réalisées par les enseignants. Les résultats sont analysés par les différents conseils pédagogiques et par le conseil de perfectionnement dans une démarche de suivi et d'amélioration continue. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement est communiqué à la CFVU.

## Résultats constatés

La formation est peu attractive en M1 avec un effectif d'environ 10 étudiants et aussi en M2, sauf dans le parcours NAC. Dans le parcours MANE, les étudiants inscrits en physique sont en moyenne cinq et représentent entre 17 % et 55 % de la promotion selon les années. Cette proportion est encore plus faible dans le parcours CEI (entre 0 et 5 étudiants inscrits en physique selon les années), mais les effectifs sont heureusement renforcés par la présence d'étudiants chimistes et d'élèves ingénieurs. Ceux-ci sont évalués trop nombreux (70 % des effectifs) dans le parcours MANE et en revanche trop peu nombreux (9 %) dans le parcours NAC par le responsable de la mention. Le parcours NAC depuis qu'il est associé au master international Nucphys bénéficie d'une grande attractivité (24 étudiants/an en moyenne) et d'un apport très conséquent d'étudiants étrangers boursiers de l'UE. L'équipe pédagogique réfléchit à des évolutions dans la prochaine accréditation pour pallier les problèmes d'attractivité de la mention. Les taux de réussite élevés (environ 90%) correspondent à ceux attendus en master. Les rares échecs sont commentés et concernent des étudiants hors académie.

Le taux d'insertion professionnelle est proche de 100 % et la nature des emplois occupés correspond aux objectifs de la formation, cependant ces chiffres correspondent à de très faibles effectifs.

La majorité des diplômés effectue une poursuite d'études en thèse en moyenne 70% pour le parcours NAC et 37 % pour le parcours MANE, ces chiffres sont en adéquation avec la finalité des parcours et le taux élevé d'élèves ingénieurs dans le parcours MANE. Une part significative des étudiants diplômés du parcours MANE intègre l'industrie à l'issue de leur formation (50 % en 2018/2019).

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Bon adossement à des laboratoires de recherche
- Bonne poursuite d'études en doctorat
- Bonne insertion professionnelle pour le parcours CEI
- Un parcours de M2 (NAC) labellisé Erasmus Mundus très attractif
- Bon positionnement avec le milieu industriel

### Principaux points faibles :

- Des taux d'attractivité trop faibles (hors parcours NAC)
- Une formation non ouverte en alternance

### Analyse des perspectives et recommandations :

Quelques points méritent d'être soulignés :

- l'attractivité en M1 et en M2 hors parcours Nucphys est faible. Pour la renforcer, une piste consisterait à développer la professionnalisation du parcours NAC pour attirer les élèves ingénieurs; et renforcer l'ouverture en alternance du parcours CEI, comme envisagé par les porteurs de la mention.
- les effectifs au sein des parcours MANE et CEI sont insuffisants. La question de la visibilité de ces parcours co-portés par les deux mentions de Physique et de Chimie devrait être analysée.
- l'approche par compétences qui a débuté devra être poursuivie afin d'aboutir à la mise en place du suivi et de l'évaluation des compétences pour cette formation.

# MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANETES, ENVIRONNEMENT

## Établissement :

Université de Caen Normandie - UNICAEN

## Présentation de la formation

Le master science de la terre et des planètes, environnement est une formation spécifique en deux années ayant comme objectif l'acquisition de compétences scientifiques et techniques, de terrain et de laboratoire, dans le domaine de la dynamique et de l'aménagement du littoral. Cette mention ne contient qu'un parcours "ingénierie et géosciences du Littoral". Elle est délivrée en présentiel sur le campus de l'université de Caen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les finalités sont très clairement présentées et publiées (supplément au diplôme, brochures, site web). Elles sont cohérentes avec ce qui est attendu d'une telle formation.

En terme académique, ce master est une formation relativement spécialisée avec l'acquisition des techniques et des connaissances spécifiques au domaine côtier - compétences nécessaires à la gestion du littoral (ressources et préservation : thèmes priorités par l'université). Les compétences proposées sont à la fois observationnelles et méthodologiques et restent en très bonne adéquation avec la finalité scientifique de la filière. Elles sont en accord avec les fiches RNCP nationale et locale. Les passerelles et débouchés y sont aussi explicités. Si la majorité des diplômés se destinent au marché de l'emploi, certains poursuivent en doctorat.

### Positionnement dans l'environnement

Ce master, par son intégration des sciences physiques, se démarque de ceux plus typés génie civil ou géographie. A l'échelle régionale et nationale, la formation n'a de ce point de vue pas vraiment de concurrence. Elle donne accès à un mastère de l'ESITC (école d'ingénieur spécialisée dans les travaux de construction).

La formation est adossée à l'UMR6143 "Morphodynamique Continentale et Côtier dont les membres assurent la quasi-totalité des enseignements. L'adéquation avec la recherche est par conséquent excellente.

De nombreux partenaires régionaux et nationaux du monde socio-économique assurent un débouché en termes de stages mais hors convention ou accord-cadre. Des accords-cadre sont à l'étude avec des universités d'Afrique du Nord et de l'Ouest, pays dont sont issus 50 % des diplômés. Au plan européen, le programme Erasmus+ permet une mobilité sortante pour les stages, mais cela n'apparaît pas réellement structurant pour la formation.

### Organisation pédagogique de la formation

L'organisation en quatre semestres est très lisible et cohérente (1 parcours), conforme à la fiche RNCP. Il n'y a pas de Graduate School ou d'Ecole Universitaire de Recherche, ce qui n'est pas un handicap étant donnée le bon positionnement régional et national du master. La formation comprend de nombreux stages et travaux pratiques en laboratoire ou sur le terrain, ce qui peut expliquer pourquoi elle n'a pour l'instant pas été ouverte à l'alternance ou au distanciel. En revanche, elle est ouverte à la formation continue, avec validation des acquis et de l'expérience, et le dispositif a déjà été utilisé.

La formation est définie suivant un référentiel de compétences, avec des méthodes pédagogiques originales (jeux de rôle et une approche par projet). La démarche scientifique est au cœur de plusieurs modules reposant sur des études de cas et mises en situation, ainsi que sur les stages et projets tutorés. La professionnalisation fait l'objet de modules spécifiques (droit, économie) et de l'intervention de professionnels. Il n'y a pas de bureau d'aide à l'insertion professionnelle à l'université de Caen, mais le réseau de partenaires et d'anciens élèves, bien développé depuis longtemps, s'y substitue. Les étudiants utilisent l'anglais dans leurs productions (bibliographie, présentation orale), mais les modules sont enseignés en français et la mobilité sortante à l'international est faible. Le numérique est utilisé à travers l'environnement numérique de travail et la communication (groupe linkedin). L'éthique et les bonnes pratiques ne font pas l'objet de dispositif autre que la détection de plagiat.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est cohérente avec les enseignements proposés dans la formation. L'équipe de formation est réduite (<10), affichée, et largement constituée par des permanents de l'UMR M2C Caen (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs..). Néanmoins, une part significative des enseignements du M2 est assurée par des intervenants extérieurs du monde socio-professionnel. Les responsables de l'équipe pédagogique sont mentionnés dans le dossier. Les moyens pédagogiques et logistiques (minibus pour le terrain) sont partagés avec d'autres formations du département. Un conseil de perfectionnement validé par l'université est en place.

Le conseil de perfectionnement inclut des étudiants et une personnalité extérieure (Monsieur Guillaume Carpentier, de l'ESITC), membre de ce conseil)

. Le dossier ne détaille pas réellement le pilotage. Les modalités de contrôle des connaissances, fonctionnement des jurys, sont conformes aux directives des tutelles. Les compétences transverses sont évaluées au sein des unités d'enseignement (UE) spécifiques (anglais) ou disséminées au sein de plusieurs UE. L'engagement étudiant est reconnu, au niveau de l'université de Caen, sous forme de crédits européens (ECTS) ou points bonus. Le principe de la seconde chance est respecté.

## Dispositif d'assurance qualité

Les statistiques sur les effectifs (régime d'inscription et taux de réussite) sont extraites du site Apollo de l'université. Le mode de sélection est publié sur le site web de la formation. Les candidatures sont gérées via e-candidat et campus-France. Le devenir des diplômés est analysé via les chiffres publiés par l'observatoire des formations de l'université de Caen. La formation est évaluée par les étudiants, élément pris en compte chaque année par le conseil de perfectionnement et remonté à la commission formation et vie universitaire.

## Résultats constatés

La capacité d'accueil, qui est de seize étudiants pour des raisons à la fois logistiques et de correspondance au marché de l'emploi, est pratiquement atteinte chaque année. La pression sélective de 4:1 en moyenne (en croissance). Le taux de réussite est très élevé, limité par de (rares) réorientations en génie civil. Les diplômés ne poursuivent en doctorat qu'à 10-15 %, ce qui est cohérent avec le positionnement de la formation dans le domaine professionnel. Pour les autres, l'insertion à six mois est de 35 % et à 30 mois de 82 % (parmi ces 82 % on peut supposer que les contrats doctoraux sont comptés). Le suivi réalisé par l'équipe pédagogique permet de compléter l'analyse. Environ 80 % des diplômés se placent dans des bureaux d'étude et 20 % dans des collectivités ou des associations. En outre, les diplômés en poste à six mois sont employés à leur niveau de qualification (bac+5) dans 90 % des cas.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Reconnaissance de la formation au plan national
- Adéquation entre les objectifs et les débouchés
- Mobilité internationale entrante

### Principal point faible :

- Insertion professionnelle à court terme

### Analyse des perspectives et recommandations :

Malgré le bon positionnement, la réputation et l'attractivité de ce master, son insertion professionnelle à six mois est faible. Un moyen d'augmenter l'employabilité à court terme des diplômés serait d'ouvrir la formation à l'alternance.

## Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Champ de formations « PHYSIQUE, SCIENCES DE L'INGENIEUR, MATERIAUX, ENERGIE, CHIMIE »

Observations champ de formations Physique, Sciences de l'ingénieur, Matériaux, Energie, Chimie.

L'université de Caen-Normandie remercie les rapporteurs pour leur analyse et les commentaires effectués sur le champ Physique, Sciences de l'ingénieur, Matériaux, Energie, Chimie. Le rapport présente ainsi le une vue globale du champ ainsi que les masters du champ de formation Physique, Sciences de l'ingénieur, Matériaux, Energie, Chimie et leur organisation : co-accréditation avec d'autres établissements de la COMUE Normandie Université et proposition de parcours. Les points forts et les points faibles sont également abordés. Ils ont été identifiés par les équipes pédagogiques dans la réflexion sur la nouvelle offre de formation et seront pris en compte dans le projet d'accréditation qui sera déposé.

Plus spécifiquement les responsables du master de mécanique souhaitent apporter une observation concernant leur master.

### Observations concernant le master mécanique:

**Pour répondre à la remarque sur le pilotage de la formation, l'équipe pédagogique souhaite apporter le complément d'information suivant :**

*Le conseil de perfectionnement est constitué des membres de l'équipe pédagogique et de deux étudiants du master. Il n'a pas pu se réunir en 2020 en raison de la fermeture de l'université au public. Il serait intéressant qu'il s'enrichisse de personnalités extérieures issues du tissu social ou institutionnel.*

*En réponse à l'analyse des perspectives et recommandations soulevant la question du maintien en l'état de la formation, d'une part, nous envisageons d'élargir l'équipe pédagogique pour enseigner des matières connexes telles que le traitement de données, les techniques relatives à l'utilisation de l'intelligence artificielle appliquée à la mécanique et d'autre part, d'adapter à la fois l'offre de la formation et les contenus pédagogiques par rapport aux besoins des entreprises locales et nationales pour répondre aux enjeux du développement durable et écoresponsable. Ainsi, espère-t-on accroître la visibilité et l'attractivité du master aussi bien pour les étudiants issus de la formation de la licence mécanique de Caen que des autres licences connexes et de niveaux équivalents.*

Le Président de l'Université  
de Caen Normandie,

  
Lamri Adoui

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)